massicotte sports

c'est

skier mieux

skier mieux

3 jours seulement

BLIZZARD Firebird

Prix original $185.00 $59.93

skier mieux

DYNASTAR '72 '73

5430 EQUIPE

PRIX ORIGINAL $185.00

skier mieux

Longueurs : 210 cm et 215 cm

HEAD modèle Challenger spécial

skier mieux $79.93

BLIZZARD "FAN" 2000 Prix original $95. skier mieux

BLIZZARD "ALU-GLASS" Prix original $150. skier mieux

BLIZZARD "TOTAL RACER" Prix original $225. skier mieux

MUNARI

BOTTES MUNARI "BLUSTAR SUPER" TOUTES LES POINTURES

skier mieux $39.93

LANGE

MODELE STANDARD BLEU '73

skier mieux $39.93

SALOMON

MODELE 444-404 $34.93 skier mieux

S 202 $24.50 skier mieux

ENSEMBLE "skier mieux"

- SKIS BLIZZARD
- BOTTES ITALIENNES GARMONT INTERNATIONAL
- HARNAIS "STEP-IN"
- BATONS HUBERT BLEU

PRIX ORIGINAL $174.00 $74.93 skier mieux

ENSEMBLE skis de fond

- SKIS AVENTERP
- HARNAIS SALOMON
- BOTTES KN CLUB
- BATONS JARVINEN
- TALONNIÈRE

skier mieux $49.93

TYROLIA 2000 — 900 skier mieux $74.93

Bottes GARMONT skier mieux $29.93

QUEBEC 915 est, rue St-Vallier — 529-8851

SAINTE-FOY 1077, route de l'Eglise — 653-8751

PLACE FLEUR DE LYS 529-6156

1ère année — No 13 — Vendredi, le 28 septembre 1973 — 15¢ — Bas du Fleuve 20¢

à propos

BIBLIOTHÈQUE DE LA LÉGISLATURE DU QUÉBEC SQ37 L 1 JAN 74

Deux bombes aux tours de St-Etienne

ATTENTAT CONTRE CHRC

BIBLIOTHÈQUE SEP 28 1973 LÉGISLATURE QUÉBEC

— page 3

Record éclipsé

ANAHEIM, Col. (UPI) — Le lanceur Nolon Ryon, des Angels de la Californie, a brisé, hier soir le record de 382 retraits ou bâton pour une soison, établi por Sandy Koufax en 1965, en foisant mordre la poussière à Rich Reese des Twins du Minnesoto, à la 11e monche.

Faute d'autobus, deux étudiants de Shannon doivent demeurer à Québec

— page 3

La Maison Montmorency est à vendre

La célèbre et historique demeure qui surplombe les chûtes Montmorency ainsi que le domaine qui l'entoure, sont à vendre. Les propriétaires actuels, les Pères Dominicains, sont disposés à offrir le tout au plus offrant devant la lenteur du gouvernement québécois à prendre une décision. Celui-ci avait déjà manifesté le désir de se porter acquéreur de la vaste propriété.

B 14 BINGO

Jouez BINGO avec JEAN-PIERRE

$1000.00 en argent par semaine

CJRP RADIOMUTUEL 1060

météo

Québec : nuageux
Maximum : 65°
Demain ensoleillé

Régions des Laurentides, Mauricie et Estrie : ensoleillé, quelques averses, maximum entre 0 et 5°C, samedi beau et plus frais.

Régions de l'Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est et environnant : ensoleillé, nuageux en fin de journée, quelques averses le soir, maximum entre 70 et 75, samedi ensoleillé et plus frais.

Régions du Lac St-Jean, Québec, Saguenay : ciel variable, quelques averses en fin de journée, maximum entre 65 et 70; samedi, beau et plus frais.

Régions de Baie-Comeau, Rouyn, Val d'Or : nuageux et périodes de pluie maximum, près de 60; samedi, beau et plus frais.

Régions de Gaspé, généralement nuageux quelques averses le soir, minimum, près de 60; samedi, beau et plus frais.

température

	Min.	Max.
Vancouver	—	61
Edmonton	38	66
Saskatoon	35	62
Regina	36	62
Winnipeg	42	68
Toronto	52	68
Sudbury	46	56
Toronto	60	73
Ottawa	47	70
Montreal	48	68
Quebec	45	68
Fredericton	35	58
St-Jean, N.-B.	38	58
Moncton	34	55
Halifax	47	64
Charlottetown	39	64
St-Jean, T.-N.	42	53
Thulé	72	85
Detroit	54	66
Boston	49	61
New York	59	71
Washington	56	68
Miami	76	85
Los Angles	70	93
San Francisco	62	87

soleil, marées

Jeudi, 27 septembre

BASSES :
1.33 a.m. — 2.10 p.m.

HAUTES :
8.40 a.m. — 6.55 p.m.

Vendredi, 28 septembre

BASSES :
2.46 a.m. — 2.49 p.m.

HAUTES :
7.39 a.m. — 7.30 p.m.

sommaire

Affaires urbaines 5
Bonnes données 16
Editorial 4
Familia 12
Finance 20-21
La nouvelle québecoise 2-3-4-5-3
Note civiles 14
Mots croisés 14
Nouvelles internationales 15
Nouvelles nationales 8-9
Provinces 7-10-16-17
Du dit 11
Petites annonces 18-19
Sports ..... 22 à 31

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 0748

Max Gros-Louis n'est pas d'accord avec les révoltés de Caughnawaga

par Guy GIROUX

Le chef du village Huron, près de Québec, M. Max Gros-Louis, a dénoncé hier l'attitude d'un groupe d'indiens de Caughnawaga qui se sont présentés ces derniers jours, en exigeant les Blancs qui habitaient sur leur réserve.

M. Gros-Louis qualifie de petits "nono" (imbéciles) ces Indiens, qui ne font pas beaucoup honneur aux Blancs sur la réserve de Caughnawaga, à proximité de Montréal.

"Les Blancs sont venus chez nous. On s'est pas pour leur faire le chef des Hurons. Ce dernier a été invité à faire connaître son opinion à l'intérieur de la Fraternité nationale des Indiens du Canada, réunis en congrès annuel à Edmonton, la semaine dernière.

Pourquoi les distributions de la Fraternité nationale des Indiens du Canada se sont déroulées à huis clos, il était impossible aux journalistes d'en faire un compte rendu.

M. Max Gros-Louis

Collège de Lauzon

Nouveau comité de parents

par Claude Parent

Lors de la première assemblée générale des parents du Collège de Lauzon, un nouveau Comité de parents a été élu.

Le directeur de l'institution est élu d'office et il s'agit de M. Gagnon. Pour le reste, les membres du comité provisoire ont été reconduits, en la personne de Mme Jeanne Jobin.

Les parents des l'ont été sans aucune contestation. Il y en avait autant en nomination qu'il ont comblé les postes vacants.

Nominations

Il s'agit de Mme Johnston, présidente, Mme Roland Gagnon, d'un trésorier, Mme Jacques Dubé, du comité sont Mme Raymond Langlois, Mme Théophile Cartier, Mme Guy Rondeau, M. Georges Carrier et M. Joseph-Henri Bédéau.

Le rôle du comité est de voir à ce que l'organisation physique de l'école soit la plus fonctionnelle possible. De plus, les membres sont en mesure de vérifier le fonctionnement interne des différents services.

Les discussions tiennent sur une base de 5$ par tête de 5$, ou la commande Louis-Frechette exige un garantie d'inscription. Cet argent n'étant pas retournée, les parents, via leur comité, sont en mesure de vérifier l'utilisation de cet argent qui sert à défrayer le coût de l'entretien de certains d'entretien, à fournir des équipements pour les cours des étudiants et autre facilités connexes.

Les Indiens du Canada demeurent peu bavards

La Fraternité nationale des Indiens du Canada a terminé hier son assemblée annuelle sans avoir laissé filtrer de nouvelles qui soit sur la teneur des débats.

Il n'y a pas eu de conférence de presse et les journalistes ont été tenus à l'écart, même durant les repas.

Le président de la Fraternité, M. Richard Cardinal, a bien apporté en grande partie sur la grande problèmes économiques des Indiens.

Le point principal problème — qui est la raison d'être même notre organisation — est sans doute le fait que notre peuple indien faisant partie intégrante de la société canadienne, est nettement inférieur à la majorité canadienne", a dit M. Manuel.

"Les conditions de vie nettement sont extrêmement pauvres et la statistique du chômage nous concernant est absolument terrible.

Originaire de la Colombie-Britannique, M. Manuel a déclaré que cette condition n'est pas le fait d'un hasard, mais d'une politique délibérée.

Indépendance économique

"Je crois que notre première réalise que les contribuables nous aident financièrement pour nous aider et que le temps qu'il devient d'orienter vers l'indépendance économique. Nous nous sommes donc mis à l'œuvre afin d'utiliser notre aide d'une manière productive afin d'assurer l'indépendance économique.

M. Cardinal a déclaré que les organisations indiennes ne s'en prennent pas aux femmes; elles ne prétendent pas que les femmes devraient perdre le droit d'être membres des bandes indiennes.

"Elles ont pris position parce qu'elles estimaient qu'une décision contraire aurait détruit la base juridique d'une résolution réclamant le cette société aborigène établissant ses droits concernant les terres, l'appartenance et les responsabilités constitutionnelles des Indiens.

"Les Indiens ont créé tout un droit d'un système juridique ancestrique et c'est ce qu'elle défendent".

Une résolution rappelée

La résolution rappelée que des organisations indiennes ont pris position à tout point d'une récente décision rendue par la Cour suprême du Canada sur le statut des femmes indiennes. Cette position, les Indiens l'ont prise parce qu'ils estimaient que c'est la loi dans son ensemble qui doit être modifiée.

Dans les deux causes portées devant la Cour suprême, la validité des articles de la loi qui privent la femme de son statut d'Indienne qui épousait un non-Indien, a été contestée.

Entretien

"Dans le mémoire soumis à la Cour suprême du Canada, les organisations indiennes ont proposé que leur intervention ne visait pas à défendre les articles de la loi concernant le statut de la femme indienne, mais à défendre plutôt l'ensemble de la Loi des Indiens qui protégeait fondamentalement à la droit de la propriété et de la résolution.

Le gouvernement a exprimé l'opinion publique canadienne avaient le droit de venir devant la Cour suprême un coup grave aux droits des peuples indiens.

M. Manuel, de son côté, a déclaré que les organisations indiennes "ne s'en prennent pas aux femmes; elles ne prétendent pas que les femmes devraient perdre le droit d'être membres des bandes indiennes.

"Elles ont pris position parce qu'elles estimaient qu'une décision contraire aurait détruit la base juridique d'une résolution réclamant le droit établissant ses droits concernant les terres, l'appartenance et les responsabilités constitutionnelles des Indiens.

"Les Indiens ont créé tout un droit d'un système juridique ancestrique et c'est ce qu'elle défendent".

A une cinquantaine de milles de Québec

Une station de ski pourrait être érigée

Le gouvernement du Québec pourrait prendre une décision d'ici un an ou un peu plus tard concernant le projet d'ériger une station de ski dans le Petit-Rivière-Saint-François, à une cinquantaine de milles au nord-est de Québec, a annoncé hier le ministre de l'Terre Sotar.

Mais qu'il révélé au cours d'une entrevue au Soleil, M. Raymond Mailloux, député de Charlevoix et ministre délégué à la Jeunesse.

L'étude de Sotar a été réalisée à la demande de la femme indienne, mais à de fondre plutôt l'ensemble de la Loi des Indiens qui protégeait fondamentalement à la droit de la propriété et de la résolution.

Le gouvernement a exprimé l'opinion publique canadienne avaient le droit de venir devant la Cour suprême un coup grave aux droits des peuples indiens.

M. Manuel, de son côté, a déclaré que les organisations indiennes "ne s'en prennent pas aux femmes; elles ne prétendent pas que les femmes devraient perdre le droit d'être membres des bandes indiennes.

"Elles ont pris position parce qu'elles estimaient qu'une décision contraire aurait détruit la base juridique d'une résolution réclamant le droit établissant ses droits concernant les terres, l'appartenance et les responsabilités constitutionnelles des Indiens.

"Les Indiens ont créé tout un droit d'un système juridique ancestrique et c'est ce qu'elle défendent".

Retombées économiques

"Charlevoix est une région touristique touristique dont les touristiques ne se font sentir que deux mois par année" dit-il précisé, soulignant que la réalisation de cette station permettrait de prolonger la saison touristique jusqu'à

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Brouillard et Boivin retourneront à l'ombre

Chicoutimi. — La Société pour la défense de Québec a remis la main au collet de deux détenus qui s'étaient évadés dimanche dernier de la prison de Chicoutimi; Germain Brouillard et Bernard Boivin avaient alors pris la clé des champs en forçant un gardien à leur "prêter" sa voiture. Les deux bagnards ont été retrouvés dans les bois par les Mounties, région située à quelques milles au sud de Chicoutimi, après un ravitaillement effectué à la prison d'Arvida/où ils attendaient de subir leur procès pour évasion et vol par effraction.

Deux explosions à la station CHRC

Les installations attenantes aux antennes d'émission de CHRC, situées à Ste-Etienne, ont été ébranlées par deux explosions d'origine criminelle, en un peu moins de 24 heures.

C'est dans la nuit du 25 au 26 que la première explosion, de faible intensité, a eu lieu. Elle fut découverte aux petites heures du matin, mercredi, sur les fenêtres qui entourent en service. Composé de quatre bâtons de dynamite, l'engin ne fit pas grand bruit, passant inaperçu du gardien de voisin, qui demeure à 1,000 pieds de là; il ne fit pas non plus grand dommage: l'explosion arracha des grilles d'aération, laissant les murs de la maison, en grosses pierres des champs il faut dire, tout à fait intacts.

Des agents de la Sûreté du Québec en poste à Charny ainsi que des experts en hâtitudes de la métropole accoururent sur les lieux.

L'un matin, deuxième épisode: on devait constater une autre explosion qui s'était produite, beaucoup plus grave, cette fois. Provenant d'une charge qui était placée au-dessous de la première, cette deuxième explosion fut assez forte pour démanler un mur et réduire considérablement la force d'émission de la station radiophonique; CHRC sortit même complètement des ondes à pourvoir son enquête.

plusieurs reprises pour de brèves périodes.

On a cru d'abord à un lien avec le conflit qui se poursuit à CKRS, Jonquière, mais il semble plus probable qu'il ne soit relié au fait que les employés de Bardeen aient voté dernièrement au recours à la grève dans une proportion de 99.9%. On sait que Bardeen est un des trois gros actionnaires de Télé-Capitale, entreprise qui regroupe CFCF-6 et Télé-5 ainsi que CJRC-AM et FM à Québec, en plus de CKLM à Montréal. La Sûreté du Québec

Des étudiants marchent 5 milles pour aller prendre l'autobus

Par François LINTEAU

"Mes deux garçons de 10 et 11 ans, marchent chaque jour 5 milles pour se rendre et revenir de l'école. Ils font ainsi 10 milles par jour, parce que l'autobus scolaire ne passe pas à moins de deux milles de la maison".

C'est le témoignage qu'a donné hier, à la commission municipale de la famille de M. Claude Bouffard.

Le ville de Shannon contesta le quote-part qu'elle doit payer pour le déficit de $1,061,671; de la CTCUQ, pour assurer le transport de son n'est pas desservie, sauf à la saison.

Ce qui se produit, c'est que les deux garçons sont souvent obligés de marcher à pied, ajoute que "le service d'autobus ne doit pas avoir n'existe pas".

"Je ne comprends qu'il faille marcher cinq milles pour avoir un service d'autobus", rencherit M. Bouffard.

Je ne comprends pas non plus que nous soyons obligés de la payer, parce que nous n'en avons pas besoin".

M. Bouffard est opérateur de machine, à la base militaire de Valcartier, et travaille souvent de nuit.

Il doit payer ses elles surveillées, demanderez-vous ? Eh bien, pour la simple raison qu'elles n'ont à pas près à payer les $36 mensuels pour les véhicules de la CTCUQ, pour la simple raison que la municipalité de l'Ange-Gardien n'est pas sur leur territoire de la commission de transport.

Trois municipalités — L'Ange-Gardien, Shannon et St-Gabriel de Valcartier — ont été vraiment surprises par la décision prise dernièrement par la commission de transport, il en est une lettre de la CTCUQ leur annonçant qu'elles devaient payer leur quote-part pour le déficit de l'année 1972 de la commission.

Trois municipalités qui, à une population de 2,000, dont 900 sur les terres naturelles, n'ont à moins de deux milles de la base militaire, n'ont pas besoin de transport pour aller travailler.

Pourtant, par, il faudra payer la somme de $17,098, cela on l'a compris, pour assurer le transport de la base de Valcartier et de ses employés.

Et ce, même si elles ne sont pas desservies par le service.

Et ce, même si elles ne sont pas desservies par le service.

Et ce, même si elles ne sont pas desservies par le service

Dans Lotbinière

L'ex-président de l'Union nationale passe au PQ

Par Claude Parent

L'ancien président de l'Union nationale, M. Normand Baldue, gérant bécois, lors de la convention régionale pour la désignation d'un candidat dans le comté de Lotbinière. Il s'agit de M. Robert Bergeron, agriculteur, domicilié à Laurier Ville.

L'ex - président de l'UN a justifié son geste en déclarant que le député Jean Johnson avait commis successivement deux fautes graves envers la population.

Il a d'abord été dénoncé par le député de Drummond, M. Maurice Duplessis, lors de la convention de l'Union nationale, alors qu'il était ministre de la Colonisation et des Mines.

Ensuite, il a été battu par le candidat libéral, M. Gilles Lévesque, lors de l'élection générale de 1970.

La convention régionale du Parti québécois s'est déroulée à l'Auberge Philtey de Laurier Station, mercredi soir.

La prochaine convention importante pour ce parti doit avoir lieu le 7 octobre prochain dans la circonscription électorale de Lotbinière à été dû par proclamation devant près de 300 personnes.

Candidat

Le candidat du Parti québécois pour le comté de Lévis.

Réunion d'étude de l'UNESCO

Par Claude Parent

Une réunion internationale d'experts en éducation d'une cinquantaine de pays se aura lieu la semaine prochaine à l'Institut coopératif Desjardins, de Lévis, du 30 septembre au 6 octobre.

Cette réunion veut marquer le 25e anniversaire du Bureau des Ecoles associées de l'Unesco sous le thème «Homme et l'unité du monde d'aujourd'hui».

Quatre experts canadiens doivent se joindre aux participants étrangers lundis qu'une trentaine d'observateurs canadiens y assisteront comme observateurs.

Invités

De plus, trois éminentes personnalités internationales ont été invitées à participer à cette réunion comme personnes ressources. Il s'agit du directeur de l'origine ministère de l'Education supérieure et des sciences, Séances de l'Iran, Son Excellence l'Ambassadeur Mahmoud Salehi, qui fut membre de la Commission Edgar Faure; le professeur Ahmed Bouchid, directeur de l'éducation à l'université de Californie, à Los Angeles, ainsi que le Dr David Weiss, chargé de recherches à l'Institut danois de Recherches en éducation de Copenhague.

Ecoles

Actuellement, il existe plus de 700 écoles associées de l'Unesco dans une cinquantaine de pays. Pour sa part le Canada possède 32 écoles associées dont des francophones.

Le vendredi 5 octobre sera consacré à une séance d'information sur le Canada, suivi d'une excursion dans la campagne québécoise.

Cette réunion internationale est organisée par la Commission canadienne de l'éducation et la Compréhension internationale de l'Unesco en collaboration avec la Commission canadienne de l'Unesco.

Où une exigence devient une obligation

A un citoyen qui était accusé d'avoir refusé de se soumettre à un test d'alcoolémie, le juge Sur-Taure a acquitté, hier, il est du devoir d'un automobiliste de se soumettre à cette exigence du policier, sans toutefois avoir les dispositions de l'article 235 du Code criminel.

Le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix de Québec, a rendu cette décision hier matin, dans le cas d'un automobiliste qui avait à répondre à deux accusations: premièrement, d'avoir conduit son véhicule alors au moment où ses facultés mentales étaient affaiblies par l'alcool ou une autre drogue, et, deuxièmement, d'avoir refusé de se prêter au test de l'ivressomètre.

Jugement

Sur le premier chef d'accusation, le juge Potvin a acquitté le prévenu, faute de la preuve, parce qu'il n'y avait pas preponderance de preuve.

à loisir

Parents!

Devenir comelot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. La livreur de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'intéressant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information

à propos
529-0411

UN SUPPLEMENT GRATUIT DE 32 PAGES
dimanche dans
à propos

Tunnel en construction

On construit sur la rue de la Couronne, un tunnel précisément sous la rue de la Couronne, un tunnel qui reliera le futur hôtel, le mail St-Roch et le stationnement de Place Jacques-Cartier. Por consséquent, pour une durée de deux mois et demi, la circulation à cet endroit se fera sur trois voies et quelquefois sur deux. De beaux bouchons en perspectives... Par ailleurs, le rue Dauphine entre la rue Kent et l'autoroute Dufferin sera réouverte à compter de lundi le 1er octobre; elle sera à sens unique de l'Est vers l'Ouest.

Le procès de Bernier prendrait fin aujourd'hui

La preuve de la Couronne a été entendue hier, au procès d'André Bernier, au mémorial de 23 ans, de la rue Duval, à Québec, accusé d'avoir participé au hold-up de $48,000 perpétré le 17 janvier 1971, à la Caisse Coop, sont les employés, à cette date, étaient située rue Paradis, dans le quartier Duberger, à Québec.

Preuve circonstancielle

Jusqu'ici, aucune preuve directe ne relie l'accusé au crime, il n'y a que des déclarations de Michel Sévigny, l'un des complices, qui avait identifié tous les acteurs, y compris Bernier, mais qui, lundi, a admis qu'il avait menti à la cour lorsqu'il avait fait ces déclarations assermentées et qu'il disait aujourd'hui la vérité.

Sévigny, qui purge une sentence de 10 ans de pénitencier, a déclaré avoir menti parce qu'il avait fait des témoignages contre Bernier, son ami, et contre Roland Laporte, un des présumés complices.

Tout au cours de son témoignage, Sévigny, qui a présentement devant dans un centre fédéral de formation, a répété à maintes reprises que tout ce qu'il disait aujourd'hui était la vérité et qu'il était prêt à jurer sur la Bible. Bernier, lui-même, a décidé par la suite de ne pas assermenter ses témoins, préférant affirmer solennellement à la cour qu'il n'avait pas participé au hold-up.

Le procès, qui devait durer deux semaines, a été ajourné à mardi matin, le juge Jean-Robert Boudard, qui présidait, ayant décidé qu'il ne pouvait siéger plus longtemps.

Pas de défense

Il est facile de prévoir que Me Jacques Boudard rendra son jugement jeudi matin, car la défense a déclaré qu'elle ne présenterait aucune preuve en faveur de son client.

Me Boudard, qui a présidé le procès de Bernier, en août dernier, a déclaré qu'il ne pouvait siéger plus longtemps parce qu'il prenait sa retraite le 30 septembre, et qu'il ne pouvait donc rendre son jugement avant cette date.

Me Boudard, qui a présidé le procès de Bernier, en août dernier, a déclaré qu'il ne pouvait siéger plus longtemps parce qu'il prenait sa retraite le 30 septembre, et qu'il ne pouvait donc rendre son jugement avant cette date.

Direction en droit

Me Bernier, en outre, a déclaré qu'il ne pouvait pas présenter de défense, faute de connaissances en droit, accusé d'avoir participé au hold-up.

Il y a bien des éléments de preuve circonstancielle qui ont été apportés par Sévigny, mais aucun de ces faits qu'il appuyerait directement.

Me Boudard, qui a présidé le procès de Bernier, en août dernier, a déclaré qu'il ne pouvait pas présenter de défense, faute de connaissances en droit, accusé d'avoir participé au hold-up.

Il y a bien des éléments de preuve circonstancielle qui ont été apportés par Sévigny, mais aucun de ces faits qu'il appuyerait directement.

En prison jusqu'au printemps

Un individu de Charlesbourg a été condamné à deux ans de prison, pour des offenses diverses, dont celles d'attentat à la pudeur, grossière indécence, sodomie, de proxénète, etc.

Blamé donné que Gaston Lemieux a été jugé par deux d'emprisonnement pour d'autres crimes, les sentences s'il lui, deux ou trois mois qui s'ajoutent à celle imposée hier par Jean Sur-Taure de la Cour des sessions de la paix de Québec. Il a été reconnu coupable de six accusations et l'accusé condamné à une peine totale.

Il en fait l'addition, on les trouve devra passer l'hiver en prison, à moins qu'il ne se trouve quelqu'un pour payer l'amende.

Un que son avocat n'a pas l'intention d'en appeler des sentences prononcées contre son client, il est maintenant à peu près certain que le 1er octobre prochain nous aurons du Québec avant le début de l'été prochain

Président du Soleil

Guy Gilbert ne croit pas à la formule coopérative

Le président du journal Le Soeil, M. Guy Gilbert, a affirmé qu'il ne croit pas à la formule coopérative, lorsque l'entreprise en vue d'acquérir l'entreprise qu'il dirige. Selon lui, il est clair qu'une coopération n'est pas bien adaptée à la dynamique d'une industrie québecois, tel qu'un le connaît actuellement.

M. Gilbert a émis cette opinion à Chicoutimi, lorsque l'équisition du journaliste de son entreprise accordée à M. Jean-Claude Parent, a "Dans l'après-midi, M. Gilbert a été rencontré par les représentants de la Coopérative Coopérative

A propos est publié et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 5, Place Jean-Talon, Quinze 5.
Membre de l'AIIC

Editeur : Julien Goyer
Directeur de l'information : Pierre Laferrière

Téléphone : 522-4771

à propos

Questions aux chefs

Au moment où s'amorce une nouvelle campagne électorale, on est en droit d'exiger des partis politiques et des candidats engagés dans la lutte de discuter de questions fondamentales intéressant chacun des citoyens plutôt que de se limiter à des généralités ou à des traites ou à faire leur campagne sur le dos des personnalités.

M. Bourassa a promis d'insister sur "la qualité de la vie", thème qui sera développé dans le programme du parti, la semaine prochaine. Cette formule, à notre sens, est assez beaucoup trop vaste et englobe trop de questions, comme le thème "Pour une société juste" de M. Trudeau en 1968, il y a en effet la qualité de la vie physique des individus, la qualité de la vie sociale, de la vie familiale, de la vie économique et industrielle, de la vie agricole, etc.

Mentionnons quelques thèmes sur lesquels nous aimerions entendre parler nos hommes politiques. L'écologie vient au premier rang, à cause de ses répercussions sur la vie de chaque citoyen. On prouve actuellement que l'économe québécoise s'est améliorée, qu'elle évolue plus vite que celle d'autres provinces. Mais le chômage est encore élevé. De plus, les spécialistes prédisent une récession pour 1974. Quelles mesures entendent prendre les partis pour remédier à ces maux et pour prévenir de nouvelles difficultés ?

Les mêmes questions s'appliquent pour sous solutionner la crise de l'énergie qui risquent influencer sérieusement l'avenir du Québec. Le coût de l'essence doit être maintenu au plus bas niveau possible au Québec. Le cas de pénurie pourra-t-on compter sur le bas prix de l'électricité pour chauffer les maisons, pour faire la cuisson ?

On investira de six à dix milliards dans le projet de développement hydro-électrique de la baie James. Les avantages qui en retirera de cette entreprise gigantesque millions pour enrichir les investissements ? Des experts de Québec comme d'Ottawa en doutent sérieusement, bien que l'on ait déjà dépensé plusieurs millions pour aménager les chemins d'accès et des projets d'entreprissage dans le secteur. M. Bourassa promet de publier un document dans quelques jours sur cette importante question. Les autres partis devront également se prononcer à ce sujet.

On a apporté de grandes améliorations dans le domaine du bien-être social depuis quelques années, mais tout n'a pas encore été fait. Les milliers de personnes sont logées dans des habitations insalubres, des centaines de familles manquent des nécessités essentielles à la vie, des personnes malades ne peuvent se faire traiter dans nos hôpitaux surchargés. Des personnes âgées attendent leur tour pour entrer dans des foyers.

La famille doit être protégée de la désintégration qui la menace. Les partis doivent prendre le ferme engagement d'adopter une politique familiale claironnement définie qui mettrait un frein à la démalalité, qui aiderait la mère de famille à s'occuper de son foyer plutôt que de la jeter sur le marché du travail, qui aiderait les mères obligées ou désireuses de travailler en multipliant les garderies et les garderies.

Quelles politiques a-t-on l'intention d'appliquer pour ramener un peu d'ordre dans le monde de l'éducation, afin que nos institutions préparent vraiment une qualité de citoyens supérieure.

Le monde du travail attend beaucoup de ces élections, et à juste titre. Il faudra bientôt introduire des mécanismes nouveaux dans le processus collectif, il faut trouver de l'emploi pour les chômeurs, il faut les recycler pour leur donner une vie plus satisfaisante et tendent faire les partis dans ce domaine ?

Nous aimerions encore connaître les solutions qu'on entend apporter aux problèmes linguistiques et culturels afin que, cessant de se battre et de se diviser sur ces questions, on se mette plus sérieusement au travail pour progresser.

Ce sont là quelques-uns des points dont nous aimerions entendre parler sérieusement au cours de la campagne électorale.

Nous saurons ensuite pour qui et pourquoi nous voterons.

Roger BRUNEAU

Le goût de l'insignifiance...

LE FRANÇAIS LANGUE DU BLA-BLA
BLA-BLA
BLA-BLA

Le Canada prié de ne pas reconnaître la junte militaire qui a renversé le gouvernement Allende

Le Comité canadien pour la solidarité avec le Chili démocratique prie instamment le gouvernement du Canada de ne pas reconnaître la junte militaire qui a renversé le gouvernement Allende au Chili. Des membres du comité ont contfié ce qui suit jeudi avec des représentants du ministère des Affaires extérieures ainsi qu'avec des députés.

Il leur ont dit qu'on [illegible] en plus de refuser d'établir des relations diplomatiques avec le nouveau régime chilien, devrait accorder l'asile à quiconque au Chili cherche à se sous-traire à la [illegible] du gouvernement militaire dans ce pays.

Et à leur tens, Ottawa devrait également faire pression sur les Nations-Unies pour que celles-ci s'assurent que soient respectés les droits de toutes les personnes qui sont au Chili notamment ceux des prisonniers politiques et des exilés.

Cinq membres du comité ont été reçus par Pierre Charpentier, directeur du bureau de l'Amérique latine au ministère des Affaires extérieures et par Pierre de Bané, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures.

On apprend, d'autre part, que le gouvernement canadien devra au bien reconnaître la junte militaire au Chili d'ici trois ou quatre semaines ou bien, à l'expiration de ce délai, demander au premier ambassadeur du Canada au Chili de revenir à Ottawa, le gouvernement canadien ne pourra y voir à l'étranger une approbation tacite de la dictature militaire au Chili, et cela bien que M. Sharp ait déclaré à plusieurs reprises que la reconnaissance diplomatique n'implique pas l'approbation d'une forme de gouvernement, quelle qu'elle soit.

M. Sharp a dit aussi que le gouvernement ne reconnaîtra pas la junte tant qu'il n'aura pas l'assurance qu'elle exerce vraiment l'autorité dans tout le Chili.

Si on dit qu'il y peut-être un dilemme dans toute cette affaire, c'est bien le cas.

Ainsi d'une part, la non reconnaissance est-elle prolongée et si par voie de conséquence les membres du Canada au Chili reviennent tout le Chili.

D'autre part, la reconnaissance est-elle accordée et la délégation qu'il reçoit vait qu'il est loin d'être certain que la junte soit le gouvernement de facto

Affecte sur un camion aménagé pour le remplissage des trous, cet employé de la ville d'Ottawa n'a pu continuer son travail au moment de nous prendre un nouveau départ. La mine de l'opérateur donne une idée de l'état des rues dans cette ville.
(Télophoto PC)

Attitude tolérante des Canadiens

VANCOUVER (P. C.) — Les Canadiens ont une attitude tolérante à l'égard de leur système d'éducation et ils ne manifestent contre lui aucune amertume ni aucun mécontentement, a déclaré hier M. H. M. Mason, président de l'Association canadienne des éducateurs — ACE — au cours de l'assemblée annuelle de cet organisme.

M. Mason, qui est sous-ministre et directeur-général de l'enseignement en Nouvelle-Ecosse, a révélé qu'au terme d'une étude faite par l'Association auprès de 1,540 parents, étudiants et enseignants. La conclusion la plus importante à en tirer, a dit le Dr Mason, est que les Canadiens croient que les étudiants canadiennes devroient être portie intégrante des programmes de toutes les écoles du Canada.

Le président de l'ACE a donné lecture d'extraits d'un rapport présenté sur cette étude par le Dr Joseph Lauwreys, directeur de l'Atlantic Institute of Education, à Halifax.

Protéger l'individu

Selon le Dr Lauwreys, "le principale préoccupation concernant les objectifs et la politique de l'éducation au Canada, vise à protéger l'individu contre les influences trop puissantes de l'Etat et de la société".

Près de la moitié des personnes interrogées se sont dites prêtes à accepter l'abolition de l'enseignement obligatoire ouet le développement humain soit le but au moins à l'âge de son application.

Au sujet de l'éducation sexuelle dans les écoles, 829 ont estimé qu'elle devrait tendre à développer la compréhension des aspects émotionnels et physiques du sexe; 506 pensent qu'elle devrait porter surtout sur le comportement moral et social; 161 préfèrent donner "une information limitée" sur la croissance et sur cet enseignement.

Le Dr Lauwreys rappelle qu'il y a 25 ans à peine, l'opinion générale était hostile à toute idée d'éducation sexuelle dans les écoles.

Le congrès pourrait des travaux aujourd'hui.

Collaboration NPD-Conservateurs

HALIFAX (PC) — Le chef progressiste-conservateur de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, a déclaré jeudi que son parti est exposé à collaborer avec le gouvernement et avec les néo-démocrates pour mettre un point des coutrôles contre les hausses de prix.

Il a prié le premier ministre Gerald Reagan de cesser de jouer à la politique et de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour lui prouver le besoin de mesures destinées à contrer l'inflation, qui comprendraient des contrôles des prix et des revenus sur une base provisoire.

Dans sa déclaration, il affirme que "le temps de la collaboration entre libéraux, conservateurs et néo-démocrates est arrivé".

Et comme première mesure, suggère-t-il, la législature devrait être convoquée pour discuter de ce problème et d'autres questions en même temps.

M. Buchanan estime que le gouvernement provincial n'a adopté aucune mesure positive pour débourrer la spirale inflationniste. Le premier ministre Reagan, dit-il, a plutôt déclaré qu'il ne pouvait rien faire.

LISEZ
à loisir
UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES GRATUIT
le dimanche dans "à propos"
Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

A 39 ans : une expérience parlementaire de onze ans

Il n'a que 30 ans ce pour-suit, il a déjà une expérience parlementaire de 11 ans.

Il a connu deux législatures ontariennes au cours desquelles il a représenté la circonscription fédérale de Nipissing.

C'est homme, originaire de Shawinigan, devenu député provincial, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien.

Elu aux Communes en 1963 à sa première tentative, il devient secrétaire parlementaire du ministre des Finances, M. Walter Gordon, dès 1965. Il devient ministre d'Etat, avant d'être nommé ministre du Revenu national.

Depuis 1968, M. Chrétien a été ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Pourquoi les Finances et le Revenu? M. Chrétien est prêt et prêche que souvent ce sont les bonnes qui réussissent les vies.

Ainsi, dans son cas, il a affirmé que c'est à la suite d'un questionnaire que M. Pearson avait distribué aux honorables députés pour demander leurs préférences, leurs désirs, que son nom commença à "grimper".

"J'avais besoin, je n'ai pas d'intérêts à la Finance" a-t-il noté, "ce qui a bien servi plus à M. Pearson".

Quand à la façon dont il a été choisi pour occuper les fonctions de ministre des Affaires indiennes, M. Chrétien a révélé que M. Trudeau avait approché parce qu'il était d'origine ouvrière et qu'il était bilingue.

"Nous étions neuf en-fants vivants" a-t-il dit, "et j'étais le huitième".

M. Chrétien avoue qu'il est consterné d'apprendre combien les Indiens et au Développement du nord au moment où il a pris en charge ce ministère.

Les Indiens, et spécialement les Indiens du Québec, ont été victimes d'une injustice flagrante. Ils n'ont pas même droit à un avocat pour défendre leurs droits. Les Indiens ont été traités comme des citoyens de seconde classe.

Depuis ce temps, il a si bien matérial la longue de désagrément qu'il lui arrive parfois, littéralement, de répondre aux questions un député des Communes.

M. Chrétien donnera aujourd'hui, au ministère québécois, à M. Jean Marchand de Québec, à titre de ministre du Cabinet provenance de l'extérieur de la ville de Montréal.

Se retirera-t-il de la politique active ? Il hausse les épaules et précise : "C'est une décision que l'on prend toujours quand les élections arrivent".

M. Chrétien admet qu'il n'a pas de projets pour les années à venir. Il n'a pas même pris de décision définitive en ce qui concerne le poste qu'il occupera après les élections.

"Le sort dépend du temps et des circonstances qui entourent l'élection" conclue-t-il en riant.

Lewis en tournée

Le leader national du NPD, M. David Lewis, entreprendra une tournée de sept jours en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, qui débutera ce soir à Halifax.

M. Jeremy Akerman, leader provincial du NPD en Nouvelle-Ecosse, a déclaré jeudi que son parti espérait présenter des candidats dans 40 circonscriptions provinciales.

Dimanche, M. Lewis sera à Moncton, où il assistera à un dîner privé réunissant les adhérents locaux du parti. Le soir, il prononcera un discours devant les élèves de l'université de Mount Allison, à Sackville, N.-B.

Lundi et mardi, il fera une tournée sur la Côte nord du Nouveau - Brunswick où il tentera de rencontrer les étudiants participants à des tribunes radiophoniques et s'entretiendra avec les dirigeants municipaux et syndicaux à Newcastle, Chatham et Campbellton.

Des "pools" d'ouvriers en '74

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral se propose de prendre des mesures l'on prochain en vue de constituer des pools d'ouvriers agricoles de façon à pallier aux pénuries de main-d'oeuvre.

Le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Robert Andras, a déclaré jeudi, au cours de la conférence fédérale - provinciale des ministres de l'Agriculture, qu'il a l'intention, dès l'an prochain, de proposer visant à fournir aux agriculteurs la main d'oeuvre temporaire dont ceux-ci auront besoin durant les périodes de pointe, surtout durant les derniers mois de l'année.

Le gouvernement, dit M. Andras, serait à cette fin prêt à déléguer les pouvoirs et à fournir l'argent nécessaires à la constitution de tels pools.

Aux termes du plan, trois ou quatre fermiers à leur tour l'on concentrerait

FONCTIONNEMENT

Les fermiers qui participeraient à même ces pools verraient les salaires de la main-d'oeuvre, défrayés par cette dernière, mais ils auraient à payer les primes d'assurance - chômage ainsi que les indemnités.

Selon M. Andras, le fonctionnement de ces pools serait fondé sur un système de rotation, un peu comme celui qui existe déjà dans les régions agricoles pour l'utilisation des machines agricoles.

Les travailleurs qui participeraient à même ces pools verraient les salaires de la main-d'oeuvre, défrayés par cette dernière, mais ils auraient à payer les primes d'assurance - chômage ainsi que les indemnités.

Selon M. Andras, le fonctionnement de ces pools serait fondé sur un système de rotation, un peu comme celui qui existe déjà dans les régions agricoles pour l'utilisation des machines agricoles.

retraité, ou bien des universitaires désirant travailler durant les vacances d'été.

Le ministre a déclaré jeudi qu'il avait approché plusieurs gouvernements provinciaux au sujet de l'établissement de ces pools, et qu'il avait reçu un accueil favorable.

Il a ajouté que le gouvernement fédéral avait déjà commencé à étudier les problèmes qui pourraient surgir dans la réalisation de ce projet.

Le ministre a déclaré que les pools dans les diverses régions, pools qui pourraient fonctionner neuf mois par année, dépendant des conditions prévalant dans la région.

Le gouvernement fédéral a déjà commencé à étudier les problèmes qui pourraient surgir dans la réalisation de ce projet.

Le ministre a déclaré que les pools dans les diverses régions, pools qui pourraient fonctionner neuf mois par année, dépendant des conditions prévalant dans la région.

SAMEDI ET DIMANCHE
EPARGNEZ PLUS DE $2.00 SUR UN FESTIN FAMILIAL DE POULET FRIT A LA KENTUCKY

ACHETEZ UN SEAU OU UN BARIL

OBTENEZ LES METS D'ACCOMPAGNEMENT GRATIS.

Une belle familiale de frites gratis.

Le seau familial 14 morceaux. Suffisamment pour cinq personnes. Le Baril, 20 morceaux. Suffisamment pour sept.

Gratis. 16 oz ll. de salade à votre choix.

Tout le monde aime le Poulet Frit à la Kentucky du Colonel Sanders. C'est toujours une bonne affaire...et cette fin de semaine, vous obtiendrez encore plus pour votre argent.

Sans débourser un cent de plus, vous obtiendrez des frites et une salade à votre choix avec chaque seau ou baril que vous achèterez. Toute une aubaine!

Poulet Frit à la Kentucky
Colonel Sanders et ses alles le font bon à te lécher les doigts.
La Villa du Poulet.
(Les petits Colonels Inc.)

SOUSCRIVEZ GÉNÉREUSEMENT À LA LUTTE CONTRE LE CANCER
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Les étudiants anglophones boycottent leurs cours

MONTREAL — (PC) Quelque 4,000 élèves de huit écoles secondaires protestantes de la région de Montréal ont boycotté les cours, jeudi, pour appuyer leurs instituteurs qui ont été victimes de réductions de salaires.

Ces réductions, qui vont dans certains cas jusqu'à $2,500, ont été décrétées par le gouvernement provincial dans le cadre d'un programme de "reclassification".

Mardi soir, les élèves avaient annoncé qu'ils lanceraient de l'appui de 11 des 21 écoles secondaires protestantes de la région de Montréal en qu'ils étaient pour boycotter les cours d'une façon relative, à la manière des grèves tournantes des employés du rail.

M. Ian Trasler, président de l'Association des administrateurs d'écoles de Montréal, a déclaré le boycottage, mais il a ajouté qu'il "comprenait les raisons des élèves".

Les étudiants du "High School" de la Métrapole quittent leur école pour entreprendre une marche vers les bureaux du ministère de l'Education.

UNE JOURNEE DANS L'ANNEE

aidez la Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui, elle, se préoccupe des démunis 365 jours dans l'année, en lui faisant parvenir vos dons à

777, DES GLACIS, QUEBEC 4.

FILMS A L'ECRAN

Une publication qui renseigne sur tous les

FILMS NOUVEAUX

Présentée en fiches cartonnées (3" x 5"). Les fiches sont reliées entre elles pour atténuer. Elles sont détachables, ce qui permet de constituer un fichier.

Comportant sur chacun des films la générique, la distribution, le scénario, une appréciation sur la valeur artistique aussi que sur la valeur commerciale, une indication (lorsqu'il y a lieu) sur la convenance pour les enfants ou les adolescents, l'environ 32 lignes de textes.

Editée par l'Office des Communications sociales.

- **Films à l'écran paraît chaque semaine**
- **Chaque numéro comporte l'analyse de neuf films**
- **L'abonnement coûte $10 par année.**

FORMULE D'ABONNEMENT

Veuillez m'abonner pour un an à Films à l'Ecran

☐ Ci-joint un chèque ou mandat-poste de $10
☐ Je paierai sur réception de la facture

Nom : .....

Adresse : .....

FILMS A L'ECRAN
4635, rue de Lorimier, Montréal 178, Qué.

La cablodistribution

Un règlement adouci qui ne règle pas encore le problème

Le règlement adouci sur la cablodistribution dans une dizaine de municipalités entrera en vigueur le 1er novembre prochain, mais se mettra toutefois pas fin à la guerre qui oppose les commissaires locales aux compagnies de câblodiffusion.

Ainsi, dans la nouvelle version du règlement, présentée jeudi à Montréal, par le sous-ministre des communications, M. Florian Rempel, le raccordement au réseau d'Allez retenu en Belgique, l'artiste 32, fortement contesté par les propriétaires de câbles, est modifié, afin de tranquiliser la question.

Le nouvel article stipule que la Régie "peut approuver ou fixer les conditions d'emploi des fils ou câbles d'une entreprise autre que celle visée à la juridiction par une entreprise publique de cablodistribution, s'il y a accord entre les deux entreprises".

En cas de désaccord, la compagnie propriétaire double de son câble pourra s'adresser à la Régie qu'il est d'intérêt public et économique, dans l'entreprise de cablodistribution, que ses installations soient enlevées.

La guerre de cablodistribution utilise ses installations.

La guerre devenue dans le cadre des compagnies de téléphones, principales propriétaires des installations existantes, qui détirent environ 70 pourcent des poteaux sur lesquels sont accrochés les câbles.

Les deux parties ont jusqu'au 31 décembre, lorsqu'elle entrera en vigueur le nouveau règlement, pour s'entendre sur les loyers à payer aux propriétaires.

Modifications

Au chapitre des adaptations, on lève notamment l'obligation pour les entreprises de câblodistribution de fournir deux émissions locales, une éducative et une communautaire.

Le directeur général de la Régie, M. Pierre Jeans, a fait savoir que les pourparlers avaient continué leurs recherches mercredi dans toutes les salles de l'Archevêché, rue Chénier, dans l'espoir de retrouver le corps du médecin de 44 ans, qui était mystérieusement connu sous le Nom Côte-Nord.

Des débris de l'hélicoptère, dans que les corps du Montréalais âgé de 37 ans, et de Mme Bénévolent, Diane Desjardins, 21 ans, ont été trouvés quelques jours après l'accident.

On recherche toujours le corps du Dr Marcoux

Blanc-Sablon (PC) — Les recherches de la Basse Côte-Nord n'ont pas encore perdu tout espoir de retrouver les corps du Dr Camille Marcoux, de Blanc-Sablon, et du pilote d'hélicoptère, Steve Powers, disparus depuis le 13 septembre dernier, alors que leur appareil s'est abîmé dans le détroit de Belle-Isle.

Par contre, les plongeurs qui avaient été dépêches sur les lieux ont cessé les recherches, samedi dernier.

Deux spécialistes et les hommes-grenouilles des Forces canadiennes ont également regagné leurs bases.

Le directeur général de l'hôpital Notre-Dame, Blanc-Sablon, M. Eric Jones, a fait savoir que les pêcheurs avaient continué leurs recherches mercredi dans toutes les baies de l'Archipel Nue-Chiens, dans l'espoir de retrouver le corps du médecin de 44 ans, qui était mystérieusement connu sur la Basse Côte-Nord.

Des débris de l'hélicoptère, dans que les corps du Montréalais âgé de 37 ans, et de Mme Bénévolent, Diane Desjardins, 21 ans, ont été trouvés quelques jours après l'accident.

- ARTICLES de Bureau
- CENTRE D'IMACERIES
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèques
- ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
Il manquait pour vous servir
299, de la Couronne
Tél.: 529-5159
Centre d'Achats Canadien
Centre d'Achat Canadien

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

la loisir

TARIFS DES ABONNEMENTS

Vente au numéro · $0.15 par jour — $0.25 le dimanche

Abonnement à l'année $45

Faire parvenir votre remise à

à propos

C.P. 1727 — GIK 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom :

Adresse :

Montant inclus :

La p'tite cahière

Le premier d'une série de minis-romans gaspésiens, paraîtra prochainement en hiéroglyphe original de ces textes, l'auteur, Gilbert Langlois, a pensé à ses propres enfants, à ses petits-enfants et à ses arrière-petits-enfants.

Le premier hôtel sous-marin au monde sera construit dans la mer Méditerranée, au large de la Costa Del Sol, près d'Almeria, en Espagne. Cet hôtel pourra accueillir 12 plongeurs à 20 mètres de profondeur et comprendra des chambres individuelles, une salle d'habitation et un local pour shiller et communiquer l'environnement en plongée sous-marine. La construction en béton armé doit commencer prochainement et devrait être terminé au plus tard en 1975.

La direction du club de matinées "Paradis Terrestre" de Cherbourg vous invite à un lunch-party d'automne samedi et dimanche. Le grand feu sera allumé à minuit sera de la partie, un monsieur de ces deux noms. Voici le menu qui sera proposé à vos palais délicats: Les Délices de l'Eden, les hors-d'oeuvre mis, les cuisses de Grenouille à l'Adam et Eve* et les croustades à la sauce "Chertsey", accompagnées de savoureux vins "petite Bourgogne". Toute une fin de semaine en perspective!

Hier, 27 septembre, a été celui de l'Union nationale. M. Gabriel Loubier, député aux 41e anniversaire de naissance. M. Loubier est donc né sous le signe de la Balance.

Le farniditable trouvaille aujourd'hui Barbara et ses ensemble formé par les frais de la musique au Pi Chico Bar de l'Auberge Laprairie, à compter de la deuxième semaine d'octobre.

Encore une fois cet été l'année, le petit-neveu de Bombardier, Claude Rochon, a su s'entourer de gens compétents. Les différents centres de Bleu-Blanc-Sports lors des défilés de mode offerts gracieusement par cette compagnie durant le Salon des métiers prestigieux ont pour un Pavillon de la Jeunesse.

C'est sous le thème "Grande forestière" qui se tiendra le concours annuel de l'Association des forestiers Gaspésie-Portneuf, demain à la station forestière de Duchesnay. Le tout débute à 14 h. et tous les intéressés sont invités.

Les pièces de théâtre, les radio-romans et les textes littéraires qui ont embaumé une génération de Québécois ne seront pas détruits. Le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, vient de confier la garde de ces documents à la Bibliothèque nationale. Cette décision survient au moment où la population était émue de la destruction de certaines oeuvres comme celle de Henry Lemelin "La famille Plamffe".

Plusieurs dignitaires ont assisté, à la dégustation annuelle de vins français du Comité féminin de l'université Laval, qui s'est tenue au Salon Rouge de la Cité Parlementaire. On a remarqué la présence de M. Jean-Marie Cloutier, président des Anciens de Laval, Madame Carlos Darwin, M. Lavoie, recteur de l'université Laval, Mme Raymond Garneau, M. Raymond Garneau, — ministre des Finances et Mme Robert Lochance, présidente du Comité féminin.

Agriculture

Le ministre Toupin se dit satisfait

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, s'est déclaré satisfait des propositions fédérales mises de l'avant jeudi au cours d'une conférence fédéro-provinciale, sous son autorité, en vue d'une nouvelle rencontre au niveau de participation et de consultation adoptée par le mouvement fédéral en matière d'agriculture.

Cinq propositions ont été présentées par le gouvernement fédéral. Elles concernent des investissements à la loi sur la stabilisation agricole, un système d'avances monétaires pour les produits entreposés, un fonds de compensation conjointement financé par les gouvernements provinciaux, fédéral et les agriculteurs et ainsi à la stabilisation des revenus; une assurance-vie du bétail et, enfin, une aide accrue du fédéral aux programmes de mise en marché d'avenir agricole.

Les propositions actuelles ont été soumises et les ministres provinciaux de l'Agriculture ont accepté la formation de comités d'études provinciaux composés de fonctionnaires des deux niveaux de gouvernement qui étudieront ces propositions et présenteront des recommandations à la Fédération du Québec pour la planification familiale afin de faciliter la prise de positions québécoises avant le travail définitif de la conférence fédérale-provinciale prévue pour le mois de novembre prochain.

on dit...

Le tout nouveau "Mirage 11" de Bombardier, presque une voiture. On peut le voir au "Salon des neiges" qui se tient présentement au Pavillon de la Jeunesse.

L'unique Alan Stivell, un des meilleurs ambassadeurs celtiques, actuellement est instrumenté sur la harpe celtique, sera en vedette au Grand Théâtre dimanche le 14 octobre.

Le ministre des Affaires sociales du Québec a accordé une subvention de $3,000 à la Fédération du Québec pour la planification familiale afin de permettre la poursuivre son travail d'éducation et de formation en matière de planning familial.

Le Concorde 02 a repris Paris mercredi dernier, battant ainsi tous les records de vitesse commerciale de l'Atlantique. L'appareil a couvert les 5,800 milles de Washington à Paris en 3 heures et 33 minutes, volant à une vitesse moyenne pendant 2 heures et 44 minutes. Deux heures et 10 minutes après le vol, le Concorde que les 100 passagers ont mettent généralement 7 heures et 45 minutes pour traverser ces deux capitales.

C'est à compter du mercredi 3 octobre à 21 h. que la station radiophonique CKAC 580 commentera les matches de trois équipes télévisés par les Canadiens de Montréal.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec annonce que des essais de sécurité dans le maniement des armes à feu se tiendront au centre sportif des Laurentides de St-Jean-Chrysostome, les 2 et 3 octobre à 10h.

Raymond Poitras de la firme PGP Pudreuf enregistre à été nommé vice-président de la vigilance du Carnaval de Québec, qui verra à ce que les fabricants de matières nouvelles les sujets de carnaval soient bien observées lors des concours imposés. Un comité spécial a beaucoup à faire.

M. Maurice Paré vient d'annoncer officiellement sa candidature au poste de conseiller municipal dans le quartier Ste-Foy. On sait que des élections municipales auront lieu le 4 novembre.

Réputé pour être un des grands interprètes de la télé française, Guy Godouneu, la basse Jacques Boudreau et bien d'autres quelques extraits de ses grands succès sera sorgsky, lors du prochain concert de l'OSQ, le 2 octobre au Grand Théâtre.

Le Théâtre du Trident présentera aux films pour enfants des mois douze somedis consécutifs, du 29 septembre au 15 décembre inclusivement. Les représentations auront lieu au Palais Montcalm à 13 h. 30 et à 15 h. 30 et le dimanche seront "La clé des", un film musical polonais et "Le Dernier Symphonique de Québec". Le premier concert, le 30 septembre, sera dirigé par son directeur en titulaire, Jean-Marie Beaudet.

La majorité des entrées de vedettes du Québec, avant 180 sur 207, répondent entièrement aux normes sanitaires recommandées par le ministère des Affaires sociales. C'est ce que vient de révéler un rapport émanant de ce ministère.

Le service de Sécurité Aquatique de la Croix-Rouge, récemment avec la Société Radio-Canada, présentera quelques extraits de ses activités de sauvetage, lors du prochain concert de l'OSQ, le 2 octobre au Grand Théâtre.

Le Théâtre du Trident présentera aux films pour enfants des mois douze somedis consécutifs, du 29 septembre au 15 décembre inclusivement. Les représentations auront lieu au Palais Montcalm à 13 h. 30 et à 15 h. 30 et le dimanche seront "La clé des", un film musical polonais et "Le Dernier Symphonique de Québec". Le premier concert, le 30 septembre, sera dirigé par son directeur en titulaire, Jean-Marie Beaudet.

La majorité des entrées de vedettes du Québec, avant 180 sur 207, répondent entièrement aux normes sanitaires recommandées par le ministère des Affaires sociales. C'est ce que vient de révéler un rapport émanant de ce ministère.

La secrétaire Pat Groff, âgée de 22 ans, semble aider à retenir ces pneus géants totalisant un poids de 5,613 livres. Heureusement qu'un chariot-élévateur à fourches vient à son aide. Pat voulait ainsi souhaiter la bienvenue à une charge de pneus qui entroit dans l'entrepôt affilié au siège social canadien de The General Tire à Barrie, Ontario.

Le premier "Tandistone Jason Réaumer" est accordé dernièrement une subvention de pour de $3,000 à l'institut de Cardiologie de Québec, de l'hôpital Laval. C'est la deuxième année consécutive que cette association contribue financièrement à l'essor de la recherche dans le domaine cardiaque.

C'est maintenant possible

Une industrie vinicole au Québec

MONTREAL, (P.C.) — Les ravages causés par le froid aux vignes du Maryland, du Colorado et de l'Ontario ne seront pas à craindre au Québec, s'est prononcé M. Michel Jodoin, président du Conseil des vignerons du Québec, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal.

Il y a trois ans, M. Jodoin mettait sur pied le Conseil des vignerons du Québec, dans le but de faire connaître aux Québécois les produits de la vigne et de promouvoir la culture de la vigne au Québec.

Pour ce faire, il a entrepris des expériences avec différentes variétés de vignes qui donnent du vin. Le vin vient de la vigne, mais tous les raisins ne conviennent pas à la fabrication du vin. Le vin rouge, par exemple, exige des raisins très mûrs, tandis que le vin blanc peut être fait avec des raisins moins mûrs.

Pour ce qui est de la température, M. Jodoin a déclaré que le Québec est situé à la même latitude que la France et que la température y est semblable.

Il a ajouté que le sol québécois est également favorable à la culture de la vigne.

Les possibilités

M. Jodoin a déclaré que les possibilités de développement de l'industrie vinicole au Québec sont très grandes.

Mais M. Jodoin a également souligné que le Québec ne produit que 2 p. cent du vin consommé au Canada et que la province importe annuellement pour $30,000,000 de vins de l'étranger.

Il a précisé que le rapport entre le vin rouge et le vin blanc importé est de 50 p. cent pour chacun.

Il a également souligné que la consommation du vin au Québec a augmenté de 22 pour cent depuis 1970

mot caché

No 832 — 5 lettres cachées
— Un véhicule
Solution du No 831 : VITESSE

affût	boghei	char	fleuve	lisse	ridelle	tofu
ail	bras	charge	fond	louve	rue	tondeuse
aller	break	chariot	foregon	lueur	rouage	trèfle
avion	brise	cache	frein		roulette	
automobile	brouette	coupé		mine	route	vélo
			G	moissonneuse		velléité
bac	cab	glace			S	véhicule
bâche	cache	diable	guimbarde	omnibus	scène	victoria
banc	caisse	diligence			serre	vis
banne	calèche		H	P		voie
barque	camion	écrou			T	voiture
bat	canot	élégance	haquet	panier		voiturier
berline	carriole		haras	passe	tanneur	volet
bijou	carrosse	F		patache	tendeur	voyage
binard	chaise	fardier	herse	phéton	tige	
					timon	W
			I	R		wagon

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

1	E	S	I	L	A	V	E	L	S	A	I	O	R	A	N	E	I	R	C	E
2	E	L	L	E	D	I	E	R	N	E	R	T	T	Y	O	N	N	R	A	A	R	A	E	C
3	T	O	S	E	E	N	C	A	E	O	R	S	N	O	O	U	L	A	C	E	K	E	V	A
4	D	U	E	U	O	T	F	E	U	N	U	F	X	A	Q	U	E	T	O	L
5	I	A	F	U	O	O	G	S	T	O	T	E	R	O	T	S	I	A	R	I	C	G
6	L	C	P	Y	N	R	L	E	E	C	C	U	A	N	E	S	I	N	E	T	V
7	I	E	C	G	A	I	S	E	R	U	A	R	O	N	H	I	E	U	S
8	G	U	A	N	T	A	P	E	G	U	L	I	N	E	E	N	A	S	E	N	S
9	E	A	C	V	E	P	U	T	I	O	T	R	N	N	E	T	T	I	T	A
10	M	C	M	E	E	O	H	T	U	F	A	I	O	S	I	E	R	A	R	L
11	C	O	E	N	T	E	U	A	O	C	A	U	O	E	A	O	L	U	R	E
12	E	H	N	C	R	O	I	S	E	E	A	N	V	I	L	L	N	I	L	
13	Y	O	H	C	S	N	E	F	O	T	O	C	A	R	E	N	E	E		
14	C	O	A	U	A	N	O	I	T	S	O	S	A	I	T	O	C	S	E	B
15	H	I	L	L	C	U	A	E	N	S	T	N	I	I	E	O	U	I	R	E
16	F	K	A	E	R	S	E	N	H	A	A	S	E	E	L	T	E	R	S	E	S
17	B	R	L	G	E	E	S	C	A	T	A	F	R	B	R	E	O	T	S	U	A
18	U	A	S	R	E	S	M	O	T	D	E	C	A	S	T	L	P	S	O	R
19	C	A	R	L	H	O	I	N	A	C	I	N	H	T	O	I	R	A	R	C
20	U	R	Z	D	N	E	T	E	S	G	I	S	A	C	A	S	H	V	P	C	H

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.", Reproduction interdite par l'auteur.

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès qu vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

— Ce mot caché sera révélé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les deux directions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Le producteur Frank Capra au 5e Festival canadien du film étudiant

MONTREAL (PC) — Les graphiques : Lady for a day, grands films sont encore à Hollywood qui a collectionné les Oscars, Capra, affirme Frank Capra, le grand producteur d'Hollywood qui a collectionné les Oscars.

Agé de 76 ans, Capra séjourne présentement à Montréal où pour présider le jury de la cinquième session du festival international du film étudiant, qui a commencé mercredi dernier.

Au cours d'une entrevue, M. Capra a déclaré : "Le Shakespeare de l'écran n'est pas encore venu. Le cinéma n'est pas encore adulte, il a encore 50 ans à vivre. Mais la vérité, c'est que les jeunes ne croient pas en l'intuition, les gens ne parcelle une, ils ont grandi avec ce équipement. Ils travaillent directement pour l'écran".

Le producteur d'Hollywood M. Capra a déclaré : "Le Shakespeare de l'écran n'est pas encore venu. Le cinéma n'est pas encore adulte, il a encore 50 ans à vivre. Mais la vérité, c'est que les jeunes ne croient pas en l'intuition, les gens ne parcelle une, ils ont grandi avec ce équipement. Ils travaillent directement pour l'écran".

M. Capra a produit, entre autres, "Le Shakespeare de l'écran n'est pas encore venu. Le cinéma n'est pas encore adulte, il a encore 50 ans à vivre. Mais la vérité, c'est que les jeunes ne croient pas en l'intuition, les gens ne parcelle une, ils ont grandi avec ce équipement. Ils travaillent directement pour l'écran".

Le producteur d'Hollywood M. Capra a déclaré : "Le Shakespeare de l'écran n'est pas encore venu. Le cinéma n'est pas encore adulte, il a encore 50 ans à vivre. Mais la vérité, c'est que les jeunes ne croient pas en l'intuition, les gens ne parcelle une, ils ont grandi avec ce équipement. Ils travaillent directement pour l'écran".

M. Capra a produit, entre autres, "Le Shakespeare de l'écran n'est pas encore venu. Le cinéma n'est pas encore adulte, il a encore 50 ans à vivre. Mais la vérité, c'est que les jeunes ne croient pas en l'intuition, Personne d'autre n'a pu faire mieux. Il a produit les dessins de personnages pendant 20 années, dans l'absence de".

M. Capra réfute d'autre part la présence de la personnalité dans un film : "Deux personnes qui font l'amour, ce n'est pas de l'art".

mots croisés

Problème No 2341

HORIZONTAL

1—Chat qui vit et chasse dans les bois — Calcul, nombre.
2—Sorte de devidoir — Epoque.
3—Petit trait — Dit qu'une chose n'est pas mal.
4—Dialecte — Prén. masc. — Imbiber.
5—Canton suisse — Exister — Sorte d'eau.
6—Nom des groupes, des corps reproductrices, chez les fougères — Irriter.
7—Amour pour ses parents — Pronom personnel — Ex-Citoire II.
8—Terminaison de verbe — Fond de certaines chaises — Le plus âgé.
9—Pron. — Très petit golfe.
10—Cuir. — Tragédie — Petit rongeur.
11—Bonne fortune — Mis en circulation — Iut.
12—Chacune des pièces de la cavalle — Propre aux oiseaux.

VERTICAL

1—Protester.
2—Prép. lat. — Tenir pour vrai — Révérend père.
3—Hennissement sourd — Cotère — Préfixe.
4—Ville des Etats-Unis — Et le reste — Petit fleuve de France.
5—Domaine rural — Obtenu — A moi.
6—Lieu pavillon — Pool des paupières.
7—Sans lustre — Facilité.
8—Exprimant l'affirmation — Ile dentée dans la mer Baltique.
9—Grande division naturelle au-dessus du sol environnant — Souverains — S'emploie pour nous.
10—Double fait à du linge — Imbiber de vin.
11—Pont. — Oignon d'odeur forte.
12—En matière de — Xet — Voyez de — yoyez de la chemineuse.

Procurez-vous à notre Librairie le Clé des Mots Croisés, 3 à 13 livres. Demandez-nous exotes. Prix: $2.00 et la Nouvelle Clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres) Prix: $0.60.

Solution du problème No 2340

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	P	E		C	E	P	E			
2	A		A			A		A				
3	M		R	I	A			R				
4	E			A								
5	L											
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

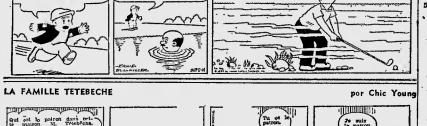

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

nouvelles internationales

L'ambassodeur Alexandre Basov de l'Union soviétique, quitte l'ambassade de son pays à Santiago, après que l'accuse ait décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le Chili, à la suite du coup d'Etat militaire survenu le 11 septembre.

La Russie reprend ses vols habités

PARIS — (A.F.P.). — Avec le lancement, jeudi, de Soyouz 12, l'Union soviétique reprend le programme de ses vols habités, interrompu depuis juin 1971, à la suite de la catastrophe qui coûta la vie aux trois cosmonautes Gueorgiy Dobrovolsky, Vaïslaïev Volkov et Victor Patsayev, membres de l'équipage de Soyouz-11.

Au printemps 1973, on prévu que pour une durée apprenait également à la de 30 heures, on pourra Soyouz-12 est effectué un vol de cosmonautes soviétiques qui tenteront de jeindre la station orbitale Salioul-3, mise sur orbite le 2 avril 1973. La désintégration d'une partie de cette station a empêché le départ des cosmonautes soviétiques qui devaient, semble-t-il, la rejoindre.

Pendant les 2 ans et 5 mois au cours desquels les Soviétiques n'ont effectué aucun lancement de leurs cosmonautes, les Américains ont été, par contre, extrêmement actifs, puisqu'ils ont envoyé trois missions sur la lune (Apollo 14, 15, Apollo 16, Apollo 17 et deux autres à l'orbite terrestre (Skylab. La dernière s'est achevée mercredi — le 25 septembre dernier — l'observatoire dans l'espace, d'Alan Bean, Owen Garriott et Jack Lousma, qui ont battu — et de loin — tous les records de séjour dans l'espace avec 59 jours et 11 heures.

Essoi

L'agence TASS a précisé que le nouveau vol n'est

prévu que pour une durée de 30 heures, on pourra déduire qu'il s'agit dans ces conditions de l'essai d'un vaisseau Soyouz perfectionné, c'est-à-dire amélioré par rapport à ceux — 10 au total — qui, en formule habitée ou non, ont été lancés depuis avril 1967, sans compter ceux qui ont été mis en orbite, sans équipage à bord.

Le caractère expérimental du vol de Soyouz-12 est encore souligné par le fait qu'il n'a pas été précédé par le lancement d'une station scientifique autour à bord de laquelle, normalement, les cosmonautes soviétiques opèrent ou se transfèrent.

On peut d'ailleurs se demander si le nouveau vaisseau Soyouz lancé jeudi ne comporte pas déjà les modifications nécessaires pour pouvoir s'arrimer au futur module scientifique spatial, tel qu'il sera utilisé lors de la mission soviéto-américaine prévue pour 1975 et au cours duquel astronautes américains et cosmonautes soviétiques pourraient alternativement d'un vaisseau à l'autre.

Vis-à-vis l'Union soviétique

Nixon demande au Congrès de l'appuyer dans sa politique de détente

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a demandé jeudi au Congrès d'appuyer sa politique de détente et de concessions commerciales à l'Union soviétique, et a lancé en même temps un appel indirect au Kremlin pour qu'il assouplisse sa politique d'immigration.

M. Nixon doit recevoir vendredi M. Andrei Gromyko, Ministre soviétique des Affaires étrangères, avec qui il passera en revue la politique de détente entre les deux super-grands. Cette politique vient de recevoir un coup de semonce de la part du Congrès, quand la toute-puissante commission des finances du Sénat a refusé hier des représentants à renouveler à l'unanimité d'accorder à l'Union soviétique la cause de la nation la plus favorisée, tant que l'émigration juive des assujettissante politique à l'égard des juifs.

Recevant jeudi matin les dirigeants républicains du Congrès, le président a déclaré, selon son porte-parole, que les Etats-Unis doivent "continuer à poursuivre dans la normalisation de leurs relations" avec leurs "anciens adversaires".

En même temps, s'oulignant la part de l'URSS, les Etats-Unis doivent encourager le respect de "la dignité humaine fondamentale".

Si l'on veut parvenir à la détente, "ceci doit objectivement s'accompagner", soulignent M. Nixon, qui était entouré de ses conseillers les plus proches, de la normalisation de nos relations avec l'Union soviétique".

Cette réunion du secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, ainsi commerciale vis-à-vis de Moscou.

Au cours de la même réunion, le président a fait part de sa satisfaction à la suite de deux votes du Sénat qui a repoussé mercredi, en Jeudi, un amendement visant à réduire de 40 pour cent les effectifs des troupes terrestres et aériennes stationnées à l'étranger, et jeudi matin, a décidé de ne pas relancer le mine en cours du programme de construction de sous-marins lance-missiles Trident.

Le président a réaffirmé à cette occasion les risques que ferait courir une réduction unilatérale des moyens de défense américains au moment où Washington est engagé avec Moscou et ses alliés dans des négociations visant à une limitation mutuelle des moyens de défense des deux blocs.

Carrières et professions

Consultez régulièrement Carrières et Professions

COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC
OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR-CALCULATEUR
10 POSTES TEMPORAIRES

La durée du présent poste est d'un an avec possibilité d'expirer au cours de cette période, à la fin des travaux du service de l'évaluation et selon le rendement de l'employé.

FONCTIONS :

Sous surveillance, l'inspecteur-calculateur relève les mesures et les particularités des bâtiments et de leurs accessoires pour en déterminer la valeur réelle de remplacement; il établit le coût de remplacement à neuf de ces bâtiments et de leurs accessoires, en respectant les normes établies par le Service d'inspection à l'aide de manuels reconnus par l'association des assureurs industriels, publics, institutionnel et commercial.

QUALIFICATIONS :

Formation secondaire ou absence collégial ou l'équivalent. Posséder connaissances en menuiserie et techniques analogues dans le domaine de la construction. Expérience dans ces domaines pertinent au sein de l'union commerciale. Quelque personnelle expérience.

TRAITEMENT :

Grades 1114 et 1118 (selon de carrière) du groupe des emplois techniques et professionnels

Minimum $ 9,000

Maximum $10,415

Le traitement initial sera établi en fonction des qualifications de l'employé retenu. Le Communauté urbaine de Québec applique un programme d'évaluation du travail qui fixe à chaque inspecteur-calculateur lorsqu'il en aura été de huit mois d'expérience dans le domaine pertinent au poste d'inspecteur-calculateur.

INSCRIPTION :

Les personnes intéressées, résidentes de la Communauté urbaine de Québec et y habitant présentement, leur offre de service, avant le 4 octobre 1973 à 16h00 au responsable de la division du personnel de la Communauté urbaine de Québec, 2, rue de Jacques-Cartier, Complexe administratif d'Québec, Secteur Québec. Cette offre de service d'inscription pourra être faite par téléphone à la réceptionniste au même secteur de la Communauté urbaine de Québec au numéro : (418) 691-5611.

MENTIONNER : CONCOURS 29-75

La Commission Scolaire Régionale Chauveau est à la recherche d'un

ACHETEUR

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES

Il entrave les réquisitions d'achat, en clarifie la teneur au besoin et recherche les fournisseurs susceptibles. Il doit analyser les offres des fournisseurs et déterminer celles qui sont les plus avantageuses.

Dans l'exécution de ses fonctions, il est tenu à la bonne marche de la Commission scolaire, à surveiller les conditions générales d'approvisionnement, à déterminer la grandeur de prix, à prévoir, s'il y a lieu, des sources de fournitures, à négocier les contrats et à en faire respecter les conditions. Il doit en outre, voir à maintenir un niveau de stock approprié et lorsque nécessaire, à prévoir la période du produit offert, au date de livraison, le lieu, l'emballage, les frais de douane, etc.

Au besoin, il voit à obtenir les renseignements appropriés sur les produits, les besoins et les services qui sont les demandés.

L'acheteur est le centre choisi est appelé à prescrire les achetant à suivre la conférence d'achat de marché et à rencontrer les fournisseurs. Il doit se tenir au courant de l'évolution et à réviser les fournisseurs actuels. Il doit en outre se tenir au courant des prix et des services qu'offrent les autres fournisseurs.

Dans l'exercice de ses fonctions, il travaille des soumissions et des offres de service. Il doit également surveiller et contrôler le matériel des apprentis

Il accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES
Scolarité et expérience

— Avoir complété le cours secondaire V, avec option commerciale, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études équivalente ou reconnue par l'autorité compétente.

— Posséder un minimum de six (6) années d'expérience pertinente.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon de $8771 à $9763 selon expérience et qualifications pour une semaine de travail de 35½ heures.

Les candidats intéressés feront parvenir leur offre de service ainsi que leur Curriculum Vitae au plus tard le 4 octobre.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

Service du Personnel
1, ave Chauveau
Neufchâtel, Québec

Ancien député libéral

Yves Michaud sera candidat péquiste

L'ancien député libéral Yves Michaud a annoncé, jeudi, qu'il avait démissionné de son poste au sein du ministère provincial des Affaires intergouvernementales pour se porter candidat du Parti québécois dans la circonscription montréalaise de Bourassa.

Au cours d'une conférence de presse, à laquelle assistait M. René Lévesque, chef du PQ, M. Michaud a expliqué son retour à la politique et sa candidature péquiste en disant que le Parti libéral l'avait désillusionné.

Il a déclaré appuyer lesanit pour le monde enprogramme d'indépendan-tier" ce du Québec, qui va en L'adver-saire de M. Mi-l'aire "un pays enrichis-chaud. dans Bourassa, va dat péquiste doit être Ville Lse Bacon, pré-sidente de la Fédéra-tion libérale du Québec, qui a annoncé sa candi-dature dimanche dernier.

La semaine dernière, le député de Bourassa, M. Georges Tremblay, a don-né sa démi-sion comme ministre re-sponsable des autoroutes. Il a été nom-mé pour 10 ans pré-sident de l'Office québécois des autoroutes

La nomination de M. Michaud comme candi-

confirmé par une con-vention des membres du Parti québécois dans la circon-scription de Bou-rassa.

A la fin de la confé-rence de presse, jeudi, M. René Lévesque a souhait-té la bienvenue au nou-veau candidat et il l'a re-mercié de sa part/pro-tion à la campagne élec-torale.

Ancien journaliste, M. Michaud a été du député libéral de Gouin en 1960, il a été battu par le candidat péquiste Guy Joron, et il a accepté un poste au sein du ministère des Affaires intergouv e r n e-mentales.

En 1969, M. Michaud s'était opposé au fameux projet de loi 63 qui a per-mis aux parents de choisir la langue d'instruction de leurs enfants.

Il a répété, jeudi, son opposition à cette loi "in-flame", symbole "de la colonisation culturelle des Canadiens français"

Yves Michaud

Abbé Louis O'Neill

Louis O'Neill fera la lutte à Robert Bourassa

Par Charles DeBlois

"Je crois que nous vivons un instant historique important dans l'histoire du Québec et chacun doit faire sa part".

C'est ce qu'a déclaré hier soir l'abbé Louis O'Neill, chargé d'un cours sur l'éthique du développement à l'université Laval, en confirmant sa candidature pour le Parti québécois dans le comté de Montréal-Mercier, actuellement représenté par l'Assemblée nationale par le premier ministre Bourassa.

Un obautissement

Pour les observateurs, le geste de M. O'Neill n'est pas une surprise et constitue en quelque sorte l'aboutissement d'une tendance qui transparaît de-puis quelque temps dans la plupart de ses interventions tant orales qu'écrites. Il avait d'ailleurs déjà activement participé au cours de l'automne dernier à la campagne électorale publique du P.Q. et avait pris la parole dans plusieurs meetings politiques organisés par le parti, notamment dans la Beauce.

On se rappelle qu'en 1970, conjointement avec Gérard Dion, il avait écrit un livre explosif sur les chrétiens et les élections" dénonçant les moeurs politiques de la fin du régime Duplessis. Déjà en 1970, lors d'un passage public à l'université de la dernière campagne électorale au Québec ce mardant théologien visait M. Bourassa alors qu'il avait déclaré que beaucoup de candidats seraient accepter le postulat que l'économique suit une priorité indiscutable au sein de l'activité politique. "C'est un peu mépriser les citoyens, avait-il alors ajouté, que de laisser entendre qu'ils ne vivent que pour le pain et le beurre et ne s'intéressent pas sur d'autres valeurs. Il est possible que les citoyens s'interrogent aussi sur les conditions humaines, morales, culturelles et spirituelles dans lesquelles ils ont à produire leur pain et leur beurre".

Candidature-suicide ?

Lorsqu'on lui a fait valoir que sa candidature était peut-être une "candidature - suicide", M. O'Neill a vivement répondu : "Je ne le crois pas... On peut dire qu'actuellement, dans aucun comté du Québec, il n'y a de candidature - suicide. Le problème de fond est celui de la montée collective des Québécois francophones et elle doit se faire dans Mercier comme ailleurs".

Mgr Lavoie se réjouit

Par Charles DeBLOIS

"Il n'est pas bon que ce soit tout le temps le même qui soit au combat. Il faut qu'il y ait d'autres qui fassent le même geste . . Je me réjouis que M. O'Neill se présente; en vertu ce que ço fero".

Celui qui tient ce lan-ficois dans le comté de gage est nul autre que le Montréal - Mercier. Selon curé de Saint-Roch qui le curé Lavoie, M. O'Neill nous donnait hier soir ses nous donnait hier soir ses ans. Mgr Lavoie estime impressions à l'annonce que si le même homme de la candidature de l'abbé professeur à l'université O'Neill pour le Parti qué-M. O'Neill n'exerce pas bé. nes gestes, les gens crai-

d'abord une fonction de rassembleur ou d'unificateur dans un milieu pastoral donné.

Quant à lui personnellement, il n'est pas question de se porter candidat, du moins pour le moment . . "à moins que mon évêque me le demande", nous dit-il ironiquement. Âgé de 56 ans, Mgr Lavoie estime que si le même homme peut indéfiniment les mê-

ront difficilement à son endroit éventuellement. D'autre part, le curé de Saint-Roch n'a plus les moyens financiers nécessaires: sa campagne dans Montmorency, aux dernières élections fédérales, lui a coûté 83,000 de sa poche. Finalement, il nous confie: "Ça été dur chez moi de garder une certaine unité dans la paroisse, de continuer à être curé après tous ces événements".

Mgr Raymond Lavoie

Gaston Desjardins contre Claude Morin dans Louis-Hébert

QUEBEC (P.C.) — Le Parti libéral provin-Gaston Desjardins, avo-cat âgé de 41 ans, pour faire la lutte électorale dans le comté de Louis-Hébert, qui comprend dé-sormais la ville de Sainte-Foy uniquement.

Le Procureur de la Couronne pour la Gendarmerie royale du Canada est également très actif au sein du Parti libéral, dont il est le conseiller juridique depuis octobre 1970.

Il est membre de la Commission juridique du PLQ depuis au-delà de dix ans et il a observé avec grand intérêt la montée spectaculaire de la nationaliste contrefaite et de la politisation chez les jeunes, M. Desjardins, également très actif dans les domaines des politiques qui lui auraient promis leur appui dans l'ancien comté de Castonguay et Jean Lesage.

Il aura à faire face à un "des espoirs sérieux" du Parti québécois, M. Claude Morin, ancien sous-ministre des Affaires intergouvernementales sous le gouvernements Johnson, Bertrand et Bourassa.

A l'élection d'avril '70, l'ex-ministre Castonguay l'emporta sur le candidat péquiste avec une écrasante majorité de près de 14,000 voix, en vertu de l'ancienne carte électorale.

Pour la prochaine élection, les candidatures unionistes et créditistes n'ont pas encore été nommées, mais ce ne serait qu'une question de jour.

La campagne électorale

Ca commence pour vrai en fin de semaine

La campagne électorale débutera véritablement en fin de semaine, alors qu'à un jour de différence le Parti québécois et le Parti libéral entreront en scène.

M. René Lévesque, chef du PQ, tiendra une conférence de presse, dimanche à Montréal, avant de se rendre à Jonquière, point de départ d'une tournée éclair dans la province pour assister aux diverses convention de son parti.

Après cette tournée de cinq jours, il sera de retour à Montréal, où il dévoilera enfin le budget d'un Québec indépendant, tant réclamé par le premier ministre, M. Robert Bourassa.

De son côté, le premier ministre lancera officiellement sa campagne dans son comté de Mercier, lundi. Il dévoilera son programme électoral mardi, et lancera, plus tard dans la semaine, son livre sur la Baie James.

Il faudra attendre la fin de semaine suivante pour voir apparaître sur l'arène MM. Yvon Dupuis et Gabriel Lozbier.

Le chef créditiste sera à Québec le 6 octobre, puis dans sa circonscription de St-Jean le lendemain. Le chef de l'Union nationale sera le dernier à faire son apparition, soit immédiatement le 7 octobre, à St-Charles, dans le comté de Bellechasse qu'il détient depuis 1962.

Libéraux intéressés

D'autre part, aux dires des principaux intéressés eux-mêmes, les trois députés libéraux de l'Outaouais québécois aux Communes prendront une part active à la campagne électorale québécoise qui vient d'être annoncée par le premier ministre Bourassa.

MM. Gaston Isabelle, Gaston Clermont et Tom Lefebvre ont en effet déclaré, mercredi, qu'ils allaient appuyer à fond de train les candidats libéraux en vue de l'élection du 29 octobre prochain.

Les trois députés évoquent leur propre électorat pour justifier leur appui aux candidats provinciaux, mais ils ajoutent à cette raison la tradition de leur support : "Nous avons toujours appuyé les candidats libéraux provinciaux".

Les députés Oswald Parent, Huil, Michel Gratton, Gatineau, Jean-Guy Larivière, Pontiac, et Marc Assad, Papineau, pourront donc compter sur le concours de leurs collègues et amis du fédéral quand ils "iront sur les séparistes", selon l'expression même de M. Isabelle, ou quand "il sera propice d'annoncer des projets conjoints", aux dires de M. Lefebvre.

Léo Pearson

Un autre libéral démissionne

M. Léo Pearson, député libéral du comté de Saint-Laurent à Montréal depuis 7 ans, ne sera pas à nouveau candidat à la démocratie aux élections.

La décision de M. Pearson reconnu pour son intégrité et pour l'ardeur qu'il a mis à défendre ses idées et à travailler pour son comté sans jamais être accusé de faire du patronage, a été annoncée hier par voie de communiqué.

Cependant, M. Pearson, lors d'une rencontre avec les journalistes, mercredi, à la suite du conseil général du parti qui s'était déroulé à Québec avait déclaré que M. Bourassa lui avait demandé de rester plus se presser.

Il avait alors précisé qu'il ne désirait se présenter de nouveau aux élections, ayant compté quelque 600, avait ma-

Un autre libéral démissionne

M. Léo Pearson, député libéral du comté de Saint-Laurent à Montréal depuis 7 ans, ne sera pas à nouveau candidat à la démocratie aux élections.

La décision de M. Pearson reconnu pour son intégrité et pour l'ardeur qu'il a mis à défendre ses idées et à travailler pour son comté sans jamais être accusé de faire du patronage, a été annoncée hier par voie de communiqué.

Cependant, M. Pearson, lors d'une rencontre avec les journalistes, mercredi, à la suite du conseil général du parti qui s'était déroulé à Québec avait déclaré que M. Bourassa lui avait demandé de rester plus se presser.

Il avait alors précisé qu'il ne désirait se présenter de nouveau aux élections, ayant compté quelque 600, avait ma-

Bourassa et les sports

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa a déclaré hier soir à un groupe de parents et d'enfants de l'Est de la Rive-Sud de Montréal qu'un nouveau gouvernement libéral accorderait davantage d'importance au domaine des sports et des loisirs.

Reprenant le thème de l'affectation de la qualité de la vie, M. Bourassa a fait remarquer que bien que "le gouvernement a presque triplé le budget consacré aux activités sportives et aux programmes de loisirs. Il est nécessaire de trouver des moyens pour canaliser davantage de fonds dans ce secteur".

Le premier ministre a également affirmé à son auditoire qu'une semaine de travail plus courte permettrait de satisfaire certains besoins dans le domaine des loisirs.

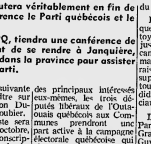

Yvon Dupuis

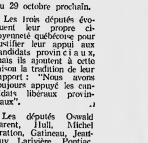

Antoine Drolet

Yvon Dupuis dans Porneuf

Le député créditiste Antoine Drolet, du comté de Portneuf, ouvrira la campagne lundi le 8 octobre à Saint-Raymond.

Le chef du Parti Créditiste, M. Yvon Dupuis, sera l'orateur principal à ce rassemblement qui débutera à 20h30.

Par ailleurs, il est déjà plus ou plus probable que le frère du président du Parti Québécois, M. Fernand Lévesque, soit choisi comme candidat pour l'Union nationale dans la circonscription de M. Drolet au cours de la lutte élec-

CARE

Un dollar donné à CARE devient la nourriture de l'enfant, le toit de sans abri, de l'eau pour l'assoifé. Envoyez vos dons à...

CARE Canada, Box 4, 2 Toronto

Ottawa K1P 6A4

petites annonces

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Les trois premières mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES

Annonce à la ligne ajoute: 10¢ la ligne, (minimum 10 lignes)
Les annonces doivent être payées à l'avance.
Les espaces vacant pour les carrés sont envoyés à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.
Les annonces doivent être reçues avant midi, jeudi à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication de lundi.
En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour cette annonce, pour la première publication seulement. Il incombe à l'annonceur de nous aviser immédiatement de toute erreur non imputable à la présente publication.
Factures non payées dans les 7 jours après la date de facturation, sont additionnés.

à propos Tél. : 522-4771

105 Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, deuxième hypothèque, construction, rénovation de comptoirs de cuisine et bonheurs, finitionnage, cuisine à fabriquer, portes, etc. Demandez-nous. 288-0111

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX A LOUER 500 pieds carrés, 18 mois. Tél.: 626-1521.
3 37000 17-8 (48 h) 125

214 Cours Enseignement

LES DANSEURS "DU ROCHER" Tél.: 522-5681
37357 21-0 (24-h) 214

130 Immeubles

POUR TOUT ACHAT — Vente de propriétés, commerces, industries, hypothèques, etc. Demandez Société Immobilière Québec Metro-politain inc. 861-8200
— Burgundy Realty Ltd. 489-0611
37432 28-9 (24 fn) 130

Vous devez vendre votre propriété, votre commerce, votre industrie? Nous, le premier, nettoyeur à sec, votre service, immeubles Consultants Inc. — Tél.: 524-3151 — 524-3152.
1 37106 25-0 (i.v.a. au 20-11-73) 1 37205 1-0 (24 fn) 214

247 Réparation, Entretien

BELANGER Climax Service pièces - réparations

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES 213, 3e avenue Tél.: 529-8479

37216 25-0 (i.v.a. au 21-11) 247

256 Services divers

LES BETONS AL-CO INC.

- MARCHE DE PARTERRE
  RENFORCES D'ACIER
- TUILES A PATIO
- BORDURE A GAZON

PRIX ET QUALITE DEFIANT TOUTE COMPETITION
CHARGEX

544, rue Racine — Loretteville
Tél.: jour 842-9235 - soir: 872-9992

37672 24 (v. au 28-9) 256

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs, etc. Service rapide. Visite d'estimation, sans engagement. 219, de Foch, Québec. 529-4752.
Nouvelle succursale à Sillery, 688, boul. Pierre-Bertrand.
3 37209 1-0 (24 fn) 328

247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: accouplements, pelles, transmissions, engrenages, etc. Tél.: 529-9353
Stad, Lévesque, Québec 6, G1R 1Z2
(i.m.r.a. au 27-11) 247

LAC BEAUPORT

Terrain, stable, avec parc de cèdes, 200 le pied. Tél.: 849-3863

37416 28-9 (24 fn) 331

Terrasse Commercial Charlesbourg
Coin 1ère Avenue et 80ème Rue
13,800 pieds carrés
$1.90 le pied
Directement du propriétaire
Tel: 683-3031 649-3643

20-9 (6 fn) 331

GUILLOT INC.

Pour vos travaux de rénovation, d'entretien, peinture, etc. Demandez notre soumission sans engagement. Tél.: 681-3221.
37200 28-9 (i.v.a. au 2-11) 247

331 Logements à louer (Limoilou)

BAR, FOYER

Ste-Odile — Assortiment en sous-sol, 24 pc. Disponible immédiatement. Appelez Mme Lemieux pour rendez-vous de visite ou pour renseignements. Tél.: 626-5000
après 8 heures 529-2220 (8 fn) 331

334 Logements à louer (St-Roch)

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE
1½, 2½, 3½, 4½ pièces. Rénovés. Chauffés. Stores. Tél.: 529-3053
37 3053 17-8 (48 h) 334

341 Logements meublés à louer

Giffard — Logement à louer, meublé, 3 pièces, chauffé, eau chaude, libre. Tél.: 627-6934.
37438 20-9 (6 fn) 341

le 640 St-Jean

COMPLEXE DOMICILIAIRE

AU COEUR DU QUARTIER à proximité de l'Université Laval
DISPONIBILITE IMMEDIATE
1½ - 2½ - 3½ pièces
semi-meublées
Vous y trouverez, pour votre confort: • Ascenseur • Chauffage et électricité fournis • Concierge résidant • buanderie • salle de réception • Service de sécurité • Stationnement intérieur • Service de nettoyage • Piscine intérieure • Salle de jeux • Salle de conférence • Service de garderie de 24 heures • Salle de gymnastique • Service de transport • Appartements disponibles pour personnes âgées • Service de restauration • Service de buanderie • Service de nettoyage • Service de sécurité

FINANCE

Important contrat pour la France

PEKIN (Reuter) — Résultat cancrel du récent voyage du président Pompidou en Chine la France a obtenu un important contrat de vente d'entreprises petrochimiques en Chine, apprend-on jeudi à Pekin de source diplomatique.

Le contrat, qui porte surtout crédits à terme pour ses $300 millions, est le plus importations, car elle met important signé à ce jour par la Chine avec un pays étranger.

On n'attend que le contrat différer» a été introduit l'an soit officiellement signé lors prochain.

Deux autres accords dans des domaines sont également en cours de négociations.

montréal

Une activité faible enregistrés de nouveau

Les cours ont été mixtes et ont à peine varié dans l'ensemble à la Bourse de Montréal.

Le virement consécutif de la Bourse de Montréal et de la Banque Canadienne se chiffre à 1,049,306 actions, au regard de 1,170,000 actions la veille.

Les industrielles reculent de 26 et ferment à 256,66. Dix-neuf cèdent 50 cents et plus, dont Bowater à $36,75, ayant cédé $1, papeteries minières de 2,27 et distillateurs 10,10 et les banques provinciales de 1,37 et Provincial à 27,625.

Comportement des valeurs:

	Prix	Var.
Gulns	97	1/4
Provigo	21	1/2
Provincial	27	5/8
Provo	22	1/2
Quebec	22	1/2
Quebec Tel	22	1/2
Quebec Tel	22	1/2
Quebec Tel

A propos de tout et de rien...

Il y avait très longtemps que j'avais eu l'occasion de faire une visite au Club de golf Métropolitain. Disons que cela remontait au tout début de ce club. Ce ne sera jamais un grand parcours, mais la qualité du gazon nous a tous renversés et c'est tout à l'honneur de Roméo Rochine qui œuvre au club de Donat Simard depuis l'ouverture.

Cette visite coïncidait avec la présentation du tournoi de golf annuel des hommes à chevaux. Au cours de la journée, Nicol Tremblay joua dans le quatuor qui nous précédait et on peut facilement en venir à la conclusion qu'il a bien fait de choisir de faire carrière dans les courses. Au golf, il n'aurait eu aucune chance.

Cependant, c'est le tournoi annuel des chevaux. Récemment aux ventes de Old Glory à New York et Harrisburgh, Penn., l'écurie Murdoch s'est enrichie de 3 poulains et 1 pouliche. Claude St-Jacques et Gérard Lapointe semblent très heureux de leurs nouvelles acquisitions. Plusieurs autres propriétaires et conducteurs ne sont pas revenus, non plus, les mains vides. Nicol Tremblay — n acheté 6, Yvon Catellier 3 Paul-Emile Alain et Yves Cloutier chacun un.

* * *

A ce tournoi des hommes à chevaux, c'était pour les St-Jacques une vraie réunion de famille. Pendant que Claude s'amusait, ses enfants, Yves et Lyne, accompagnés de Mario Collin faisaient les frais de la musique durant la réception qui suivait le tournoi. D'ailleurs, cet excellent trio avait joué le même rôle au mariage de Guy Lafleur...

Dominique Labbé, que l'on a porté à son dernier repos, cette semaine, a été l'un des meilleurs curlers de la région de Québec. Il avait à maintes reprises participé à des compétitions provinciales, sans jamais toutefois réussir à s'approprier un autre titre, mais sur le plan local, ses succès sont très nombreux.

Heureuse nouvelle que celle annonçant que les glaces du Club de curling Cambrai seront encore disponibles cet hiver. Il ne reste plus qu'à entendre dire que tout va bien au club Québec...

La saison de curling approche et pourtant nous n'avons pas entendu parler récemment du prochain "Silver Broom", qui doit normalement être disputé à Berne, en Suisse, au mois de mars prochain.

Les amateurs de hockey et de courses auront appris avec grande satisfaction que le stationnement pouvant sur les terrains de l'exposition, ce ne sera pas pour cette année. Mais le stationnement demeure toujours un problème et il ne serait pas surpris que ce fut là le sujet de conversation entre le maire Gilles Lamontagne et Paul Dumont, lors midi, dans un restaurant de Ste-Foy.

Lorsque les juniors de Montréal seront au Colisée, ce soir, il se passera quelque chose d'assez inusité. Chez les visiteurs, un joueur s'appelle Robert Picard. Or, ce jeune athlète est le neveu de Marc Tentrainer des Remparts. De quelle façon se comporte un oncle vis-à-vis son neveu lorsque ce dernier joue contre lui? C'est Jean-Marc Bruneau, président fondateur des Remparts, qui fera le mur au jeu officielle ce soir, accompagné de J.-Elzéar Turcotte et Guy Massicotte. Celà prouve que le hockey à Québec est en bonne santé.

Des amis médecins, intéressés à l'organisation de certaines événements sportifs, me font toujours la remarque "Si jamais, tu as besoin de moi, n'hésite pas". Une fois l'événement en question terminé, impossible de les rejoindre. Heureusement que nous ne sommes pas à l'article de la mort...

C'est sûrement le cas de vérité que la présentation du tournoi de tennis Rothmans au PEPS. Cette fois, si ca ne marche pas, aussi bien dire adieu à cette manifestation. Ce n'est pas une menace, c'est une constatation...

Le seul reproche que Marv Levy des Alouettes a contre les règlements canadiens c'est à celui qui a trait aux retours de bottés qu'il ne peut y avoir de blocage. Il trouve, dit-il, le jeu bien plus spectaculaire, et, un jour, quelqu'un va se faire tuer!...

Ce n'est pas pourrai jamais dire que le président d'"a propos", Jean Pelletier, n'a pas goûté à toutes les saveurs, même à celle du sport. Il y a déjà assez longtemps, car cela fait maintenant partie de la petite histoire de la TV québécoise, il était l'annonceur commercial d'une émission du samedi soir qui avait titre "L'hebdomadaire sportif", ou 4, Radio-Canada n'avait pas encore ouvert ses portes à ce moment-là...

Selon les bruits que j'entends, ici et là, il y plusieurs qui n'aiment pas ce sont pas trop heureux que Gene Mouch soit retenu pour encore 2 ans à la barre de l'équipe montréalaise et pourtant, la haute gamme du club pouvait-elle faire autrement après la lutte dant nous avons été témoins dans la division "Est" de la ligue Nationale.

Les amateurs de chasse, préparez-vous. Le dernier cours sur le maniement des armes à feu, obligatoire suivant les nouvelles lois, aura lieu, dimanche à 8h.00 a.m., au Centre Mgr Marcoux. Cette fois, on m'assure que c'est bel et bien la dernière chance et je souhaite que ce soit vrai, car il y a déjà un an qu'on annonce ça...

Un dernier mot pour faire un reproche. Il n'aurait pas fallu écrire l'Alliance canadienne des Instructeurs de ski mais plutôt l'Alliance canadienne des moniteurs de ski. Voilà, correction faite!.

Si vous croyez que c'est facile d'être accepté sur le circuit de golf américain, allez-y voir. 373 aspirants se disputeront 78 places ouvertes à l'école de la PGA, et ce ne sont pas les moins que peu d'élus ,encore qu'ils devront se soumettre aux règlements de qualification des ATP (Approved Tournament Player).

C'est demain qu'aura lieu le grand "marche-a-thon" qui mettra un terme à la campagne de financement de l'ARPI de Charlesbourg. Tout de même, il faudrait recommander aux organisateurs que si l'expérience est répétée l'an prochain, il ne faudrait pas convoquer les journalistes le jour où déjà ils étaient réunis ailleurs.

A DIMANCHE.

Les propos de Louis Chassé

KENNEDY SHIPBUILDING LTD.
Demande pour réparations de bateaux:
Building Cleaning:
Attaches de remorques:
Aviser dans le fer:
Entre: A. P.O. Box 10052
Ste-Foy, Québec 10:
GIV-4C5

Conditionnement pour le ski

Les professeurs d'éducation physique de la Régionale de Beauprè, en collaboration avec la station de ski du Mont Ste-Anne, offrent cet hiver aux étudiants de cette école secondaire un cours de conditionnement physique en prévision de la prochaine saison de ski. Tous les skieurs de tout ou styles pourront s'y inscrire à compter du 2 octobre.

Ce cours sera d'une durée de 20 heures réparties sur 4 semaines à raison de deux soirs par semaine: le mardi de 19h.00 à 21h.30 et le samedi de 9h.00 à 12h.30.

L'inscription et le test obligatoires d'aptitude seront donnés tous les skieurs d'un moins 18 ans auront lieu mardi, le 25, au chalet du Mont Ste-Anne. Les frais d'inscription sont de $15.

ckcv 1280
le poste des expos

Résultats à la piste Jacques-Cartier

JEUDI LE 27 SEPTEMBRE 1973 (Tarifaylit) — No 1 Bouquet d'Or (V. Trudeau) 2.80, 2.40 ... No 9 Wis. Karnikaz Lad. Course 1: 2.16 (Excacta) 2.15 ... Course 2: 2.16 (Excacta) 2.15 ... Course 3: 2.16 (Excacta) 2.15 ... Course 4: 2.16 (Excacta) 2.15 ... Course 5: 2.16 (Excacta) 2.15 ... Course 6: 2.16 (Excacta) 2.15 ... Course

Coquetel sportif

Bouchard et Gauthier sont prêts

Les deux pugilistes lutteur Gérard Bouchard et Claude Gauthier ont fait savoir sur la carte de leur que présenteront les Promotions JLB mercredi prochain, le trois prochain, Pavillon des Congrès, seront certes prêt physiquement à affronter leur lourd adversaire, le nommé Allen et José Bonnetta.

Bouchard, qui se battra dans la finale de 10 rondes, s'est empressé de faire une remarque à son sujet après la séance d'entraînement d'hier. "Je suis certain que chacun de nous verra avant la deuxième ronde" a-t-il dit, en parlant de Allela. Bouchard a raison de vouloir en finir rapidement avec son rival de serverdi. Plus il aura pesanteur, plus il aura la chance de faire face au amateur sérieux de sa classe Terry Summerhays. "Pendant et Butler n'ont pas voulu me donner la chance que je voulais, celle de prouver que je suis l'un des meilleurs de ma classe mais Allela fera l'affaire pour le moment," a ajouté Bouchard.

D'autre part, Claude Gauthier, avec le sérieux qu'on lui connaît, continue de s'entraîner farouchement pour son combat semi-final de huit rondes contre Jose Baron. Son entraîneur, entraineur déclare à qui veut l'entendre qu'il se jouera un un jeune monsieur animé de détermination dans la préparation d'une bataille.

Les billets pour cette carte de boxe sont présentement en vente aux guichets du Colisée.

Le tournoi John Player reprend

TYNEMERY, Ecosse (PA) — Le froid, le vent et la pluie ont interrompu jeudi le tournoi John Player, doté d'une bourse de $134,000, sur le golf à Turnberry, en Ecosse.

Le Britannique Neil Coles détient la première place, mais 15 participants devront compléter leur deuxième ronde aujourd'hui, avant de déterminer à cause de la pluie. Aimé Tom Weiskopf, Johnny Miller et Gay Brewer, des Etats-Unis, ainsi que Ian Thi Ti Rodriguez, de Porto Rico, complétait parmi les joueurs qui n'ont pu terminer leur deuxième ronde.

Coles, âgé de 39 ans, est suivi à quatre points de avec Johnny Miller, Tom Weiskopf et Tom Kite. Ils devront revenir à rouler 72 pour devenir ainsi le seul participant à avoir joué sous la normale. Il totalise 141, un coup au-dessus normale, au sixième trou et après accusait si sous berry.

Tony Jacklin, ancien de Grande-Bretagne, a inscrit pour sa part un 74 pour un total de 145. Il partage la deuxième place, pavant ceux qui ont terminé leur deuxième ronde, avec Charles Coody, l'ancien champion des États-Unis. Coody a aussi roulé un 74.

Stationnement au parc de l'Expo

Le problème sera-t-il solutionné ?

Par Henri Bertrand

En vue de solutionner l'épineux problème de la circulation et du stationnement du parc de l'Exposition Provinciale un groupe de personnes intéressées s'est réuni hier à l'hotel de ville de Québec.

Tous les organismes directement liés aux attractions qui sont présentées durant l'année sur le parc, tels le poste de circulation, les deux clubs de hockey opérant au Colisée les Nordiques et les Remparts de même que la commission de l'exposition elle-même y avaient des représentants. Sont venus compléter le groupe, l'association des propriétaires de taxis, l'ingénieur de la circulation de la ville de même que le chef de police et son adjoint.

Tous et chacun ont fait leurs suggestions et la conclusion finale du meeting a été qu'il était grandement temps que l'on passe à l'action et que l'on étudie sérieusement le présent état de chose. A cette fin un comité formé pour élaborer un programme qui sera par la suite soumis aux autorités municipales pour exécution.

Personne ne peut nier que présentement la plus grande confusion règne lorsqu'une attraction majeure est présente sur le parc que ce soit à la piste ou au Colisée. Aucune zone spécifique de stationnement n'est déterminée, sauf cela près du Collège réservée pour le personnel et les dirigeants des différents clubs opérant dans l'immeuble.

Il faudra également trouver un système pour que la circulation aux alentours du parc ne fasse dans l'entre de plus en plus pénible qu'elle est. Il y aura également le problème du stationnement de nombreux parties à solutionner. Pensons aux motos et les voitures-taxis.

A l'assemblée d'hier plusieurs propositions ont été suggérées, comme par exemple l'établissement d'un poste de stationnement spéciale où pour une certaine chance l'automobiliste aura la certitude de trouver un endroit et d'en sortir sans surveillance de tout instant.

L'association des propriétaires de taxis voudrait bien elle aussi que les voix réservées aux automobiles soient bien déterminées durant les attractions. Enfin, on peut déduire après l'assemblée d'hier que l'on tiendra enfin par solutionner le problème.

Pour ceux qui pourraient examiner que l'on songe à instaurer le stationnement payant au parc de l'exposition, le maire de Québec Gilles Lamontagne a affirmé qu'il n'en était aucunement question dans le moment.

Au club de golf Lac St-Joseph

Tournoi pro-am Molson dimanche

Au Lac St-Joseph, le Pro-Am "MOLSON" (2 balles — 18 trous) aura lieu dimanche le 30 septembre.

Les frères Gagne, Robert Léonard, Rodrigue Bhot et plusieurs autres pros de la région seront présents. En tout 170 golfeurs sont inscrits.

Tous les départs s'effectueront à 10 heures au coup du fusil.

Parmi les joueurs présents mentionnons quelques noms les gagnants de l'an dernier Tsché et P. Poulin.

A-	J.J. Côté (R.Q.)	
	R. Lemieux (Lévis)	
	L. Letourneau (Lévis)	
	B. Thériault (Lévis)	
	D. Gagné (Lac)	
	F. Couraty (Lac)	
B-	Rod. Bourque (L.St-Jos)	
	Rod. Savage (Lac)	
	M. Côté (L.St-Jos)	
	J.-P. Bourque (L.St-Jos)	
	J.-R. Pineda (R.Q.)	
	R. Beaucampagh (Aigua)	
V- 2-	C. Gagné (Qué)	
	A. Gagné (Qué)	
	J.-P. Bourque (L.St-Jos)	
	G. Boutet (L.St-Jos)	
	M. Durand (Lac)	
A- 3-	R. Bourque (Lac)	
	C. Darlier (Lac)	
	R. Labrie (Lac)	
	G. Dufond (Stoh)	
	F. Grenon (Stoh)	
	R. Bourque (Lac)	
	D. Doucet (L.St-Jos)	
A- 3	G. Boulanger (L.St-Jos)	
	R. Boulanger (L.St-Jos)	
	R. Lavoie (Qué)	
	D. Lavoie (Qué)	
B- 3-	R. Gagné (R.Q.)	
	R. Marier (R.Q.)	
	R. Pineda (R.Q.)	
	S. Pineda (Lac)	
	C. Turcotte (St-Lau)	
A- 4-	R. Lavoie (R.Q.)	
	M. Lavoie (L.St-Jos)	
	G. Richard (L.St-Jos)	
	R. Tremblay (Lac)	
	Paul Pouliot (Lac)	
	R. Lemieux (Lac)	
	L. Boucher (R.Q.)	
	J. Bolens (Qué)	
B- 4-	R. Bourque (Lac)	
	G. Giguet (Lac)	
	M. Darlier (Lac)	
	C.-P. Turcotte (L.St-Jos)	
	P. Lavoie (L.St-Jos)	
	P. Lavoie (Qué)	
	R.-R. Gagné (Qué)	

AA-	P. Perreault (Lv)	
	G. Dufour (Qué)	
	R. Bernier (L.St-Jos)	
	G. Bernier (L.St-Jos)	
	G. Pouliot (C.S.)	
	R. Pouliot (C.S.)	
B- A-	P. Breth (Lac)	
	L. Gagnon (Qué)	
	L. Gagnon (Qué)	
	G. Duchesneau (Qué)	
	M. Gagné (Qué)	
	M. Gagné (Qué)	
AA- 1-	G. Gagné (R.Q.)	
	G. Dubois (R.Q.)	
	R. Dubois (R.Q.)	
	R. Pouliot (R.Q.)	
	L. Gagné (R.Q.)	
	C. Dufour (Lac)	
	C. Gagnon (L.St-Jos)	
	J.-P. Bois (Lac)	
	R. Bourque (Lac)	
AA- 2-	A. Bergeron (R.Q.)	
	M. Bolduc (R.Q.)	
	M. Gagné (R.Q.)	
	M. Chabot (R.Q.)	
A- 2-	C. Bolduc (R.Q.)	
	A. Martin (Qué)	
	A. Allard (R.Q.)	
	R. Gagné (R.Q.)	
	R. Roy (R.Q.)	
	L. Tremblay (R.Q.)	
A- 2-	J.L. Létourneau (L.St-J.)	
	J.-P. Gagné (L.St-J.)	
	F. Arsenal (C.S.)	
	J.-C. Lavoie (C.S.)	
	A. Lavoie (C.S.)	
	A. Desjardins (R.Q.)	
A-1B-	R. Martigny (L.St-Jos)	
	R. Martigny (Lac)	
	Paul Roy (Qué)	
	R. Lemieux (Qué)	
	A. Desjardins (R.Q.)	
	Roy Huot (R.Q.)	
B-1B-	R. Thériault (Lv)	
	J. Lafond (Lac)	
	R. Lemieux (St-Joseph)	
	L. Bolduc (L.St-Jos)	
	R. Rodrigue (Stoh)	
	R. Lemieux (Qué)	
A-11-	J. Lafleur (R.Q.)	
	G. Lafleur (R.Q.)	
	G. Jean (Alma)	
	G. Gérard (Alma)	
	P. Lafleur (Qué)	
	P. Chatigny (Qué)	

B-1B-	R. Lafleur (L.St-Jos.)	
	M. Bolduc (L.St-Jos.)	
	G. Richard (Lac)	
	M. Bergeron (Stoh)	
	R. Roy (Lac)	
	R. Gagné (Lac)	
AA-1B-	A. Gagné (R.Q.)	
	A. Bolduc (R.Q.)	
	A. Bolduc (R.Q.)	
	G. Bolduc (R.Q.)	
	G. Gagné (C.S.)	
	M. Gagné (Qué)	
A-1C-	M. Lavoie (L.St-Jos.	
	M. Lavoie (L.St-Jos.	
	G. Guillet (St-Lau)	
	M. Harwardeau (L.St-J)	
	D. Gendron (L.St-J)	
	G. Gagné (Qué)	
AA-1C-	J. Germain (Qué)	
	G. Bolduc (R.Q.)	
	P. Noel (R.Q.)	
	R. Bolduc (R.Q.)	
	P. Bourgeois (R.Q.)	
	R. Bourgeois (R.Q.)	
A-1D-	P. Gendreau (L.St-Jos.)	
	P. Gendreau (L.St-Jos.)	
	A. Tremblay (Qué)	
	R. Gagné (Qué)	
A-1E-	R. Gagné (R.Q.)	
	L. Guillet (R.Q.)	
	L. Gagné (R.Q.)	
	A. Germain (R.Q.)	
	L. Bolduc (R.Q.)	
	Paul Gagné (R.Q.)	
AA-1D-	C. Lefebvre (Lac)	
	L. Lefebvre (Lac)	
	G. Lavoie (R.Q.)	
	R. Lavoie (R.Q.)	
	A. Roy (R.Q.)	
	R. Lefebvre (R.Q.)	
AA-1F-	J. Lévesque (C.S.)	
	Jos. Gagné (R.Q.)	
	A. Gagnon (R.Q.)	
	A. Gagnon (R.Q.)	
	A. Gagnon (R.Q.)	
	A. Gagnon (R.Q.)	
AA-1F-	J. Lévesque (C.S.)	
	R. Gagnon (C.S.)	
	G. Gagnon (C.S.)	
	G. Gagnon (C.S.)	
	G. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
A-1F-	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
A-1G-	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
A-1H-	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	
	P. Gagnon (C.S.)	

Clay et Valdez : boxeurs du mois

HONOLULU (AFP) — Mohammed Ali, alias Cassius Clay, et le poids moyen colombien Rodrigo Valdez, ont été désignés boxeurs du mois de septembre par la World Boxing Association (WBA) pour avoir battu les challengers ouandes un mois auparavant.

Du même coup, la WBA a classé Clay premier challenge du champion du monde George Foreman devant Ken Norton, qu'il a battu à Los Angeles, et Valdez vainqueur de Briscoe à Houston, numéro un mondial des moyens et premier aspirant au titre détenu par l'Argentin Carlos Monzon.

Enfin, l'organisme de boxe a honoré les récentes victoires du poids lourd argentin Oscar Bonavena, du poids plume mexicain Carlos Zarate, du poids welter américain Tony Licata, du poids coq mexicain Benny Bonavena, du poids welter mexicain Javier Blanquet et du poids super-plumes porto-ricain Alfredo Escalera en les classant parmi les dix meilleurs boxeurs mondiaux.

Champion ; George Foreman 1— Mohammed Ali; 2— Ken Norton; 3— Joe Frazier; 4— Jerry Quarry; 5— Ernie Shavers; 6— Ron Lyle; 7— Joe Bugner, C.-B.; 8— Jim Ellis; 9— Joe King Roman, Porto-Rico; 10— Oscar Bonavena, Arg.

MI-LOURDS

Champion ; Bob Foster; 1— Victor Galindez, Arg.; 2— John Conteh, C.-B.; 3— Tom Bogin, Dan.; 4— Pierre Fourie, Af.-Sud; 5— Jorge Ahumada, Arg.;

MOYENS :

Champion ; Carlos Monzon, Arg.; 1— Rodrigo Valdez, Col.; 2— Benny Briscoe; 3— Jean-Claude Bouttier, Fra.; 4— Tony Mundine, Aust.; 5— Luis Pabon, Brés.

Mis sur pied par le SLPQ et la CECQ

Club satellite de badminton

Le Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec et la Commission des écoles catholiques de Québec viennent de conjuguer de mettre leurs ressources en commun dans la réalisation d'un programme de badminton pour la deuxième année. Le projet ratifié par les deux parties contractantes la mise sur pied d'un club satellite de badminton qui sera situé au sous-sol de l'école Jean-Jacques-Bertrand, rue Bigaouette, dans le quartier Limoilou.

Le programme d'une clientèle active et sélectionnée, il se situe un cran inférieur dans le programme de l'élite Chandelles de Québec et les promoteurs de loisirs et la CECQ. Le programme sélectionnera sur une période de 28 semaines à raison de 2 heures par semaine, à raison d'une période par semaine de 18:00 à 20:00 heures et à la Polyvalente de Limoilou, Anne-Hébert et Berthelot, les vendredis au Centre Jean-Jacques-Bertrand.

Pour être accepté à un club de district, tout citoyen de Québec de 18 ans et plus devra participer au cours de la première semaine d'un test qui doit éliminer à discrétion des candidats ayant manifesté un intérêt marqué pour le badminton.

Ce test sera spécialement conçu à cet effet par des professeurs d'éducation physique et des entraîneurs en collaboration avec le Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec. M. Jean-Claude Lapointe est le responsable de ce test.

Toute personne intéressée à participer à ce programme doit s'inscrire en téléphonant à l'entraîneur de chaque centre le lundi 1er octobre ou se présenter à un des centres des soirées, les 11, 12 et 13 octobre entre 18.00 et 18.30 heures pour cette entrevue.

Tour d'horizon

Pierre Côté des Chandelles de Québec, Michel Beaudoin, Jean Bilodeau, Paul-Henri Lapointe et Hélène Rochette, Linda Lapointe, Michel Beaudoin, Linda Bilodeau et Denis Trudel représenteront les Chandelles de Québec aux championnats intercités qui auront lieu à Québec au championnat intercités provinciale, Claude Gauthier, Mathieu Lavoie, Jean Bilodeau, Roy Brassard, Jean-Guy Dumont, Jean-Paul Thibault, Roger Bilodeau, Les Bédard directeurs, Mike Verreault est l'entraîneur en chef et ses assistants Benoit Gagné et Richard Dumont.

Les responsables aux différents organismes de loisirs de la région de la Rive-Sud ont été convoqués à une réunion qui aura lieu ce soir à 20 heures au Centre Jacques-Bertrand pour les présentations et le tirage au sort des équipes. Le premier match devra avoir lieu le 6 octobre.

L'horaire du patinage de vitesse au Centre de la Jeunesse se situe comme suit : mercredi 18.15 à 19.45 heures, jeudi 20.15 à 21.45 heures et samedi 9.00 à 10.30 heures. Des compétitions sont prévues les 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre et 8 décembre.

Dow
et les
PROMOTIONS
ANDRE
BEAUDRY
présentent

DIMANCHE
APRES-MIDI 2h. p.m.
$4.00 adultes; $2.00 étudiants
avec cartes, gratuit : moins de
12 ans acc. $1.00 non acc.

AUTODROME
DE
QUEBEC
VAL ST-MICHEL — ROUTE DU CAMP VALCARTIER

★ ACTION
★ EMOTIONS
★ SENSATIONS
SAUT
de la
MORT
en-deux de
2 AUTOBUS
WORLD FAMOUS
Double Bus JUMP)
Présenté par LES
FRERES LESSARD

★ MUR DE GLACE
ICE WALL CRASH)
Par "YOGIBEAR PLANTE"
★ LA CHANDELLE
(REVERSED CANDLE)
Par GUY TRUDEAU

★ Le PLUS GRANDIOSE SPECTACLE AUTOMOBILE JAMAIS VU ★

50
VOITURES
À DÉMOLIR

En plus du programme régulier
STOCK CAR NOVICE
★ 4 COURSES
Avec 20 voitures en piste

★ ROLL-OVER (CAPOTAGE INTENTIONNEL)
Exécuté par JACQ LESSARD

★ PARADE voitures "HOT ROD"
par le "CLUB DES RODEURS"

GIGANTESQUE
DERBY de DÉMOLITION

Deux grévistes à Drummondville

Par Roger DORÉ

Les Rangers de Drummondville, de la ligue junior majeur du Québec, ont perdu deux joueurs qui ont quitté l'équipe hier après-midi parce que la ville des Fondeurs de fonte, ne connaissait plus que deux grévistes par leurs rangs.

François Roberge et le gardien André Lepage ont finalement accepté les conditions de l'équipe, ne laissant ainsi que Claude Laforce et Denis Chamberland dans le groupe des recalcitrants. Toutefois la direction des Rangers ouvrait de bonnes espoirs de signer les deux joueurs dans le courant de la journée.

"Le moins joueurs récalcitrants plus d'argent qui a limite pour nous et nous avons fini par leur faire entendre raison" de nous prévoir hier le président de l'équipe Claude Rocheleau.

Il a de plus ajouté : "nos Rangers ont compris à la lettre le règlement établi".

Le numéro 4 sort des boules à mites chez les Remparts de Québec

par Roger Doré

La direction des Remparts de Québec a ordonné à l'entraîneur Pierre Richard de mettre au rancart le numéro quatre numéro "4" le numéro de porte-chance qui a permis aux deux dernières saisons, aux joueurs de la formation de la Coupe Memorial et depuis le départ de Laflèche pour le hockey professionnel, aucun numéro n'avait porté le défenseur Donald Lemieux. Choi si le meilleur défenseur de l'? an au poste, Lemieux sera sur l'alignement des Remparts ce soir et évoluera à côté de Richard Perron

PROGRAMME

Le nouveau programme des Remparts ne manquera pas de susciter énormément d'intérêts chez les amateurs de hockey. Ce programme est entièrement nouvelle, ce programme est le plus beau de l'histoire de l'équipe locale. L'ami Jean Sawyer a placé pour $10,000 en publicité dans le dit programme. Inutile de vous dire que l'entreprise est une réalisation des presses de "à propos".

LJMQ : section Est

Les Dynamos de Shawinigan

par Roger Doré

NDLR : Le présent article est le dernier d'une série de onze visant à mieux faire connaître les équipes qui composeront les deux sections de la ligue junior majeur du Québec au cours de la prochaine saison. En vedette aujourd'hui : les Dynamos de Shawinigan.

Les Dynamos de Shawinigan continueront définitivement leur règne de terreur dans la région de la Mauricie. Le club aura un nouvel instructeur cette année en la personne de Jean Sawyer qui succède à Jean-Guy Gendron qui est maintenant passé à la direction générale de l'aréna de Shawinigan. Sawyer a été choisi par le président Gaston Lemaire et le directeur général Jean-Guy Gendron qui ont été impressionnés par le travail accompli par Sawyer à la barre de l'équipe de Trois-Rivières, les Draveurs, la saison dernière.

Sawyer a été choisi parmi une douzaine de candidats qui ont fait leur demande à la direction des Dynamos. Il devra mettre un terme à la carrière active de deux anciens joueurs de la ligue de l'Ouest et une autre de trois joueurs de la ligue Centrale.

Âgé de 27 ans, le numéro 11 des Draveurs a été un joueur qui a su prendre sa place dans les rangs des Draveurs. Il a porté les couleurs de la formation de Trois-Rivières pendant deux saisons et

Michael Corcoran

Richard Bowness

Charles Constantin

Michel Lachance

Luc Loiselle

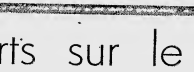
Maurice Barette

Donald Gloade

Picard est catégorique — Ouverture locale des Remparts

"Nous provoquerons le jeu rude"

par Roger DORR

"Nous provoquerons le jeu rude cette saison et particulièrement vendredi soir pour notre programme d'ouverture de la saison régulière contre le Bleu-Blanc-Rouge de Montréal. Cette année, plus question pour les Remparts d'attendre d'être attaqués pour ensuite répliquer. Non ! Nous dirigerons le jeu à notre façon et nos adversaires devront s'attendre à du hockey très viril dans l'enceinte de la rue Dufferin."

Cette déclaration de l'instructeur Marc Picard devait être suivie de l'observation suivante, "nous sommes prêts pour disputer le calendrier de 70 parties. Nous ne sommes peut-être pas en superbe condition physique mais nous sommes définitivement supérieurs à la dernière et cet item ne sera pas négligeable vendredi".

Ainsi donc, l'heure de vérité est maintenant arrivée. C'est à 20.00 heures ce soir que sera présentée la cinquième édition de l'histoire des Remparts de Québec. Paul, M. Jean-Marie Beaneau tie président des Remparts de la première édition) sera appelé à faire la mise-au-jeu officielle de la saison en compagnie de M. J. Rivar Turcotte, de Guy Mondello (autre président de l'équipe) et du maire de Québec bl. Gilles Lamoungne.

Jean Gagnon

C'EST UN DEPART

Quelques heures à peine avant le grand départ, c'est l'insécurité qui règne toutefois pour ce qui est de la formation du premier trio offensif. Deux d'entre eux bien alignés Daniel Bouchard, Jacques Locas et Daniel Lecours mais aux deux derniers noms, les Lecours n'avait pas encore mis le feu vers des aveloeins pour prendre part au match.

S'il ne peut jouer régulièrement, sa place sur cette ligne sera occupée par René Lévesque.

Comme les amateurs l'ont vu à l'entraînement, Richard Nantais aurait sur le plan avec Guy Chouinard et Réal Cloutier. Finnent Forbar formera avec Richard Bowness et Jaime Boleman le trio des potits lourds de l'équipe locale.

Seulement quatre défenseurs seront utilisés régulièrement. Ce sont dans l'ordre Richard Perron, Donald Lemieux, Charles Constantin et Michel Lachance.

ROGER BEDARD EN VISITE

Roger Bedard s'ambnera à Québec pour une première visite avec un alignement composé de 13 vétérans et de sept recrues. Comme question de fait, le Montréal-Junior peut semnbler l'équipe rêvée pour une ouverture à Québec puisque Picard entend favoriser un style très robuste dans que les rumeurs veulent que les vaisseau aligneni plusieurs journeys capables de répondre adéquatement à un pareil style. Les résultats seront connus ce soir.

Comme nous le précisions au cours de la semaine, Marie Tremblay et Robert Sirois seront les principales vedettes offensives du Montréal-Junior cette saison. Nick Sanza, Gilles Lupien, Denis Daigle sont d'autres figures bien connues du Québécois.

Les Remparts de Québec l'une des plus puissantes équipes de la section Est et le Bleu-Blanc-Rouge de Montréal l'une des plus puissantes dans l'Ouest. Un match de haut calibre s'annonce dès le départ. La mise-au-jeu aura lieu à 20.00 hres.

Richard Perron

Jacques Locas

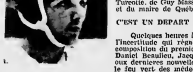
Donald Lemieux

Daniel Bouchard

Gaétan Boucher

L'instructeur Marc Picard

Florent Fortier

Guy Chouinard

Richard Nantais

Daniel Lecours

Réal Cloutier

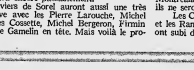
Rémi Lévesque

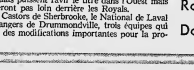
James Bateman

REMPARTS

1—Maurice Barette, G.R.
5—Donald Gloade, A. G.
7—Jean Gagnon, D.
4—Donald Lemieux, D.
6—Gaétan Boucher, C.
7—Guy Chouinard, C.
8—Richard Nantais, A. G.
9—Daniel Lecours, A. D.
10—Réal Cloutier, A. D.
11—Remi Levesque, A.D.
14—James Bateman, A.D.
15—Florent Fortier, A. G.
16—Daniel Beaulieu, A. G.
18—Jacques Locas, C.
19—Richard Perron, D.
20—Luc Loiselle, D.
22—Michel Lachance, D.
23—Charles Constantin, D.
33—Richard Bowness, C.
36—Michael Corcoran, G. B.

BLEU-BLANC-ROUGE

1—Nick Sanza
3—Gilles Lupien
5—Blair Maisner
7—Dwight Grady
8—Robert Picard
9—Louis Clement
11—Jean-Guy Dufour
12—Derrick Somerton
13—Robert Sirois
15—Richard Moore
21—Pierre Bedard
23—Denis Daigle
24—Jean-Luc Pinaeuf
25—Robert Daoud
26—Mario Tremblay
27—Normand Dupont
28—Allan Pike
29—Richard Jacob
30—André Lacroix
31—Robert Maisen
32—Normand Renaud
34—Gaetan Peloin
35—Michel Dion
Instructeur: Roger Bédard.

Les Remparts sur le nez...

N'allez surtout pas croire que cette expression veut signifier que les Remparts se retrouveront en "pleine face dans la rue" (pour employer l'expression populaire) au cours de la prochaine saison de la ligue junior majeur du Québec, la cinquième de l'histoire de l'équipe locale.

Non ! Je refuse de lancer la serviette avant même d'avoir vu les troupiers de Marc Picard engager le combat pour cette longue saison régulière de 70 parties qui débutera ce soir au Colisée avec la première visite du Bleu-Blanc-Rouge de Montréal.

Je refuse également d'opter pour cette idée qui veut que le hockey junior soit en baisse de popularité dans la province tout simplement parce que les Remparts n'ont vendu que 2400 billets de saison (selon les plus récents calculs) ce qui ne représente que 50% des ventes effectuées pour la saison 1970-71 à l'issue de laquelle Guy Lafleur a conduit son équipe au championnat de la Coupe Memorial.

Un tel titre est justifié tout simplement par l'idée que j'ai décidé de placer mon "$2.00" sur les chances des Remparts de triompher dans la section Est de la LJMQ.

Devant les Eperviers

Dans l'Est, l'opte donc pour les Remparts de Québec qui devraient terminer la saison régulière devant les Eperviers de Sorel et les Draveurs de Trois-Rivières (si ma boule de cristal ne me trompe pas). Les Dynamos de Shawinigan ont des chances de mériter une place pour les séries éliminatoires en dépréchant une quatrième position. Quant aux Saguenéens de Chicoutimi, ils connaîtront de violents sera-t-elle suffisante pour les empêcher de finir au cinquième rang à leur première saison ?

Pour répondre affirmativement à cette question, il faudrait être beaucoup plus optimiste que le gars qui a déconseillé à son ami d'engager un cent de pessimistes de peur que cela ne marche pas !

Trêve de plaisanteries...

Avec Jacques Locas en tête, les Remparts auront encore un super-club à l'offensive. Qu'il suffise d'ajouter les noms de Guy Chouinard, Réal Cloutier, Daniel Beaulieu, Richard Nantais, Daniel Lecours sans oublier les Bouchard, Fortier et Bowness qui sont capables de hautes performances tout en favorisant un style d'intimidation. A cela, il faut ajouter Michael Corcoran devant les filets et parfer des Richard Perron, Constantin, Lachance et Donald Lemieux à la ligne bleue. L'édition 1973-74 des Remparts ne sera pas la plus puissante de l'histoire mais elle le sera encore passablement.

Les Eperviers de Sorel auront aussi une très bonne offensive avec les Pierre Larouche, Michel Dèziel, Jacques Cossette, Michel Bergeron, Serge Royer et Serge Gamelin en tête. Mais voilà le problème, la défensive. Les représentants du pays du Survenant sauront-ils corriger cette lacune avant qu'il ne soit trop tard ? Cette situation fera toute la différence dans la course au championnat.

Les Draveurs de Trois-Rivières, une équipe en réorganisation qui aura énormément de potentiel derrière le banc en la personne de Claude Dolbec. J'ai toujours eu de l'admiration pour lui alors qu'il était à la barre des Bruins de Shawinigan. Son équipe ne sera peut-être pas la plus spectaculaire de la ligue mais il saura, d'ici les fêtes, incliquer à ses hommes un style vraiment efficace. Toutefois, l'ascension des Draveurs se limitera au troisième rang cette année.

Pour les deux autres positions dans la section Est, la lutte se fera au niveau des Dynamos de Shawinigan et des Saguenéens de Chicoutimi. Comme cette dernière équipe n'en sera qu'à sa première saison, je pevne qu'il ne faudra pas en demander trop et être patient. Quant aux Bruins, ils ont perdu Dolbec ce qui veut dire beaucoup même si André Pronovost ne demande qu'à faire ses preuves.

Cornwall et Montréal

Autant la lutte sera intéressante à suivre dans la division Est entre Sorel et Québec, autant elle le sera dans l'Ouest entre les Royals de Cornwall et le Bleu-Blanc-Rouge de Montréal. Non pas que je me dit cependant que Ron Racette ne subira pas un échec dans la course au championnat de sa division.

Les Royals ont bien sûr été secoués par la perte du défenseur Serge Savard mais alignerout leur capitaine Bob Murray qui avait été blessé le 31 décembre l'an dernier. Un Murray en pleine forme fera de la défensive des Royals l'une des meilleures dans la ligue cette année. Il sera secondé par le gardien Mario Viens par les cinq autres défenseurs de l'an dernier qui sont de retour. Toutefois, les Royals seront un peu moins puissants à l'offensive puisqu'ils auront de la misère à se remettre des pertes d'Yvan Boullion, Stuart Davison et Blair McDonald. Est-ce que les MacGregor, Treacy et Nasar seront à la hauteur de la situation sur la piste patinoire ? La course au championnat en dépendra.

Roger Bédard a apporté plusieurs changements à son alignement et promet une saison bien différente pour son équipe. Le Bleu-Blanc-Rouge reposera sur les joueurs Robert Sirois et bien sûr Mario Tremblay qui a fait sensation l'an passé à sa première saison. Je ne crois pas cependant que les Montréalais puissent ravir le titre dans l'Ouest mais ils ne seront pas loin derrière les Royals.

Les Castors de Sherbrooke, le National de Laval et les Rangers de Drummondville, trois équipes qui ont subi des modifications importantes pour la prochaine saison. Ces formations formeront un deuxième peloton dans le secteur Ouest. Quelle équipe pourra finir devant l'autre ? Bien malin qui peut répondre à cette question.

Autre équipe de l'expansion, les Festivals de Hull fermeront la marche.

Pour ce qui est du championnat entre la section Est et la section Ouest, certains me qualifieront de "partisans" mais je place tout de même un autre "$2.00" sur l'équipe championne de l'Est.

Ah ! au fait, je place également un "$2.00" à chaque mois dans "l'Inter" mais la chance ne me sourit guère... Espérons que je serai un peu plus chanceux lors du tirage du mois de mars et ce pour payer mes dettes si jamais les Remparts échouaient dans la défense de leur titre.

Bonnes chances les gars !

Décidément, le promoteur Dick Marshall a mis le paquet pour présenter une excellente carte de lutte lundi soir prochain au Colisée de Québec. Le combat Maurice Vachon-Toru Tanaka est à ne pas manquer. Tout un spectacle.

Vous vous souvenez de Paul Dion ex-directeur des Remparts de Québec ? Il vient tout juste d'avoir une bourse de $3,900 octiennelse sur trois ans. Ces bourses données à 103 Canadiens ont été octroyées par le ministère de la Santé et du Bien-être social à des étudiants qui manifestent des talents exceptionnels pour le hockey et qui obtiennent de bons résultats scolaires.

Un trophée sera mis à l'enjeu entre les Castors de Sherbrooke et les Rangers de Drummondville au cours de la prochaine saison. Pareil trophée augmente bien sûr la rivalité entre les deux formations, chose très intéressante pour les amateurs des deux villes. Un trophée semblable est mis en compétition l'été entre les équipes de Trois-Rivières et Québec.

Les propos de Roger Doré

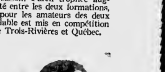

Cornwall attend le feu vert de la ligue

•Les Royals veulent transiger au Québec

Par Roger DORE

Les Royals de Cornwall, privés du droit de rencbarge des joueurs mineurs à la suivre de décision de la ligue Junior majeur du Québec pour la simple et bonne raison qu'ils sont géographiquement situés dans la province voisine et, ainsi, privés du droit de transiger avec les equipes du circuit Robert Lebel et ce pour des raisons similaires, tentent actuellement d'obtenir le feu vert pour transiger avec toutes les équipes de la LJMQ.

Ce reglement, empêchant les Royals de Cornwall de repêcher des joueurs québécois, a été fait dans l'unique but de garder en service des equipes québécoises, le potentiel québecois. La même raison a été invoquee lorsque les gouverneurs de la LJMQ ont ordonné aux membres du Pirates de ne pas transiger avec les Royals.

Les dirigeants des Royals eux soutiennent qu'il n'est pas normal que les gouverneurs du circuit québécoisement cette idée de les empecher d'en venir à des ententes avec d'autres équipes de la ligue et d'effectuer des échanges. Conscients toutefois du bien-fondé de l'idée de conserver au Québec le meilleur potentiel possible, les dirigeants des Royals se sont dits prêts à s'engager à ne pas echanger à d'autres équipes de l'Ontario les joueurs obtenus par voies de transaction avec les equipes du Québec.

Le président Robert Lebel a été saisi de la question et dirige actuellement un vote en ce sens auprès des directeurs-gérants de la ligue. Pour obtenir gain de cause dans cette modification aux règlements, les Royals devront obtenir 9 votes sur 10 puisque pour apporter un amendement à un reglement, il faut une proportion favorable de l'ordre de 10 sur 11 lorsque tedit vote n'est pas effectué lors de l'assemblée générale annuelle ou un vote majoritaire suffit. Puisque les Royals voteront bien sûr en faveur de leur proposition, il leur faudra un vote affirmatif des cinq autres équipes.

5 CONTRE 1

Aux dernières nouvelles, six votes sur dix été l'on exelut celui des Royals) avaient été enregistrés au bureau du président Lebel à Montréal. De ces six votes cinq contiennent une reponse affirmative et le sixième est négatif; il est en provenance de Québec.

Appelé à fournir ses commentaires sur la décision rendue par les Remparts, le directeur administratif Paul Dumont a precisé : "Nous avons voté en faveur pour empêcher nos joueurs de Québec d'aller jouer pour des équipes ontariennes. En ouvrant la porte aux Royals, nous allons automatiquement aux contradictoires avec notre prise de position concernant le transfert des joueurs d'une province à une autre. Les Québecois au Québec et les Ontariens en Ontario; je ne dérage pas de cette pensee".

football

LUNDI

LIGUE CANADIENNE
Edmonton 32, Hamilton 17

LIGUE NATIONALE
Dallas 40, Nouv.-Orléans 3

MARDI

LIGUE CANADIENNE
Winnipeg 25 Régina 23

SAMEDI

LIGUE CANADIENNE
Toronto vs Vancouver

LIGUE INTERCOLLÉGIALE
Le Parcelles vs Ste-Foy

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Division EST

	J	G	N	PP	PC	Pts
Toronto	4	3	1	158	108	6
Ottawa	4	2	0	170	168	4
Montréal	4	2	0	136	142	4
Hamilton	4	0	1	173	142	1

Division OUEST

	J	G	N	PP	PC	Pts
Régina	4	3	0	220	183	6
Edmonton	4	3	0	218	163	6
Calgary	5	3	0	186	164	6
Winnipeg	4	2	0	172	157	4
Vancouver	4	0	0	96	198	0

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

Division EST

	J	G	N	Moy.	PP	PC
Miami	3	3	0	.000	75	31
N. Y. Jets	3	1	0	.333	61	53
Buffalo	3	1	0	.333	68	68
Nouv.-England	3	0	0	.000	20	72
Baltimore	3	0	0	.000	31	75

Division CENTRALE

	J	G	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	3	2	0	1.000	57	15
Cincinnati	3	1	0	.333	54	37
Cleveland	3	1	0	.333	34	58
Houston	3	0	0	.000	24	68

Division OUEST

	J	G	N	Moy.	PP	PC
Denver	3	3	0	1.000	75	31
Oakland	3	1	0	.333	58	31
Kansas City	3	1	0	.333	43	30
San Diego	3	0	0	.000	34	62

CONFÉRENCE NATIONALE

Division EST

	J	G	N	Moy.	PP	PC
St-Louis	3	2	0	.667	58	34
Dallas	3	2	0	1.000	65	10
N. Y. Giants	3	1	0	.333	57	37
Washington	3	1	0	.333	48	72
Philadelphie	3	1	0	.333	45	57

Division CENTRALE

	J	G	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	3	2	0	.667	75	41
Green Bay	3	1	0	.333	72	31
Detroit	3	1	0	.333	33	37
Chicago	3	0	0	.000	30	62

Division OUEST

	J	G	N	Moy.	PP	PC
Los Angeles	3	3	0	1.000	92	10
Atlanta	3	2	0	.667	75	34
San Francisco	3	1	0	.333	48	58
N.-Orléans	3	0	0	.000	18	102

LIGUE INTERCOLLÉGIALE

	G	P	N	Pc.	PP	PC
T.-Rivières	1	0	0	1.000	8	0
Lionelles	1	0	0	1.000	32	20
Ste-Foy	1	0	0	1.000	20	8
Sts-Foy	0	2	0	.00	29	41

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE
New York Mutuels 14-18
Chicago Recruit 14 15.
Montreal Tonics 15-11

Pittsburgh Elite 13-13.
San Francisco Bradley 12-12

Cincinnati Outlaw 19-8.
Philadelphie Bros 13-2

St-Louis Thomsen 0-0
Los Angeles Hunterstown 16-10

San Diego Arlin 1-14.

LIGUE AMÉRICAINE
Richmond Ironsox 13-16 et Wilson
Baltimore Falconz 22-8 et Cantlon
Milwaukee Rockbrew 9-6 et Ka
Boston Tiaz 19-13 et Pattin 14-15
Detroit Pyment 6-12

New York Brightstrikes 15-16.
Kansas City Lotsa 1-2

Texas Circle 4-7.
Calgary McDonnis 0-0

Oakland Blue 20-5
Minnesota Fire 2-2

California May 7-16.

baseball

HIER

LIGUE NATIONALE
Philadelphie 5, Pittsburgh 2
Les Angeles 3 Atlanta (prise)
Chicago 0 St-Louis

LIGUE AMÉRICAINE
Boston 5, Baltimore 2
New York 2, Milwaukee 3
Kansas City 2, Chicago (10m.)

Minnesota

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Montréal à Pittsburgh (s)
New York à Chicago (s)
Philadelphie à Cincinnati (s)
San Francisco à Cincinnati (s)
Los Angeles à San Diego (s)

LIGUE AMÉRICAINE
Chicago à Oakland (s)
Minnesota à California (s)
Milwaukee à Texas (s)
Detroit à Kansas City (s)
Boston à Boston (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division EST

	G.	P.	Moy.	Diff.
New York	81	71	.533	—
Pittsburgh	79	73	.520	2½
St-Louis	78	81	.491	7½
Philadelphie	77	74	.510	8
Chicago	74	77	.490	10½
Montréal	71	80	.470	13½

Division OUEST

	G.	P.	Moy.	Diff.
Cincinnati	91	59	.607	—
Los Angeles	83	66	.557	7½
San Francisco	81	68	.544	9½
Houston	79	70	.530	11½
Atlanta	76	74	.507	15
San Diego	59	91	.393	32½

LIGUE AMÉRICAINE

Division EST

	G.	P.	Moy.	Diff.
K.Baltimore	96	63	.600	—
Boston	91	68	.572	5
Cleveland	77	82	.484	19
New York	76	83	.478	20
Milwaukee	74	85	.466	22
Detroit	72	87	.453	24

Division OUEST

	G.	P.	Moy.	Diff.
K.Oakland	94	65	.591	—
Chicago	87	72	.547	7
Minnesota	80	78	.506	13½
Californie	79	80	.497	15
Texas	76	83	.478	18
Kansas City	55	104	.346	37
Seattle	54	105	.340	38

Joute Montréal à Californie
Sans lecture

sommaires

LIGUE NATIONALE

Philadelphie 000 000 020—2 7 0
St-Louis 100 000 00x—1 5 0
Carlton, Reed (8) et Boitelli; Gibson, Hrabosky (8) et Simmons. Cit.: Brock, 9.

Pittsburgh 200 000 000—2 6 0
San Diego 000 000 000—0 2 0
Moose, Kison (8) et Sanguillen; Arlin, Brabo (8) et Fosse. Cit.: Oliver, 9.

LIGUE AMÉRICAINE

Détroit 000 000 110—2 5 0
Baltimore 100 000 001—2 6 0
Coleman, Ellis (8) et Freehan; Garland, Hall (8) et Hobson.

New York 010 000 000—2 6 0
Milwaukee 000 000 000—0 3 0
Dobson 9-6 et Munson, Slaton (8-10) et Sharp.

Kansas City 100 000 0000—2 8 0
Chicago 000 000 000—0 3 0
Fitzmorris 8-6 et Martinson; Hunt (8-10) et Brinkman. Cit.: Colborn, 9.

hockey

NHL

ASSOCIATION MONDIALE
Les Angeles 5, Québec 4
Québec 4, Toronto 3

LIGUE NATIONALE
Montréal 6, Vancouver 2
Chicago 5, Boston 4
Montréal 1, Vancouver 2

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Minnesota vs Les Angeles
Pittsburgh vs St-Louis

LIGUE DE HAUTERIE DU QUÉBEC
(Saison régulière)
Shawinigan 5, Québec 5b.
Sherbrooke 1, Hull 3.
Sorel 3, Shawinigan.
Cornwall 3, Trois-Rivières

"Tu vas passer ou CASH", semble dire ici le joueur de 2e but Mark Belanger, des Orioles de Baltimore à Norm Cash qui tentait d'avoir le meilleur sur un retour à la 4e manche du match d'hier soir.

En triomphant des Pirates 3 à 2en 13 manches

Les Phillies aident les Mets

PITTSBURGH (PA) — Greg Luzinski a profité d'un mauvais lancer de Chris Zachary pour croiser le marbre, avec deux retraits à la 13ème manche, hier soir, et les Phillies de Philadelphie ont battu les Pirates de Pittsburgh 3-2.

Luzinski a frappé un simple et s'est rendu au troisième coussin sur un sacrifice de Bill Robinson et un simple de Bob Boone, son quatrième coup sûr du match. Zachary a ensuite effectué un lancer errratique avec un compte de une balle et deux prises contre Larry Bowa.

Les Pirates glissent donc à une partie des Mets de New York, huitiès hier soir, au classement de la division Est de la Ligue nationale. Ils reçoivent la visite des Expos de Montréal pour trois matches et disputeront à la dernière une dernière rencontre contre les Padres de San Diego.

Dave Roser a prouvé les devoirs aux Phillies en lui permettre manche avec un circuit de deux points contre Bruce Kison.

Les Pirates ont créé l'égalité dans la seconde moitié de la manche lorsque Al Oliver a expédié son 20ème circuit de la saison avec Bill Grabarkewitz sur les sentiers.

Partie d'un coup sûr

Ernie Cleveland du St-Louis a fait face au minimum de frappeurs en neuf manches, jeudi soir, à St-Louis, pour blanchir les Cubs de Chicago 2-0, n'accordant qu'un coup sûr.

Un simple de Lee Rudolph à la sixième, a été le seul coup sûr accordé par Cleveland.

Le lanceur droitier des Cards a retiré les 19 premiers frappeurs des Cubs, avant que Rudolph ne frappe un coup sûr au champ gauche. Le lanceur des Cubs Burt Hooton a ensuite tenté un coup sournois, mais il a été retiré au premier but.

Les Cardinals avaient remporté la troisième partie de la division, les 2 de 3 parties des Cubs de New York.

Cleveland a maintenant une fiche de 14-10, tandis que Hooton a 14 gains à son actif contre 16 revers.

Victoire des Tigers

Dick Sharon a frappé un double de trois points et Jon Coleman a accordé que six coups surs, pour conduire les Tigers de Detroit à une victoire de 5-2 aux dépens des Orioles, jeudi soir, à Baltimore.

Joe Coleman, dont la fiche est de 22-15, n'ainti rencontre de difficultés majeures contre Baltimore. Mike Cuellar, qui n'avait accordé aucun coup sur aux Tigers, au cours des deux matches précédents, a subi sa première défaite dans les lignes majeures.

Même si ses chances de rejoindre Babe Ruth, au chapitre des coups de circuits s'envolent rapidement, Hank Aaron n'en demeure pas moins un athlète consciencieux. Il se prépare avec acin avant chacune de ses présences au marbre.

(Téléphoto PC)

Espoirs presque nuls pour Hank Aaron de supplanter Babe Ruth

ATLANTA (UPI) — Les sur le classement final de carrière régulier des majeurs offrent que 17 autres joueurs aient à leur crédit au moins 300 circuits pour chacun d'eux.

Dodgers et Braves ne sont pas les seuls à la question à savoir s'il circuits pour éclipser le record de Ruth et ses 714 de circuits mais il n'a plus maintenant que deux parties pour ces 2 équipes.

Un autre facteur très important dans la décision de Marbet est le fait que son chance encore vivre de subir une grave opération et que son genou droit ne lui permettra plus de compter à l'avenir. Cependant, la femme devenue célèbre du jour, son genou droit ne lui permettra plus de continuer à suivre des traitements, elle ne parte pas francais et si jo n'y suis pas la vie sera très difficile

Partie d'un coup sûr

Ernie Cleveland du St-Louis a fait face au minimum de frappeurs en neuf manches, jeudi soir, à St-Louis, pour blanchir les Cubs de Chicago 2-0, n'accordant qu'un coup sûr.

Un simple de Lee Rudolph à la sixième, a été le seul coup sûr accordé par Cleveland.

Le lanceur droitier des Cards a retiré les 19 premiers frappeurs des Cubs, avant que Rudolph ne frappe un coup sûr au champ gauche. Le lanceur des Cubs Burt Hooton a ensuite tenté un coup sournois, mais il a été retiré au premier but.

Les Cardinals avaient remporté la troisième partie de la division, les 2 de 3 parties des Cubs de New York.

Cleveland a maintenant une fiche de 14-10, tandis que Hooton a 14 gains à son actif contre 16 revers.

Victoire des Tigers

Dick Sharon a frappé un double de trois points et Jon Coleman a accordé que six coups surs, pour conduire les Tigers de Detroit à une victoire de 5-2 aux dépens des Orioles, jeudi soir, à Baltimore.

Joe Coleman, dont la fiche est de 22-15, n'ainti rencontre de difficultés majeures contre Baltimore. Mike Cuellar, qui n'avait accordé aucun coup sur aux Tigers, au cours des deux matches précédents, a subi sa première défaite dans les lignes majeures.

Grâce à une victoire de 4 à 3 hier — Brodeur en vedette

Les Nordiques prennent les "Toros" par les cornes

Mike Rouleau

Un Rouleau indécis déclare :

"Ma carrière achève"

SUDBURY, Ont. — "Je pense sérieusement à prendre ma retraite dans le hockey professionnel, Mike Rouleau a déclaré hier soir. Je ne suis vraiment pas sûr dans mon cœur présentement. Je ne sais pas encore si je vais jouer une autre saison ou pas. Je suis indécis. Hier j'ai parlé à mes entraîneurs avec Jacques Plante et je lui ai demandé de m'échanger ou je ne suis pas intéressé à m'en aller à Londres. Si quelqu'un d'autre veut m'échanger, j'ai l'intention présentement de ne pas jouer. Je ne sais pas si je vais jouer ou non. Je ne veux pas prendre une décision difficile pour moi ou pour faire une idée. Je pourrais bien me retirer définitivement du hockey à la fin de la présente saison".

Mike Rouleau qui dit que ce n'était pas le premier camp d'entraînement qu'il est en désaccord avec, a tout de même très bien été défendre et les deux premiers hors-concours qui ressemblent pas permet pas de se mériter un poste sur les Nordiques. A ce moment les rosa du gardien ne seront seront totalement changés.

"Ce n'est pas que je n'aime c'est Lewiston, son équipe, la ville, que je ne m'en pas ver, continue-t-il, simplement parce que je perdu une quantité d'argent avec l'Association Mondiale offre. Il y a à Lewiston, présentement, aucun fonds de pension. D'ailleurs j'ai passé de bien meilleurs saisons dans une ligne de ce genre et je ne suis plus intéressé à revivre les années passées".

Un autre facteur très important dans la décision de Marbet est le fait que son genou droit ne lui permettra plus de compter à l'avenir. Cependant, la femme devenue célèbre du jour, son genou droit ne lui permettra plus de continuer à suivre des traitements, elle ne parte pas francais et si jo n'y suis pas la vie sera très difficile

A la question à savoir s'il croyait qu'il avait encore des chances de retour à l'Association Mondiale, Rouleau a répondu : "Je ne sais pas. Je ne sais pas si je vais jouer ou non. Je ne veux pas prendre une décision difficile pour moi ou pour faire une idée. Je pourrais bien me retirer définitivement du hockey à la fin de la présente saison".

Mike Rouleau qui dit que ce n'était pas le premier camp d'entraînement qu'il est en désaccord avec, a tout de même très bien été défendre et les deux premiers hors-concours qui ne ressemblent pas permet pas de se mériter un poste sur les Nordiques. A ce moment les rosa du gardien ne seront seront totalement changés.

"Ce n'est pas que je n'aime c'est Lewiston, son équipe, la ville, que je ne m'en pas ver, continue-t-il, simplement parce que je perdu une quantité d'argent avec l'Association Mondiale offre. Il y a à Lewiston, présentement, aucun fonds de pension. D'ailleurs j'ai passé de bien meilleurs saisons dans une ligne de ce genre et je ne suis plus intéressé à revivre les années passées".

Un autre facteur très important dans la décision de Marbet est le fait que son chance encore vivre de subir une grave opération et que son genou droit ne lui permettra plus de compter à l'avenir. Cependant, la femme devenue célèbre du jour, son genou droit ne lui permettra plus de continuer à suivre des traitements, elle ne parte pas francais et si jo n'y suis pas la vie sera très difficile

SUDBURY, Ont. — Les Nordiques ont gardé leur fiche intacte en remportant hier soir une troisième victoire d'affilée contre trois de défaites de l'AMI et ils ont à nouveau disposé des Toros de Toronto par le compte de 4-3. Richard Brodeur a été la vedette pour les Québécois, sur il a fait face à une trentaine de lancers après qu'il eut remplacé Jacques Lemelin à la cinquième minute de la première période Brodeur n'a alloué que deux buts aux adversaires.

Encore une fois Bob Guindon a dirigé l'attaque des vainqueurs avec une paire de buts en première période, les autres pointeurs étaient Michel Archambault et Ron Ellis pour les Toros. Les Terre, Tom Simpson, Steve King Richard Marvin ont marqué les buts.

Mike Archambault a célébré de belle façon son anniversaire de naissance avec un but et il a en plus récolté une mention d'assistance.

Deux pour Golden

Les Nordiques ont attaqué avec force dès les premières minutes de jeu et ils n'ont laissé aucune chance au vétéran gardien de buts Les Binkley. Pendant que l'effort produit une mauvaise passe du numéro 1 au joueur des Toros pour accrocher Bob Guindon, ce dernier réussissait à se dégager et il comptait des jeux de Michel Perreault et Réginld Leclerc pour donner l'avance 1-0 aux Nordiques. Quelques secondes plus tard, pendant la punition de Tom Simpson, c'est Michel Archambault qui déjouait Binkley.

Les Toros ont réduit la marge avec Tom Simpson qui a profité d'une mauvaise défensive pour compléter une passe de John Hutchinson. Le début d'exercice entre Mike Bourbeau et Billy Harris a été arrêté par les officiels et Jacques Locas accordait deux buts aux deux joueurs durent prise deuxième fois de la période. Guindon marquait son deuxième but de la soirée pour donner une avance de 3-1 aux hommes de Jacques Plante. Les Nordiques ont ensuite connu des moments difficiles et les lancers dans ce premier engagement contre 12 par les Toros.

Avantage des Toros

Les hommes de Billy Harris ont donné beaucoup de fil à retordre aux Nordiques durant cette période et la première attaque dangereuse des Québécois est survenue à la 17ème minute alors que Réginld Leclerc a réussi à s'échapper mais il n'a pu déjouer Les Binkley. Les Toros ont ensuite dominé l'ouverture du reste de la période mais les Nordiques ont dirigé seulement quatre lancers en direction de Binkley. Ce fut finalement Terre qui a réussi à déjouer Les Binkley.

Les buteurs à huis Orr et à Steve Cuddie des Toros sont pas parmi au jeu de puissance de Jacques Plante

Textes : Réal Labbé

de s'affirmer mais les protégés de Billy Harris ont en profitée de leur avantage numérique de cet engagement pour marquer le but victorieux. Tom Simpson a donné l'avance pendant une punition à Andre Gudeux. Avec seulement deux lancers des Toros Cochrane et Binkley ont été tenus. Les Nordiques ont été incapables de contenir l'attaque des Toros.

Deux échappées

Les deux clubs ont réussi chacun un but dans le devant s'avérer le vainqueur aux dés passes de Michel Archambault et Jacques Poyette. Quelques minutes plus tard, Peter Morrin réduisait l'écart à un but dans les rangs de l'équipe de Jacques Plante et défait par la suite, Par deux fois André Gudeux a été victime de punitions ratés des bonnes chances de marquer quand les deux précentés à deux contre un. A la toute fin du match, Billy Harris a retiré son gardien de but, mais au moment de changement trop de joueurs des Toros sont autour sur la glace et à l'arbitre a donné une punition, ce qui annulait tout avantage pour les Torontois.

Serge Bernier ne défiera pas la cour

par Jean POULIOT

Serge Bernier pourra s'aligner pour les Nordiques sera prise dans son cas. Tel l'exonération définitive par son avocat de Bernier, Me Pierre Martin.

Il n'est pas de l'intention du député Jeune de contester sa défaite la Cour, si un jugement en ce sens lui venait pas les Kings ou s'opposinait, sans plus.

la Cour rend une décision Serge Bernier pourra favorable. L'opulimme modérément pour l'avenir quelconque contre les Kings ou s'opposinait, sans plus.

Richard Brodeur

Une partie colossale pour Richard Brodeur

SUDBURY, Ont. — Richard Brodeur a joué une partie colossale dans les filets des Nordiques hier soir alors qu'il remplaçait Jacques Lemelin qui a été blessé à la cinquième minute de la première période. "Il a fait preuve d'expérience, a commenté Jacques Plante au sujet de son gardien. Il a fait preuve d'un contrôle exceptionnel". C'est une question de temps avant que l'on a l'occasion de voir ce nom. Il a fait preuve de beaucoup de confiance sont bon- nes. Il se place les bonnes positions et il a su bien jouer le rondelle".

Brodeur a dit qu'il était fier de lui quand il a effectué ses deux sorties de son match. "Je savais que j'allais être plus vite que l'adversaire, a-t-il dit. Je savais que je pouvais prendre en défaut". Un peu plus tard, Brodeur a précisé qu'il a resté debout. "Ce n'est pas la première fois que je me retrouve seul devant le filet, parce qu'à un moment les Toros s'en sortaient et la rondelle pour glissait dans les filets.

Le pilote des Toros, Billy Harris, était quand même satisfait de la performance des protégés même s'ils ont été battus. "Nous avons connu de bons moments, a-t-il dit et il ne faut pas oublier que nous avons 19

DANS L'ORBITE DE LA JOUTE

● **Plusieurs joueurs étaient absents pour les Toros :** l'art Brewer, Gilles Gratton, Rick Cunningham, Bob Kirk, Bob Stewart, Tom Martin, Bob Leduc et Ron Ellis. Le pilote Billy Harris a donné congé à ces derniers.

● **Bob Leduc devait participer à la rencontre** mais il a été blessé à un pied au cours de l'avant-midi quand un chariot servant au transport des bagages est tombé à un pied. Il était encore à l'hospital hier soir...

● **L'uniforme blanc des Toros est survenu l'un des plus beaux de l'Association Mondiale de Hockey...**

● **Décidément les parties d'exhibition n'attirent pas beaucoup de monde.** L'arène du Sudbury était à moitié vide pour le match des Nordiques...

● **Le gardien Jacques Lemelin a été blessé à une main** au cours de la première période et il a été remplacé par Richard Brodeur. C'est lui qui a continué pour la balance de la partie.

● **Jean Pariste a été expulsé par accord à la deuxième période quand il est entré en collision avec un joueur des Toros. Il y a eu quelque difficulté à se relever mais il a pu revenir au jeu par la suite...**

● **L'arbitre de la rencontre était Ray Thomas. Il n'a rien perdu de ses habitudes de la saison dernière...**

LES TÉLÉVISEURS COULEURS
SYLVANIA '74
SONT DES
MIEUX GARANTIS

Modèle 4C-295

Modèle 4D-0275

"PERMALOCK", dont sont munis les téléouleurs Sylvania, verrouille couleur, teintes, contraste, brillance.

Voyez Sylvania à l'oeuvre et faites-vous expliquer ces garanties :

- transistors enfichables 5 ans à 100%
- circuits intégrés 5 ans " "
- multiplicateurs 5 ans " "
- pièces à l'état solide 5 ans " "
- lampe écran 3 ans + 2 ans décroissante
- cabinet 1 an

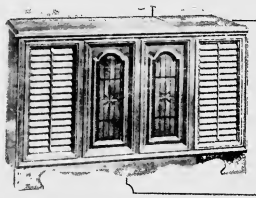

est aussi le fabricant d'une gamme complète de stéréos transistorisés et montés sur châssis à état solide
Illustré : Modèle 4S 3115

Profitez avec nous du pouvoir d'achats de 84 magasins

UTILISEZ NOTRE PLAN DE CRÉDIT ET PAYEZ À NOTRE MAGASIN

GAGNEZ UN VOYAGE POUR 2 EN JAMAIQUE
Transport aller-retour avec un séjour de 2 semaines
Sunflight VOYAGES TRAVELAIDE
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TÉL: .....
QUE VEULENT DIRE LES LETTRES B V ? .....
Remplissez et déposez chez le MARCHAND BONNE VALEUR de votre région. Le tirage aura lieu en décembre 1973 et le voyage en mai ou juin

PLAN MISE DE COTÉ
STATIONNEMENT FACILE

FOYER & MEUBLE INC.
VOTRE SPECIALISTE EN AMEUBLEMENT
144 RUE ST-VALLIER OUEST
TEL.: 529-9648

1ère année — No 14 — Québec — Samedi, le 29 septembre 1973 — 15¢ — Bas du Fleuve 20¢

à propos

BIBLIOTHÈQUE OCT 1 1973 LÉGISLATURE, QUÉBEC

Libéraux et UN: le grand ménage

DÉMISSIONS ET LIMOGEAGES

— page 2

Jeu rude et intéressant

Daniel Beaulieu, des Remparts, et Gilles Lupien, du Montréal-Junior (ex-Remparts) en pleine action. Les locaux ont défait leurs adversaires aux points (6-4) et aux poings, hier soir devant 8,213 spectateurs. - page 32.

(Photo Marcel Laforce

Poussin te présente ses amis

— en page 16

miniloto
TIRAGE JE VENDREDI, 28 SEPT. 1973
Séries émises—90 000 — Chance
Possibilité de
51117— 24 gagnants de $5,000.
1117–192 gagnants de $500.
117–1944 gagnants de $100.

LOTO PERFECTA

26e COURSE — 27 SEPT. 1973 — RESULTAT
ORDRE: $1438.60 (99 PRIX)
DÉSORDRE: $51.50 (2762 PRIX)
VENTES TOTALES: $593,438.00
A B C D
3 6 10 9

météo

Québec : soleil et nuages
Demain : Maximum : 60 ensoleillé et frais

Observations météorologiques du Québec à 13 h. Généralement ensoleillé avec une certaine nébulosité l'après - midi. Vent du nord-ouest 15 à 25. Demain : généralement ensoleillé et plus frais.

Stations de Québec : Ciel variable. Température : Maximum 60, minimum 42. Précipitations : Quelques averses légères durant la nuit. Dimanche : généralement ensoleillé et plus frais.

Région de Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspé : Nuageux avec quelques averses. Température : Maximum 60 à 65. Dimanche : généralement ensoleillé et plus frais.

Stations de Chibougamau, St-Maurice, Abitibi et Baie-James : Stratocumulus et quelques passages nuageux. Maximum près de 60. Le temps se rafraîchira en soirée et durant la nuit. Dimanche : généralement ensoleillé et plus frais.

Région de Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspé : Nuageux avec quelques averses. Température : Maximum 60 à 65. Dimanche : généralement ensoleillé et plus frais.

température

	Min.	Max.
Vancouver	50	72
Victoria	47	63
Jasper	47	67
Edmonton	42	66
Calgary	42	66
Yellowknife	32	50
Prince Albert	43	57
Saskatoon	43	57
Régina	41	72
Winnipeg	47	70
Thunder Bay	38	48
Sault-Sainte-Marie	43	71
London	52	67
Toronto	52	67
Ottawa	48	67
Montréal	48	67
Québec	42	64
Chicago	54	75
Buffalo	55	67
Jacksonville	68	84
Miami	72	85
Nouvelle-Orléans	58	78
St-Louis	68	83
Kansas City	68	83

soleil, marées

Samedi, 29 septembre

BASSES :
3.30 a.m. — 3.15 p.m.

HAUTES :
7.35 a.m. — 8.05 p.m.

Dimanche, 30 septembre

BASSES :
4.35 a.m. — 3.45 p.m.

HAUTES :
8.30 a.m. — 8.40 p.m.

sommaire

Affaires urbaines 3-4-5-10
Bandes dessinées 6
Editorial 6
Le jeune 8
Loisirs 18-19-20
Mots croisés 14
Mots croisés 14
Nouvelles internationales 10-13-15
Nouvelles nationales ... 9
Nouvelles provinciales 2-7-10
On dit 11
Sports 24-25-26-27-28-29-30-31-32
Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 0748

Chez les libéraux et l'Union nationale

Démissions et limogeages

Au moins 11 députés dont cinq ministres ne siégeront plus à l'Assemblée nationale, au lendemain des élections générales, du 29 octobre, ici à moins de la présence de quatre autres est incertaine même le temps du scrutin.

Deux députés libéraux, Castonguay, a été accordé avant hier

lundi, dévoilé - son procureur général, puis lance son livre sur la baie James, pour après.

Moins originales, les circulaires prendront le départ le 8 octobre, et les unionistes, le lendemain. Les premiers ministres du l'Union nationale, présidera d'ailleurs que ne sera pas un manque d'ambition, mais qui les fait suivre pas de la dernière. On ne pense pas moins d'une soixantaine de députés, ou, comme l'a dit - pas - tout - à - fait, tenu à l'écart. M. Loubert se ré-

pète que les premiers seront les derniers et les derniers les premiers, comme ce fut le cas pour M. Daniel Johnson.

Quoi qu'il en soit, les hostilités de surface promettent une immense boîte à surprise, le 29 octobre, de laquelle M. Bourassa tirera de nouvelles cartes qui lui permettront de reprendre solidement les rênes du pouvoir, ou, comme l'a dit la défaite, comme l'ont - ils - voulu ces prédécesseurs.

Un gouvernement péquiste verserait $138 millions pour les municipalités

MONTREAL (PC) — Le Presse dit, dans son édition de vendredi, que le budget du Parti québécois pour l'an 1 de l'indépendance comprendrait notamment des fonds au total de $138 millions aux chapitres de la rénovation urbaine, des fusions volontaires de municipalités, de l'aide à la restructuration municipale, du traitement des eaux usées et de l'évaluation foncière.

Le journal cite à ce sujet Marcel Léger, député péquiste de Montréal-Lafontaine, et Jacques Parizeau, député de Laurier, au cours d'une interview, que ce dernier a donné à propos du premier budget d'un gouvernement péquiste.

Le budget total d'un gouvernement péquiste pour la première année de l'indépendance, doit être rendu public la semaine prochaine à Montréal, selon le journal.

Présentement, le ministère des Affaires municipales du gouvernement québécois a déjà mis en branle un programme de fusion pour le traitement des eaux usées. M. Léger a déjà d'un premier bilan, qui prévoit à cette fin une dépense de $40 millions. Ottawa, une dépense de $54 millions.

Un gouvernement péquiste verserait également à la province 50 p. cent du coût des projets pour la construction des égouts et traitement, les municipalités doivent payer $2 millions $ 414 millions. Cette aide servirait notamment à faciliter la restructuration des services d'aqueduc, d'assainissement, des services de transport en commun et de loisirs.

Au chapitre de la rénovation urbaine au sein du ministère des Affaires municipales, on parle d'une somme de $25 millions pour la première année d'indépendance. Quelque $10 millions pourraient être versés aux municipalités pour les municipalités pour le traitement secondaire des eaux.

Les fusions municipales

L'argent versé aux municipalités pour encourager les fusions volontaires pourrait atteindre $3 millions par année, selon le journal.

Enfin, l'aide active aux municipalités pour la restructuration municipale pourrait atteindre la première année d'indépendance, $2 millions à $14 millions. Cette aide servirait notamment à faciliter la restructuration des services d'aqueduc, d'assainissement, des services de transport en commun et de loisirs.

Ah! Pepsi-Cola c'est bon ça!

Michaud rejoint le PQ pour de bon

M. Yves Michaud a rejoint jeudi pour de bon René Lévesque à qui il s'était joint, durant 20 jours en février dernier, pour former une "opposition circonstantielle" contre le bill 63.

Le 31 octobre, M. Michaud avait été invité par le député de Bourassa Normand Antonio Flamand, à se joindre au Parti québécois. Son geste avait été mal reçu par le député de Bourassa Normand Antonio Flamand, qui avait abandonné l'Union Nationale pour devenir indépendantiste.

M. Michaud, qui était alors député de Ouest, avait formé avec MM. Levesque, Flamand, Jérôme Proulx et Gaston Tremblay, l'opposition libérale. Jusque-là, il avait toujours été contre l'indépendance. Né à St-Hyacinthe en 1930, il est diplômé en journalisme de l'université de Strasbourg, en France.

Il a été successivement directeur du journal Le Travail, de St-Hyacinthe; directeur-général, puis rédacteur en chef, de l'hebdomadaire La Patrie.

Québec, à propos, samedi 29 septembre 1973 — 3

Difficultés financières chez les locataires

par Carole Cadorel

La Fédération des Associations de locataires du Québec ne peut pas actuellement "compter sur ses propres moyens". En effet, le financement de la fédération et encore très incertain et pour le moins artisanal. Lors de l'assemblée générale qui se tient à Québec en fin de semaine, l'un se propose d'imiter sur l'importance du rôle des syndicats dans l'organisation d'un mouvement de locataires au Québec.

Solutions

Si l'on veut structurer un mouvement commun des associations de locataires il faut ouvrir les portes à tous les organismes qui s'intéressent aux problèmes urbains, explique le président de la FALQ, M. Simon Langlois, il ne s'agit donc pas seulement de l'association des locataires dépend du pouvoir d'achat. Les projets de Perspectives-Jeunesse et ceux d'initiative locale ou encore celle ne compte que sur les revenus des locataires, n'ayant aucun financement autre que celui des cotisations. La solution définitive serait une subvention qui ne sont ouverts à l'action politique que dans le cadre de l'éducation populaire. Cette exécution naturelle de la rue, le bilan des actions

champ d'action, deviennent des collaborateurs immédiats et aussi des pourvoyeurs de fonds.

Collaboration

La CEQ a déjà commencé à collaborer en donnant des subventions à la FALQ.

Rappelons que la Fédération des locataires a été fondée à Hull à l'automne 1971 et a pour but principal de travailler à l'élaboration d'une politique véritable du logement au Québec. Cette politique devrait s'articuler sur les deux thèmes suivants : la propriété collective et la gestion démocratique des immeubles. Cette dernière organisation des locataires en

et luttes sur la question du logement au Québec.

De 25 à 30 groupes de locataires sont représentés à l'assemblée générale de l'Association des locataires de Québec, les regroupements de locataires du Québec et ces membres entendent bien se donner des instruments d'action pour faire entendre la voix des locataires au cours de l'année qui vient.

Même si l'association des locataires traverse des difficultés, il n'est aucunement question d'abdonner. Au contraire il s'agit de redoubler ses actions futures à la lumière des erreurs commises au cours de la première année de fonctionnement, marquée par de grands débats publics, projet de loi 63, fin d'urgence sur les hausses abusives des loyers et les projets de loi 78-79.

Centaines de paires de chaussures jetées

Le département des chaussures de magasin à rayons J.-B. Laliberté de Québec a détruit et jeté près de deux cents paires de chaussures, cette semaine, il est confirmé par son directeur, M. Paul Gosselin.

Ce dernier affirme qu'il n'est d'une quantité de chaussures qui ne peuvent plus prêt d'un an et demi, elle redevient démodée, surtout, dans les grandes villes.

Selon notre interlocuteur, d'un mois à l'autre on devra servoir des chaussures de cet automne, qui étaient conçues par quelques designers européens.

Destruction

Quoiqu'il en soit, il est bien évident que les gens ne veulent pas de vieilles chaussures démodées et préfèrent acheter des neuves pour la saison.

A l'heure où l'on assiste à une augmentation sans cesse croissante du coût de la vie, qui se manifeste par la hausse des articles de consommation, une telle situation est inadmissible — en quantité comme en qualité — est pour le moins déroutante.

Monsieur Gosselin affirme qu'il n'est pas question de vendre ces chaussures à rabais à des gens peu fortunés.

Il ajoute qu'on a toujours pensé à donner ces chaussures à des organismes de charité, mais ces derniers ne veulent pas recevoir des chaussures démodées.

Il est évident que les gens pauvres ne peuvent pas se permettre d'acheter des souliers à la mode, ils veulent des souliers confortables et durables.

Monsieur Gosselin a également mentionné que les chaussures qui ne peuvent plus être vendues sont détruites et ensuite jetées.

Base du droit

Me Pothier a même déclaré, au cours d'une entrevue, que la base du droit britannique, ici

"Pas de taxation sans représentation" Me Pothier

par François Lineteux

"Pas de taxation sans représentation", tel est l'argument qu'a invoqué devant la Commission municipale du Québec Me Pothier, le procureur de Ville Vanier.

On sait que cette municipalité, qui régit le Cinéma depuis la Conquête.

Il a ajouté que les Américains avaient lancé leur révolution au nom de ce principe. Le "Boston Tea Party", la lutte que l'on fut possible sur les impositions avaient mis le feu aux poudres vers les années 1775. Ce qui est ensuite, par le révolution. En fait, l'Angleterre a laissé les colonies s'administrer comme elles le désiraient, ce qui n'empêche pas qu'elle ait été obligée par la loi de le reconnaître", a soutenu par la suite Me Pothier.

La partie adverse

Le procureur de la CTCUQ, Me Pierre Mercure, a déclaré à la presse évoqué par le représentant de Ville Vanier n'était aucun rapport avec le problème de la taxation du défunt.

Selon lui, en parlant de "sacro-saint principe", on tente de placer le problème sur un plan politique.

"Ce n'est pas la CTCUQ, dit-il, qui taxe, elle administre et n'a pas à décider, elle est obligée par la loi de le faire", a soutenu par la suite.

Trois morts hier

Un accident survenu sur la route numéro No 2 à Cap-Rouge, à 10.30 hier matin, a causé la mort d'un piéton. M. Jacques Lemieux, 33 ans, traversait la route en face d'un des nombreux lunch-wagons qui bordent d'est en ouest. M. Lemieux est décédé instantanément.

M. François Openok, 77 ans, a également perdu la vie alors qu'il traversait la rue. L'accident s'est produit

aux environs de la route reliant Ste-2 à Cap-Rouge, à 10.30 hier matin. Kembaire et Flaming. Le véhicule demeurait à la hauteur indienne de Beaufort-ville.

Un résident de St-Jacques de Tourelle, dans le comté de Gaspé-Nord, M. Ovide Labbé, 52 ans, est décédé jeudi à 14h.00 à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Il avait été hospitalisé à la suite d'un accident survenu le 13 septembre dans sa localité.

GARAGE
BOLDUC
1365, Chemin Morel, Sillery
688-9114

Avis aux lecteurs qui reçoivent le journal par la poste

Il nous a été impossible jusqu'ici de vous livrer le supplément "à loisir" en même temps que votre journal du dimanche. Des dispositions sont prises pour vous faire parvenir ce supplément par la poste, dès que possible.

La direction

Suite à un malentendu quant à la position du tuyau, une pelle mécanique effectuée aux travaux de l'autoroute Dufferin a creusé un "40 pouces" trou sous la rue St-Vallier Est. Le jet d'eau s'est élevé à plus de 25 pieds dans les airs jusqu'à ce qu'on le calmate temporairement avec la dite pelle mécanique. . . Le tout a créé une véritable rivière le long de l'ancienne rue St-Vallier, au grand ahurissement des. . . riverains !

(Photo Mario Roy)

Bernier subira un 3e procès

André Bernier, un mécanicien âgé de 35 ans, et domicilié rue Duval, à Québec, devra subir un troisième procès pour le vol à main armée de $45,000 perpétré à la Fédération Co-Op de Duberger, le 17 janvier 1971. MISTRIAL

Lors du premier procès, il y eut déni de justice, étant donné qu'un des membres du jury avait fait une déclaration illégale et intempestive.

Cette erreur justifiait un nouveau procès, lequel s'est déroulé lundi, le 24 septembre.

Hier soir, il y a eu désaccord du jury, et un autre procès devrait normalement être intenté à l'accusé.

Témoignages contradictoires

"Ti-Cail" est coupable

Accusé d'avoir fourni des témoignages contradictoires en certaines circonstances, et plus précisément lors du procès de "Buffalo" Fortin, Jacques Voillancourt, mieux connu sous le nom de "Ti-Cail", a été trouvé coupable par le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des Sessions de la paix.

Le juge a ordonné un rapport présentenciel dans ce cas, et il a reporté le prononcé de sa sentence à six mois, afin de permettre aux officiers de probation d'enquêter sur le cas de la justice de sou-mettre un rapport complet sur les agissements de Voillancourt et sur ses chances de réhabilitation.

Rappelons que Jacques Voillancourt, un membre influent du club de motards "Hell's Haunt", avait été abattu d'une balle de carabine de calibre .303, dans le local du club, le 26 septembre 1969, sur la rue Anno, à Québec.

Menaces de mort

L'accusé Voillancourt a admis s'être, pourparlers de Réal (Buffalo) Fortin, et il a invoqué la défense, l'infraction qui était reprochée à l'accusé Voillancourt était surtout celle qui lui aurait coûté la vie, s'il avait été condamné par un jury des assises, au procès de Réal "Buffalo" Fortin, les 21 et 25 octobre 1970, un an plus tard.

A la page 20 du témoignage de Voillancourt, le 23 octobre 1970, celui-ci a déclaré qu'il n'avait pas peur de représailles, et qu'il n'avait pas peur de son tribunal.

S'il a reçu des menaces et qu'il n'a pas juge bon d'en avertir la police, les avocats de la Couronne et même le juge, il ne peut être excusé d'avoir donné des renseignements contradictoires au tribunal et, de ce fait, il a délibérément cherché à tromper la Cour en affirmant qu'il avait peur, ce qui lui a fait croire qu'il n'était pas sous le coup d'une menace.

Gérard Dion

Une acquisition d'à propos

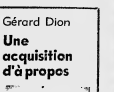

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que monsieur Gérard Dion se joint à notre équipe de collaborateurs de la page éditoriale du journal à PROPOS.

M. Dion a fait des études au Collège de Québec puis de Montréal. Il a ensuite obtenu sa licence en théologie, une licence en philosophie, une maîtrise en sciences sociales et un diplôme en relations industrielles à l'Université Laval.

Il a enseigné la philosophie au Collège de Québec puis de Montréal. Il a ensuite été professeur de théologie, une tierce en philosophie, puis en relations industrielles à l'Université Laval où il a été directeur du département de relations industrielles de 1963 à 1968.

Il a fait plusieurs séjours à l'étranger et a été reçu à plusieurs reprises par le Pape Jean XXIII.

Il est l'auteur de plusieurs publications, notamment "Le Chevalier et les étoiles", écrit en collaboration avec Jean-Guy Pilon, aux éditions du Jour, "Le travailleur québécois et la profession", "Le Glossary of Terms Used in Industrial Relations (English-French).

A compter d'aujourd'hui, on pourra lire les commentaires de M. Dion en page 6 chaque semaine.

A la centrale de police

Il devra se rapporter le dimanche

"Je travaille dans les poules". Non pas qu'il soit pour une tentative de cautionnement dans l'une ou l'autre de ces poulaies. Mais tout simplement parce qu'il occupe un emploi de concierge dans un hôpital. Et, hier, à 10 h. 30, il a fait son cas.

Le juge Jean-Paul Cain, c.r., a entendu la cause de cet homme de 42 ans, qui a comparu pour la première fois devant la Cour, le 17 août dernier, alors qu'il était accusé de conduite dangereuse d'un véhicule automobile, le 16 août précédent, alors qu'il était en état d'ivresse.

Le juge a alors imposé une amende de $100 et $10 de frais, ou 30 jours de prison, et lui a interdit de conduire un véhicule automobile pendant une période de 6 mois.

Mais, hier, il a comparu pour avoir contrevenu à l'ordonnance qui lui interdisait de conduire un véhicule automobile pendant une période de 6 mois.

Il a été condamné à une amende de $200 et $10 de frais, ou 60 jours de prison, et lui a interdit de conduire un véhicule automobile pendant une période de 6 mois.

Il a fait appel de cette sentence, et a été remis en liberté de l'intervention de Me Jean-Guy Cardinal, c.r.

Hier midi, jusque le temps fut venu d'examiner les conditions de la cause.

L'accusé, en fait, a été pris par deux fois, à quelques jours d'intervalle, par des policiers qui l'ont vu conduire son véhicule automobile, alors qu'il était en état d'ivresse.

Lors de la première cueillette, il était 2 h. 30 du matin, le 16 août. Il a été conduit au poste de police, où il a été soumis à l'alcootest. Il a échoué à cet examen, et a été accusé de conduite dangereuse d'un véhicule automobile.

Lors de la deuxième cueillette, il était 2 h. 30 du matin, le 17 août. Il a été conduit au poste de police, où il a été soumis à l'alcootest. Il a échoué à cet examen, et a été accusé de conduite dangereuse d'un véhicule automobile.

L'accusé, en fait, occupe présentement un emploi dans une usine de préparation et de transformation de produits avicoles, et c'est ainsi qu'il a déclaré à la Cour qu'il travaillait "dans les poules".

L'enquête préliminaire a été reportée au 19 novembre, en même temps qu'une autre qui a été fixée par un autre juge devant qui le même prévenu avait déjà comparu pour une autre offense.

D'ici là, l'accusé devra se rapporter à la centrale de police, deux fois par mois, le dimanche matin.

Lorenzo se fait avocat

Lorenzo, un célibataire de 30 ans, habite rue Lorette dans le quartier Jean Talon. Il a été arrêté le mois de juillet dernier, est accusé de vol et de recel. Il a été à la poudre de trois garçonnets dont les âges varient entre 6 et 9 ans.

Lorsque le juge lui demanda de prêter serment sur la requête de l'avocat de la Couronne, qui désirait l'interroger pour les fins du cautionnement, Lorenzo a déclaré solennellement: "Son Honneur, je ne connais pas très bien la Cour. Vous êtes ici pour appliquer la loi et moi pour la défendre. Je ne veux pas insulter qui que ce soit, mais, moi, je rends à Dieu ce qui est à Dieu et aux hommes ce qui est aux hommes et je ne vais pas mettre le main sur la Bible.

Son Honneur

Et lorsque le juge lui a recommandé de recourir aux services d'un avocat Lorenzo a dit: "Je vous remercie, Son Honneur", mais je vais défendre moi-même ma cause".

L'accusé a ajouté qu'il vivait du bien-être social, qu'il lavait la vaisselle de temps à autres, mais qu'il n'avait pas d'expérience de choses intellectuelles.

Parmi ces choses intellectuelles, Lorenzo inclut la graphologie.

Cautionnement

Finalement, à la suggestion de la Couronne, le juge a fixé le cautionnement de $950 par personne, plus un million valable. Dans le cas où le cautionnement serait accepté, le tribunal a imposé comme conditions que l'accusé n'entre pas en contact avec les personnes mentionnées à l'acte d'accusation et qu'il se rapporte à la Centrale de police du Parc Victoria deux fois par mois, le samedi matin.

Tout quelliret, Lorenzo s'en est retourné dans ses cellules, assuré qu'il était cete fois, de se retremper dans l'intellectualisme.

Parents!

Devenir samedi, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livreur du journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information

à propos

529-0411

Regroupement des municipalités

Le mandat de la firme Fortier & Hawey était trop restreint

— Richard Thouin

Répartition du déficit de la CTCUQ

La Commission de la Communauté urbaine de Québec a-t-elle le droit de s'utiliser que le seul critère de la population pour répartir le déficit de $8,030,271, qu'elle a connu en 1972 ?

C'est un problème de droit difficile à résoudre et les avocats diffèrent d'opinion quant à cette question qui soulève des principes bien plus importants que le montant.

La loi fixe quatre critères pour la répartition du déficit: la population, l'évaluation uniformisée, le millage, le nombre d'heures pendant lesquelles chaque véhicule a été mis à la disposition du public.

La loi indique d'autre part que la Commission peut utiliser ces quatre critères en même temps ou quelques-uns d'entre eux.

Le procureur de la CTCUQ, Me Pierre Marcelle, estime que les "quelques-uns d'entre eux" peuvent se résumer à un seul critère, tandis que Me Pierre Delisle, l'avocat des neuf municipalités non desservies par le métro, croit que les critères doivent être pris en considération séparément.

Cette répartition du déficit selon la population avantage les municipalités qui font partie du territoire de la CTCUQ, mais désavantagent nettement, les villes hors du territoire. Elles ont d'ailleurs vu le tarif augmenter sensiblement par rapport à celui de 1972, et par rapport à celui de 1971.

De toute façon, les municipalités hors territoire ne veulent même pas payer un sou de ce déficit, estiment qu'elles ne font pas partie de la CTCUQ et qu'elles n'ont pas demandé de faire partie.

Quoi qu'il en soit, l'affaire est maintenant rendue à la cour de la Commission municipale du Québec qui devra trancher le litige. On sait que la Commission est présidée par l'ex-député libéral de Jacques-Cartier, Me Jean-Jacques Bertrand, et qu'elle a été créée en 1963. Il a fait plusieurs changements et elle a déjà rejeté le plan de fusion de la Cité de Québec avec celle de Sillery.

Il reste — et plusieurs avocats semblent d'accord là-dessus, que la loi devrait être précisée de façon à éviter que ce genre de querelles, qui coûtent toujours cher à la population, ne répètent trop souvent.

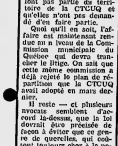

Par François Lisieux

Répartition du déficit de la CTCUQ

Des municipalités demandent à nouveau de rejeter le projet

Par François Lisieux

Les 9 municipalités hors territoire ne démissent que 6 fois sur 9 à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) et pourtant il leur faut payer pour les déficits des passagers pour l'ensemble du territoire de la communauté provinciale de ces municipalités.

De quoi se plaignent-elles? Surtout par la voix de Me Pierre Marcelle, procureur de la CTCUQ. Selon lui, elles sont en fait avantagées, puisque le système de transport qu'elles desservent dans les municipalités hors territoire est déficitaire et que le déficit est payé par les villes qui font partie du territoire de la CTCUQ.

C'est en tout cas un des arguments de fond qu'a servi M. Marcelle aux cours de l'audition, hier, par la Commission municipale de Québec de cette affaire de la répartition du déficit de la CTCUQ entre les 9 municipalités concernées (Beauport, Beauport Ouest, Cap-Rouge, Charlesbourg, Ste-Augustin, l'Ange-Gardien Québec, le village de Val-Cartier, St-Michel Archange et Québec).

Autre son de cloche

Par contre, le procureur des neuf municipalités, Me Pierre Delisle, a soutenu exactement le contraire, déclarant que les municipalités hors-territoire étaient actuellement désavantagées par rapport aux villes du territoire.

D'après lui, les neuf municipalités concernées doivent payer au prix du marché libre face aux mêmes objets que les municipalités qui font partie du territoire.

Marcelle au cours de l'audition, hier par la Commission municipale de Québec de cette affaire de la répartition du déficit de la CTCUQ entre les 9 municipalités concernées (Beaupr, Beauport Ouest, Cap-Rouge, Ste-Augustin, l'Ange - Gardien Québec, le village de Val-Cartier, St-Michel Archange et Québec).

Autre son de cloche

Par contre, le procureur des neuf municipalités, Me Pierre Delisle, a soutenu exactement le contraire, déclarant que les municipalités hors - territoire étaient actuellement désavantagées par rapport aux villes du territoire.

D'après lui, les neuf municipalités concernées doivent payer au prix du marché libre face aux mêmes objets que les municipalités qui font partie du territoire.

C'est en tout cas un des arguments de fond qu'a servi M. Delisle aux cours de l'audition, hier, par la Commission municipale de Québec de cette affaire de la répartition du déficit de la CTCUQ entre les 9 municipalités concernées (Beaupr, Beauport Ouest, Cap-Rouge, Ste-Augustin, l'Ange - Gardien Québec, le village de Val-Cartier, St-Michel Archange et Québec).

Autre son de cloche

Par contre, le procureur des neuf municipalités, Me Pierre Delisle, a soutenu exactement le contraire, déclarant que les municipalités hors - territoire étaient actuellement désavantagées par rapport aux villes du territoire.

D'après lui, les neuf municipalités concernées doivent payer au prix du marché libre face aux mêmes objets que les municipalités qui font partie du territoire.

C'est en tout cas un des arguments de fond qu'a servi M. Delisle aux cours de l'audition, hier, par la Commission municipale de Québec de cette affaire de la répartition du déficit de la CTCUQ entre les 9 municipalités concernées (Beaupr, Beauport Ouest, Cap-Rouge, Ste-Augustin, l'Ange - Gardien Québec, le village de Val-Cartier, St-Michel Archange et Québec).

Troisième fois

En fait, c'est la troisième fois que les municipalités hors - territoire contestent, actuellement la répartition du déficit, mais aussi le pouvoir de la CTCUQ d'exiger des municipalités hors - territoire - part de déficit, tout en argumentation se base sur le fait qu'elles ne font pas partie du territoire et qu'elles

Par François Lisieux

Regroupement

Les fonctions régionales devraient être remplies sur un plan régional

"Que les fonctions régionales des municipalités soient remplies sur un plan régional et les fonctions locales sur un plan local".

Cette proposition de l'économiste de Plourmont pourrait par exemple, se traduire par la prise en charge d'une municipalité des fonctions locales du service de protection publique (pareille idée pourrait aussi être appliquée aux fonctions reliées à l'eau et à l'égout) et par un partage entre plusieurs municipalités rurales et urbaines avoisinantes des fonctions régionales.

Ce partage pourrait se faire par le biais d'une commission municipale régionale, avec une répartition des fonctions entre les deux corps. Un tel système est actuellement à l'étude au bureau du développement régional du ministère des Affaires municipales.

Le système actuel, qui date de 1855, a été conçu pour répondre aux besoins d'une société rurale. Il a été modifié à plusieurs reprises depuis, mais il est toujours basé sur le principe de la municipalité rurale.

Or, la société québécoise est maintenant urbaine à 80%. Les municipalités rurales ne représentent que 20% de la population.

Les municipalités rurales et urbaines ont des problèmes différents et ne peuvent pas être traitées de la même façon.

Les municipalités rurales ont des problèmes d'aqueduc et d'égout, de voirie, de police, d'incendie, d'aménagement et d'urbanisme.

Les municipalités urbaines ont des problèmes de transport en commun, de circulation, de police, d'incendie, d'aménagement et d'urbanisme.

Les municipalités rurales et urbaines ont des problèmes communs d'aqueduc et d'égout

A propos est publié et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 2 Place Jean-Paul Quinze S. Membre de l'ACJC

Éditeur ... en Est est
Directeur de l'information : Pierre Léveillé

Téléphone : 522-4771

à propos

Réaction "de propriétaire"

Le premier ministre du Québec, pour annoncer le prochain scrutin, a choisi de s'adresser directement à la population par le moyen de la TV.

Ce geste n'a pas eu l'heur de plaire à la confrérie démocratique des journalistes.

Selon une nouvelle de la Presse Canadienne, l'exécutif de la presse parlementaire s'est inquiété du précédent ainsi créé par le premier ministre et a quoi M. Bourasso a répondu qu'il n'avoit pas de permission à demander à personne quand il voulait s'adresser à la population. Cette réponse, pour être bonne, ne va quand même pas assez loin.

Le premier ministre a noté une belle occasion de demander aux gérants-listes s'ils étoient déjà informés de l'existence d'autres moyens de communication que celui de la presse écrite. Ou encore de leur demander s'ils étoient réfractaires au progrès.

Il est possible, bien sûr, que le geste du premier ministre incite certains journalistes à se venger de cette indélicatesse en le "soignent" attentivement pendant la prochaine campagne électorale. A ce sujet, un homme de l'entourage de ce dernier a déjà fait remarquer: les journalistes ne peuvent guère nous traiter plus mal qu'ils ne le font déjà.

Derrière l'inquiétude manifestée par les journalistes, on peut se demander si ce n'est pas plutôt l'attitude de propriétaire qu'ils ont prise devant le petit écran qu'il se croit le droit de critiquer.

Gérard DION

LES JOURNALISTES

à propos des autres journaux

le lecteur

Les inégalités sociales

Si chacun demeurait fidèle à sa vocation, on irait beaucoup mieux. Depuis 30 ans, des milliers de nurses auraient été plus heureux auprès de leurs gros vieux. Aujourd'hui, les conditions matérielles des cultivateurs se sont beaucoup améliorées, ils pourraient, les abandons se continuent.

C'est donc que les avantages matériels : les politiques agricoles, la coopération, les plans concertés, la mécanisation, la crédit, la fiscalité, la rentabilité, ne réussissent pas à contenir l'exode rural y a entre les cultivateurs et l'ouvrier, ils sont en ne assurer la vie à leurs enfants à un niveau équivalent à celui de l'ouvrier spécialisé. Ils gagnent $100.00 par jour, — le calcul aussi, pousse l'ouvrier, a droit à des vacances payées, à ses fins de semaine, à des double saisire après huit heures d'ouvrage, à l'assistance de la loi des Accidents du travail, etc.

Pour équilibrer le sort de l'homme de la terre avec celui de l'ouvrier, il faut mettre dans son plateau d'autres avantages, pas matériels évidemment, mais familiaux, culturels et spirituels, sinon valables aujourd'hui qu'il y a 50 ou 100 ans pour procurer le bonheur. Quels sont ces avantages ?...

L—La terre garde à Dieu. Partout sur sa ferme le cultivateur découvre sa main, l'œuvre de Dieu. Il se donne sur ses animaux. Il les soigne mieux parce qu'il est responsable envers Dieu de leur bien-être. Il est co-propriétaire avec Dieu de ses récoltes. Il se sent co-propriétaire avec Dieu, des milliers de rustres auraient été plus heureux auprès de leurs gros vieux. Aujourd'hui, les conditions matérielles des cultivateurs se sont beaucoup améliorées, ils pourraient, les abandons se continuent.

C'est donc que les avantages matériels : les politiques agricoles, la coopération, les plans concertés, la mécanisation, la crédit, la fiscalité, la rentabilité, ne réussissent pas à contenir l'exode rural y a entre les cultivateurs et l'ouvrier, ils sont en ne assurer la vie à leurs enfants à un niveau équivalent à celui de l'ouvrier spécialisé. Ils gagnent $100.00 par jour, — le calcul aussi, pousse l'ouvrier, a droit à des vacances payées, à ses fins de semaine, à des double saisire après huit heures d'ouvrage, à l'assistance de la loi des Accidents du travail, etc.

Pour équilibrer le sort de l'homme de la terre avec celui de l'ouvrier, il faut mettre dans son plateau d'autres avantages, pas matériels évidemment, mais familiaux, culturels et spirituels, sinon valables aujourd'hui qu'il y a 50 ou 100 ans pour procurer le bonheur. Quels sont ces avantages ?...

L—La terre garde à Dieu. Partout sur sa ferme le cultivateur découvre sa main, l'œuvre de Dieu. Il se donne sur ses animaux. Il les soigne mieux parce qu'il est responsable envers Dieu de leur bien-être. Il est co-propriétaire avec Dieu de ses récoltes. Il se sent co-propriétaire avec Dieu, des milliers de rustres auraient été plus heureux auprès de leurs gros vieux. Aujourd'hui, les conditions matérielles des cultivateurs se sont beaucoup améliorées, ils pourraient, les abandons se continuent.

C'est donc que les avantages matériels : les politiques agricoles, la coopération, les plans concertés, la mécanisation, la crédit, la fiscalité, la rentabilité, ne réussissent pas à contenir l'exode rural y a entre les cultivateurs et l'ouvrier, ils sont en ne assurer la vie à leurs enfants à un niveau équivalent à celui de l'ouvrier spécialisé. Ils gagnent $100.00 par jour, — le calcul aussi, pousse l'ouvrier, a droit à des vacances payées, à ses fins de semaine, à des double saisire après huit heures d'ouvrage, à l'assistance de la loi des Accidents du travail, etc.

Pour équilibrer le sort de l'homme de la terre avec celui de l'ouvrier, il faut mettre dans son plateau d'autres avantages, pas matériels évidemment, mais familiaux, culturels et spirituels, sinon valables aujourd'hui qu'il y a 50 ou 100 ans pour procurer le bonheur. Quels sont ces avantages ?...

L—La terre garde à Dieu. Partout sur sa ferme le cultivateur découvre sa main, l'œuvre de Dieu. Il se donne sur ses animaux. Il les soigne mieux parce qu'il est responsable envers Dieu de leur bien-être. Il est co-propriétaire avec Dieu de ses récoltes. Il se sent co-propriétaire avec Dieu, des milliers de rustres auraient été plus heureux auprès de leurs gros vieux. Aujourd'hui, les conditions matérielles des cultivateurs se sont beaucoup améliorées, ils pourraient, les abandons se continuent.

C'est donc que les avantages matériels : les politiques agricoles, la coopération, les plans concertés, la mécanisation, la crédit, la fiscalité, la rentabilité, ne réussissent pas à contenir l'exode rural y a entre les cultivateurs et l'ouvrier, ils sont en ne assurer la vie à leurs enfants à un niveau équivalent à celui de l'ouvrier spécialisé. Ils gagnent $100.00 par jour, — le calcul aussi, pousse l'ouvrier, a droit à des vacances payées, à ses fins de semaine, à des double saisire après huit heures d'ouvrage, à l'assistance de la loi des Accidents du travail, etc.

Pour équilibrer le sort de l'homme de la terre avec celui de l'ouvrier, il faut mettre dans son plateau d'autres avantages, pas matériels évidemment, mais familiaux, culturels et spirituels, sinon valables aujourd'hui qu'il y a 50 ou 100 ans pour procurer le bonheur. Quels sont ces avantages ?...

L—La terre garde à Dieu. Partout sur sa ferme le cul-

"I faut bien l'avouer, disait d'abord l'Église du Québec, et dans le temps, elle n'était pas si propriétaire avec Dieu, disons plus, du développement économique, de l'économie mondiale, et, en même temps qu'elle, toute l'ensemble de la civilisation et c'est une des grandes causes de la diminution de l'agriculture, de l'exode rural, de la misère des cultivateurs pauvres, et entre eux. La révolution industrielle, un appel à la formation dans les campagnes d'une population pauvre, profondément analphabète, qui sont pourtant une digue infranchissable contre l'envahissement de la pauvreté urbaine. Mais après quelques années de coopération nationale, s'il n'intervient pas également une matérialisation du principe de la liberté du choix de l'individu.

Si on le voulait on nous, les Jeux olympiques d'été de 1976 ont été accordés à Montréal. Leur succès est pour notre prestige et notre économie. Mais, comme les autres pouvoirs, il est de la tendance à étendre son impérialisme et à se vouloir unique.

Le citoyen moyen, en prenant connaissance de la réaction des journalistes devant l'initiative du premier ministre a pu être choqué de voir que ces derniers manifestaient des allures de "propriétaire" de l'information, et ce, au moment où ceux-ci s'inquiètent fort de la concentration des entreprises de presse. Et tout celà, sous le couvert du droit à l'information.

Qu'il s'agisse de **Power Corp** ou de la Corp. des journalistes, coiffé pour coiffé, le citoyen moyen se fout de la corpulence de son geôlier.

Et c'est peut-être encore devant le petit écran qu'il se croit le droit de critiquer.

Gérard DION

Loterie olympique

On doit faire l'éloge du gouvernement de l'Alberta pour sa décision de permettre la vente des billets de loterie pour les Olympiques d'hiver de 1976. Cette décision pourra être incorporée comme un geste de coopération nationale, s'il n'intervient pas également une matérialisation du principe de la liberté du choix de l'individu.

Si on le voulait on nous, les Jeux olympiques d'été de 1976 ont été accordés à Montréal. Leur succès est pour notre prestige et notre économie. Mais, comme les autres pouvoirs, il est de la tendance à étendre son impérialisme et à se vouloir unique.

Le citoyen moyen, en prenant connaissance de la réaction des journalistes devant l'initiative du premier ministre a pu être choqué de voir que ces derniers manifestaient des allures de "propriétaire" de l'information, et ce, au moment où ceux-ci s'inquiètent fort de la concentration des entreprises de presse. Et tout celà, sous le couvert du droit à l'information.

Qu'il s'agisse de **Power Corp** ou de la Corp. des journalistes, coiffé pour coiffé, le citoyen moyen se fout de la corpulence de son geôlier.

Et c'est peut-être encore devant le petit écran qu'il se croit le droit de critiquer.

Gérard DION

Calgary Herald

On s'inquiète

"Si d'une part M. Gérard Pelletier a réussi à ramener les membres de l'Union des consommateurs de 18 pour cent dans le nombre de ses abonnés et de 45 pour cent dans celui des ventes au guichet, les 23 concepts révolutionnaires présentés à Québec au cours de la session 1972-73.

Au total, près de 75,000 personnes ont reçu les 45 propositions données par l'ordonnance à Québec, dans six autres villes de la province de même qu'au Festival de Québec, en Ontario.

Le début de l'orchestre s'est néanmoins accru de 500,000 au cours de la dernière saison, a révélé le trésorier Phillips Hanson. Le déficit accumulé se chiffre maintenant par $218,000.

Pépin veut libérer les travailleurs dans le monde

EVIAN, France (PC) — M. Marcel Pepin, militant syndical québécois depuis un quart de siècle, président de la Confédération des travailleurs nationaux depuis près de 10 ans, a prêché élu hier à Evian, président de la Confédération mondiale du Travail, a entrepris un vaste combat : libérer les travailleurs dans le monde. Son nouveau poste lui permet de mener pareil combat puisque la CMT, troisième en importance des fédérations internationales de syndicats 15 millions d'adhérents, présente sur les cinq continents.

...ns son allocution de clôture du IIe congrès de la CMT, hier soir, M. Pepin a proposé qu'il ne s'agisse pas seulement de libérer le travailleur de l'emprise de capitalisme et de l'impérialisme, mais aussi à l'intérieur du syndicalisme, c'est-à-dire faire en sorte que lui soit reconnu le droit d'association au syndicat de son choix.

Ce droit est nié un peu partout dans le monde, y compris dans les pays communistes, et même au Canada, a souligné M. Pepin qui a 275 délégués des 80 pays membres de la CMT.

"Au Canada même, pays de réputation démocratique, dit-il, on refuse aux employés de travailleurs à s'adhérer à des syndicats uniques dans les mêmes sont dispersés sur une étendue aussi vaste que cette de Londres à Moscou, et dont la taste me-que

jarité n'ont pas et n'auront jamais l'occasion de se rencontrer."

M. Pepin, premier Canadien élu président de la CMT, a soutenu que pareille liberté existe dans bien d'autres pays, où le droit d'association est un droit fondamentalement acquis et tout sont spécifiquement nés à la classe ouvrière. Selon lui, sans ce droit ne peut exister un syndicalisme vrai et libre

Ce syndicalisme est né aussi, a-t-il dit, parmi les peuples les respectueux de la dignité de la société culturelle, dans le travailleur de race la plus noire qui est de pair d'une manière responsable avec des hommes économiques et politiques de son pays.

"On se scandalise dans certaines milieux parce que des pays sont encore une politique d'emploi...

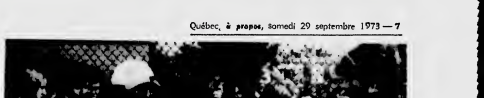

Environ 4,000 étudiants du "Montreal Verdun High School" ont boycotté leurs cours pour protester contre les directeurs gouvernementales qui ont eu pour effet la déclassification des professeurs. La police s'est présentée sur les lieux pour déloucrer la circulation automobile et maintenir l'ordre aux abords du collège. (photo UPI)

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!

DONNEZ DE VOTRE SANG

Par des étudiants protestants

Ecoles boycottées

MONTREAL (P.C) — Les étudiants du Protestant School Board of Greater Montreal continuaient vendredi à boycotter leur école, mais il semble que le nombre des protestataires ou manifestants a diminué.

Un porte-parole du PS, BGM a révélé que vendredi plusieurs représentants de conseils d'étudiants lui ont téléphoné pour lui dire qu'ils avaient conseillé aux étudiants de cesser le boycottage qui, selon eux, leur attirait une fort mauvaise publicité.

Cependant, le principal de l'école secondaire de Verdun a fait savoir qu'au moins 850 de ses 900 élèves ne s'étaient pas présenté en classe, vendredi, ce qui veut dire que bien un cas au moins de boycottage marche à près de 95 pour cent.

Selon d'autres rapports, il n'y aurait que des poignées d'étudiants absents de leur école.

Onze grévistes arrêtés

MONTREAL (PC) — Onze grévistes qui participaient à une démonstration devant l'usine de la Canadian Oxygen Company Ltd., à Montréal, ont été expulsés au poste de police à la suite d'incidents survenus à la raffinerie.

Une automobile dans laquelle le président de la compagnie avait pris place a été renversée par les manifestants

Les 11 prévenus ont été remis en liberté sous caution pour y être interrogés, et seront à la porte-parole de la police, des accusations seront portées contre un certain nombre d'entre eux.

L'OSQ transformé

QUEBEC (PC) — Écoutant l'aspect artisanal de ses structures, Lemel Kaminsky a fait un pas en avant, hier, en annonçant que la direction de l'Orchestre symphonique de Québec (OSQ) a décidé de se transformer en une entreprise professionnelle qui misera largement sur de divers moyens de promotion employés de même façon que les manufacturiers, en particulier le marketing.

Cette transformation administrative a été annoncée jeudi par le nouveau président du conseil d'administration de l'OSQ, M. Philéas Côté.

Il a expliqué, au cours d'une conférence de presse, que cette décision faisait suite à une étude de minutie réalisée l'OSQ avait enregistré une

Il y a deux ans par deux dirigeants de l'université Laval.

Directeurs permanents

L'orchestre sera dorénavant administrées par une équipe de quatre directeurs permanents: MM. Pierre Dervaux et Philippe Mamias demeurent respectivement directeur musical et directeur artistique, alors que M. Gilles Chalifoux est nommé responsable du marketing et M. Irvine Le verdière, responsable des questions financières.

Bilan

Le nouveau président et son prédécesseur M. Jean Grenier ont d'autre part révélé que

augmentation de 18 pour cent

Tragédie du Mont Wright

Le verdict est remis

Le juge Roch Lefrançois ne pourra rendre son verdict le 9 octobre prochain, tel que prévu, en rapport avec la tragédie survenue le 17 novembre '72, au Mont Wright, alors que sept ouvriers avaient perdu la vie dans l'écroulement d'un échafaudage.

C'est ce qu'a annoncé un porte-parole du ministère de la Justice, vendredi, en précisant que des lettres avaient été envoyées à tous les partis intéressés pour leur faire part de cette décision.

Aucune nouvelle date n'a été annoncée pour le prononcé du verdict.

Le porte-parole a expliqué que ce report était dû au fait que la sténographie officielle n'a pas encore complété la transcription des témoignages.

Le juge Lefrançois, nommé comme "ad hoc" dans cette affaire par le ministère de la Justice, devait originalement rendre son verdict le 29 juin dernier.

C'est également en raison du retard dans la transcription des notes sténographiques que qu'il devait dû reporter sa décision à plus tard.

En date du 9 octobre prochain, il aura donc près de trois semaines d'enquête, le 28 août dernier, à Sept-Iles.

Dr Marcel TREMBLAY
OPTOMETRISTE
173, 3e Avenue, Verdun 3
524-2869

NOTAIRES
Raymond Deragon
Germain Poisonnet
Huguette Vigor
Marc-André Vervilla
264, de la Couronne - 529-6781
Maisonneuve entrée au Viaduc

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BÉLEMARE, M.D.
300 Bd. Crémazie Est
Suite 202
Québec 525-3894

CHARLES BEAUME
OPTICIEN D'ORDONNANCES
LUNETTES - VERRES DE CONTACT
1690, 1ère Avenue
(Face à l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arcadie)
524-9214

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES
1111, rue ST-JEAN — 529-6686

SUPPLEMENT DANS **à propos** DIMANCHE

à loisir

Jeune femme nue au Parlement

VICTORIA (PC) — Une jeune et jolie brunette dans la vingtaine, portant pour tout vêtement une paire de souliers, s'est paisiblement promenée nerveusement à travers l'immeuble du Parlement législatif de la Colombie-Britannique.

Elle a passé devant le bureau du premier ministre Dave Barrett et a complété son tour de la journée sans la moindre difficulté, c'est paisiblement remarqué par les fonctionnaires choqués. Elle s'est ensuite dirigée vers un ouvrier occupé à des travaux de rénovation et lui a demandé quel était le plus court chemin pour quitter l'immeuble.

L'ouvrier lui a conseillé de mettre ses vêtements, qu'elle portait sous le bras.

Sans faire de commentaires, la jeune fille s'est dirigée vers un corridor et a disparu.

Un agent de sécurité a indiqué que des recherches avaient été entreprises pour retrouver la visiteuse, mais sans succès. Il a ajouté qu'il n'avait eu aucune difficulté à trouver des volontaires pour se joindre aux recherches.

Être une femme peut nuire

SAN FRANCISCO (PA) — Monsieur Esther Williams, millionnaire et nageuse, prétend qu'être vraiment privilégié de grands parents sur le marché du travail, mais n'a pu demeurer pas moins que le fait d'être une femme peut nuire dans la poursuite d'une carrière professionnelle.

C'est du moins avis de trois Américaines qui occupent des fonctions élevées dans le domaine de l'enseignement.

Mme Esther Williams, Mme Margaret Mead, anthropologue, et Mme Alice Rossi, sociologue, ont déclaré que la femme a pratiquement éliminée de la course aux postes de haute direction, le secteur de la technologie.

Souvent, explique l'une d'elles les sociétés exigent des femmes des responsabilités de direction sans insister pour leur donner effectivement le titre de la fonction.

Communications difficiles

BAKER LAKE, T.-N.-O. (PC) — Dans leur Lassez certes, les 17,000 Esquimaux canadiens sont souvent des étrangers les uns pour les autres, incapables qu'ils sont alors de communiquer entre eux.

L'écriture esquimaude date d'à peine un peu plus de cent ans, bien que l'histoire des Esquimaux remonte par les archéologues remonte à plus de 2,000 ans.

Il y a en fait rien les Esquimaux du Canada dans des dialectes d'écriture et de parler d'elles et ceux des Esquimaux eux - mêmes. L'alphabet a été mis au point par des missionnaires chrétiens.

Il y a le syllabaire, symbole de symboles phonétiques que par un missionnaire anglican à Norway House, au Manitoba, dans les années 30. C'est le plus répandu. Et il y a ce qu'on appelle le latin romain. Je ne Labrador en ile arctique, la connaissance d'écrire utilisé par un groupe d'Esquimaux qu'après 1930.

Tapiak Curley, président de la Fraternité nationale des Esquimaux, veut mettre fin à cette petite tour de Babel.

Il a mis sur pied une commission qui demande au gouvernement fédéral une subvention de $40,000, histoire d'uniformiser l'écriture des Esquimaux.

Mariage dans une piscine

Vicki Lynn O'Dell, 18 ans, reçoit l'aide de son mari, Roger Allen Miller, 19 ans, alors qu'elle quitte la piscine où les deux jeunes gens ont uni leur destinée. Le mariage a été célébré hier après-midi à l'arrière d'une canicierie de Memphis ou Tennessee.

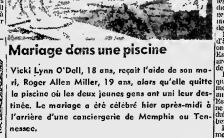

Le 185e passager

LONDRES (Reuter) — Un bébé soviétique est né vendredi dans un Boeing 747 à bord duquel un couple américain se trouvait.

Un gynécologue et une ambulance ont été dépêchés à l'aéroport Heathrow de Londres par l'ambassade soviétique.

Il y avait 184 passagers à bord du Boeing survolant la Sibérie lorsque la naissance du bébé.

FORMIDABLE
9190
6-14
BON PLACEMENT
7185
Alice Brooks
Marion Martin
Pour l'école ou le jeu, ces ensembles plairont beaucoup à votre fillette. Vous trouverez ici des patrons pour tricoter, crocheter, pantalon-jupe, manteau à la taille et un short.
Demandez le patron No 9190 (Grandeurs filles 6, 8, 10, 12, 14).
Adrez. votre commande à :
Le Département des Patrons, 60 groupe,
One Yonge Street Toronto, Ontario M5E 1E6
Prix : 75¢ par patron.
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)
Ecrie les numéros-noms et les chiffres à l'encre de TORONTO bien lisiblement. Inscrit, surtout, SI PAS SUFFISAMMENT DE NUMÉRO ET DE TIMBRES POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont livrés par retour du courrier dans 14 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Tout changement sur un patron doit être fait par vous. Si vous avez de questions, écrivez.
Ci-inclus $ ..... (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron No : ...Taille : ...
Patron No : ...Taille : ...
Nom : ...
Adresse : ...

Lutte arduе pour l'égalité

STE. CATHARINES, Ont. (PC) — Mme Laura Sabia, la dynamique présidente du comité canadien féminin pour la situation de la femme, a déclaré que la lutte pour l'égalité des droits de la femme est loin d'être terminée.

Ce comité, nouvellement formé, compte 17 membres, dont Mme Sabia, et a pour but de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il adopte une politique nationale en matière de condition féminine.

Mme Sabia avait organisé une réunion publique à Ste. Catharines, Mme Sabia a également souligné que les femmes ne sont pas suffisamment représentées au parlement et dans les assemblées législatives provinciales.

Elle a aussi déploré le fait que les femmes soient encore victimes de discrimination dans le domaine de l'emploi.

Chances égales

Au cours d'une conférence de presse qu'elle accordait à St. Catharines, Mme Sabia a déclaré qu'il faudrait donner une juste ordre pour assurer aux femmes des chances égales dans la société.

Dans un communiqué, le secrétaire ontarien du développement social, M. Robert Welch, avait indiqué que l'organisme aurait pour fonctions principales d'aider comme conseiller sur la condition de la femme auprès du gouvernement et d'obtenir le plus rapidement possible pour les femmes des chances réelles à celles des hommes dans la société.

Henri Turcotte
JOURS
SUPER-AUBAINES
Vente d'appareils ménagers
GRANDE inauguration d'aspects nouveaux sous éclairs, Huile compromet ; cuisinières électriques automatiques, lave-vaisselles automatiques, pour sécheuses automatiques, pour sécheuses 220 volts, fers hydromassés en jaune moisson. Aussi téléviseurs couleurs, lecteurs stéréophoniques et accessoires pour surtout 110 volts. Service valable. Ces appareils font partie de notre stock régulier et sont offerts à des prix spéciaux de l'occasion. Magasin ouvert tous les jours, aujourd'hui et demain seulement. Stationnement gratuit.
Henri Turcotte
LTEE
330 de la Couronne, Québec
Tél. : 529-3365

SOLUTIONS

Jeux de mots :

1. — f
2. — oi
3. — rue
4. — vert
5. — rouge
6. — courir
7. — autobus
8. — regarder
9. — traverser

Contradictions :

1. — On n'étend pas le lessive dehors quand il pleut.
2. — Le fumeur se dirige dans le sens contraire du vent.

Panneaux :

Arrêt à blanc sur rouge.
Lumières : rouge, orange, vert.
Flèche : noir sur jaune.
Enfants allant à l'école : blanc sur bleu.

— en page 16

Il y a 20 ans, Harrison Brown avait prévu les crises énergétiques et alimentaires

Personne ne l'a cru

OTTAWA (PC) — "Il y a près de 20 ans, un futurologiste américain, M. Harrison Brown, avait prévu les crises énergétiques et alimentaires qui surviennent aujourd'hui. Peu l'ont lu et personne ne l'a cru. Pourtant, il avait bien raison".

En portant atteinte, le ministre Maurice Lamontagne tente tout simplement de prouver l'urgence et la nécessité de l'implantation au Canada d'un organisme du futur.

Selon le scientifique, le Canada pourrait connaître prochainement une montée économique sans précédent si les parties composant l'économie n'ont pas encore réussi à communiquer entre elles.

"Il est donc urgent, a-t-il précisé au cours d'une conférence, de créer une commission du futur afin de permettre une certaine planification stratégique au niveau du Canada".

Il a ajouté que la commission devrait être indépendante du gouvernement et non pas une organisme d'études supplémentaires à la fonction publique, mais plutôt un groupe d'experts et de penseurs qui pourraient, par exemple, étudier les différentes politiques économiques et sociales du gouvernement.

M. Lamontagne est d'autant plus convaincu de la nécessité d'un tel organisme qu'un tel organisme existe déjà aux États-Unis, au Canada aussi cette année, à Québec, depuis 1968, des progrès énormes dans le monde. "De plus en plus nous avons besoin de personnes qui peuvent anticiper le succès de nos politiques économiques et sociales".

Le ministre a également souligné que la première conférence nationale qui sera parrainée par le Sénat.

"Si elle réussit, le sujet mentionné que ce fera le début d'un renouveau pour le Canada", a-t-il affirmé. Sans assurer le pays d'une montée économique qui pourrait connaître, il a souligné que le Canada devrait prendre conscience de l'inexistence d'une société.

Optimiste de nature, le sénateur Lamontagne avoue lui-même qu'il devient dépressif réaliste et prédit une personnalité, à l'unique pensée que les gouvernements ne semblent pas se préoccuper comme que dans 20 ans, la population mondiale aura doublé.

Communications difficiles

BAKER LAKE, T.-N.-O. (PC) — Dans leur Lassez certes, les 17,000 Esquimaux canadiens sont souvent des étrangers les uns pour les autres, incapables qu'ils sont alors de communiquer entre eux.

L'écriture esquimaude date d'à peine un peu plus de cent ans, bien que l'histoire des Esquimaux remonte par les archéologues remonte à plus de 2,000 ans.

Il y a en fait rien les Esquimaux du Canada des dialectes d'écriture et de parler d'elles et ceux des Esquimaux eux - mêmes. L'alphabet a été mis au point par des missionnaires chrétiens.

Il y a le syllabaire, symbole de symboles phonétiques que par un missionnaire anglican à Norway House, au Manitoba, dans les années 30. C'est le plus répandu. Et il y a ce qu'on appelle le latin romain. Je ne Labrador en ile arctique, la connaissance d'écrire utilisé par un groupe d'Esquimaux qu'après 1930.

Tapiak Curley, président de la Fraternité nationale des Esquimaux, veut mettre fin à cette petite tour de Babel.

Il a mis sur pied une commission qui demande au gouvernement fédéral une subvention de $40,000, histoire d'uniformiser l'écriture des Esquimaux.

Communications difficiles

BAKER LAKE, T.-N.-O. (PC) — Dans leur Lassez certes, les 17,000 Esquimaux canadiens sont souvent des étrangers les uns pour les autres, incapables qu'ils sont alors de communiquer entre eux.

L'écriture esquimaude date d'à peine un peu plus de cent ans, bien que l'histoire des Esquimaux remonte par les archéologues remonte à plus de 2,000 ans.

Il y a en fait rien les Esquimaux du Canada des dialectes d'écriture et de parler d'elles et ceux des Esquimaux eux - mêmes. L'alphabet a été mis au point par des missionnaires chrétiens.

Il y a le syllabaire, symbole de symboles phonétiques que par un missionnaire anglican à Norway House, au Manitoba, dans les années 30. C'est le plus répandu. Et il y a ce qu'on appelle le latin romain. Je ne Labrador en ile arctique, la connaissance d'écrire utilisé par un groupe d'Esquimaux qu'après 1930.

Tapiak Curley, président de la Fraternité nationale des Esquimaux, veut mettre fin à cette petite tour de Babel.

Il a mis sur pied une commission qui demande au gouvernement fédéral une subvention de $40,000, histoire d'uniformiser l'écriture des Esquimaux.

Communications difficiles

BAKER LAKE, T.-N.-O. (PC) — Dans leur Lassez certes, les 17,000 Esquimaux canadiens sont souvent des étrangers les uns pour les autres, incapables qu'ils sont alors de communiquer entre eux.

L'écriture esquimaude date d'à peine un peu plus de cent ans, bien que l'histoire des Esquimaux remonte par les archéologues remonte à plus de 2,000 ans.

Il y a en fait rien les Esquimaux du Canada des dialectes d'écriture et de parler d'elles et ceux des Esquimaux eux - mêmes. L'alphabet a été mis au point par des missionnaires chrétiens.

Il y a le syllabaire, symbole de symboles phonétiques que par un missionnaire anglican à Norway House, au Manitoba, dans les années 30. C'est le plus répandu. Et il y a ce qu'on appelle le latin romain. Je ne Labrador en ile arctique, la connaissance d'écrire utilisé par un groupe d'Esquimaux qu'après 1930.

Tapiak Curley, président de la Fraternité nationale des Esquimaux, veut mettre fin à cette petite tour de Babel.

Il a mis sur pied une commission qui demande au gouvernement fédéral une subvention de $40,000, histoire d'uniformiser l'écriture des Esquimaux.

Le Canada : terrain fertile pour les maladies tropicales

La lèpre plus fréquente

L'article de la revue note qu'en 1967, l'incidence de la tuberculose chez les Asiatiques au Canada est deux fois celle des Canadiens. L'incidence a presque triplé chez les immigrants italiens, portugais et ceux de l'Est de l'Europe.

D'après la loi, les enfants de moins de 12 ans n'ont pas à subir d'examens radiographiques à leur arrivée au Canada, bien qu'en certains pays la tuberculose infantile soit fréquente.

La lèpre est devenue plus fréquente chez un trouve surtout chez les immigrants des pays tropicaux, ou de pays sub-tropicaux tels que la Grèce, le Portugal, l'Espagne.

L'immigration a atteint 122,000 en 1972, soit presque le double de l'année précédente. Pendant le premier semestre de 1973 il en est venu plus de 70,000 : 8,207 Portugais, 3,913 citoyens de Hong Kong, 3,461 de l'Inde, etc.

TARIFS DES ABONNEMENTS
Vente au numéro : $0.15 par jour — $0.25 le dimanche
Abonnement à Famille $45
Faire parvenir votre remise à
à propos
C.P. 1727 — GIK 7K9, Québec, Qué.
Coupon d'abonnement :
Nom :
Adresse :
Montant inclus :

Plusieurs importantes décisions politiques devront être prises

OTTAWA — (P.C.). — La fixation des niveaux appropriés pour les prix et pour les salaires est l'une des plus importantes décisions politiques devront être prises au cours de la prochaine année en matière économique. C'est ce qu'a affirmé mercredi, le ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, Donald Macdonald.

S'adressant aux membres du C.D. Howe Research Institute of Canada et de la National Planning Association des États-Unis, M. Donald Macdonald a notamment déclaré que : "Notre politique nationale doit assurer aux Canadiens le meilleur niveau possible de ressource d'énergie à des prix raisonnables et leur assurer une certaine sécurité d'approvisionnement".

Principaux domaines

Les décisions futures dont il a parlé le ministre concernent les points suivants : L'établissement de la structure à long terme du prix du pétrole, avec les rajustements de la production nationale du pétrole de 1981 ;

Les mesures pour assurer la continuité dans les approvisionnements du marché de l'est du Canada ;

Le développement de la structure à long terme concernant les prix du gaz naturel. Il est toujours plus difficile de prendre une décision de fixer l'équilibre entre les avantages locaux et les désavantages de la Confédération et d'établir une politique nationale de l'énergie.

Il a souligné que le développement d'une nouvelle région a souffert ou bénéficié plus ou moins de cette association", a dit M. Macdonald.

Conférence nationale

Pour le moment, l'important, selon le ministre fédéral, est d'assurer le succès de la première conférence nationale qui sera parrainée par le Sénat.

"Si elle réussit, le sujet mentionné que ce fera le début d'un renouveau pour le Canada", a-t-il affirmé. Sans assurer le pays d'une montée économique qui pourrait connaître, il a souligné que le Canada devrait prendre conscience de l'inexistence d'une société.

Optimiste de nature, le sénateur Lamontagne avoue lui-même qu'il devient dépressif réaliste et prédit une personnalité, à l'unique pensée que les gouvernements ne semblent pas se préoccuper comme que dans 20 ans, la population mondiale aura doublé.

Communications difficiles

BAKER LAKE, T.-N.-O. (PC) — Dans leur Lassez certes, les 17,000 Esquimaux canadiens sont souvent des étrangers les uns pour les autres, incapables qu'ils sont alors de communiquer entre eux.

L'écriture esquimaude date d'à peine un peu plus de cent ans, bien que l'histoire des Esquimaux remonte par les archéologues remonte à plus de 2,000 ans.

Il y a en fait rien les Esquimaux du Canada des dialectes d'écriture et de parler d'elles et ceux des Esquimaux eux - mêmes. L'alphabet a été mis au point par des missionnaires chrétiens.

Il y a le syllabaire, symbole de symboles phonétiques que par un missionnaire anglican à Norway House, au Manitoba, dans les années 30. C'est le plus répandu. Et il y a ce qu'on appelle le latin romain. Je ne Labrador en ile arctique, la connaissance d'écrire utilisé par un groupe d'Esquimaux qu'après 1930.

Tapiak Curley, président de la Fraternité nationale des Esquimaux, veut mettre fin à cette petite tour de Babel.

Il a mis sur pied une commission qui demande au gouvernement fédéral une subvention de $40,000, histoire d'uniformiser l'écriture des Esquimaux.

Des ouvriers retirent le corps de Martin Heichert, de Hamilton, qui a été broyé à mort quand un rouleau de fil d'acier a brisé le câble qui le retenait sur un fardier au moment où ce dernier s'arrêtait à un feu rouge.
(photo UPI)

horoscope

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1973

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre intuition sera particulièrement développée aujourd'hui. Ne vous fiez pas uniquement aux indices, les indices peu l'écoutent de votre bonne.

21 mai au 21 mai (Taureau) — Restez vos partenaires pour ce qui vous attendez ou semble vous attendre. Il faut aider les autres et les aimer.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La controverse pourrait bien naître aujourd'hui. Ne vous laissez pas entraîner dans les conversations d'une personne intolérante.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous tirez du bon d'une idée. Le calme et la sérénité. N'exercez pas de pression sur un autre pour le obliger à penser comme vous.

24 juillet au 23 août (Lion) — Soyez philosophe et ne vous laissez pas abattre par un événement qui n'est pas de votre faute. Ne manquez pas votre passe-temps favori !

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous serez le centre des choses aujourd'hui. Ne boudez pas l'attention et vous à l'admiration de nouveaux visages.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Exercice de la diplomatie aujourd'hui. Les dons vous permettent d'exprimer votre habileté naturelle sans nuire à quelqu'un.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Journée de surprise. Vous avez une conquête intéressante en perspective. Votre habileté à résoudre plaira.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Un bouleversement de routine, un vrai moins vous aidera à voir clair dans vos affaires personnelles.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — La prise de décision sera accentuée aujourd'hui. Surveillez à donner un sens à votre vie pour accomplir de tâche au jour le jour.

21 janvier au 19 février (Verseau) — N'écoutez pas l'impatience de quelqu'un qui vous fait la pression sur la valeur personnelle de certains principes.

20 février au 20 mars (Poissons) — Un bon jour pour les affaires. Vous avez vous faites la preuve de votre bonne valeur d'artiste.

Dans la Fédération des médecins résidents

Trop d'étrangers et pas assez de Québécois

MONTREAL (P.C.) — La section d'accéder à la profession. Il n'y a aucune sélection, a-t-il dit, et il y a trop d'étrangers parmi elle et pas assez de Québécois.

Elle a donc proposé, vendredi, que 80 pour cent des postes de résidents soient réservés aux Québécois qui retourneront dans leur pays d'origine après leur formation.

Actuellement, 44 pour cent sont des étrangers et seulement 56 pour cent des Québécois.

Le coût d'entraînement médical post-doctoral des médecins résidents est élevé et dure de quatre à six ans.

Réunis en congrès à Montréal, les médecins résidents ont demandé qu'il soit mis fin à ce qu'ils appellent la formation de médecins qui retourneront exercer pratiquer dans leurs pays d'origine.

Le Québec, a-t-on dit, n'a pas les moyens de fournir plus de spécialistes, il doit au moins permettre à un plus grand nombre des siens de recevoir personnellement une formation médicale qui répondra réellement aux besoins de la province.

Il s'y a aucune sélection, a-t-il dit, et il y a trop d'étrangers parmi elle et pas assez de Québécois.

Elle a donc proposé, vendredi, que 80 pour cent des postes de résidents soient réservés aux Québécois qui retourneront dans leur pays d'origine après leur formation.

Actuellement, 44 pour cent sont des étrangers et seulement 56 pour cent des Québécois.

Le coût d'entraînement médical post-doctoral des médecins résidents est élevé et dure de quatre à six ans.

Réunis en congrès à Montréal, les médecins résidents ont demandé qu'il soit mis fin à ce qu'ils appellent la formation de médecins qui retourneront exercer pratiquer dans leurs pays d'origine.

Le Québec, a-t-on dit, n'a pas les moyens de fournir plus de spécialistes, il doit au moins permettre à un plus grand nombre des siens de recevoir personnellement une formation médicale qui répondra réellement aux besoins de la province.

Il n'y a aucune sélection, a-t-il dit, et il y a trop d'étrangers parmi elle et pas assez de Québécois.

Elle a donc proposé, vendredi, que 80 pour cent des postes de résidents soient réservés aux Québécois qui retourneront dans leur pays d'origine après leur formation.

Actuellement, 44 pour cent sont des étrangers et seulement 56 pour cent des Québécois.

Le coût d'entraînement médical post-doctoral des médecins résidents est élevé et dure de quatre à six ans.

Réunis en congrès à Montréal, les médecins résidents ont demandé qu'il soit mis fin à ce qu'ils appellent la formation de médecins qui retourneront exercer pratiquer dans leurs pays d'origine après leur formation

Un Québécois a été détenu pendant 10 jours au Chili

VANCOUVER (PC) — Dans une interview à partir de Santiago, un jeune Canadien de Vancouver, M. Robert Everton, a raconté les 10 jours de détention qu'il a subis avec deux autres Canadiens, M. Michel Brochet, de Québec, et M. William Paterson, de Sydney, en Colombie-Britannique.

Dans l'après-midi du 17 septembre, a raconté Everton, deux soldats armés de mitrailleuses m'ont arrêté sur la rue, à Santiago.

Après trois heures entié à un mur, sans bouger, un officier lui a dit: "Allons-y". Comme Everton demandait où le conduisait, l'officier a répondu: "Au simulacre".

Everton et les deux autres Canadiens ont été enfermés avec une centaine d'autres prisonniers dans une pièce de 10 de 20 pieds carrés. La nuit se passa tranquillement. Personne ne répondit aux questions. Le lendemain, à la même heure, toute la pièce éclata en pleurs. Les hommes, dans leurs cellules, firent de même.

Le matin, au bol de soupe dans l'après-midi, rien d'autre.

Si nous avons été libérés si tôt, mardi dernier, c'est grâce à l'intervention du consulat canadien, a déclaré Everton.

Quelques jours après son arrestation, un garde lui dit qu'il y avait 7,000 prisonniers dans le stade.

Les prisonniers originaires du Brésil, de l'Uruguay et de la Bolivie, dit-il, ne reçoivent aucune aide de leur gouvernement et les Chiliens ne leur montrent pas les coups; j'ai vu un Bolivien qui, ayant montré volairement ses papiers d'identité, a été battu à coups de poings.

Libérés mardi

Après sept jours les trois Canadiens ont subi les interrogatoires. On leur a demandé sardoniquement quelles étaient leurs opinions politiques. Ils ont répondu qu'ils n'avaient pas, mais deux heures eux ont été amenés avec la lettre "C" et qu'on voulait être sympathiques à

De retour au Québec

Trois prêtres québécois qui étaient au Chili, lors du coup d'Etat militaire le 11 septembre dernier ont raconté au cours d'une conférence de presse, hier 11 septembre dernier ont raconté au cours d'une conférence de presse, hier ce qu'ils ont vu ou entendu de cette journée de terreur. De gauche à droite, ce sont MM. Jean Latulippe de Montréal, Patrick Donavan de la Beauce et Maurice Hébert de St-Jérôme.

Trois prêtres québécois racontent ce qu'ils ont vu du "putsch" au Chili

MONTREAL (PC) — De retour de Chili, trois prêtres québécois ont raconté, vendredi, comment ils avaient passé la journée du 11 septembre dernier, alors qu'une junte militaire renversait le gouvernement marxiste d'Allende.

Ces trois prêtres, qui ont donné une conférence de presse, sont les abbés Jean Latulippe, de Matane, Maurice Hébert, de Saint-Jérôme, et Patrick Donovan, de la Beauce.

L'abbé Latulippe était à Santiago lorsqu'il a entendu parler du coup d'Etat à la radio. Il s'est immédiatement rendu dans le centre-ville, évitant d'emprunter les rues où se trouvaient des militaires.

Son intention était de rencontrer des amis. Rendu au coin de la rue où il habitait, il a fait route vers la maison, où il demeurait. C'est en revenant qu'il a assisté au bombardement du palais présidentiel de la Moneda et qu'il a vu les soldats l'arrêter sur des édifices publics.

"C'est cela l'aspect drôle. Rendu là, on presque personne ne retournait le feu. A un moment donné, à une intersection, nous avons demandé aux militaires si nous pouvions traverser la rue. Ils arrêtèrent alors de tirer sur nous permettre de traverser. Ils reprirent le feu après notre passage."

L'abbé Latulippe, qui naturellement à la communauté des Oblats, a passé les premiers jours du coup d'Etat chez des amis, puis il s'est rendu à l'ambassade canadienne.

Discours

Les abbés Hébert et Donovan durent, eux, l'emmener. Ils faisaient partie d'un groupe de Chrétiens dont cette ville située à plusieurs milles au sud de Santiago.

Apprenant la nouvelle du coup d'Etat à la radio, ils ont passé la journée à trouver des endroits sûrs pour des personnes qui étaient en danger.

L'abbé Hébert a traduit le discours à la radio du président Allende, le matin du 11 septembre. Il l'avait écrit sur les pages blanches d'un livre, seule façon de pouvoir passer inaperçu.

Pour l'abbé Hébert, la position du clergé au Chili est claire. "L'Eglise a pris la position officielle de demander à la population de solidariser avec le nouveau régime pour reconstruire le pays. Mais plusieurs prêtres, dont l'évêque de l'abbé Hébert, vivent présentement dans la clandestinité.

Les trois prêtres québécois ont rapporté des cas qui leur ont été racontés par des amis. Des personnes ont été fusillées pour avoir eu en leur possession de simples ronéo. D'autres, obligées de s'étendre sur le ventre, les mains derrière la tête, durant des heures, ont été battues pour avoir levé la main.

PRIX PACKY 1972

Mon Dernier Tango à Paris

UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI

Laissez-passer et cartes de l'âge d'or non acceptés

14e SEM. à Québec

Au Cinéma Vieux CANADIEN 87-91 RUE ST-PAUL QUÉBEC

HORAIRE: Sem.: 1h., 3h., 5h., 7h., 9h., 11h. Dim.: 1h., 3h., 5h., 7h., 9h.

Prix d'entrée $3.

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE présente

Sa JEUX dans la tempête de haine & de DÉSIR CONCENTRÉ TRAGIC!

DUEL-TRAGIC SPECTACLE!

14 ANS

LES CORPS CÉLESTES

UN FILM DE GILLES CARLE

3e SEM.

Corps Célestes

Corps Célestes

Corps Célestes

Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt

avec Jacques Dumont et Ivan Borotra

MUSIQUE DE PHILIPPE SARDE - DUALES DE JEAN-CLAUDE LABRECQUE

Co-production Carle Lamy/Munich Film, Canada Film Film/N.F.F. Diffusion, France

HORAIRE: 1h., 3h., 5h., 7h. et 9h. p.m.

Stéréophonie CINÉ-ART FILM

CANARDIERE

"Une oeuvre exceptionnelle qui compte parmi les films français les plus importants" Journal du Dimanche

3e Sem.

LA BONNE ANNÉE

POUR TOUS

LINO VENTURA FRANÇOISE FABIAN CHARLES GERARD

Réal. de CLAUDE LELOUCH

Au Cinéma Vieux EMPIRE

HORAIRE: 1h., 3h., 5h., 7h., 9h., 11h. Les moins de 14 ans 75¢

La vie tumultueuse de l'auteur du BEAU DANUBE BLEU

LA JOIE DE VIVRE de Johann Strauss !

3e SEM.

Toute la Ville Danse

HORST BUCHOLZ, MARY COSTA, ROSSANO BRAZZI

Au Cinéma Vieux CAPITOL

HORAIRE: 1h.00 - 3h.35 - 6h.00 - 8h.30 p.m.

Les moins de 14 ans 0.75

Un résumé complet de tous les films à l'affiche dans les cinémas locaux, chaque dimanche dans

à loisir

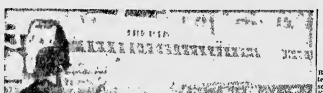

Juifs détenus comme otages

VIENNE — Deux terroristes arabes détonaient hier trois Juifs soviétiques et un douanier autrichien au cours d'une prise d'otages, dans une camionnette, à l'aéroport de Vienne. Un policier armé d'une mitrailleuse surveille le scène de loin. Les 4 otages ont cependant été libérés par les terroristes à 2.20h., locales. Les deux Tchadyens ont décollé à bord d'un Cessna privé deux minutes après. On ignorait leur destination exacte.

Puissant mouvement pour réintroduire la religion dans les écoles américaines

NEW YORK — (P.A.) — Il semble qu'un tel mouvement se dessine aux Etats-Unis pour réintroduire l'enseignement de la religion dans les écoles publiques américaines.

Ce mouvement tire ses forces de deux sources, les parents d'élèves inscrits aux écoles et les membres du clergé, le second surtout dans les coulisses du Congrès.

La semaine dernière, le mouvement a pris de nouvelles dimensions lorsque l'organisme appelé U. S. Catholic Conference a demandé que qu'on amende la Constitution américaine de façon à permettre que l'on enseigne dans les écoles la religion à titre privé, c'est-à-dire sous les auspices d'organismes privés, et que l'on permette de faire des prières dans les classes.

Cette initiative a soulevé maints débats dans les cercles religieux et même une certaine opposition.

Jusqu'à ce jour, on a tenu pour acquis que la Cour suprême des Etats-Unis, qui alors aurait renversé une décision qu'elle a prise elle-même il y a dix ans, interdisant tout "exercice religieux" dans les écoles publiques, c'est-à-dire dépendant de l'Etat.

Déjà diverses reprises, au Congrès, de déposer des projets de loi visant à permettre la récitation "volontaire" de "interdenominational prayers", prononcés par un membre du clergé invité. Ce qui complique encore le débat c'est que le Sénat doit considérer sept de ces propositions, et la Chambre des représentants, 27.

Toutefois, le mouvement, qui prend un certain élan dans les cercles enseignants: On y voit à introduire dans le programme scolaire non pas les cours de religion, mais ce que l'on qualifie de cours "au sujet de la religion", qui feraient, disent ceux qui les proposent, partie intégrante d'une culture humaniste.

Si les tenants du retour à l'enseignement de la religion et de la prière de la part des prières dans les écoles avaient éventuellement gain de cause, ils auraient sans doute à aller jusqu'à la Cour suprême des Etats-Unis pour avoir levé la

côté enseignes

un point c'est tout !

Entretiens cordiaux entre Kossyguine et Tito

BRIONI, Yougoslavie (Reu.-M. Kossyguine ne parte pour Lusie, il devait être reçu à Pula afin d'y poursuivre son déjeuner par son hôte et son soir soviétique. M. Alexis visite officielle en Yougo-Slavie.

Enlèvement à Bogota

BOGOTA (AFP) — Une importante rançon a été demandée pour la libération de German Gama, avocat colombien, frère/oncle de la présidente de la république, enlevé samedi dernier, apprend-on vendredi, de source digne de foi, à Bogota.

M. Gama est le fils de Jaime Gama, l'ancien directeur de l'entreprise colombienne de mines, à qui les ravisseurs ont fait parvenir une lettre dans laquelle ils exigent la remise de plusieurs millions de pesos.

Une jeune fille avait servi d'appât pour attirer la victime dans un guet-apens. L'enlèvement est attribué à des délinquants de droit commun.

Mireille Mathieu

A la demande générale matinée supplémentaire le 7 oct., à 1 h 15 hres

BILLETS EN VENTE AU GUICHET DU GRAND THEATRE ET CAISSE POPULAIRE LAURIER

$3.00 $4.50 $5.00 $6.00 $7.00

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Tu bouffes, tu bois, tu chantes, tu danses Ça qu'on vent qu't'en penses

OKTOBERFEST 1973 4e

FESTIVAL DE LA BIÈRE

À QUÉBEC

DU 3 AU 21 OCTOBRE

CHRC AM FM QUÉBEC présente

les 15 - 17 - 18 - 19 octobre

Gilles Vigneault

BILLETS EN VENTE AUX GUICHETS DU GRAND THÉATRE ET À LA CAISSE POPULAIRE LAURIER

$3.50 - $3.50 - $4.00 $4.50 - $5.00 - $6.00

GRAND THÉATRE DE QUÉBEC

Le Dalai Lama quitte l'Asie pour la première fois

ROME (Reuter) — Quitte à faillir à la rencontre, dans la capitale pour la première fois de sa vie, le Dalai Lama, chef spirituel des bouddhistes tibétains, arrive aujourd'hui à Rome pour rencontrer le pape Paul VI.

Au Vatican, on dit que le Dalai Lama qui a succédé à l'âge de 15 ans, à la suite d'une révolution marquée par l'invasion de la Chine communiste, est un fervent admirateur du pape Jean XXIII.

Agé de 38 ans, le Dalai Lama vit en exil en Inde depuis 14 ans, à la suite de l'invasion du Tibet par la Chine communiste en 1959.

Le Vatican considère que cette rencontre servira à renforcer ses relations avec les religions non chrétiennes.

Que ce soit à l'ambassade d'Indienne ou au Vatican, on insiste sur le programme des visites qui lui a été préparé par le secrétariat pour les non-chrétiens, relève lors du dernier consistoire, tenu à Rome il y a trois jours.

Environ 200 jeunes musulmans ont envahi le parlement indonésien et, après avoir jeté les règlements par la fenêtre, ont commencé à y mettre le feu.

Le groupe a fini par intervenir pour expulser les manifestants. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Les étudiants avaient fait irruption dans le parlement au moment où le ministre des Affaires religieuses faisait un exposé sur le projet de loi réglementant la polygamie. Devant l'attitude menaçante des jeunes gens, le ministre a interrompu son discours et a fait appel à la police.

Quatre femmes

Aux termes de la loi musulmane, un homme peut avoir jusqu'à quatre femmes, dont ces femmes de certaines religions autres que la religion musulmane. Mais une femme ne peut avoir qu'un mari, qui doit être musulman.

La législation proposée réglemente la polygamie comme principe de base, mais elle autorise la polygamie si le mari obtient le consentement volontaire de son épouse et si leurs religions permet cette pratique.

Les leaders musulmans ont publiquement condamné le projet, l'estimant contraire à l'enseignement islamique. Mercredi, le président Soharto a déclaré à une délégation de musulmans que le projet de loi était négociable.

La monogamie ? Non

DJAKARTA (Reuter) — Environ 200 jeunes musulmans ont envahi le parlement indonésien et, après avoir jeté les règlements par la fenêtre, ont commencé à y mettre le feu.

Le groupe a fini par intervenir pour expulser les manifestants. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Les étudiants avaient fait irruption dans le parlement au moment où le ministre des Affaires religieuses faisait un exposé sur le projet de loi réglementant la polygamie. Devant l'attitude menaçante des jeunes gens, le ministre a interrompu son discours et a fait appel à la police.

Quatre femmes

Aux termes de la loi musulmane, un homme peut avoir jusqu'à quatre femmes, dont ces femmes de certaines religions autres que la religion musulmane. Mais une femme ne peut avoir qu'un mari, qui doit être musulman.

La législation proposée réglemente la polygamie comme principe de base, mais elle autorise la polygamie si le mari obtient le consentement volontaire de son épouse et si leurs religions permet cette pratique.

Les leaders musulmans ont publiquement condamné le projet, l'estimant contraire à l'enseignement islamique. Mercredi, le président Soharto a déclaré à une délégation de musulmans que le projet de loi était négociable.

mot caché

	A		chatte		fenoc		L		mouflon		pore		tapir	
	âne		cheval		louine		laie		mouton		porc		taureau	
	antilope		chèvre		lynx		lama		mule		poney		tigre	
	ara		chevreuil		furet		lapin		mulet		poulpe		truie	
	B		cerf		G		lièvre		O		R		V	
	belette		chimpanzé		gerboise		léopard		ours		rat		vache	
	bison		castor		girafe		lion		otarie		renne		veau	
	bête		dauphin		gazelle		loup		ocelot		rhinocéros		vison	
	bœuf		dromadaire		gorille		loutre		once		S		vigogne	
	bouc		due		guenon		lézard		original		singe		vigogne	
	bouledogue		E		H		lynx		ouistiti		sanglier		vache	
	bélier		écureuil		hérisson		M		ours		singe		vautour	
	caniche		éléphant		hippopotame		marmotte		P		souris		W	
	cerf		éléphanteau		hase		martre		panthère		T		X	
	chimère		F		kanga		mouton		panda		tigre		zèbre	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	F	R	O	T	E	L	R	E	S	O	A	O	E	S	G	F	U	H	A	O
2	T	A	B	T	E	R	U	T	H	E	R	O	N	O	G	U	O	L	A	N
3	Z	R	O	T	S	A	C	A	I	T	N	E	O	H	I	O	N	A	I	E
4	S	E	V	E	N	R	A	C	C	O	E	N	E	S	E	E	S	E	N	E
5	N	G	U	E	O	I	N	H	S	I	O	U	T	R	A	I	Y	Z		
6	V	E	F	O	N	A	O	C	A	L	U	N	L	H	L	O	S	F	T	N
7	E	E	R	E	L	S	E	L	L	T	S	A	O	O	E	E	K	N	E	A
8	I	N	S	C	N	U	I	E	O	I	T	L	I	S	L	E	A	A	O	F
9	L	O	U	F	I	U	A	N	X	N	E	A	I	S	N	V	E	F	N	
10	F	I	V	S	E	T	L	U	G	E	C	R	N	F	I	A	E	A	I	
11	E	S	S	O	A	R	O	Z	E	S	H	E	E	S	N	R	S	H	H	
12	E	F	F	U	S	L	F	T	O	B	A	L	T	E	N	H	E	G	O	
13	E	N	I	O	A	I	O	A	E	T	U	E	T	E	R	O	O	H	U	L
14	E	R	I	R	U	L	S	U	D	T	E	K	N	O	T	A	I	A	E	E
15	G	A	A	C	I	E	I	R	T	X	A	U	L	E	T	P	E	N	O	V
16	A	E	O	T	Z	H	N	O	I	S	N	R	E	U	N	O	P	L	E	I
17	L	I	N	R	O	I	L	E	U	N	T	I	L	L	A	T	O	E	L	
18	A	L	A	E	E	L	A	I	O	R	E	L	F	P	U	E				
19	O	L	T	N	O	L	F	U	O	N	H	I	A	D	S	O	U	C	T	I
20	E	N	I	S	O	C	E	R	O	S	A	T	E	I	S	O	N	L	H	

No 833 — 6 lettres cachées
Utes Nete
Solution du No 832 : TRAIN

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès qu'vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, il vous restera que les lettres formant le "mot-caché".

— Ce mot caché servira trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit : horizontale, verticale ou diagonale, une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." — Reproduction interdite par l'auteur.

mots croisés

Problème No 2562

HORIZONTAL
1—En forme de poisson
2—Embrasse de l'hémisphère
3—Pouvru d'une armature de métal
4—Genres — Eau salée
5—Ville — Sorte de lentille
6—Déesse de la Fable — Champ, arpent (ex.)
7—Toi
8—De la naissance à la mort — Feu.
9—Peau, face — Symbole chim. — Epoque
10—Fruit, pers.
11—Grand repas — Passer dans une nouvelle vie
12—Un des centons saisons — Chanteur qui reste sur place après la montée.
13—Attaches avec un lien — Unité monétaire polonaise — Mesure chinoise
14—Transpirer — Néant
15—Mères patrie — D'un goût acide — Brave.

VERTICALEMENT
1—Le mouvrit de polenote — Membre partenaire.
2—Qui ressemble à l'hiver.
3—Issue — Manière, façon
4—Invoqués comme preuve — Vite russe
5—Colère — Temples.
6—Guérlande, faisceau de fleurs — Poulie cours d'eau.
7—Partie dure du corps — Manuel manoeuvre de Provence.
8—Accumulation d'eau artère.
9—Est — Texte libéral d'un acte.
10—Qui est sec — Symb. chim. — Aimée par Zeus.
11—De peu de volume — Sorcier de pôles.
12—Au grand air, etc. — Lubie, pure et calme.

Solution du problème No 2561

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	R	I	O	T	E	R	S	E	S
2	A	R	I	E	N	N	E	S	E	R	A	I
3	P	E	R	S	E	C	U	T	E	R	S	
4	I	N	E	S								
5	T	E	S	T								
6	E	R	E									
7	S	E										
8												
9												
10												
11												
12												

Procurez-vous à notre Librairie la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 livres. Définitions croisées, Prix: $2.00 et la Nouvelle Clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix: $0.60.

Solution du problème No 2561

LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore

Il est attaqué par deux vampires et ils ont l'intention de s'en servir comme repas
Vous parlez de repas ! Vous venez de me voir ?
Votre loup ?
Arrêtez de parler du loup ! Il est déjà assez difficile de s'en débarrasser !
Quoi, ce chien ?
Il vient de me sauver la vie !
Il n'aura pas mauvais goût pour un vampire, on peut le manger !
Il n'aura pas mauvais goût pour un vampire, on peut le manger !
Il n'aura pas mauvais goût pour un vampire, on peut le manger

Jeu de mots :

1. ___
2. ___ ___
3. ___ ___ ___
4. ___ ___ ___ ___
5. ___ ___ ___ ___ ___
6. ___ ___ ___ ___ ___ ___
7. ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___
8. ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___
9. ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___

Remplis les espaces. Les mots ne se lisent qu'horizontalement.

1. 6e lettre de l'alphabet.
2. J'___ regardé à droite et à gauche,
3. avant de traverser la ___ .
4. Le feu ___ me dit de traverser.
5. Le feu ___ me dit d'arrêter.
6. Je dois marcher, et non ___ , pour traverser la rue.
7. Si j'habite loin de l'école, je prends l'___ .
8. Il faut ___ où l'on marche.
9. Je dois ___ la rue à l'intersection.

Quel temps fait-il?
Que devras-tu apporter à l'école?
Si tu es dans la maison et que tu regardes dehors,
comment vois-tu s'il vente?
Comment vois-tu s'il pleut?

Trouve des contradictions dans ce dessin.

Connais-tu les couleurs de ces panneaux de signalisation?

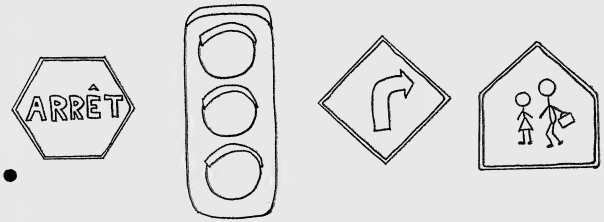

Aide-mémoire:

- N'oublie pas d'envoyer ton dessin et la petite histoire de ton animal préféré à
  Poussin,
  a/s a propos.
  3, Place Jean-Talon,
  Québec.
- La semaine prochaine, tu auras besoin d'un dé à jouer pour le grand jeu.

solutions page 8

Bestiaux

Les arrivages étaient peu nombreux, les transactions se déroulaient normalement et les prix étaient étonnants, cette semaine, au marché aux bestiaux de Montréal.

Arrivages de la semaine : 1,410 bêtes à cornes : 1,104 veaux; 20 agneaux et moutons et 15 porcs.

Les bouvillons A1 et A2 se vendaient de $42.25 à $43.25; les A3 et A4 n'indiquaient aucun prix; ni les communs, de $35.75 à $42.25.

Les vaches O1 et D2 s'échangeaient contre prix; les O3 et D4 respectivement de $27 à $40.75; et les L4, de $23 à $28.75.

Les taures étaient trop peu nombreuses pour qu'on en établisse les prix.

Les bons veaux valaient de $50 à $70, les moyens, de $52 à $63; les communs, de $40 50 à $51; et les veaux de l'élevage, de $48 à $90.

Les agneaux de lait ont rapporté $36 et les bons moutons, de $18 à $20.50.

Fonds mutuels

	Offre Rem.
Bruxelles	4.66
Fonds Desjardins A	4.64
Fonds Desjardins B	4.64
Dreyfus Cap 61-63	13.93
Dreyfus Growth	13.93 13.58
Investors Mutual	8.82 8.60
Investors Stock	8.82 8.60
Investors Mutual	8.82 8.60
Investors Vendex	8.82 8.60
Provest Mutual	7.91 7.91
Provident Mutual	7.91 7.91
Provident Trust	7.91 7.91
Provident Divest. Growth	15.92 14.56
Wellington Funds	11.28 11.04

Fonds mutuels CHARLESBOURG
APPEL D'OFFRES
TRACTEUR - CHARGEUR
Les soumissions devront être faites sur la formule de soumission fournie par le vendeur, et être adressées à M. Jean-Paul Lessard, secrétaire-trésorier, municipalité de Charlesbourg, 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q. G1G 3S1.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un mandat de poste ou mandat-poste ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie autorisée à donner ce genre de cautionnement, payable à l'ordre de la municipalité de Charlesbourg, pour un montant de $ 5 00).
Les soumissions non conformes aux conditions ci-après ne seront pas prises en considération.
1) Le plus bas ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.
2) Le tracteur-chargeur sur roues offert devra être neuf, modèle 1973 ou 1974, et par l'équipeur de la CSD.
3) Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 heures, le 31 octobre, le secrétaire-trésorier en présence de 4 (4) témoins, à la municipalité de Charlesbourg, 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
4) Le tracteur-chargeur devra être livré durant deux semaines après la date d'ouverture des soumissions.
5) Le délai de livraison ne sera pas considéré comme une condition essentielle de la soumission.
6) Le délai de livraison ne sera pas considéré comme une condition essentielle de la soumission.
7) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
8) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
9) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
10) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
11) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
12) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
13) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
14) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
15) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
16) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
17) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
18) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
19) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
20) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
21) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
22) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
23) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
24) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
25) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
26) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
27) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
28) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
29) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
30) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
31) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
32) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
33) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
34) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
35) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
36) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
37) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
38) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
39) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
40) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
41) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
42) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
43) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
44) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
45) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
46) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
47) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
48) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
49) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.
50) Le tracteur-chargeur devra être livré à l'adresse suivante : 7900, boulevard Henri-Bourassa, Québec, P.Q.

FINANCE

Papier-journal

Deux nouvelles hausses à prévoir

TORONTO (PC) — Le bureau du prix du papier journal et celui du papier pour emballage, deux des trois principaux producteurs de l'une des plus importantes industries exige que portaient ce prix à 200 $ la tonne courte, soit 2,000 livres, pour papier d'emballage et à 225 $ la tonne courte pour papier d'emballage.

Bowater Corp. Ltd., aux États-Unis et au Canada, a ses grandes installations pour la production de papier journal, demande aux contribuables de payer plus cher le journal de 515 la tonne à compter du 1er janvier prochain et dit qu'il faudra s'attendre à une nouvelle hausse de $10 la tonne celle-là, lorsque le milieu de l'an prochain.

dividendes

Bathurst Paper Ltd — Actions ordinaires, 25 cents, payables le 2 déc. 1973, dont 25 1-2 cents pour les actions privilégiées échues le 1er mars 1974.

Bowater Corp. Ltd — Actions privilégiées, 4 1-2 cents, payables le 1er déc. 1973, dont 4 1-2 cents pour les actions privilégiées échues le 1er mars 1974.

Consolidated Bathurst Ltd — Actions ordinaires, 25 cents, dont 37 cents pour les actions privilégiées échues le 1er fév. 1972. Payable le 1er nov. 1973.

Metropolitan Trust Co. — 75 cents payables le 15 nov. 1973 aux actionnaires inscrits le 1er nov.

Provincial Transport Co. Ltd — 45 cents payables le 31 oct. 1973 aux actionnaires inscrits le 15 oct.

Woodward Stores Ltd — Classe A, 25 cents, payables le 31 oct. 1973. Inscription le 12 oct.

Obligations

Marché monétaire des obligations.

Taux à terme : Canada en hausse de 3-8; provinces en hausse de 1-2; valeurs municipales en hausse de 1-2.

À court terme : Canada inchangé.

Taux à terme : Canada inchangé.

J.-G. Delagrave — Olivier Samson
Barry & McManamy
Courtiers en valeurs
Membres de la Bourse de Montréal
Bourse Canadienne.
132 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC — TÉL.: 692-1263

montréal

Tous les compartiments ont enregistré une progression

Tous les compartiments progressaient hier, à la Bourse de Montréal, dans une assez faiblement animée.

Le volume combiné des Bourses canadiennes et américaines s'est inscrit à 2,219,000 actions, contre 1,550,000 actions jeudi.

Les industrielles ont pris 1.37 à 250.69. Finance sont montés 1.33 à 230.07; les services publics, 1.10 à 146.85; les banques, 1.26 à 273.82; les papiers, 0.65 à 152.22.

Dans les industrielles. The Seagram Co. a cédé 1-4 à 33 1-2 sur un volume de 84,628 actions. Aux minières, Cyprus Mines a pris 2 pour cents à 54.00.

Le volume de 28,000 actions.

Husky Oil Ltd, de Calgary, a cédé 1-4 à 15 1-2. La société-S-8, tirelés que Pacific Petroleum Ltd, l'actionnaire de contrôle, pour la mettre en bourse.

Poudre de lait écrémé : procédé pour vaporisation; 1 livre; procédé par rouleau; 1 livre; en sac, 37 1-2 à 38 1-2.

Poudre de lait de beurre : Actions ordinaires, 1 livre; la livre; poudre de lait, 7 1-2 à 8; poudre de babeurre, lait de beurre, 34 à 35.

Dérivés des crèmes : moyenne des grossesses aux États-Unis : 1 livre; poudre de fromage : A - Extra - gros 1 livre; poudre de fromage : moyenne 74.0; A - petits 59.8; poudre de fromage : moyenne 74.0; A - petits 59.8; poudre de fromage : moyenne 74.0; A - petits 59.8

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
MARC PLANDRON,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
MARC PLANDRON,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
MARC PLANDRON,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
MARC PLANDRON,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
RAYMOND DUCHESNEAU,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
RAYMOND DUCHESNEAU,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
JEAN ALLARD,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
JEAN ALLARD,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
RAYMOND SINARD,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
RAYMOND SINARD,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
DENONCIATION
Il est, par les présentes, probablement à la connaissance de tous les intéressés, ordonné que le jugement rendu en cette cause le 20e jour de septembre 1973, soit exécutoire contre le défendeur, Raymond Sinard, de Québec, district de Québec, et ce, dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente dénonciation.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 26e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
RAYMOND SINARD,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
JEAN-CLAUDE LEGARE,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
JEAN-CLAUDE LEGARE,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
ANDRE BIBEYRAN,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
ANDRE BIBEYRAN,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
ANDRE FRIGON,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
ANDRE FRIGON,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
PAUL GUNTHIER,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
PAUL GUNTHIER,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
ANDRE FRASER,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
ANDRE FRASER,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
ANDRE FRASER,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
ANDRE FRASER,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
MARC PLANDRON,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
MARC PLANDRON,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
RAYMOND DUCHESNEAU,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
RAYMOND DUCHESNEAU,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
JEAN-CLAUDE LEGARE,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
JEAN-CLAUDE LEGARE,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
JEAN ALLARD,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
JEAN ALLARD,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
RAYMOND SINARD,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
RAYMOND SINARD,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
JEAN ALLARD,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
JEAN ALLARD,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
RAYMOND SINARD,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
RAYMOND SINARD,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
MARC PLANDRON,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
MARC PLANDRON,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
RAYMOND DUCHESNEAU,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
RAYMOND DUCHESNEAU,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
JEAN-CLAUDE LEGARE,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
JEAN-CLAUDE LEGARE,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
demanderesse
vs
JEAN ALLARD,
défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en exécution dans la présente cause, le 21e jour de septembre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, à 286, De Salaberry, Québec, seront vendus par le shérif de Québec, en la dite cité, le 3e jour de octobre 1973, à 12 heures de l'avant-midi, au bureau du shérif, 286, De Salaberry, Québec.
Les dits biens consistent en: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 et accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 21e jour de septembre 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Shérif de Québec.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 103-05-000
IN THE PROVINCIAL COURT
LEGARE & RENE LTEE,
Plaintiff
vs
JEAN ALLARD,
Defendant
LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 286, De Salaberry, Quebec.
The said goods and chattels consist of: 1 Ford Pinto 1973, 1 Ford Pinto 1972 and accessories.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, the 21st day of September 1973.
ROBERT GAGNON, B.C.C.
Sheriff of Quebec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 103-05-000
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEGARE & RENE LTEE,
dem

petites annonces

477 Tapis-tuiles-prélarts

Magnifique tapis — Vente, pose et réparation de tapis, salon de démonstration, commerciaux, résidentiels, garantie écrite, service après vente, estimation sans frais ou engagement. Tél: 626-0913.
27429 27-9 (24 to) 477

705 Accessoires et pièces

LAFRANCE Distributeur, spécialiste pièces et tracteurs de démonstration, démarreurs, génératrices, alternateurs, pompes à eau, pompes à huile, pompes à injection, etc. Tél: 523-6632.
37208 1-8 (24 fs) 705

711 Autos à vendre

4 services de diagnostiques gratuits

Encore garantie jusqu'à 24 mois 24,000 pour les '73

ENCORE A PARTIR DE $3,595 — STOCK LIMITE
VENTE : OUVERT LE SOIR DU LUNDI AU VENDREDI
NOTRE SERVICE FAIT NOTRE ORGUEIL

LAVAL VOLKSWAGEN LTÉE

Distributeur PORSCHE,+AUDI
PIERRE MIVILLE, PRESIDENT
777 OUEST, BOUL. CHAREST — 683-4451
37346 25-9 (1 to) 711

705 Accessoires et pièces - 711 Autos à vendre

MAINGUY Auto Parts, entreprises spéciales, vente d'autos accidentées, 5,000 pièces usagées, vente d'autos accidentées, 5,000 pièces usagées, vente d'autos accidentées, 5,000 pièces usagées

nécrologie

Une brève dans le deuil, sa- lundi le 1er octobre à 10.30
veuve et nièces ; M. et Mme Louis Beaudry (Juliette), M. et Mme Romain Robitaille (Georgette), M. et Mme Robitaille (Paul-H. Robitaille), M. Paul Labbé, ses cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mardi le 29 septembre, à 14.00 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Lisa 120, rue Principale, Loretteville.

Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église St-Jean-Baptiste et à la résidence funéraire.

Au lieu de fleurs, on désire que l'on fasse un don à la Fondation du cancer.

20-9 (2 fs)

ST-ONGE (Jeannette) — A la suite d'une courte maladie, est décédée à l'âge de 60 ans, est décédée Jeannette Casavant, épouse de André St-Onge, de St-Edouard de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu le 16.00 heures.

Départ des selons funéraires Paul-Eugène Fauchet, rue St-Antoine, St-Edouard, à 15.30 heures pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière.

29-9 (1 fs)

SIMARD (Yvonne) — A Québec le 27 septembre 1973, à l'âge de 87 ans, est décédée Dame Yvonne Robitaille Lemoyne, épouse de feu le notaire Arthur-Emile Simard et décédée Dame Yvonne Robitaille Lemoyne, épouse de feu le notaire Arthur-Emile Simard et décédée le 27 septembre 1973, à l'âge de 87 ans, est

Nolan Ryan: un Angels à bon marché...

Le regretté gérant des Mets de New York Gil Hodges a dû sûrement se retourner dans sa tombe hier soir après que le lanceur droitier Nolan Ryan, maintenant avec les Angels de la Californie, eut éclipsé le marque de Sandy Koufax pour le plus de retraits au bâton dans une saison, un record vieux de huit ans.

Hodges était à la barre de l'équipe newyorkaise lorsque cette dernière s'est départie des services de Ryan et de trois autres jeunes pour l'obtention des services du joueur de troisième but Jim Fregosi. Fregosi a peut être rendu de précieux services aux Mets mais ce fut de courte durée puisqu'il ne fait plus partie de la formation des meneurs de la division Est de la ligue Nationale de baseball présentement.

Quant à Ryan, qui n'avait pu prouver sa véritable valeur dans le métropole américaine il n'a cessé d'impressionner ses nouveaux patrons en Californie où les rayons de soleil sont plus chauds qu'à New York.

A sa première saison, soit en 1971, le lanceur de 26 ans originaire du Texas a conservé une fiche de 19-16 et une moyenne de points mérités de 2.28 alors qu'il n'avait pu conserver une moyenne de points mérités inférieure à 3.00 avec les Mets en quatre saisons.

DROLE D'ECHANGE

C'est aujourd'hui, deux ans plus tard, qu'on se rend compte de la certaine stupidité de la transaction entre les Mets et les Angels.

En se départissant de Jim Fregosi, les Angels ont obtenu, outre leur as-artilleur droitier, un autre lanceur, Dan Rose, le voltigeur Leroy Stanton et le receveur Francisco Estrada.

Ryan est devenu une étoile dans la ligue Américaine alors qu'il donnait l'impression de perdre son temps dans la ligue Nationale. Quant à Fregosi, qui avait connu un certain tellement impressionné avec les Mets de New York qui s'en sont débarrassé en le succès dans le circuit Joe Cronin, il n'a pas tourné à une équipe de la ligue Américaine.

On ne parle plus de Fregosi pendant que le nom de Nolan Ryan est sur toutes les lèvres depuis jeudi soir après avoir fait mordre la poussière à Rich Reese à la 11e manche du match Angels-Twins pour le 383e retrait de la saison.

UN CIRCUIT PLUS FAIBLE ?

Par cet exploit de jeudi soir à Anaheim, l'artilleur des Angels confirme un peu ce que j'ai toujours pensé, que la ligue Américaine est légèrement plus faible que la ligue Nationale en dépit du fait que les équipes du circuit Joe Cronin bénéficie d'un léger avantage dans les gains en séries mandiales.

Il n'est pas tellement rare de voir des anciens artilleurs de la ligue Nationale connaître des succès avec leur nouvelle équipe de la ligue Américaine. Cependant, on ne peut en dire autant d'un lanceur qui passe de la ligue Américaine à un club de la Nationale. Un cas bien particulier me vient à l'esprit et c'est celui de Mickey Scott, des Expos, obtenu des Orioles de Baltimore.

Une autre question que l'on pourrait se poser. Est-ce que les lanceurs Wilbur Wood,

Jim Catfih, Hunter et Jim Palmer, par exemple, obtiendraient autant de succès s'ils appartenaient à la ligue Nationale ? Certains diront que Palmer et Hunter se sont déjà bien défaroullés en série mandiale lorsqu'ils furent appelés dans le feu de l'action mais reste encore à savoir s'ils démantreraient la même étoffe une saison durant ?

Autant de questions qui ne trouveront leur réponse que le jour où les Orioles de Baltimare, les Athletics d'Oakland ou les White Sox de Chicago décideront d'échanger les Palmer, Hunter ou Wood à une équipe de la ligue Nationale.

Palmer et Hunter n'ont jamais appartenu au officié dans la ligue Nationale pendant que Wood a porté les couleurs des Pirates de Pittsburgh deux ans, en '64 et en '65 alors qu'il n'a pu faire mieux que de remporter une victoire et subir trois revers. Depuis qu'il est avec les White Sox, Wood a connu deux saisons de 20 victoires et plus, soit 22-13, en 1971 et 24-17 en 1972. Et cette année il connaîtra une autre compagne de plus de 20 victoires.

LE CY YOUNG A RYAN. . .

Par son exploit de jeudi soir, alors qu'il a éclipé son record que l'an croyait à l'époque (65) pratiquement inégalable, Nolan Ryan a grandement améliaré ses chances de mettre la main sur le trophée Cy Young, dans la LA cette saison.

Ryan connait donc en 1973 sa première saison de 20 victoires de sa carrière alors qu'il a décroché son 21e gain jeudi soir et en plus, il a amélioré un autre record que détenait le "grand" Sandy Kaufax, soit le plus de retraits au bâton deux saison consécutives (en accumulé 712 contre 699 pour Koufax

Les deux artilleurs adverse de Nolan Ryan pour le trophée Cy Young sont certes Jim Palmer et Jim "Catfish" Hunter. Alors que ces deux derniers artilleurs appartiennent à l'équipe championne de leur division respective, Ryan a le mérite d'avoir arraher 21 gains avec une équipe qui terminera en quatrième au cinquième place de sa division.

On devra aussi tenir compte de ses deux parties sans point ni coup sûr en plus du record qu'il vient d'établir.

Cette année, c'est donc RYAN au rien.

oOo

On a parlé de Gene Mauch comme gérant de l'année mais, sans en vouloir au "petit général" des Expos, il ne faudrait pas oublier le pilote Yogi Berra, des Mets de New York.

Berra, dont le passe a été incertain récemment, est parvenu à surmonter les difficultés et les Mets, que l'an retrauvait dans les bas fonds de la division Est il y a quelques semaines. sant de sérieux espirants au championnat

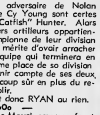

Les propos de Régent Lajoie

ckav 1280
le poste des expos

C'est un magnifique stade couvert du Pavillon d'éducation physique et des sparts de l'université Laval que seront débottues aujourd'hui et demoin les six places disponibles pour le tournoi International de tennis Rothmans.

C'est un départ au tournoi Rothmans

Par Claude Cadorette

C'est à 11.30 heures ce matin que se mettra en branle la 3e édition du tournoi international de tennis Rothmans, avec la présentation du premier match de qualification. Pour les joueurs il en viendra aux prises de la région il est évident que le match qui mettra

le plus d'intérêt opposera Claudine Tarte à Suzy Buzz au Saddels Svensson.

Bérard Legendre sera l'ailleurs un spectateur très bien du premier match de décrassé à ce match, puisqu'il ne viendra aux prochaines heures le vainqueur le lendemain.

HORAIRE
SAMEDI, 29 SEPTEMBRE 1973

11:30 — B. Anderson Suède — VS — B. Brown US.
1:00 — S. Krulevitz US — VS — J. Singh IN
2:50 — F. Johnsson Suède — VS — J. Andrews US.
4:00 — T. Svensson Suède — VS — C. Borr Can.

DIMANCHE, 30 SEPTEMBRE 1973

10:00 — J. Zabrodsky Suède — VS — J. Fort US.
11:30 — Gunnart Andersson et Brown
VS
Gennart Krulevitz et Singh
1:00 — Gennart Johnsson et Andrews — VS — D. Schwandt US.
2:30 — Gugnart Svensson et Burr — VS — R.
Lequerne Can.
4:00 — R. Norberg Suède — VS — P. Lasarche Can.
5:30 — R. Reid US — VS — T. Barclay Can.

Outre Legendre et Berr, les Chaudières Lamarre et Hardsley participeront à cette ronde de qualification. Don McCormick devait également y prendre part, mais il a avisé les organisateurs qu'il ne pourrait se présenter à Québec, étant retenu par des affaires importantes. Il faut toutefois se rendre à l'évidence qu'il en coûte passablement pour venir ici se quereller amicalement le tournoi d'hier, sans savoir si l'on les sommes de trente dollars pourront ceulement voir à l'oeuvre ces Suédois, ces Américains et un Indien. On peut s'attendre à ce que ce fort calibre et à une lutte des plus vives puisque les joueurs qualifiés s'assureront une bourse d'au moins de $600, montant alloué au gagnant de la première ronde de cette prestigieuse compétition.

Afin de s'assurer la présence d'un grand nombre de spectateurs, la direction a fixé le prix d'admission à $1.00 seul lachant le spectacle intéressant à l'intérieur du PEPS.

On rappelle une toutes personnes intéressées à héberger un ou des joueurs participant au tournoi, sont priées de communiquer par téléphone au numéro 651-2077.

Au soccer

Autre gain du Rouge et Or

Par Bob JUTRAS

La formation de soccer Rouge et Or de l'université Laval a remporté un deuxième gain d'affilée en triomphant des couleurs de l'université Bishop de Lennoxville au compte de 2-0, au

hier. Kamel Stambouli fut l'étoile individuelle des vainqueurs en enlevant les deux buts de son équipe.

DEBUT LOCAL

Le Rouge et Or, qui évolue sous la direction de l'Association sportive universitaire du Québec, ouvrira le calendrier local en recevant la visite de l'université Sir George Williams à Montréal, demain.

Le match débutera à 2h. de l'après-midi, au terrain du Grand Séminaire et les hommes de l'entraîneur Pierre Lamoureux tâcheront d'optimiser la veine de leur troisième confrontation.

SOUSCRIVEZ GÉNÉREUSEMENT À LA LUTTE CONTRE LE CANCER
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

111, Boul. Charest Ouest
Québec
529-9088
GENERAL BEARING SERVICE
LTÉE

Statistiques finales

	V	D	PP	PC	V/S	EAB	Mov	Diff
1—Lévis	10	1	353	89	3/6	392	356	+
2— Québec-Dollard	10	11	183	135	0/2	341	.284	3
3—Beauport	10	11	183	135	0/2	341	.284	3
4—Ste-Foy	9	12	160	228	1/3	192	.200	17
5—Chambellanay	9	12	160	228	1/3	192	.200	17
	70	70	949	949	5/16	1021	.339	60

MOYENNE AU BATON

	PJ	AB	CS	C	MO
1 Lévis	10	304	102	30	.254
2 Ste-Foy	10	1008	344	101	.341
3 Québec-Dollard	10	304	102	4	.302
4 Chambellanay	10	304	102	4	.302
5 Beauport	10	310	106	8	.251

PERFORMANCE DES LANCEURS

	PM	Pe	Pr	Ps	C	sal	V	D	Moy.
1—Lévis	28	30	6	2	2	11	10	1	.751
2—Québec-Dollard	21	32	12	0	4	11	2	10	.077
3—Beauport	21	32	12	0	4	11	2	10	.077
4—Ste-Foy	29	31	10	1	1	14	9	11	.500
5—Chambellanay	29	31	10	1	1	14	9	11	.500
	101	1261	55	4	22	90	82	60	.500

MOYENNE DU POINTS MERITES

	M L	PA	PM	CS	BB	BB	M	Pm
1—Lévis	120	1	28	102	30	101	316	1.72
2—Québec-Dollard	421.2	135	61	102	135	246	1.92
3—Charlesbourg	421.2	135	61	102	135	246	1.92
4—Beauport	297.2	228	148	106	192	216	2.46
5—Ste-Foy	1141.1	228	148	106	192	216	2.46

Lévis champion

La ligue de Baseball Mineure Inc. du Québec Provincial a terminé la saison des semaines en soirée. Le 7 lorsque Lévis a disposé de Ste-Foy en grande finale, 5 brendu public ses assistants de la dernière saison. Comme on peut le constater les porte-couleurs du Lévis ont affiché une supériorité marquée dans tous les départements, tant offensif que défensif. Il est à noter que la soirée de fin de saison du circuit a été présidé par Paul Garneau,

gars lieu ce soir au Centre Bernveid St-Charles de Limoilou.

KENNEDY SHIPBUILDING LTD.
Demande pour repositions de bateaux:
Building Chantiers:
Agences de securités:
Ecrire ou se présenter:
Kennedy S.B.D. Box 10052
Ste-Foy, Québec 10 :
GIV-4C6

Le Salon des Neiges
c'est quelque chose à voir!
... de jeudi à dimanche,
aux Pavillons de la Jeunesse
et des Congrès.

Du 27 au 30 septembre, Québec revit la plus raiaichissante des expertes: Le Salon des Neiges.

Vous y admirerez les motoneiges. modèles 1974, ainsi que toutes les nouveautés dans le domaine du ski alpin au de loisi, de la raquette et du patinage. Sans oublier les démonstrations, défiles de mode et des spectacles tous les jours: Jeudi 10h30 et vendredi 4h30 et 10h30 : Les Platiers
Samedi et dimanche 4h30 et 10h30 : Ti-Gus et Ti-Mousse

Le Salon des Neiges: un reflet complet des joies de l'hiver.

Une présentation de la Commission de l'Expansion provinciale, en collaboration avec l'Association des constructeurs de motoneiges du Québec et «Québec».

Enfants de 16 ans ou moins: $0.75
Adultes: $1.25

Le finale de la série moto-cross Laurentide aura lieu à Valcartier les 6 et 7 août prochain, et les responsables de cet événement ont tenue une conférence d'information hier. Se sont de gauche à droite, Normand Lachance coordonnateur, Jacques Massé promoteur, Sylvie Montreuil (Miss Moto-Cross) et André Lamontagne le directeur général de Molson (Québec) Ltée. (Photo Marcel Laforce)

Grande finale de la série moto-cross Laurentide les 6-7 octobre à Québec

Par Henri Bertrand

Grâce à la commandite de Molson Québec Ltée les amateurs de sensation en auront pour leur argent dans la grande finale de la série moto - cross Laurentide.

Le site choisi est la montagne appelée Glissades des Neiges à Valcartier et de l'avis des experts encore aucune commodation du genre ne peut être trouvée aux pays d'un tremplin de 60 pieds de haut et d'une piste de 1 mille créé monstrueusement aux spectateurs de suivre le cours de l'épreuve dans une proportion de 90 pour cent.

Les meilleurs motocyclistes du monde y participeront et cette finale couronnera une saison qui a été des plus mouvementées avec plusieurs accidents graves.

Les préliminaires ont été prévues pour les amateurs. Plus de 30,000 amateurs de sensations ont déjà vu ces cases - ont à Drummondville, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski et Nicolet.

Le moins que Mario Gosselin, le champion de la province et deux autres motocyclistes

baseball

Résultats à B. Bonnets

LIGUE NATIONALE
Standard à Pittsburgh 2
New York à Chicago (nuit)
Philadelphie à St-Louis
Montréal à Cincinnati
Houston à Atlanta (n)
Los Angeles à San Diego (n)

LIGUE AMÉRICAINE
Cleveland à Baltimore (2)
Detroit à New York
Milwaukee à Boston
Chicago à Kansas City (n)
Oakland à Minnesota (n)

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh à Montréal
New York à Chicago (2)
Philadelphie à St-Louis
Los Angeles à San Diego (n)
Houston à Atlanta (n)
Los Angeles à San Diego (n)

LIGUE AMÉRICAINE
Cleveland à Baltimore (2)
Detroit à New York
Milwaukee à Boston
Chicago à Kansas City (n)
Oakland à Minnesota (n)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	PCT.	DIFF.
New York	80	78	.506	—
Chicago	79	78	.503	½
St-Louis	79	81	.494	1½
Montréal	76	82	.481	3
Pittsburgh	75	82	.478	3½
Philadelphie	71	86	.452	7½

DIVISION OUEST

	G	P	PCT.	DIFF.
Cincinnati	95	62	.605	—
Los Angeles	91	66	.580	4
S. Francisco	87	72	.547	9
Houston	81	79	.506	15
Atlanta	76	83	.478	19½
San Diego	61	100	.379	34½

X-Champion de section

LIGUE AMÉRICAINE

DIVISION EST

	G	P	MOY.	DIFF.
x-Baltimore	97	57	.630	—
Boston	89	67	.571	9½
Detroit	84	70	.545	13
New York	77	77	.500	20
Cleveland	72	80	.474	24
Milwaukee	72	80	.432	28

DIVISION OUEST

	G	P	MOY.	DIFF.
x-Oakland	95	62	.605	—
Kan City	79	77	.512	15½
Minnesota	77	79	.505	17½
Chicago	77	79	.505	17½
Texas	76	81	.484	19½
Californie	66	101	.395	30½

Toute Chicago à Oakland non inclus)

hockey

NIRE

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh à St-Louis
LIGUE INTERNATIONALE
Montréal à Québec
Sherbrooke à Nutt 1
Trois-Rivières à Nutt 2
Cornwall à Trois-Rivières 3

AUJOURD'HUI

ASSOCIATION MONDIALE
Winnipeg (Nuits)
Edmonton (Nuits)
LIGUE NATIONALE
Vancouver à Atlanta
Boston à Chicago
Buffalo à Toronto
Detroit à Pittsburgh
Minnesota vs Los Angeles
St-Louis vs Philadelphie

NE LAISSEZ PAS PASSER LES SÉRIES MONDIALES!

Louez une TV couleur ou noir et blanc

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

651-9110

motel television inc.
2750 Chemin Ste-Foy (Plaza Laval)

courses

Nos favoris

Programme pour SAMEDI, 29 septembre 1973

COURSE No 1 — DAVEY BARS est un nouveau venu sur la grand local mais ses dernières performances sont excellentes et en trottant aura de bonnes chances de bien se classer. Mike CHARLEBOIS a bien fini premier à Il finit la course.

COURSE No 2 — LINDY O remonte beaucoup de marche par les trappe qui courent et il devrait remplacer le mal donné de ce soir, AARON HILL termine aux courses avec beaucoup de stabilité et il va pourrait lui mériter une victoire bienvenue aujourd'hui.

COURSE No 3 — CHERRYFIL MIR prend le départ de la fave position et ce jeune conducteur devrait réussir sur dans le cercle des vainqueurs. VALLEY BARB, jument réunion irrégulière à gagner devrait bien arriver à Québec mais se dirigerez encore à cet meilleure.

COURSE No 4 — OREGON ADIOS est inscrit dans une course à réclamer de $2,500 mais ses dernières performances démontrent qu'il est plutôt à $3,500. GLADE RUN a une bonne saison et il sera encore une fois parmi les premiers. Presto 1—5—6 pour la quinella.

COURSE No 5 — Nous avons bien aimé les dernières courses de POUVOIR et nous l'aimons confiance à ce mais une pour gagner la première intéressante de la suivre. Toutefois, l'opposition se manque pas et BRIAL BRIGOK pourrait se retrouver dans le cercle des vainqueurs.

COURSE No 6 — ROBERT VOLO effectue un retour dans une course à réclamer de $2,500, mais ses dernières performances démontrent qu'il est plutôt à GLADE RUN a une position excellente mais nous le considérons comme un sérieux rival. Presto 1—5—2 pour la quinella.

COURSE No 7 — GALLANTIN a subi la défaite en dernière fin de semaine mais il devrait retrouver le chemin de la victoire sur un train rapide. CHARGER LOBELL vient de prendre une course vacance de 30 jours et il nous bien fait peur ce soir.

COURSE No 8 — Les victoires n'ont pas été nombreuses pour COTE MIR mais le trotteur a remporté une très forte remportion depuis quelque temps. Il est très régulier et possède la vitesse pour gagner. THE BALD ONE, un cheval qui a bien stabilité. Presto 1—5—6 pour la quinella.

COURSE No 9 — EL PEGASUS est sur le point de gagner et, dans une course à réclamer de $1,500, il devrait réaliser l'exploit. ALMA TOWN a démontré de la première position de devant et il devrait encore gagner la première course de la journée.

COURSE No 10 — SUMTER KNIGHT a fourni exactement tout ce que de la saison et il est capable de gagner en excellente conditions. Nous lui faisons confiance pour gagner la dernière course de la journée. Presto 1—5—6 pour la quinella.

Les inscrits à Québec

SAMEDI LE 29 SEPTEMBRE 1973

COURSE No 1 — 2 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $1,500 depuis le 1er août.

1. Davey Bars (Mike Charlebois) 3-1
2. Lindy O (Jean-Paul Lavallée) 6-1
3. Cherryfil Mir (Jean-Guy Lavallée) 5-1
4. Valley Barb (Jean-Paul Lavallée) 8-1
5. Brial Brigok (Jean-Guy Lavallée) 10-1
6. Aaron Hill (Jean-Guy Lavallée) 4-1
7. Lindy Lou (Jean-Guy Lavallée) 12-1

COURSE No 2 — 3 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $2,000 depuis le 1er août.

1. Oregon Adios (Jean-Guy Lavallée) 5-1
2. Glade Run (Jean-Paul Lavallée) 3-1
3. Robert Volo (G. Lachance) 8
4. Alma Town (Jean-Guy Lavallée) 4-1
5. Allen Adios (non inscrit) 6
6. Gallantin (Jean-Paul Lavallée) 2-1
7. Good Run (G. Lachance) 7-1

COURSE No 3 — 3 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $2,000 depuis le 1er août.

1. Swift Action (J. Jean) 10
2. Pouvoir (Jean-Guy Lavallée) 3-1
3. Bars (Jean-Paul Lavallée) 8-1
4. Robert Volo (G. Lachance) 8
5. Cote Mir (Jean-Guy Lavallée) 2-1
6. Allen Adios (non inscrit) 4
7. Sumter Knight (Jean-Guy Lavallée) 5-1
8. Good Run (G. Lachance) 6

COURSE No 4 — 3 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $2,500 depuis le 1er août.

1. Oregon Adios (Jean-Guy Lavallée) 5-1
2. Glade Run (Jean-Paul Lavallée) 3-1
3. Robert Volo (G. Lachance) 8
4. Alma Town (Jean-Guy Lavallée) 4-1
5. Allen Adios (non inscrit) 6
6. Gallantin (Jean-Paul Lavallée) 2-1
7. Good Run (G. Lachance) 7-1

COURSE No 5 — 3 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $2,500 depuis le 1er août.

1. Swift Action (J. Jean) 10
2. Pouvoir (Jean-Guy Lavallée) 3-1
3. Bars (Jean-Paul Lavallée) 8-1
4. Robert Volo (G. Lachance) 8
5. Cote Mir (Jean-Guy Lavallée) 2-1
6. Allen Adios (non inscrit) 4
7. Sumter Knight (Jean-Guy Lavallée) 5-1
8. Good Run (G. Lachance) 6

COURSE No 6 — 3 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $2,500 depuis le 1er août.

1. Oregon Adios (Jean-Guy Lavallée) 5-1
2. Glade Run (Jean-Paul Lavallée) 3-1
3. Robert Volo (G. Lachance) 8
4. Alma Town (Jean-Guy Lavallée) 4-1
5. Allen Adios (non inscrit) 6
6. Gallantin (Jean-Paul Lavallée) 2-1
7. Good Run (G. Lachance) 7-1

COURSE No 7 — 3 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $2,500 depuis le 1er août.

1. Swift Action (J. Jean) 10
2. Pouvoir (Jean-Guy Lavallée) 3-1
3. Bars (Jean-Paul Lavallée) 8-1
4. Robert Volo (G. Lachance) 8
5. Cote Mir (Jean-Guy Lavallée) 2-1
6. Allen Adios (non inscrit) 4
7. Sumter Knight (Jean-Guy Lavallée) 5-1
8. Good Run (G. Lachance) 6

COURSE No 8 — 3 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $2,500 depuis le 1er août.

1. Swift Action (J. Jean) 10
2. Pouvoir (Jean-Guy Lavallée) 3-1
3. Bars (Jean-Paul Lavallée) 8-1
4. Robert Volo (G. Lachance) 8
5. Cote Mir (Jean-Guy Lavallée) 2-1
6. Allen Adios (non inscrit) 4
7. Sumter Knight (Jean-Guy Lavallée) 5-1
8. Good Run (G. Lachance) 6

COURSE No 9 — 3 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $2,500 depuis le 1er août.

1. Swift Action (J. Jean) 10
2. Pouvoir (Jean-Guy Lavallée) 3-1
3. Bars (Jean-Paul Lavallée) 8-1
4. Robert Volo (G. Lachance) 8
5. Cote Mir (Jean-Guy Lavallée) 2-1
6. Allen Adios (non inscrit) 4
7. Sumter Knight (Jean-Guy Lavallée) 5-1
8. Good Run (G. Lachance) 6

COURSE No 10 — 3 ans, 1 mille, pour chevaux n'ayant pas gagné $2,500 depuis le 1er août.

1. Swift Action (J. Jean) 10
2. Pouvoir (Jean-Guy Lavallée) 3-1
3. Bars (Jean-Paul Lavallée) 8-1
4. Robert Volo (G. Lachance) 8
5. Cote Mir (Jean-Guy Lavallée) 2-1
6. Allen Adios (non inscrit) 4
7. Sumter Knight (Jean-Guy Lavallée) 5-1
8. Good Run (G. Lachance) 6

football

MARDI
LIGUE CANADIENNE
Winnipeg 25, Reine 23

AUJOURD'HUI
LIGUE CANADIENNE
Toronto vs Vancouver

LIGUE INTERCOLLEGIALE
La Pocatière vs Rimouski, Québec

DIMANCHE
LIGUE CANADIENNE
Montréal à Ottawa
Hamilton à Calgary

LIGUE NATIONALE
Chicago à Detroit
Green Bay à Cincinnati
Minnesota à Los Angeles
Atlanta à San Francisco
Washington à Philadelphie
Baltimore à Philadelphie

LIGUE INTERCOLLEGIALE
Lionsbay à Trois-Rivières

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	4	3	0	119	72	8
Ottawa	4	3	0	116	102	8
Montréal	4	2	1	153	172	5
Hamilton	4	1	0	173	162	2

Division Ouest

	G	P	N	PP	PC	Pts
Régina	7	3	0	220	153	14
Edmonton	6	3	0	209	108	12
Winnipeg	5	3	0	209	208	10
Vancouver	3	3	0	150	217	6
Calgary	3	4	0	182	211	6

LIGUE NATIONALE

CONFERENCE AMERICAINE

Division Est

	G	P	N	PP	PC
Miami	3	1	0	109	26
Buffalo	3	1	0	109	33
New York	1	1	0	33	33
New England	0	2	0	20	41
Baltimore	0	3	0	24	84

Division Centrale

	G	P	N	PP	PC
Pittsburgh	3	0	0	100	17
Cincinnati	2	1	0	57	47
Houston	0	3	0	20	54

Division Ouest

	G	P	N	PP	PC
Denver	3	1	0	49	40
Oakland	3	1	0	80	31
San Diego	2	1	0	59	34
Kansas City	1	2	0	59	54

CONFERENCE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	PP	PC
St-Louis	3	0	0	105	66
Dallas	2	0	1	100	59
Washington	2	1	0	100	59
Philadelphie	0	1	0	30	46

Division Centrale

	G	P	N	PP	PC
Minnesota	3	0	0	100	17
Green Bay	1	0	1	55	30
Detroit	1	1	0	55	30
Chicago	0	2	0	30	55

Division Ouest

	G	P	N	PP	PC
Los Angeles	3	0	0	100	54
New Orleans	2	1	0	100	54
San Francisco	1	1	0	30	49
Atlanta	1	2	0	30	49

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	G	P	N	Pc	PP
T.-Rivières	3	0	0	101	5
Québec	2	1	0	61	3
Nicolet	1	2	0	50	4
Sh-Fer	0	2	0	20	9

Lanceurs probables

Ligue Nationale

New York	Matlack (14-10)
	Reuss (12-10)
	Koosman (14-15)
vs Chicago	Reuschel (16-15)
	Bonham (15-13)
	de Paula (7-12)
Montréal	Stoneman (9-8)
Philadelphie	Wise (10-12)
	Twitchell (5-2)
St-Louis	Gibson (19-13)
Pittsburgh	Brant (12-11)
vs Cincinnati	Nolan (13-13)
	Billingham (15-8)
Houston	Richard (15-5)
	Roberts (13-12)
Los Angeles	Sutton (20-11)
	Rau (1-0)
San Diego	Freisleben (5-12)
	Spoon (2-5)
Atlanta	Niekro (16-15)

Ligue Américaine

Baltimore	Dobson (20-8)
	Palmer (21-9)
	Cuellar (18-10)
vs Cleveland	Hargan (11-11)
	Tidrow (5-5)
	Kline (5-5)
Boston	Lee (17-9)
	Wise (10-12)
	Tiant (15-12)
vs Baltimore	Hunsicker (2-1)
	McNally (12-10)
	Cuellar (18-10)
New York	Peterson (12-10)
	Ford (14-12)
	Lolich (19-15)
Milwaukee	Bosman (2-0)
	Slaton (12-10)
	Colborn (7-12)
Detroit	Coleman (19-12)
	Timmerman (5-2)
	Lolich (19-15)
Chicago	Wood (24-20)
	Bibby (6-6)
Minnesota	Decker (10-12)
Californie	Tyrone (7-5)

Les parties jouées au soleil.

Grâce à leur victoire de 3 à 2 à Pittsburgh hier soir

Le coeur des Expos bat encore

PITTSBURGH (PA) — John Boccabella a réussi un double de deux points lors d'une poussée de trois points dans la 7e manche hier soir et les Expos de Montréal ont empêché les Pirates de Pittsburgh 3-2.

Le gérant a remplacé les Pirates à la 1re partie des Mets de New York qui disputeront deux programmes doubles contre Chicago en fin de semaine.

Les Pirates ont encore deux autres matches à disputer avec Montréal, un autre match à remercier avec les Padres de San Diego, si nécessaire.

Du 5 Elle donnait une course de 2-0 grâce à une performance d'un coup sûr en six manches contre Montréal, qui a aussi remporté une chance au titre dans la division Est de la LN.

Larry Dierker remportait la 1e reprise avec un simple pour les Expos et a ensuite couru au 3e but sur un simple de Gene Clines.

Jim Lyttle a alors frappé un roulant au 1er but qui s'allait qui a ensuite couru au 2e sur un roulant mineur au double-jeu et a permis à Lintz de s'enfuir au marbre.

Boccabella a ensuite roulé un double de deux points en claire entre alors que Gene Clines a raté une simple course.

Ellis et Reuss étaient crédités dans un deux cotes jusqu'à la 9e manche, où les Pirates ont marqué deux points.

Dal Maxvill a commencé la poussée avec un but sur balles, puis a frappé le 2e simple de la journée pour Dave Cash et Clines ont alors suivi avec des doubles successifs.

Montréal	AB	P	CS	B	PO	A
Bergman 1b	4	0	0	0	7	0
Foli ss	4	0	0	0	1	1
Lintz 2b	4	0	1	0	2	3
Singer lf	4	0	0	0	1	0
Boccabella c	3	1	0	0	4	0
Lyttle rf	3	0	0	0	1	0
Clines cf	3	1	0	0	2	0
Stoneman p	2	0	0	0	0	0
Fuentes ph	1	0	0	0	0	0
Reuss p	0	0	0	0	0	0
Totaux	32	2	1	0	18	4

Pittsburgh	AB	P	CS	B	PO	A
Cash 2b	5	1	1	0	2	3
Oliver 1b	4	0	0	0	7	1
Clines rf	4	1	1	0	1	0
Maxvill ss	3	1	0	1	2	3
Ellis p	2	0	0	0	0	1
Mazeroski ph	1	0	0	0	0	0
Alou lf	4	0	0	0	2	0
Sanguillen c	4	0	0	0	4	0
Totaux	27	3	2	1	18	8

Montréal ..... 000 000 200 — 2
Pittsburgh ..... 000 000 03x — 3

E — Maxvill, Cash. DP — Maxvill 2, Foli, Oliver. LOB — Montréal 12, Pittsburgh 6. 2B — Cash, Maxvill. 3B — Clines. HR — Boccabella (1). SB — Lintz, Clines. S — Maxvill. IP — Montréal, Dierker (1), Stoneman (5), Reuss (2); Pittsburgh, Ellis (8). W — Ellis (5-5). L — Stoneman (2-3). A — 28,020.

Une glissade inutile pour Gene Clines au marbre puisqu'il est retiré par le receveur John Boccabella, des Expos de la quatrième manche. Le voltigeur des Pirates a tenté de compter du deuxième coussin sur un roulant de Al Oliver.

Boston assuré de la 2e

BOSTON (PA) — Dwight Evans a soigné un circuit de deux points en fin de 10e manche hier soir et a remporté une victoire de 4-3 sur les Tigers de Detroit.

Le point des Tigers a été inscrit sur une erreur dans la manche.

ARLINGTON (PA.) — Bobby Murcer a donné un circuit de trois points avec deux coups sûrs dans la 8e manche pour donner aux Rangers du Texas un triomphe de 5-4 aux dépens des Royals de Kansas City 5-4.

NEW YORK (P.A.) — Bobby

A Waterbury
Assemblée annuelle de la ligue Eastern

Par Claude CADORETE

Le deuxième gérant des Carnavals de Québec, Jo Bruno Rasicra, George Nolan, a quitté la Vieille Capitale hier à destination de Waterbury où se tient cet avant-midi, plus précisément à 10h.30a, l'assemblée annuelle du circuit Eastern.

S'il faut en croire le président des Carnavals, M. Hermes Beaudoin, il s'agit là d'une réunion importante à ne pas être manquée à cause de l'importance. Les directeurs d'équipes examineront les nouvelles finances de la dernière saison et feront le point sur les activités de la ligue.

Même s'il devait être question du déménagement de l'une ou l'autre des franchises dans la ville de Thetford-Mines, aucune décision finale ne sera prise aujourd'hui. On en aura donc plus long sur cette affaire lors de la convention annuelle du baseball organisé qui se tiendra à St. Petersburg, en Floride, à la fin du mois de novembre. Selon le président des Carnavals, il est possible de voir une équipe s'établir à Thetford-Mines l'an prochain sauf que des mêmes, même si les trois équipes du Québec le souhaitent ardemment.

Pour les séries de la LN

Calendrier provisoire

SAN FRANCISCO (PA) — La direction de la Ligue nationale a annoncé le fait aujourd'hui, hier, l'horaire de séries éliminatoires pour les 3, 4 octobre en cas d'égalité au 1er rang dans la division Est.

Pour la première fois dans l'histoire des ligues majeures, le cinquième match d'une quintuple égalité aura lieu dans la saison.

Le Parthenon Club Fecney, grâce à une conférence téléphonique avec les représentants de New York, Pittsburgh, St-Louis, Cincinnati et Montréal, s'est servi d'une pièce d'argent pour déterminer un calendrier, à compter du 2 octobre, deux, trois ou quatre clubs.

Advenant le cas d'une quintuple égalité, le calendrier serait le suivant :

Le 2 octobre — Pittsburgh à New York et Montréal à St-Louis. Chicago étant inactif; le 3 octobre — Chicago à Montréal, Pittsburgh à St-Louis, New-Montreal; le 4 octobre — le vainqueur du match Pittsburgh-New York chez le vainqueur du match Chicago contre le vainqueur du match Montréal-St-Louis.

EGALITE A QUATRE

Le calendrier en cas d'une quadruple égalité présente les possibilités suivantes :

Pour New York, St-Louis, Chicago et Montréal : Le 2 octobre — New York à Chicago et St-Louis à Montréal; le 3 octobre — le vainqueur de New York-Chicago chez le vainqueur de Montréal-St-Louis.

Pour New York, Chicago, Pittsburgh et St-Louis : Le 2 octobre — Pittsburgh à New York et St-Louis à Chicago; le 3 octobre — le vainqueur de St-Louis-Chicago chez le vainqueur de New York-Pittsburgh.

Pour New York, Chicago, Pittsburgh et Montréal : Le 2 octobre — Pittsburgh à New York et Chicago à Montréal; le 3 octobre — le vainqueur de Pittsburgh-New York chez le vainqueur de Chicago-Montréal.

n'attendez pas! CHOISISSEZ MAINTENANT
VOTRE SKI-DOO

50 MOTONEIGES
USAGEES A LIQUIDER

LAURENTIDE SPORTS SERVICE INC.
LA OU LE SERVICE APRES VENTE FAIT TOUTE LA DIFFERENCE

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
De 9h. a.m. à 9h. p.m.

CA C'EST DU SERVICE APRES VENTE DEUX SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

LAURENTIDE SPORTS
SERVICE INC.

1451, Raymond — M.-D. des Laurentides — Tél.: 849-2824
333, boul. Rochette — Beauport — Tél.: 661-5246

Alston et Schoendienst respectivement réengagés

San Diego (PA) — Walter Dodgers ou Je rang dans la Alston a accepté, hier, de diriger les Dodgers de Los Angeles pour une 2ie saison consécutive.

Le gérant Red Schoendienst, des Cards de St-Louis, a signé un contrat d'entraîneur, comprenant diriger le club en 1974, il en sera alors à sa 2ie année, suit la plus longue période dans l'histoire

A St-Louis

Le gérant Red Schoendienst, des Cards de St-Louis, a signé un contrat d'entraîneur, comprenant diriger le club en 1974, il en sera alors à sa 2ie année, suit la plus longue période dans l'histoire

Avec une victoire de 6 à 4 sur le Bleu Blanc Rouge de Montréal

Débuts électrisants des Remparts

Par Roger DORÉ

C'est avec une victoire de 6-4 sur le Bleu-Blanc-Rouge de Montréal que les Remparts de Québec ont amorcé leur nouvelle saison hier soir au Colisée, partie où 8,313 Québécois sont venus applaudir leurs favoris. Pour le moins que l'on puisse dire, les débuts 1973-74 des Remparts ont été électrisants à tous les points de vue.

Parlons d'abord hockey : Jacques Locas et la recrue Daniel Lecours ont enfilé deux buts chacun et de plus le capitaine des Remparts a travaillé deux autres. Daniel Beaulieu a lui aussi inscrit son nom au sommaire de même que René Lévesque. Tous ces buts ont été réalisés contre le cerbère Nick Sanza et trois le furent lors de jeux de puissance.

Les visiteurs ont décoché un total de 26 tirs durant le match, comparativement aux trente-deux locaux, et quatre projectiles ont passé le cap du trésorier Paul Normand Dupont à cette l'auteur d'une paire de buts, Denis Daigle et Alan Pike ont aussi réussi à faire scintiller la lumière rouge.

NANTAIS, BATEMAN ET COMPAGNIE

Au cours du match, 108 minutes de punition ont été décernées dont 40 en raison de bagarres. Rien sur, en total de 108 minutes aurait été moindre avec un peu plus de jugement de la part de l'officiel Hugues Vaillancourt mais enfin passons... il était peut-être encore à l'entraînement !

La première bagarre du match a éclaté en première, je fois si sérieu entendu, Daniel Beaulieu a alors jeté ses gants devant le gros Gilles Lupien, une décision en faveur de ce dernier aurait rétabli à égalité. Décevant.

En troisième période, Jacques Nantais s'est chargé de vérifier l'ordre en passant aux poings ce même Gilles Lupien et ce d'une façon bien évidente. Avant la reprise du jeu, Richard Nantais et Normand Renaud ont décidé de aller d'une ronde de boxe. Aux applaudissements des amateurs. Nantais est sorti en champion et pour le deuxième fois consécutive les Remparts ont inscrit une décision.

La dernière bagarre a permis à Marius Tremblay de démontrer ses qualités puisqu'il a mis à terre Marshall Chenier. Le match s'est terminé sur cette note mais les joueurs ont fixé un nouveau rendez-vous cette fois sur la glace du Forum. La prochaine corée, digne d'une promotion à la Rita Levesque, aura lieu dimanche prochain.

SOMMAIRE

Première période
1- QUÉBEC : Jacques Locas (de Daniel Lecours) 1.47
2- Montréal : Denis Daigle (de Jacques Locas) 5.44
3- QUÉBEC : René Lévesque (de Daniel Lecours) 12.16
Punitions : Nantais (majeure et inconduite conduite) Tremblay (majeure et mauvaise conduite) 1.33; Bateman (majeure) 3.55; Picard 9.21, Bateman 9.37, Lecharme 9.59, Dufour 9.37, Nordiques 10.20, Locas 10.46, Cloutier (majeure) 11.20, Nordiques (majeure) 20.05, Beaulieu (majeure) 20.05 et Cloutier 20.05

Deuxième période
4- QUÉBEC : Jacques Locas, 2e (Chamberlain et Dupont) 8.07
5- Montréal : Denis Daigle (de Marcel Comeau) 11.30
6- QUÉBEC : Daniel Beaulieu (de Locas) 17.31
Punitions : Picard 2.35, Bateman 2.35, Lecharme 5.15, Dufour 5.15, Chenier 9.44, Comeau 11.30, Mackinnay 12.24 et Fortier 16.19

Troisième période
7- QUÉBEC : Daniel Lecours (de Chenier et Picard) 6.40
8- Montréal : Pike (de Dupont) 9.07
9- QUÉBEC : Daniel Lecours, 2e (Dufour et Locas) 9.56
Punitions : Dufour (majeure) 2.35, Bateman (majeure) 2.35, Allen Pike (majeure) 14.09
Pointeurs : Bateman (majeure) Lupien (majeure) Renaud (majeure) Nantais (majeure) Tremblay (majeure) et Lévesque 15.33 et Chicoutimi 14.02

Lecours, gar.: 20-15-11 -50
Montréal-Denis. 5- 8- 8—20
Remparts. 10-15-11 -36
Assistances : 8,313 personnes

ILLUSION D'OPTIQUE... Nick Sanza n'a pas été déjoué sur cette scène. Cependant, il fut six fois dans un gain des Remparts 6-4 sur le Bleu-Blanc-Rouge hier soir. (Photo Marcel Laforce)

"Je l'ai manqué" — Gilles Lupien

Par Roger DORÉ

"C'est malheureux mais je l'ai manqué sur le premier coup et il m'a eu facilement par la suite", James Bateman en fin de période, après avoir été victime d'un solide mauvais coup de Gilles Lupien lors d'une bagarre générale. Bateman a été victime d'une commotion cérébrale et a dû quitter la partie.

"Depuis le début de l'entraînement, nous n'hésitons jamais à mettre le paquet lors de bagarres et jamais nous n'hésitons avant de favoriser un style non plus robustes, Francheresse, je ne peux expliquer le comportement de notre équipe. Si on veut un exemple de notre force physique, lors du dernier match à Cornwall, les Royals terminaient de jouer sur la glace". D'ajouter Lupien avec le plus grand des sérieux.

De son côté, l'instructeur Rogre Bédard a précisé : "Je n'hésiterais un peu à ce genre de partie, il faut dire que ce n'est que le début de la saison et que nous avons été passablement malmenés". Inévidemment, les visiteurs se sont vus refuser un but en 2e période et de l'avis de tous, ce but était réuel. Enfin, cette décision n'a fait que mal paraître l'officiel Veilleux dans un jour plus que mal car il n'en n'était pas à sa première décision douteuse.

Le prochain match local aura lieu mardi prochain prochain, contre Rogre Bédard. On sait que les Remparts seront les visiteurs.

Quant à l'instructeur Marc Picard, il n'a dit ou. Satisfait de tous ses hommes en général, Jacques Locas particulier tout comme Bateman et Lecours. En passant, ce dernier qui a remis deux buts à compte le match qu'il espérait marquer au moins 25 buts à sa première saison.

Affaire Cornwall : décision aujourd'hui

(Par RDB — C'est aujourd'hui que Québec au cours de la prochaine période de jeu. Richard Nantais et Normand Renaud ont décidé de aller d'une ronde de boxe. Aux applaudissements des amateurs. Nantais est sorti en champion et pour le deuxième fois consécutive les Remparts ont inscrit une décision.

La dernière bazarre a permis à Marius Tremblay de démontrer ses qualités puisqu'il a mis à terre Marshall Chenier. Le match s'est terminé sur cette note mais les joueurs ont fixé un nouveau rendez-vous cette fois sur la glace du Forum. La prochaine corée, digne d'une promotion à la Rita Levesque, aura lieu dimanche prochain.

SOMMAIRE

Première période
1- QUÉBEC : Jacques Locas (de Daniel Lecours) 1.47
2- Montréal : Denis Daigle (de Jacques Locas) 5.44
3- QUÉBEC : René Lévesque (de Daniel Lecours) 12.16
Punitions : Nantais (majeure et inconduite conduite) Tremblay (majeure et mauvaise conduite) 1.33; Bateman (majeure) 3.55; Picard 9.21, Bateman 9.37, Lecharme 9.59, Dufour 9.37, Nordiques 10.20, Locas 10.46, Cloutier (majeure) 11.20, Nordiques (majeure) 20.05, Beaulieu (majeure) 20.05 et Cloutier 20.05

Deuxième période
4- QUÉBEC : Jacques Locas, 2e (Chamberlain et Dupont) 8.07
5- Montréal : Denis Daigle (de Marcel Comeau) 11.30
6- QUÉBEC : Daniel Beaulieu (de Locas) 17.31
Punitions : Picard 2.35, Bateman 2.35, Lecharme 5.15, Dufour 5.15, Chenier 9.44, Comeau 11.30, Mackinnay 12.24 et Fortier 16.19

Troisième période
7- QUÉBEC : Daniel Lecours (de Chenier et Picard) 6.40
8- Montréal : Pike (de Dupont) 9.07
9- QUÉBEC : Daniel Lecours, 2e (Dufour et Locas) 9.56
Punitions : Dufour (majeure) 2.35, Bateman (majeure) 2.35, Allen Pike (majeure) 14.09
Pointeurs : Bateman (majeure) Lupien (majeure) Renaud (majeure) Nantais (majeure) Tremblay (majeure) et Lévesque 15.33 et Chicoutimi 14.02

Lecours, gar.:
Montréal-Denis. 5- 8- 8—20
Remparts. 10-15-11 -36
Assistances : 8,313 personnes

à propos...gramme

Septembre

28	— Montréal Junior 4	vs	Remparts 6
30	— Shawinigan	vs	Remparts

Octobre

4	— Remparts	vs	Cornwall
5	— Trois-Rivières	vs	Remparts
7	— Nouvelle-Angleterre	vs	Nordiques
	Remparts	vs	Montreal Junior
8	— Remparts	vs	Laval
9	— Nordiques	vs	Nouvelle-Angleterre
11	— Nordiques	vs	Toronto
	Remparts	vs	Drummondville
12	— Hull	vs	Remparts
13	— Nordiques	vs	Cleveland
14	— Sherbrooke	vs	Remparts
16	— Remparts	vs	Sorel
18	— Toronto	vs	Nordiques
19	— Laval	vs	Remparts
20	— New York	vs	Nordiques
21	— Nordiques	vs	New York
	Cornwall	vs	Remparts
25	— Chicago	vs	Nordiques
28	— Nordiques	vs	Minnesota
	Drummondville	vs	Remparts
28	— Nordiques	vs	Boston
	Remparts	vs	Sherbrooke
30	— Nordiques	vs	Los Angeles
	Trois-Rivières	vs	Trois-Rivières
31	— Nordiques	vs	Vancouver

Gain de 9-1 du Chicoutimi

Les Saguenéens de Chi- de la ligue Junior A du Québec, nouvelle acquisition bec.

Les Saguenéens ont pris de la ligue Junior Majeure les devants à 3 à 0 à la première période, ont infligé un mieux pérenie puis ont augmenter de 9 à 1 aux Cascades mercredi cette avance à 8 à 2 de Rouyn-Noranda, leur club école au deuxième vingt.

HORS-JEUX

par Roger Doré

Réjean Houle des Nordiques de Québec n'a pas manqué de faire parvenir un télégramme de bonnes chances aux Remparts pour leur joute inaugurale d'hier soir contre le Bâle.

— — —

Je conseille fortement à l'Fédération de hockey sur glace de tenir une grande soirée populaire dans un amphithéâtre quelconque de la province, soirée au cours de laquelle les entraîneurs pourront se donner en spectacle. Ainsi, certains officiels ne seraient sûrement pas d'urgence un parcil zèle lors des parties de hockey junior... N'est-ce pas monsieur Veilleux, entièrement de ce dernier à être traumatisé définitivement au cours de la première période. Dire que la saison fait que commencer !

— — —

C'est Jean-Marc Bruneau, le premier président de l'histoire des Remparts de Québec, qui a fait la mise-au-jeu officielle du match. Il était accompagné de messieurs Alfédor Turcotte et Guy Maisonneuve. La dite mise-au-jeu a été faite par les capitaines Alan Pike et Jacques Locas.

— — —

Le président Robert Lebel était à Trois-Rivières hier soir. Il était l'invité pour le soirée d'ouverture.

— — —

Le confrère Gilles Pétoquin de "Sports Illustrés" et de "Radiomutuel" était de passage à Québec hier. Gilles a rencontré André Savard la semaine dernière et lui consacrera un reportage spécial dans la prochaine édition de son hebdomadaire

— — —

Dunne Byers a été le meilleur compteur des Castor de Sherbrooke au cours des parties hors-cadres avec un total de 11 buts et 8 aides. Parlant des Castors, c'est Marcel Lebrun qui a été le capitaine de l'équipe.

— — —

Lors de la présentation des joueurs des Remparts Jacques Locas et Richard Nantais ont été les plus applaudis par les amateurs présents. D'autres ont permis aux amateurs de se payer quelques minutes de plaisirs. Raison : les nouveaux venus ont été soumis à l'initiation ce qui entraîne automatiquement un passage chez le barbier.

— — —

Paul Dumont, directeur-administratif des Remparts et l'instructeur, Marc Picard, seront les invités du club "Optimiste" lundi prochain. Ils prononceront une conférence devant les membres de ce club. A propos ! Ne manquez pas "TA Propos" de mardi pour tous les détails de cette conférence.

— — —

Décidément le match d'hier soir n'a pas manqué d'intéresser les confrères de la Métropole. Voici la liste de ceux qui étaient présents : Gilles Pétoquin (Sports Illustrés) Guy Rumsol (Radiotrel-Radio) Marc Lachapelle (Journal de Montréal) Francois Bellivoau (La Presse) et Don Rosenberg (Montreal Star).

— — —

Les Remparts qui ont présenté un début de saison électrisant hier soir au Colisée, disputeront leur première partie extérieure mardi soir à Cornwall. Un autre match classé "très étoilés" pour ce début de saison.

1ère année — No 15 — Québec — Dimanche, le 30 septembre 1973 — 25¢

à propos

BIBLIOTHÈQUE DE LA LÉGISLATIVE DU QUÉBEC OCT 1 1973

Mesrine capturé à Paris

39 MEURTRES EN CINQ ANS

— page 3

Hank Aaron à un circuit de Ruth

Réjean Cenois

N'oubliez pas ce supplément de 32 pages à l'intérieur

DU VALLON?
2015 Ouest, BOULEVARD CHAREST — Tél. : 681-6076
DU VALLON CHRYSLER PLYMOUTH LTEE
POURQUOI PAS!

météo

Québec ensoleillé
Maximum : 55°
Demain : pluie
Rentrera Je Québec St-Maurice, Laurentides, Pontiac Tu ailleurs nuageux, ouverte ment ensoleillé vers commencement du fin de journée commencement durant la nuit. Maximum 60 à 65. Lundi pluie ou matinée et nuageux l'après-midi.

Rentrera de Lac Saint-Jean et de Baie-Comeau ensoleillé avec quelques averses isolées. Maximum entre 50 et 55. Lundi nuageux avec pluie.

Rentrera de Lac Saint-Jean et de Baie-Comeau ensoleillé avec quelques averses isolées. Maximum entre 50 et 55. Lundi nuageux avec pluie.

Rentrera de Mont-Joli et Chibougamau ; généralement ensoleillé avec ennuagement en fin de journée ; pluie commençant durant la nuit. Maximum de 50 à 55. Lundi ; nuageux et averses dans l'après-midi.

Rentrera de Les Saint-Jean et de Baie-Comeau ensoleillé avec quelques averses isolées. Maximum entre 50 et 55. Lundi ; nuageux avec pluie.

Rentrera de Mont-Joli et Chibougamau ; généralement ensoleillé avec ennuagement en fin de journée ; pluie commençant durant la nuit. Maximum de 50 à 55. Lundi ; pluie en matinée et nuages dans l'après-midi.

soleil, marées

Lever	7.05 a.m.
Coucher	8.05 p.m.
Durée du jour	12 h. 59 m.
Durée de la nuit	11 h. 01 m.
Lever	8.00 a.m.
Coucher	8.40 p.m.

Dimanche, 30 septembre

BASSES :
3.85 m. — 9.45 p.m.

HAUTES :
9.30 a.m. — 8.40 p.m.

sommaire

Bandes dessinées	14
Bivers	19-20
Editorial	6
La nouvelle	3-4-5-7-15
Lettres	8
Mots cachés	14
Mots croisés	14
Nouvelles	
internationales	12
Nouvelles nationales	10
Nouvelles provinciales	2
Nos dés	11
Petites annonces	18-19
Religion	16
Sports	de 21 à 31
Voyages	9

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0748

Bourassa dit qu'il n'y a rien de neuf dans le "scoop" de Parizeau

"Ca dénote une certaine nervosité du Parti québécois qui a pour que la population garde sa confiance en nous"

C'est ce que déclare le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, samedi à Montréal, interrogé par les journalistes sur les révélations faites la veille par l'économiste du PQ, M. Jacques Parizeau.

Celui-ci avait prédit que le gouvernement Bourassa devrait emprunter au moins un milliard de dollars additionnels, durant les quatre prochaines années, pour financer l'expansion économique prévue par le gouvernement actuel.

Bourassa, qui a déclaré le chef du Parti libéral, a affirmé, samedi, que son gouvernement n'emprunterait pas plus que ce qu'il a déjà prévu.

Projets

Ce projets sont la conséquence de la politique économique du gouvernement libéral, a affirmé, samedi, que son gouvernement n'emprunterait pas plus que ce qu'il a déjà prévu.

Ce projets sont la conséquence de la politique économique du gouvernement libéral, a affirmé, samedi, que son gouvernement n'emprunterait pas plus que ce qu'il a déjà prévu.

Les libéraux chercheraient à établir un équilibre entre syndicats et patrons

MONTREAL (PC) — Le chef libéral québécois, M. Robert Bourassa, a affirmé, samedi, que son gouvernement n'emprunterait pas plus que ce qu'il a déjà prévu.

Nouveau jeu propogé par l'Union nationale

"C'est à croire que ce sont présente campagne. M. Cherpas les souscripteurs à la caisse ry mentionne que c'est proélectorale du parti libéral bablement la première fois qui ont choisi le slogan que l'Union nationale, entre l'Honnête gouvernement, celui de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Cherpry.

Traitant du slogan utilisé par les libéraux pendant la

Le premier ministre inaugure sa campagne demain soir

Le premier ministre Bourassa inaugurera sa campagne électorale dans le comté de Mercier qu'il représentait à l'Assemblée nationale depuis juin '66, demain soir.

Le lendemain, M. Bourassa parlera à Québec pour le compte du parti au même endroit.

A Saguenay

En outre, le premier ministre sera dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour une émission radiophonique à Chicoutimi, et aussi pour assembler publique à Jonquière.

Au cours de cette soirée, le chef du gouvernement sera accompagné du ministre du Revenu et candidat libéral dans Jonquière, M. Gabriel Hervey, ainsi que de MM. Robert Lamontagne, député de Roberval et Roger Picard, député du comté de Lac-St-Jean.

De plus, le nouveau candidat libéral dans

Le CEQ contre les libéraux

La Corporation des commissaires d'écoles catholiques de Montréal (CECM) a mandaté deux de ses membres pour rencontrer le chef libéral québécois, M. Robert Bourassa, afin de discuter avec lui de la position du gouvernement libéral sur la question de la confessionnalité scolaire.

Cette décision a été prise par la CECM, qui tenait à cet effet une réunion de son Conseil provisoire. La commission scolaire considère que le gouvernement libéral sur-

sera d'autre part, un autre membre de la commission scolaire, M. Claude Castonguay, a été désigné pour rencontrer le chef libéral.

Quatre ministres

Commentant par la suite les départs de quatre ministres libéraux, MM. Jean-Jacques Bertrand, Pierre Laporte, Gerry Cournoyer et Claude Castonguay, et la chasse aux candidats de prévaliront pour les remplacer, il a dit :

"Nous serons en mesure de présenter à la population du Québec une autre équipe avec la marque de commerce de mon gouvernement, soit de trouver des solutions aux trois problèmes qui évitent la démarche et l'unité.

M. Bourassa faisait ces révélations alors qu'il s'était rendu rencontrer les membres du conseil fédéral du Parti libéral réuni à Montréal samedi.

Le spectacle

Les soutes couvrent vraiment à peine de pertes. Ils sont à vous écouter. Avant même d'entrer dans la compétition, certains ont déjoué par leurs performances.

Tandis que d'autres se contentent beaucoup de secrets qu'ils ont à leur charge. Aujourd'hui, on a débuté à peine et déjà on spécule sur les chances d'un grand vainqueur. C'est passionnant. Les spectateurs le méritent évidemment bien attribuée.

S'il est vrai que le basket est un sport d'équipe, plusieurs amateurs ont déjà choisi leur coqueluche. Des coudes d'autres encore qu'ils, ou elles, ne connaissent pas encore la paisse. On ne sait jamais.

Il y a eu deviner ses athlètes depuis plusieurs années. Le course est le spectacle. Et plaisir.

Il est évident à toi point qu'il aveuglera les parents ? Peut-être. Sinon s'ils ont une certaine assurance, ses services devront déjà se spectacle demeurer un spectacle.

Un athlète de valeur démontre sa compétence tous les jours. Pas seulement lors du grand "show".

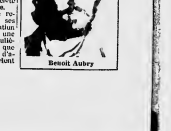

Benoit Aubry

Québec, à dépouvu, mercredi 30 septembre 1973 — 3

"L'homme aux 39 crimes" capturé à Paris

PARIS (AFP) — Celui que l'on surnommait l'homme aux 39 Crimes, Jacques Mesrine, a été arrêté, la nuit dernière, à Paris, par la brigade criminelle, a-t-on appris lundi matin de source judiciaire. Depuis son évasion du Palais de Justice de Compiègne, le 6 juin dernier, au moment où il allait être jugé pour une série de délits, il était l'ennemi Public no 1 recherché par toutes les polices du monde.

Mais c'est comme un débutant que Jacques Mesrine a pu être appréhendé, grâce aux aveux de l'un de ses complices, qui a été jeudi dernier par les policiers, à la suite des hold-up successifs de banques, avenue de Villiers, et boulevard Barbès-Rochechouart.

Multipliant les filatures et les auditions, les policiers de la brigade criminelle territoriale avaient réussi à situer le "planque" de Mesrine, au 88 rue Vergniaud, Vendredi soir, ils ont pu arrêter facilement le dangereux gangster, qui n'a pas opposé de résistance. A son domicile, les policiers ont découvert un véritable arsenal.

Rien ne prédestinait Jacques Mesrine à une carrière de malfaiteur. Fils d'un riche industriel de Clichy, il avait brillamment passé son diplôme d'architecte. C'est pendant la guerre d'Algérie qu'il semble avoir acquis le goût du danger.

Il s'y distingua d'ailleurs au point de mériter plusieurs décorations, dont l'une lui fut personnellement remise par le général de Gaulle. Convaincu de politiques ou simple goût de l'aventure ? Il semble qu'il ait été un temps en '59 les rangs de l'OAS.

On le retrouve ensuite en Espagne, où il se marie. En 1967, laissant derrière lui trois enfants, il arrive au Canada, où il réalise la maquette du pavillon de la France à l'exposition universelle de Montréal.

L'année suivante, il s'établit au Québec en compagnie d'une française, Jeanne Schneider, qu'il entraînera dans un véritable tourbillon de violence. Arrêté aux Etats-Unis en 1969, il est coupable de vol armé au Canada, mais il s'évade, pour être repris quelques mois plus tard.

En prison, au Canada, Mesrine fait la connaissance de Jean-Paul Mercier, qui purge une peine de vingt-quatre ans de détention pour plusieurs vols à main armée et une tentative de meurtre. Ensemble, ils organisent une bande magnétique dans laquelle ils entraînent le régime pénitentiaire auquel ils sont soumis et le font parvenir à leur destinataire, à la Rédaction d'un hebdomadaire à Sherbrooke.

Le 10 septembre 1972, Mercier, sous une fort escadrienne par deux gardes forestiers, Mesrine sont parvenus à s'évader, profitant des leurs menottes.

En octobre 1972, il revient en France: un hold-up à Paris, deux autres dans la banlieue. Il est également soupçonné d'avoir commis deux meurtres dans la région de Versailles, dont celui d'un truand, Manuel Boulind. Finalement, il est arrêté le 8 mars à Boulogne. Il vivait avec une jeune femme, Sylvia Dupois de Celyne de Raiche, qui le reconduit dans ses expéditions".

Le 6 juin, nouvelle évasion. Cette fois, disparaît cette fois du Palais de justice de Compiègne, profitant des conditions rocambolesques. Depuis, il était recherché par la police française, en Amérique du Sud.

Grand athlétique, intelligent, avec un visage aux lèvres minces, son signalement a été diffusé à toutes les polices, avec cette mention des policiers du Québec: "attention, c'est quand Mesrine sourit qu'il est dangereux".

C'est le sourire aux lèvres, apparemment détendu, que Jacques Mesrine, est arrivé dans le couloir du Palais de justice de Paris, menant au cabinet de M. Madec, juge d'instruction.

Il semblait très satisfait de pouvoir retrouver son avocat, Me Monique Smadja, qui était à la barre du tribunal de Compiègne pour le défendre le 6 juin 1973 lorsqu'il réussit à s'évader du box.

Le Québec l'a déjà bien connu

par Maria Roy

Diplômé en architecture, décoré de la guerre d'Algérie, Jacques Mesrine avait tout d'un honnête bourgeois. C'est un tout autre genre d'homme que le Canada connaît.

C'est à la suite d'un "coup" monté contre le millionnaire Desiourdy, de Mont-St-Hilaire, chez qui Mesrine avait travaillé, que le gang policière québécoise fit son apparition. En 1968, le bandit ainsi que sa compagne, Jeanne Schneider travaillent à la résidence de Desiourdy pendant trois mois.

Il quittera son poste pour aller demeurer sur la rue Sherbrooke à Montréal, fera connaissance avec Yvon Poulin, vient d'arriver du Français, et, à trois, ils reviennent voir le millionnaire. Entretemps, par effraction, ils le menacent, le malmènent, le ramènent sur la rue Sherbrooke et exigent une rançon de 100,000. A la suite d'une méprise, le coup échoue et les trois comparaîtront pour Percé.

A la fin d'avril 1968, Mesrine, Jeanne Schneider et Dupont louent pour quatre jours un motel

Blanc-Sablon

Un troisième corps est retrouvé

Le corps d'une troisième, près au même endroit, un personne qui manquait à l'autre endroit, celui de Blanc-Sablon, a été découvert dimanche après-midi par un hélicoptère à Blanc-Sablon, le 10 septembre dernier. Le corps a été retrouvé par un hélicoptère à Blanc-Sablon, le 10 septembre dernier. Le corps a été retrouvé par un hélicoptère à Blanc-Sablon, le 10 septembre dernier.

Le corps de l'épouse de ce fonctionnaire serait retrouvé dernier avait été retrouvé, il mercredi, à heures, à Blanc-Sablon.

chez "Les trois soeurs", auberge appartenant à Mlle Lebouthillier. Pour brouiller les pistes, ils vont vers Windsor, laissent leur voiture à Montréal et reviennent en Gaspésie où volant d'une voiture de louée. Dans la nuit du 29 au 30 août ils heurtent, entre "Pic à Pierre" et, à Percé d'où ils annoncent leur arrivée à Mlle Lebouthillier avec qui ils s'étaient plus qu'amicalement liés d'amitié. Vers 11 heures, la propriétaire du motel est morte étranglée et les assassins reportent avec un maigre butin : entre 4500 et $1,000 C'est la nièce de la victime qui donnera à la gendarmerie son signalement.

Mesrine et Schneider font route vers l'Arkansas après être passés à Montréal et traversé la frontière en chaloupe à Philipsburg. Abattant Desiourlers a porté plainte et la police de St-Hyacinthe lance un mandat. Mesrine, elle-ci contacte la Sûreté du Québec qui a son tour alerte la police américaine. Les deux tourna sont filés et arrêtés en Arkansas. Ce n'est qu'un peu plus tard que Mesrine et Schneider protégés par le consulat français, consentent à revenir au Canada pour subir leur procès sous accusation de séquestration et extorsion de fonds. Desiourlers, ils ne savent pas encore que la police a les soupçonne du meurtre de Mlle Lebouthillier.

Incarcérés à St-Hyacinthe, ils subiront leur procès devant juge seul le 22 octobre. Dans le même temps, Mesrine a 10 ans de prison à Montréal et Dorchester, à 5, Paul-Henri Dupont écope également de 5 ans. C'est à ce moment qu'est portée l'accusation de meurtre et les assassins détenus partiront pour Percé pour y subir leur procès devant Jacques Mesrine demande au gardien de venir mercredi sa toilette et celui-ci entre dans la cellule: le reste est un jeu d'enfant.

On les retrouvera le lendemain dans la manigance, et ils seront envoyés à Montmagny où un procès devant jurés les condamne à 10 ans de prison à Mlle Lebouthillier.

Le juge Miquelon déclarera à Mesrine à cette occasion : "Je ne partage pas l'opinion des jurés qui vous ont déclaré coupable. Allez prier sur la tombe de Mlle Lebouthillier..."

Mesrine a été condamné à 18ième reconnaissance coupable, nous déclare M. Léo Caron, de la Sûreté du Québec alors chargé

Avis aux lecteurs qui reçoivent le journal par la poste

Il nous a été impossible jusqu'ici de vous livrer le supplément "à foisir" en même temps que votre journal du dimanche. Des dispositions sont prises pour vous faire parvenir ce supplément par la poste, dès que possible.

La direction

TRUST GENERAL
NOS CLIENTS ONT UN OEIL SUR VOTRE MAISON
courtier québec 688-0630

Vaste domaine d'intérêt historique à vendre!

Par Guy GIROUX

La Maison Montmorency est à vendre, a-t-on appris cette semaine de source sûre. Evoluée à plusieurs milliers de dollars et d'un intérêt historique certain, elle est située sur le magnifique domaine d'une superficie de 1.15 million de pieds carrés que l'on retrouve à Courville, près de Québec, sur les hauteurs de la chute Montmorency.

Des rumeurs ont déjà couru à l'effet que la maison et son magnifique domaine étaient sur le point d'être acquis par le gouvernement de la Belle Province, qui aurait songé à en faire un parc public. On nous a confirmé que ces rumeurs étaient fondées.

Toutefois, avant la tenue du gouvernement de Québec à formuler une offre officielle aux pères Dominicains, qui détiennent présentement sur le point d'être acquise par le gouvernement de la province, il est fort probable qu'une telle offre soit faite sous peu.

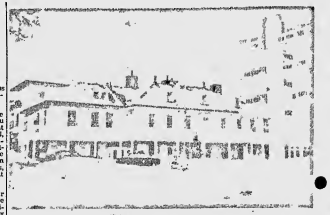

La maison Montmorency, l'hiver.

LE DOMAINE

Le domaine sur lequel est située la Maison Montmorency comprend également deux étangs, un verger, un jardin de la propriété, de même que deux garages et une chapelle.

Il a été acquis en juin '25 par les pères Dominicains, qui voulaient faire de la Maison Montmorency un lieu de retraite et d'étude destiné aux membres de leur congrégation.

Cependant, avec la baisse des vocations religieuses, les pères ont dû envisager la vente de la maison et du domaine, qui ne pouvaient plus servir à leur destination première.

Aujourd'hui, à défaut de servir éventuellement de lieu de retraite, la maison est devenu un centre d'accueil où sont tenus un grand nombre de conférés, les étés, vers à chasse annuels. Ces derniers ont lieu à l'occasion du retour des excursionistes, lorsque les demandes sont nombreuses.

Le domaine peut accueillir 120 personnes, mais ne loge actuellement que cinq dominicains trois frères et deux pères.

Coup d'oeil historique

(G.G.) — Siège de plusieurs réunions politiques d'importance, de congrès et d'activités sociales, le domaine de la Maison Montmorency a une longue histoire derrière lui, qui s'associe à l'évolution du Canada-Français. Dès lors, on comprendra l'intérêt manifesté par le gouvernement de Québec qui a déjà projeté de l'acquérir.

Au moment où les pères gèrent depuis 1955, il est Dominicains tenaient de séjournation de se pencher au départir de ce domaine qu'illston histoire qui a peut-être débuté le 31 juillet 1759, lorsque Montcalm et ses hommes repoussèrent une attaque de Wolfe, à cet endroit. Par la suite, ce lieu historique devint la propriété d'un officier naval écossais, nommé Frederick Haldimand, sous l'occupation anglaise en 1760. Cet officier, qui avait pris le commandement du Canada le 30 janvier 1778, fit construire une résidence qu'il appela "Montmorency House".

Vue très partielle de la maison, avec magnifique coup d'oeil vers le fleuve.

Ultérieurement, elle devint étanger quelques fois de mains, passant entre autres mains à plusieurs personnages d'importance. Elle fut notamment connue sous le nom de "Kent House", de 1892 à 1955, en l'honneur du prince Edward, duc de Kent et père de la reine Victoria, qui en avait fait sa résidence d'été, pendant son séjour au Canada de 1794 à 1800.

UN HOTEL

En 1892, la résidence et le domaine furent cédés à la "Quebec Railway Company", en vue de l'établissement d'un hôtel. Un parc fut d'ailleurs ouvert au public. A compter de ce moment, le "Kent House" fut donné à la résidence pour les ouvrières qui exposèrent un hôtel jusqu'en 1954) fut synonyme de vacances, de balades de fin de semaines, de danses au clair de lune et de parc d'amusement.

Le 10 août 1912, une voie de chemin de fer fut inaugurée pour relier Kent House à Québec, à l'entrée du domaine, le vestibule d'une baraquette, datant de 1912, est toujours sur pied jusqu'en 1961 — année où elle fut démolie pour faire place à un nouveau pont qui devait constituer le noyau du fameux boulevard Charlevoix, a été aménagé sur le domaine. Par ailleurs, le 11 octobre 1933, celui-ci devait être déclaré sanctuaire d'oiseaux.

Vaste parc fleuri orné de belvédères et de treillages, rendez-vous en été des Québécois avant qu'il ne devienne propriété des pères Dominicains, le domaine de la Maison Montmorency est-il appelé à retrouver avec sa destination antérieure ? Il n'en tient qu'au gouvernement du Québec. Mais ce dernier aura l'acquérir sans délai, car les pères Dominicains sont las d'attendre après des formalités administratives qui n'en finissent plus. Ayant entalis décidé de s'en départir au plus offrant.

TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Grande vente de tenue de route chez **M. Lessard Ltée**

Tous les propriétaires d'une Peugeot 504 vous le diront : une des qualités qu'ils ont particulièrement appréciée en conduisant est cette sécurité que l'on ressent quand on attaque un virage serré à grande vitesse. Quatre roues indépendantes, pneus à carcasse radiale, centre de gravité très bas, empâtement long, la route aussi, une voiture de sport ! Pourtant c'est une voiture de luxe ! Venez l'essayer . . . Téléphonez-nous !

PEUGEOT 504

A compter de $4,395.00

AUSSI DISPONIBLE — UN TRES BEAU CHOIX DE DEMONSTRATEURS

M. LESSARD LTEE
49, boul. St-Joseph
(Ste rue ouest), Charlesbourg-Ouest
TEL. : 623-5471

à propos

HEURES D'AFFAIRES AU SERVICE DU TIRAGE

DU LUNDI AU VENDREDI de 8.00 hres à 20.00 hres

SAMEDI ET DIMANCHE de 9.00 hres à 12.00 hres

SERVICE DU TIRAGE
Tél. : 529-0411

LE GRAND ALMANACH DE LA PRESSE

Le directeur général des Editions La Presse, M. Alain Stanké, recevait vendredi des représentants du monde littéraire, des journalistes, des personnalités, pour souligner la parution du premier Grand Almanach La Presse. Il s'agit d'un volume très documenté et abondamment illustré qui parle de sports, de loisirs, de recettes, de célébrités, de conseils pratiques, d'histoire et qui comporte un utile guide du consommateur. Cet almanach vous sera utile durant toute l'année 1974. Son prix: $2.25.

Le "Léonard W"

Le dernier-né de la Davie Shipbuilding, le "Léonard W" lors de son tour d'honneur dans le port de Québec.

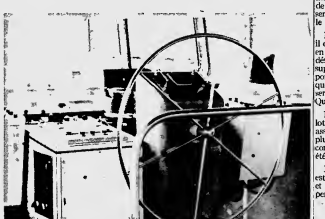

Poste de pilotage

Le poste de pilotage est doté de l'équipement le plus moderne, le plus fonctionnel et disposé d'une façon esthétique.

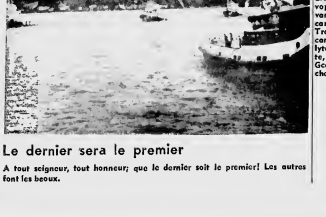

Le dernier sera le premier

A tout seigneur, tout honneur; que le dernier soit le premier! Les autres font les beaux.

Le "Léonard W": dernier-né de la Davie

Le plus gros des bébés de la flotte de remorqueurs de la Davie Shipbuilding Ltée a été inauguré hier en quai 8, du port de Québec, en présence de nombreux dignitaires de la compagnie et des autorités du port.

Ce remorqueur, le "Léonard W" a été baptisé ainsi en l'honneur de M. Wilson Wimlade, vice-président de la Davie. M. Wimlade s'est retiré dernièrement de la compagnie.

Le remorqueur a été lancé le 23 mars dernier.

Lors de l'inauguration d'hier, les personnes présentes ont été témoin d'une démonstration assez impressionnante de la versatilité et des capacités du remorqueur. Filant à 13.5 noeuds à l'heure, il provoque une vague qui peut atteindre près de 10 pieds de haut et sa manoeuvrabilité semble assez spectaculaire, le stabilen ne l'effraie pas.

D'une finition soignée, il est construit entièrement en panneaux d'acier soudés. Il possède un étage supplémentaire, par rapport aux autres remorqueurs actuellement en service dans le port de Québec.

Les quartiers des matelots sont d'une spaciosité assez exceptionnelle. De plus, les raffinements du confort moderne n'ont pas été ménagés.

L'intérieur du navire est chauffé à l'électricité et une ventilation a été pensée en fonction des besoins particuliers de ce genre de bateau.

De plus, les déchets sont traités et disposés au moyen d'un dispositif de type Wibon.

Un remorqueur de 450 tonnes

Le "Léonard W" est le dernier-né d'une flotte de 8 remorqueurs battant pavillon canadien sous le siglede la Davie Shipbuilding.

Ce remorqueur de 450 tonnes pourra d'apparels carburant et d'eau potable pour de très longs voyages.

Les 12 membres d'équipage sont logés, nourris et chauffés selon les normes les plus strictes du confort moderne et de la sécurité maritime.

Le "Léonard W" a été conçu pour escorter les océaniques qui circuleront dans le port de Québec et qui se rendront plus tard les mers du sud.

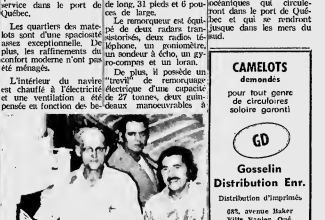

LES MECANICIENS

Une puissance de moteur, en effet: 16 cylindres de 2,100 chevaux-vapeur chacun. A l'avant, près du système de carburation, M. Joseph Tremblay, chef des mécaniciens et ses deux acolytes, M. Roland Duquette, au centre et M. Georges Lavoie à gauche.

Textes et photos Claude Parent

CAMELOTS demandés

pour tout genre de circulaires et soloire garonti

GD
Gosselin Distribution Enr.
Distribution d'imprimés
685, avenue Baker
Ville Vanier, Qué.
681-5406

OPTOMÉTRISTES
Dr. René Marchand o.d.
Dr. Denis Ouellet o.d.
PLACE LAURIER, STE-FOY
653-8486 - 653-9800
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 2 HEURES

PLACE D'YOUVILLE, QUÉBEC
692-2111

EXAMENS DE LA VUE
LENTILLES CORNÉENNES

A propos est publié et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Quebec 3.
Membre de l'ABC

Editeur : Julien Bellanger
Directeur de information : Pierre Laigson

Telephone : 522-4771

à propos

Les propos de Cap-Rouge

On vote depuis longtemps sur cette planète et depuis bien avant l'invention de la démocratie parlementaire au papuleire. Le successeur de Judas fut tiré au sort vu qu'il y avait deux candidats. Cette technique est plus près de l'élection que de la simple désignation.

On dit bien du mal des élections surtout quand on n'est pas élu. Et certes, les politiciens en campagne sont des courtisans et plus des politiciens que des courtisans qui, eux, faisaient carrière et devaient discourtiser tous les jours tandis que le politicien en campagne est un homme qui "sort" sa fille, qui ne ménage rien, qui se lave et qui promet tout, mais qui, le lendemain des races, redevient garçon à toutes fins utiles. Noter cela et s'y résigner jusqu'à un certain point est affaire de sagesse.

La carte électorale est imparfaite, mais elle relève d'histoire et plus de réalité que la carte idéale que pourraient fabriquer les gogues. Et d'abord, il n'y aurait pas une seule carte; il y en aurait autant qu'il y aurait de gogues.

Le mode de représentation est également important; il possède cependant l'avantage mineur de permettre la désignation d'un gouvernement.

Devant quiconque discourt des élections en général, je dirais: vous direz-vous donc qu'il n'y ait pas d'élections ? Et par quoi remplacerez-vous la technique des élections pour désigner les législateurs et le gouvernement ?

Malgré ses misères, en effet, le système électoral permet l'expression de la volonté populaire. Il existe consciemment telle chose que l'opinion publique et même les opinions publiques. Il existe aussi telle chose que la volonté populaire et la volonté populaire trouve à s'exprimer par le vote.

Depuis 1960, nous avons eu l'occasion au Québec de désigner quatre gouvernements et nous sommes passés de l'Union nationale aux Libéraux; des Libéraux à l'Union nationale; de l'Union nationale aux Libéraux. Le moins que l'on puisse dire, c'est que notre système permet de changer de gouvernement. Dans l'isoloir, chaque citoyen est libre de dire non au non à un gouvernement sortant ou prétendant. Je ne sache pas que, sauf le cas en Russie, à Cuba, en Chine et dans une cinquantaine d'autres pays.

En alignant ces banalités, c'est-à-dire, ces vérités accessibles à tout le monde, je n'ambitionne pas d'apprendre quoi que ce soit à personne, je veux simplement amener à réfléchir sur les avantages de notre régime politique.

●

Le scrutin, tel qu'il existe dans notre régime, permet à la volonté populaire de s'exprimer. Cette technique n'épuise pas l'idée de démocratie. On pourra lire dans cette page, aujourd'hui, un commentaire de Buckminster Fuller sur le caractère relativement vieillit du scrutin. Cet article donne beaucoup de citoyens à penser que le pouvoir politique, dans une démocratie, n'est pas tout le pouvoir.

● **Jean-Paul DESBIENS**

Le jeu de massacre

Allons-y! ça soulage!

Et la démocratie fonctionnera

"La durée du monde que nous donnions aux représentants était conditionnée par la structure dialectique de ces voyages à pied et à cheval. Il fallait environ quatre ans pour l'« homme à l'oreille démocratique de to stimulation et de la réaction.

Le rapport entre les vitesses de stimulation et de réaction était égal à l'unité. Or voilà que, brusquement, l'évolution de la technique industrielle provoque des inventions qui rendent pratiquement disponibles les décharges de la science. Lizenby a été le premier président "au bout du fil", le premier chef d'Etat capable de parler directement par télégramme à ses généreux qui se trouvaient au front. Pour la première fois il n'était plus nécessaire que les généraux soient des souverains autonomes, puisque le chef d'Etat était en mesure de leur faire connaître ses décisions politiques capitales sur le front en quelques minutes. La première guerre mondiale y ajouta la radio, et pendant la seconde guerre mondiale pour la première fois, les amiraux à la mer furent directement contrôlés par Washington. Ils n'avaient plus besoin de l'ancienne naquière encore indispensable lorsqu'une flotte qui levait l'ancre restait parfois un an sans autre communication que les pavillons aux mâts-voiles-cornier. Désormais "moins, le peuple", disposons de la radio et de la télé, nous sommes remplacés sur tous les événements qui survviennent partout dans le monde par le télégraphe, les journaux, la radio et la télévision. Mais alors que les informations nous parvenaient par les ondes en quelques secondes, nous n'avons aucun moyen moyen de réagir directement à leur stimulation.

Le rapport de vitesse et de fréquence entre stimulation et réaction n'est plus égal à l'unité comme aux premiers jours des Etats - Unis. (...)

Mais les représentants en fonctions, qui tiennent à leurs sièges, voudraient bien savoir ce que pensent les électeurs de tous les problèmes importants. D'où la multiplication des sondages d'opinions et des enquêtes parlementaires : il faut bien savoir quelques renseignements pour jouer la politique politicienne et il faut bien accepter que la démocratie est impartiellement plus solide, plus efficace et mieux adaptée aux besoins de l'homme qu'aucune autre forme de gouvernement, mais elle a besoin d'être réajustée périodiquement, en ramenant à l'unité le rapport entre stimulation et la réaction correspondante. Cela fait, la démocratie fonctionnera, et admirablement".

R. Buckminster Fuller,
Intoxication-automation,
Recherche Littéraires,
pages 76 à 79

Allende ou la mort de la démocratie ?

Pour certains, la défaite chilienne constitue une véritable entre le communisme et le marxisme.

Pour d'autres, le fait chilien démontre une défaite et une violation des droits de l'homme par ceux qui avaient eu ou du démocratisisment.

Un fait est certain : un homme est mort à cause de son engagement. Cet homme était devenu tellement l'image de la démocratie, du droit pour l'homme à la liberté, que sa seule présence terminait un peuple une dictature, une garnitie contre l'oppresseur. Pour l'atteindre, il fallait le tuer et ses adversaires l'ont compris.

Devant une telle situation, pourquoi le peuple et, presque toujours les gouvernants refusent-ils alliances ?

Qu'est même l'une des raisons pour lesquelles les « coups » et les comportements provoqués par l'inégalité de répartition - réaction, qui n'est plus égal à l'unité comme jadis.

Les économistes et les politiciens méprisent la démocratie qu'ils considèrent comme impartiable. Je suis certain que la démocratie est impartiellement plus solide, plus efficace et mieux adaptée aux besoins de l'homme qu'aucune autre forme de gouvernement, mais elle a besoin d'être réajustée périodiquement, en ramenant à l'unité le rapport entre stimulation et la réaction correspondante. Cela fait, la démocratie fonctionnera, et admirablement".

Vous, M. Buckminster Fuller, Intoxication-automation, Recherche Littéraires, pages 76 à 79

Dans les services d'urgence

Des médecins se serrent les coudes

par Charles DeBlois

Les médecins pratiquant dans les services d'urgence des institutions hospitalières québécoises ont décidé de former un syndicat professionnel afin de faire front commun à l'intérieur de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (F.M.O.Q.).

Tel est l'essentiel qui se dégage des propos qu'ont tenus hier midi les docteurs Raymond Lavoie et Fernando Lamarre au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion de la présentation des travaux de l'assemblée qui groupait, au Centre hospitalier de l'université Laval, une trentaine de médecins pratiquant à temps plein dans les services d'urgence.

Ces professionnels de la médecine qui n'est qu'une vitrine sociale, veulent depuis longtemps que la médecine d'urgence soit considérée comme une spécialité particulière de la pratique médicale. Ils font valoir que la médecine d'urgence est analysent la plus difficile à pratiquer puisque le patient transmettant étant à l'article de la mort, le praticien doit "penser et agir" en conséquence et établir un diagnostic infaillible trop souvent, malheureusement, hélas des décisions sont prises à la hâte.

Les médecins d'urgence du Québec veulent aussi répondre à des besoins pressants dans leur pratique selon eux, existent dans ce domaine et qui ont été négligés jusqu'à présent. Ils désirent également soustraire aux difficultés financières auxquelles font face actuellement les services d'urgence et la consultation plus récemment à travers les journaux.

Ils désirent également soustraire aux difficultés financières auxquelles font face actuellement les services d'urgence et la consultation plus récemment à travers les journaux.

Les médecins d'urgence du Québec veulent aussi répondre à des besoins pressants dans leur pratique selon eux, existent dans ce domaine et qui ont été négligés jusqu'à présent.

Littérature

Les Best Sellers

LES BEST SELLERS DE LA SEMAINE du 24 ou 28 septembre 1973 à la Librairie de l'Action

1— ETAT DE SIEGE, XXX Ed. Stock
2— RECETTES DE SR. BERTHE Ed. L'Homme
3— JUGEMENT DE DIEU Troyat, L. de poche
4— GUIDE DES RIVIERES DU QUEBEC Kayac, Ed. du Jour
5— CUISINE CANADIENNE, Jeanne Benoit, Ed. du Jour
6— LIVRE DE MA VIE, Martin Grey, Ed. Robert Laffont
7— KARATE, Nambus, Ed. L'Homme
8— TECHNIQUE DU HOCKEY, Tarasov, Ed. H.R.W.
9— TOUT SE JOUE AVANT SIX ANS, Dodson, Ed. du Jour et Laffont
10— PAVILLON DES CANCEREUX, Soljenitsyne, L. de poche

TARIFS DES ABONNEMENTS

Vente — $0.15 par jour $0.25 le dimanche

Abonnement à l'année $4

Faire parvenir votre remise à

LE DEVOIR

C.P. 1727 SIK 7K9, Québec Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom

Adresse

Montant inclus :

LA LIBRAIRIE DE l'Action

KAMOURASKA d'Anne Hébert

FORMAT DE POCHE $2.00

Vient de paraître

Nouveaux titres variés

Plusieurs nouveaux ouvrages ont été lancés récemment aux Editions du Jour dont la collection continue de s'accroître à un rythme accéléré.

Ainsi, "Introduction au marketing", par Pierre Filiatrault et Yvon-C. Perreault est un livre qui s'adresse à tous ceux qui sont concernés, de près ou de loin par les échanges commerciaux. Il définit la philosophie du marketing moderne et démontre sa très grande influence sur la gestion des entreprises. (S3.00).

Dans la même veine, "Le chemin infaillible du succès", par Clement Stone, permet d'analyser les chances de succès de chaque personne en déterminant de façon précise ses intérêts, ses talents et ses souhaits. L'auteur propose ensuite un plan de réussite et de travail. (S3.50).

Pour les gourmets, les mêmes éditeurs offrent "Les recettes de Soeur Berthe", avec une préface de Gérard Dalpé. Il s'agit d'un ouvrage hautement professionnel sur la Cuisine d'autrefois. Il contient une foule de recettes pour tous les goûts et toutes les circonstances. (S4.50).

Qu'on s'en moque, qu'on s'en passe, qu'on y croit ou non, l'astrologie continue d'intéresser une foule de gens. C'est pourquoi les Editions du Jour offrent "L'Astrologie et la vie quotidienne" par André-Pierre Boucher. Ouvrage facile à consulter. (S3.00).

Le livre "Un verre de Louis Geoffroy, est probablement comme une oeuvre d'avant-garde qui tente de faire sentir le corps à travers les mots et les images. (S3.95).

Le droit

Trois nouveaux ouvrages de droit viennent d'être publié aux Presses de l'Université Laval.

JURISPRUDENCE SUR LES OBLIGATIONS, par le professeur Maurice A. Tancelin est un essai de compilation critique couvrant traditionnellement un droit civil un domaine que les Common Laws abordent séparément sous le titre de "Contrats" et de "torts". — (S15.00).

LA FONCTION PUBLIQUE CANADIENNE ET QUEBECOISE, par le professeur Patrice Garant, constitue une synthèse doctrinale du statut et du régime juridique de la Fonction publique canadienne et québecoise qui ont subi, au cours de la dernière décennie, de profondes transformations. (S14.75).

LA DOCUMENTATION JURIDIQUE, Références et abréviations, par les professeurs Ernest Caparros et Jean Goulet, est une synthèse de systèmes multiples d'abréviations et de références utilisés dans les textes juridiques. Texte entièrement revu et amélioré. (S5.95).

Salon du Livre

Nous avons tous appris avec plaisir jeudi que le Salon du livre se tiendra à Québec en 1974, soit du 31 au 26 mai, malgré les pressions exercées par le Conseil supérieur du livre pour transférer cette manifestation à Montréal. Le conseil qui sera chargé de préparer cet événement se compose de MM. Lucius Laliberté, président; Roland Bauvais, vice-président; Fernand Bleau, secrétaire; Jacques Poulet, trésorier; Hélène Lessard, Léon Hudimac, et Mme Rachelle Cloutier, directeurs.

Le livre de la semaine

ETAT DE SIEGE (*)

Franco Solinas et Costa-Gavras n'en sont pas à leur premier scénario traitant d'un sujet politique. Solinas croit que ce 5ème mérite d'être explaité. "Le politique, pris non dans le sens traditionnellement péjoratif, mais dans son sens exact d'une science qui permet d'interpréter les problèmes de l'humanité, reste la chose la plus importante et nécessaire de notre époque", dit-il dans une entrevue publiée à la fin du livre qu'on a fait de ce scénario.

Pour Costa-Gavras, le cinéma est un moyen de montrer, de dénoncer les mécanismes politiques de notre vie quotidienne. Il insiste sur l'objectivité de ses intentions. D'ailleurs, n'a-t-il pas déjà fait L'AVEU, un film qui met à jour des abus commis de l'autre côté du Rideau de Fer?

ETAT DE SIEGE est l'histoire secrète de l'intervention américaine en Amérique latine. Il s'agit d'un fait basé sur la réalité et qui raconte l'enlèvement et l'exécution du fonctionnaire américain Dan Anthony Mitriane par les Tupamaros, en 1971. Dans le scénario, ce personnage est nommé Santore. Il apparaît tout d'abord comme un inconcente victime, pendant que se poursuit une vaste campagne de répression. Interpol par ceux qui le séquestrent, Santore apparaît finalement comme un spécialiste de la lutte contre la subversion et le terrorisme, fermement convaincu de servir la bonne cause pour défendre la démocratie et la liberté. Les Tupamaros ont demandé la libération de prisonniers politiques en échange de Santore ainsi que d'un ambassadeur mexicain et d'un autre fonctionnaire américain enlevés en même temps que lui. La police finit par arrêter quelques chefs de la séditon, le gouvernement refuse d'accéder aux demandes des Tupamaros, Santore est exécuté par ces derniers qui remettent les deux autres personnages "innocents" en liberté.

Il ne faut pas s'attendre à découvrir un style littéraire très remarquable dans ce livre; c'est un scénario, rien de plus. Le film détaillé d'où fut tiré le film du même nom. Mais lire le scénario avant d'aller voir le film, ou même après a voir vu, aide certainement à comprendre une foule de détails qui échappent à l'oeil non averti du spectateur. L'ouvrage offre plus, puisqu'il s'accompagne de réflexions de l'acteur principal Yves Montand et de reproductions de pièces authentiques.

Le livre et le film impressionnent. Ils font saisir un aspect peu connu de la lutte que se livrent les grandes puissances et les idéologies de notre temps. On pourra critiquer sévèrement l'oeuvre, mais on ne pourra s'empêcher de réfléchir après en avoir pris connaissance.

Roger Bruneau

(*) ETAT DE SIEGE, par Costa Gavras et Franco Solinas, Editions Stock, 300 pages. $5.10

ATTENTION

Tous les livres dont il est question dans cette page sont disponibles à la Librairie de l'Action, 3 Place Jean-Talon à Québec, ou au Centre Laurier,

ah! ce magnifique automne québécois...

Au Québec, dès la fin de septembre, dame Nature se pare de ses plus beaux atours. De toutes les saisons, l'automne est la plus spectaculaire à voir. Tant la nature à l'approche de l'hiver semble longuement hésiter entre plaisirs et peines. Aussi, gare aux artistes et aux romantiques qui s'imposent ! Pour ceux-ci, les plus remarquables, l'automne joue de sa palette et ses tons chaleureux resplendissent une douce euphorie. Bouquets sauvages, arrêts s'habillent de jaune, d'or, d'orange et de pourpre. Seuls les conifères, éternels optimistes, demeurent toujours verts. Après l'été très pluvieux, c'est réjouissant pour les vignerons de l'hiver. C'est le temps des vendanges.

Sur les routes, la circulation est moins dense et les services de toutes sortes sont moins achalandés. Trajeter en itinéraire pour une randonnée d'automne est, alors, chose facile. Le consciencieux, désireux de bien décorer des haltes routières qui jalonnent le territoire, ravive l'opulent et incite à admirer le bienfaisante. Voici quelques suggestions pour de courtes excursions d'automne mais . . . place à la fantaisie et à la curiosité personnelle !

Québec Charlevoix

La « 360 (138) est la plus pittoresque de la région. Elle serpente à travers villes et villages qui s'orgueillent, là à un : Giffard, Beauport, Villemontel, Courville, Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré. Au hasard de la route, le visiteur découvre : maisons bicentenaires, vieux moulins, églises, érablières, etc. A Beaupré, la « 360 (138) donne accès au parc du Mont-Ste-Anne, à Sainte-Anne-de-Beaupré à la Basilique de 2.025 pieds (800 m), un panorama éblouissant. De cette même route, on arrive le village de Saint-Ferréol-les-Neiges et l'on rejoint Ste-Tite-des-Caps pour ensuite retrouver le r. 138 (15). Dans un parcours d'environ 20 milles apparaît Baie Saint-Paul, présentement un centre d'intérêt au creux de la baie. Vieilles maisons, fermes, moulins à farine (restaurant Michel et la Hoppe), tour à thé sont tellement l'attention du visiteur. Quelques milles plus loin: Saint-Urbain et Saint-Hilarion puis, La Malbaie (Murray Bay) et Pointe-au-Pic (15A) longeant le fleuve St-Laurent offre, au passage, l'occasion d'admirer les villages Saint - Irénée, les Eboulements, Saint - Joseph-de-la-Rive d'où part le traversier pour l'île aux Coudres. A Saint-Joseph-de-la-Rive, la rapeterie Saint-Gilles propose une visite fascinante en saison du procédé artisanal de fabrication qui utilise 7 fleurs des champs, feuilles d'érable, bouvru, etc. La route très abrupte qui contourne le cap-aux-Corbeaux et redescend vers Baie Saint-Paul dévoile un paysage des plus spectaculaires. La r. 138 mais, à Beaumré, le chemin revient vers Québec via Roy sollicite le promeneur vers Saint - Joachim illicieux historiques et le Petit Cap, témoin classique aux maisons ancestrales blanches et autres oiseaux migrateurs (avoire décidé). Québec. Après avoir ceinturé le parc, vers Saint-Louis de Plaisance, Saint-Joachim, Sainte-Pétronille, Beaulieu, Saint-Laurent, Ste-Famille, Boischatel, Beauport, Québec.

Québec-Beauce-Dorchester

Après le pont Pierre-Laporte, l'autoroute 20 (certile Level), la r. 23 se trouve: Saint-Louis de Plaisance, Saint-Nicolas, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Lévis, Saint-Romuald, Charny, Ste-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Lambert, Ste-Marie, Vallée-Jonction, Saint-Joseph-de-Beauce, Ste-Marie, Beauceville (où la route prend le nom de Dionne jusqu'à Québec).

Au Québec l'automne est la saison la plus spectaculaire. Depuis toujours, elle inspire peintres et poètes. Lorsque le soleil allume les feux de sa rampe, basquets, sous-bois et forêts étincellent, scintillent et flamboient. C'est la nature en fête !

L'automne est aussi la saison idéale pour les promenades romanesques. C'est l'occasion rêvée de prendre la route. Au gré de sa fantaisie, le visiteur découvre, sous des tons chatoyants, de multiples attraits: lieux historiques, vieux moulins, ponts couverts, cains pittoresques, etc. En avant l'aventure et la curiosité !

NEW YORK 8 s ec $47 $55

MIAMI BEACH 22 sec ou 8 jour $329

LOURDES-PARIS-LISIEUX 1-8 sep. $498

TERRE-SAINTE 23 sept. 8 déc. $685

PLACES LIMITEES RESERVER TOT

Agences Franciscaines VOYAGES A. F. LTEE 900, Bv Aug. Québec St. 523-0031 Succursa : 4ès St Jean 548-6207 3460-5328 Rte du Litoral 692-7880

VOYAGES BEL-AIR INC.

JAPON - MANILLE - HONG-KONG BALI - BANGKOK - HONOLULU

accompagné ou départ de Montréal du 1er ou 25 novembre 1973

$1990

Inclus : avion, hôtel 1ère classe, visites, excursions, transferts

VOYAGES BEL AIR QUEBEC

Service et courtoisie 42, de la Fabrique 692-2221

IATA

AVIS : pour voyager en toute confiance, transigez avec une agence reconnue

UNE SEMAINE DE SOLEIL! PLAISIRS!

DEPARTS :

10 — 17 ET 24 NOVEMBRE

- par réacté d'Air Canada
- tous les repas inclus
- visites touristiques
- distractions diverses

UNE SEMAINE TOUT COMPRIS

A PARTIR DE $299

cuba

UNITOURS

VOYAGES BEL-AIR INC.

692-2221

Environ 600 000 Canadiens feront une demande de passeport en 1974. Si vous projetez un voyage à l'étranger pour l'année prochaine, il est le moment de faire votre demande de passeport.

Pour éviter tout retard remplissez et vérifiez soigneusement votre demande de passeport. 35% des demandes de passeport subissent des retards par suite de renseignements erronés ou omis.

Affaires extérieures Canada

Les formules de demande de passeport sont disponibles à tous les bureaux de passeport, bureaux de poste, agences de voyage et compagnies aériennes.

Le Canada a reconnu hier le nouveau gouvernement militaire chilien

OTTAWA — (P.C.) — **Le Canada a accordé la reconnaissance diplomatique à la junte militaire qui a pris le pouvoir à Chili C'est ce qu'a annoncé samedi le ministre aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, qui ajoute que le reconnaissance du nouveau régime, qui s'est emparé du pouvoir au début du mois, "n'implique aucune attitude particulière, à l'endroit du gouvernement reconnu".**

M. Sharp dit qu'il ter assistance aux citafaut entretenir des relations avec le gouvernement militaire de Santiago pour aider l'ambassade du Canada au Chili, d'une part à pro-

que le Canada peut avoir au Chili.

M. Sharp a rappelé que déjà une trentaine de pays ont reconnu le nouveau gouvernement

des intérêts financiers chilien.

Contrôle

Il a précisé que le reconnaissance diplomatique d'une nation se fonde sur le fait que le gouvernement contrôle vraiment le pays et puisse de ce fait honorer les engagements internationaux qu'il prend.

Apparemment, le gouvernement militaire répond à ces critères.

Depuis le coup d'Etat du 11 septembre, un certain nombre de personnes se sont réfugiées à l'ambassade du Canada à Santiago, à laquelle elles ont demandé des sauf-conduits leur permettant de quitter le Chili. Ce serait là une des raisons pour lesquelles M. Sharp a recommandé la reconnaissance de la junte, aidé en cela par l'ambassadeur canadien au Chili.

Subtilité

Ce qui est à noter, c'est la subtilité de la position de M. Sharp, qu'il a exposée dans sa déclaration de samedi et dans des déclarations antérieures :

Il assure que la reconnaissance d'un gouvernement ne constitue pas une approbation de ce gouvernement.

Il restera évidemment à voir si l'annonce de la reconnaissance du gouvernement chilien par le gouvernement du Canada sera considérée ailleurs dans le monde comme une approbation tacite de la dictature militaire du Chili.

AU SALON Geneviève Morel

JOLIE

N'est-ce pas!

ET NOUS L'AVONS!

Une conception essentiellement féminine et un accent oriental. Un superbe imprimé chinois 100% Arnel. Une création Petit-Kam.

un exemple de la somptuosité de notre lingerie

CHARGEX

LIVRAISON
Partout en ville et en banlieue.
2h de STATIONNEMENT GRATUIT.

Mesdames

Nous aimerions beaucoup vous faire voir les superbes nouveautés 73 que nous avons présentement en étalage : c'est joli, c'est frais et tellement féminin.

Robes d'hâlesses
Bas bas-culotte
Maillots canadiens et importation
Jupons
Robes de nuit
Deshabillés etc., etc.

Le tout est enveloppé au coin des noms les plus prestigieux.

SERVICE DE SUPPORTS MEDICAUX
Discrètement sans confection d'ordre spécialement voyagé, et conçu par de vendeuses spécialistes diplômées.

Geneviève Morel
SPECIALISTE EN CORSETERIE MEDICALE ET ESTHETIQUE
287 est, rue St-Joseph 522-1504

IMAGE FEMININE 74

Pour vous mesdames

Voici l'occasion de vous épanouir d'avantage. Bien que vous ne songiez pas à une carrière professionnelle.

ELLE débute pour vous une série de cours de perfectionnement féminin.

Un après-midi par semaine des professeurs vous enseigneront le maintien, la démarche, l'esthétique, le maquillage, la coiffure expression verbale et l'élégance.

Dès maintenant nous prenons les inscriptions
Appelez : 522-6910

ELLE
ECOLE DE FORMATION
DE MANNEQUINS ET D'HOTESSES INC.
86 rue St-Louis, Québec 4

Pendant qu'une jeune brigadière scolaire arrête la circulation pour laisser passer les enfants, un petit écureuil en profite lui aussi pour traverser la rue afin de se rendre au parc en face.

* * *

La faim demande manifeste pour les produits du poisson due à la fois à leur rareté et à la croissance de la consommation à cette honorique aux pêcheurs du Québec. La valeur marchande a atteint un sommet sans précédent de $25,416,317.40.

* * *

L'artiste - peintre québecoise Jean - Paul Duchesne expose ses œuvres à l'édifice La Solidarité, du 7 au 14 octobre. Le public sera alors invité à visiter cette exposition. ..

La semaine de nutrition aura lieu du 14 au 20 octobre à travers le Québec. Par ailleurs, un colloque "Nutrition '73" se tiendra à l'Université Laval les 10 et 20 octobre.

* * *

La femme de Peter Mansfield semble tellement nul, que la police lui a remis "un billet de salaire".

* * *

La biosphère, seul édifice de Terre des Hommes demeuré ouvert à des groupes d'étudiants et de chercheurs depuis le 3 septembre, fermera ses portes lundi le 8 octobre. Plus de 1,000 visiteurs par jour y ont aidé étudier les problèmes de la pollution.

* * *

Raoul Fortereau, du consulat général de France, donnera des conférences à Lévis le 10 octobre et à Québec deux jours plus tard. Appelé en France "l'apôtre des libéraux" et aux Etats-Unis "Le vazabond de la charité", entretiendra ses auditeurs de son action auprès des lépreux abandonnés en plein 20e siècle alors qu'il serait possible de les sauver.

* * *

Avis aux "municipaux" d'élections. La CTCR a fait savoir à ses membres qu'ils sont entièrement libres quant à leur allégeance politique mais qu'ils ne sont pas autorisés à utiliser ni le temps, ni les biens, ni le nom de la centrale pour des fins politiques. Un symbole averti en vaut deux.

Il faudrait voir le kiosque du ministère des Transports du Québec au Salon des Noces au Pavillon des sources, à Québec. Le ministère offre une abondante documentation sur les récirculeurs reprenant l'usage de la motocross Autour d'un dimanche, c'est

Un petit bateau qui fait son gros possible. Le Radisson assure le passage aux piétons qui ont la patience d'attendre l'unique traversier. Tant et aussi longtemps que les quais de la traverse de Lévis, Rive-Nord et Rive-Sud, ne seront pas complétés, les automobilistes devront emprunter le boulevard Champlain.

In dernière journée.

* * *

Vu le succès obtenu l'an dernier, les organisateurs du festival de l'oie de Montmagny tiendront pareil événement les 19, 20, 21, 26, 27, 28 octobre. Un programme d'activités variées de rejoindre les goûts de la population locale et du public visiteur a été conçu.

on dit...

Au début d'une dépêche de la Presse Canadienne on pouvait lire : "Bonne année à tous, même s'il fait trop beau pour travailler. Ce n'est pas toujours intéressant de travailler le samedi soir, d'où de manquetintes.

* * *

Marc Simoneau, chroniqueur sportif à CHRC, se présente à la terrasse du Quartier Latin, à Québec, pour acheter le journal "à premier". Pas vraiment pas la pale de journaux. Marc demande au propriétaire : "A propos! l'avez-vous le journal? Il reçoit comme réponse : "On le vend seulement qu'aux bons clients". Notre journal était derrière le comptoir. Si vous aimez à cette tabagie, rendez-vous donc immédiatement derrière le comptoir.

* * *

Plus de 1,600 étudiants et quelque 900 étudiantes logent sur le campus de l'université Laval cette année, dans les quatre résidences mises à leur disposition. Seul le pavillon Parent accueille les gars et les filles.

Deux bandits dresdent d'une voiture en claquant les portières et s'emparèrent du contenu du tiroir-caisse d'un restaurant vendant des hamburgers. Une minute plus tard, un des bandits portait en s'enfuyant remettre la liasse de billets d'un dollar qu'il venait de prendre. Sa voiture refusait obstinément de démarrer. "Je vous rends votre argent. Je vous en prie ne portez de cet incident à personne", dit-il. Le dernier fois qu'on aperçut les bandits, ils poussaient leur voiture. Mais à l'arrivée de la police elle avait redémarré.

* * *

La Corporation des Bijoutiers du Québec tiendra son souper annuel les 5, 7 et 8 octobre à Montebello, sous la présidence de Guillaume Gauthier M.M.E. de Chicoutimi.

* * *

Une conversation du Parti libéral se tiendrait aujourd'hui même dans la région de Québec. Dans Portneuf, à 14h.00, au Couvent Notre-Dame à St-Basile. Dans Bellechasse, à 14h.30, en la salle au Parasol. Dans Beauce-Nord, à 20h.00, au Centre des loisirs. Dans Beauce-Sud, à 14h.00, à l'Ecole Mgr Bernadin. Dans Lotbinière, à 20h.00, en la salle municipale de Duquet.

C'est une trop belle occasion pour des enfants pour la laisser passer... C'est un bon endroit pour jouer pendant qu'il fait encore chaud, et regarder passer les derniers bateaux sur la rivière Détroit avant l'arrêt de la navigation pour l'hiver.

Avec un 53e but volé, ce vaut bien un cousin, semble dire cet orbite à Tommy Harper des Red Sox de Boston.

Soyouz-12

Les 2 cosmonautes russes reviennent sains et saufs

MOSCOU — (Reuter) Les deux cosmonautes de Soyouz-12 ont regagné sains et saufs la terre samedi, après une mission de deux jours dans l'espace, destinée à tester les modifications apportées à la capsule depuis la mort tragique survenue pendant une précédente mission, en juin 1971.

Leur vol, qui était le premier depuis la mort de trois cosmonautes survenue au retour de Soyouz-11 sur terre en juin 1971, a également servi à redonner confiance aux experts soviétiques qui ont conçu des dérivatifs aux deux dernières astronefs habités envoyés dans l'espace.

La mort des trois hommes, en 1971, a été due à une faille résultant en une brusque baisse de pression, lorsqu'on a ouvert une trappe pour permettre aux passagers de sortir.

Andrian Nikiayev, un vétéran soviétique en l'espace, a présidé à la presse soviétique que les trois hommes, Lazarev et Makarov — ne portaient pas de scaphandres spéciaux quand ils ont tenté un arrimage en orbite mais qu'ils l'avaient revêtue pour le retour sur terre.

L'explosion de Soyouz-11 a signalé que ces nouveaux instruments fonctionnaient bien et estime qu'à première vue, ces instruments doivent être valeureux moyens ne peut transporter que deux hommes revêtus de combinaisons spatiales, en trois hommes qui n'en portent pas.

Andrian Nikiayev, un vétéran soviétique en l'espace, a présidé à la presse soviétique que les trois hommes, Lazarev et Makarov — ne portaient pas de scaphandres spéciaux quand ils ont tenté un arrimage en orbite mais qu'ils l'avaient revêtue pour le retour sur terre.

L'explosion de Soyouz-11 a signalé que ces nouveaux instruments fonctionnaient bien et estime qu'à première vue, ces instruments doivent être valeureux moyens ne peut transporter que deux

Castro fait le récit de la mort d'Allende

LA HAVANE (AFP) — Deux balles tirées par les militaires, l'une dans la poitrine, l'autre dans l'estomac, ont tué Salvador Allende, le 11 septembre, alors qu'il se trouvait dans le salon rouge du Palais de la Moneda, a affirmé M. Fidel Castro vendredi soir, citant les témoignages de personnes ayant combattu aux côtés de l'ancien président.

Le premier ministre cubain a fait ces révélations, Place de la Révolution, à La Havane, au cours d'une manifestation populaire, organisée à l'occasion du 13ème anniversaire de la création des Comités de défense de Mme Hortensia Bussi de Allende et de sa fille Beatriz.

Poursuivant le récit de la mort du Salvador Allende, M. Fidel Castro a précisé que le président s'était avancé vers les militaires en tirant à l'aide d'un fusil automatique. C'est alors que les attaquants ripostèrent.

Salvador Allende, mortellement touché, fut ensuite criblé de balles par les militaires, a-t-il précisé le premier ministre cubain.

Alors, a ajouté M. Castro, une poignée de fidèles qui combattaient avec Allende s'enveloppèrent son corps dans un drapeau du Chili et poursuivirent le combat. Ils moururent finalement tous les uns après les autres.

Le président Allende et ses fidèles, parmi lesquels, poursuivait-il, figuraient quelques officiers, prirent ensuite leurs dispositions pour soutenir le siège du Palais de la Moneda. Salvador Allende ordonna que l'un d'entre eux, le secrétaire particulier de la garnison du Palais.

Les compagnons du président s'emparèrent notamment de quatre mitrailleuses, de nombreux fusils, de munitions à profusion, de couvertures et de munitions, qui vinrent s'ajouter aux 23 fusils automatiques, et aux trois bazookas qu'ils possédaient déjà.

M. Fidel Castro a ajouté qu'une des personnes du président fut de nouveau témoin des patriotiques hors de combat en tirant au bazooka de son cabinet de travail.

Poursuivant son récit, le premier ministre cubain a indiqué que Salvador Allende avait été blessé une première fois dans le dos par des éclats d'une vitre soufflée par une explosion.

En dépit de sa blessure, a encore dit M. Castro, le président allendiste a continué de diriger la défense du Palais et de combattre les armes à la main. Allant d'un point de combat à un autre, M. Salvador Allende s'est accompagné — c'est ainsi que s'écrit la première page de cette histoire, nous a-t-il précisé — d'un peuple et d'Amérique écrivent le reste".

Le président du Chili mort, les hommes qui se trouvaient à ses côtés, a affirmé M. Fidel Castro, résistèrent encore pendant deux heures aux sauvages attaques fascistes.

Conscients son récit sur la mort du chef d'Etat chilien, le premier ministre cubain a déclaré : "Salvador Allende a démontré par sa mort, plus d'honneur, plus de valeur et plus d'héroïsme que tous les militaires fascistes réunis"

Au cours de cette manifestation d'anniversaire, on a vu sous le signe de la solidarité avec le peuple chilien, Beatriz Allende, fille du président, qui était également secrétaire, a pris la parole pour confirmer que son père avait combattu jusqu'à la fin les armes à la main. Il est tombé sous les balles comme un homme un soldat de la révolution, a-t-elle ajouté.

D'autre part, M. Fidel Castro, au cours du discours de trois heures qu'il a prononcé, a affirmé que le coup d'Etat militaire au Chili démontre que l'impérialisme et les régimes du Brésil, de la Bolivie et du Paraguay ont entamé une offensive contre le mouvement populaire argentin et le gouvernement révolutionnaire des forces armées péruviennes.

Laissez-passer et cartes de l'âge d'Or non acceptés
1re SEM. à Québec
Au Cinéma Vox
HORAIRE : Mat. 2e Cycle : 10.00, 12.00, 14.00 et 16.00 — Soir : 18.00, 20.00 et 22.00
PLACE LAURIER 529-9222
Prix : Ad. 2.50

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE présente
Un RIRE dans la neige de bout à bout
QUEL VRAI COMIQUE!
QUEL COMIQUE VRAI!
14 ANS
LES CORPS CÉLESTES
UN FILM DE GILLES CARLE
2e SEM.
Version française
Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt
avec Jacques Dufresne et Yvon Barrette
MUSIQUE DE PHILIPPE SAINT-MARCEL DE JEAN-CLAUDE LAMBERGE
Co-production Carle Lamy/Mayuk, Film, Canada
Para Films/N.F.B. Diffusion, France
HORAIRE : 1h., 3h., 5h., 7h., et 9h. p.m.
Distribution CINÉ ART FILM
LES GALERIES CANADIENNE 687 8575
CANADIERE
CINÉMATHÈQUE "QUÉBEC"

Un résumé complet de tous les films à l'affiche dans les cinémas locaux, chaque dimanche dans
à loisir

A la veille de prendre sa retraite, le fantaisiste Fernand Raynaud perd la vie

PARIS (AFP) — Le fantaisiste français Fernand Raynaud, l'une des plus populaires vedettes de la télévision et du music-hall, a trouvé la mort vendredi dans un accident de la route.

L'artiste roulait à bord de sa voiture, une Rolls Royce, lorsqu'il a perverti dans un virage une voiture de tourisme et une camionnette qui roulaient en sens inverse. Fernand Raynaud, a été tué sur le coup. Seuls ses amis, il se rendait dans sa ville natale, Chauvigny-Ferrand, afin d'annoncer qu'il y ferait son dernier gala le 9 octobre.

Fernand Raynaud avait quitté son domicile familial des l'âge de seize ans, afin de tenter de débuter dans un cabaret de la capitale française. Pendant trente ans, il a connu un succès grandissant sur la scène du théâtre et du music-hall. Il devenu l'un des artistes français les plus populaires, ayant tourné une vingtaine de films et vendu quelque six millions de disques.

Débuts

Jean Nohain, un animateur de radio et de télévision, avait fait connaître le fantaisiste Fernand Raynaud, un grand public. Mime et comédien hors pair, Fernand Raynaud était également l'auteur de nombreux sketches, scénarios secrets qui mettaient en scène des personnages mis à l'raise: ténor aphone, comédien raté, boucher obtus, père épuisé par ses enfants.

Fernand Raynaud a joué pratiquement sans maquillage, dans un costume étriqué, en portant un petit chapeau mou. Son personnage, falot et hésitant, avait été adopté par les Français qui s'y reconnaissaient sans partir.

Sur la scène

Acteur de théâtre, Fernand Raynaud avait joué "Asmodée" de la "Bonne Gouttlomonne", au Palais-Royal. Quelques mois avant, il avait tourné dans de nombreux films dont "Le bande à Bonnot", "La vie est belle", "Fernand clochard".

Agé de 47 ans, Fernand Raynaud était marié à une ancienne danseuse, Denise Caron, et père de deux enfants. Le public l'aimait mais il aimait aussi beaucoup son public", ont déclaré les fantaisistes Roger Pierre et Jean-Marc Thibault qui avaient commencé les débuts de Fernand Raynaud.

Un nombreux professionnels du spectacle ont également fait part de leur émotion dans les heures qui ont suivi l'annonce du décès du fantaisiste. "Il était jaillissant, spontané, hors scène, je ne l'a jamais entendu répéter la même chose", a déclaré Jean Nohain qui avait découvert ses débuts et son audiard, de son propre aveu, "comme un fils".

Le plus hommage, Fernand Raynaud le rendra toutefois chaque jour, lorsque seront rejoués quelques formidés de ses sketches qui ont fait la joie de tous les Français: "Les gens sont méchants", "Bonsoir à ouf", "Y a comme un défaut", ou "Ça va payer".

A 47 ans, alors qu'il se préparait à prendre sa retraite, l'humoriste français Fernand Raynaud a connu une fin tragique vendredi dans un accident d'automobiles, en France.

SAISON 1973-74
L'OSQ
L'Orchestre Symphonique de Québec
Soirée d'ouverture
Mardi 2 oct. — 20 hres 30
Au pupitre
PIERRE DERVAUX
Soliste
JOSEPH ROULEAU
(basse)
Au programme
DES EXTRAITS D'OPERA RUSSE et FRANÇAIS
Entrée étudiants $2.00
Billets à partir de $2.50
en vente au guichet du
Grand Théâtre
et à la Caisse populaire Laurier
L'ORCHESTRE... une bonne habitude à prendre
GRAND THÉATRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE CREMAZIE TEL 643 8131

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.
POUR TOUS

UN FILM DE COSTA-GAVRAS
ECRIT PAR FRANCO SOLINAS MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS
UNE PRÉSENTATION LE FILMS MUTUELS
HORAIRE : 12.45 - 2.55 5.05 - 7.20 9.35
ODEON LE DAUPHIN tél.: 529-9745

1918
A compter du 11 octobre
LE THEATRE DU TRIDENT
présente
"QUEBEC, PRINTEMPS ... 1918"
de Jean Provencher et Gilles Lochonce
dans une mise en scène de PAUL HEBERT
— Avec —
ANGERS, Janine
AUBUT, Veronique
BASTARACHE, Raoul
BEDARD, Roland
BINET, Yolande
CONSTANTINEAU, Rose
DELISLE, Georges
DUBOIS, Oxana
FITZGIBBON, Basil
GIGUET, Michel
GARIEPY, Michel
GAUDRY, Eve
GAUDRY, Hubert
GAUVIN, Raison
HERAL, Pierre
MASSICOTTE, Yves
MASSON, Jean-Pierre
MOISAN, Noel
PALLASCIO, L.-Aubert
POIRIER, Yves
PREFONTAINE, Claude
RICARD, Jean
VILLENEUVE, Lionel
RESERVATIONS : 643-8131
GRAND THÉATRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE CREMAZIE TEL 643 8131
Billets en vente aux guichets du Grand Théâtre et à la Caisse Populaire Laurier

Au début d'avril 1918, l'ouvrait à Québec une enquête du Coroner sur la mort violente de quatre citoyens de cette ville...

"Je ne démissionnerai pas même si je suis inculpé"

— Spiro Agnew

LOS ANGELES (Reuter) — "Je ne démissionnerai pas même si je suis inculpé", s'est écrié par deux fois M. Spiro Agnew, dans un tonnerre d'applaudissements, au cours du discours qu'il a prononcé samedi à Los Angeles, devant les militantes féminines du Parti républicain.

Combattif, le vice - président, qui l'accusent de corruption, a nié toute participation à cette affaire et a même une fois encore affirmé son innocence. Il a déclaré notamment : "Je ne démissionnerai pas même si je suis inculpé. Je ne démissionnerai pas même si je suis incarcéré. Je ne démissionnerai pas même si je suis condamné. Je ne démissionnerai pas même si je suis battu aux élections. Je ne démissionnerai pas même si je suis abandonné par mes amis. Je ne démissionnerai pas même si je suis haï par mes ennemis. Je ne démissionnerai pas même si je suis haï par mes ennemis. Je ne démissionnerai pas même si je suis haï par mes ennem

à contre-courants

Une nette réserve

Et pourtant... les auteurs du rapport sur le projet pastoral de la baie James, remis aux évêques du Québec l'an passé et rendu public il y a deux semaines, n'ont pas retenu cette formule sans la rejeter expressément complètement. "Le statut de prêtre-ouvrier, écrivent-ils, est un chaînon personnel et nous souhaitons que certains prêtres se sentent appelés à ce genre de ministère"

Toutefois ajoutent-ils, pour un ou deux témoignages favorables à une expérience de ce genre, presque tous les autres la désapprouvent: "Tous veut que le prêtre se présente comme prêtre, même si cela cause une certaine diminution qui n'est pas mauvaise en soi, car ce sont les ouvriers eux-mêmes qui la désirent".

Ils font également remarquer que le travail sur les chantiers est tellement fatiguant accaparant et exténuant qu'un prêtre-ouvrier en viendrait vite à ne plus avoir la force d'exercer des activités sacerdotales. Enfin, concluent les auteurs du rapport, ce genre de ministère s'adresse aussi à des groupes restreints d'ouvriers; ici encore, il faut penser à l'ensemble des travailleurs de la baie James".

Deux poids, deux mesures

Et pourtant... on serait surpris de connaître le nombre de "prêtres-ouvriers" qui œuvrent dans le sous-sol plus raffiné et plus lucratif des salles bien closes. Ainsi que ce soit à l'université, au gouvernement, dans des institutions d'enseignement, etc. Quand il s'agit du travail ordinaire "à la chaîne" ou dans la forêt, il devient presque gênant de lire ces références face à un secteur où les ouvriers sont loin d'avoir leur voyage pour un type de prêtre différent ou tout au moins de l'absolu cure des "Corps célestes" de Gilles Curé, quoiqu'ils puissent dire avec leur humour bien connu.

"T'es curé, toé?"

Telle a été la réaction pour le moins colorée d'un travailleur en apprenant que Marcel Caron, ouvrier au Mont Wright, était un curé. Ce dernoit pittoresque et bien d'autres — "j'ai mon hostie de voyage !" — nous sont rapportés dans le court récit qu'un curé-ouvrier du Bas-du-Fleuve, l'abbé Marcel Caron, de St-Pamphile de l'Islet, vient de faire paraître dans la revue "Prêtres et laïcs".

Marcel Caron a en effet travaillé cinq semaines l'hiver dernier comme journalier à la compagnie Fleischbein-Bédard dans le canton du Mont Wright où plus de 1000 hommes construisent tous les aménagements nécessaires à l'exploitation d'une mine de fer. De retour dans sa cure de St-Pamphile, Marcel Caron ne cesse de proclamer la richesse d'un tel milieu, richesse que les prêtres-ouvriers ont parfois tendance à ne pas voir.

Pâtissier-livreur, qui a déjà travaillé au barrage de Manic 5 — Marcel Caron nous livre que les gars de chantier désirent le prêtre-ouvrier, "donc comme eux, bien incarné dans une besogne précise et vivant avec eux, partageant la même table, une même chambre avec un autre, les mêmes soucis de rentabilité, mais un prêtre qui, à la manière de l'eucharistie, le sens de la présence privilégié du Christ parmi nous", écrit-il.

Paisant le point sur son expérience, Marcel Caron en vient à la conclusion suivante: "s'il faut encore maintenir en place l'appelé d'un autre prêtre-ouvrier — Raymond Roy, les prêtres ouvriers payés comme tels par les compagnies, je vois davantage la nécessité de prêtres-ouvriers qui partagent en tout la vie des travailleurs".

CHARLES DEBLOIS

DENIS COUPE LES PRIX

ABANDON DE PLUSIEURS LIGNES TELLES QUE :
PEINTURE • PRELART
PLUSIEURS ARTICLES EN BAS DU PRIX COUTANT...
APPAREILS ELECTRIQUES 72'
AU PRIX COUTANT ET MOINS

Gilemieux

15, RUE ST-LOUIS, LEVIS - 837-8821
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES

CETTE SEMAINE REDUCTIONS DE
20 à 50%
sur tous les échantillons de plancher

VALEUR MAXIMUM D'ECHANGE SUR VOS MEUBLES ACTUELS

G.-J. LEMIEUX
vous offre la plus forte allocation sur tous vos échanges.
• Les meilleurs conseillers en décoration
• Service unique d'estimation à domicile sans frais
• Des centaines de modèles salons, chambres et cuisines.

LAVE-VAISSELLE ROY 248.00

REFRIGERATEUR VERTICAL 2 PORTES, DE LUXE 450.00

LAVEUSE MOFFAT AVEC AGITATEUR Couleurs assorties 149.00

ENSEMBLE DE CHAMBRE A COUCHER Valeur $550.00 385.00

SECHEUSE AUTOMATIQUE MOFFAT 4 cycles automatiques Cycle presse-permanent. 149.00

CIREUSE HOOVER No 5102 Cireuse à 2 brosses, robuste et efficace. Cordon long, bouton de contact à pression, poignée à 2 positions. Livrée avec 2 tampons feutre. Babouin carrousels spécial. Protection-modèles Reg. $32.95 SPECIAL 24.95

9 T.V. 11'' Admiral, modèle 119739 88.00

2 TELECOULEURS ADMIRAL Modèle 73 - 22'' Emballage de la compagnie. 389.00

ASPIRATEUR "CONSTELLATION" HOOVER Reg. $54.95 SPECIAL 39.95

POELE ELECTRIQUE 4 ronds 20'' 129.00 24'' 139.00

TAPIS "SHAG" 3 couleurs modernes au choix 4.95

TELEVISEURS COULEUR Usagés. Lampe 12'' neuve Garantis un 199.00

2 TELECOULEURS CABINETS "ELECTRONOME" ou G.E. 25'' Garantis en parfait ordre. 199.00

LAVE-VAISSELLE MAYTAG Modèle portatif, Comme neuf. 229.00

1 SECHOIR ELECTRONIQUE - Modèle '72 MAYTAG 199.00

1 LAVEUSE INGLIS "ROYAL" JAUNE Avec bouton-poussoir. 325.00

1 LAVEUSE R.C.A. JAUNE 8 cycles - 2 vitesses 295.00

POELES ROY Fluorescent DE LUXE 2 grands ronds 199.00

CADRES DIVERS 2.99 et plus

PRELART à partir de .59

PEINTURE C.I.L. Le gallon 3.95 Le pinte 1.99

PLANCHES A REPASSER Reg. $27.95 pour 20.00

BANC ESCABEAU 6.95

TOILES POUR CHASSIS 1.00 et 2.00

CHAISE HAUTE D'ENFANT 9.95

REFRIGERATEUR SANS GIVRE Réfrigération de plancher. 18 pi. cu. 269.95

CARROSSES Val. de $79 49.00

APPAREILS ELECTRIQUES Fers secs, bouilloire, grille-pain - Fers à repasser. En bas du prix coûtant

TABOURETS A partir de 5.00

ARMOIRES DE METAL Prix extraordinaire 49.00 - 25.00 - 34.95 - 19.00

POLISSEUSES A PLANCHERS 9.95 et 24.95

HUMIDIFICATEURS 39.95

PANIERS A LINGE Val. de 19.95 12.95

TABLES DIVERSES De centre ou de bout A partir de 8.00

CHAISES DIVERSES Fauteuils - Berceuses etc. A partir de 7.00

BAR - BARIL ET 2 FAUTEUILS. Val. de 159.00 100.00

BIBLIOTHEQUE Val. de 69.95 39.95

FAUTEUIL Matériel et cuirette. 28.95

Gilemieux

15, RUE ST-LOUIS, LEVIS - 837-8821
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES

petites annonces

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours	6 jours
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Annonces à la ligne agate, 18c la ligne, (minimum 10 lignes) Les annonces encadrées sont chargées à $1.00 la ligne.

Les annonces encore dans les cadres sont acceptées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces doivent nous parvenir avant 4 h. P.M. le vendredi précédant la publication, et jusqu'à 4 h P.M le vendredi pour publication de la semaine.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous déclinons toute responsabilité pour une erreur non typographique dans le texte d'une annonce.

Petites non prises dans les 7 jours vous le dite de insertion. Frais supplémentaires.

Québec, à propos Tél. : 522-4771

105 Argent à prêter

ARGENT A PRETER en premiere hypothèque, non limitée au courant sur immeubles dans la Cité de Québec, Ste-Foy, Charlesbourg, Ste-Anne de Beaupré, Lorette, Beauport, Orsainville, Giffard, etc. Tél.: 872-3612, 872-3613.

130 Immeubles

POUR TOUT ACHAT VENTE D'IMMEUBLE(S) ou Commerce(s) Une seule commission suffit! Consultez Jean-Paul Gagnon, courtier immobilier, transaction pour tous. Bureau: 687-2090 — Domicile: 527-2047

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX A LOUER Au coin, Bureau, Tel.: 524-3871, 3 370.0 17-8 (40 h) 139

214 Cours Enseignement

LES DANSEURS "DU ROCHER" Tél.: 522-9681 37339 2-9 (24 h) 214

Ecole diutesu, cours jour, soir, cours commerciaux bilingues, secrétariat, cours spéciaux : dactylographie, sténographie, etc. Inscriptions courantes. Tél.: 524-3132. 37456 30-9 (24 h) 214

226 Exterm'nation (vermine)

MAHIEU & MAHIEU INC. EXTERMINATION insectes, rongeurs, etc. rongeurs nuisibles. Soumission, 1116, rue Jacques-Cartier, Longueuil, 674-0757 Sainte-Foy, 1500, Place Godin, Ste-Foy, 653-6530 37433 29-9 (24 h) 226

247 Réparation, Entretien

GUILLOT INC

Pour vos travaux de remise sinon, d'entretien, d'entretien, chauffage, ventilation, etc. 37280 29-9 (24 h) — ou 371-247

Réparation, Entretien

CORDONNERIE CONRAD BILODEAU

956, AVE. CARTIER 522-4620

Réparations générales

REPARATION DE VALISES de toutes sortes

37415 30-9 (1 h) 247

331 Logements à louer (Limoilou)

BAR, FOYER

Ste-Cote — Appartement en sous-sol, 3½ à 5½, tranquille, ne peut convenir qu'à couple sans enfant. Pour avoir et de visite ou par appel. Entrée seule. Tél. 626-9306 après 6 heures.

37396 29-9 (6 h) 331

334 Logements à louer (St-Roch)

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1½, 2½, 3½, 4½ pièces meublés ou non. 5½ pièces. Tél.: 529-5038

2 37095 9-10 (48 h) 334

340 Logements à louer (Banlieue)

Bonheur — Aubaine, elle, leur appartement, 4 pièces, non chauffé, pour vous, belle campagne, tranquillité, 4 pièces, non chauffé, 4 pièces, non chauffé, 4 pièces, non chauffé

nécrologie

(Suite de la page 19)

BRASSARD (Sr. Imelda) — A Québec, le 28 septembre 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Sr Ste-Gracieuse, née Imelda Brassard des Saints du Sacrement de la Charité de Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, 1er octobre à 14.30 heures en la chapelle de la Maison Générale, sous la présidence de Léonce Lête. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté St-Michel Archange, Mistassini 30-9 11 fs)

CABERNTIER (Jeannette) — A Ste-Foy, le 28 septembre 1973, à l'âge de 52 ans, est décédée Dame Jeannette Cabernetier, épouse de M. Albert Caberntier. Elle laisse aussi au deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles M et Mme Roch Caberntier, Mme Normand Borgie (Nicole), M. et Mme Marcel Perrin (Lorraine Mussello, Yolande Robert, sa petite-fille, Brigitte Caberntier, sa mère, Mme Arthur Côté (Emilie Grenier), ses frères, sœurs beaux-frères et belles-sœurs Mme Ludger Gadi (Clotilde), M. et Mme Edouard Caberntier (Camelia), Mme Denise Côté, M. et Mme Roger Côté, M. et Mme Gérard Côté, M. et Mme Maurice Côté, M. et Mme Marcel Côté, M. et Mme Raymond Côté, M. et Mme Armand Côté, M. et Mme Guy Côté, M. et Mme Richard Côté, M. et Mme Yvon Côté, M. et Mme Roger Caberntier, M. et Mme Lucien Bouchard, M. et Mme Lionel Dupuis, M. et Mme Gérard Drolet, M. et Mme Alexandre John, Sr Monique Caberntier des Sœurs de Jésus-Marie.

Les funérailles auront lieu lundi le 1er octobre à 14.30 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 14.15 hres pour l'église Notre-Dame de Foy où le lit exposition Sr-Augustin.

CHOUINARD (Rose-Anne) — A Cap-Rouge, le 28 septembre 1973, à l'âge de 71 ans, est décédée Dame Rose Anne Ouellet, épouse de feu Pierre Chouinard. Elle demeurait au 4C99, Chemin St-Louis Cap-Rouge

Elle est présentement exposée au Funérarium Létie, au 2415 Chemin des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy jusqu'à 18 heures, samedi d'où elle sera transportée en l'église Notre-Dame de St-Alexandre de Kamouraska.

Les funérailles auront lieu lundi le 1er octobre à 10 heures en l'église de St-Alexandre de Kamouraska et de là au cimetière paroissial.

29-9 12 fs

GILLANDER (Sr. Yvonne) — A Québec le 26 septembre 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Sr Yvonne Gillander, née Alice Gillander de Hsue des Sœurs de la Charité du Québec.

Le service sera chanté en la chapelle de la Maison Générale, sous la présidence de Léonce Lête. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté St-Michel Archange, Mistassini 30-9 11 fs)

GODIN (Louis-Philippe) — A Donnacona le 27 septembre 1973, à l'âge de 75 ans et 10 mois, est décédé Louis-Philippe Godin, époux de feu Dame Cécile Dussault. Il demeurait au 500, Côte de l'Eglise, Donnacona.

Les funérailles auront lieu lundi le 1er octobre à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Létie 975, Avenue Jacques-Cartier Nord à 9.45 hres pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa belle-sœur: Mlle Germaine Guimette, ainsi que plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces.

29-9 12 fs)

LAMBERT (André) — A Cabano, le 26 septembre 1973, à l'âge de 29 ans, est décédé accidentellement M. André Lambert, demeurant à Cabano.

Il laisse dans le deuil: son père, Mme Gérard Lambert (Irène Gingras) Il demeurait au 615 Marie-Victorin, Cabano.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils, Stephane, son père et sa mère: Mme Rosaire Lambert (Alvina Bélanger), ses beaux-parents M. et Mme Aurélien Gingras (Charlotte Aubin), ses frères et sœurs: Roland (Lucille Thériault), M. et Mme Gérard (Nadi), Gérard-Raymond, Mme Jean-Guy Lambert (Thérèse Thibodeau), Abbé Henri Lambert, Jean-Guy (Odile Dubé), Mme Jean-Claude Lambert (Yvon Desrosi), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Jean-Claude Gingras (Lucie Huot), Laurette (Mme Jean-Claude Fleur) Rolande (Mme Rene Bertin), Bertin, Jean-Claude, Audet Benoit, Thérèse, Rita, Mme Jean Helene.

Les funérailles auront lieu mardi le 2 octobre à 11.00 heures.

Départ de la résidence funéraire H. Bergeron & Fils Enr. 3839 Chemin de Tilly à 9.30 hres pour l'église St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial.

28-9 (2 fs)

LEBLOND (Edmond) — A l'hôpital St-Augustin, le 28 septembre 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Edmond Leblond, époux de feu Dame Alvina Guillemette. Il demeurait à St-Damien, de Bellechasse.

Il était pêcheur-fondateur de la caisse populaire de St-Damien, ex- trésorier de la commission scolaire et de la municipalité pendant 35 ans.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Lucien, Alphonse, Armand, Sr Blanche Leblond alias Sœur Jean-Marie Leblond; son beau-frère, Mme Armand Leblond; ses petits-enfants Lorraine Leblond, M. et Mme Gilbert Leblond, Mme Gilbert Leblond, en revenus Mgr J.-C. Matthieu, Père Robert Thibodeau, Abbé Henri Lamontagne; ses nièces Sr Germaine de St-Antoine Leblond, Thérèse Gingras Il demeurait au 615 Marie-Victorin, Cabano.

Le défunt est présentement exposé au parloir de la maison funéraire des Sœurs Notre-Dame du Perpétuel-Secours au 2148, rue Salaberry.

Les funérailles auront lieu lundi le 1er octobre à 10 heures en l'église de St-Damien.

L'inhumation se fera au cimetière de St-Lazare où Bellechasse, sous la direction de Gérard Roy & Gustave Inc de St-Damien. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs mais faire don à la Propagation de la Foi

29-9 (2 fs)

MICHAUD (Bernadette) — A Québec, le 29 septembre 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Dame Bernadette Fournier, épouse de feu Eusèbe Michaud Il demeurait au 51162, Rue Ramsay Desmarais.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Mme Jean-Marie (Jeanne) Desmarais, Mme Jean-Marie (Jeanne) Gertrude, M. et Mme Claude Michaud, ses petits-enfants, Mme Vincent Drolet, sa belle-sœur, Mme Albert Fournier, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Le salon sera ouvert de 2 heures et 7 à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mardi, le 2 octobre à 11.00 heures.

Départ du Funérarium Létie Ltée, 316, chemin de la Canardière, à 10.45 hres pour l'église Ste-Charles de Limoilou Inhumation au cimetière d'Orsainville Prière de ne pas envoyer de fleurs mais faire parvenir des contributions à la Société canadienne du cancer

PLAMONDON (Alexandrine) — A Ste-Raymond, le 28 septembre 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Dame Alexandrine Légaré, épouse en 1ères noces de feu Lucrat Lirieux, en secondes de M. J.-A. Plamondon. Elle demeurait à Ste-Raymond, cté Portneuf.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Laurette (Mme Maurice Dery), Raymond, M. Lucette Paquet, Jean-Marie Victorine Beaupré, Mme Lucette Beaupré, Jean-Marie (Mme Jean-Marie Beaupré), Roland (Florianne Blouin), Roland (Florianne Leblond), Gisèle Beaupré, Mme Jacques (Marie-Andrée Poulin), Jean-Guy Beaupré, Mme Lionel, Monique (Mme Jean-Guy Beaupré), Jacques, Mme Jean-Paul Samard (Irène Gaudet) M. et Mme Jean-Guy Beaupré (Lise Lemay), Mme Jean-Paul Beaupré (Lise Handy), Roland (Rita Alain), Joseph (Simone Cothera) ainsi que plusieurs petits-enfants; ses belles-sœurs: Mme Georges Audette, Mlle Anita "Annette" Plamondin, Mme Alexandre Plamondin, ses beaux-frères Mme Georges Gingras, Mme Arthur Gauthier, Mme Alexandre Plamondin, ses neveux et nièces.

Le salon sera fermé entre 17 et 19 hres.

28-9 (3fs)

PDWER (Lena G) — A Québec, le 27 septembre 1973, à l'âge de 62 ans, est décédée Dame Lena G. Dubeau, épouse de Madame Jacques Dubeau, 2148, rue Salaberry, Ste-Foy

Il était membre spécial du ministère du Tourisme Chasse et Pêche.

Le salon sera fermé le deuil outre son époux, ses fils et belles-filles: M. et Mme Raymond L. Power (Yolande Roy), Mme Jacques Dubeau (Marie Blanchette), ses petits-enfants: Jacques, Stephanie, Bernadette, Jacques, Chaquette

Les funérailles auront lieu mardi, le 2 octobre à 10.30 heures en la chapelle de la Résidence funéraire Létie, 2415 Chemin des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy à 10.30 hres pour l'église St. Patrick et de là au cimetière St. Patrick.

29-9 12 fs)

ROBITAILLE (Eve) — A Québec, le 27 septembre 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Eve Robitaille, épouse de feu M. Omer Robitaille (Lucie Leclerc) autrefois de la rue St-Cyrille.

Elle laisse dans le deuil, ses neveux et nièces: M. et Mme Louis Beaudry (Juliette), M. et Mme Ramsay Robitaille (Georgette Gobeil) M. et Mme Jean-Paul Robitaille (Jacqueline Robillard), M. Paul Labbé ainsi que plusieurs petits-enfants, cousins et cousines

Les funérailles auront lieu samedi le 29 septembre, à 11.00 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 1120, rue St-Jean, à 10.45 hres pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de Cap-Rouge Prière de ne pas envoyer de fleurs mais faire parvenir des contributions à la Société canadienne du cancer 29-9 12 fs

SIMARD (Yvanne) — A Québec le 27 septembre 1973, à l'âge de 87 ans, est décédée Dame Yvonne Robitaille Lemaymé, épouse de feu le notaire Arthur-Emile Simard. Elle demeurait au Foyer St-Antoine, 1451, boul. Père Lelièvre.

Les funérailles auront lieu le 1er octobre à 10.30 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 975, Avenue Jacques-Cartier Nord à 10.15 hres pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Mme Jacques (Marie-Paule) Dionne, Mme Jean-Guy (Jeanne) Lemaymé, Mme Jean-Paul (Hélène Lemaymé), Mme Jean-Claude (Nicole) Lemaymé, ses gendres et belles-filles: M. et Mme Jacques Dionne, M. et Mme Jean-Guy Lemaymé, M. et Mme Jean-Paul Lemaymé, M. et Mme Jean-Claude Lemaymé, ses petits-enfants: Jacques, Stephanie, Bernadette, Jacques, Chaquette

Les funérailles auront lieu mardi, le 2 octobre à 10.30 heures en la chapelle de la Résidence funéraire Létie, 2415 Chemin des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy à 10.30 hres pour l'église St. Patrick et de là au cimetière St. Patrick.

29-9 12 fs)

Remerciements favour

Remerciements et reconnaissance à Saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier.

E L.

31430 30-9 11 fs) Rem. F.O.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT JUDICIAIRE DE QUEBEC
No. 105-12
COUR PROVINCIALE
JEAN-CLAUDE ALLARD, médecin, ci-devant et domicilié au 1310, Avenue Wilfrid S. Laurier, district de Québec
demandeur
VS
DENNIS TALBOT, ci-devant et domicilié au 1310, Avenue Wilfrid S. Laurier, district de Québec, Mécanicien, Manufacturier et maintenant de domicile et résidence inconnu
défendeur
ORDONNANCE
31 mai, par les présentes, ordonnance le défendeur à comparaître devant la Cour Provinciale du district de Québec en son bureau, au Palais de Justice, en la cité de Québec, le 15e jour du mois de septembre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, pour répondre à la demande de Jean-Claude Allard, demandeur, en dommages-intérêts, pour la somme de $1,000.00 avec intérêt et dépens.
Donné à Québec, ce 31e jour du mois de mai 1973.
Le protonotaire adjoint,
G.A.L.P.D.
DUBEAU DE GUIRE
le 30 septembre 1973
SAINT CYRILLE

Même en littérature

La politique n'a pas de frontières C'est ainsi qu'une nouvelle revue qui n'a paru que 3 fois, vient de produire, à la salle du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique. Université de Montréal, pour marquer le lancement du livre intitulé "Bala Jaune" dont l'auteur n'est sauf autre que le premier ministre Robert Bourassa lui-même. C'est Jean-Pierre Proulx, président de l'édition du Jour qui fera de la rencontre de la république. Voilà encore un volume que chacun voudra posséder dans les prochaines semaines.

VILLE DE DONNACONA
AVIS PUBLIC

Conformément au règlement No 9-30, mis publié cet jour le premier courant, que le jour des élections municipales, le 4 novembre prochain, à 9 hres, sera consacré à la révision de la liste électorale municipale de la municipalité de la Ville de Donnacona.

Toute personne ou association ayant le droit de voter à cette élection, peut se faire par écrit et soumettre les noms d'un ou de deux de propriétaires, ou d'occupants qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale municipale.

Le conseil agira ainsi: Avant de rejeter une demande, il donnera un avis écrit à la personne dont le nom est proposé, et il donnera à cette personne l'occasion de se faire entendre à ce sujet.

Donné à Donnacona, ce 19 septembre 1973.

Le secrétaire-trésorier,
Jean-Paul Lapointe

KENNEDY SHIPBUILDING LTD.
Demande pour requérants de bateaux:
Building Cleaning:
Agences de securités
Achat dans le fer.
Ecrire: A P.O. Box 10052
Ste-Foy, Québec 10:
GIV-4C9

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

Sorentim ltee COURTIERS
360 est, boul. Charest, Québec
SORENTIM LTEE ? ✓ Vente et échange ✓ Evaluation ✓ Etude de rentabilité
C'est la réponse... ✓ Prêts ✓ Assurance ✓ Location ✓ Gestion immobilière
A propos... pourquoi ne pas signaler 529-4921

Pour le premier programme dominical en matinée

Clermont Drummond favori dans l'amble Invitation

Dotée d'une bourse de $5,000, la cinquième course du programme de cet après-midi, à la piste de Blue Bonnets Cartier, réunira les huit meilleurs amblers présentement à Québec pour la saison régulière.

Il mettra en vedette les noms de Payson Fyfe (6), F g Nelson, Jean Bunker et Lord Bret pour susciter un intérêt spécial auprès des amateurs de ce sport de Québec et de la région.

Soulignons cependant que les plus dangereux rivaux de Clermont Drummond, sont Silke Dudley qui s'alignera dans la huitième position; Silver Killeen, à Payne Desjardins, et Jacques Bourque.

Les trois premiers seront accompagnés de leurs pervers respectifs. Ils devront au cours des programmes présentés en matinée, le dimanche du mois de novembre Jacques-Cartier distribuera quelque quatre-vingt-dix premiers enfants de moins de 12 ans.

Le club de courses local tient à rappeler que les inscriptions pour cette épreuve, ainsi que pour les programmes en matinée seulement pour la journée de 50 cents.

Dorénavant, et ce, afin les programmes de courses en matinée et le signal du départ de ces après-midi, dominicales seront précédés d'un départ à 2 heures.

Inscrits à Blue Bonnets

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 1973, 2:00 heures

COURSE No 1
Trot — M.-G. $250 par départ.
1- Mark Cindy (A. Bonin) 3-1
2- Mach Hanover (Y. Gendron) 5-1
3- Mach Hanover (Y. Gendron) 5-1
4- Brenda Lady (A. Bonin) 8-1
5- Dan Trot (J.-P. Bernard) 10-1
6- Harry Dutton (J. Desmarais) 8-1
7- Mach Hanover (Y. Gendron) 5-1
8- Dave Trot (J. Bélanger) 6-1
9- Grey Dream (G. Turcotte) 15-1

COURSE No 2
Amble — M.-G. $1,000 par départ.
1- Lord Bret (J. Desmarais) 3-1
2- Mr Bloomer (Y. Gendron) 5-1
3- Vadeyville Sam (Ormond Lee) 6-1
4- Lord Grey (R. MacDonald) 8-1
5- Lord Bret (J. Desmarais) 10-1
6- Lord Bret (J. Desmarais) 8-1
7- Lord Bret (J. Desmarais) 10-1
8- Lord Bret (J. Desmarais) 6-1
9- Meggie's Canot 8-1

COURSE No 3
Amble — CLASSES $1,000 et plus.
1- Lord Bret (J. Desmarais) 3-1
2- Kilkarry Bird (P. Lachance) 5-1
3- Kilkarry Bird (P. Lachance) 6-1
4- Bon Professeur (J. Desmarais) 8-1
5- Bon Professeur (J. Desmarais) 10-1
6- Bon Professeur (J. Desmarais) 8-1
7- Bon Professeur (J. Desmarais) 10-1
8- Bon Professeur (J. Desmarais) 6-1
9- Bon Professeur (J. Desmarais) 10-1

COURSE No 4
Trot — M.-G. $250 par départ.
1- Mach Hanover (Y. Gendron) 3-1
2- Cash-an Chris (Ormond Lee) 5-1
3- Mach Hanover (Y. Gendron) 6-1
4- Mach Hanover (Y. Gendron) 8-1
5- Stanford Hanover (Ormond Lee) 10-1
6- Mach Hanover (Y. Gendron) 8-1
7- Mach Hanover (Y. Gendron) 10-1
8- Mach Hanover (Y. Gendron) 6-1
9- Mach Hanover (Y. Gendron) 10-1

COURSE No 5
Amble — INVITATION
1- Payson Fyfe (Y. Gendron) 3-1
2- Ormond Lee 5-1
3- Ayr Bonbon (A. Gendron) 6-1
4- Shadrach Bobbie (Ormond) 8-1
5- Ayr Bonbon (A. Gendron) 10-1
6- F g Nelson (Ormond Lee) 8-1
7- Lord Bret (A. Jean) 7-1
8- Miss Ella Bonbon (Ormond) 6-1
9- Payson Fyfe (Y. Gendron) 10-1

COURSE No 6
Amble — CLASSES $1,000 et plus.
1- Harry Stokes (G. Dumont) 3-1
2- Stanley Hanover (Ormond Lee) 5-1
3- Trudeau Glen (en essai) 6-1
4- Tony Dream (en essai) 8-1
5- Harry Stokes (G. Dumont) 8-1
6- Stanley Hanover (Ormond Lee) 10-1
7- Harry Stokes (G. Dumont) 8-1
8- Stanley Hanover (Ormond Lee) 6-1
9- Harry Stokes (G. Dumont) 10-1

COURSE No 7
Trot — M.-G. $250 par départ.
1- Mach Hanover (Y. Gendron) 3-1
2- Mach Hanover (Y. Gendron) 5-1
3- Mach Hanover (Y. Gendron) 6-1
4- Mach Hanover (Y. Gendron) 8-1
5- Mach Hanover (Y. Gendron) 10-1
6- Mach Hanover (Y. Gendron) 8-1
7- Mach Hanover (Y. Gendron) 10-1
8- Mach Hanover (Y. Gendron) 6-1
9- Mach Hanover (Y. Gendron) 10-1

COURSE No 8
Amble — CLASSES $1,000 et plus.
1- Lord Bret (J. Desmarais) 3-1
2- Lord Bret (J. Desmarais) 5-1
3- Lord Bret (J. Desmarais) 6-1
4- Lord Bret (J. Desmarais) 8-1
5- Lord Bret (J. Desmarais) 10-1
6- Lord Bret (J. Desmarais) 8-1
7- Lord Bret (J. Desmarais) 10-1
8- Lord Bret (J. Desmarais) 6-1
9- Lord Bret (J. Desmarais) 10-1

CONDUCTEURS, AYEZ L'OUVERT...
Les modèles 1974 sont arrivés!

Il faut liquider nos modèles 1973 tels que:
- NOVA
- OLDSMOBILE CUTLASS
- CHEVELLE
- CHEVROLET
- OLDSMOBILE 88

Premiers arrivés, premiers servis.

NOS PRIX DEFIENT LA COMPETITION

(UNITE 266)
CHEVROLET IMPALA SEDAN 4 PORTES
4 portes, hardtop, V8, turbo, servofreins, servodirection radio, pneus ceinturés, pneus blancs, impériales de frein.
$4,195.00

(UNITE 1376)
CORVETTE
Convertible, climatisation. Bas millage, entièrement équipée.
A LIQUIDER

(UNITE 1376)
OLDSMOBILE CUTLASS
4 portes, hardtop, V8, turbo automatique, servofreins, servodirection, radio, degivreur de siège, pneus blancs, toutes options de choix.
$4,195.00

(UNITE 1345)
OLDSMOBILE DELTA 88
4 portes hardtop, V8, turbo automatique, servodirection, servofreins, toit vinyle, radio, bout d'aile arrière spéciale, pneus blancs, lunette arrière chauffante.
$4,595.00

CHEVROLET OLDSMOBILE
60 SUD, DORCHESTER — TEL.: 529-4561
Tarrain usage $65. bout Hamel

n'attendez pas! CHOISISSEZ MAINTENANT VOTRE SKI-DOO

50 MOTONEIGES
USAGÉES À LIQUIDER

Premiers arrivés, premiers servis.

LAURENTIDE SPORTS SERVICE INC, LA QUALITÉ SERVICE APRÈS VENTE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

OUVERT 7 jours PAR SEMAINE
De 9h. a.m. à 9h. p.m.

CA C'EST DU SERVICE APRÈS VENTE, DEUX SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

LAURENTIDE SPORTS
SERVICE INC.
1451, Raymond — 333, boul. Rochette
N.-D. des Laurentides — Beauport
Tél.: 849-2024 — Tél.: 661-5246

DISTRIBUTEUR
PHENTEX ET LAINE DU PINGOUIN
Mado-Laine ENR.
317, 51è rue Ouest
Charlesbourg
Tél.: 628-0420
RAS NYLOM DE TOUTES SORTES

courses

Nos favoris

Programme pour DIMANCHE, 30 SEPTEMBRE 1973

Course No. 1 — SMART PELLA effectue un retour dans une course à réclamer de $1,500 et c'est ce qui lui donne de retrouver le chemin de la victoire. TODD FLEMINGTON a été la dernière position de départ mais se trotteur est un amateur de sa condition.

Course No. 2 — VICTORY DALE n'a pas connu une saison connue celle de l'an dernier mais ses dernières performances nous laissent croire qu'il est sur le point de triompher. MONOCHINE BOY nous semble le cheval à battre dans cette 2eme partie du petit-double.

Course No. 3 — THE PRYOR cherchera à tirer profit d'un premier demi-mille très rapide pour donner un coup à son record de la présente saison. FLORLIN STAR pourrait vendre de très bon pour mériter une victoire attendue depuis longtemps.

Course No. 4 — NIFTY ONE a brisé son allure sur une piste lente samedi dernier et devrait prendre sa revanche cet après-midi et le trace est rapide. BUFFEATHERS a figuré avantageusement depuis quelque temps et donnera un aspirant. Prenez 5-4-7 pour la quinella.

Course No. 5 — A la suite de ses victoires dans la classe "levitation" au cours des deux dernières semaines, MIKE DUDLEY jouira du rôle de favori mais sa position de départ pourrait lui coûter un nain aux mains de PAYSAN FLEURIE qui a déjà dominé dernière.

Course No. 6 — BLUEJAY possède assez de rapidité pour battre ses rivaux d'aujourd'hui mais se trotteur brise son allure de temps à autre. Dans un tel cas, la victoire ira à LUCKY FRIDAY qui vient de remporter sa dernière course. Prenez 5-7-4 pour la quinella.

Course No. 7 — WIL DIAMOND termine toujours parmi les meneurs et pourrait certaines difficultés à gagner dans cette classe. Il devrait le faire cet après-midi en battant GLADYAIS BLUE qui aura Yvon Pelchat comme conducteur.

Course No. 8 — GARALAND prend le départ dans une classe inférieure à celles de ses dernières courses et devrait retrouver le chemin de la victoire. INSIO HANOVER a une position extérieure mais est capable d'aller au bout de cette embêtante. Prenez 3-8-1 pour la quinella.

Course No. 9 — KILARNEY BIRD a été battu mardi soir mais ses adversaires étaient beaucoup plus "rodés" que ceux d'aujourd'hui. ERNEY GOONE a retrouvé sa condition des beaux jours et il faut le ranger parmi les séries aspirants. Prenez 1-4-7 pour la quinella.

Course No. 10 — LORD TRUFF est inscrit dans une course à réclamer de $2,000 et c'est ce qui lui vaudra de retourner dans le cercle des vainqueurs. HENRY TAR vient de prendre une course variante et peut manquer de souffle dans l'entre. Rapportez 2-7, 2-3 pour l'exacta.

MEILLEUR CHOIX: GARALAN (8ème course)
NEGLIGE: BOLD FRIDAY (2ème course)

EN PRIMEUR A QUEBEC

Le plus beau film de ski de l'année !

SKIING GREAT

de WARREN MILLER

LE MERCREDI SOIR 17 octobre AU CEGP Ste-Foy

Anciennes de Québec

AVEC EN PLUS..

présentation de

MODES DE SKI

Orchestre $2.00 Balcon $1.75

Billets en vente aux magasins

NAP. COTE SPORTS

HOCKEY ET EQUIPEMENT

RABAIS JUSQU'A 50%

LANGE EN FIBRE DE VERRE LA SEULE AU MONDE SPECIAL 49.95

construite entièrement en FIBRE DE VERRE

Gants Pro. "Spalding" HG-63

Nouvelle construction en nylon et fibre de verre; beaucoup plus légère et résistante.

Val. $49.00 29.95

GANTS JUNIORS HG – XX 83 EN CUIR

Val. $14.25 9.95

BAUER professionnels K 50

Val $79.00 59.95

avec devant et semelle en FIBRE DE VERRE. Volonté cuir. SUPPORTS EN FIBRE DE VERRE

JAMBIERES "Spalding" POUR PEE WEE

Val. $7.50 4.95

BAUER K-30 EN NYLON

Cap et renforts en FIBRE DE VERRE Pointures 6 & 12 VAL. $27.95

22.95

JAMBIERES PROFESSIONNELLES SG — "Spalding" Cuissots en cuir, renforts de cuir et caoutchouc. Construction en FIBRE DE VERRE.

Val. $28.00 19.95

Pour PEE-WEE NYLON 1 à 5. Cap et renforts en FIBRE DE VERRE

Val. $25.95 19.95

POUR PATINAGE ARTISTIQUE DAMES "Bema Hart"

Lédelette en bronze Bottines blanches en fibre de verre et lexsteen

Val. $39.95 32.95

Olympic DAMES 4 à 9 $14.95

FILLETTES 11 à 3 $12.95

10,000 BATONS DE HOCKEY Val. jusqu'à $3.00 $1.00

JAMBIERES "Spalding" SG — 18 POUR PEE WEE PRO.

Val. $12.95 8.95

NAP. CÔTÉ SPORTS : RUE ST-JOSEPH PLACE LAURIER GALERIE CHARLESBOURG

VENTE PRE-SAISON

chez NAP. COTE SPORTS

RABAIS JUSQU'A 80%

SKIS DE FOND "Anti-Slip JARVENEN" SANS CIRAGE

Nouvelle sensation 1974

Base de "plastone" protégeant le dérapage à l'arrière.

Prix Pré-saison $29.95

ENSEMBLE DE FOND "ECHO"

- SKIS Echo laminés avec oléde en bickory
- FIXATIONS VILLOM
- BOTTES Beston cuir doublées de shellfourrure
- BATON Tonkin

Val. $80 $49.95

ENSEMBLE DE FOND LOU à LOU avec FIXATIONS VILLOM VAL. $32.00 $19.80

ENSEMBLE DE SKIS DE FOND "HEAD"

- SKIS
- BOTTES
- FIXATIONS

Spécial Pré-saison $99

SKIS HEAD Val. d'origine $160 '330 NEUFS 64

SKIS Rossignol ALLAIS MAJOR REMIS A NEUF Val. $72.

NEUFS $160.00 $39.80

SKIS AUTHIER EN FIBRE DE VERRE Val. d'origine $179.00 $59

HESCHUNG FIBRE DE VERRE modèle "Judge 71" Val. $175 $149

Prix Par saison $79 seulement

LANGE Modèle "Compétition" Val. d'origine $195 39.95 Magasin rue St-Joseph seulement

Bottes HEAD "Challenger" FIBRE DE VERRE $50 Magasin rue St-Joseph seulement Val. d'origine $150

MONTEVERDE et KASTINGER 2 boucles, fibre de verre, modèle 72 - Val. d'origine $60.00 $12

RAICHLE et FIBREJET Pointures desossotées Val. d'origine $150.00 • rue St-Joseph seulement $50

LE TRAPPEUR '72-'73' réduites de 50%

KOFLACH "Silver Star" Val. d'origine $110.00 39.95

LOT DE BOTTES DE SKI DE FOND EN CUIR Modèles et pointures dépareillés Val. jusqu'à $35.00 $15

BOTTES "TYROL" en FIBRE DE VERRE $25 Prix d'origine $60.00

PANTALONS RECHAUFFANTS pour dames et messieurs Val. d'origine $25.00 $5.99

TUQUES DE SKI 100% laine Val. $3 $1.99

CAGOULES DE SKI JUNIOR Val. $18.00 $9.95

GILETS FRANCAIS "MONTANT" Val. $40.00 $29.95

FIXATIONS Spécialité POUR JUNIORS Val. d'origine $30.00 $6.95

FIXATIONS SALOMON 202 '74 — Spécial $24.95

SKIS DYNASTAR à rabais de pré-saison

Rossignol 'COBRA' '73 - '74 avec fixations SALOMON 2-2 — 74 Val. d'origine $159.95 $99

ENSEMBLE DE SKI en FIBRE DE VERRE avec FIXATIONS TYROLIA Val. $90.00 $69.95

ENSEMBLE "PAMARO" en FIBRE DE VERRE Val. $159. avec FIXATIONS TYROLIA • BOTTES TYROL $99

NAP. CÔTÉ SPORTS : RUE ST-JOSEPH PLACE LAURIER GALERIE CHARLESBOURG CHARGEX

La lutte "Grand Prix": ça défoule

Vous êtes-vous déjà demandé à quoi ressemblait le "Grand Prix" de lutte, c'est-à-dire la plus importante programme de lutte amateur de Québec? Mettez plus de 10,000 personnes au Colisée de Québec rapidement. Ajoutez-y des vedettes de la lutte. Comment il se faisait que ses problèmes quotidiens des chaleurs amorcent toutes les artistes. Comme dans tout plaisir à aller voir ces deux Maurice Vachon, Dale Roberts, Edouard Carbonneau, Jean Ferré et les autres? Nous avons donc décidé une courte enquête auprès de quelques-uns de ces artistes dans le but de faire la lumière sur le sujet.

Le premier amateur que nous avons rencontré fut Jean Ferré, qui a débuté à préférer "La lutte professionnelle". Ferré, c'est le plus sportif de tous les artistes. Il a participé à plusieurs Grand Prix et il est toujours actif malgré ses 42 ans bien sonnés.

Immédiatement la plupart des personnes interviewées nous ont répondu la même chose ou l'équivalent. Quant au placier André Blondeau, un autre ancien de la lutte professionnelle, il préfère "Le spectacle" qui m'a procuré le plus de plaisir fut certes celui de l'été dernier où les frères Maurice et Paul Vachon ont mutilé pour le championnat du monde équipe ouvrir les deux "poudrées" Dale Roberts et Gerry Morin. Ce dernier a pourtant été blessé à la tête et il est toujours actif malgré ses 42 ans bien sonnés.

Inévitablement la plupart des personnes interviewées nous ont répondu la même chose ou l'équivalent. Quant au placier André Blondeau, un autre ancien de la lutte professionnelle, il préfère "Le spectacle" qui m'a procuré le plus de plaisir fut certes celui de l'été dernier où les frères Maurice et Paul Vachon ont mutilé pour le championnat du monde équipe ouvrir les deux "poudrées" Dale Roberts et Gerry Morin. Ce dernier a pourtant été blessé à la tête et il est toujours actif malgré ses 42 ans bien sonnés.

Grand Prix pour la simple raison que nous sommes toujours en affaires et que nous avons de bons commanditaires. Pour ceux qui ne le savent pas encore, nous sommes parmi les plus importants vendeurs de billets au Québec. Nous sommes fiers de cette réputation et nous nous efforcerons de la maintenir.

Enfin, nous avons demandé à Maurice Vachon ce qu'il pensait de la nouvelle loi fiscale. Il nous a répondu qu'il ne savait pas encore comment il allait s'en tirer mais qu'il était prêt à faire face à la musique.

Et Gerry Morin, qui pourrait se résumer l'émotion de Lise Raymond Bruor, il y avait 18,000 personnes! "Nous encourageons de Drummondville.

COURS D'IMPOT

chez le plus grand service d'impôt du Canada

H. & R. BLOCK

- Traite des huit grandes catégories de déductions d'impôt. Spécialisation selon votre situation avec un expert dans les bureaux de Block d'en moins à l'heure.
- Choix des jours et des heures de cluse
- Diplôme à la fin des cours.

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT!

- 12 séances de 3 heures (2 par semaine pendant 14 semaines)

Début des classes : le 2 octobre

Ecrire ou téléphoner à

115 ST-JOSEPH EST, QUEBEC, P.Q.
523-0818

René Daigle

Les billets près de l'arène étant tous écoulés, on a pris les grands moyens pour ne rien manquer. (Photos Marcel Laforce)

"Mad Dog, mon meilleur ami de dire Lise Gin-gras.

Une autre fervente de la lutte, Lucielle William-son.

SUPER GALA DE LUTTE GRAND PRIX

Lundi 1er Octobre au Colisée de Québec

à 8 hres 30 PM

26 Lutteurs — 8 Combats — 4 Com. par Equipes — 1 Com. de Femme

JEAN FERRE

LISE RAYMOND

FINAL 2-3 à finir
MAURICE VACHON
VS
prof. TORU TANAKA

FINAL 1 chute à finir
COMBAT 3 CONTRE 3

EDOUARD CARBONNEAU
GRANT JEAN FERRE
DON LEO JONATHAN
VS
DALE ROBERTS
GERRY BROWN
CHUCK O'CONNORS

ATTRACTION SPECIALE
Roy Calender
Mrs. Lutevia
VS
Tarzan Tailer

SEMI-FINALE Combat double
Gilles Pelletier
Dino Bravo
VS
Killer Kowalsky

COMBAT EQUIPE
Wor Eagle
Roy Vachon
VS
Nick Carter
Sweet Dubuque

PRELIMINAIRE
Professeur Cadieux
VS
Paul Vachon

COMBAT de FEMMES
Peggy Atlas
VS
Lise Raymond

PRELIMINAIRE
Jacky Wheeler
Edouard Albillar
VS
Yukio Jac
Dalil Gregory

ROY CALENDER

TARZAN TAILER

Premier : 1 loge : $8.50 ch. Messieurs : $7.00 Balcon : $2.00
Billets en vente au Colisée — Tabagie St-Roch PROMOTEUR DICK MARSHALL

NE LAISSEZ PAS PASSER LES SERIES MONDIALES!

Louez une TV couleur ou noir et blanc

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

651-9110

motel television inc.

2750 Chemin Ste-Foy (Plaza Laval)

Le placier André Blondeau.

Bouttier "craque" sous les poings de Monzon

PARIS Reuter — L'Argentin Carlos Monzon a conservé samedi soir, à Paris, son titre de champion mondial des poids moyens en battant par knock-out au 12e round le Français Jean Bouttier, qui a mené la plus grande partie du combat.

Monzon, 30 ans, a défendu pour la 10e fois son titre. Il a reçu de nombreux coups de poing durant les premiers rounds, mais il a pris l'initiative dès le milieu du combat.

Bouttier, qui a été compté hors combat à deux reprises, a été sauvé par le gong à la fin du 11e round. Il a été compté une troisième fois au début du 12e round et l'arbitre a mis fin au combat.

Bouttier, 25 ans, a débuté comme professionnel en 1968. Il a remporté 24 victoires et concédé 4 défaites.

Monzon, quant à lui, a remporté 59 victoires et concédé 3 défaites.

Bouttier s'est dit très déçu de sa défaite, mais il n'a pas manqué d'excuses.

Pendant de la dernière reprise, Bouttier a été très près de terminer sur le tapis, mais, au moment où il a reculé au ventre, a refusé de redescendre. Monzon a continué à le frapper, même lorsque l'arbitre avait déjà commencé son décompte.

Bouttier n'est pas le premier à se plaindre de la conduite de Monzon. Rite trop sévère? Ce qui est certain, c'est que le champion du monde des moyens, le Mexicain Jose Napoles, a été très déçu de ne pas avoir pu affronter Bouttier.

courses

Résultats à Blue Bonnets

SAMEDI LE 29 SEPTEMBRE 1973

COURSE No 1 Amble Bse $1,500
No 3 Lucky Kenny (Y Roy Jr) 19.70, 5.70, 3.70
No 1 Tiger Lily (Y Bourgeois) 5.70, 4.30
No 7 Vivre Avec (Y Bourgeois) 4.60
Qui gagne: $1,911.
Qui perd: $1,911.
Temps: 1.57 2-5 Piste: 2.

COURSE No 2 Amble Bse $1,500
No 5 Lucky Lee (Y Bourgeois) 15.50, 5.90, 3.60
No. 2 Bronzeboy (E Brown) 3.80
No 4 Brandon (E Brown) 3.20
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 3 Amble Bse $1,500
No 6 Helen Hanover (C Gervais) 6.40, 3.50, 2.60
No 1 Bill Bo (R Farrell) 3.50, 2.60
No 5 Gino Hanover (G Gervais) 2.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 4 Amble Bse $1,500
No 3 Lucky Kenny (Y Roy Jr) 19.70, 5.70, 3.70
No 1 Tiger Lily (Y Bourgeois) 5.70, 4.30
No 7 Vivre Avec (Y Bourgeois) 4.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 5 Amble Bse $1,500
No 6 Helen Hanover (C Gervais) 6.40, 3.50, 2.60
No 1 Bill Bo (R Farrell) 3.50, 2.60
No 5 Gino Hanover (G Gervais) 2.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 6 Amble Bse $1,500
No 3 Lucky Kenny (Y Roy Jr) 19.70, 5.70, 3.70
No 1 Tiger Lily (Y Bourgeois) 5.70, 4.30
No 7 Vivre Avec (Y Bourgeois) 4.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 7 Amble Bse $1,500
No 6 Helen Hanover (C Gervais) 6.40, 3.50, 2.60
No 1 Bill Bo (R Farrell) 3.50, 2.60
No 5 Gino Hanover (G Gervais) 2.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 8 Amble Bse $1,500
No 3 Lucky Kenny (Y Roy Jr) 19.70, 5.70, 3.70
No 1 Tiger Lily (Y Bourgeois) 5.70, 4.30
No 7 Vivre Avec (Y Bourgeois) 4.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

Résultats à Québec

SAMEDI LE 29 SEPTEMBRE 1973

COURSE No 1 Trot Reprise $500
No 3 Lucky Kenny (Y Roy Jr) 19.70, 5.70, 3.70
No 1 Tiger Lily (Y Bourgeois) 5.70, 4.30
No 7 Vivre Avec (Y Bourgeois) 4.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 2 Amble Reprise $500
No 6 Helen Hanover (C Gervais) 6.40, 3.50, 2.60
No 1 Bill Bo (R Farrell) 3.50, 2.60
No 5 Gino Hanover (G Gervais) 2.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 3 Amble Reprise $500
No 3 Lucky Kenny (Y Roy Jr) 19.70, 5.70, 3.70
No 1 Tiger Lily (Y Bourgeois) 5.70, 4.30
No 7 Vivre Avec (Y Bourgeois) 4.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 4 Amble Reprise $500
No 6 Helen Hanover (C Gervais) 6.40, 3.50, 2.60
No 1 Bill Bo (R Farrell) 3.50, 2.60
No 5 Gino Hanover (G Gervais) 2.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 5 Amble Reprise $500
No 3 Lucky Kenny (Y Roy Jr) 19.70, 5.70, 3.70
No 1 Tiger Lily (Y Bourgeois) 5.70, 4.30
No 7 Vivre Avec (Y Bourgeois) 4.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 6 Amble Reprise $500
No 6 Helen Hanover (C Gervais) 6.40, 3.50, 2.60
No 1 Bill Bo (R Farrell) 3.50, 2.60
No 5 Gino Hanover (G Gervais) 2.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 7 Amble Reprise $500
No 3 Lucky Kenny (Y Roy Jr) 19.70, 5.70, 3.70
No 1 Tiger Lily (Y Bourgeois) 5.70, 4.30
No 7 Vivre Avec (Y Bourgeois) 4.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

COURSE No 8 Amble Reprise $500
No 6 Helen Hanover (C Gervais) 6.40, 3.50, 2.60
No 1 Bill Bo (R Farrell) 3.50, 2.60
No 5 Gino Hanover (G Gervais) 2.60
Qui gagne: $1,911. Qui perd: $1,911.
Triple Crock: Pas Trio.
Pari-double: $ 1764.50
Temps: 2.01 2-5 Piste: 2.

Prove Out surprend

NEW YORK AFP) — Le quatre ans américain Prove Out a causé une énorme surprise en remportant plusieurs longueurs devant Secretariat, le cheval préféré du public, samedi après-midi.

Aux 800 mètres, Secretariat prenait le commandement, suivi de Prove Out, Cougar II et Amen II.

L'ordre devait rester inchangé jusqu'à l'entrée de la ligne droite où, sous l'impulsion énergique de ses jockeys, Prove Out attaquait le leader et le passait irrésistiblement.

Durant toute la ligne droite Prove Out augmentait son avance et, sans être vraiment inquiété, gagnait avec quatre longueurs et demi d'avance sur Secretariat, vainqueur cette année de la Triple Couronne et qui était grand favori de l'épreuve.

Prove Out a réussi un temps de 2:55 2-5 sur une piste boueuse.

La troisième place est revenue au cheval chilien Cougar II qui précédait Amen II, le Suédois Gunnar.

Prove Out, qui était parti à la cote de 15 contre un, a rapporté $34.40 pour une mise de $2 aux guichets du pari-mutuel. M. Jack Dreyfus, son propriétaire entraîneur, a touché $64,920 pour la première place.

le Salon des Neiges

c'est quelque chose à voir!

de jeudi à dimanche, aux Pavillons de la Jeunesse et des Congrès.

Du 27 au 30 septembre, Québec revit la plus rafraîchissante des expériences: le Salon des Neiges.
Vous y admirerez les motoneiges, modèles 1974, ainsi que toutes les nouveautés dans le domaine du ski sign ou de fond, de la raquette et du patinage. Sans oublier les démonstrations, dirigées de mode et des spectacles tous les jours: Jeudi 19h30 et vendredi 4h30 et 19h30 : Les Pierres
Samedi et dimanche 4h30 et 19h30 : Ti-Gus et Ti-Mousse

Le Salon des Neiges: un reflet complet des joies de l'hiver.

Une présentation de la Commission de l'Exposition provinciale en collaboration avec l'Association des constructeurs de motoneiges du Québec et Québec.

Enfants de 16 ans ou moins: $0.75
Adultes: $1.25

Consultez-nous pour un examen de vos cheveux

- Chutes des cheveux
- Pellicules
- Cheveux gras

SALON ROSS

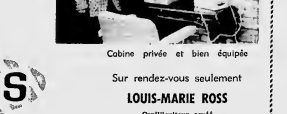

Cabine privée et bien équipée

Sur rendez-vous seulement

LOUIS-MARIE ROSS

Capilliculteur agréé
Brochiline Esthetique — Paris

75, St-Vallier O. — Tél.: 529-9601

Pour gagner le tournoi John Player et $37,500

Coody se moque des vents et du froid

TURNBERRY, Ecosse (PA) — Charles Coody a connu hélas des vents et le froid avec un 77, six au-dessus de la normale, l'emportant par trois coups sur Tony Jacklin hier dans le tournoi John Player, qui produit les scores les plus élevés dans les annales du golf professionnel.

Coody fut aussi chanceux que malchanceux en Grande-Bretagne avec un total de 295, deux au-dessus de la normale sur un parcours battu par les vents.

Le plus haut total victorieux, aux USA au cours des deux dernières années, a été 296 par Jack Nicklaus dans l'Omnium américain à Pebble Beach, Californie, en 1972.

Le Britannique Jacklin n'est approché à un coup du vainqueur dans la dernière ronde, mais a terminé avec un 76 pour 302.

Tom Weiskopf, qui a déjà vécu de trois bogeys doubles successifs à un moment donné et a raté 44 sur la première neuf, a pris le 3e rang avec un 76 et 294.

Sur un plaid d'égalité au 4e rang, on retrouvait le Britannique Tommy Horton, le Sud-Africain Gary Player et l'Irlandais Christy O'Connor avec des 295.

Johnny Miller et l'Américain Marsh, avec des 296, ont été les seuls golfeurs à faire mieux que 300 sous des vents frisant de 40 à 50 milles à l'heure, la pluie et la grêle pendant quatre jours.

Cinq Brewer à l'attaque

74-301: Tommy Aaron, 77-306: et Chi Chi Rodriguez.						
Classement des joueurs						
Coody	$37,500	68	74	70	77	289
Jacklin	$18,750	68	74	74	76	292
Weiskopf	$12,500	69	75	72	78	294
Horton, G.	$ 7,916	74	75	69	77	295
Player	$ 7,916	72	70	74	76	295
O'Connor	$ 7,916	70	71	74	75	290
Mar-h	$ 4,675	77	71	72	78	298
Miller	$ 4,675	66	71	74	75	286
Brewer	$ 3,375	69	78	75	79	301
Palmer	$ 3,375	71	76	80	74	301

Le Rallye Feuille d'Erable s'est ébranlé de Lévis hier à 18h31 et les concurrents sont attendus entre 9h. et 9h.30 ce matin sur le boulevard Kennedy après cette randonnée nocturne de 500 milles. Ici, le départ de la Datsun de Maurice Blandin et Robert Thibault. (Photo Marcel Laforce)

Au football

Autre revers du Ste-Foy

Un touché de Mike Tunnican, sur une passe de Pierre Richard avec deux minutes à jouer dans le match a valu une victoire de 8 à 7 aux Cadets de Le Pocatière devant les Dynamiques de Québec, hier, dans une partie régulière de l'Association de Football Interreligieux de l'est de Québec.

Pour les Cadets, il s'agissait d'une première victoire alors que les Dynamiques en étaient à leur troisième défaite en autant de matchs.

Le total, dans cette partie, les donnes par les deux équipes défensives, les Cantons ont accumulé 195 verges de gains, contre 193 pour les perdants.

Coquetel sportif

LOS ANGELES (A.F.P.) — Le boxeur californien Rodolfo Gonzalez défendra son titre de champion du monde des poids légers World Boxing Council contre l'Italien Antonio Puddu le 29 octobre à Los Angeles, annoncent, vendredi, les organisateurs du combat.

Gonzalez et Puddu, qui est champion d'Europe, devaient combattre le 28 septembre, mais le rencontre fut annulée à la demande du premier, blessé pendant un combat contre Danny Seguerth. Le primaire du Colorado s'était remis de sa blessure à l'arcade sourcilière droite, selon le docteur Pattey, celui de Puddu a 34 victoires et une défaite.

Badminton

Le tournoi invitation en double du MAAA en est rendu aux finales et les Québécois sont assurés de revenir avec deux titres. Cette compétition de badminton se disputait à Montréal.

Dans le double mixte, Jean Masson et la Montréalaise Pauline Pelletier affronteront Pierre Bilodeau et Jacqueline Martin, qui ont remporté une victoire-surprise de 15-3, 15-7 sur Laurie Gerrine et Lise Bicknell.

En double masculin, Masson et son équipier Bilodeau rencontre une autre formation québécoise, soit celle de Gaston Jean et Serge Poirier. Il n'y aura toutefois aucune équipe de la capitale provinciale dans le double féminin, puisque Hélène Bilodeau et Linda Lajeunesse ont battu pavillon en demi-finale.

DANS L'ORBITE DE LA JOUTE

● Les profils de la rencontre hier. Pour compléter les statistiques entre les Nordiques du Québec et les Nordiques de Québec allaient au hockey comme Edmunston. Ils en revinrent bredouilles. Il leur manquait sans doute un grandement besoin cur Michel Cyr. Ce dernier, le Forum où évoluaient les deux équipes, a été victime d'une blessure au genou droit, lors d'un match hors concours disputé à Sherbrooke et Rideau Carleton, cela est sûr... Pourtant, il n'y a rien à cacher dans tout ça... Une amie me soulignait que j'ai eu tort en disant que Louise Larochelle n'avait pas connu une bonne saison de golf. Le tout s'explique par le fait que la charmante et jolie Louise n'a pas eu le temps de pratiquer son sport favori, cet été. Souhaitons qu'elle pourra se reprendre en 1974.

x x x

Pour faire suite à une remarque dans notre chronique de mercredi, il est certain que le championnat du monde de curling sera disputé à Berne, en mars prochain... Mais ce qui est moins certain, c'est que la Société Air Canada continue sa commandite à compter de 1975. On saura toute la vérité dans cette affaire dans environ 2 ans... Le monde du sport a perdu un grand ami au cours de la semaine lorsque Lorne Duver est décédé subitement. Habile golfeur, amateur de baseball et de hockey, Lorne était un grand ami de Georges McQuinn, l'ancien joueur des Yankees, qui fut pendant quelques années le gérant du club de Québec dans la ligue des Braves de Boston, et de Milwaukee... Mme Françoise Marchand est la nouvelle présidente de la section féminine du club de golf du Lac Beauport. Elle succède à Mme Colette Desrochers, qui, l'an prochain, sera une reine au club de Lévis. Est-ce là un signe que tout ne va pas sur des roulettes au club du notaire Duval?...

x x x

Le premier match de la saison dans la Ligue Junior Majeure du Québec laisse présager une année plus intéressante que les dernières, en ce sens que la lutte sera plus serrée. L'an dernier, exception faite des Royals de Cornwall, il n'y avait pas grand chose à voir. Dans le cas de Montréal, il me semble que dans ce grand immeuble sis à l'angle d'Atwater et Ste-Catherine, on pourrait se grouiller les méninges pour trouver une idée plus symbolique ou plus juli à l'équipe junior. Le Montréal jr, ça n'est-ce que ce veut dire ? (rien)... Et pourtant depuis quelques années, on a fait tellement de progrès dans la province avec les Canotiers de Montmagny, les Lucioles de Beauport, les Dynamos de Shawinigan, les Draveurs de 3-Rivières, sans oublier les Remparts de Québec... Ces noms la seule faiblesse appartient à Ste-Foy où le nom du club porte toujours celui du commanditaire, le Couilbard!...

x x x

Enfin, mardi, on verra les vrais Nordiques de Québec avec l'entrée en scène des six nouveaux professionnels. C'est un peu leur absence dans leurs matches hors-cours qui a été la cause des faibles assistances... Jacques Plante a été désigné honoraire de la soirée inaugurale. L'homme de cette République un sens politique du mot. C'est plutôt qu'il n'oublie pas ses gens de la région.

VITRES d'AUTOS & CAMIONS

SERVICE A DOMICILE
SANS FRAIS ADDITIONNEL

• Distributeur en gros pour l'Est du Québec •

LIVRAISON GRATUITE

Autres spécialités :
TOITS EN VINYLE et REMBOURRAGE

TRAVAIL EXECUTE PAR DES EXPERTS

DU-RO LTÉE — VITRES 1968 — J. J. DUBÉ GÉRANT

20 RUE DORCHESTER-SUD
Bur.: 524-6794 — 524-6856 — Rés.: 872-2748
Succursale : 330 rue St-Georges, Lévis.

CHICAGO — QUEBEC

COUGARS — VS — NORDIQUES

Mardi 8.05 hrs P.M.

ADMISSION : Enfants : $1.00 bal. Générale: $2.00 $3.00 $4.00

LES NOUVEAUX JOUEURS EN ACTION

Pat STAPLETON — Rejean HOULE
Ralph BACKSTROM — Serge BERNIER
Darryl MAGGS — Dale HOGANSON
Eric NESTERENKO — Alain BEAULE
Cam NEWTON — Jeannot GILBERT
Rosaire PAIEMENT — J.-C. TREMBLAY

EXHIBITION
ET TOUJOURS

NOUVEAU chez ALSCO

CHASSIS D'ALUMINIUM NO: 2300 LE SEUL CHASSIS CONSTRUIT POUR LE CLIMAT DU QUEBEC

VERRE ET METAL ISOLE AU GEON

GROS et DETAIL

N'achetez pas sans consulter nos experts pour une estimation GRATUITE

CONSULTEZ TOUJOURS

ALSCO

2070 rue Branly, Ste-Foy — 681-0089

La réalité dépasse-t-elle la fiction?

Lorsqu'ORVAL TESSIER a quitté les Remparts en claquant un peu les portes, on a attribué son départ à plusieurs raisons, les unes bonnes, les autres strictement du domaine de la fiction. Mais ce qui est certain, c'est que Tessier avait mentionné dans son ultimatum à la direction de l'équipe, la pureté et Jean Sawyer restait. On n'a jamais su où commençait la vérité et où cessait la fiction. Il est quand même au maintenant que Jean Sawyer a lui-même Tessier sur le pavé au cours de la saison 1972-73. Zin effet, Orval avait décidé de prendre son automobile pour se rendre à un match disputé à Montréal. Jean, de son côté, était chargé du transport des journalistes. (On ignore si Le Soleil payait sa quote-part). Tessier tombe en panne, et Sawyer ne le vit pas sur le bord de la route; Orval devenu convaincu qu'il avait volontairement passé tout droit. C'est ainsi que les heurts se développent.

x x x

Un confrère confiait à Donat Sinard, l'autre jour, que sa fille Charlotte aurait avantage à ne pas toujours jouer au golf avec son mari, Lucien Labbé... Toujours est-il que cela s'est enfin produit, avant-hier, Lucien étant forcé d'assister à une réunion de la CTA (Canadian Trotting Association). On ne sait toujours pas si cela a réussi dans le domaine de l'améliora-tion... TEST TO BE n'a pas pris le départ, cette semaine, comme il devait le faire. Le pauvre enfant est malade. Une grippette, tout au plus, mais suffisante pour freiner ses élans sur la piste... Au sujet des courses, je ne comprends toujours pas pourquoi à Québec, on n'annonce pas officiellement l'assistance et le pari mutuel. Lorsque les postes d'une certaine importance comme Sherbrooke et Rideau Carleton, cela est... Pourtant, il n'y a rien à cacher dans tout ça... Une amie me soulignait que j'ai eu tort en disant que Louise Larochelle n'avait pas connu une bonne saison de golf. Le tout s'explique par le fait que la charmante et jolie Louise n'a pas eu le temps de pratiquer son sport favori, cet été. Souhaitons qu'elle pourra se reprendre en 1974.

x x x

Pour faire suite à une remarque dans notre chronique de mercredi, il est certain que le championnat du monde de curling sera disputé à Berne, en mars prochain... Mais ce qui est moins certain, c'est que la Société Air Canada continue sa commandite à compter de 1975. On saura toute la vérité dans cette affaire dans environ 2 ans... Le monde du sport a perdu un grand ami au cours de la semaine lorsque Lorne Duver est décédé subitement. Habile golfeur, amateur de baseball et de hockey, Lorne était un grand ami de Georges McQuinn, l'ancien joueur des Yankees, qui fut pendant quelques années le gérant du club de Québec dans la ligue des Braves de Boston, et de Milwaukee... Mme Françoise Marchand est la nouvelle présidente de la section féminine du club de golf du Lac Beauport. Elle succède à Mme Colette Desrochers, qui, l'an prochain, sera une reine au club de Lévis. Est-ce là un signe que tout ne va pas sur des roulettes au club du notaire Duval?...

x x x

Le premier match de la saison dans la Ligue Junior Majeure du Québec laisse présager une année plus intéressante que les dernières, en ce sens que la lutte sera plus serrée. L'an dernier, exception faite des Royals de Cornwall, il n'y avait pas grand chose à voir. Dans le cas de Montréal, il me semble que dans ce grand immeuble sis à l'angle d'Atwater et Ste-Catherine, on pourrait se grouiller les méninges pour trouver une idée plus symbolique ou plus juli à l'équipe junior. Le Montréal jr, ça n'est-ce que ce veut dire ? (rien)... Et pourtant depuis quelques années, on a fait tellement de progrès dans la province avec les Canotiers de Montmagny, les Lucioles de Beauport, les Dynamos de Shawinigan, les Draveurs de 3-Rivières, sans oublier les Remparts de Québec... Ces noms la seule faiblesse appartient à Ste-Foy où le nom du club porte toujours celui du commanditaire, le Couilbard!...

x x x

Enfin, mardi, on verra les vrais Nordiques de Québec avec l'entrée en scène des six nouveaux professionnels. C'est un peu leur absence dans leurs matches hors-cours qui a été la cause des faibles assistances... Jacques Plante a été désigné honoraire de la soirée inaugurale. L'homme de cette République un sens politique du mot. C'est plutôt qu'il n'oublie pas ses gens de la région.

Cette voiture Chrysler (pour ce qu'il en reste) ne reprendre sûrement pas la route et c'est une cinquantaine d'automobiles de la sorte que les amateurs de courses de "stock cars" retrouveront à l'issue du "Parade de démolition", cet après-midi, à l'Autodrome de Québec, situé à Val St-Michel. C'est un rendez-vous à compter de 2 heures. (Photo Marcel Laforce)

faites un investissement sûr!

CA TOURNE ROND CHEZ-NOUS avec MAZDA

GARAGE O. GOSSELIN (1916) inc.

"Les pionniers du "MOTEUR ROTATIF" au Québec"

1973 MAZDA RX-2 ROAD TEST MAGAZINE IMPORT CAR OF THE YEAR AWARD

185, ave St-Sacrement Qué. 8, — 681-0525

A propos d'enseigne
Pourquoi ne pas consulter

J.C. ENR.

Toujours là pour mieux vous servir

Plastique néon
Service 18 heures par jour
3 camions, service de "CRANK", estimé gratuit

687-2772

Les propos de Louis Chassé

Le public a vite choisi

Quand Jacques Locas a signé un contrat professionnel, Paul Dumont a eu une réaction très simple aux nombreux points d'interrogation qui se posaient dans l'esprit des sportifs. "Le public sera le juge de son rendement, dit-il, mais je n'ai personnellement aucune crainte".

Les supporteurs des Remparts, — ou nombre imposant de 8,313 qui contraste énormément avec la compagne de billets de saison —, n'ont pas manqué de faire savoir dès la présentation des joueurs leur désir pour la saison qui s'ouvre: de points (Locas) et des poing (Nantais), si on interprète les deux joueurs les plus applaudis.

Les deux n'ont pas manqué de produire selon leur spécialité et les deux buts du capitaine imprimant l'allure qu'il doit conserver s'il entend battre le nombre-record de 314 buts dans une carrière junior, établi par Guy Lafleur. Déjà Jacques avec ses 185 buts a dépassé Réjean Giroux (137) et André Savard (172). D'ici Noël, il s'attaquera à la marque de 227 buts de Jacques Richard. Trois joueurs des Remparts sont d'ailleurs en avant de Lafleur au même âge. Guy Chaunard et Real Cloutier ont respectivement 72 et 39 buts avec trois saisons encore devant eux, tandis que Guy n'en avait que 31 pour ses 17 ans. Chaunard n'est que deux buts en arrière de l'allure de Locas qui avait produit un an plus tôt.

Tableau comparatif

	Lafleur	Locas	Chaunard	Cloutier
14 ans	—	15	—	—
15 ans	1	35	29	—
16 ans	30	24	43	39
17 ans	50	43	??	??
18 ans	103	58	??	??
19 ans	130	??	??	??
Total	314	185	72	39

Evidemment, une saison de 130 buts ne se rencontre pas à tous les coins de rue. C'est ce qu'il manque à Locas et c'est ce que Lafleur a réussi à sa dernière année. Mais comme la saison est de 70 parties, il n'a qu'à se donner un objectif de deux buts par joute et il reste un jeu de cinq parties pour les blessures ou les disettes. Sans le savoir, Jacque a atteint son objectif dès le premier match et c'était contre un adversaire de calibre.

Ce fameux gilet

Les chroniqueurs et rédacteurs sportifs montréalais qui ont accompagné le Bleu-Blanc-Rouge ont été fort surpris de voir Daniel Lemieux porter le no 4. "Je croyais que ce gilet avait été retiré", de nous confier un contrôleur.

"Lemieux est un défenseur, ai-je répliqué. Ce n'est pas le no 4 de Lafleur qu'il a, c'est celui de Bobby Orr.

Il est sûr que si on avait donné le gilet de Lafleur à un avant, cela aurait présenté une pression inutile, surtout qu'il devenir insupportable à la longue. On se rappelle le cas d'Aggie Kukulowicz, un excellent joueur, dont les Citadelles avaient voulu faire un deuxième Jean Béliveau. L'année fut donc très longue pour Aggie, un chic type dans la force du mot.

Comme Bobby Orr, Lemieux est le meilleur défenseur de 17 ans du pays. Un jour, il sera le meilleur défenseur junior du pays. Mais entretemps, j'aimerais être à la place de Terrien au prochain repêchage.

L'anecdote du jour

George Allen, l'entraîneur des Redskins de Washington est aussi connu contre les Dolphins de Miami dans le Super Bowl, n'en demeure encore revenu de ce match. "Nous avons réuni sur un même film les faits saillants des Redskins dans ce match, dit-il. Ce dure exactement 17 secondes".

Ici et là

L'Association des joueurs de l'AMH devra y penser deux fois avant de réduire la période d'entraînement. Le nombre de blessés dans les exhibitions à la LNH est effrayant avec la nouvelle entente. Les Pirates de Sherbrooke ont fait signer comme agent libre le vétéran Jean Ratelle, qui a manqué son coup avec les Carnavals. — Le télégramme de bonne chance de Réjean Houle a été fort apprécié des Remparts. Quand on a de la classe. ..

Le magazine Hockey Pictorial prédit le Bering aux Nordiques. Comme disait le percepteur qui curé belge durant l'occupation: "Que le bon Dieu vous entende". — Puisque les Mets de 1969 sont revenus dans les nouvelles, disons qu'ils suscitaient un intérêt particulier à Québec, parce qu'ils alignaient l'ancien joueur des Braves locaux, Edwin Charles. — Quand Bobby Riggs est venu au Colisée contre Jack Kramer, les promoteurs étaient Paul Dumont et J.-Albert Paquet.

Nos condoléances à la famille de Lorne G. Power, un ancien président fort actif des "Amis du baseball" au temps de George MacQuinn et René Lemyre.

Les propos de Jean Pouliot

VENTE D'A PROPOS

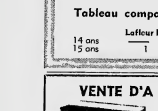

RADIO
6 transistors
avec
étui, écouteurs
et batteries
Rég. : $6.95
Spécial : $3.59

RADIO DE POLICE
5 bandes, électrique or à batteries
Rég. : $34.95
$21.95

Distributeur
SONY - RCA
HOLIDAY - SILVER
WEBCOR - GARARD
STRAUSS - CONCERTO

CHAMPLAIN IMPORTATEUR ENR.
351 boul. Charest Est
Tél. : 525-7905

Thème du congrès olympique qui s'ouvre aujourd'hui

"Le sport pour un monde de paix"

VARNA, Bulgarie, (Reuter). — Le thème du congrès olympique qui commencera aujourd'hui à Varna, en Bulgarie, est "le sport pour un monde de paix". Il ne peut probable cependant que des discussions prévues sur le boycottage de sports à admettre à Montréal lors des jeux chains Jeux Olympiques en 1976 seront pacifiques, car les fédérations internationales qui représentent, chacune, un sport vont donc tout faire pour défendre l'importance de leur particulières aux J.O.

A Munich, tout a semblé en s'envenimer, la limite a été atteinte. Les jeux ne sont trop grands, il y avait trop de compétitions, trop de concurrents.

En outre, l'organisation de ces jeux atteint sur le plan financier des sommets folles et cet aspect des choses inquiète le Comité international olympique. C.I.O. en sera donc tenu qu'il effraie les éventuels candidats à l'organisation des jeux futurs.

Pour mettre un frein à cette course au gigantisme, le C.I.O. a donc demandé à toutes les fédérations de réduire le nombre des épreuves dans leurs programmes et surtout de le nombre des athlètes admis à y participer. Certaines fédérations ont accepté, mais d'autres ont élevé de vives protestations et leurs délégués sont à Varna pour plaider leurs causes.

LA PRÉVENTION
EXTINCTEURS & ALARMES NORDIC inc.
• Extincteurs de tous genres
• Cabinets pour boyaux en stock
• Distributeur de tête et raccordement
• Protecteurs pour habit de pompiers
• Systèmes d'alarme • Lumières d'urgence
RECHARGEMENT ET RÉPARATION D'EXTINCTEURS SUR LES LIEUX
VENTE ET INSTALLATION SOUMISSION GRATUITE
Distributeur PYRENE
2305 boul. Benoit XV, APP. 1 QUÉBEC 523-5101

AMC / Jeep
PICK-UP
CHOIX DE JEEP
— Cherokee
— Wagoneer
— Universel CJ 5
— Pick-up
Laurier Auto Inc.

Pour vaincre les Remparts au Colisée

Les Dynamos produiront-ils assez de courant ce soir ?

par Roger Doré

Un nouveau "colonel" entre en scène ce soir au Colisée de Québec. Après Jacques Plante, Jacques Locas et Jacques Laperrière, c'est au tour de Jacques Caron à essayer de faire oublier les Brasseurs. Ce vendredi soir, c'est maintenant au tour d'un Jacques de nouveau, enlevé que l'on entendra le nouvel, de voir jouer ses cartes ainsi tenter de prouver qu'il possède assez d'atouts pour battre les Remparts. Chose certaine, les visiteurs ne pourront pas bluffer longtemps et devront démontrer rapidement qu'ils peuvent produire sans d'énergie pour renverser les calculs.

"Il ne faut pas prendre la visite des Dynamos de Shawinigan à la légère" de lancer Pierard à ses hommes, après une pratique de 90 minutes hier au Colisée. Il faut absolument respecter une équipe qui a réussi à faire une partie de 5-4 contre les Remparts de Sorel en leur fin saison puissante". Pierard connaît bien la part de travail qui les représentants de Shawinigan sont appelés à accomplir durant toute la saison. Les joueurs du pays de Sucre-d'Orge pas à chaque partie. Voyager dans les autobus, arriver à l'aréna juste à temps pour jouer à Drummondville, au sortir d'un long voyage en autobus, dans un gymnase froid et humide et finalement jouer devant quelques centaines de spectateurs.

Les Remparts auront effectivement dans les estomacs des Remparts pour le match de ce soir. Tout d'abord, pour la première fois cette saison, alors que Maurice Barrette sera devant la cage de son équipe alors que Gaston Boucher sera employé à la place de Donald Glaude qui se remettera d'un rôle de spectateur.

"Pour le début de la saison, ce sera une politique d'utiliser nos deux gardiens de but. Ainsi, le repos accordé à Caverzan pour le prochain match n'a nullement été ébranlé et le rendement donné vendredi soir, pour l'instant, ils s'entendent. Quant à Claude qui ne sera pas en uniforme, puisque que je dérai, 20 joueurs avec moi pour ce voyage, il aura droit à son tour à sa chance pour démontrer ce qu'il vaut. Chez les Remparts, on ne veut pas de surprises. Nous voulons demain une victoire et nous la voulons ce soir et nous allons la chercher", de conclure Pierard.

Il a pourvoiri en ces termes, "cette politique a été établie dans le but d'avoir toujours une bonne quantité de joueurs qui pourront jouer régulièrement et qui devront être tenus à l'écart en raison de blessures". Pratiquement.

A la pratique hier, la remarquer celui qui a donné le faut bien" de nous faire une première victoire à titre d'entraîneur-chef samedi vendredi soir. "Nous avons l'intention de mettre toutes nos chances de notre côté durant les parties. Le style d'entraînement que nous avons adopté devrait nous donner des résultats durant la saison", de conclure Michel Bergeron. Il est à souhaiter que ce soit le cas.

Les Remparts de Québec ont pris leur quatrième victoire en autant de parties, en battant les Dynamos de Shawinigan 6-3 devant 8,500 porteurs de Journaux Journal à la partie.

Les Dynamos de Shawinigan ont complètement toujours sur leur alignement Paul-André Fortin, le cerbère qui a été sélectionné sur les premières équipe des étoiles l'an dernier.

Ce dernier, les Remparts avaient beaucoup plus de présence que cette année. Ils avaient également beaucoup plus de puissance offensive avec Jacques Richard, Guy Chaunard, Claude Arvisais, Bernard Nureau et Normand Berrevoisin, qui ont été vedettes durnellement être le meilleur trio des Dynamos cette saison.

A noter que la partie de ce soir débutera à 20.00 hres. Les amateurs devaient se procurer leurs billets à l'avance heure pour ainsi éviter les longues attentes au Colisée devant les guichets comme vendredi.

Après cette partie, les Remparts se rendront à Cornwall pour ouvrir leur saison extérieure.

Dans les autres parties aujourd'hui, Montréal sera à Chicoutimi, Hull à Drummondville, Laval à Sherbrooke et Trois-Rivières à Sorel.

Qui pourra arrêter un Jacques Locas en pleine forme ? Pour donc cette question aux défenseurs du Montréal-Junior.

(photo Marcel Laforce)

1 — Maurice Barette, G.B.
2 — Donald Glaude, A.G.
3 — Jean Guerin, D.G.
4 — Donald Lemieux, D.
5 — Gaston Boucher, C.
7 — Guy Chouinard, C.
8 — Richard Nantais, A.G.
9 — Daniel Lacerte, A.D.
10 — Réal Cloutier, A.D.
11 — Réal Lévesque, A.D.
14 — James Bateman, A.D.
15 — Florent Fortier, A.G.
16 — Daniel Beaulieu, A.G.
18 — Jacques Locas, C.
19 — Richard Perron, D.
20 — Lee Lobelle, D.
21 — Michel Lachance, D.
22 — Charles Constantin, D.
23 — Richard Bowness, C.
26 — Michael Corcoran, GB.

1 — Yves Guillemette
2 — Richard Gingras
4 — Jean Laroche
5 — Bruce Lynch
6 — Benoit Gosselin
9 — Jean-Paul Gilbert
14 — Gaby Jourdain
15 — Richard Polson
17 — Louis Loranger
18 — Claude Arbaiz "p"
19 — Normand Bergeron
20 — Yvan Hamelin
21 — Gaël Leclerc
22 — Bernard Nureau
23 — Jean Thibodeau

Instructeur :
André Pronovost

Etudiez attentivement la présente photo et vous retrouverez un joueur bien connu à Québec. . . En oui ! Il s'agit bien d'André Savard dans l'uniforme des Bruins et il est sur le point d'appliquer une salade mise en échec à Pierre Bouchard. La scène s'est passée au Forum samedi dernier.

Les Nordiques disent merci à leur façon par un...

Match des plus excitants

Par Réal LABBÉ

EDMUNDSTON, N.-B. — Jacques Plante avait prédit la veille qu'il rencontrait beaucoup d'amateurs de hockey d'Edmundston qui s'étaient donnés rendez-vous à Fc'ons pour assister au match entre les Nordiques du Maine et les Nordiques de Québec. Il dit en terminant: "n'y pense que ce match vous plaira". Et bien il n'y a pas plu aux amateurs, c'est parce qu'ils étaient beaucoup plus que tel sûrement l'un des plus nombreux du genre d'entraînement, jusqu'à maintenant. Les Nordiques ne sont ils pas venus pour donner une leçon à la victoire de 6-3 pour la troupe de Jacques Plante.

L'équipe confiée à Michel Bergeron a bataillé ferme pour tenter d'arracher une victoire à ceux en fin de vain. Deux deux côtés, les belles pièces de jeu se sont succédées et si les Nordiques du Maine prirent un temps lors de leur saison régulière, ils feront sûrement durer le plaisir.

BUT REFUSE

Pendant la fait Jboer Mike Rouleau en compagnie de Bergeron et Lavoie et on tire à force le jeu dès sa première opportunité sur la glace. Rouleau s'était échappé seul devant Jacques Plante et ce dernier s'était à déjoper Serge Aubry. Mais le but n'a pas été alloué parce que l'officiel de ligne a vu la rondelle avait été poussée désbrèfavorablement avec le pied de Rouleau.

Les attaques se sont poursuivies de part et d'autre et les deux arbitres Serge Aubry et Jacques Lemelin se faisaient illusions de rien de rien. La seule punition de cette première période a été celle à Bob Guindon, qui a accroché un joueur des Nordiques du Maine.

A LA TOUTE FIN

Jacky Caron a brisé le glace à la 7e minute de jeu quand il est parvenu à déjouer Jacques Lemelin, du Maine, après avoir obtenu la rondelle à Pierre Roy. Caron avait le champ libre à partir de la ligne rouge et il a bien paru un lancer d'une seconde avant que le Lavallois Trembley, qui jouait en dépit d'un mal de dos, a exécuté une autre belle pièce à la toute fin de l'engagement quand il a projeté de ce que Roch Martin avait la vie vaciie pour déjouer Plante qui revenait à la charge et en deux minutes, devenais 2-0 aux Nordiques (Lecleroi et Gilles Boulanger (de Normand Dereliveau ont déjoué Roch Martin. Avec une minute à faire, Réjean Giroux a marqué le but des perdants (Sauvétant dans le Maine de Richer et Michel Archambault.

SOMMAIRE

Première période
Deuxième période
Troisième période

Bob Guindon 0.54.

1—Québec, Caron (assc aide- Trembl. 7 Première période
2—Québec, Lecleroi (Richard Beaulieu) 10.58
Deuxième période
3—Québec, Boulanger (Gendron,Cornet) 8.00
4—Maine, Richer (Sauvé, Aubry) 8.46
5—Québec, Archambault (Lecleroi) 10.01
6—Qué. 2, Maine 1 (Dereliveau, Mio) Giroux (Archambault) 10.00
Troisième période
Pas ; Aucun

52 PROLET RESSORTS (1972) INC.
1275, DES ARTISANS Tél.: 683-1711
VENTE REPARATION INSTALLATION
HENDRICKSON
LANDIA
Pour votre satisfaction, suivez la bonne direction.
Choix complet de :
• King Pins • Amortisseurs • Ressorts à boudin • Air lift • Coussinets (Bushing) de contrôle • Ressorts de compression • Pièces pour suspension HENDRICKSON

Les Cards conservent leurs chances de finir en tête

Gibson a le meilleur sur Carlton

ST-LOUIS (PA) — Bob Gibson a lancé avec force, pendant six manches et a été bien appuyé par une offensive de 17 points sûrs amenés alors que les Cards de St-Louis ont vaincu Steve Carlton et les Phillies de Philadelphie 7-1, ce qui a permis aux vainqueurs de conserver leurs chances au titre dans la division Est de la LN.

Les Cards se sont approchés à 1½ partie des Mets de New York, qui ont encore quatre matches à disputer, contre un seul par St-Louis.

Gibson, 37 ans, qui en était à son premier départ depuis le 5 août, a retiré, en 6 manches et 2/3, 8 frappeurs des Phillies à cinq coups sûrs en soldant les Cards à remporter leur 4e gain d'affilée.

Handicapé par un genou enflé, Gibson a accordé un double à Bill Robinson au début de la 3e manche, mais a vu ses lors lorsque Robinson a été pris en défaut au deuxième but et Mike Anderson au baillon.

Puis les Cards ont ensuite bon de leur avance, coéquipier Carlton lorsque les triples de Louis Melendez et Lou Brock ont marqué des poussées dans les 2e et 3e manches.

Brock a dirigé l'offensive des Cards avec deux triples. Ted Sizemore a contribué deux doubles et un simple, puis Tim McCarver, trois simples et deux points produits.

Orlando Pena a remplacé Gibson au début de la 7e manche et a enregistré son 6e gain préservé.

VICTOIRES FACILE DES REDS

Les Reds de Cincinnati ont marqué huit points au cours des trois premières manches hier et ont facilement vaincu les Giants de San Francisco 13-6.

Les Reds ne sont plus qu'à un gain de leur 100e victoire cette saison.

Les joueurs des deux clubs ont quitté leur abri lorsque la lanceur Jim Willoughby a atteint son rival Dick Dietz des Reds, avec un lancer dans la 3e manche, mais il n'y a pas eu d'échange de coups.

Gary Nieddoz a retiré deux circuits pour les Giants.

LES ORIOLES DEVIENT

BALTIMORE (PA) — Mike Cuellar a espacé 11 coups sûrs en complétant les Orioles de Baltimore à un gain de 7-3 sur les Indiens de Cleveland, qui avaient remporté la 1ère partie par double zéro 5-0.

Curt Motton a donné une avance de 3-0 aux Orioles dès la 3e manche de match avec un circuit, mais les vainqueurs ont ajouté quatre autres points dans la 5e reprise.

Tom Timmerman a limité les Orioles à trois coups sûrs dans le 1er jeu complet de sa jeune carrière et a aussi poussée de quatre points dans le 3e manche.

Dalton Grilek a été accordé des majeures pour un 2e but avec seulement cinq erreurs au cours de la saison.

Le gérant Earl Weaver a été banni du match dans la 2e partie et a écopé la 3e amende cette saison que le gérant du Baltimore subissait un tel sort.

Aaron deviendra multi millionnaire

ATLANTA — (P.A.). Hank Aaron a annoncé, mardi qu'il avait signé un contrat avec la chaîne de télévision CBS qui prévoit de lui rapporter plus d'argent au cours des deux prochaines années qu'il ne a gné en 20 ans dans le baseball.

Berle Adams, président de WMA Sports Inc., une filiale de William Morris Talent Agency Inc. de New York, a déclaré que le firme représentant Aaron dans des projets pouvant impliquer la radio, TV, enlocuements et disques.

"On écrira un livre et présentera un film sur la vie de Hank. Nous lui offrirons tous les programmes de TV qu'il désirera présenter".

Aaron admet que c'est la somme offerte par télévision de sa carrière.

Aaron prévoit que Aaron devrait recolter de 15 à 23 millions, "mais il sera le roi des exploits inattendus et sportifs a l'aube du monde..."

Un revers pour Gervais

BERNE (CP). — Marc Gervais, de Montréal a perdu par décision de 10 rounds au poids welters, hier soir. Bethel Bern vendredi soir chez les poucets mi-moyens.

Tu bouffes, tu bois, tu chantes, tu danses
Ce qu'on veut qu'l'en penses

OKTUBERFEST
1973
4e

FESTIVAL DE LA BIÈRE
À QUÉBEC
DU 3 AU 21 OCTOBRE

Ligue Eastern de baseball

Nouveau système d'éliminatoires

Par JEAN POULIOT

La ligue de baseball Eastern a tenu une réunion hier à Waterbury et les clubs ont voté en faveur d'un nouveau système d'éliminatoires qui impliquera les deux premières équipes des divisions Nationale et Américaine. Les séries demi-finales seront de 2 dans 3 et la finale également. Jusqu'ici seulement le premier club de chaque division participait à une finale 3 de 5.

Comme il y aura qu'une seul voyage par série, le club du premier rang aura le privilège de jouer la première partie où il le désirera, les deux autres parties ayant lieu sur l'autre terrain.

MEMES CLUBS

Il n'y aura aucun changement dans les huit villes qui composaient le circuit et chacune conservera l'affiliation qu'elle détenait en 973, même si les Mets avaient manifesté le désir de remplacer les Dodgers à Waterbury.

Un premier calendrier sera tracé pour les 40 parties qui s'échelonneront entre le 19 avril et le 3 septembre. Les clubs ont voté contre l'adoption du frappeur désigné, mais il se peut qu'ils soient forcé de l'adopter lors du congrès des ligues majeures et mineures du 3 au 10 décembre à Houston.

NOUVEAU PRESIDENT ?

Comme le président de la ligue de la Côte du Pacifique, Bill McKechnie jr, prendra sa retraite, le président de la ligue Eastern, Roy Jackson, n'est parti candidat à ce poste et il a de fortes chances d'être choisi par ce circuit de classe AAA. Si tel est le cas, il restera en office jusqu'au 1er janvier et la ligue Eastern devrait trouver un nouveau leader.

Gerard Nolan représentait les Carnavals à l'assemblée et il fut le parrain du nouveau format d'éliminatoires adopté.

football

RAMBIS

LIGUE CANADIENNE
Toronto 22 Winnipeg 23
LOUI'S INTERCOLLEGIALE
Laval 21 Sherbrooke 0

DIMANCHE

LIGUE CANADIENNE
Montréal 20 Ottawa 16
Hamilton à Calgary

LIGUE NATIONALE
Chicago à Green Bay
Minnesota à Detroit
Green Bay à Minnesota
L. Angeles à S. Francisco
Atlanta à Philadelphie
New Orleans à Baltimore
Giants à Cleveland
Buffalo à Jets
Kansas à Denver City
Pittsburgh à Houston
Cincinnati à Dallas
Washington à Philadelphie

LIGUE INTERCOLLEGIALE
Lionceaux à Trois-Rivières
Laval à
LOUIS NATIONALE
Alberta à Drexel

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Division EST

	J	G	N	P	Pp	Pc	Pts
Toronto	5	4	0	1	119	100	11
Ottawa	5	3	0	2	175	150	10
Montréal	5	2	0	3	173	172	4
Hamilton	5	2	0	3	172	142	4

Division OUEST

	J	G	N	P	Pp	Pc	Pts
Edmonton	5	4	0	1	150	100	11
Saskatchewan	5	4	0	1	139	116	10
Calgary	5	4	0	1	139	116	10
Colombie	5	1	0	4	100	139	2
Winnipeg	5	0	0	5	100	169	0

LIGUE NATIONALE

CONFERENCE AMERICAINE

Division EST

	G	N	Mpc	Pp	Pc
Miami	4	0	1.000	96	57
N.Y. Jets	3	0	1.000	67	34
Buffalo	2	0	.500	39	47
New England	2	0	.500	39	47
Baltimore	1	0	.250	39	47

Division CENTRALE

	G	N	Mpc	Pp	Pc
Pittsburgh	3	0	1.000	57	19
Cincinnati	2	0	.500	39	47
Houston	2	0	.500	39	47
Cleveland	1	0	.250	39	47

Division OUEST

	G	N	Mpc	Pp	Pc
Oakland	3	0	1.000	47	29
Kansas City	2	0	.500	39	47
San Diego	2	0	.500	39	47

CONFERENCE NATIONALE

Division EST

	G	N	Mpc	Pp	Pc
St-Louis	3	0	1.000	57	19
Dallas	3	0	1.000	57	19
N.Y. Giants	2	0	.500	39	47
Washington	1	0	.250	39	47
Philadelphie	1	0	.250	39	47

Division CENTRALE

	G	N	Mpc	Pp	Pc
Minnesota	3	0	1.000	47	29
Green Bay	2	0	.500	39	47
Detroit	2	0	.500	39	47
Chicago	0	2	.000	50	45

Division OUEST

	G	N	Mpc	Pp	Pc
Los Angeles	3	0	1.000	57	19
Atlanta	2	0	.500	39	47
San Francisco	1	0	.250	39	47
La Nouvelle-Orléans	0	0	.000	0	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
T.-Rivières	5	4	0	1	119	100
Lionceaux	5	3	0	2	175	150
Faucalbes	5	2	1	2	172	142
Du-Fou	5	2	1	2	172	142

(Jeudes d'hier non indiqués)

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Montréal	211	200	200	— 6 12 1
Pittsburgh	100	210	000	— 4 7 1
Reuss (10-3), Moose (1-0) et Sanguillen.				
Baumeister, Briles, McKee (10-7), Moose (1-0) et Sanguillen.				
Montréal gagne la série 3 de 5.				
Chicago	000	000	000	— 0 5 0
New York	000	000	01x	— 1 6 0
Matlack (11-10) et Grote; Jenkins, Hands (9) et Hundley.				
Houston	000	100	000	— 1 5 1
Cincinnati	000	000	01x	— 1 6 0
Ryan (11-11), Dierker (9), Forsch (8) et Edwards; Gullett, Borbon (9) et Bench.				
Cincinnati gagne la série 3 de 5.				
Los Angeles	000	000	000	— 0 5 0
San Francisco	110	103	00x	— 6 9 0
Marichal (11-8), Sutton (6), Brewer (7), Osteen (8) et Fergosi; Barr, Bryant (8) et Dietz.				
San Francisco gagne la série 3 de 5.				
Atlanta	000	000	000	— 0 5 0
St-Louis	012	000	11x	— 4 7 0
Carlton (15-10), Reitz (9), Dietz (9) et Ellsbury; Gibson (15-10), Reed (9) et Simmons.				
New York à Chicago, à suivre.				
Philadelphie demande et honore.				
San Francisco	310	103	001	— 9 15 2
Cincinnati	22	201	00x	— 13 15 0
Barr (11-11), D'Acquisto 3, Carrithers 6, Reuber 7, Norman 8, Nelson 9, Brewer 7, et Dietz; Billingham, Granger (8), Nolan (9), Eastwick (9) et Bench.				

baseball

LIGUE NATIONALE
Mets de New York 4
New York à Montréal (2, ajour)
Philadelphie 7, St-Louis 1
San Francisco 6, Cincinnati 13
Houston 0, Atlanta 3
Chicago 2, Pittsburgh Diego 2

LIGUE AMÉRICAINE
Ireland 6, Baltimore 3
Milwaukee 5, Boston 7
Détroit 5, New York 2
Minnesota 4, Boston 2
Oakland 3, Chicago 0
Kansas 9, Cleveland 4
Minnesota 3, Cleveland 4

LIGUE NATIONALE
New York à Chicago (2)
Montréal à Philadelphie
Philadelphie à St-Louis
Pittsburgh à Montréal
New York à Cincinnati

LIGUE AMÉRICAINE
New York à Boston
Milwaukee à Boston
Chicago à Oakland
Kansas à Minnesota
Kansas à Texas

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE
DIVISION EST

	G	P	MOY.	DIFF.
New York	80	79	.503	—
St. Louis	79	80	.497	1½
Pittsburgh	78	81	.491	2½
Philadelphie	77	81	.487	3
Montréal	73	84	.465	6½
Philadelphie	71	90	.441	10½

DIVISION OUEST

	G	P	MOY.	DIFF.
K.C.Cincinnati	95	62	.605	—
Los Angeles	87	71	.551	9
S. Francisco	87	74	.540	10
Atlanta	76	83	.478	20½
Houston	72	87	.453	24½
San Diego	59	102	.366	40

LIGUE AMÉRICAINE
DIVISION EST

	G	P	MOY.	DIFF.
X-Baltimore	97	60	.618	—
Boston	80	77	.509	17½
Détroit	80	77	.509	17½
New York	80	77	.509	17½
Milwaukee	74	82	.474	23
Cleveland	71	85	.455	26

DIVISION OUEST

	G	P	MOY.	DIFF.
K-Oakland	94	67	.584	—
Minnesota	81	76	.516	12½
Chicago	79	78	.503	14½
Californie	78	83	.484	16
Kansas	76	83	.478	17
Texas	50	105	.368	37

K-Champion de la division
X-Champion de la ligue

L'histoire se répète trois coureurs de 40 circuits en une saison, le 3e étant Dave Johnson avec 43.

Les Expos

SOMMAIRE

	AB	P	CS	PT
Montréal				
Jongeson 1b	4	1	0	1
Lacy 2b	4	1	0	1
Foli, ss	4	0	0	0
Singer, lf	4	0	0	0
Stone, rf	4	0	0	0
Torrez, p	2	0	0	0
Fairly, ph	1	0	0	0
Sorensen, p	0	0	0	0
Bateman, ph	1	0	0	0
Mason, c	3	0	0	0
Marshall 1	0	0	0	0
	32	2	0	10
Pittsburgh				
Cash 2b	4	1	0	1
Oliver 1b	4	1	0	1
Stargell rf	2	1	0	1
Sanguillen c	3	1	0	1
Mazz, ss	3	0	0	0
Clines, cf	3	0	0	0
Ellsbury, ph	1	0	0	0
D. Parker 3b	1	0	0	0
Kison, p	1	0	0	0
Hebner, ph	1	0	0	0
Miller 1	0	0	0	0
Ramos 1	0	0	0	0
S. Johnson 1	0	0	0	0
Giusti, p	0	0	0	0
Zahnsdorf, ph	1	0	0	0
Demeter 1	0	0	0	0
Ramos 1	0	0	0	0
Demeter hr	0	0	0	0
Mason 1	0	0	0	0
Giusti hr	0	0	0	0
	34	6	0	10

	AB	P	CS	PT
Montréal	000	000	200	— 2
Pittsburgh	200	000	04x	— 6

Torrez, Singer (6), Sorensen (7), Stone (8) et Mason; Kison, Giusti (8), Zahnsdorf (9) et Sanguillen.

Lanceurs probables

Ligue Nationale	Ligue Américaine
New York Matlack (14-10)	Baltimore Cuellar (18-10)
et Koosman (12-10)	Ireland Dobson (19-10)
Chicago Reuschel (16-10)	Milwaukee Colborn (12-12)
et Jenkins (20-12)	Boston Lee (12-8)
Montréal Stoneman (7-12)	Détroit Coleman (19-9)
Philadelphie Lonborg (13-15)	New York Peterson (13-15)
et Wise (13-15)	St-Louis Kline (15-12)
Pittsburgh Ellis (19-12)	Oakland Hunter (21-9)
Atlanta Ford (7-5)	Chicago Wood (20-13)
San Francisco Robertson (7-5)	Kansas Drago (1-1)
Cincinnati Billingham (18-8)	Minnesota Blyleven (9-8)

Les trois joueurs canadiens qui participeront à la ronde de qualification en vue du tournoi Rothmans au jourd'hui et qui plaçhacun leur adversaire suivant. Sous la surveillance de Jean Marois, Tom Bardsley a hérité de J. Zabrosky, Richard Legendre de B. Anderson et Chris Burr de T. Svensson.
(Photo Marcel Laforce)

En l'emportant 6-4 sur les Pirates

Les Expos prolongent le suspense à Pittsburgh

PITTSBURGH (PA) — Ken Singleton a marqué une poussée de cinq points avec un simple dans la 5e manche hier et les Expos de Montréal ont vaincu les Pirates de Pittsburgh 6-4 dans un match télédiffusé et longuement retardé par la pluie, prenant ainsi un demi coup sur les chances des tableau en vue du titre dans la division Est de la LN.

Le revers a relégué les Pirates au 3e rang, derrière St-Louis à deux parties des Mets de New York.

Les Pirates n'ont plus que deux matches à disputer et toute combinaison de deux gains des Expos ou deux revers pour les Pittsburgh éliminera les Pirates. Les Mets ont encore quatre matches à disputer.

Le début de match a été retardé pendant 2h.3o et, lors de la première des Pirates au bâton dans la 1ère manche, le match a été déclaré officiel après 5 manches.

A la reprise du jeu, les Expos y sont allés de cinq points.

Bob Bailey a frappé un simple et John Bateman a été accordé un buut après une altercation du receveur Milt May.

Larry Lintz a suivi avec un simple d'un point.

Ken Singleton a livré deux buts sûrs avec les bases pleines, bon pour un point, puis Singleton a accordé Bob Bailey avec un simple de deux points.

Mike Torrez a remporté la première avec un double d'un point.

Bill Sorgensen a contribué un circuit dans la 3e manche, mais les Pirates, qui avaient amorcé la poussée des 3 points dans la 2e manche grâce à un simple de Rich Hebner, ont répliqué avec un double dans la 4e et deux autres dans la 5e avant que la lenteur de relève Mike Marshall en fasse à son 31e match en relève cette saison, établissant ainsi un record dans les ligues majeures.

Aaron claque son 713e

ATLANTA (PA) — Le 713e circuit de Hank Aaron, lequel lui a permis de s'approcher à un pas du record de 714 détenu par Babe Ruth, a aidé les Braves d'Atlanta à blanchir les Astros de Houston 3-0 samedi.

L'exploit de trois points, aux dépens de Jerry Reuss, a marqué une poussée de cinq points dans la 3e manche.

Le coup est survenu sur le premier lancer de Reuss au directeur du coureur et est survenu au-dessus de la clôture centre, à quelque sept pieds du marbre.

Les Braves avaient mérité un point avant cet exploit et ils en ont ajouté un autre grâce à un double de Darrell Evans et un simple de Dusty Baker, qui a aussi compté sur le 713e exploit de la saison.

Darrell Evans a produit une avance de 2-0 aux Braves dès la 1ère manche avec son 41e circuit de la saison.

Ce 6e circuit d'Aaron a permis aux Braves de devenir le premier club dans l'histoire à compter trois coureurs de 40 circuits en une saison, le 3e étant Dave Johnson avec 43.

Même s'il grimace, Bob Bailey est retiré ou deuxième sac sur un jeu forcé. C'est Dave Cash, des Pirates qui effectue le retrait sur le jeu.
(Téléphote PC)

Une première déception au tournoi Rothmans

Par Claude CADORETTE

Plusieurs joueurs, ce, matin, ont exprimé leur déception devant l'élimination prématurée de Pierre Lemarche, brillant parc leur que nous nous sommes entretenus avec lui samedi alors que tout semblait devoir tourner à son avantage. Il avait battu Richard Legendre et Jean Marois, deux joueurs qui avaient remporté la qualification en vue du tournoi de leur plein gré à venir aux championnats internationaux de tennis disputer leur chance à Québec, chose, il faut le dire, qui n'est pas toujours facile à obtenir.

Mais, malheureusement pour Lemarche, il a connu une journée de cauchemar dimanche. Devant, c'est la constatation, les organisateurs qui avaient consenti à investir une somme importante dans le tournoi de cette année, ont été déçus par l'absence de joueurs québécois aux premières parties du tournoi. Ils avaient pourtant fait appel à tous les joueurs québécois susceptibles de participer à cette épreuve.

Cependant, ce qui a vraiment déçu les organisateurs, c'est

LE Syndicat DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR-DE-LYS

Le jeune homme et son mode d'action
Une mode de désinvolture bien élevée...

Pour la 'grande' sortie...

75.00

Pour la 'petite' sortie...

39.95

HEURES D'OUVERTURE : CENTRE-VILLE 9h. à 17h. 30, jeudi et vendredi 9h. à 21h., samedi 9h. à 17h.

PLACE LAURIER et PLACE FLEUR DE LYS . 9h. 30 à 17h. 30, jeudi et vendredi 9h. 30 à 21 h., samedi 9h. 30 à 17h.

1ère année — No 16 — Québec — Lundi, le 1er octobre 1973 — 15¢ — Bas du Fleuve 20¢

à propos

SUST L I JANV 74

DE LA
ERIODIOL
ENNEMEN

Au cours d'une excursion de pêche dans la région de Tewkesbury

TRIPLE NOYADE

OTHÈQU
OCT 2 1973
ISLATURE, QUÉBEC

— page 3

Aaron, les Expos et les Cubs échouent à la toute fin

— page 31

Buddy Cloutier réussit le premier tour du chapeau

— page 32

Legendre triomphe

Richard Legendre s'est écroulé au sol après un trop grand effort, Richard a cependant terminé avec beaucoup de force pour disposer du Suédois Anderson 6-4, 6-7 et 6-4. Il s'assurait ainsi une participation au tournai international de Tennis Rathmans qui debute oujaur d'hui au Peps de l'université Laval.

— page 29

Montcalm Automobiles Inc
"Votre garage de confiance"

MERCURY LINCOLN
901, 1ère Avenue, Québec 3. 529-2131

Location KEBEKOTO
Auto et camion

météo

Québec : ensoleillé
Maximum : 65°
Demain : ensoleillé

Régions de l'Atlantique et de Châteauguay, ensoleillé avec quelques passagères nuages. Averses la nuit prochaine. Maximum 65°. Aperçu pour demain quelques averses.

Régions de Pointe-Trois-Rivières, des Laurentides et de Saint-Maurice, généralement ensoleillé. Périodes nuageuses en soirée avec possibilité de quelques averses durant la nuit. Maximum 65°. Aperçu pour demain généralement ensoleillé.

Régions de Montréal et de Sherbrooke, généralement ensoleillé. Maximum 65°. Aperçu pour demain : périodes nuageuses.

température

	Min.	Max.
Vancouver	43	60
Victoria	43	60
Edmonton	30	45
Calgary	30	45
Saskatoon	35	49
Winnipeg	49	60
Toronto	45	70
Montréal	38	65
Ottawa	38	65
Halifax	30	55
Fredericton	30	60
Charlottetown	38	54
St. John	42	59

sommaire

Bandes dessinées	14
Bloco	19
Éditorial	4
Finance	20-21
Horoscope	13
La nouvelle québécoise	2-4-5-8-15
Mots carré	14
Mots croisés	14
Nouvelles internationales	7
Nouvelles nationales ...	6
Nouvelles provinciales	9
On dit...	3
Petites annonces ..	18-19
Sports	22 à 32

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0748

Comté offert à Bienvenue

Au cours d'une réunion de son conseil de direction, l'Association libérale de nouveau comté Crémazie a adopté une résolution autorisant le président, M. Jean-Claude Bourgeois, à offrir la candidature de M. Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration.

Dans sa résolution, l'Association des libéraux de Crémazie souligne que la valeur du ministre Jean Bienvenue justifie à elle seule cette décision et espère que les services qu'il a rendus à la population et plus particulièrement "à ceux qui ont choisi le Québec comme terre d'adoption".

Le PQ veut éviter de parler de scandales pendant sa campagne

...et prévenir une campagne de peur

Par Donald Charette

Au cours d'une réunion diffusée matin et midi, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a affirmé que son parti mènera une campagne positive et évitera d'amener le débat au niveau du silence et des scandales.

Imputant ce qu'il a qualifié "d'antiquarisme de la politique au système des caisses électorales, M. Lévesque a déclaré que le Parti québécois a des solutions précises à présenter à la population pour mettre un terme aux manipulations en cours lors de la campagne de financement politique entreprise par son parti, M. Lévesque a déclaré que ces souscriptions permettaient au PQ de "réaliser les cuisses occultes des multimillionnaires de l'industrie nationale et surtout des filiales".

Le président du Parti québécois a expliqué qu'il n'hésiterait pas à dévoiler le nom de ceux qui, parmi les hommes d'affaires, ont versé des contributions à l'Union nationale et surtout des libéraux.

Le président du Parti québécois a également déclaré qu'il n'hésiterait pas à dévoiler le nom de ceux qui, parmi les hommes d'affaires, ont versé des contributions à l'Union nationale et surtout des libéraux.

Le président du Parti québécois a expliqué qu'il n'hésiterait que le budget d'un Québec indépendant aura connu très bientôt et que la population disposera de trois semaines pour en faire l'analyse.

Le Dr Robert Lussier se joint au PQ

Un communiqué émis par le Parti québécois indique que le Dr Lussier, ministre des Affaires municipales de 1960 à 1970 et membre très influent des cabinets Johnson et Bertrand a signé sa carte de membre de cette formation politique immédiatement après l'émission brefs d'élections.

Garneau s'en prend à Dupuis

Par Donald CHARRETTE

SAINT-JEAN — Prenant la parole hier au cours de l'assemblée de la députation libérale de la circonscription d'Iberville, le ministre délégué des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a fait une violente sortie contre les critiques du ministre national M. Yvon Dupuis.

Le Dr Robert Lussier

puis d'être "le plus grand imposteur jamais vu au Québec".

M. Garneau a rappelé devant les militants libéraux que le chef du Parti créditiste a dénoncé les maintes reprises une réforme en profondeur du système scolaire alors que sous Jamais mentionné quelque aspect les implications financières et administratives d'une telle réforme. Selon le ministre libéral, M. Dupuis est "un fumiste qui cache derrière un petit dictateur derrière des phrases creuses et des formules lapidaires" pour camoufler sa méconnaissance des dossiers.

Abondant en ce sens, Québécois et plus particulièrement les jeunes, devraient se méfier de M. Dupuis qui cache ses véritables intentions derrières des mots "indépendance", M. Garneau a reproché à ce moment au chef créditiste d'être le plus grand imposteur jamais vu au Québec.

Par la suite, M. Garneau a brossé un tableau des principales réalisations du gouvernement libéral au niveau des allocations familiales et de la sécurité du revenu affirmant également que le Québec avait grandement un taux de croissance d'emplois supérieur à celui de l'Ontario.

Choquette se vante d'avoir maintenu l'ordre au Québec

WINDSOR (PC) — Le ministre provincial de la Justice, Me Jérôme Choquette, a qualifié de "fraîcheur-main" hier, le séjour en prison des trois chefs syndicaux, Louis-Marie Laberge et Yvon Pepin, Charbonneau.

Selon lui, l'internement des présidents de la CSN, de la FTQ et de la CEQ, lors des événements d'octobre 1970 a contribué à maintenir l'ordre au Québec.

M. Choquette, qui prenait la parole au cours d'une convention libérale, dans la circonscription de Johns-a-Fraî vient d'entendre réunir à maintenir l'ordre au Québec".

Dans le cas de la prévention des fonctionnaires, a-t-il dit, le gouvernement a agi avec fermeté, sans brimer les libertés ni les droits des syndicats".

"Les syndiqués eux-mêmes, a-t-il ajouté, n'ont pas suivi le mouvement amorcé par leurs chefs et la cour refusé de les suivre dans leur opposition au gouvernement".

Le plus gros mouvement syndical, "qui a eu sa prison", selon M. Choquette, les travailleurs se sont aperçus, eux-mêmes, qu'ils se chauffaient le gouvernement.

Dans le cas de la grève des postes en 1970, le gouvernement a eu agir avec fermeté pour éviter une crise encore plus grave", a dit M. Choquette, en ajoutant : "Mais il a manifesté assez de souplesse pour qu'aucun citoyen ne soit lésé dans ses droits".

Au sujet de ses adversaires politiques, le ministre de la Justice ne mentionne qu'en passant les créditistes, "qui ont l'esprit étroit et mesquin".

Les partis choisissent 22 autres candidats

Par Donald Charette

Cinq jours après l'annonce officielle de la date de constitue la plus courte campagne électorale depuis une quinzaine, la course aux candidats a été amorcée par les différentes formations politiques provinciales.

Dans la seule journée d'hier, 22 candidats qui brigueront les suffrages le 29 octobre ont été dévoilés par les organisations politiques.

Le Parti libéral

Les libéraux ont été les plus actifs puisqu'ils ont annoncé, 14 conventions à travers la province. La liste des candidats et des candidates libérales comprend, à ce jour, Iberville, Jacques Tremblay, administrateur et ex-relations publiques; Johnson, Jean-Claude Cousin, brasseur; Laval-Est, Roger Blondin; Bourget, Jean Beaudreault, industriel; Rimouski, Claude Morissette, de St-Hilaire (ancien député Parizeau), Michel Pinard, avocat; Beauce-Sud, Marie Lacasse médecin; Prévost, René Lévesque, ancien député; Berthier, Michel Gratton, agronome; Chambly, Jean Lavoie; Kathleen Georges Masselotte agronome.

L'Union nationale

Cette formation politique a tenu quatre conventions dans la journée d'hier et a dévoilé les noms de quatre candidats. Ce sont Jean-Guy Cardinal, avocat, Bonaventure; Jean-Paul Lacasse médecin; Brome-Missisquoi, Gérard Bonnier, Richmond et Wolfe,

Retour au travail des employés

Les activités de CP Air vont bientôt reprendre leur rythme normal

VANCOUVER (PC) — Un porte-parole de la société CP Air a déclaré hier que les opérations de cette dernière allait bientôt reprendre leur rythme normal à la suite du retour au travail après deux mois de grève, de ses quelque 1,300 mécaniciens.

Ces derniers, membres de l'Association internationale des Machinistes et des Travailleurs aériens, ont mis fin en fin de semaine dans une proportion de 95 p.c. en faveur de l'acceptation des dernières offres patronales et ont repris le travail à la première heure du matin hier de cette société aérienne.

Le règlement accepté prévoit une augmentation de 9 p.c des salaires, rétroactive au 1er mai 1973 et une augmentation de cet an indiqué que les mécaniciens en grève depuis le 23 juillet pour appuyer leurs revendications salariales recevraient prochainement un travail augmentation qui sera en vigueur à compter du 1er mai 1974. Le nouveau contrat de travail prévoit également certains bénéfices marginaux et des re-justeménts mineurs dans la classification de certains individuels.

Un porte-parole syndical a déclaré que les membres de la section locale 4 de l'Association internationale des Machinistes et des Travailleurs aériens, réunis comme mon parti le ré-incite est injuste".

Pour combattre l'inflation

Le gouvernement doit faire appel à la coopération

— Stanfield

LA MALBAIE, (PC). — "L'Etat a donc le droit et le devoir de gérer un système économique à relever l'économie. Mais, il ne faut pas tout confier à l'appareil gouvernemental, affirme le chef du parti conservateur fédéral.

Devant les délégués à un congrès international sur les investissements, mobiliers, M. Stanfield a ajouté que depuis les gouvernements ont tenté de régler les problèmes l'un après l'autre, au lieu d'entreprendre une offensive générale.

Depuis des années, dit-il, nous vivons dans un milieu où les gouvernements appuyé tendent de résoudre des crises.

Si on ne réussit pas, a ajouté M. Stanfield, c'est que la plupart de ceux qui subissent les effets des décisions politiques sont mécontents pris à l'improviste.

Le leader conservateur a donc proposé que, pour durer, la croissance et la stabilité de l'économie doivent découler de la coopération entre l'Etat et ceux qui exercent un poids sur les différences.

Reconnaissance de la junte au Chili

Lewis trouve que ça s'est fait trop vite

SYDNEY, N.-Ei (PC) — Reconnaissance diplomatique n'est pas synonyme d'approbation, a déclaré M. David Lewis.

Le leader du Nouveau Parti Démocratique a ajouté, lors d'une conférence de presse :

"Je me demande pourquoi le gouvernement canadien a reconnu aussi rapidement ce régime. Bien s'y, la reconnaissance ne signifie pas l'approbation d'un gouvernement, mais la junte militaire a renversé un président dont elle n'acceptait pas la politique, mais qui avait été élu démocratiquement et qui gouvernait de même façon".

M. Lewis a fait remarquer que les militaires au Chili ont tué des centaines, peut-être des milliers de personnes, et que les massacres se poursuivent.

Deux de telles circonstances, dit-il, il est donc sensible aux de reconnaître sans plus de délai ce gouvernement, d'autant plus qu'il s'agit d'un coup de force qui n'a rien de démocratique pourquoi ne pas avoir attendu que la situation soit redevenue normale.

Accueil chaleureux

Malgré une assistance peu nambreuse, le ministre fédéral de la Justice, M. Otto Lang a reçu un accueil chaleureux des citoyens de Balcarres, Sask., qu'il était venu rencontrer hier pour lui expliquer la nouvelle politique fédérale sur les grains de provende.

(Télépho to, PC)

Grains de provende

"Il faut comprendre les éleveurs de l'Est"

— Otto Lang

WILKIE, Saskatchewan, (PC). — Dans cette petite ville, à 100 milles de Saskatoon, le ministre fédéral de la Justice a été accueilli, samedi, par un discours de deux heures où il a expliqué aux cultivateurs qu'il fallait comprendre les éleveurs de l'Est du pays qui veulent acheter les grains de provende à des prix raisonnables.

Pour M. Otto Lang, seul député libéral de la Saskatchewan, cet accueil a été beaucoup plus encourageant que celui de Brandon où il avait pourtant fait les mêmes déclarations.

Dans la tournée de la province pour répondre aux critiques de ses adversaires, M. Lang déclare que la nouvelle politique fédérale va aider les producteurs de grains de provende dans l'Ouest, en même temps qu'elle fournira aux éleveurs de l'Est des grains de qualité.

Ainsi, les éleveurs de l'Est pourront, le plus souvent possible, acheter leurs grains de l'Ouest, plus frais de transport. Advenant, par exemple, que les grains de provende jusque là payés moins cher que les éleveurs de l'Est.

Dans la journée de samedi, le ministre fédéral a rencontré des députés provinciaux et des maires de villes de sa province.

Dans les Maritimes

Limiter les terrains aux étrangers

HALIFAX, (PC). — Le Conseil Economique des Provinces Atlantiques a exprimé le désir de voir limiter la propriété des terrains à des non-résidents du Canada, et ce, à l'exception des terrains servant à l'industrie plus qu'une certaine étendue.

Dans un bulletin rendu public par jeudi, l'Association soutient qu'il y a un problème dans toutes les provinces atlantiques et qu'une législation devrait intervenir pour que cela ne favorise pas une solution complète.

Pour ailleurs, le bulletin refuse deux thèses opposées : interdiction complète d'achats de propriétés par des étrangers, et liberté absolue à ceci égard. A son avis, il reste la possibilité de certaines formes de propriété pour les non-résidents.

Un tel certificat, rendu librement, permettrait à son détenteur de posséder une certaine sorte de propriété dans une région définie; par exemple, une certaine dépieds d'un rivage de la côte. Le nombre de certificats disponibles à un seuleur devrait être limité.

Ainsi, un non-résident désireux d'acquérir ou de recevoir un héritage 600 pieds de rivage devrait acheter assez de certificats pour le faire.

Dans certaines régions importantes, tel-on dans le bulletin, on pourrait fixer un maximum de possession de propriétés par des personnes n'habitant pas les provinces, sans que les gouvernements aient à intervenir dans chaque contrat de propriété.

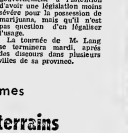

Un dollar donné à CARE devient la nourriture de l'affamé. De 800 calories à 2,400. Et vous, vous donnez...
CARE Canada,
Dépt. 4,
60 rue Sparks,
Ottawa K1P 5A6

à propos

HEURES D'AFFAIRES
AU SERVICE DU TIRAGE

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8.00 hres à 20.00 hres

SAMEDI ET DIMANCHE
de 9.00 hres à 12.00 hres

SERVICE DU TIRAGE
Tél. : 529-0411

Sévère avertissement lancé aux médecins qui "abusent du système"

MONTREAL — (P.C.). — La Dr Jacques Brunet, sous-ministre aux Affaires sociales, a prévenu les médecins du Québec, dimanche, qu'on allait leur imposer le salariat s'ils continuaient à "abuser du système".

S'adressant aux congressistes de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec, il a déclaré que cette mesure du salariat ne viendrait pas du gouvernement, "mais de la volonté de la population qui n'acceptera pas indéfiniment que le revenu moyen d'un spécialiste se situe entre $36,000 et $49,400, atteignant plus de $60,000 dans bien des cas".

Difficultés

Le Dr Brunet remplacait le ministre Claude Castonguay, retenu à Québec par la maladie. Dans le discours qu'il avait préparé, M. Castonguay avait l'intention de raconter les difficultés qu'il avait rencontrées pour doter le Québec d'un système de santé assurant l'accessibilité des soins médicaux pour tous.

Au congrès de la fédération, le Dr Brunet a fait état de la pénurie de médecins dans certaines régions du Québec et il a réclamé la participation des futurs spécialistes à l'organisation des soins dans ces regions.

Pénurie

Ce qui est particulièrement grave, a souligné le Dr Brunet, c'est que cette pénurie de médecins dans les régions éloignées s'accompagne, d'ici deux ou trois ans, d'un trop grand nombre de médecins au Québec.

La Fédération des médecins résidents et internes du Québec compte 2,200 membres. Sur division, les congressistes ont adopté une résolution réclamant le droit à l'avortement et à la contraception libre et gratuite.

Les employés de soutien de McGill se prononcent pour le débrayage

MONTREAL (PC) — Dans une proportion de 87 pour cent, les quelque 3300 employés de soutien de l'université McGill se sont prononcés, hier, en faveur de la grève.

Ces employés sont représentés par le local 298 de l'Union des employés, qui est affilié à la Fédération du travail du Québec.

Le président du syndicat, M. Aimé Gopez, a dit que le principal point en litige était celui du monnayage des congés de maladies accumulés.

Remboursement

Le syndicat évalue à $140,000 la valeur de ces congés qui accumulés par ses membres leur seront réglés à l'expiration d'un contrat de travail ou, avant, lorsqu'ils auront besoin de ces journées de congé de maladie.

Les négociations entre le syndicat et l'employeur, l'université McGill, ont repris samedi matin, après un arrêt de 30 jours. Le contrat précédent avait été signé en 1972, mais un salaire de base minimum a été fixé à $4,000 par année.

Le syndicat réclame une augmentation de salaire de 25 pour cent la première année et de 15 pour cent la deuxième année.

L'employeur, de son côté, propose de ne rembourser que 50 pour cent des congés de maladie accumulés.

L'employeur, de son côté, propose de ne rembourser que 50 pour cent des congés de maladie accumulés.

Le syndicat réclame une augmentation de salaire de 25 pour cent la première année et de 15 pour cent la deuxième année.

Le syndicat réclame également des vacances payées un an après 10 ans, ainsi qu'une augmentation à temps supplémentaire pour le travail du samedi.

Ancienneté

Parmi les autres points en litige, on note la prime d'ancienneté.

L'employeur propose une prime de $2 après 10 ans. Le syndicat réclame une prime de $3 après cinq ans et de $4 après 10 ans.

Le syndicat réclame également des vacances payées un an après 10 ans, ainsi qu'une augmentation à temps supplémentaire pour le travail du samedi.

Un jeune soldat avoue six meurtres mais...

PITTSBURGH (UPI) — Jack Reale, un soldat de 23 ans qui affirme avoir tué six personnes dans les Etats de l'Ohio et de la Virginie, a été questionné hier au sujet de plusieurs autres meurtres dont ceux de jeune fille originaires de la région de Pittsburgh et d'un adolescent de 13 ans.

Aveux et assassinats

Après sa confession au chef détective John F. Stack, samedi, Reale a été soumis à un interrogatoire serré en ce qui concerne le double meurtre de Lynn Seefeldt âgée de 19 ans et de Jill Compagne de vacance, Janie Pétrapolo, également âgée de 19 ans. Violées et battues, les jeunes filles avaient été découvertes dans une chambre de motel à Virginia Beach où elles avaient passé deux semaines de vacances.

Adolescent mort

Le mort d'un adolescent de 13 ans, originaire de l'Ohio, fait aussi l'objet d'une enquête.

Reale a été arrêté à Harrison, le 23 septembre dernier, par un motocycliste qui avait réussi à le désarmer puis l'avait conduit à la police de l'Ohio.

Au mont St-Hilaire

Un jeune homme fait une chute de 125 pieds et vit encore

MONTRAL (PC) — Un jeune homme de Montréstale de 23 ans, nan ne immédiatement encore identifié, repos e après une chute de 125 pieds sur le mont St-Hilaire.

En faisant l'escalade de cette montagne, située à 25 milles à l'est de Montréal, le jeune homme aurait glissé sur une pierre, il aurait fait une fracture du crane.

Une équipe de service des incendies de la ville de Montréal, ressemblait à l'appel d'un compagnon de travail, est venue sur les rencontres. A son arrivée à l'hospital, il était inconscient.

Bébé emporté par le vent

TORONTO (PC) — Un bambin a fait samedi une chute mortelle du quatrième étage d'une maison-appartements, à Toronto.

Le vent aurait emporté un petit garçon de trois ans qui servait de jouet à la hauteur de la fenêtre aurait plongé dans le vide.

L'accident est survenu dans une conciergerie appartenant à la société Ontario Housing. Des locataires auraient affirmé que les moustiquaires sont mal aussitôt.

Vent

Un porte parole de l'association des locataires a exprimé l'avis que les moustiquaires ne sont pas conçues pour résister à un vent violent.

Le porte-parole de la société propriétaire de l'édifice a de son côté affirmé que les moustiquaires sont suffisamment solides pour résister à un vent violent.

Le bambin a été projeté sur le trottoir de l'endroit.

"Démissionnez, plaidez coupable et vous êtes libre"

NEW YORK — (Reuter) — Selon le magazine "Newsweek", les avocats du président Nixon ont servi secrètement d'intermédiaire dans des tentatives pour persuader M. Spiro Agnew de démissionner et de plaider coupable aux accusations de corruption dont il fait l'objet, en échange d'une promesse de clémence de la Justice.

Les hommes de loi de la vice-président, Maison-Blanche, avec à leur tête M. Fred Buzhardt, l'un des trois avocats représentant M. Nixon dans l'affaire des bandes enregistreuses du Watergate, ont cherché pendant une semaine à parvenir à un compromis entre les deux positions prises par le département de la Justice et les avocats de M. Agnew.

Le gouvernement affirme que le département de la Justice a le droit d'entamer des poursuites contre un vice-président qu'il pense coupable d'un chef d'accusation entraînant une peine d'emprisonnement d'au moins neuf mois.

Immunité

Le magazine ne dit pas quelle était la dernière offre faite par le président à l'ancien vice-président, seulement que les avocats de M. Agnew, Cependant, il indique que qu'la cas proposé était de donner immunité totale à M. Agnew, également d'immunité pour sa femme et ses enfants, et pouvoir apporter une aide à l'enquête sur les affaires de fraude et de corruption au Maryland, l'Etat dont M. Agnew était gouverneur avant de devenir vice-président.

Tokyo a tremblé

TOKYO. (Reuter) — Tokyo semble avoir été le dernier point sur lequel tremblait la terre pour la deuxième journée consécutive. L'Agence météorologique japonaise déclare que la secousse enregistrée hier était assez forte, sans pouvoir apporter une aide à l'enquête sur les affaires de fraude et de corruption au Maryland, l'Etat dont M. Agnew était gouverneur avant de devenir vice-président.

Un tremblement de terre pour la deuxième journée consécutive. L'Agence météorologique japonaise déclare que la secousse enregistrée hier était assez forte, sans pouvoir apporter une aide à l'enquête sur les affaires de fraude et de corruption au Maryland, l'Etat dont M. Agnew était gouverneur avant de devenir vice-président.

Immunité

Le magazine ne dit pas quelle était la dernière offre faite par le président à l'ancien vice-président, seulement que les avocats de M. Agnew, Cependant, il indique que qu'la cas proposé était de donner immunité totale à M. Agnew, également d'immunité pour sa femme et ses enfants, et pouvoir apporter une aide à l'enquête sur les affaires de fraude et de corruption au Maryland, l'Etat dont M. Agnew était gouverneur avant de devenir vice-président.

Meilleurs prix en ville

Bijouterie
FERNAND BEAUPRE
481 rue Hermine, Qué. 8 Tel. : 524-1135

Explosion

UPPSALA, (Reuter) — Un laboratoire pharmaceutique d'Uppsala, en Suède, a été endommagé hier matin par une nouvelle explosion, la troisième en cette petite banlieue de la capitale suédoise.

Il a été précédé de deux autres explosions survenues dans la région des cinq dernières semaines, dont une a fait de nombreux blessés.

Selon le professeur Marten Bandh, l'explosion serait venue de 6000, à proximité d'une centrale d'une intensité de 2.0 sur l'échelle de Richter. Il a ajouté que les deux explosions précédentes avaient parfois du même projet.

SUPPLEMENT DANS à propos DIMANCHE

à loisir

A propos est publié et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 1 Place Jean Paul Riopelle Québec 2.
Membre de l'ASC
Directeur : Jean Bruneau
Rédacteur en chef : Pierre Laporte
Téléphone : 522-4771

à propos

Propos d'un gouverné

A nouveau, la première étape de la campagne électorale est surtout consacrée à la chasse aux candidats. Cette chasse est d'autant plus fébrile, cette année, que l'annonce d'élections hâtives en a surpris plusieurs et que la campagne électorale est courte. Les partis ne sont pas sortis du bois . . . pour continuer de parler en langage de chasse.

Jusqu'à maintenant les journaux sont surtout fait état des tentatives fructueuses ou infructueuses des chefs pour trouver des candidats prestigieux. Les pauvres individus, moins connus, dont la candidature est sortie de leur organisation de comté, ont reçu moins de publicité que les quelques vedettes dont certaines tombent sur un comté avec un parachute gros comme un ballon dirigeable.

Un collègue qui a eu l'honneur d'être appelé par un chef de parti me disait que c'était bien gentil de recevoir une telle offre, mais qu'il aurait préféré quand même que cet appel vienne plutôt de la base d'un parti.

Bertrand de Jouvenel a écrit non sans raison : "C'est l'époque des hautes tours plutôt que du forum". Voyez comment le complexe G écrase de toute sa lourdeur le vieil édifice de l'Assemblée nationale. Il en va de même dans les partis, malgré les prétentions à la "participation". D'ailleurs, n'avez-vous pas noté que déjà on entend moins ce mot magique depuis quelques années . . .

La recherche de candidats prestigieux n'est pas faite uniquement dans un but électoral. Certains d'entre eux sont utiles à bâtir la plate-forme électorale qu'un chien à

le lecteur

Le droit d'être élu

Les jeunes de 18 ans avaient droit de vote pour la première fois aux élections provinciales du 29 avril. Cette année, tous ceux qui auront 18 ans le 31 décembre pourront aussi voter, puisque la loi électorale stipule que ce jour-là on est censé avoir un an de plus. Les jeunes de 18 ans ont-ils voté en grand nombre ? Il y a trois raisons qui peuvent nous inciter à croire que ces jeunes qui se présentent — s'il y en a bien entendu — se feront facilement élire, voilà encore une question qui ne nous alarme pas trop.

Enfin, le principe est là et à compter de cette année, un jeune de 18 ans pourrait siéger à l'Assemblée nationale s'il parvenait à se faire élire. Je n'imagine pas difficilement que cela puisse être autre chose qu'un jeu pour la démocratie. Les débats en Chambre sur cette question, on a entendu que les jeunes d'aujourd'hui ont beaucoup plus de maturité que leur père lorsqu'ils avaient le même âge. Il faut bien un jour la prendre au sérieux. Les jeunes, à 18 ans, sont appelés à faire valoir leurs droits d'électeurs, et aussi pour la plupart à payer de la loi dans la province de Québec, ce qui lui donne le droit d'être aussi candidats aux élections.

De là à penser que beaucoup de jeunes fraîchement arrivés à leur majorité, qui ont 19, 20, 21 ans vont se présenter aux prochaines élections, il y a une marge. Il faudrait pour ce faire avoir une grande confiance en soi pour se croire apte à représenter — s'il y en a bien entendu — un comté électoral. Cette question qui ne manque pas d'intérêt nous paraît plutôt prématurée.

Enfin, le principe est là et à compter de cette année, un jeune de 18 ans pourrait siéger à l'Assemblée nationale s'il parvenait à se faire élire. Je n'imagine pas difficilement que cela puisse être autre chose qu'un jeu pour la démocratie.

La Fédération des locataires met sur pied un comité provisoire

Par Bernard BERUBE

La Fédération des associations de locataires du Québec (FALQ) a décidé hier, au terme d'un congrès de trois jours à la Maison des Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux à Sillery, de se transformer en comité provisoire afin de rédiger les structures actuelles de la fédération.

Les cinq membres de cet exécutif provisoire seront nommés au cours d'une réunion générale des délégués qui aura lieu mercredi prochain. Ils auront à tenir compte de deux résolutions adoptées hier au cours de la dernière journée de travaux.

Le premier concerne la création d'un comité national et la deuxième demande que la FALQ accepte à titre de groupe que la FALQ soit membre associée les associations de locataires"

Les membres du comité de direction seront par ailleurs chargés de préparer les assemblées qui se tiendront dans les paroisses Notre-Dame de Grâce et de Saint-Louis-de-France, déjà convoquées par lettre à cette fin. Ces assemblées auront lieu jeudi et vendredi prochains, elles auront pour but de renseigner les résidents du secteur sur les problèmes de logement.

Une soixantaine de personnes y sont attendues. Outre les membres du comité de direction, les délégués aux assemblées qui ont été nommés dans les paroisses Notre-Dame de Grâce et de Saint-Louis-de-France, ont déjà été convoqués par lettre à cette réunion qui devrait normalement, être suivie au cours des prochaines jours, d'une rencontre avec les responsables du Service d'Urbanisme.

Le congrès a également adopté une résolution demandant au gouvernement québécois de modifier la loi 63 sur la protection du consommateur afin d'y inclure les locataires.

Les délégués ont aussi adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de modifier la loi de l'impôt sur le revenu afin de permettre aux locataires de déduire de leur revenu imposable une partie de leur loyer.

Les délégués ont également adopté une résolution demandant au gouvernement québécois de modifier la loi 63 sur la protection du consommateur afin d'y inclure les locataires.

Le congrès a

Mao ferait une apparition publique

La Chine communiste fête son 24e anniversaire

PEKIN (Reuter) — Après vingt-quatre ans de communisme, qu'elle célèbre aujourd'hui, jour de sa fête nationale, la Chine donne d'elle-même une image d'harmonie politique interne, pourtant assombrie par l'inquiétant accroissement de la tension avec l'Union soviétique voisine.

A Pekin, les festivités pro-prement dites débutent ce matin. Les cérémonies officielles, qui seront rehaussées par la présence de nombreux dirigeants étrangers, ne commencent toutefois que demain.

Il n'y aura pas le traditionnel défilé de masse à travers la première place de la capitale, «au les yeux des diplomates étaient, et naguère, obligatoire.

La parade a été annulée en 1971 par un commun qui inquiétait à une époque où venait d'être découvert le complot de Lin Piao, ministre de la Défense, animé comme le "proche camarade d'armes" de Mao Tse-Toung pour avoir pris le pouvoir et renverser la vieille garde.

Ces incidents et la campagne qui s'en est suivie pour dénoncer l'influence militaire du "traître" ont placé sur la vie politique chinoise l'ombre d'un doute, dernier, lorsque d'abord contre du parti communiste est officiellement dénoncé Lin Piao et remanié la direction du Parti.

Certains observateurs avaient estimé qu'une fois l'affaire Lin Piao portée au grand jour et qu'une nouvelle direction en ordre aurait été effectuée, on aurait revu dans la capitale du défilé traditionnel. Mais il n'y a eu jusqu'à présent aucune indication d'une quelconque préparation de cet événement. Le programme des réjouissances diffusé par l'agence Chine Nouvelle ne le mentionne pas.

Depuis mai 1971

Beaucoup ont passé qu'il serait remplacé par un grand feu d'artifice, tiré tard, à la tour de la place Tiennemen — les portes de la cité céleste — mais la presse chinoise n'y a pas non plus fait allusion.

La dernière occasion à la parade fut très contestée (vivifiée, fut le 1er mai 1971. Ce fut alors la dernière apparition publique du président Mao. Le grand événement avait contrepoids, en campagne des autres dirigeants étaient éloignés, le spectacle du haut de la tribune avait pleinement la place.

Les observateurs n'excluent pas que, lundi soir, le président fasse une apparition en ordre avant qu'il ne soit effectivement, on aurait revu dans la tribune du défilé plusieurs dirigeants connus numéro un de la République populaire, M. Chou En-lai, premier ministre, et Mao Tse-Toung.

Pour la fête des personnalités politiques ou gouvernementales seront soumis à la presse les mesures les plus diverses allongement du blocage provisoire des salaires, à une réorganisation complète des universités, à la suppression du

Les observateurs s'attendent à ce que Mao Tsé-Toung effectue une apparition publique lors des fêtes du 24 anniversaire de la Chine communiste. (Télephoto, PA)

Au Chili

La junte militaire s'acharne sur les sympathisants de l'unité populaire

Par l'Agence France Presse

La junte militaire chilienne, qui s'est emparée du pouvoir le 11 septembre dernier, poursuit sans relâche la chasse aux dirigeants et sympathisants de l'ancien gouvernement.

Dans la seule journée de samedi, quatre responsables politiques du parti socialiste ont été abattus par les militaires, portant à 46 le nombre de personnalités marxistes de droite tuées depuis le coup d'état.

Ailleurs, on a annoncé que 1,500 personnes avaient été arrêtées dans la province de Concepcion, 370 kms au sud de Santiago, la capitale.

Le général Augusto Pinochet, chef de la junte, a déclaré que la répression serait impitoyable contre tous ceux qui tenteraient de reconstituer les partis politiques dissous par le régime du président Salvador Allende.

Le général Pinochet a également déclaré que la junte ne tolérerait aucune manifestation de la part des partisans de l'ancien président, qui s'est suicidé le jour du coup d'état

Lord Mountbatten craint une troisième guerre mondiale

OTTAWA — (P.C.). — L'un de militaires les plus prestigieux de la Seconde Guerre mondiale, lord Louis Mountbatten, a déclaré, samedi, que le mouvement d'éducation internationale est le meilleur moyen de promouvoir la paix mondiale.

Orateur invité au Canadian Club, lord Mountbatten, surnommé le Chérubin, a dit à près de la région du Pacifique, qui doit servir ses petits-enfants prochain à Victoria.

Le collège, le troisième au monde, devrait recevoir des étudiants de trente pays environ, répartis en deux ans et est idéalisque à United World College, dont lord Mountbatten est président.

Promouvoir l'entente

Le futur officier dans le collège est d'une durce de

Lord Louis Mountbatten, l'un des militaires les plus prestigieux de la seconde guerre mondiale, a déclaré samedi au Canadian Club d'Ottawa, que le meilleur moyen de promouvoir la paix mondiale était le mouvement d'éducation internationale. Il s'entretient ici avec le directeur du collège L.B. Pearson de Victoria, M. Jack Matthews. (Téléphoto, PC)

Réunion à Rome pour étudier les moyens d'éviter une pénurie mondiale des céréales

ROME — (Reuter) — Les représentants d'une cinquantaine de pays spécialistes des questions d'alimentation se réunissent aujourd'hui pour cinq jours à Rome. Au programme de leurs discussions figurent les moyens d'éviter une pénurie mondiale des céréales et l'aide à apporter aux pays les plus pauvres confrontés à l'inflation des cours mondiaux.

Ces discussions succéderont à celles pour l'agriculture par l'organisation des Nations et l'alimentation (FAO)

CENTRE CHIROPRATIQUE DE QUEBEC
540 Terre Avenue Limoilou. Québec
524-1554

Les maux de tête.

Il faudrait beaucoup plus d'espace que nous n'en disposons ici pour donner une étude complète de la céphalée, plus communément appelée le MAL DE TETE; car le mal de tête, en soi, n'est pas une maladie, mais plutôt un symptôme, c'est-à-dire le signe de l'existence d'une maladie dans le système. Bien plus, ce symptôme peut être donné de différentes façons.

Ici ce qui en rend l'interprétation si complexe et ce qui a fait la raison pour laquelle on le rencontre si souvent dans la pratique.

ELOQUENCE DES STATISTIQUES

Selon des statistiques compilées il y a trois ans aux Etats-Unis par la Compagnie Burton Sheilds d'Indianapolis, sur 1,316 cas rapportés de neuf de ville cliniques, 1,380 ont été guéris en définitivement améliorés, ce qui donne un pourcentage de 91%.

Pas en outre méthode de traitement n'aurait encore semblé-t-il, égalé le record.

R. FORTIER d.c. D. CHARLAND d.c.

Pénurie de céréales

Il y a dix jours, les cinq principaux exportateurs de blé — le Canada, l'Australie — ont examiné en réunion spéciale les perspectives d'une sérieuse pénurie mondiale de cette denrée. Il ressort de cette réunion que sans être aussi dramatique qu'on avait pu le craindre, la situation, de l'avis même du directeur général de la FAO M. Addeke Boerma, n'en reste pas moins "extrêmement préoccupante".

Le conseil international chargé de mettre au point les mesures disponibles, qui constituent plus de la moitié du commerce mondial des céréales, proposait d'arrêter à 50 à 62 millions de tonnes, ce qui fait apparaître en contradiction de la demande un et du Conseil international déficit pour en 1973-74 du blé. de six millions de tonnes.

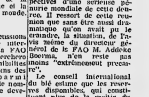

Le directeur britannique Robin Phillips a été nommé directeur artistique du festival de Stratford, en Ontario. M. Phillips a connu une renommée internationale grâce à son travail avec le Royal Shakespeare et le Chichester Festival compagnies, et comme directeur de productions aussi bien à Londres qu'à Broadway. (Téléphoto, PC)

NOUVEAU

MANTE-CHALE

7199

9349
SIZES
10½-20½

Marion Martin

Alice Brooks

Formidable pour l'après-ski ou au retour d'une soirée par journée froide. Vous apprécierez cette manteau-chale en toutes occasions. Soutenant une pièce à tricoter et facile à faire.

Demandez le patron no. 7199, d'une couleur contrastante. Kilt à assez l'avantage de vous faire paraître plus mince.

Demandez le patron no. 9349, Dernes grandeurs 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½. La grande-ur 14½ boute 37 demande 3 verges de matériel de 36 pouces de largeur.

Adre
ta commande à :

Le Département des Patrons,
à propos,
One Yonge Street Toronto, Ontario M5E 1E6

Prix : 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les modèles-tests et les clichés à l'école de TORONTO. Pour certaines raisons, NE PAS ENVOYER DE MANDATS DE LA POSTE. Ces patrons ne sont pas remboursés. Ils sont adressés seulement livres dans un délai de 1 ou 2 semaines. Les modèles-tests ne sont pas toujours disponibles. Toute commande doit être de reçu pas plus tard que 2 mois après la publication.

Cliché: $ (Ces livraisons ne sont pas acceptés)
Patron no : Taille :
Patron no : Taille :
Nom :
Adresse :

Témoin de quelque 10,000 comparutions

SIMCOE, Ontario. (PC). — Thelmo Randoll a été témoin de plus de 10.000 comparutions durant les 21 années qu'elle a passées au poste de sténographe-secrétaire des juges de la cour du comté de Norfolk, à Simcoe.

Madame Randall a pris sa retraite le 31 août. Elle regrette particulièrement de faire qu'elle n'aura pas l'occasion de travailler avec le juge John Pringle, récemment nommé juge de la cour de comté de Hastings, nouvellement au bâtonnat de Norfolk peu de temps avant qu'elle ne quitte son emploi.

Les causes enregistrées par la sténographe étaient pour la plupart des procès locaux, routiniers et des disputes entre propriétaires et locataires, poursuites de séparation, contestations d'héritages et questions de garde d'enfants. Elle s'occupait aussi de la bibliothèque contenant 4,500 livres de droit.

Dans les années 30, alors qu'elle était sténographe au tribunal de la Volrie, Thomia Randoll s'est fait défense dans une fausse alarme de lockey; elle s'est donna aussi à la balle pendant plusieurs années.

A Simcoe, elle exerçait dans une école commerciale durant huit ans avant d'y jouer ou peu au golf.

Elle fut témoin d'un cas étonnant de preuve de cour. En 1961 on 1962, rapporte-t-elle, nous nous présentions jour à jour à ouvrir la cour. Personne nous était forcée d'appeler la police de Simcoe à aide d'audience était envahie par des pigeons. Les policiers vinrent, firent évacuer les intrapris et la cour put s'ouvrir à temps."

Quoique les causes de meurtre relèvent de la Cour suprême et non pas de la cour de comté où travaillait madame Randall, elle dit avoir tenu fort dépaisant qu'une pendaison : si lieu à l'intérieur de la Justice. Durant la première tentative de retrait, madame Randall entend vomir et passer l'hiver en Californie pour

A neuf ans Championne de karaté

LETHBRIDGE, Alberta (PC) — Sheena Hughes bat ses records régulièrement. Elle n'a pourtant rien de la grande championne de karaté entre acceptent le coup de pied à leur adversaire l'autre jour.

A neuf ans, Sheina est déjà championne de karaté et a remporté nombreux événements de ceinture blanche, jaune et orange.

Agée de neuf ans, Sheina est déjà championne de karaté et a remporté nombreux événements de ceinture blanche, jaune et orange. Elle a remporté de nombreux événements et les heures des pays importateurs, parmi les moins favorisés du monde.

Le groupe, qui se réunit une fois par an, examinera les principaux pays importateurs de céréales, ainsi que les représentants de la CEE et du Conseil international du blé.

Besoins

Au cours des discussions de jeudi, le groupe, le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger prononcera à évaluer les disponibilités mondiales et les besoins des pays importateurs, parmi les moins favorisés du monde.

Le groupe, qui se réunit une fois par an, examinera les principaux pays importateurs de céréales, ainsi que les représentants de la CEE et du Conseil international du blé.

Chaussure à son pied

VANCOUVER (PC) — Simmons Hardy, directeur du service aux personnes handicapées de l'école secondaire Templeton, a inventé un système pour aider les handicapés à faire du ski.

"En cinq minutes, ils sont capables de monter et descendre la montagne", dit-il.

Le système, qui ne coûte que $400 à installer, consiste en un harnais orthopédique, un radiophone ou un chiropraticien."

M. Hardy teste le système avec les gens qu'il est important "d'accorder autant de soins à leurs pieds qu'ils en donnent à leurs meubles anciens, leurs diamants et leurs bijoux".

Il est autre chose, à son avis, que les gens devraient considérer: "Si vous portez des chaussures faites sur mesure, on assure on vous remplacent les pieds que vous avez, mais une personne de rue

En Grande-Bretagne *La cote d'amour de la reine à la baisse*

LONDRES (AFP) — Selon un sondage réalisé par l'Institut Gallup, Elizabeth Reine de Angleterre, est de moins en moins populaire.

Les opinions recueillies par 1,316 cas rapportés de neuf de ville cliniques, 1,380 ont été guéris en définitivement améliorés, ce qui donne un pourcentage de 91%.

Pas en outre méthode de traitement n'aurait encore semblé-t-il, égalé le record.

Selon des statistiques compilées il y a trois ans aux Etats-Unis par la Compagnie Burton Sheilds d'Indianapolis, sur 1,316 cas rapportés de neuf de ville cliniques, 1,380 ont été guéris en définitivement améliorés, ce qui donne un pourcentage de 91%.

Pas en outre méthode de traitement n'aurait encore semblé-t-il, égalé le record.

FUTUR AGENT DE LA CIRCULATION

Anne Plontani, une des 50 étudiantes qui suivent un cours accéléré en circulation routière étoit en devoir hier, dans les rues de Rome. On la voit ici, d'i rigeant la circulation at sur la photo de droite au moment qù elle vérifie les pneus d'un motocyclis te. Les autorités policières de Rome lui remettront son uniforme lors de so graduation.

LISEZ

à loisir

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES GRATUIT

le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

horoscope

LUNDI 1er OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous ne pouvez pas tous les combats que vous proposera aujourd'hui, mais vous serez satisfait des résultats.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Accordez-vous un moment de réflexion avant de commencer la journée. Une fois dans le feu de l'action vous n'aurez plus le temps de le faire.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous y gagnerez à vous faire mieux connaître. Il ne faut pas qu'on vous prenne pour un excentrique, de votre liberté de ne votre optimisme.

23 juin au 23 juillet (Cancer) — Période propice à l'accomplissement de la promesse du commencement, ainsi qu'à l'approfondissement des connaissances.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous ne serez pas toujours d'accord avec votre entourage, mais ne contrariez l'autre victime sans justifié d'importance.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Allez de l'avant et ne craignez pas d'être trop original — en deux mots, soyez vous-même. Une bonne santé en perspective.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous rencontrerez des hommes et femmes de bonne compagnie. Début d'une période qui vous mettra en valeur.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous serez surtout doué vos sentiments, autant que dans vos travaux. N'oubliez pas de tout soumettre en premier lieu.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous serez la création d'obstacles des décisions qui doivent être prises immédiatement. Vous serez soutenu à cire plus systématique.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Réfléchir sans nouvelle attitude dans vos relations interpersonnelles. La planète Saturne sera une faible, ce bénéficiez sur le domaine de l'industrie et du commerce.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne suggérez rien sans avoir obtenu pour soutien bien-être mental et physique. Périodes de progrès dans le domaine de l'industrie et du commerce.

20 février au 20 mars (Poissons) — Le compagnie de vos amis vous paraîtra moins réconfortante qu'auparavant. Ou conseils sur vos relations artistiques pour exercer vos choix.

En Indochine

Huit mois après l'accord de Paris, on note une détérioration de la situation militaire

SAIGON — (A.F.P.). — Huit mois après la signature de l'accord de Paris, la guerre d'Indochine, qui ne s'est jamais arrêtée, se poursuit au Sud-Vietnam au rythme d'une centaine de combats et de duels d'artillerie quotidiens.

En France, les négociations de la Celle Saint-Cloud entre les Sud-Vietnamiens et le GRP ne sont pas moins dans l'impasse que les négociations militaires à Saïgon. La Commission internationale de contrôle du cessez-le-feu, CICS, inactive depuis plusieurs mois, envoyait avec une totale impuissance les plaintes qui lui sont adressées par les belligérants.

Dégradation

Nous avons été surpris récemment par les rapports qui nous ont été adressés au sujet d'un accroissement des hostilités, tant en nombre qu'en envergure, et ceci nous conduit à nous demander s'il y a réellement eu le moindre changement dans la situation depuis le cessez-le-feu". Cette déclaration faite il y a deux jours par l'ambassadeur Dinsmore, chef de la délégation indonésienne à la CICS, reflète, d'une part, la sensible dégradation de la situation militaire et, d'autre part, le manque de coopération des belligérants envers la CICS.

Raisons

C'est pour ces raisons que la délégation canadienne avait jugé préférable, après six mois de tentatives infructueuses, de mettre un terme à sa participation à la CICS et au "retour de la paix".

La Commission internationale attend l'arrivée de la délégation iranienne qui remplace le Canada pour tenter de reprendre la "mission impossible" qui lui a été dévolue par l'accord de Paris. On sait cependant que les Sud-Vietnamiens et le GRP ont demandé une réduction des effectifs de la CICS.

mot caché

A	C																			
Adèle	Charlemagne	Édouard																		
Adrien	Charles	Émile																		
Alain	Claude	Éric																		
Albert	Clément	Étienne																		
Alberg	Conrad	Eugène																		
Alexis	D	F																		
Alfred	Damien	Florient																		
André	Daniel	François																		
Antoine	Denis	G																		
Armand	Denis	Gabriel																		
Arthur	Désiré	Gaspard																		
B	Dieu	Gaston																		
Blaise	Doris	Georges																		
Bruno	Edgar	Gratien																		

J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
Jacques	Kléber	Laurent	Louis	Nicolas		Patrice		Roger		Thomas		Victor	William			
Jean		Léon	Luc			Patrick		Roland				Vital				
Jean-Paul		Lucien	M			Pierre		Rose		V						
Jean-Pierre						Prosper		Rosette								
Jérôme		M	Marc					S		Thierry						
Joël			Marie					Sabine		Thomas						
Joseph			Michel					Simon								
Jules								Stéphane								
Julien																

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1			N	I	A	-	B	L	E	O	X	S	H	N	F	L	E	R	C	I	H
2	I	I	D	C	N	A	R	F	O	A	L	A	E	R	I	T	H	R	S	
3	E	X	M	I	I	L	I	E	E	W	L	E	V	C	H	A	R	L	E	S
4	H	E	N	H	E	E	I	E	S	O	U	L	Y	I	R	I	U	O	N	H
5	A	L	I	R	E	D	D	A	I	I	R	J	G	E	L	O	H	R	A	I	A
6	H	A	S	H	I	E	J	O	A	D	J	N	E	D	E	N	O	E	S	T	R
7	P	G	I	O	N	N	H	Y	S	U	R	H	E	T	E	V	E	N	T	C
8	E	A	R	T	I	I	V	O	G	Y	A	A	R	G	R	T	E	D	E	P
9	T	P	S	A	Z	I	P	L	B	C	L	O	H	L	T	A	E	N	T	N
10	S	R	L	A	T	R	A	T	H	E	H	E	L	C	E	R	O	E	R	E
11	R	A	M	A	O	T	J	E	D	A	J	U	D	E	V	I	S	T	D	H
12	D	C	L	S	T	O	E	A	S	E	J	P	L	S	T	R	H	D	L	N
13	G	D	P	R	L	E	A	M	A	O	A	D	E	U	E	N	I	B	F	A
14	E	S	A	A	E	D	H	N	S	R	E	D	R	X	C	N	E	P	A	O
15	R	H	W	N	A	H	P	S	T	Y	T	O	V	L	A	D	I	A	C	R	C
16	E	J	E	Y	T	I	A	H	G	H	R	I	A	T	L	Y	E	A	E	E
17	D	E	I	R	E	E	U	-	A	U	H	E	B	T	R	D	F	H	N	R
18	-	O	E	I	A	-	A	-	N	D	T	E	A	I	O	D	A	I	A	
19	A	D	D	D	I	H	U	I	L	L	E	T	T	E	S	I	L	L	E	
20	S	E	V	T	A	D	E	P	T	R	E	S	C	A	A	G	J	E	D	

No 835 — 8 lettres cachées
Un prénom masculin
Solution du No 834 : SOUFFLEUR

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés ou-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès qu vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc". Reproduction interdite par l'auteur.

mots croisés

Problème No 2564

HORIZONTAL

1—Trompe japonais — Qui peut porter des petits.
2—Aimée — Suite, succession — Trois fois.
3—Femme qui est des enfants — Bord d'un fleuve.
4—Pluie subite — Ville des Pays-Bas.
5—Scientifique européenne qui donna le Gros ensemble de ce l'on passe un cable.
6—Prophète — Petite cavité.
7—Oui. — Aptitude à — Petite île.
8—Sonder — Premier magistrat spit.
9—Aller en et là — Mot que la preuve.
10—Langes — Evangéliste — Sert à stimuler.
11—Qui a l'apparence de la laine.
12—Action de livrer à la circulation — Industriels.

VERTICAL

1—Maîtresse de la maison — Non exemparance.
2—Pivé priv. — Qui décerbrait.
3—Rire digne de louanges — Mesure des Chinois.
4—Du verbe servir — Que l'on prend trois fois le jour.
5—Pays - Rayons.
6—Lisière — Titre de certains religieux — Poil.
7—Jeune du vrai — Donne une seconde façon aux terres — Pron. muse.
8—Prés — De l'alphabet grec — Chiffres romains — Seul.
9—Joindrais.
10—Meiller — En matière de.
11—Rebellions.
12—Point de départ de chaque démocratie paniculière — Fourrure de couleur bigarrée.

Prochaine No 2565

Procurez-vous à notre Librairie le Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix: $2.00 et la Nouvelle Clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix: $0.00.

Solution du problème No 2563

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	R	L	E	M	A	G	N	E
2	H	E	R	I	S	S	O	N	N	E	
3	A	R	B	R	E						
4	R	I	V	E							
5	L	E	S								
6	E										
7											
8											
9											
10											
11											
12											

LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore

Je ne vois pas de fantôme, mais je suis sûr que quelqu'un est en train de nous espionner...
Je vous le dis, il y a un fantôme ici!
Nous sommes ici pour nous occuper de fantômes, et je vous dis qu'il n'y en a pas!
Ha, ha, ha,

Le compte clé Commerce,

une innovation dans les opérations bancaires.

Cette carte vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce et vous permet d'encaisser, sur simple présentation, un chèque à toute succursale Commerce et d'y bénéficier de tout autre service bancaire dont vous pouvez avoir besoin, et ce, pour seulement 2^{50} par mois.

Le compte clé Commerce est une conception tout à fait nouvelle en matière d'opérations bancaires. Il s'agit d'un ensemble complet de services bancaires, que vous pouvez utiliser aussi bien à la succursale de votre voisinage qu'à l'une des quelque 1500 succursales Commerce au Canada. C'est la seule banque qui possède autant de succursales au Canada.

Nous tenons en somme à ce que vous vous sentiez chez vous dans chacune de nos succursales. Le compte clé Commerce est à la fois avantageux et pratique. Il supprime les frais de service distincts sur chaque genre d'opération et il ne vous coûte qu'un montant fixe de $2.50 par mois.

En voici les avantages.

La carte identifiant le titulaire d'un compte clé Commerce

La carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce vous permet d'encaisser, sur présentation, un chèque personnel jusqu'à concurrence de $100 à l'une des quelque 1500 succursales Commerce au Canada (elle vous donne également droit à tous les autres services que comporte le compte clé Commerce).

Chèques personnalisés

Vous avez le choix d'employer, sans frais additionnels, les chèques illustrés de paysages canadiens ou les chèques "Prestige", qui portent vos nom et adresse ainsi que votre numéro de téléphone.

La carte Chargex Commerce

vous permet de faire des achats dans plus d'un million d'établissements affichant l'emblème bleu, blanc et or, au Canada et un peu partout dans le monde.

Protection contre les découverts

Si vous venez à rédiger des chèques sans provision suffisante, ceux-ci seront automatiquement couverts par des avances consenties à même votre compte Chargex Commerce, jusqu'à concurrence de la limite de crédit que vous procure ce compte.

Aucune limite quant au nombre des chèques émis

Votre compte clé Commerce comporte, entre autres, l'utilisation d'un compte de chèques qui vous permet d'émettre autant de chèques que vous désirez, sans avoir à payer les frais de services habituels.

Prêts personnels

Comme titulaire d'un compte clé Commerce vous avez droit à des taux d'intérêt préférentiels sur la plupart des prêts personnels Commerce.

Aucune limite quant au nombre de chèques de voyage à acheter

Grâce à la carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce, vous pouvez acheter des chèques de voyage dans toute succursale Commerce, sans avoir à payer la commission habituelle.

Mandats personnels et traites au Canada

Vous pouvez acheter, sans frais supplémentaires, des mandats personnels et des traites au Canada. Il vous suffit de présenter la carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce.

Plan d'épargne automatique

Une fois que vous aurez déterminé le montant d'argent que vous désirez mettre de côté, vous pourrez le faire virer automatiquement de votre compte de chèques au plan d'épargne de votre choix.

Distributeurs "Argent comptant 24 heures"

Un certain nombre de succursales Commerce sont dotées de distributeurs automatiques d'argent fonctionnant 24 heures sur 24. Si votre région est pourvue de ce service, vous pouvez l'utiliser, en tant que titulaire d'un compte clé Commerce, sans avoir à payer de frais supplémentaires.

Paiement des factures des services publics

Grâce à votre carte "Compte clé Commerce" vous pouvez acquitter, par l'entremise de la Banque, vos factures des services publics, sans paiement des frais de service habituels.

Service "Dépôts 24 heures"

Vous pourrez effectuer des dépôts à la Banque ou y acquitter des factures, soit par la poste, soit en utilisant notre service "Dépôts 24 heures", et ce, sans aucuns frais de service.

Virements

Vous pouvez effectuer des dépôts à n'importe quelle succursale Commerce et en faire virer le montant à votre compte dans une autre succursale, sans payer des frais de service.

Comptes conjoints

Si vous êtes deux à vous servir conjointement d'un même compte de chèques et que vous avez ensemble un compte clé Commerce, vous avez tous deux droit, moyennant un paiement unique de $2.50 par mois, à une carte "Compte clé" et à tous les avantages qui s'y rattachent.

Voulez-vous en savoir davantage?

Pour plus d'information au sujet du compte clé Commerce, rendez-vous à la succursale Commerce la plus près de chez vous.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

petites annonces

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Les mots jumelés sont d'une annonce TELLEMENT ÉTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Annoncer à la ligne après 4 lignes de texte, (maximum 10 lignes) Frais de service pour les numéros de boîte : $1.00.

Pour les annonces payables à l'arrivée, prière de s'assurer de son mandat et joindre le chèque approprié à l'annonceur

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 P.M. la veille de la publication et jusqu'à 4 P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous déclinons aussi toute responsabilité pour une erreur non typique découlant d'une erreur typographique.

Faites vos annonces dans les 7 jours suivant la date de publication, très cordialement.

à propos Tél. : 522-4771

105 Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel et commercial. Ecrire à Financement Immobilier du Québec, 1 Place Ville Marie, Montréal, Québec. Corner & Lapierre, notaires, 288, Boul. Labelle, Rosemère, Qué. 437-2192 ou 437-2193.

130 Immeubles

POUR TOUT ACHAT — VENTE — échange de propriété, consultez sans engagement GUY MARCOTTE, agent immobilier, Conseil Immobilière Québec Ltée, conseiller, statisticien, expert en évaluation, 2000, Boul. Métropolitain, Cartierville, 626-0447.
37432 22-9 (24 fs) 130

37364 (28-29-9) 304

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX à louer : 600, Grande Allée, Qué. 524-3571.
37360 17-8 (16 fs) 135

214 Cours d'Enseignement

LES DANSEURS "DU ROCHER"
Tél.: 522-5681
37361 21-9 (24 fs) 214

Ecole Diatou, cours pour enfants, cours pour adultes, cours spéciaux, danse contemporaine, ballet, jazz, fil rouge! Tél.: 529-2670.
37455 20-9 (24 fs) 326

247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE Sur tous appareils, poêles, tuyaux-cheminées, lustrages, peinture, etc. Tél.: 683-3510, Bernard Goudet, 1611, 32e, Lavigueur, Québec 529-8158 ou 683-3510 (Lionel).
37457 20-9 (24 fs) 247

GUILLOT INC.
Pour vos travaux de rénovation, d'entretien ou de réparation, consultez : Gil 1211. ..... 1 ..... 37379 19-9
37389 20-9 (Gin.Marc.Sin. No T-1-11) 340

247 Réparation, Entretien

BELANGER Climax — Service — pièces - réparations

QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSES
213, 3e avenue
Tél.: 529-8470
37316 20-9 (L. marc. V. m. 21-11) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, service à la carte, spécialité de fruits de mer, 1200, Boul. Lebourgneuf, Québec. 626-2440.
37468 29-9 (25 fs) 250

340 Logements à louer (Banlieue)

Banlieue Nord — Aubaine, site, loyer modique, 4½ pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle familiale, garage, cuisinière, frigidaire, 2 balcons

nécrologie

MICHAUD (Bernadette) — Alella Beaulé (Aline), M. et Mme Jean-Paul Lavoie (Marie-Jeanne), M. et Mme Jean-Guy Lavoie (Marie-Paule), M. et Mme Gaston Lavoie (Jeanne), M. Gus Ouellet, M. Armand Ouellet; ses petits-enfants Lucie, Céline Michaud, Michel et Denis Lamarche; frères et sœurs Mlle Thérèse Pelletier, Mlle Cécile Pelletier, M. et Mme Emile Pelletier, M. et Mme Gaston Pelletier, M. et Mme Emile Gaudet, M. et Mme Gaston Gaudet, M. et Mme Laurent Pelletier, M. et Mme Charles Michaud, Mme Lionel Gingras, Mme Lionel Gingras (Jeannine), Gertrude, M. et Mme Claude Michaud, ses beaux-frères et belles-sœurs; Mme Lionel Cinq-Mars, Mme Lionel Delisle, ses neveux et nièces, parents et amis; Mme Albert Pouliot, ses cousins, ses plusieurs petits-enfants.

Le salon sera ouvert de 2 à 5 heures et 7 à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mardi, le 2 octobre à 11 h.00 heures.

Départ du Funérarium Lé-Dion Inc, 318, chemin de la Canardière, à 10.45 heures pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

30-9 (2 fois)

MORIN (Rose-Anne) — A l'Hôpital de la Jeune Québec, le 28 septembre 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Rose-Anne Morin, épouse de feu Ernest Morin. Elle demeurait au 3525, Route de l'Église, Ste-Foy.

Le salon sera ouvert de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 octobre à 1.00 heure.

Départ du Funérarium Lé-Dion Inc, 2215, chemin Ste-Foy, Québec, à 12.45 h. pour l'église Ste-Brigitte de Laval et de là au cimetière St-Denis de Kamouraska.

1-10 (2 fois)

OUELLET (Bernadette) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 30 septembre 1973, Dlle Bernadette Ouellet, âgée de 22 ans, est décédée. Elle demeurait au 268, rue Marie-Anne Est, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses parents, ses enfants, ses petits-enfants et belles-filles : M. et Mme Fernand Ouellet (Blanche) Lafrancet, M. et Mme Maurice Roland G. Cantin, 101 Mlle Jeanne Ouellet, M. et Mme Jean-Paul Lavoie (Marie-Jeanne), M. et Mme Jean-Guy Lavoie (Marie-Paule), M. Gus Ouellet, M. Armand Ouellet; ses petits-enfants Lucie, Céline Michaud, Michel et Denis Lamarche; frères et sœurs Mlle Thérèse Pelletier, Mlle Cécile Pelletier, M. et Mme Emile Pelletier, M. et Mme Gaston Pelletier, M. et Mme Emile Gaudet, M. et Mme Gaston Gaudet, M. et Mme Laurent Pelletier, M. et Mme Charles Michaud, Mme Lionel Gingras, Mme Lionel Gingras (Jeannine), Gertrude, M. et Mme Claude Michaud, ses beaux-frères et belles-sœurs; Mme Lionel Cinq-Mars, Mme Lionel Delisle, ses neveux et nièces, parents et amis; Mme Albert Pouliot, ses cousins, ses plusieurs petits-enfants.

Le salon sera ouvert de 2 heures et 7 à 10 heures.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 octobre, à 10 heures.

Départ des salons de la Cité funéraire Inc, 252, Saint-Joseph, à 9h.50 pour l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière St-Charles. 1-10 (2 fois)

PLAMONDON (Alexandre) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 septembre 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé Alexandre Plamondon, époux de feu Irène Légaré, épouse en 1ères noces de feu Laurier Lemieux, en secondes de M. J.-A. Pigeon-Rose-Anne, épouse de feu Ernest Morin, Elle demeurait au 3525, Route de l'Église, Ste-Foy.

Le salon sera ouvert de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, lundi 1er octobre à 10.00 heures.

Départ du salon funéraire Lé-Dion Inc, 2215, chemin Ste-Foy, à 9h.45 pour l'église de Ste-Foy et de là au cimetière de Kamouraska.

1-10 (2 fois)

ROBITAILLE (Eva) — A Québec, le 27 septembre 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Mademoiselle Eva Robitaille.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Mlle Rachel Robitaille (Lucie Leclerc), Gérard Robitaille, Mme Gabriel Robitaille, ses neveux et nièces, M. et Mme Gérard Robitaille (Lucie Leclerc), Mme Gabriel Robitaille, Mme Roméo Robitaille (Georgette Gobeil), M. et Mme Paul-H. Robitaille (Rollande Gauthier), ainsi que plusieurs cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, lundi le 1er octobre à 14.00 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Lisle 120, rue St-Jean, à 13.45 heures pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de Cap-Rouge où un libéra sera chanté avant l'inhumation. 29-9 (2 fois)

ST-AMAND (Hector) — A Québec, le 29 septembre 1973, à l'âge de 78 ans et 6 mois, est décédé M. le Dr Hector St-Amand, M.D., vétérinaire, époux de Dame Bernadette Bédard. Il demeurait au 2116, chemin Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme J.R. Urie Bédard, M. et Mme Patrick Bédard, Mme Fernanda Bédard, Mme et Mme Emmo, ainsi que ses neveux et nièces.

Le salon sera ouvert de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

Les funérailles auront lieu lundi, le 1er octobre à 14.00 heures.

Départ de la résidence funéraire Lé-Dion Inc, 2215, chemin Ste-Foy, à 13.45 heures pour l'église St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont.

1-10 (2 fois)

THIBAUDEAU (Marietta) — A Québec, le 28 septembre 1973, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Marietta Thibaudeau, épouse de feu Léo Thibaudeau. Elle demeurait au 1835 rue Eu-Claude.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants : Danielle Thibaudeau Bédard, M. et Mme Guy Thibaudeau (Kathleen O'Malley), M. Andrew Jules Landry, Mlle Sylvie Thibaudeau, Mlle Sylvie Thibaudeau, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs; Mlle Philomène Emond, M. et Mme Jean Marie Emond, M. et Mme Ronald Emond, M. et Mme Wilfrid Emond, M. et Mme Roger Richard (Rita), M. et Mme Charles Boucassin, M. et Mme Fernand Dufresne, M. et Mme Jean-Marie Thibaudeau, M. et Mme Jean Thibaudeau Guérard, M. et Mme Raymond Guérard, M. et Mme Robert Filion, M. et Mme Gilles Thibaudeau, M. et Mme Maurice Thibaudeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi, le 2 octobre 1973, à 10.00 heures.

Départ de la Résidence funéraire Claude Limitée, 795, 1ère Avenue, Québec, à 9.45 heures pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 1-10 (2 fois)

Services spéciaux

MONUMENTS
524-1561
L.-L. Thériault & Fils Ltée
716, 1ère Avenue - Québec 3
Ouvert le soir et le samedi

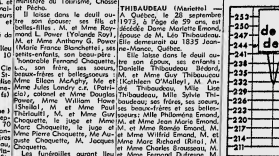

Gains substantiels

L'indice des industrielles reprennent confiance. à Toronto o clôturé à 5,85, soit le niveau le 225.26, en hausse de plus élevé depuis le 14 Les cotes ont enregistré, février. A la bourse de Montréal, l'indice o fer-goins les plus substan-mé à 256,03, gagnant mois et tout semble indi-Hals des deux derniers 7,17. quer que les investisseurs

(Téléphoto, PCI)

la ville de québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
AUX ENTREPRENEURS-ELECTRICIENS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, portant la mention "OFFRE POUR L'INSTALLATION DE SIGNAUX LUMINEUX AUX INTERSECTIONS de l'Avenue « Le Bye, 3e Avenue — 6e Rue — Carrugères, 3e Avenue — 6e Rue, 3e Avenue — 6e Rue, 3e Avenue — 5e Rue" seront reçues au Bureau du Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec 4, jusqu'à midi, le 15 octobre 1973, le même jour, à 3 heures après-midi, en présence de ceux qui désirent y assister.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents auprès du personnel du Service des Travaux Publics, à la deuxième étage, Hôtel de Ville.

Un dépôt de VINGT-CINQ ($25.00) dollars sera exigé pour l'utilisation des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Québec, 26 septembre 1973.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Pierre-F. Côté, avocat.

Du pétrole en Turquie

ANKARA (Reuter) — Du pétrole en quantité commercialisable a été découvert pour la première fois en Turquie d'Europe, a-t-on appris hier, de source généralement bien informée.

Le pétrole a été découvert par la commission turque des pétroles, près de Kirklali, à une trentaine de milles de la frontière bulgare. Le début de production est prévu à 1,200 barils par jour. Le potentiel de la région est estimé à 10,000 barils.

La production quotidienne turque actuelle de 31,000 barils provient de puits dans l'est du pays.

VENTE PAR LE SHERIF DE QUEBEC

QUEBEC
First Fusion de Terre, Québec, 2e Arrondissement
No. 50-384

CANADA, LONGUEUIL, province de Québec, 28e Judicature District de Québec, 28e Judicature District de Québec, Division de Longueuil, No. 2-2-2-

Les Nordiques du Maine triomphent du "gros club" 7 à 4

Premier revers de Jacques Plante et des Nordiques en partie pré-saison

LEWISTON, Maine — Michel Harvey a fait subir à Jacques Plante son premier revers en cinq rencontres hors-concours cette saison lorsque les Nordiques du Maine ont disposé des Nordiques de Québec au compte de 7-4, hier après-midi à Lewiston devant Denis Potvin et Paul Larose aux diverses formations pour les vainqueurs avec une paire de buts chacun tandis que les autres comptaient un but de Michel Aiverhambault, Mike Ortuso et Jean-Yves Cartier. Pour les Nordiques de Jacques Plante, Gilles Bouliane, Bob Gendron, Ken Desjardine et Richard Beaudin.

Le but vainqueur a été compté à 16 secondes de la première période du match pour avoir fait trébucher Mike Ortuso qui devait s'échapper seul devant le gardien Plante. Le but a été accordé à Jean-Yves Cartier, un ancien des Nordiques de Québec, qui a profité d'une passe de Mike Ortuso.

Les Nordiques du Maine ont ouvert la marque à la 4e minute de la première période sur un but de Michel Aiverhambault qui a profité d'une passe de Richard Beaudin.

Les Nordiques de Québec ont répliqué à la 7e minute de la première période sur un but de Gilles Bouliane qui a profité d'une passe de Ken Desjardine.

Les Nordiques du Maine ont repris les devants à la 9e minute de la première période sur un but de Jean-Yves Cartier qui a profité d'une passe de Mike Ortuso.

Les Nordiques de Québec ont égalisé à la 12e minute de la première période sur un but de Bob Gendron qui a profité d'une passe de Ken Desjardine.

Les Nordiques du Maine ont repris les devants à la 15e minute de la première période sur un but de Jean-Yves Cartier qui a profité d'une passe de Mike Ortuso.

Les Nordiques du Maine ont marqué dès le début du second engagement et c'est Paul Larose qui a cogné un but à la 2e minute de la période sur une passe de Richard Beaudin.

Les Nordiques du Maine ont marqué leur 7e but à la 12e minute de la période sur un but de Mike Ortuso qui a profité d'une passe de Jean-Yves Cartier.

Les Nordiques de Québec ont marqué leur 4e but à la 14e minute de la période sur un but de Ken Desjardine qui a profité d'une passe de Bob Gendron.

Les Nordiques du Maine ont disputé une bonne partie de jeu du début à la fin de la rencontre. Ils ont dominé leurs adversaires à tous les points de vue. Ils ont également bénéficié de plusieurs chances de marquer en supériorité numérique.

Les Nordiques du Maine ont compté 3 buts en 5 minutes lors de la première période. Ils ont également compté 3 buts en 5 minutes lors de la deuxième période.

Les Nordiques du Maine ont compté 3 buts en 4 minutes lors de la deuxième période.

Les Nordiques du Maine ont compté 3 buts en 5

Guy Masciotte remet les trophées emblématiques de leur victoire au ski sur roulettes à Denis Bouchard, de Dalbeau, et Monique Longlais, de Québec. (Photo Marcel Laforce)

Contre Toru Tanaka ce soir au Colisée

Mad Dog établi grand favori

C'est ce soir au Colisée de Inoidemment, Vachon a été nouvelle les deux "poudre" (Dale Roberts et Gerry Brand) de même que Clouck O'Connor. Un combat qui promet d'être chaud. Il ne manquera pas de susciter beaucoup d'intérêt.

Pour cette carte est donc prévue une bonne bourse à 30-20 livres, l'événement "Grand Prix" a été laissé à Québec les plus grands noms de l'heure. En effet, pour ce 32 lutteurs seront sur le tapis dans et les amateurs peuvent être certains qu'ils seront servis à leur goût. Les cinq meilleurs de chaque équipe qui opposera Peppy Allan à Live Raymond de Drummondville.

Dans le combat principal de la soirée, une affaire à deux qui promet d'être chaude, on montera entre les cordes pour se mesurer en un étrange duel de mastodontes de poids lourds de la catégorie "Grand Prix" qui aura pour Maurice "Mad Dog" Vachon et Toru Tanaka.

Pour ce qui est de Vachon, il a été couronné à deux reprises champion du monde pour la catégorie poids lourds et il a été le premier à signer la victoire lors de la grande finale.

"Laissez le créer" a répliqué Vachon "J'en ai vu bien d'autres pauvres minables comme lui. Qu'il passe sous autres lutteurs de deuxième ordre connus lui qui on reçu un jour le "privilège" de se mesurer et qui ont eu immédiatement que leur place était Parmi. Superannuelle, je me charge toujours de les faire revenir sur terre. Tanaka subira le même sort. Il ne sera pas le premier à me faire mordre la poussière, mais sûrement, ainsi, il y a semaine de regretter ses paroles" de répliquer sadiquement Mad Dog.

Dans un autre combat, par équipes de trois, Edouard Carpentier, le géant Jean Ferré et Don Leo Jonathan affronteront leurs forces pour combattre à grands coups de

KENNEDY
SHIPBUILDING LTD.
Demande agence reparations de bateaux :
Building Cleaning :
Agences de sécurités Achat dans Est :
Ecrire : A.P.O. Box 10058 Ste-Foy, Québec 10 : G1V-4C0

COURS D'IMPOT
chez le plus grand service d'impot du Canada
H. & R. BLOCK
• Trois des huit Centres canadiens de Déclarations d'impôt H. & R. Block qu'on voit sur cette page sont dans les bureaux de Block d'un océan à l'autre.
• Choix des jours et des heures de classe
• Diplôme à la fin des cours.
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT!
Début des classes : le 2 octobre
Ecrire ou téléphoner à
115 ST-JOSEPH EST, QUEBEC, P.Q.
523-0818
• 37 séances de 3 heures (2 par semaine pendant 14 semaines)

Les records tombent au ski sur roulettes

Denis Bouchard vainqueur

Par Jean POULIOT

Les séances de fond de la région de Québec seront en forme quand arrivera la première neige. Hier, dans la traditionnelle course de 4km sur roulettes, on a terminé en 24 minutes. 37 secondes. La distance séparant le premier, Maurice Longlais, du dernier, Jean Barré, était de 14:36 secondes.

Le vainqueur officiel fut Denis Bouchard, de Dalbeau, même si Bernard Turcot l'eut précédé le premier à la piste du Colisée.

Erreur de parcours

Turcot, qui avait mené toute la course, dominait par une cinquantaine de pieds et par suite de l'absence d'un coureur officiel de parcours, il fila droit devant le Colisée, passa devant le Palais central et tourna à gauche devant le Pavillon des congrès pour s'apercevoir que Bouchard était arrivé déjà à la ligne affolante par un chemin différent. Les organisateurs ont été que Turcot avait manqué une flèche en bordure des son entrée sur le terrain d'Expo-Québec. Le temps du deuxième fut de 14:36 et celui de Jean Barré de 15:10.

Pour le classement total des deux premières épreuves, on prenait les deux meilleurs temps réalisés par chacun. Bouchard fut champion avec un total de 12 minutes. Le deuxième fut deuxième Mario Marshall a placé sous contrat Roy Calendrier, celui qui fut déjà nommé "Monsieur Québec". Il se mesurera à un autre homme fort de "Grand Prix" Truman Tyler. Dans "Die la lutte "Grand Prix" à son meilleur" Marshall.

Les billets pour cette soirée de lutte sont en vente à la billetterie Ste-Foy du Colisée, au bureau de la rue Dorchester et au bureau de la rue Saint-Jean. Ils sont vendus à 20 30 livres.

Le ski de fond, que ce soit sur la neige ou sur roulettes, est un sport familial et Michelle Maison, la championne junior a terminé l'épreuve en compagnie de son père. (Photo Marcel Laforce)

Au marathon de Charlesbourg

Mainguy s'assure une quatrième victoire

Jacques Mainguy, un brillant athlète du CAUT, et Carpentier, le géant Jean Ferré et Don Leo Jonathan d'autres dans le marathon de Québec.

Le semaine dernière, Mainguy avait arrivés les honneurs du 10 km de l'université Laval et cette semaine, à Charlesbourg, il effectue le plus grand pas en recevoir la médaille d'or. Il a parcouru les dix milles en un temps de 27 minutes et 28 secondes.

L'an dernier, Mainguy avait établi un record pour ce marathon en parcourant les cinq milles de l'épreuve en 27 minutes et deux secondes.

Yvon Nicole et Pierre Coreman ont pris respectivement les deuxième et troisième place de ce marathon couru par quatre-vingt-trois coureurs en moins de 28:12 et 28:17.

Par sa victoire, Jacques Mainguy a conservé le trophée des Sportifs de Québec qu'il détient depuis 1970.

Au total, 58 coureurs ont pris le départ dans cette épreuve pour la classe senior. Pour la journée, 83 participants ont pris le départ dans l'une ou l'autre des diverses épreuves, ce qui constitue un record de tous les temps.

LES LITTERANS

Dans la classe des vétérans, où le trophée Laurent Giroux, instituteur et principal organisateur du marathon, a été remis à Thomas Drolet, du Lac Beauport, qui est vendredi dernier remporté cette victoire dans ce marathon familial il y a quelques années.

Drolet a parcouru la distance en 32 minutes et 35 secondes, dimunitant que notre 30 ans, il est encore en grande forme physique.

Chez les juniors, c'est Mario Tremblay, du CAUT, avec un temps de 26:56 pour les trois milles du trajet, Murray Couture, du Lac Beauport, et Yves Fortin se sont assurés les deuxième et troisième places respectivement.

La remise des prix aux gagnants s'est déroulé au restaurant Le Valet, de Charlesbourg.

Le vainqueur pour la quatrième année consécutive du marathon "les sportifs du Québec", Jacques Mainguy, sur le parcours du trajet de cinq milles. (Photo Marc Laverdière)

Au rallye Feuille d'Erable

Un 4e titre d'affilée pour le duo Boyce-Woods

Walter Boyce et Doug Woods, d'Ottawa, ont remporté les honneurs du rallye Feuille d'Erable, long d'une la nuit où samedi à dimanche sur la rive sud. Ils ont conduit leur Toyota Corolla 1600 à la victoire avec une fiche de 0,00 minutes de pénalisation sur 2,12 minutes de mieux que leurs plus proches rivaux, Guy et Gilles Vanier, aux Datsun.

Cette victoire signifie pour le duo Boyce et Woods un 4e championnat canadien d'affilée, avec une finie de 5 victoires, cette année, Boyce et Woods sont consacrés champions, même s'il restait une épreuve au championnat.

Martin Morais, président du club Karkajou, présente la plaque Molson à l'équipe gagnante formée du navigateur Doug Woods, de chronométreur Robin Tylor, et du pilote Walter Boyce, en présence du responsable de la promotion du rallye Feuille d'Erable, Laurent Lebel. (Photo RRard Morais)

Leurs plus sérieux adversaires dans la course au championnat, Jean-Paul Perusse et Lee Bartholemew, sur "rut un ennui leur part du problème en raison de Bolduc. En effet, ils ont été victimes d'un bris de suspension rapidement remplacé dans le compartiment du moteur, ce qui leur a fait perdre près de 8 minutes. Ils ont dû se contenter d'une pension avec l'espoir de remporter le championnat canadien une autre année.

Dans les parcours sélectifs, d'une longueur totale de 80 milles, c'est l'équipe de René Canin et Louis Relanger, sur Toyota Corolla 1600, qui s'est avérée la plus rapide avec un temps total de 106,56 minutes, alors que Boyce et Woods réalisait le second meilleur temps avec 112,00 minutes. Florent Dubuisson et John Bella-Rose terminent troisième avec une fiche de 112,11 minutes sur Datsun.

Chez les novices, ce fut une victoire facile d'Edmond Boudreault et Donald Lebrun, de l'écurie Karkajou, qui complétèrent le parcours en 0,00 milles avec 12,00 minutes de pénalisation remisant le meilleur temps de cette classe dans les parcours sélectifs avec une fiche globale de 119,32 minutes. Cette première position est allée à Jacques L'Heureux et Guy Aubert, avec 102,54 minutes de pénalisation.

A part quelques demandes de renseignements pour élucider certains points de la navigation, les coupeliers et cet événement à allure d'un rallye Feuille d'Erable était un exemple de precision et surtout le meilleur rallye de l'année pour le rapidité et l'exactitude des contrôleurs "Quand on part en première équipe, de dire Gilles Vanier, on craint toujours les erreurs des chronométreurs et les problèmes de montres. Mais ce fut tout le contraire du rallye Feuille d'Erable : sont les meilleurs que j'ai vus cette année au Québec. Ce serait pas plus que 12 secondes pour compenser à nos contrôles", a ajouté le sympathique Florent Guillemette. Son avec 1 plus court d'une case de 2 secondes.

"C'est le genre de rallye que nous aimons à faire, a commenté le vainqueur Walter Boyce en recevant ses bourses totalisant de $100 levés, d'excellents carnets des montres exactes et précises, une organisation bien orchestrée". Quant aux commissaires Serge St-Martin et Claude Veilleux, ils ont conclu en disant que "cet le seul rallye de la région de Québec qui se terminera cette année avec des résultats officiels, le rallye des Relais ayant mis 3 mois inutile que le Critérium du Québec est en instance d'appel.

Le coordonnateur de l'événement, Luc Conlin, retiendra les félicitations sur les membres de l'équipe d'organisation en mentionnant que pour 1974, demande serait faite pour obtenir un rallye comptant pour le championnat des manufacturiers.

24 voitures étaient au départ, mais 17 seulement ont terminé l'épreuve. La première voiture à abandonner était la Renault Alpine à la suite d'avoir à l'embrayage.

Résultats officiels du rallye Feuille d'Erable

Rang	Pilote	Voiture	Pén.	Temps
1	Walter Boyce	Doug Woods	Toyota	0,00 m.	5160
2	Jean-Paul Perusse	Lee Bartholemew	Datsun	8,00 m.	5168
3	Florent Dubuisson	John Bellerose	Datsun	8,00 m.	5
4	Jacques L'Heureux	Robert Thibault	Datsun	12,00 m.	5
5	Yves Lebeau	Denis Bellerose	Datsun	12,00 m.	5

Sans arrêt

Rang	Pilote	Voiture	Pén.
1	Edmond Boudreault	Donald Lebrun	Datsun	12,00m.	$ 60
2	Jacques L'Heureux	Guy Aubert	Toyota	102,54m.	$ 40

Meilleur performance dans les parcours sélectifs :

Non-vu

Rang	Pilote	Voiture	Pén.	Temps
1	Louis Bélanger et René Canin	Toyota Corolla 1600	0,00 m.	106,56 m.
2	Walter Boyce et Doug Woods	Toyota	0,00 m.	112,00 m.
3	Florent Dubuisson et John Bellerose	Datsun	0,00 m.	112,11 m.

Meilleur performance dans les parcours sélectifs :

Deux

Les Alouettes surprennent Ottawa 28 à 15

Les Rough Riders goûtent à la médecine de Johnny Rodgers

OTTAWA (PC) — Johnny Rodgers a couté deux passes de touché, l'une de 58 verges et l'autre de 12 verges, pour conduire les Alouettes à une victoire de 28-15 aux dépens des Rough Riders, dimanche après-midi, à Ottawa, au cours d'une rencontre de la conférence de l'Est de la Ligue canadienne de football.

Cette victoire permet aux Alouettes, de se hisser au deuxième rang du classement, un point derrière les Lions de Montréal et de Toronto. Les Rough Riders pour leur part se retrouvent en troisième place de la formation montréalaise.

La défensive des Alouettes a forcé les Rough Riders à abandonner le ballon à deux occasions au quatrième quart et à être forcée au dégagement lorsque de Pasquale montrouvaille après qu'elle eut bloqué une tentative de placement.

George Mira, qui a remplacé le poste de quart-arrière durant toute la rencontre pour les Alouettes, a fourni les passes qui ont permis les deux touchés de Rodgers. Durkée Harris, qui a permis l'une des deux interceptions du Montréal, a réalisé l'autre alors qu'il a effectué un retour en course de 62 verges après que la tentative de placement de Gerry Organ eut été bloquée.

Dans l'ordre, les deux placements, trois convertis et un simple pour compléter le pointage de Alouettes.

Hugh Oldham a empêché un passe de touché de 37 verges venant de Jerry Keelling et le demi Art Green a fracturé la distance de 1 verge pour produire l'autre touché des Riders. Organ a botté deux convertis et un simple pour compléter le pointage d'Ottawa.

Les Alouettes ont réussi 21 premières essais contre 18 pour Ottawa et ont enregistré une offensive nette de 283 verges comparativement à 273 pour leurs adversaires.

Mira a complété 14 passes sur 24 tentatives pour des gains aériens de 228 verges, De son côté Keeling a réussi sept passes sur 12 tentatives pour des gains de 91 verges, tandis que Cassata a complété 13 de ses 37 passes pour des gains de 236 verges.

Rodgers a capté trois passes pour des gains de 82 verges pour l'équipe montréalaise, tandis que Dalla Riva en a capté huit pour des gains de 75 verges.

L'assistant Mark Harris a effectué quatre boîtes d'envoi, trois à la suite des touchés des Alouettes et un au début du deuxième demi. Hotes qui est frappé 56, 57, 63 et 75 verges.

Deux fois à botté deux placements et trois convertis, tandis que Wally Buono complétait le pointage des Alouettes à l'aide d'un simple.

John Harrey ne coche pas sa déception sur le jeu alors qu'un joueur des Rough Riders s'agrippe à lui pour le plaquer. Les Alouettes l'ont emporté 28 à 15. (Téléphoto PC)

Harris faisant allusion à son premier majeur de la saison

"Le plus étrange touché que je n'aie jamais compté"

Par Graham COX

OTTAWA (P.C.) — "Aucun doute ho-heiau. Il s'agit du touché le plus étrange que j'aie jamais compté", a déclaré Durkée Harris, qui a mérité cet honneur dimanche après-midi.

Dès le début de la deuxième période, les Alouettes de Montréal, faisait alliance à la ligne de position au classement de la Conférence de l'Est de la Ligue canadienne de Football.

Les Alouettes ont défait les Rough Riders d'Ottawa 28-15 devant 26,916 personnes au stade d'Ottawa.

Les Alouettes ont recouvert un botté de placement tenté par Gerry Organ, de la ligne de 47 verges mais bloqué par Hugh Oldham, a saisi le ballon au vol et a couvert les 57 verges qui le séparaient de la zone des buts adverses, poursuivant aux alentours avance de 28-8 au début du dernier quart.

Mais Levy a cependant attribué le mérite de cette victoire à son entraîneur Bob Shaw.

"Les Rough Riders ont trouvé leur ardeur grâce à ces pénalisations, mais notre ligne a continué à pénétrer, la première des Alouettes au pare Lansdowne depuis 1963, à toute la formation défensive et particulièrement aux joueurs de ligne.

"Je sais très satisfait du travail de la défensive qui a tenu le coup après cette pluie de pénalités au cours troisième quart", a-t-il dit dans ses vestiaires passablement agité des Alouettes.

"Les Rough Riders ont recouvert leur ardeur après ces pénalisations, mais notre ligne a continué à presser Rick Cassata dans l'exécution de ses jeux. Elle a disparu un match sensationnel".

En plus d'avoir marqué un touché sur une tentative de placement de la part des Alouettes, Oldham est aussi l'auteur d'interceptions et d'un recouvert de ballon.

Dans le vestiaire des Rough Riders, l'entraîneur-adjoint George Brancato a déclaré: "Notre ligne défensive a flanché en première demie. Elle s'est ressaisie pendant la seconde une bonne moitié. George Mira a été très bien protégé par sa ligne offensive et nous avons pu faire appel à Woodward pour contrer leur jeu de passe, ce qui a passablement affaibli notre ligne tortueuse".

Mira a fait écho aux observations de Levy en disant:

"Les Riders utilisaient le stunt au début de la rencontre et lissaient Johnny Rodgers opérer contre un seul défenseur. Nous en avons profité et avons obtenu deux touchés grâce à Rodgers. Notre ligne offensive, qui a accompli d'excellentes choses, a été en la même plus facile par la suite".

Statistiques

Mtl — premiers essais	18	21
Gains au sol	170	56
Gains aériens	228	317
Gains nets	398	373
Passes complétées	14-24	20-40
Interceptions — verges	3-10	0-0
Boîtes — moyenne	5-50	9-39
Punts — moyenne	3-39	5-35
Pénalisations — nbre	12-105	10-70

Sommaire du match

Premier quart

Montréal — Touché de Rodgers, 58 verges, passe de Mira, converti de Sweet ... 6-30

Ottawa — Touché de Gladieux, 17 verges, passe de Keeling, converti d'Organ ... 6-28

Montréal — Touché de Rodgers, 12 verges, passe de Mira, converti de Sweet ... 13-15

Deuxième quart

Montréal — Placement de Sweet 15 verges ... 3-14

Montréal — Simple de Buono, 49 verges ... 12-14

Troisième quart

Ottawa — Simple d'Organ, 21 verges ... 11-26

Montréal — Placement de Sweet, 17 verges ... 14-26

Quatrième quart

Montréal — Touché d'Harris, 57 verges, converti de Sweet 1-06

Ottawa — Touché de Green, 1 verge converti d'Organ 4-06

Montréal	14	4	3	7 — 28
Ottawa	7	1	1	7 — 15

Assistance — 26,916

côté enseignes

un point c'est tout !

Une première défaite des Titans de Limoilou

(P.C.) — Les Diablos du Pour Limoilou, les matches de Trois-Rivières ont marqué cet après-midi leur première défaite, subie aux Titans de Limoilou, leur premier revers de la saison, hier, en disputant un des derniers 45 à 10 dans un match de la ligue de football de l'Atlétic. Le quarterback offensif Jacques Lemieux a réussi trois marches-touchés et une demie en trois parties jusqu'à mi-temps.

Donald Gauthier y est allé trois fois pour des gains de 12 verges dont 3 pour un touché. Trois autres touchés ont été transformés par Guy Leclerc qui a également réussi un simple. Un touché de 40 verges a complété le pointage des Diablos.

Les trois-rivièrois ont gagné 626 verges dont 368 au sol comme tre des gains de 286 verges pour Limoilou, dont 199 par la voie des airs.

Près de 5,000 spectateurs ont été témoins de la rencontre au stade du terrain de l'Exposition de Trois-Rivières.

La coqueluche de ces dames

Si le match entre Bobby Riggs et Billie Jean King a procuré au tennis un élan comme seul le "show biz" peut le faire, les promoteurs du tournoi Rothmans International de Québec ont peut-être en Bjorn Borg l'attraction qui peut concurrencer l'effort déployé par l'Université Laval en un nouveau salon de la femme. Le blond Suédois a provoqué lors de son passage à Wimbledon des soulèvements de joueuses Londoniennes, comme on n'en avait pas connu depuis les débuts des Beatles.

De plus, ce n'est pas un mauvais joueur de tennis, puisqu'il a alors atteint les quarts-de-finale, devant Roger Taylor, tout comme le favori no 1 de la compétition québécoise, Jimmy Connors qui, lui, s'inclina contre le Russe Metreveli.

En fait, le tournoi tenu au PEPS de l'université Laval n'a pas de sens nonfiants comme la troupe de Lamar Hunt. Mais il compte celui qui a battu tous ces grands noms à la dernière édition québécoise, Marty Riessen. Les 20 meilleurs joueurs au monde, selon le classement de la FILT, dominé par Ilie Nastase, on en compte deux : Connors et le Néo-Zélandais Onny Parun.

Enfin des Canadiens

Ce qui avait fait la force du tournoi-rotation était la présence d'un Canadien pour affronter les visiteurs de renom. Cet attrait qui avait manqué lors de la Coupe World Championship Tennis se trouve restauré par la nouvelle formule, puisqu'il s'agit du premier tournoi omnium présenté à Québec.

Mike Belkin s'est déjà vanté de pouvoir tenir son bout contre les joueurs sous contrat avec Lamar Hunt. C'est le moment pour lui d'appuyer de preuves ses avancés, car les Cox, Stilwell, Carmichael, Gravely, McMillan et, naturellement, Riessen sont autant d'athlètes avec qui il aura l'occasion de prouver sa théorie.

Le tournoi pourra avoir été le premier Québécois à avoir la chance de jouer contre les pros et son match contre Nikola Pilic avait fait les manchettes des journaux de Montréal. Réjean Genois n'a pas été favorisé par le sort en tombant contre Onny Parun, mais c'est probablement contre une opposition de cette sorte qu'il peut lui aussi prouver qu'il est devenu un des plus forts de l'entraînement de l'équipe canadienne de la coupe Davis.

Les jeunes lions

Je me préparais à m'apitoyer sur la rareté de grands noms au tournoi, quand je jonglai par hasard sur une nouvelle de Sports Illustrated concernant l'effort développé de l'Australie de remettre la main sur la coupe Davis qui lui échappe depuis cinq ans.

Profitant des nouveaux règlements, la Fédération australienne a l'intention de grouper Rod Laver, John Newcombe, Ken Rosewall et Mal Anderson dans son équipe qui affrontera vraisemblablement les Etats-Unis en finale du célèbre sillotier.

"Cette tentative de retour aux sources est erronnée, de raisonner l'auteur. Si les Australiens l'emportent, ils n'auront rien prouvé. C'est un peu comme si les Yankees avaient réinstauré Mickey Mantle, Roger Maris et Whitey Ford dans leur alignement pour quelques joutes".

J'aime beaucoup mieux les jeunes lions que présentent les Etats-Unis, la Suède et le Canada dans le tournoi de Québec. Pour eux, le prestige à l'exact juste un déplacement total de leurs efforts; pour les grands noms multimillionnaires, ce n'est qu'un peu plus de confiture sur le gâteau.

L'anecdote du jour

Steve Blass, des Pirates de Pittsburgh, se rappelle fort bien ses débuts dans les Majeures, car il était opposé au fameux Sandy Koufax. "Je devnis être passablement nerveux, expliquet-il, parce que Bill Mazeroski s'approcha de moi après que je me sois présenté au premier deuxième-but lui dit simplement : "Ne l'inquiète pas, tu verras qu'il est un blanchisseur et nous obtiendrons une partie nulle".

Ici et là

Laurent Lebel, qui avait décidé de se rendre à différents points du rallye Feuille d'Erable dans la camionnette d'urgence de Toyota, a été pris pour dépanner et tirer huit voitures durant la nuit. — Non seulement les Bruins ne télévisent-ils pas leurs joutes à Burlington, à la demande du Canadien, mais ils entendent éventuellement contrarier le marché de la télévision payante. — Darrell Johnson, qui a mené les Red Sox de Pawtucket au championnat de la Petite série mondiale sera le successeur d'Eddie Kasko à Boston. Encore une fois, les bébés gâtés de Tom Yawkey ont obtenu la tête de leur gérant.

Red Fisher prédit une saison de 40 buts pour Guy Lafleur. — Les deux grands espoirs pistés dans la Ligue Nationale de baseball, Wally Aaton et Red Schoendienst, ont signé respectivement pour leurs 21e et 16e saisons. — Paul Dumont sera le conférencier au souper de la ligne Electrique ce soir à l'Hôtel Paul-Baillargeon. Il va les mettre au courant.

Une soirée de fin de saison est habituellement une occasion de réjouissance, mais le départ de Giovanni Marcolin comme entraîneur-joueur du Patro Roc-Amadeur laissait une empreinte de nostalgie lors de la réunion d'hier.

— Je comprends le désappointement de Bernard Turcot sur le manque de signalisation à l'arrivée de la course de ski sur routes, mais les coureurs de cette épreuve n'auront que ce soir, peuvent rarement être corrigés dans le résultat final. — Gordie Howe n'a pas l'intention de se laisser piler sur les pieds, jeudi contre les Sharks, il a engagé de 5 magiciens et 5 mineurs. — Si la Ligue Nationale de hockey adopte le règlement du frappeur désigné, Bob Bailey sera cité des Expos, qui effectuerait un marché pour obtenir un 3e-but.

Je comprends fort bien les amateurs d'avoir bondé les deux premières exhibitions des Nordiques, alors que les meilleurs joueurs n'étaient pas éligibles. Mais mardi soir, le alignement les Iloale, Bernier, Hoganson, Gilbert et Beaulé tandis que les Canucks pouvaient compter sur Stapleton, Mangs, Nesterenko et Newton. — Les Fédération sudoises s'occupent de leurs athlètes. Elles ont payé le transport de 15 vers hockeyeurs juniors aspirants à la LJMQ et maintenant elles garantissent les frais de leurs jeunes tennismen.

Les propos de Jean Pouliot

Deux instructeurs pour combler le vide de son départ

Marcolin ne veut pas qu'un autre instructeur connaisse son épuisante expérience au soccer

Giovanni Marcolin (au centre) passe le direction du club de soccer du Patro Roc-Amadeur à Pierre Anctil et M'Zoughi Othmon.

(Photo Marcel Laforce)

par JEAN POULIOT

Après sept ans à la barre de l'équipe de soccer du Patro Roc-Amadeur, Giovanni Marcolin a décidé de prendre un moins un an de transition et de remettre la direction de l'équipe Pierre Anctil et M'Zoughi Othman. S'il a partagé la tâche entre deux hommes, c'est précisément parce qu'il ne connaissait pas le même épuisant travail qui a été le sien durant sun règne comme gérant, entraîneur et joueur de la formation qu'il becouve.

Il croit qu'il doit au moins cette année de repos à son épouse qui a continué de l'appuyer sans relâche et de le seconder, malgré un état de santé précaire.

Chemin parcouru

Pendant les trois premières années, le Roc-Amadeur a fait partie de la Ilzeième division Provinciale où il a remporté la coupe à trois reprises à deux reprises et deux championnats de mi-saison et d'une seconde place au classement régulier.

Puis ce fut la grande aventure dans la Ligue Nationale Provincial dans la seconde division, il connut son année la plus fructueuse avec le titre de la saison, celui des éliminatoires et par surcroît la coupe O'Keefe, emblèmes du championnat souvert mais équipes de ce calibre. Il éliminait en première division le Roc-Amadeur termina successivement 2e, 2e et 6e.

Mais c'est peut-être cette dernière saison qui a marqué le plus éloquemment le chemin parcouru. Alors qu'au début de l'aventure dans la ligue Nationale, il ne connaissait que trois joueurs canadiens pure laine, au dernier edition on voit pas moins de 10.

"C'est peut-être la deuxième saison que j'aurais dû prendre Provinciale où il y a quatre ans, de dire Marcolin. Mais je désirais à tout prix quelque chose pour sensibiliser les amateurs et, aussi-tôt, la presse. L'avenir du soccer tel existe strictement chez les joueurs locaux".

Retour

Après une année de transition, il croit pouvoir consacrer à son épouse et à sa famille, à nouveau le temps qu'exige comme extrême seulement, mais que je ne pourrai pas me donner tout entier à cette cause pour les prochains mois et c'est la raison de ma retraite temporaire, explique-t-il, car quand je m'engage dans quelques chose, c'est à 100%. Si les circonstances évoluent pour le mieux vous me reverrez dans un an" a-t-il conclu lors de la réunion intime qui avait réuni la saison 1972 du club.

Plus ça change, plus c'est pareil

C'est une vérité de la Palice de dire que tout, ou à peu près, a bien changé depuis vingt ans. Les réflexions de nos aînés nous rappellent constamment que "dans ce temps-là", c'était bien meilleur, ou bien pire, mais en tout cas, c'était pas pareil. Pourtant, après avoir rencontré Robert Bédard et Réjean Genois, je me demande s'il n'y a pas lieu de contester cette affirmation.

On doit s'exploiter

En 1962, Robert Bédard était un des plus sûrs espoirs du Canada en tennis. Malheureusement il ne pouvait s'entraîner suffisamment au Québec et le manque de compétition devait finalement l'inciter à quitter le Québec pour la Californie où l'Université de l'Etat lui permettait de parfaire son entraînement tout en poursuivant ses études. Bédard nourrissait l'espoir d'être sélectionné sur l'équipe canadienne de la coupe Davis et il savait pertinemment bien que c'était là le seul moyen qui lui permettrait d'y arriver. On connaît la suite, Bédard a été pendant de nombreuses années le joueur de tennis le mieux coté au Canada et ses performances lui ont permis d'obtenir sa renommée à travers le monde. Notons qu'il bénéficiait alors d'une bourse d'étude de $1,000 par année, graciieusetté du gouvernement du Québec. Environ 20 ans plus tard, Réjean Genois, un gars de Lorette-ville, vise une carrière dans le monde du tennis.

On pourrait croire que le processus a été bien différent; allez-y voir ! Quand Genois a été retrouvé au seuil de cette carrière, chacun sait qu'à l'instar de Fancies champion, il a qualifié la province pour s'installer en Floride, où l'Université de Tallahassee lui offrait le gîte ainsi qu'une bourse d'environ $3,500 par année, à laquelle le gouvernement du Québec ajoute $1,500. Le résultat est que Genois se retrouve membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis et le jour n'est pas loin où il deviendra ambassadeur de sa ville un peu partout dans le monde.

Compétition ou récréation

Si on demande à Robert Bédard, maintenant vice-président de l'Association canadienne de Lawn Tennis; pourquoi la situation se présente toujours sous le même angle depuis plus de 20 ans et si on lui signale qu'il ne semble se passer rien de neuf dans le monde du tennis, il s'objecte; Bédard estime que l'Association canadienne fait nombre d'efforts pour stimuler l'intérêt chez les joueurs. Elle organise beaucoup plus de tournois qu'auparavant et se propose même de créer l'an prochain un circuit canadien. Ce circuit réunirait les 20 meilleurs joueurs du pays, ainsi qu'une dizaine d'invités, qui se disputeraient les honneurs de plusieurs tournois, dans les dix provinces canadiennes. Nul doute que cette initiative sera appréciée et l'appui du gain, bien que minime, saura attirer les joueurs. Mais il paraît anormal que pour relever dans cette discipline, année après année, les tennismen doivent s'expatrier. Il faut bien comprendre toutefois qu'ici au Québec, le tennis est considéré bien plus comme un sport récréatif et rares sont les jeunes qui rêvent d'en faire une carrière. Les clubs de tennis sont bien souvent beaucoup plus des clubs sociaux qu'autre chose et il faut bien le reconnaître, les infrastructures ne sont pas légion.

Ainsi donc, si on prend pour acquis que l'élite se crée à partir d'une participation massive, on peut déduire que dans les années à venir, d'autre québécois, amoureux du tennis, devront suivre les traces de Bédard, Genois et Legendre, comme le fait actuellement André Cantin, qui a épaulé ces quelques années un an aussi mondial. Car au Québec, on est encore à l'heure du hockey et avec les salaires dont on entend parler, c'est pas fini.

Porlont de hockey

Il y a quelque temps, on a été laissé sous l'impression que les Nordiques n'hésiteraient pas à égaler la Vieille Capitale pour tenter leur chance sous des cieux plus cléments, si la réponse du public ne se faisait pas plus favorable. Il m'est arrivé alors de rencontrer des Québécois qui applaudissaient à cette nouvelle et qui prenaient un malin plaisir à dénigrer l'organisation locale. Des remarques du genre : "Je serais bien que ça pourrait pas marcher à Québec", je n'en ai que trop entendu. Vraiment, c'est à se demander si certaines personnes ne sont pas fières de cette réputation de "gros village" ou de ville à 50¢ dont on affuble la ville de Québec depuis trop longtemps. On peut ne pas aimer les Nordiques, mais de là à crier un peu partout que l'organisation ne vaut rien et l'équipe encore moins, il y a une marge. Les Kings de Los Angeles semblent avoir découvert un (as de qualités en Serge Bernier; est-ce qu'il les aurait toutes perdues en franchissant la frontière ? Laissons à Jacques Plante le temps de bâtir une équipe, ensuite on verra. Entretemps, Québec n'est plus l'enfant pauvre avec qui la Ligue Nationale ne pourrait transiger avant 1980.

Un seul choix

Les chroniqueurs sportifs qui ont suivi les activités des Expos de Montréal au cours de la dernière saison seront bientôt appelés à se prononcer sur le choix du joueur le plus utile à l'équipe. Si Mike Marshall n'avait pas été aussi efficace, les Hunt, Bailey et Singleton n'auraient jamais fait compter assez de points pour procurer autant de victoires aux Expos.

Les propos de Claude Cadorette

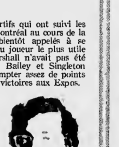

Les Tiger Cats t'emportent de justesse à Calgary

CALGARY (PC) — Les Ti-sième quart.

gers-Cats d'Hamilton Tony Gabriel et Tom Forzani ont conjugué de justesse 81-80 Lions de Calgary, dans un match disputé samedi en fin de soirée devant 32,000 amateurs.

Les Stampeders étaient en effet en possession du ballon à la ligne de 40 verges du Hamilton alors qu'il a restait que quelques secondes de jeu, mais ont choisi d'effectuer un jeu au sol au lieu de tenter un placement. Cette décision devait leur coûter une victoire possible car Gabriel a couru pour un gain de 12 verges jusqu'à la fin du match, ce qui a donné la victoire aux Tiger-Cats grâce à deux touchés, un simple et touché de sûreté.

Le quart-arrière Chuk Fairley et les demis Andy Stoynoski et Dave Fleming ont tous réalisé les touchés des Tiger-Cats. Le botteur de pénalisation Don Sutter a procuré deux points aux siens grâce à deux conversit et a réussi un placement en un simple au cours du troisième quart.

Rudy Linceman, Peter Lash et Tom Forzani ont pour leur part enregistré les touchés des Stampeders. Lefty Robinson a réussi un converti pour un touché, réussi un placement et un simple au cours du troisième quart.

Les Stampeders étaient en effet en possession du ballon à la ligne de 40 verges du Hamilton alors qu'il a restait que quelques secondes de jeu, mais ont choisi d'effectuer un jeu au sol au lieu de tenter un placement. Cette décision devait leur coûter une victoire possible car Gabriel a couru pour un gain de 12 verges jusqu'à la fin du match, ce qui a donné la victoire aux Tiger-Cats grâce à deux touchés, un simple et touché de sûreté.

Le quart-arrière Chuk Fairley et les demis Andy Stoynoski et Dave Fleming ont tous réalisé les touchés des Tiger-Cats. Le botteur de pénalisation Don Sutter a procuré deux points aux siens grâce à deux conversit et a réussi un placement en

Kasko congédié — Hook démissionne

BOSTON (PA) — La dernière partie de la saison régulière des Red Sox de Boston, disputée dimanche, dernier jour de la saison 1973 de baseball dans la Ligue américaine, a marqué le début de la fin pour deux membres de l'équipe, un sur le banc et l'autre sur le terrain. Dick Williams, qui était entraîneur-chef des Red Sox depuis 1967, a été remplacé par Darrell Johnson pour la saison 1974.

Quant à Carl Yastrzemski, qui a occupé le poste de gérant durant les quatre dernières années, sans avoir été remplacé par Johnson, il a annoncé qu'il ne jouerait plus au baseball professionnel.

Yastrzemski, qui a accepté de devenir gérant des Red Sox sous la gérance de Dick Williams, qui avait été congédié et remplacé par Kasko en 1968.

Yastrzemski, qui a accepté de devenir gérant des Red Sox sous la gérance de Dick Williams, qui avait été congédié et remplacé par Kasko en 1968.

Pour ailleurs à New York, Ralph Houk, qui avait conduit les Yankees de New York aux séries mondiales au cours de ses deux premières années en tant que gérant, mais qui a vu l'équipe sombrer dans la médiocrité

Ralph Houk a annoncé sa démission à la suite de la défaite subie par 5-3 des Yankees contre les Tigers de Détroit.

Dans la LJMQ hier soir

Dans les autres matches au hockey junior Majeur du Québec Michel Brisebois, Dougherty et Pierre Guay ont disputé pour Sherbrooke qui a dirigé 40 lancers en la faveur du gardien Robert Shivel.

Marie Lesard a été mis à l'épreuve 28 fois devant la cage des Bruins.

Reese Tomelin, Robert Labelle et Pierre Bergeron ont compté chacun deux buts pour Sorel dont les puissance filée qui été réussis par Jacques Paquette et Firmin Rover.

Roger Beaulieu et Alain Lalonde, ont deux buts chacun, Robert Arsenault, Alain Terreux et Marc Bouvillier ont terminé le chiffre pour les Devenyers.

A DRUMMONDVILLE

Première période

1- Deville (Denis Bé Denis Bé) 0:00

Deuxième, Chiasson 19:07

Troisième, Dorchester 1:15 Jr. Jutras 17:15 Rivard 19:57

Deuxième période

3- Devine (Jacques Chiasson, Dorchester) 1:39

4- Bourgouin (Bourgouin, Bailey) 7:39

5- Bourgouin (Bourgouin, Vaugeois) 14:46

Pénalités: Lavoie 2-5, Cormier 2-5, Chiasson 2-5, Bailey 2-5, Bourgouin 2-5, Rochefort 2-5, Rochefort 2-5, Rochefort

Les Remparts trop résistants l'emportent 8-3

Les Dynamos neutralisés en 20 minutes

Par Roger DORÉ

Les Dynamos de Shawinigan-Sud ont tenté par toute l'énergie possible de vaincre les Remparts de Québec mais ces derniers se sont montrés trop résistants. Malgré tout, pendant vingt minutes de jeu, les Dynamos ont bien essayé d'y mettre du leur mais ils furent neutralisés en sens deux fois au cours de la première période initiale. Après avoir pris les devants par trois buts à zéro avec la vingt-quatrième minute, les Dynamos ont été incapables de marquer un seul but par la suite. Les Remparts sont devenus avec la vingt-cinquième minute du premier engagement et ils n'ont jamais regardé en arrière.

Réal Cloutier contourne le filet des Dynamos avant de compter son troisième but de la soirée. Le cerbère Yves Guillemette est impuissant devant l'agilité du numéro 10 des Remparts. (photo, Marcel Laforce)

En deuxième, les Remparts ont exercé trois fois sans répit pour filer vers une victoire de 8-3, leur deuxième de la saison en autant de parties.

Réal Cloutier a été le meilleur chez les vainqueurs avec un chapeau, son premier cette saison, en plus de préparer deux autres buts. Avec une pareille performance, "Daddy" s'est emparé du premier rang chez les compteurs des Remparts. Richard Nantais et Richard Bourassa sont également crédités d'un but et deux aides chacun.

Le sommaire des Remparts a été compilé par Florent Poirier, Guy Cloutier, Gaétan Nantais et James Bateman.

Yvon Hamelin, Guil. Lelièvre et Jean Thibodeau ont été les trois seuls joueurs des Dynamos à déjouer le gardien Maurice Barrette qui a repoussé 27 rondelles durant la soirée. Les Remparts ont réussi 27 lancers contre des trois périodes.

Cette deuxième partie locale fut relativement calme si l'on considère que seulement huit punitions mineures ont été imposées dont cinq aux Remparts. Trois de huit punitions ont eu une influence sur le pointage puisque trois jeux de puissance ont résulté dans deux des Remparts.

Sommaire

Première période

1—Shawinigan, Yvon Hamelin (Lefebvre, Lelièvre) 0.18
2—Québec, Richard Nantais (Cloutier et Gauthier) 4.55
3—Shawinigan, Guil. Lelièvre, (Thomas) 19.29

Deuxième période

4—Québec, Réal Cloutier (Poirier et Lavoie) 18.39

Punitions: Arrêtés 6 de 6 Lor peche 18.26

3 secondes période

5—Québec, Florent Poirier (Richardson et Bourassa) 2.36
6—Québec, Guy Cloutier (Nantais) 11.40
7—Québec, Réal Cloutier (Cloutier et Lavoie) 16.16

Punition: Lemieux 19.42

Troisième période

8—Québec, Richard Nantais (Bourassa et Lavoie) 4.39
9—Shawinigan, Jean Thibodeau (Gilbert et Bernier) 8.07
10—Québec, Réal Cloutier (Richardson et Bourassa) 11.30
11—Québec, Richard Nantais (Poirier et Bernier) 16.51
12—Québec, Richard Bourassa (Gauthier et Lavoie) 18.22
13—Shawinigan, Guil. Lelièvre (Lefebvre et Lemieux) 19.32

Punitions: Arrêtés 6 de 6 Lor peche 18.26

Lancers par Shawinigan 9 de 10 Québec 8 de 10

Arbitres: Jean Gagnon et Claude Lemieux.

Assistance: 4,500 personnes.

"Une victoire sans couleur" — Marc Picard

par Roger Doré

"Je suis content de notre victoire mais j'ai hâte de voir mes hommes disputer un bon match. C'est bien de gagner deux autres points au classement des équipes mais il faut bien avouer que ce soir personne n'a retiré une bonne satisfaction dans le jeu. C'est bien de victoire sans couleur" de prédire Marc Picard après le gain de 8-3 de son équipe devant les Dynamos de Shawinigan.

"Peut-être que les joueurs estimaient que le match serait facile contre Shawinigan. Peut-être aussi qu'ils avaient trop confiance. En fait, tous les joueurs ont opté pour un style individuel et c'est ce qui a enlevé l'intérêt au match. Aussi il faut penser que les joueurs n'ont pas offert l'agressivité de vendredi. En favorisant un style plus relaxe à celui de vendredi, ce fut l'affrontement entre le Bleu-Blanc-Rouge, la partie aurait eu un autre intérêt et sûrement que les amateurs auraient été plus captivés".

De toute façon, cette partie terminée et pour Florent Picard de même que les Remparts, il faut penser à celle qui vient. Cette prochaine partie sera présentée jeudi soir à Cornwall et Picard croit déjà trouver le mot d'ordre pour la partie: "Nous nous hommes ont mis quelques jours pas au hockey mais ils reviennent à la compétition. Nous devrons tout de suite tenter de lancer le plus souvent possible sur les Royals. Lancer, lancer, lancer et lancer".

Quant à la possibilité de voir les Royals opter pour un style d'intimidation, Picard répond: "Je l'espère. Les Remparts seront prêts à recevoir ce genre de jeu. Ils ont démontré pour favoriser eux aussi un jeu de puissance dans le passé".

De l'autre côté de la patinoire, le "colonel" dédain à commenter: "nous les avons eu pendant une période et demie lorsque Claude Arvisais a agrivé une blessure qui nous gênait. Il a quitté la partie pour un peu revenir le soir le suivant".

Chez les visiteurs, une déception a été enregistrée en début du troisième engagement lorsque Claude Arvisais a agrivé une blessure qui nous gênait. Il a quitté la partie pour un peu revenir le soir le suivant.

Il était dur le leader des Dynamos.

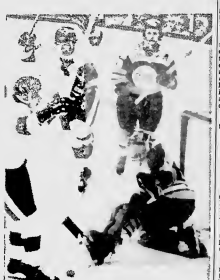

James Bateman vient de tourner le fer dans la plaie; il marque le huitième but des Remparts. (photo, Marcel Laforce)

HORS-JEUX

par Roger Doré

Jean Bertrand a raté une merveilleuse chance de compter à 6-3 de la première période hier soir. Alors que son coéquipier Claude Arvisais purgeait une mineure, Bertrand a réussi à s'échapper en territoire des Remparts mais Maurice Barrette a joué de chance en quittant son filet pour lui subtiliser le disque juste à temps . . .

La prochaine joute aura lieu vendredi soir. Claude Dorbec et ses Draveurs de Trois-Rivières seront les visiteurs. Entre temps, les Remparts se rendront à Cornwall jeudi soir.

— —

Gaston Bierrette et les Remparts de Québec donneront une conférence de presse ce midi. Il sera alors question d'un plan visant le développement de l'élite de Québec. Ce plan qui facilitera le développement des joueurs mineurs a été mis sur pied par les Remparts. Cette nouvelle a été annoncée en primeur la semaine dernière par le conférère Claude Chaloutte.

— —

Même si Pattieri Bigues Veilleux n'a pas toujours été à la hauteur de la situation vendredi dernier, les Québécois peuvent au moins se dire heureux de l'avoir eu pour la présentation du match. A Shawinigan, la partie entre les Harvieres de Sorel et les Dynamos a débuté à 9:25 hres puisque les arbitres sont arrivés en retard. Beau début de saison ils nous!

— —

Le p'tit parterre de journaux de notre quotidien étaient en vedette hier soir au Colisée.

— —

Une excursion a été mise sur pied par Jacques Palrier pour les amateurs désireux de se rendre à Montréal dimanche prochain pour assister à la partie opposant les Remparts au Bleu-Blanc-Rouge. Il va sans dire qu'il s'agira de tout un match si l'on se base sur le premier affrontement entre ces deux équipes vendredi dernier. Pour informations au sujet de cette excursion, les amateurs peuvent communiquer avec 683-6291.

— —

André Proseorsi, le nouvel instructeur des Dynamos, a déjà joué neuf saisons dans la ligue Nationale de hockey. Il a porté les couleurs des Canadiens de Montréal, les Wings de Detroit, les Bruins de Boston et North Stars du Minnesota. Il était aller gauche.

1ère année — No 17 — Québec — Mardi, le 2 octobre 1973 — 15¢ — Bas du Fleuve 20¢

à propos

BIBLIOTHÈQUE OCT 2 1973 LÉGISLATURE, QUÉBEC

Critiques sévères à l'endroit de ses adversaires

BOURASSA PASSE A L'ATTAQUE

— page 2

Les Houle veulent faire un succès de leur séjour à Québec

Réjean Houle a quitté les Canadiens de Montréal pour joindre les rongs des Nordiques. Son épouse et lui ne sont pas tombés dans un milieu étronger et ils entendent faire un succès de leur séjour à Québec. Le seul objectif de Réjean est d'aider l'équipe à remporter le plus de victoires possible.

— pages 16 et 17

Protec UN VRAI ANTIROUILLE POUR VOTRE AUTO PROTECTION 100% DANS LES 26 POINTS CRITIQUES DE ROUILLE SUCCURSALE : 331 RUE BOUFFARD, QUEBEC — TEL. : 523-3532 Protec

météo

Québec : consolidé
Maximum : 70°
Demain : passages nuageux

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est : consolidé. Maximum : 70° Aperçu pour demain : éparpillements nuageux. Peu de changement dans la température.

Régions de Mont-Laurier et de Chibougamau, consolidé. Maximum : 70°. Aperçu pour demain : nuageux.

Régions du Lac Saint-Jean, de Rimouski et de Gaspé, généralement consolidé. Maximum : près de 60°. Aperçu pour demain : passages nuageux et plus frais.

température

	Min.	Max.
Vancouver	49	60
Victoria	43	60
Edmonton	30	45
Calgary	30	48
Whitehorse	30	45
Regina	40	60
Winnipeg	47	70
Toronto	48	70
Montréal	38	65
Ottawa	38	05
Halifax	38	55
Fredericton	33	59
Charlottetown	38	54
St-Jean	42	60

soleil, marées

Mardi le 2 octobre
BASSES.: 5.03 h. am. — 4.45 p.m.
HAUTES : 9.39 a.m. — 10.05 p.m.

Mercredi le 3 octobre
BASSES.: 5.40 a.m. — 5.29 p.m.
HAUTES : 10.40 a.m. — 10.55 p.m

sommaire

Bandes dessinées 15
Bevex 6
Editorial 4
Finance ..... 20 et 21
Horoscope 10
La nouvelle québécoise ..... 8, 9 et 11
Mot rachel 13
Mots croisés 15
Nouvelles 7
Nouvelles nationales 16
Nouvelles provinciales 3
Ou dit ..... 2 et 4
Petites annonces ..... 17 et 18
Sports ..... 16 et 17
..... 22 à 32

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No 0748

Bourassa qualifie ses adversaires de démagogues et de simplistes

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, a officiellement lancé la campagne électorale de son parti en poussant une vive attaque à ses trois adversaires politiques qu'il a qualifiés de démagogues et de simplistes. Prenant la parole devant plus de 600 personnes réunies au local de la Fraternité des policiers de Montréal qui se trouve dans le comté de Marelet qu'il représente à l'Assemblée nationale depuis 1966, M. Bourassa a été vivement applaudi au fur et à mesure que les attaques fusaient, plus vives les unes que les autres. Au début de son intervention, qui a commencé avec quelque 50 minutes de retard, le chef libéral avait un débit nerveux et rapide alors qu'il faisait, à l'aide d'un texte, le factum des différentes réalisations de son administration.

Il a répondu ainsi que M. Bourassa avait pris son temps au début avait été nécessité par une véritable pluie de manifestants qui brandissaient des pancartes chacune portant différentes slogans lui reprochant l'un des thèmes de sa campagne sur "la qualité de la vie".

On pouvait y lire entre autre "Qualité de vie, avec 20 pour cent de chômage, avec très peu de nourriture, les arrêtes vos folies, on crève de faim" etc.

Sur ses pieds

Cependant, le chef libéral n'a pas tardé à retomber sur ses deux pieds, déclarant son texte du début, pour y aller à fond de train.

C'est en affirmant avec force que la mission de vérité était arrivée pour les Québécois", que M. Bourassa a prenait qu'il n'était pas du tout dans son intention au cours de cette campagne d'attaquer personnellement ses adversaires.

Il a qualifié ses trois adversaires, le Parti québécois le Parti créditiste et l'Union nationale, de trois partis régionaux, à la mentalité qu'il avait en main tous les arguments nécessaires pour les défendre morceaux par morceaux.

Deuxièmement lieu, il s'attaque au PQ en lui reprochant avec fois de plus de ne pas vouloir vendu à sa demande de publier le premier budget

"On n'a jamais encore vu un taux de mortalité politique aussi élevé" — René Lévesque

HOUYH (PC) — A Fleurbois, le fameux duel politique entre René Lévesque et Jérôme Proulx, M. Lévesque a été applaudi par les personnes présentes, a révélé lundi soir M. René Lévesque lui-même.

Le Conseil national du parti a adopté un règlement à l'effet ce sera lors de sa dernière convention, au mois de juin, qu'il sera décidé de la date à laquelle on procédera à l'élection du chef du parti.

Le règlement en question, adopté lundi, prévoit que le chef du parti devra remettre sa démission, si un tiers des membres du Conseil national le demande.

Le Conseil national du parti a également adopté une résolution à l'effet que le chef du parti ne puisse, un jour ou l'autre, exercer des pressions sur le parti.

Il semblerait donc que le PQ arrive au pouvoir un de ces jours, avec à sa tête un premier ministre qui ne sera pas le chef du parti provincial.

Nous ne dépendrons pas de ceux qui prétendent vous faire croire que seul le Québec", a déclaré M. Lévesque.

Le chef du PQ portait la parole au Théâtre du Cinéma, à l'occasion de la convention du parti dans la circonscription de Rouyn-Noranda. Le candidat, et a été élu ainsi aux élections, sera M. Antonio Fiumard, qui a été représenté Rouyn - Noranda pour l'Union nationale de 1966 à 1970.

En 1969, en compagnie de quelques autres députés du Parti québécois et Jérôme Proulx, M. René Lévesque avait démissionné son parti, avait participé au "Mouvement" entre le projet de loi 63. Le groupe avait réussi à retarder de près d'un mois l'adoption du bill.

M. Lévesque a raconté lundi soir à cette époque M. Robert Bourassa ne participait pas au débat, mais était présent de vouloir encourager les députés de l'opposition à poursuivre la bataille.

M. Lévesque a fait référence à la crise constitutionnelle du "filibuster" qui ont causé pendant leur carrière politique pour rester fidèles à leurs convictions. Vous avez maintenant rejoint le PQ.

Il a rappelé qu'en trois ans et demi le gouvernement Bourassa a perdu sept ministres.

"Un n'a jamais encore vu un taux de mortalité politique aussi élevé que celui de gouvernement", a déclaré M. Lévesque.

A Jonquière

D'autre part, M. Lévesque a lancé hier midi un appel aux jeunes qui s'intéressent à la politique à se joindre à leur parti.

"C'est votre horizon politique à vous, plus qu'à n'importe qui, qui va s'ouvrir le 30 octobre", a déclaré le chef du Parti québécois à Jonquière. Environ 800 citoyens du Centre-Jonquière.

Dans un milieu tel que le vôtre, vous n'avez pas à douter d'entretenir de vos espoirs.

S'ils croient à l'indépendance, les jeunes de 19 à 25 ans ont aussi de pouvoir de participer à une crise constitutionnelle à l'indépendance pour le Québec.

Ils peuvent le faire, d'abord en votant pour ceux qui leur apparaît sur la liste électorale et donc qu'ils ont droit de vote, et, ensuite, en allant voter.

Il est scandaleux de constater dans quelles proportions les jeunes de 18 à 25 ans n'ont pas voté aux élections de 1970.

"Si vous êtes convaincus, a poursuivi M. Lévesque, exprimez d'être engageons auprès des autres".

Le premier ministre Bourassa et son épouse passent à travers des protestateurs alors qu'il va ouvrir sa compagne électorale dans le comté de Mercier. (Telephote, PC).

Bienvenue "immigré" dans Crémazie

Cinq assemblées de mise en candidature se tiendront aujourd'hui. L'Union nationale élisaura ce soir les candidats dans les comtés de Vanier et de Groulx-Nord. Les libéraux en feront autant dans Louis-Hébert et Montmorency. Le Dr Gaston Tremblay se prononcera à nouveau à la convention du Parti créditiste ce soir également dans Montmorency.

Coïncidence étrange

Les créditistes présenteront dans deux circonscriptions montréalaises des candidats portant le même nom que les candidats du Parti québécois. Un effet, dans Dorion, le créditiste Jean Lavoie affrontera le chef du PQ, M. René Lévesque alors que le créditiste Claude Lauzon fera la lutte au Dr Camille Laurin dans le comté de Bourget.

Un autre unionisste passe au PQ

M. Antonio Fiumard, ex-député du comté de Rouyn-Noranda de 1966 à 1970 sous la bannière de l'Union nationale a été choisi hier pour représenter le Parti québécois dans cette circonscription. M. Fiumard avait quitté l'U.N. au moment de l'adoption du bill 63.

La course aux moires

Depuis que le signal du départ a été donné, la course aux commandites prestigieuses se poursuit dans les diverses organisations politiques. Le PQ a "mis la main" sur deux maires : M. John R. Lamb, maire de Gaspésens et M. Primés Dufour, maire d'Arvida, représentement respectivement et parti dans les comtés de Papineau et Jonquière.

Bienvenue dans Crémazie

Le ministre de l'immigration du Québec a annoncé qu'il acceptait avec enthousiasme de se présenter dans la nouvelle circonscription de Crémazie suite à la demande en ce sens faite par l'organisation libérale de ce comté. Le gouvernement de Maxime devra donne "immigrer" dans cette région.

Les propos d'octobre

Donald Charette

Policiers impliqués dans un accident

Deux policiers qui circulaient en voiture sur la rue Lassontagne, près de la rue Rue, ont tamponné brutalement une petite voiture, vers 10 h. 15 hier.

L'accident s'est produit à angle des rues Lamontagne et Roberval, en face de la taverne Le Cabriolet. La voiture-patrouille se dirigeait vers l'est quand la petite voiture, une Toyota, fit la rupture de la rue Roberval. La conjoncture déclenchant s'engager sur la rue Lamontagne en direction ouest. Le choc n'a subi que de légères blessures à l'épaule gauche. Par mesure de précaution, la victime fut conduite à l'hôpital St-François d'Assise.

Les quais ne seraient pas prêts cet hiver

Le service des traversiers pourrait être complètement interrompu

par Claude Parent

Il est fort possible que le service de traversiers entre Québec et Lévis, déjà mal organisé, cesse complètement, le jour où les glaces se feront leur les battures du fleuve.

Les quais des deux rives devraient être complètement rénovés pour le début de décembre afin de permettre aux bateaux-passeurs le "Lomer-Gouin" et le "Alphonse-Desjardins" d'assurer la liaison entre Québec et Lévis. Déjà les travaux de rénovation accusent de légers retards. Par ailleurs, le "Radisson", qui fournit présentement le service, n'a pas été conçu pour traverser la navigation hivernale.

C'est en substance la déclaration faite au gérant municipal de Lévis, M. Gérard Brazeau, au moment où ce dernier demandait des informations à M. Vandry, président de la société des Traversiers Québec-Lévis.

Présentement la Société des Traversiers utilise un quai loué par la ville de Lévis pour y déverser dans le fleuve la neige pendant les mois d'hiver. Un qui retrouve une salle d'attente rudimentaire qui sert à protéger les usagers contre les intempéries et surtout un endroit pour entendre, la glace.

Les citoyens de St-Sauveur veulent des espaces verts

par Nicole Beaulieu

Les citoyens de Saint-Sauveur veulent garder leur quartier qui, jusqu'à présent, a été relativement assez à peu de densité et de circulation.

"Ce que nous voulons c'est de maintenir à la ville de Québec que nous sommes comme les autres banlieues, nous aimons les arbres et la verdure, la quiet comme nous voulons que les autorités et le gouvernement qui il est possible de le faire", a lancé hier soir un résident de la rue sud qui participait à l'assemblée générale convoquée par le comité de citoyens, au sujet du plan d'aménagement du secteur, document qui a été examiné an in asit, soumis à l'étude de la population par le service d'urbanisme de Québec.

"Moi, a déplaré une mère de famille, je trouve ça extrêmement malheureux de voir les jeunes enfants jouer dans des cours d'écoles et de planètes parce qu'ils n'ont pas de meilleurs endroits où se retrouver".

En général, au document de consultation, plusieurs citoyens ont exprimé leur mécontentement, exprimé le désir que la ville acquière des terrains libres vacants par les démolitions et les aménagements en parcs, veillent tantefois à préserver également les espaces verts.

Reprenons que le service d'urbanisme propose le creusage des deux parcs de petite dimension, le premier situé dans le quadrilatère formé par les rue St-Léo, vers où vous êtes, et le deuxième, situé dans le quadrilatère formé par les rues St-Germain, Christophe-Colomb et Saint-Jacques, de dimensions plus importantes, le second occupant la totalité de terrain située sous la ligne de transport d'énergie. On recommande l'érection des murs privés par la démolition de hangars, étêtures et remises qui occupent une forte proportion de la superficie de ces terrains.

Malgré la volonté commune des autorités municipales et de la majorité des citoyens d'obtenir d'abord l'assentissement des propriétaires, il semble bien que la ville devra exproprier certains terrains pour mener à bien ses projets. Ainsi, un résident a bien indiqué son intention de ne pas sacrifier sa propriété à la verdure; oraient d'être remprovis, il a déclaré qu'il fait 48 ans que je reste là et que je suis pas intéressé à partir".

De son côté, le comité de citoyens a déjà retenu deux suggestions qui seront fous à l'étude et qui iront en faveur des "espaces verts". Il a ainsi demandé que des renseignements de résidents selon qui la démolition de hangars et l'aménagement des cétères ne devraient pas être rendue obligatoires.

Quel la semaine prochaine le comité fera connaître ses vues sur le plan d'ameliaration du secteur sur de St-Sauveur.

Personne recherchée

La Sûreté du Québec recherche le propriétaire d'un vélo volé, le 28 septembre dans la fleuve Saint-Laurent à la hauteur de l'île aux Rats à Contrecoeur dans le comté de Richelieu.

La sûreté n'exerte pas la possibilité d'une noyade car la valeur de l'embarcation doit souvent lors de sa découverte par un résident de la région.

C'est le détachement de Sorel qui a eu charge des recherches et toute information concernant ce vaillier doit être transmise.

Résidant aux Pembertion, le vaillier mesure 16 pi de long et présente qu'elle est fabriquée en bois et pèsera bientôt avec bout de bleue dans le bout

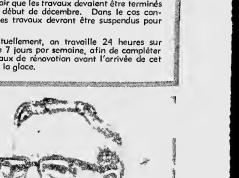

Chagnon candidat libéral

Le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon annoncera sous peu sa candidature dans les rang du Parti libéral pour les élections provinciales du 29 octobre. Rejoint au téléphone, M. Chagnon a fait savoir qu'il donnerait une réponse définitive au plus tard dans la journée de mercredi. Par contre, le service de presse de l'organisation du Parti libéral pour la région de Québec, la considère comme le candidat officiel pour la circonscription électorale.

Deux morts dans deux accidents

Par Pierre SEVIGNY

Une fillette de deux ans a été renversée par une automobile hier vers 17 h. 45 à Lomer.

Tania Landry, fille de M. et Mme Roger Landry, a été heurtée en face de la demeure de ses parents, au 118 rue Caron. La fillette est morte sur le coup et son décès a été constaté par le Dr Claude Gervais à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Denis Boisvert, de St-Laurre, a trouvé l'univers d'un camion qui était stationné en bordure de la route. La mort lui a été instantanée.

Dans la municipalité de Lomer, la fillette a été heurtée par une automobile conduite par un résident qui circulait vers le sud.

D'autre part, un jeune homme de 22 ans a perdu la vie hier matin vers 7 h. sur l'autoroute 20 à la hauteur de Lacier-Station.

Denis Boisvert, de St-Laurre, a trouvé l'univers d'un camion qui était stationné en bordure de la route. La mort lui a été instantanée.

A Ste-Foy

Nouvelle formule de logement pour les personnes âgées

par Francis Lisieux

Le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaupré, a déclaré qu'il mettra tout à fait d'avant-garde pour le logement des personnes âgées.

Il ne s'agit pour lui du "genre de logement qu'on donne aux gens du troisième âge" qui, selon lui, vont en vieux, mais de la vie.

Il spécifié, ainsi, l'importance d'une nouvelle constitution que ce parti a élaborée pour cet dans ces vieux en 1970".

Syndic à blâme

Auparavant, comme il avait fait auparavant dans les femmes libérales, il a proposé que des mesures législatives soient adoptées afin d'éviter la répercussion des événements de mai 1972 alors que les employés de la fonction publique et parapublique étaient en grève générale.

"Il était faire en sorte que deux évitons les situations comme nous avons connues à cette époque, alors que des centaines de personnes maintenaient de sorte appropriées dans les hôpitaux et les maisons pour personnes âgées, a poursuivi M. Beaupré.

Les gens comme Laberge, Charbonneau, Pepin, veulent maintenant se venger et ils invitent la population à voter contre nous. Vous vous trompez", a-t-il lancé avec force, en faisant référence aux trois députés libéraux de la foule.

"Ces gens nouvelles ne peuvent se répéter et les menaces pour les évier aurons pries avant l'expiration de la convention créatrice dans le secteur public", a précisé M. Bourassa.

Les quais ne seraient pas prêts cet hiver
Le service des traversiers pourrait être complètement interrompu
par Claude Parent
Il est fort possible que le service de traversiers entre Québec et Lévis, déjà mal organisé, cesse complètement, le jour où les glaces se feront leur les battures du fleuve.
Les quais des deux rives devraient être complètement rénovés pour le début de décembre afin de permettre aux bateaux-passeurs le "Lomer-Gouin" et le "Alphonse-Desjardins" d'assurer la liaison entre Québec et Lévis. Déjà les travaux de rénovation accusent de légers retards. Par ailleurs, le "Radisson", qui fournit présentement le service, n'a pas été conçu pour traverser la navigation hivernale.
C'est en substance la déclaration faite au gérant municipal de Lévis, M. Gérard Brazeau, au moment où ce dernier demandait des informations à M. Vandry, président de la société des Traversiers Québec-Lévis.
Présentement la Société des Traversiers utilise un quai loué par la ville de Lévis pour y déverser dans le fleuve la neige pendant les mois d'hiver. On y retrouve une salle d'attente rudimentaire qui sert à protéger les usagers contre les intempéries et surtout un endroit pour entendre, la glace.

Contrairement aux propos de Choquette

Pepin ne semble pas avoir été assagi par l'emprisonnement

où il a été élu président de la Confédération mondiale du travail, M. Marcel Pepin n'a pas du tout donné l'impression d'un homme assagi par l'emprisonnement, comme l'a prétendu le ministre provincial de la Justice, Me Jérôme Choquette.

A peine descendu d'avion, hier, à l'aéroport de Dorval, le président de la Confédération des syndicats nationaux a refusé la ferme détermination de combattre le gouvernement Bourassa jusqu'au bout.

"Tout comme l'avait fait, la semaine dernière, M. Louis Laberge, président de la FE-hull 50, par exemple, pour-

suit-il, au gouvernement d'user pour décréter contre les travailleurs syndiqués. Dans un état où on gouverne par décrets, on ouvre la porte au fascisme".

Me Choquette avait déclaré, dimanche, que, grâce à l'emprisonnement, les chefs syndicaux "ne parlaient plus d'abattre le système, mais plutôt d'améliorer le système par des conventions collectives".

À Dorval, lundi, M. Pepin a déclaré que la promotion du syndicalisme se mêle à toutes les dimensions de la vie sociale, particulière-

ment de la dimension politique.

Attitude politique

M. Pepin a précisé que le conseil confédéral de la CSN doit se réunir dans une dizaine de jours, son invité devient l'attitude politique adoptera la centrale syndicale lors aux élections du 29 octobre.

La Confédération mondiale du travail, dont M. Pepin devient le président, regroupe environ 14 millions de travailleurs syndiqués sur les cinq continents.

M. Pepin a déclaré qu'il allait consacrer la majeure partie de son temps à la CSN au se rendant que quelques jours par mois à Bruxelles, où siège la CMT.

Nommé lieutenant-gouverneur

M. Clarence Gosse de Halifax a été assermenté hier comme lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.
(Telephoto, PC)

L'expropriation pour l'Etat est une sorte de violence

— Me Louis Marceau

POINTE-AU-PIC. (PC). — Le pouvoir d'expropriation d'un Etat est une sorte de violence qui provoque des inconvénients d'ordre social et psychologique dont il faudrait tenir compte au moment de déterminer les compensations.

C'est ce qu'a affirmé le protecteur du citoyen, Me Louis Marceau, dans une causerie prononcée devant les membres du chapitre de Québec de l'Association des droits de passage, à Pointe-au-Pic.

Inconvénients

Sans aller jusqu'à suggérer que les inconvénients d'ordre social ou psychologique résultant d'une expropriation devraient donner lieu à des compensations, Me Marceau a affirmé que les dommages de cette nature devraient être mieux conservés aux expropriations ouvrières ou citoyen collectif, même si ces inconvénients échappent aux définitions actuelles des indemnités.

Selon lui, des auteurs individuels semblent exprimer des frustrations dans l'exercice de ses fonctions.

Caractère collectif

Le protecteur du citoyen croirait ou les mieux exprimés.

Le MNQ participera à la conférence des minorités ethniques de langue française

MONTREAL (PC) — Même s'il ne considère pas la nation québécoise comme une minorité ethnique, mais bien comme celle des deux fondateurs du Canada, le Mouvement national des Québécois a décidé, hier, de participer à la 11e conférence des minorités ethniques de langue française, à Liège, du 5 au 7 octobre prochain.

"Nous estimons, a déclaré qui mènent des luttes de le président du MNQ, M. Léo Jacques, qu'il est indispensable de créer des liens d'amitié et de solidarité avec ces groupements qui, à l'instar du Québec, veulent faire valoir leurs droits et leur identité culturelle".

Outre le président du MNQ, la délégation québécoise sera composée de Jean-Claude Tremblay et René Dionne, du Parti québécois, et de Jean-Claude Rochon et Jean-Louis Caudet, de la Société nationale des Québécois du Richelieu - Yamaska, et F.-A Angers, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

M. Jacques a l'intention, à Liège, de "faire connaître aux autres la situation économique et politique du Québec et de les informer de la nature et des objectifs de ses luttes".

"Il s'agit d'une excellente occasion, a-t-il dit, de porter à l'attention de ces pays le revers de la médaille que les tenants du fédéralisme veulent toujours de camoufler le plus possible.

vacance du Val d'Aoste, Italie, du Jura Suisse, et de la Belgique.

Conclusions du colloque

Ce, dernier, a dit sont conventionnent traités, pendant à long terme pour source de matières premières, et ce, pour que les 370 millions de tonnes de déchets municipaux américains, non recyclés, en auteurs fertoux et non forcerez prinpalement, pour quelque 7 milliards 1-2 de dollars de matières premières. Toutefois, une quantité semblable reste inutilisable.

C'est ainsi que la principale conclusion du colloque qu'Ottawa, est que "les déchets de notre société doivent être recyclés aussi intensivement, efficacement et rapidement que possible.

Plusieurs pays tentent de trouver une solution au recyclage des déchets

ORLEANS-LA-SOURCE (AFP) — Un important colloque sur l'approvisionnement en matières premières et le recyclage des déchets vient de se tenir à Orléans-la-Source, où se trouvent les laboratoires du bureau de recherches géologiques et minières BRGM.

Organisé par l'Institut de la vie, qui se préoccupe des grands problèmes que pose la croissance, il a rassemblé les experts de plusieurs pays dont la France, les Etats-Unis la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, la Suède, la Suisse, l'Espagne, l'Argentine, etc. . Ceux de l'Union soviétique et de la Chine populaire, qui avaient annoncé leur participation, ne sont pas venus.

Dans le monde où la consommation tout comme la population augmentent sans cesse, alors que les ressources naturelles ne sont pas extensibles, on a posé les limites de l'utilisation de déchets comme une source considérable. Aux Etats-Unis, par exemple, ainsi que la présente M. C.J. Lons, directeur des inventaires fortuits à Columbus, les déchets produits l'année dernière se sont élevés à un milliard sept cents millions de tonnes pour une telle période, deux milliards de tonnes pour la production agricole et 1 270 millions la tonnes pour celle qu'on pourrait qualifier d'industriels et municipaux.

Cela disent les orateurs, est excessivement grave, puisque les réserves du pays pour l'industrie, la construction et l'énergie, à décision, ne pourront pas durer éternellement.

Le chef progressiste conservateur a aussi déclaré aux journalistes qu'il ne se voit servant de modérateur entre les gouvernements conservateurs de l'Ontario et de l'Alberta.

L'Ontario ne veut pas que l'Alberta recourt au système de deux prix pour le pétrole, ce qui en augmenterait beaucoup le prix en Ontario.

M. Stanfield, après un entretien avec le premier ministre William Davis et avec le ministre de l'Energie, M. Darcy McKeough, a révélé qu'il devait rencontrer le premier ministre de la Saskatchewan, lundi, et le premier ministre de l'Alberta, mercredi.

Mais il a ajouté que les provinces ont bien raison de réclamer une conférence nationale sur l'énergie.

Cela veut probablement dire qu'il devra se livrer à l'exercice excessivement délicat que de blâmer le gouvernement fédéral provinciaux sans encourager les premiers.

Une conférence sur l'énergie aurait dû être convoquée avant

— Stanfield

TORONTO (PC) — Il y a longtemps que le gouvernement fédéral aurait dû convoquer une conférence nationale sur l'énergie, a déclaré hier M. Robert Stanfield.

Le chef progressiste conservateur a aussi déclaré aux journalistes qu'il ne se voit servant de modérateur entre les gouvernements conservateurs de l'Ontario et de l'Alberta.

L'Ontario ne veut pas que l'Alberta recourt au système de deux prix pour le pétrole, ce qui en augmenterait beaucoup le prix en Ontario.

M. Stanfield, après un entretien avec le premier ministre William Davis et avec le ministre de l'Energie, M. Darcy McKeough, a révélé qu'il devait rencontrer le premier ministre de la Saskatchewan, lundi, et le premier ministre de l'Alberta, mercredi.

Mais il a ajouté que les provinces ont bien raison de réclamer une conférence nationale sur l'énergie.

Cela veut probablement dire qu'il devra se livrer à l'exercice excessivement délicat que de blâmer le gouvernement fédéral provinciaux sans encourager les premiers.

Un ancien député libéral subira un autre procès

par Lionel GALLICHAN

Me Jean-Claude Plourde, ex-député libéral de Rabaval, a obtenu gain de cause contre le juge André Chaloult, de la Cour des sessions de la paix, qui présidait, le 21 juin 1973, le procès de Me Plourde, sous huit chefs d'accusations de fraude, contrairement à l'article 276 (1) du Code criminel.

A cette date, l'avocat de- chard, demandait un bref de certiorari contre le juge Chaloult, demandait appuyée de la Cour supérieure de Québec, a accordé la demande et a fixé l'audition préliminaire au 5 juillet suivant.

Le 5 juillet, dernier, le juge Gilles Lauzon, de la Cour supérieure de Québec, autorisait l'émission d'un bref de prohibition pour que le juge Chaloult, ne fasse pas de la procédure ou de son collègue avant l'enquête préliminaire. C'était tout simplement jeter de l'huile sur le feu.

Dans les circonstances, pourrait le magistrat, "nonobstant quelques discutables que soient mes opinions sur la compétence respective du juge et de l'accusé, il est évident que cet état de chose ne peut plus durer".

"Il est manifeste que justice requiert, à l'intérieur d'une cause et il est patent que cette justice n'aura jamais libre cours".

Dans ses conclusions, le juge Saint-Hilaire valide le bref de prohibition, ordonnant qu'il soit suivi, le juge procédure en rapport avec la cause devant le juge André Chaloult et déclare que ce dernier a perdu toute juridiction pour présider au procès de Jean-Claude Plourde, dans le dossier no 37871 du district judiciaire de Rabaval.

Procédures

Dès la reprise du terme judiciaire, le juge Chaloult, de la Cour Saint-Hilaire, de la Cour supérieure de Québec, a déclaré son jugement.

Il a pris connaissance des témoignages entendus au cours des journées du 7 mai, 10 et 30 juin 1973, des débats légaux, de même que du dossier complet des procédures, jusqu'au fil de semaine dernière.

Tout au long de son jugement, le juge Saint-Hilaire a commentaire le déroulement du premier procès, parle de "batailles de coins de rues, railleries, injures, personnalités et altercations" entre le juge et l'accusé.

Le juge Chaloult a fait à maintes reprises, des re-

Allocution

Dans son allocution de clôture, l'ancien président du conseil d'administration de l'institut de la vie, a tiré la philosophie profonde du colloque.

Soulignant que "l'humanité prend conscience de la pesanteur et de l'isolement de la terre dans le cosmos et qu'elle sait que son expansion connaîtra des limites", il a affirmé qu'un sentiment nouveau révèle le patrimoine terrestre".

Aucun blessé

Un spectaculaire accident impliquant quatre voitures s'est produit vers 16.45 hres, hier à l'angle des rues Saint-Paul et Côte du Palais, près de la gare du même nom. Une camionnette qui circulait en direction est tamponné par une petite "Cricket" qui s'est ensuite placée sur son chemin en direction nord. Cet accident n'a fait aucun blessé grave.

Duchesneau aux assises pour le meurtre d'une fillette

Jean-Baptiste Duchesneau, âgé de 24 ans, un apprenti-menuisier domicilié au 1435, rue Lucien, dans le quartier Laurentien, de Sainte-Foy, devra subir son procès au prochain terme des assises de Québec, lundi, le 12 novembre prochain, sous l'accusation d'avoir le 22 février 1973, assassiné Sylvie Tanguay, âgée de 6 ans, dans les parents demeurant au 1429 rue Lucien, tout près du domicile de Duchesneau dans le quartier Laurentien de Sainte-Foy (autrefois l'Ancienne-Lorette).

Témoignages

L'enquête du coroner a été tenue le 4 juin dernier, présidence de Me J.-Armand Dresen. Plus de vingt témoignages recueillis en cette circonstance ont permis au jury savoir de preuve de preuve à l'endroit préliminaire, ou du consentement des avocats de la Couronne et de la défense.

Ces témoignages ont été versés le 12 juin dernier, devant le juge Lucy, Fortin, de la cour des Sessions de la paix de Québec, et le défendeur a déclaré n'avoir aucune témoin à faire entendre au stade de l'enquête préliminaire. La preuve étant déclarée close de part et d'autre, le juge Fortin a alors déclaré qu'il y avait matière à procès et il a renvoyé Duchesneau à son procès.

Découverte

Les détectives Craig et Bourque, de la sûreté de Sainte-Foy, ont déclaré que ce n'est qu'après plusieurs heures de recherches que l'on a réussi à découvrir le cadavre de la jeune fillette enfoui sous quelques centimètres de neige dans un bosquet de cèdres.

Une douzaine de témoins avaient été entendus lors de l'enquête du coroner, à celui de trente pièces à conviction avaient été retenues pour servir de preuve au procès.

Enfancement de la boite crânienne

L'autopsie a révélé que la mort avait été causée à un enfoncement de la boîte crânienne, au moyen d'un instrument contondant tenu en l'occurrence, mentons que le meurtrier a frappé la victime en arrière de son bonnet, à l'aide d'un marteau.

D'ailleurs, il a été mis en preuve que l'accusé Duchesneau habitait chez son beau-père le 22 février dernier, près de la résidence des Tanguay, dans le même rue Lucien.

De plus il a été établi que le meurtre était taché de sang connaît et que des chaussures y adhéraient encore au moment de la découverte par les policiers.

CONVENTION

Le Parti libéral tiendra son assemblée de mise en candidature pour le comté de

LOUIS-HEBERT

mardi le 2 octobre à 20h.

Cette assemblée se déroulera au

Pavillon Le Normand

1088, Route de l'Eglise à Ste-Foy

Les participants sont priés d'utiliser le parc de stationnement de l'Hôtel de ville de Ste-Foy.

Parents!

Devenir comédie, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. La liveur de journaux développe le sens des responsabilités apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Pour savoir votre fils à l'école de la vie. "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information

à propos

529-0411

à propos

HEURES D'AFFAIRES AU SERVICE DU TIRAGE

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8.00 hres à 20.00 hres

SAMEDI ET DIMANCHE
de 9.00 hres à 12.00 hres

SERVICE DU TIRAGE
Tél. : 529-0411

on peut vaincre le cancer

SOCIETE CANADIENNE DU CANCER

A propos est publié et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 5, Place Jean-Talon, Québec 2, membre de l'ACP.

Rédacteur en chef — Jean-Marc Léger
Rédacteur — Pierre Laurendeau

Téléphone : 522-4771

à propos

Qui a créé 100,000 emplois?

De 1969 à 1972, il n'y a eu création nette que d'environs 95,000 emplois au Québec. Mais, depuis un an, l'économie québécoise a engendré environ 150,000 emplois nouveaux. Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement Bourassa-Lévesque s'empresse de s'en attribuer la forte hausse de l'emploi à l'efficacité de sa politique économique, et ce, avec la même désinvolture qu'il refusait toute responsabilité dans la stagnation des années 1969 à 1972.

Or la vérité est que le gouvernement du Québec n'est pas plus responsable de la vigueur de la reprise économique de 1972-73 que de la gravité de la récession de 1969-72. Il n'en a été que le témoin impuissant. Voici pourquoi.

L'économie québécoise ne produit que les-deux l'on veut bien acheter les marchandises qu'elle produit. En moyenne, on estime que plus de *quarante* pour cent de la production québécoise est vendue à l'extérieur des frontières de la province, et principalement en Ontario et aux États-Unis. Vu que les économies ontarienne et américaine ont connu une importante récession entre 1969 et 1971, les prévisions québécoises vers ces destinations ont nécessairement fléchi au cours de cette période. Tout comme au cours des récessions précédentes, l'économie québécoise en a souffert plus durement et plus longtemps, tant dans le secteur des ressources (mines, pâtes et papiers, etc.) que dans le secteur manufacturier.

La récession québécoise et canadienne de 1969-71 a été encore plus grave que la récession américaine pour que le gouvernement *fédéral* (et non pas le gouvernement provincial) a cherché délibérément à provoquer à l'expansion de l'économie en dépensant moins, en réduisant le pouvoir d'achat des citoyens par des hausses de taxes, en établissant des taux d'intérêt véritablement prohibitifs et en réévaluant le dollar canadien (ce qui a rendu nos produits moins concurrentiels à l'étranger). Le gouvernement fédéral cherchait par là à réduire l'inflation, mais sa politique fut un échec total : elle ne réussit qu'à aggraver le chômage sans pour autant vaincre l'inflation.

Le gouvernement Bourassa ne pouvait qu'assister de façon impuissante aux conséquences pour l'économie québécoise de la récession nord-américaine et des erreurs de jugement du gouvernement Trudeau. Et cela pour deux raisons.

Premièrement, le gouvernement du Québec n'achète que six pour cent des biens et services que produit l'économie de la province, c'est-à-dire presque deux fois moins que le reste du Canada et les étrangers en achètent. L'importance du gouvernement québécois est beaucoup trop faible pour qu'il puisse songer à faire le contrepoids d'une chute substantielle de nos exportations.

Deuxièmement, le gouvernement du Québec, comme tous les autres gouvernements provinciaux, voit les revenus d'impôts qu'il contrôle, s'accroître beaucoup moins rapidement que ceux du gouvernement fédéral. Il ne dispose pas non plus de l'appareillage institutionnel (comme une banque centrale, par exemple) qui lui permette de lutter efficacement contre la récession. Sa marge de manoeuvre en cette matière est très mince. Entre 1969 et 1972, le gouvernement Bourassa a donc voulu contrer les mesures fédérales restrictives, il n'aurait pu le faire.

La situation s'est heureusement renversée en 1973. La conjoncture économique aux États-Unis s'est affermie, de sorte que nos exportations s'accroissent à vive allure. Le gouvernement fédéral est moins restrictif. Cela a donc permis à l'économie québécoise de se relancer, en cela l'exemple ontarien avec un peu de retard — de même que l'américain. Mais le gouvernement provincial n'y a pas été pour grand chose. Et il n'y aurait pas eu de relance économique sans par malheur une autre récession frappe l'Amérique du Nord en 1974 ou après.

Pierre FORTIN

le lecteur

Plus de discrétion s.v.p.

En fin de juillet, un reli-pas de les juger ou de met-trop généreuse. Ils nous rens-sieux prêtre aujourd'hui dans en doute leur sincérité, voyeront il remarquait à l'ex-lorsqu'on a affaire à de vrai-tirant du scrutateur service cet article de Pierre Vadeboncoeur, publié dans un quotidien de Montréal, et intitulé sévèrement : « Le cléricalisme ».

Je crois que nous servi-rions mieux les intérêts de notre peuple de Dieu et de la cohabitation en apprenant le pudeur et la discrétion. Ce qui plaît aux prêtres aujourd'hui, c'est plutôt que les fidèles leur donnent le sacerdoce, Ce que plaisait aux prêtres d'autrefois, c'était le retrait, à l'état laïc, de leurs hommes ont souffert. Le que.

Comme quoi on joue dans tous les sens pour vie appelle notre com-Certains journaux et cer-tains organes de diffusion préhension et notre sympa-taliés, du côté moins libéral, n'évoluent absolument thie. Il ne nous appartient leur accordent une publicité pas de juger de cela. Mais la sincérité n'est pas un critère de vérité. Et lorsqu'un article de vulgarisation, comme celui de Vadeboncoeur, paraît dans un quotidien, il devient un scrutateur service en observant plein de discrétion ou en rapportant les rumeurs qui motivent le ministère du culte sacerdotal. (...)

Jean Bousquet, o.p.
Mount Allison University
Sackville, N.-B.

Chapeau de fantaisie

(...) Une dépêche parue qu'ils doivent payer en re-bagatelle annuelle qui frôle récemment dans "la presse" leur pour des auteurs aux-le quart de million.

Ayons bien les pieds sur terre, pour que la balance de notre industrialisation. De la Fiance- la valeur humaine serait à au Canada... point abandonnée pour faire osciller la pesée à un niveau bien malsain pitance par année — ce qui ne saurait vraiment nourrir et vêtir décemment un ménage de cinq personnes.

Ces inégalités sociales sont intolérables au fait que les pays pauvres doivent souvent produire leurs propres produits pour national, à l'heure actuelle une équitable.

Le tour du chapeau don-mières de convivence à soute-nera-t-il à notre avancement, une main blanche?

Chapeau pour "le propos" et le même chapeau cen-taure à notre accoutrement.

Laurat Couture,
93, Fraser,
Lévis.

Transit des Juifs d'URSS

On ne sait pas encore si la parole du chancelier d'Autriche sera respectée

par l'Agence FRANCE PRESSE

Mme Golda Meir, premier ministre israélien, se rend aujourd'hui à Vienne pour y rencontrer le chancelier Bruno Kreisky, de la brûlante question du transit régulier des émigrants juifs d'URSS par l'Autriche.

Dans le sulf de vendredi samedi dernier — pour ne pas — pour sauver la vie de quatre — mains d'otages par deux hommes du commando palestinien. Les Alliés de la Révolution Palestinienne, ayant promis au commando qu'il suggérerait les facilités de transit pour les groupes d'émi-grants juifs, menaçant une colère non dissimulée des Israéliens si ces ultimes négociations échouaient.

Mme Meir

Après avoir tenu lamédi-diatement un conseil des ministres extraordinaire, samedi, Mme Meir a mis à profit lundi une visite déjà prévue à Vienne pour rencontrer le chancelier autrichien Bruno Kreisky. Elle devait demander de la part de grande tribune européenne où quelle a acquis le plus grand encouragement auprès des nations neutres.

Un problème d'ajustement

Pendant quarante minutes, Mme Meir a tenté de convaincre M. Kreisky de la justesse de son point de vue. Le texte présenté d'avance, cependant, ne laissait pas se propager l'exemple donné par l'Autriche. Il prévoyait de la plus grande fermeté contre le terrorisme international, Mme Meir a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait que d'un problème d'ajustement, d'avenir pour les dizaines de milliers de juifs d'URSS appelés à transiter par l'Autriche avant d'émigrer vers Israël.

J'ose espérer, a-t-elle affirmé, qu'il ne s'agit pas de la part de M. Kreisky d'une autrichien d'une décision définitive qu'il y a peut-être là qu'un malentendu et qu'on y remédiera sous peu.

Mme Golda Meir a reconnu au passage les grandes services rendus par l'Autriche aux années par l'Autriche aux juifs d'URSS. Mais elle a souligné que le problème était bien et sans papiers.

Les enfants que l'Autriche aurait reprendre en les faisant passer pour des Israéliens, ne sont pas des Israéliens, ne sont pas des Israéliens, ne sont pas

Prédiction pour 1985

Le Canada investira $95 millions dans des projets énergitiques

MONTREAL (PC) — D'ici à 1985, le Canada va investir environ $95 millions dans des projets énergétiques et ce sont les compagnies canadiennes qui vont être appelées à réunir la moitié de cette somme, à cause de la forte demande de fonds sur les marchés américains et européens.

M. Rowland Frazee, vice-président exécutif et gérant général de la Banque Royale, a fait cette prédiction, lundi, au cours du congrès de l'Institut des ingénieurs du Canada qui se tient présentement à Montréal.

Dans des ateliers de travail, les ingénieurs industriels, économistes et financiers prendront connaissance d'études préparées par MM. Robert Sproule, président du Bureau fédéral de la recherche et de l'aménagement des ressources hydro-électriques du Canada, et Jean-Paul Deschênes, président de la Commission hydro-électrique du Québec.

Ces conférences porteront sur les différents problèmes auxquels devront faire face les différentes provinces pour répondre à la demande d'énergie électrique à l'horizon 1985.

M. Sproule, vice-président du conseil d'administration de la compagnie Generale Electric, et R.A.S. Brown, scientifique à l'emploi du Conseil de la recherche de l'Alberta, ce soir auront sur le tapis les questions du développement du potentiel énergétique et des ressources naturelles du Canada que se sont penchés Kenner

c'est à la lumière de ces faits que, selon M. Frazee, « le rôle régulateur du gouvernement dans l'économie devra être surtout pour favoriser les étapes à suivre dans les différents marchés ».

Il va falloir, soulignera-t-il, des politiques pour encourager le développement de ces vastes projets, afin, dit-il, de « permettre aux Canadiens pauvres ou riches de conserver le contrôle d'où ils doivent fermement ».

Que ces investissements soient nécessaires, c'est M. Robert Sproule qui l'a souligné en disant qu'il était clair que le faire comprendre aux consommateurs, « l'un des 1-1-4 dit ils ne représentent qu'une minime contribution à la crise mondiale de l'énergie ».

Charade esthétique

Ma première est seconde, mais débarde quand même de joie; ma seconde est première, et pourtant elle semble sceptique, tandis que ma troisième est fauxsième, mais jubile tout de même. Le tout forme le fou qui a remporté la palme lors d'un concours de beauté.

(Téléphoto, PC)

Prochain vol le 11 novembre

Irrigation possible du Sahara grâce aux photos de Skylab

WASHINGTON (AFP) — Des photographies prises par les équipages du Skylab et par des satellites spécialisés pourraient permettre un jour de lutter efficacement contre la sécheresse sévissant actuellement au Sahara.

L'équipage de Skylab-3, qui a récemment regagné la Terre après un vol record de 59 jours, a pris de nombreux clichés des régions arides de l'Ouest africain, à l'aide de caméras multi-spectrales permettant de déceler les richesses du sous-sol.

Le 11 novembre, décollera l'équipage de Skylab-4, qui prendra passi plusieurs photographies du Sahara et des environs.

Nappes d'eau

De tels travaux s'inscrivent dans le cadre du programme ERTS (Earth Resources Experimental Package de la NASA, ils permettent notamment de déceler la présence de nappes d'eau souterraines dans le degré d'humidité et, par là, de fertilité, de la surface du désert.

On ne peut pas faire grand chose en ce qui concerne la météo, a récemment déclaré un astronaute, le commandant de bord de Skylab-2, Alan Bean. Mais les données photographiques obtenues par Skylab pourront servir à tirer un meilleur profit des richesses naturelles, des nappes d'eau souterraines en particulier.

Le satellite inhabité ERTS-1 de la NASA (Earth Resources Technology Satellite a également pour but de pister, pointemps, dans ce domaine, ce que la NASA juge très prometteur.

Le Sahara

Des photographies à l'infrarouge prises par ce satellite ont fait nettement ressortir la présence, au désert, dans le Sahel, d'une nappe d'eau souterraine jusqu'ici inconnue.

Deux des savants américains chiens qui prennent part à cette expérience ont déclaré qu'il n'existait pas de terre d'élevage dans la fertilité et d'où aux barrières entourant ce dernier, et la préservant des invasions du désert. Le barrage pourrait également être utilisé pour irriguer des régions situées à l'intérieur des terres, comme celle de Taoudenni, dans le nord-est de la propriété de 125,000 hectares.

Il s'agit de deux professeurs de l'Université Cornell, de Washington, spécialistes de la recherche des ressources terrestres, les Drs Darrell Randall et Norman MacCleod.

Les experts ont ramené la conclusion que la création

Les maladies vénériennes atteignent maintenant les jeunes adolescents

OTTAWA (PC) — La recrudescence des maladies vénériennes chez les adolescents de 10 à 14 ans a incité le gouvernement fédéral à entreprendre une campagne nationale d'éducation à cet effet.

En 1971, on a recensé 273 jeunes de moins de 15 ans atteints de gonorrhée et de syphilis, mais on spécule que ce nombre est plus élevé si l'on ajoute à ces chiffres officiels ceux des cas non déclarés.

Les photographies à l'infrarouge prises par ce satellite ont fait nettement ressortir la présence, au désert, dans le Sahel, d'une nappe d'eau souterraine jusqu'ici inconnue.

Deux des savants américains chiens qui prennent part à cette expérience ont déclaré qu'il n'existait pas de terre d'élevage dans la fertilité et d'où aux barrières entourant ce dernier, et la préservant des invasions du désert. Le barrage pourrait également être utilisé pour irriguer des régions situées à l'intérieur des terres, comme celle de Taoudenni, dans le nord-est de la propriété de 125,000 hectares.

Il s'agit de deux professeurs de l'Université Cornell, de Washington, spécialistes de la recherche des ressources terrestres, les Drs Darrell Randall et Norman MacCleod.

Les experts ont ramené la conclusion que la création

Les recherches se poursuivent pour retrouver le 3e noyé

(par Ghislain Ouellet)

Les recherches entreprises par des membres de la Sûreté du Québec, hier, dans le but de repêcher la troisième victime d'un accident survenu vendredi soir, sur le territoire du club St-Vianney, situé à quelques kilomètres en fin de soirée, hier, l'identité de la 3e personne est cependant connue; il s'agit de M. Paul Blondeau, domicilié au 24 Saint-Jean-Bordeaux, à Lorette. Il était âgé de 30 ans, demeurant au 25 rue de la Rivière, à Val-Bélair, ainsi que Mlle Lynda Hayden, âgée de 20 ans, qui demeurait au 1090 rue Père Marquette, à Québec, ont également perdu la vie dans la même accident. Leurs corps devaient être retrouvés le lendemain matin. Une quatrième personne a survécu à la noyade grâce à un ne contenant des bagages auquel elle s'était accrochée. Son identité n'a pas été confirmé. Mais cette dernière fut rapatriée à la barrière du club pour être admise à l'hôpital Chauveau, en proie à un violent choc nerveux. Il était près de 23 h. vendredi soir.

Les agents de la Sûreté du Québec furent alertés aussitôt après. Les corps furent transportés à la morgue de Québec

Ils ont été identifiés par les proches parents.

Les recherches ont débuté hier matin à 8 h. 30 et se poursuivaient encore à 18 h. 30 hier soir, sur le territoire du club St-Vianney. Une autre équipe de plongeurs devait reprendre les recherches ce matin, à 8 h. 30.

Le lac Saint-Joseph, situé à quelques kilomètres du club St-Vianney, a été le théâtre d'un autre accident mortel, il y a quelques années.

Un jeune homme de 18 ans, M. Gaétan Bédard, de Québec, s'était noyé dans ce lac.

Les recherches entreprises par des membres de la Sûreté du Québec, hier, dans le but de repêcher la troisième victime d'un accident survenu vendredi soir, sur le territoire du club St-Vianney, situé à quelques kilomètres en fin de soirée, hier. L'identité de la 3e personne est cependant connue; il s'agit de M. Paul Blondeau, domicilié au 24 Saint-Jean-Bordeaux, à Lorette. Il était âgé de 30 ans, demeurant au 25 rue de la Rivière, à Val-Bélair, ainsi que Mlle Lynda Hayden, âgée de 20 ans, qui demeurait au 1090 rue Père Marquette, à Québec, ont également perdu la vie dans la même accident. Leurs corps devaient être retrouvés le lendemain matin. Une quatrième personne a survécu à la noyade grâce à un ne contenant des bagages auquel elle s'était accrochée. Son identité n'a pas été confirmé. Mais cette dernière fut rapatriée à la barrière du club pour être admise à l'hôpital Chauveau, en proie à un violent choc nerveux. Il était près de 23 h. vendredi soir.

Les agents de la Sûreté du Québec furent alertés aussitôt après. Les corps furent transportés à la morgue de Québec

Ils ont été identifiés par les proches parents.

Les recherches ont débuté hier matin à 8 h. 30 et se poursuivaient encore à 18 h. 30 hier soir, sur le territoire du club St-Vianney. Une autre équipe de plongeurs devait reprendre les recherches ce matin, à 8 h. 30.

Le lac Saint-Joseph, situé à quelques kilomètres du club St-Vianney, a été le théâtre d'un autre accident mortel, il y a quelques années.

Un jeune homme de 18 ans, M. Gaétan Bédard, de Québec, s'était noyé dans ce lac.

Réseau de vols de bétail mis au jour

La hausse du coût de la vie, notamment dans le domaine de l'alimentation, a occasionné ces dernières années une recrudescence des vols de bétail, un phénomène qui touche aussi bien les fermiers des régions éloignées que les propriétaires de fermes situées à proximité des grands centres urbains.

Les fermiers des régions de Lanaudière, de Drummondville et Saint-Hyacinthe en savent quelque chose puisqu'ils ont été appelés à déplorer la perte d'animaux et tiaux qui étaient leurs propriétés.

La Sûreté du Québec, désormais chargée d'enquêter sur ces vols, a réussi à mettre au jour un réseau de vols de bétail opérant dans la région de Saint-Hubert et Longueuil. Les enquêteurs ont découvert que les vols étaient commis par deux individus qui, après avoir abattu les animaux, les dépeçaient et en vendaient la viande à des bouchers.

Les deux individus, âgés de 30 ans, ont été arrêtés et accusés de vol de bétail. Ils ont comparu devant la Cour des sessions de la paix, à Longueuil, et ont été remis en liberté sous un cautionnement de $1,000 chacun.

Lieutenant de Mesrine arrêté

PARIS (AFP) — Le principal lieutenant de Jacques Mesrine, arrêté vendredi à Paris, a été à son tour écroué, hier, sur la brigade anti-gangs.

C'est un dangereux repris de justice, Abdelkader Hamdouche, âgé de 30 ans, originaire de Tunisie, qui a été interpellé dans la soirée de vendredi.

Abdel Hardouch est un ex-boxeur. Mesrine l'appelait le « Tunisien » et le tenait pour un de ses plus fidèles amis.

Le ministère de l'Intérieur a révélé que le lieutenant de Mesrine avait été interpellé dans un appartement qu'il louait sous un faux nom.

Abdel Hardouch est un ex-boxeur. Mesrine l'appelait le « Tunisien » et le tenait pour un de ses plus fidèles amis.

Le ministère de l'Intérieur a révélé que le lieutenant de Mesrine avait été interpellé dans un appartement qu'il louait sous un faux nom.

Première séance d'audition du juge Laurent Bélanger

par Lionel Gallichon

Parlant de la démission du Barreau de Québec et de son ami Me Laurent Bélanger, Me Jean-Paul Vallée, retenu à Madrid pour le compte de l'Association internationale des avocats, a fait l'éloge de son confrère et a souhaité la bienvenue au juge Louis-Philippe Pigeon, qui a accepté une présidence d'honneur à ce congrès.

Le juge Bélanger, qui a été nommé à la Cour d'appel, a reçu, hier, son assermentation en présence de plusieurs de ses collègues du Barreau de Québec et de son ami Me Laurent Bélanger, arrivé à Québec en soirée, en provenance de Madrid.

Le juge Pigeon, qui a été nommé à la Cour d'appel, a reçu, hier, son assermentation en présence de plusieurs de ses collègues du Barreau de Québec et de son ami Me Laurent Bélanger, arrivé à Québec en soirée, en provenance de Madrid.

Le juge Bélanger

L'ACC s'inquiète du grave problème de la hausse des prix

OTTAWA (PC) — Beryl Plumptre, présidente, à $40,000 par année, du Conseil de révision des prix, a encore essuyé le tou des attaques, et cette fois de la part de l'Association des Consommateurs du Canada, dont elle est une ancienne présidente.

L'association, dans une déclaration publiée hier, déplore que le rapport du Conseil ne soit pour ne pas avoir profité de ses travaux de volontaires pour le faire connaître au public.

Le rapport du conseil de révision publiée hier, déplore que le rapport du Conseil ne soit pour ne pas avoir profité de ses travaux de volontaires pour le faire connaître au public.

L'association, dans une déclaration

Six concerts pour la société de musique

MONTREAL (PC) — La Société de musique contemporaine du Québec présente cette année à Montréal six concerts avec l'ensemble de la société, dirigée par Serge Garant.

La saison débutera le jeudi 18 octobre et les concerts auront donnés à la salle Claude-Champagne.

Comme groupes invités, la Société de musique contemporaine groupement les personnes de Strasbourg, le Collectium vocale de Cologne, le guitariste Grimd et l'ensemble Pierre Rolland.

Bourse

Serge Garant, qui séjournera cette année à Rome, le gant Hétu à Bourge de Trois-Rivières en année dernier. Conseil-des arts, ensuite novembre-décembre à la capitale italienne pour diriger deux œuvres.

Les concerts de l'ensemble de la société. On fera appel jusqu'à trois concerts à Gilles Tremblay et au pianiste-chef d'orchestre français, Gilbert Amy.

Au programme, figureront des œuvres de compositeurs canadiens, américains, européens et canadiens. Cette année, les commandes de la société sont allées à Micheline Coulombe St-Marcoux, deux Japonais-Canadiens et Gilbert Amy, ce qui portera à quatre, le nombre des créations mondiales présentées cette année, avec une œuvre de Marcelle Deschênes pour soprano deux voix.

Michel Beaubien embrasse sa femme, Rose San Doval, 21 ans, après son arrivée à l'aéroport de Dorval dimanche. Beaubien avait été détenu au Chili durant huit jours après le coup d'Etat de la junte militaire. (Télépháta,PC)

La junte militaire chilienne n'est pas solidement installée

— Michel Beaubien

MONTREAL (PC) — Selon un jeune Canadien français rentré dimanche du Chili, la junte militaire qui s'est emparée du pouvoir n'est pas si solidement installée à la tête du pays qu'on serait porté à le croire.

Michel Beaubien, 24 ans, envoyé au Chili il y a deux ans, par Développement et Paix — organisme catholique de coopération internationale d'Halifax — et le gouvernement fédéral, a été arrêté par le groupe militaire qui est actuellement au pouvoir et qui est soumis à la clandestinité de tous les partis de gauche, déclarés illégaux par la junte.

Résistance

Il ajoute que la résistance est en train de s'organiser d'une façon différente pour atteindre le moment de passer à un autre type d'action, qui sera probablement un soulèvement armé.

M. Beaubien a été détenu pendant huit jours, en compagnie de milliers de prisonniers politiques, au Stade national de Santiago. Il a pu un instant qu'on allait le fusiller, mais il n'est sans vite rendu compte qu'au final, il n'avait rien à craindre.

Le cinquième jour de sa détention, on l'a interrogé. Comme il avait travaillé à l'ambassade du Chili, il a deux mois, on lui a demandé pourquoi il s'était marié, où il avait passé sa lune de miel et quelles étaient ses opinions politiques.

Dénoncé

Il avait été dénoncé par un voisin, ce qui explique l'arrestation immédiate, puisque la plupart des étrangers avaient considérés comme des extrémistes. Il y avait 300 de ces étrangers incarcérés au Stade national.

Selon M. Beaubien, aucun n'aitenu vraiment compte d'Etat. "Tout le monde se rendait bien compte, dit-il, que la situation au Chili se était remise à un cul-de-sac, et qu'à court terme, il allait se produire quelque chose, mais que l'armée désirerait et pensait possession du pays en quelques heures, personne ne s'attendait à cela".

Suicide

Pour Michel Beaubien, il semble à peu près certain que le président Allende s'est réellement suicidé. Il ajoute qu'il n'y a plus beaucoup de Canadiens qui désirent de se suicide.

Dans les mois précédant le coup d'Etat, Allende avait été la cible de nombreuses personnes ne cessait de vanter du Palais de la Moneda le jeune Beaubien accusé que la version de la fille d'Allende, voulant que son père ait été abattu de 17 balles des mitrailleuses par un capitaine de l'armée n'est pas connue au Chili.

VITE FAIT NOUVELLE LONGUEUR

9157
SIZES 10½-18½

Alice Brooks

Faites face à l'hiver avec ce cardigan nouvelle longueur. Avec ou sans manches, vous serez confortable.

Demandez le patron no. 7324 qui comprend les grandeurs 10-18.

Marian Martin

Une jupe pratique pour deux 10-18.

Demandez le patron no. 9157. Dessinée grandeurs 10½, 12½, 14½, 16½, 18½. La grandeur 14½ (buste 37) demande 1¾ verge pour la fabrique et les panneaux, 1¼ verge de matériel de 54 pouces de largeur.

Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons,
à propos,
One Yonge Street Toronto, Ontario M5E 1E6

Prix : 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et ses exemplaires à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER D'ARGENT. NI DE TIMBRES POSTE. Ces patrons ne sont pas en commercialisés. Les renseignements sont donnés en détail de 12 à 20 jours. Les modifications sont en quatre semaines. Toute commande doit être envoyée par avion sous une à cette adresse de publication.

Ci-inclus $ ..... (Des timbres ne seront pas acceptés)
Patron no : ..... Taille : .....
Patron no : ..... Taille : .....
Nom : .....
Adresse : .....

CHEVEUX SAUVES

Vue chevelure abondante ? Pas de problème ! Si vous ne la possédez pas, vous pouvez quand même vous faire une coiffure ravissante. Vous n'avez qu'à vous rendre directement aux racines semblent manquer. Arrêtez-vous à la première boutique qui vous paraît sympathique et vous demandez à voir les perruques. Choisissez-en une. Plus de problèmes. Le reste des cheveux sont cachés. Et si vous souhaitez vous faire une coiffure plus haute ou plus basse ? Ce ne sont là que des détails. Vous pouvez choisir une perruque ainsi que la couleur de votre choix. Vous pouvez même vous faire faire une perruque sur mesure. Vous n'avez qu'à vous rendre à votre boutique préférée et vous vous ferez

Les Québécois sont fort appréciés en Belgique

M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications du Québec a fait la semaine dernière dans la rue Saint-Gilles à Liège, en Belgique, une entrée remarquée et sans doute exceptionnelle. Il était accompagné de M. Jean Deschamps, délégué général du Québec à Bruxelles.

En effet, après de nombreuses cérémonies officielles, qui l'avaient amené toute la journée de l'hôtel de ville au musée, de dîner officiel en visites d'expositions, le ministre des Communications a fait une joyeuse entrée dans la rue du Québec, cette artère commerciale du centre de Liège, qui a été attribuée au Québec pour tout le mois de la Francophonie.

Sympathie aux Québécois

Des centaines de personnes s'étaient massées sur les trottoirs et les balcons de la rue St-Gilles — rue du Québec — et ont ainsi salué le représentant du Québec et manifesté leur sympathie très vivement reconnue pour tout ce qui vient de l'Amérique du Nord francophone.

M. L'Allier et sa suite, composée de neuf ministres des Communications, des Affaires culturelles et des Affaires intergouvernementales a alors mérité, ont devenus la rue St-Gilles, tantare en tête, au rythme de marches québécoises et liégeoises. A la surprise générale en effet, ces six musiciens habillés pour la circonstance du costume du mineur, traditionnel du pays de Liège, ont interprété Alouette, Vive la Canadienne, du Gilles Vigneault, et jusqu'au Frédéric Mire de Yvo Lesur.

Fleurdelysés

Des lundevrolles rouge bleu et blanc provisoirement agrémenté la rue, portant chacune le slogan désormais bien connu: "Québec aujourd'hui".

Journée nationale

La visite de M. L'Allier à Liège s'est terminée par une journée nationale du Québec, et c'est à titre de représentant officiel du gouvernement québécois que le ministre des Communications a participé aux manifestations officielles durant cette journée.

Contravention

Ce n'est pas tous les jours qu'un garçon de 11 ans et son insecte favori sèment la confusion dans un hôtel de ville. C'est pourtant ce qui est arrivé à David Jamieson de Windsor, Ontario, et à son araignée géante, Willy. L'araignée, une tarentule, mesure trois pouces de long. Le jeune garçon aurait reçu une contravention de la ville, ce dernier étant en possession d'un "animal dangereux".

(Téléphoto, PC)

LE MEILLEUR ACHAT CHEZ JATO, C'EST LA MARQUE JATO

Près de $5,000 pour présenter "Florence" dans le nord du Québec

OTTAWA (PC) — Le nouvel Office des tournées organisme du Conseil des Arts du Canada, vient d'accorder sa première tranche de subventions au montant de $190,970 à huit bénéficiaires qui pourront ainsi remplir quelque 250 engagements à travers le Canada.

Les montants d'argent ont été distribués comme suit:

Les Jeunesses musicales du Canada, $12,500 pour produire "La flûte enchantée" une plus de 100 localités au Canada;

Le Ballet national du Canada, $100,000 en vue de représentations à Calgary, Edmonton, Régina, Saskatoon et Winnipeg en octobre et novembre;

Théâtre

Le Théâtre populaire du Québec, $4,730 pour présenter la pièce "Florence" de Marcel Dubé dans six localités du Nord du Québec, y compris aux Iles-de-la-Madeleine entre le 10 octobre et le 19 novembre;

Les Feux Follets (Charlottetown), $40,000 pour une tournée comportant 55 engagements à travers toutes les provinces et dans le nord des Territoires du Nord-Ouest;

Le Théâtre Neptune, de Halifax, $13,920 pour se produire dans 20 localités des Maritimes;

Le Canadian Opera Company (Toronto), $5,000 pour présenter Cosi Fan Tutte dans cinq localités de Terre-Neuve;

Mia Anderson Direction Arts (Toronto), $15,000 pour une tournée nationale au cours de laquelle Mia Anderson présentera dans 42 localités entre octobre 1973 et mars 1974 le spectacle tout intitulé "10 femmes. 8 hommes et un orchestre".

Le Théâtre Passe-Muraille de Toronto, $1,800 pour la tournée du Farm Show, présentée le printemps dernier dans 13 localités ontariennes.

L'Office des tournées, mis sur pied le printemps dernier par le Conseil des Arts, pour mission de promouvoir les tournées de spectacles professionnels dans tout le pays.

Contrôle des naissances: attitude différente

TORONTO (P.C.) — Depuis 40 ans, Mme Barbara Cadbury œuvre en faveur de la planification familiale.

Elle a déployé ses efforts dans de nombreux pays et, à l'âge de 72 ans, cette établie membre du conseil d'un district britannique fournit les plus défavorisés qui avait alors créé d'obtenir l'éducation de garderies et de fermeture. Subventionnée, elle réclama et obtint la formation d'une clinique de planification familiale. Il n'y en avait alors que quelques-unes à Londres.

Plus tard, elle fonda l'Association de planning familial de Toronto dont elle assure la présidence.

Intérêt

Son mari, M. George Cadbury, petit-fils du fondateur de la société de fabrication de chocolat, est depuis 1959 président de la Fédération internationale de planning familial. Depuis cette date, le nombre des pays membres de la fédération est passé de 25 à 79 et le budget annuel qui était de 800,000 $ y a 13 ans, est maintenant de $30 millions.

Les Cadbury ont contribué à la création d'organismes de planification familiale dans plusieurs pays: le Sri-Lanka, la Jamaïque, la Corée et l'Indonésie.

Attitude

Le couple estime que l'attitude envers le contrôle des naissances a considérablement changé au Canada depuis quelques années. Ainsi, jusqu'en 1969, il était illégal de parler de planification familiale à la radio et à la télévision sans la permission expresse du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. M. et Mme Cadbury ont, par ailleurs, contribué à l'organisation d'une action en vue d'obtenir des amendements au code criminel canadiens qui, jusqu'en 1969, considérait la planification familiale comme un acte criminel.

Mme Cadbury souligne que la fédération se consacre au service de la famille et qu'elle prend à cœur qui voudrait l'identifier à des adeptes du féminisme. "Notre but, ajoute-t-elle, est d'informer les personnes afin de laisser ensuite les individus décider s'il y a lieu de pratiquer le contrôle des naissances".

Des médecins négligent leurs patientes !

SASKATOON (PC) — Un groupe de femmes de Saskatoon qui dirigeait cet été une clinique de santé pour femmes, estime que trop souvent les médecins ne donnent pas les traitements et conseils appropriés à leurs patientes.

Une enquête menée auprès de 60 femmes qui ont fréquenté la clinique indique que les médecins négligent parfois de faire l'histoire de que les leurs patientes et souvent, ils ne leur enseignent pas à examiner leurs seins pour déceler d'éventuelles tumeurs. Ils négligent en outre, d'après les résultats de l'enquête, de conseiller aux femmes de se présenter régulièrement chez le médecin pour se soumettre aux tests de dépistage du cancer.

Opération Mon Pays

Des dizaines de milliers de personnes ont déjà fait leur demande d'immigrant reçu depuis le début de la campagne "Opération Mon Pays". Certains nous ont fait part de leurs impressions. Vous aussi pouvez en profiter en agissant sans tarder.

"Même si les hivers sont durs, j'aime le Canada, j'ai épousé une Canadienne et nous voulons élever notre famille ici. Grâce à Opération Mon Pays, je vais vivre en homme libre."

Haralambos Petridis

"J'avais décidé de compléter mes études au Canada. J'ai entendu parler de la nouvelle loi et ça m'a plu. Et puis, à part ça, y a des bons restaurants italiens à Montréal."

Salvatore Di Bartolo

"J'étais venu au Canada pour voir mes frères et ça ne m'a pas pris de temps pour avoir le goût d'y rester. Opération Mon Pays m'a donné le moyen de vivre ici légalement. Aujourd'hui, je me sens chez nous."

Louis Martins Alexandre

Soyez chez vous, chez nous.

Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras, ministre

Manpower and Immigration
Robert Andras, Minister

Le seul objectif de Houle est d'aider les Nordiques à remporter des victoires

En trois saisons avec les Canadiens de Montréal, Réjean Houle n'a manqué que 24 buts, mais il n'a été employé que sporadiquement par ses instructeurs. C'est l'an dernier qu'il a connu sa meilleure saison pour les points, avec 46, revanche en 12 buts et 25 assistances. N'est-il être un objectif pour sa première campagne dans l'Association mondiale.

"Pas du tout, reprend-il, je ne veux pas avoir plus de pression sur les épaules que j'en aurai quand la saison commencera. Tout ce qui m'intéresse, c'est de faire tout mon possible pour faire gagner l'équipe. C'est ce qui est le plus important, pour moi. Si je ne fixe un objectif de 25 buts, je vais plutôt essayer de prendre le l'attitude et j'en oublierai peut-être un nombre considérable. Je serai que dans un sport comme celui de hockey, il n'y a pas que les buts qui comptent. Si je suis capable de fournir de bonnes passes à mes compagnons de lignes et leur permettre de compter des buts, c'est aussi important que d'en marquer moi-même. L'équipe a un but de gagner, de toutes façons."

Il ne faut pas que les amateurs de hockey s'attendent à voir cet ex-porte-couleurs du Canadien de Montréal à voir cet ex-porte-couleurs du Canadien de Montréal à voir cet ex-porte-couleurs du Canadien de Montréal

petites annonces

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21-25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT être COMPOSÉS EN MAJUSCULES.

Annonces à la ligne seule : 10c le ligne, (minimum 10 lignes) Frais de service pour les numéros de boîte : $1.00.

Les annonces reçues pour les cours sont envoyées à l'annonceur par la poste, à moins qu'il ne vienne les chercher lui-même.

Les annonces doivent nous parvenir avant 4 h. P.M. le veille de la publication, et jusqu'à 6 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

Avis de retrait, d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour cette annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter de responsabilité pour plus d'une insertion fautive.

Toute annonce payée dans les 7 jours après la date de facturation, fera escompte.

à propos Tél. : 522-4771

105 Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première ou deuxième hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles pour la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Lemieux, Lemieux & Associés Ltée, Courtiers, Québec, Tél.: 522-3612.
37317 28-9 (24hs) 160

130 Immeubles

POUR TOUT ACHAT — VENTE ET REFINANCEMENT — Consultez avec confiance: GUY MARCOTTE, Agent immobilier, Québec Tél. 683-2661 — 683-2662 — 683-2663 — 687-2590 — 688-0637 — 688-0638 — 688-0639 — 529-0427 — 529-0428 — 529-0429.
37422 29-9 (24 hs) 130

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX À LOUER au 2e étage, 1 ou 2 pièces. Tél. : 529-3700 1742 (418 ou) 1326

214 Cours Enseignement

LES DANSEURS "DU ROCHER"
Tél.: 522-5681
37397 21-9 (24 hs) 214

Ecole Studios, cours jour, soir, cours commerciaux bilingue, secrétariat, comptabilité, sténo, dactylographie, correspondance, anglais, 675, Cassadore, Tél.: 529-2615, 529-2616.
37456 30-9 (24 hs) 214

247 Réparation, Entretien

Inglis-RCA Kenmore
Service
pièces - réparations

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES
213 3e avenue
Tél. 529-1479

37316 28-9 (1. mon. v. au 21-11) 247

260 Maison à vendre

Lacroix-ville — Maison jumelée, 6 pièces, salle de bain, 2 cuves, garage double, cour, patio, entrée asphaltée, TEL: 842-2038.
37458 29-9 (24 hs) 260

Aubaine — Nouveauté, maisons de 3 pièces, près des centres d'achats, 2 salles de bain, non asphaltée, Tél.: 623-3077.
37401 29-9 (24 hs) 260

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 5 logements, 2-4-2 pièces, rapport, Tél.: 529-3700 (demander 1742) ou 842-2038.
37459 1-10 (24 hs) 260

Bungalow à vendre, 5 pièces, si désiré, meubles inclus, Ste-Foy, Sillery, Québec, terrain 100'x100', grandeur de maison 32'x32' (14 ft) 360 feet fini avec sur — Les Pour Brothers Ltée, Tél.: 872-2611.
37422 29-9 (7 hs) 360

ST-CHARLES — GARNIER-SILLE RY, Entre St-Louis et Lac-St-Joseph, cottage 2 pièces, dont 4 chambres à coucher, salle de bain, garage, $26,500. Gentry Courtiers, Tél.: 681-2360.
37424 29-9 (24 hs) 360

ORSAINVILLE
Belaire Jumelée rue Place de la Seigneurie, 6 pièces, salle de bain, 2 cuves, garage double, cour, courtiers: 688-0639.
37442 29-9 (7 hs) 360

ST-ROMUALD
Maison neuve, 3 chambres à coucher, salon, armoires, sous-plancher, sous le plancher d'en bas, 2 salles de bain, 2 cuves, garage double, Louis S. Brown 832-4260 Trust Général 688-0639.
37460 29-9 (7 hs) 360

EXCELLENT PLACEMENT
Quartier Lotbinière, 2 maisons semi-détachées, entièrement briques, 6 pièces, salle de bain, 2 cuves, garage double, 688-0639.
37440 29-9 (7 hs) 360

RUE DESSANES
(Ste-Martyrs)
Cottage de 6 pièces, garage, 2 salles de bain, plus. Faites vite, 2 logements, 4 pièces, 2 chambres, courtiers 688-0639.
37462 29-9 (7 hs) 360

AVENUE JOFFRE
Cottage très bien situé, 9 pièces, 2 salles de bain, garage double, Trust Général 688-0639.
37463 29-9 (7 hs) 360

UNIQUE
Luxueux bungalow, 7 pièces, plus si vous le voulez, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, garage double, Trust Général 688-0639.
37464 29-9 (7 hs) 360

CHARME D'ANTAN
Grand cottage, 6 pièces, foyer, entrée asphaltée, garage double, Piscine Ouverte 688-0639 Trust Général 688-0639.
37465 29-9 (7 hs) 360

BEAUPORT
Bungalow — Sous vendeur, maison 32' x 40', 3 chambres à coucher, 643-3048.
37452 29-9 (14 hs) 360

CHARLESBOURG
Charlesbourg — Près école, terrain de jeux, maison 32' x 40', 3 chambres à coucher, 643-3048.
37453 29-9 (14 hs) 360

Maison à vendre
Loc Beauport
Loc Beauport — Maison près coin rue, située près centre de ski, 3 chambres à coucher, 643-3048.
37454 29-9 (14 hs) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Vingtre, rue Rose Tremain avec vue sur le fleuve, développement, 3 lots, 688-0639 Trust Général 688-0639.
37466 29-9 (7 hs) 391

LAC BEAUPORT
Terrains situés près centre de ski, 2 lots de 2 acres, Tél.: 643-2663 (643-2663)
37416 29-9 (24 hs) 391

432 Claviographes

CLAVIGRAPHE, 1200, rue Jean-Talon, Québec, Tél.: 523-1515 — Commodore Ormaco, Volex, secrétaires, machines à calculer, etc. Ameublements de bureau.
37418 28-9 (7 hs) 432

UNDERWOOD
CLEMENT & CLEMENT, 255 boul. Charest est, Québec, Tél.: 529-3555 — Vente et location de machines à écrire et calculatrices.
37319 29-9 (24 hs) 432

A.B. Machines Inc.
CONSEILLER en machines de bureau — Location, vente, service, location à option d'achat.
1 371-13 1-9 (24 hs) 432

435 Divers à vendre

Piscine — Aubaine, accessoires, équipement, Tél.: 658-2539.
37437 29-9 (7 hs) 435

A BAS PRIX
AMEUBLEMENT et équipement de bureau, achetés à prix bas, meubles, etc. — Les Entreprises Stanley Ltée, 1 rue Dorchester, Québec.
37391 30-9 (24 hs) 435

240 Logements à louer (Banlieue)

MANOIR BEAUPORT

251 et 301, RUE DELAGE, BEAUPORT

STUDIO 1½ - 3½ - 4½ - 5½

CONSTRUCTION EN BETON COMPRENANT: EAU CHAUDE - CHAUFFAGE - PISCINE

BUANDERIE AUX ETAGES (GRATUITE) - INTERCOM - TOUTES TAXES INCLUSES

TEL.: 661-4486 ou 663-3101

1 37277 1-9 (dim mer. au 4-12) 240

PLACE WEENA INC.

ARRIERE DE L'HOPITAL ST-MICHEL-ARCHANGE
2455, EVANSELINE (SORTIE BOUL. DE LA CAPITALE) GIFFARD

- Construction en béton
- L'épreuve du feu
- Chauffage-électricité - eau chaude piscine - service de concierge inclus - près autobus et centre commercial
- Toutes taxes incluses

RÉALISATIONS: Roger Pilon

3½-4½-5½ 667-1183

1 37278 1-9 (dim.mer. au 4-12) 240

456 Matériaux de construction

DÉMOLITION
Portes, fenêtres, armoires, chauffe-eau, planchers et plafonds en tuiles, etc. Tél.: 529-3700.
37327 21-9 (16 hs) 456

MATÉRIAUX neufs et usagés en toutes sortes, pierre, tuile, bois d'escalier, Modern Plywood Ltée, 1000, rue Bibaud, Ste-Foy, Tél.: 653-5131.
37347 28-9 (24 hs) 456

459 Meubles à vendre

Meubles canapé à vendre, coût depuis $400, vendu $150.
37468 2-10 (5 hs) 459

Ménage neuf 1974
Divan canapé, bureau, 4 meubles tables, 2 lampes, 1 tapis.
1 37385 29-9 (24 hs) 459

Ménage neuf 1974
Divan canapé, bureau, 4 meubles tables, 2 lampes, 1 tapis.
37385 29-9 (24 hs) 459

459 Meubles à vendre

Jeunes couples
—
MOBILIERS COMPLETS
● Quoiné ● Prix
● Service
Livraison immédiate
Foyer du Meuble INC.
529-9648
144 St-Vallier, ouest
Spécialiste en ameublement

37384 28-9 (24 hs) 459

petites annonces

nécrologie

159 Meubles à vendre

MENAGE NEUF 1974
ESPAGNOL
Cet ensemble sera neuf et garanti (comprenant : un grand Meubles En Tic, un canapé, un fauteuil, un tapis, 2 tables, un bureau, un lampadaire, 1974, un ameublement de salon, 1974, un ameublement de salon, 1974, un ameublement de salon

montréal

Cours hésitants dans une séance faiblement animée

Les cours étaient hésitants hier, à la Bourse de Montréal, dans une séance faiblement animée.

Le volume combiné aux Bourses canadiennes et de Montréal s'est inscrit à 1,205,-940 actions, contre 1,219,200 actions vendredi.

L'indice des industrielles a pris 88 à 256.66 les huuitièmes, 56 à 270.51 et l'indice composé, 64 à 236.71, tandis que les papiers cotaient 28 à 153.04 et les services publics, 05 à 143.39.

Dans les industrielles, Unity Bank a cédé 20 3-4, sur un volume de 78,000 actions. Aux minières, Nqlv Mines a pris 13 cents à 62 cents, sur un volume de 131,000 actions.

MacMillan Bloedel Ltd, qui a perdu 1-4 à 38¾, a annoncé qu'elle envisageait la possibilité de construire dans la région de la baie de San Francisco une usine de recyclage dont le coût est estimé à $30 millions.

Francon de Montréal, filiale de Canada Cement Lafarge Ltd, a obtenu un contrat pour la fourniture de 300,000 tuyaux de béton pour les chemins de fer du Canadien national. Les actions de Canada Cement Lafarge ont clôturé hier en hausse de 1-8 à $13 3-8.

Dans les pâtrailleres, la tendance était mixte. Terres Canada a reculé de 3-4 à 6 3-4. Voir Or a gagné 1-4 à 7.50. Prescott Ross a avancé de 1-2 à $23.50. Consolidated Denison a perdu 1-8 à $23.75. Dans les pétrolières, Consolidated Canada a reculé de 3-4 à 5

Championnat de septembre au conducteur Nicol Tremblay

CHAMPIONNAT DE SEPTEMBRE — Le tiède mais ensoleillé temps qui a prévalu hier au plus fort de la journée a plus que favorisé les amateurs de courses de chevaux. Jacques Ayotte, président de l'Association des propriétaires de chevaux de la province de Québec, a déclaré que la journée avait été un succès sur toute la ligne. Ayotte a ajouté que le nombre de spectateurs avait augmenté de 450 en 1972 à 1,200 cette année. Ayotte a également annoncé que le championnat de septembre serait désormais disputé à Québec. Le président de l'Association a ajouté que le nombre de spectateurs avait augmenté de 450 en 1972 à 1,200 cette année. Ayotte a également annoncé que le championnat de septembre serait désormais disputé à Québec.

Nicol Tremblay

Nos favoris

Programme pour AUJOURD'HUI 2 OCTOBRE 1973

COURSE No 1 — La froide température devrait favoriser LECCO CHIEF dans cette première partie de neuf doubles de ce soir. Ce trotteur avait fluctué avantageusement l'hiver dernier et il devrait battre TARPORT BAFFER, un trotteur difficile.

COURSE No 2 — FANY ON est inscrit dans une course à surveiller de très près et il pourrait en tirer de faveur. Toutefois, l'opposition ne manque pas et L'ESCARGOT pourrait se glisser parmi les vainqueurs.

COURSE No 3 — EASTWOOD JED a bien fait depuis qu'il a débuté au cercle pour les courses et nous lui faisons confiance pour gagner cette 3e épreuve de la soirée. CHERRIE L. MIR vient de gagner et pourrait répéter avec cette 1ère position du dernier.

COURSE No 4 — DOUG JOHNSTON C est un cheval qui a connu un bon meeting avec des températures froides et il devrait remporter cet emmêlement avec la victoire. CHRISTIAN ABE termine ses courses avec force et doit être surveillé. Prenez 4-1-7 pour la quinelle.

COURSE No 5 — GIMINI PICK devra être avantagé d'un premier demi-mille très rapide pour remporter la victoire dans l'attraction présentée de ce soir. QUI NHON n'est pas l'imbéeu qu'il était l'un dernier mais demeure un sujet à suivre.

COURSE No 6 — KILSON devrait ajouter un gain à son record s'il ne brise pas son aîlure. Toutefois, s'il connaît une erreur encore aujourd'hui, le propriétaire devrait de cette saisonne courre les aux mains de RENEE MIR. Prenez 6-3-4 pour la quinelle.

COURSE No 7 — KAOLA MIR a quelque peu vieilli depuis quelque temps mais cette course à réclamer de $1,000 devrait lui donner une victoire aisément depuis longtemps. HY BOHEMIA donnera le ton à cette épreuve et tentera de résister à la poussée du No 2.

COURSE No 8 — DUC RICHELIEU est âgé de 14 ans mais il connaîtra sur fin de saison formidable dans les courses à réclamer de novembre valeur. DUC DRUMMOND prend le devant dans une classe inférieure mais il a été la dernière position. Prenez 1-8-5 pour la quinelle.

COURSE No 9 — MARK BILL a dû se contenter du deuxième argent à son retour en piste jeudi dernier mais cette classe lui fournit l'occasion de prendre sa revanche. DREAMING JOHN cherchera à tirer profit de la position de départ. Prenez 6-1-4 pour la quinelle.

COURSE No 10 — MAGGIES COMEY a rencontré une forte opposition depuis deux ou trois courses et celle-ci devrait lui donner un gain longuement mérité. COPPER TP nous apparaît comme le cheval à battre dans la dernière course de la soirée. Revenez 5-4, 4-3 pour l'exacta.

MEILLEUR CHOIX : DUC RICHELIEU (8e course)

NEGLIGE : THE WORKINGMAN (6e course)

UN SUPPLÉMENT DE 32 PAGES le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

à loisir

Championnat de septembre

CHAMPIONNAT — Gr. 22 — championnat annuel des conducteurs. Ayant conservé l'excellente moyenne de 450 en 12 épreuves, il devra cependant, à moins d'une chute, remporter au moins 3 victoires pour être assuré de la première position. Yves Pelletier et Jacques Bruyère, tous deux séparés à 3 points de lui, le talonnent. Pelletier a remporté 3 victoires et Bruyère 2 depuis le début de septembre. Nicol Tremblay a également 3 victoires à son crédit mais il a été victime de 4 chutes. Il devra donc remporter au moins 4 victoires pour espérer coiffer la couronne. Yves Pelletier se livrera demain à une chaude bataille sans merci pour les trois premières places. Il devra cependant compter avec 12 trotteurs pour finir parmi les trois premiers. Tremblay s'est vite mis à la tâche pour conserver son avance. Ayant connu un début assez pénible à la suite de la perte de son cheval favori, Jacques Bruyère a démontré de très bonnes dispositions au cours des dernières épreuves. Il devra cependant compter avec 12 trotteurs pour finir parmi les trois premiers. Tremblay s'est vite mis à la tâche pour conserver son avance. Ayant connu un début assez pénible à la suite de la perte de son cheval favori, Jacques Bruyère a démontré de très bonnes dispositions au cours des dernières épreuves. Il devra cependant compter avec 12 trotteurs pour finir parmi les trois premiers. Tremblay s'est vite mis à la tâche pour conserver son avance. Ayant connu un début assez pénible à la suite de la perte de son cheval favori, Jacques Bruyère a démontré de très bonnes dispositions au cours des dernières épreuves. Il devra cependant compter avec 12 trotteurs pour finir parmi les trois premiers. Tremblay s'est vite mis à la tâche pour conserver son avance. Ayant connu un début assez pénible à la suite de la perte de son cheval favori, Jacques Bruyère a démontré de très bonnes dispositions au cours des dernières épreuves. Il devra cependant compter avec 12 trotteurs pour finir parmi les trois premiers. Tremblay s'est vite mis à la tâche pour conserver son avance. Ayant connu un début assez pénible à la suite de la perte de son cheval favori, Jacques Bruyère a démontré de très bonnes dispositions au cours des dernières épreuves. Il devra cependant compter avec 12 trotteurs pour finir parmi les trois premiers.

Nicol Tremblay

Les inscrits à Québec

MARDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $500.00
1—Lindsay Hanover (Charles) 4-a
2—Lecco Chief (R. Dubois) 7-1
3—Peter Dunlop (Gaétan) 5-1
4—Bye Bye Girl (L. Dubois) 10-1
5—Tarport Baffer (Jean-Paul) 15-1
6—Tarport Bobby (J. Trudeau) 8-1
7—Penguin Fleurie (Pelchat) 20-1
8—Stella Star Song (Beaudoin) 30-1
Rég — Kimberly Don.

COURSE NO 2
Amble — Bourse $700.00
1—Fany On (P. Bruyère) 7-2
2—Bonny On (P. Bruyère) 4-1
3—Escargot (Jean-Paul) 3-1
4—Jackson Hill (Gaétan) 8-1
5—Marcelle Charles (J. Savard) 7-1
6—Dandy Dan (Pelchat) 20-1
7—Bonny Prince (Jean-Paul) 15-1
8—Speedy Sloane (Vaudreuil) 30-1
Rég — Miss D. Wil.

COURSE NO 3
Amble — Bourse $500.00
1—Eastwood Jed (J. Lavallée) 3-1
2—Cie Québec (G. Julien) 6-1
3—Eastwood Jed (J. Cormier) 5-1
4—Royal Prize (G. Hébert) 10-1
5—Cie Québec (Jean-Paul) 15-1
6—Lucien Lavigueur (Gaétan) 8-1
7—Cherry Drummond (Veilleux) 4-1
8—Cherrie L. Tiger (J. Savard) 20-1
Rég — Quebec

COURSE NO 4
Amble — Bourse $500.00
1—Christian Abe (J. Lefebvre) 7-1
2—Miss Tilden (P. Noël) 6-1
3—Doug's Jayne (Lefebvre) 5-1
4—Doug Johnston (R. Dubois) 3-1
5—Prairie De Mar (Lefebvre) 15-1
6—Mandy Tom (J. Carrière) 8-1
7—Mandy Hanover (J. Savard) 20-1
8—Mister Comstock (Veilleux) 30-1
Rég — Annie Tinfield.
Eliminé : Doyle

COURSE NO 5
Trot — Bourse $1,000.
1—Gemini Pick (C. Dussault) 3-1
2—Ali Fleurette (G. Hébert) 6-1
3—Gemini Irish Tom (G. Bélec) 5-1
4—Mr Cutter (A. Bélec) 15-1
5—Qui Nhon (J. C. Gloutney) 10-1
6—Bye Bye (P. Lefebvre) 8-1
7—Qui Nhon (Y. Catellier) 4-1
8—Bombay Sheet (Desgagnés) 20-1

COURSE NO 6
Amble — Bourse $700.00
1—Little Earl (E. Pare) 3-1
2—Corker Dana (Lefebvre) 6-1
3—Kilson Hanover (Gaétan) 5-1
4—Moss Brown (Desgagnés) 15-1
5—Nick Hanover (P. C. Aubé) 7-1
6—Kilson Jane (Bélec) 8-1
7—Miss Worthington (L. Duval) 4-1
8—Miss Worthington (R. Dubois) 20-1
Rég — Kilson Lady.

COURSE NO 7
Amble — Bourse $600.00
1—Kaola Mir (R. Dubois) 3-1
2—Hy Bohemia (Pelchat) 5-1
3—Renee Mir (L. Dubois) 15-1
4—Kaola Mir (Gaétan) 6-1
5—Hy Bohemia (Jean-Paul) 4-1
6—Mike Mir (Y. Catellier) 10-1
7—Kaola Mir (Desgagnés) 20-1
8—Mike Mir (Lefebvre) 8-1
Rég — Mike Mir Adios, Lecco Lady.

COURSE NO 8
Amble — Bourse $600.00
1—Duc Richelieu (pas tous) 3-1
2—Les Adv. (A. Jean) 2-1
3—Duc Drummond (Y. Nelson) 8-1
4—Northwood Edward
5—Duc Richelieu (Gaétan) 4-1
6—Lord Tour Prairie (Pelchat) 10-1
7—Bonnie Dan (Gaétan) 7-1
8—Duc Drummond (pas tous) 6-1
Rég — Duc Richelieu.

COURSE NO 9
Amble — Bourse $700.00
1—Drumming John (A. Jean) 3-1
2—Mark Bill (Y. Catellier) 5-1
3—Lady Norman (Desgagnés) 6-1
4—John Henry (V. Pelchat) 5-1
5—Dreaming John (G. Hébert) 4-1
6—Mark Bill (J. Bruyère)
7—Mark Bill (C. Gloutney) 7-2
8—Indian Brave (J. Cormier) 10-1
Rég — Mark Bill.

COURSE NO 10
Amble — Bourse $800.00
1—Maggies Comey (Gaétan) 8-1
2—Dolphin's Dream (J. Cormier) 5-1
3—A Cruiser Guy (Y. Catellier) 3-1
4—Copper Tp (Desgagnés) 4-1
5—Bonny Hanover (pas tous) 15-1
6—Proof (G. Desgagnés) 6-1
7—Sleepy Sloane (Desgagnés) 20-1
8—Snappy Adios (pas tous) 7-1

La ligue junior de baseball fêtait ses champions de la saison 1973 samedi. Paul Garceau (photo du haut), remet en sa qualité de président du circuit le trophée du championnat à Edouard Dussault, président du Lévis. Au centre, le meilleur frappeur, Lucien Carrier, recoit le trophée O'Keefe des moins de Lucien Dechêne. Enfin, photo du bas, l'infatigable Roland Beaupré a été honoré comme fondateur de ce circuit qui fonctionne depuis 10 ans. (Photos Marcel Laforce)

Enfin les vrais de vrais

Les deux premiers matches hors-concours locaux des Nordiques peuvent passer à l'histoire comme une expérience malheureuse. Les deux victoires ont pu satisfaire Jacques Plante, le pilote, mais elles n'ont pas rencontré la faveur du public. À ce moment-là, Jacques Plante, le gérant-général, les a classés comme des situations à éviter à l'avenir et on peut être assuré que l'on protégera les seules exhibitions au Colisée auront lieu après le premier octobre.

Des joutes de pré-saison ont un double but : 1— mettre les joueurs en condition; 2— présenter la nouvelle édition au public. Dans le premier cas, on peut fort bien les présenter à portes closes ou dans des localités où ça n'empêcherait pas le meilleur calibre de hockey d'être disponible. Dans le deuxième cas, la visite des Whalers et celle des Turos ont eu à peu près le même impact que le match Boston-Canadien de septembre 1972, alors que les Cournoyer, Dryden, Mahovlich et Lapointe, tout comme les Orr, Esposito, Cashman et Johnston étaient en Russie.

Cette date magique

Mais ce soir ce sera différent, parce que la date importe. Le 1er octobre c'est la date magique et que les Stapleton, Backstrom, Maggs, Nesterenko et Newton auront le droit de s'aligner pour les Rangers de Chicago, les Houle, Bernier, Beaulé, Gilbert et Huganson pour les Nordiques.

Pour réaliser le changement effectué dans ces deux équipes qui ont raté le détail l'an dernier, disons que les Rangers ont assez confiance en Cam Newton pour avoir laissé partir Jim McLeod, le jouer le plus utile au club, à New York et Andre Gill à Long Island. De plus, les nouveaux venus ont délogé Larry Cahan, Rey Fleming (de compagnie de l'équipe), Dick Sutrarin et Darrell Rubbo, tous des réguliers dans la LNH, ainsi que Dan Lodboa et Dick Mattiussi.

Chez les Nordiques, que Hockey World place au 2e rang et Hockey Pictorial en 3e position, les acquisitions de l'été ont repoussé à Lewiston les réguliers Michel Archambault, Réjean Giroux, Mike Rouleau, Yves Bergeron, Pierre Roy, Jacques Blain et Michel Harvey, ainsi que Jacques Lemelin, qui avait une moyenne de .500 avec le grand club. Il je ne parle pas de ceux qui ont joué occasionnellement, les Paul Larose, Jean-Yves Cartier, Allan Globensky, Mike McNamara, Rocky Martin et Guy Dufour (3 buts en 9 joutes).

Pour se faire une idée de l'amélioration de l'équipe en 15 mois, précisons que des cinq joueurs qui avaient signé leur contrat ensemble comme premier noyau du club en juillet 1972, un seul sera sur l'alignement de Jacques Plante samedi prochain : Robert Guindon. Pierre Brindamour avait été le premier à partir, Roy et Archambault sont à Lewiston et Pierre Guité sur la liste des blessés.

Un programme sans prix

En collaboration avec le groupe en recherche et en développement de hockey de l'université Laval, les Remparts se préforent à un programme en cinq points qui défiera sur des bases solides les gestes du hockey pour les Québécois de 13 à 19 ans.

Le premier programme vise la condition physique et le niveau technique de chaque joueur des Remparts et le second voit à ce que les joueurs du Coulliard du Ste-Foy soient préparés dans la même ligne de pensée. Le troisième concerne l'utilisation de la salle de musculation de PEPS. La quatrième touchera une tentative de joueurs d'élite de 13 à 16 ans et leur instructeur alors que le dernier considera dans la tenue de trois stages d'entraîneurs sur un thème spécifique.

Comme on demandait à Paul Dumont, combien cela coûterait aux Remparts, il a répondu : "Cher, si l'on s'en tient au budget de la société Colibec mais bon marché, si on considère la qualité des spécialistes et de l'équipement des joueurs pourrait dépasser".

Les Remparts peuvent se le permettre, parce qu'ils calculent ainsi rendre aux joueurs de Québec — même ceux qui seront repêchés par d'autres équipes — une partie de l'argent que la population québécoise leur a fourni par son encouragement passé. Pour Gaston Morache et son groupe de recherche, l'association avec les Remparts permet un terrain de travail au sommet, une application pratique idéale de la théorie, à laquelle on a trop souvent reproché aux recherchistes de se limiter.

L'anecdote du jour

Le nouveau règlement de la LNH sur la mise au jeu, qui réduit la distance entre les deux joueurs à 6 pieds au lieu de 8, a pour but d'éviter les tricheries dont certains coureurs étaient devenus des artistes. Comme on demandait à Emile Francis pourquoi le règlement venait été voté aussi rapidement, sans période d'essai, il a répondu : "On sait que ça va marcher, car c'est de cette façon que les Black Hawks ont fait toutes leurs mises au jeu l'an dernier".

Ici et là

Bob Chevalier trouve que les prépos's aux balles est de la même trempe que celle des comédiens pour travailler durant les matches de jour. On pourrait demander aux joueurs éliminés en fin de ronde de se garder en condition de cette façon. Une remarque bien à propos de Conrad Paren sur le match de vendredi : "Ne soyez pas trop durs pour les arbitres ; c'est le début de la saison pour eux aussi".

Les propos de Jean Pouliot

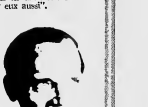

Le Canadien à CBV (980)

C'est à compter du mer-ran télévisées des Canadiens credi 10 octobre à 21 heurende Montréal. que la station radiophonique CBV-980 (Radio-Canada à Au sombre de 45, ces Québec) entreprendra la diffusion des matches suivront le calendrier de toutes les parties de cet hiver.

PROGRAMME DE LA RADIODIFFUSION DU HOCKEY (SAISON 1973-1974 — CBV-980)

OCTOBRE

10	— 21h.00 — Mercredi	Montréal à Minnesota
21	— 19h.00 — Dimanche	Montréal à N. Y. Rangers
24	— 20h.00 — Mercredi	Montréal à Pittsburgh
25	— 20h.00 — Jeudi	Montréal à Philadelphie

NOVEMBRE

4	— 19h.00 — Dimanche	Montréal à Buffalo
8	— 19h.30 — Jeudi	Montréal à Boston
11	— 19h.30 — Dimanche	Montréal à Detroit
21	— 21h.00 — Mercredi	Montréal à Minnesota
24	— 20h.00 — Samedi	Montréal à Pittsburgh
25	— 20h.30 — Dimanche	Montréal à Chicago

DÉCEMBRE

2	— 19h.00 — Dimanche	Montréal à Atlanta
6	— 19h.30 — Jeudi	Montréal à N. Y. Islanders
11	— 23h.00 — Mardi	Montréal à Vancouver
14	— 23h.00 — Vendredi	Montréal à Californie
15	— 23h.00 — Samedi	Montréal à Los Angeles
18	— 20h.00 — Mardi	Montréal à Minnesota
20	— 20h.00 — Jeudi	Montréal à Buffalo
23	— 19h.00 — Dimanche	Montréal à N. Y. Islanders

JANVIER

2	— 21h.00 — Mercredi	Montréal à St-Louis
7	— 20h.00 — Lundi	Philadelphie à Montréal
10	— 20h.00 — Jeudi	N. Y. Islanders à Montréal
15	— 20h.00 — Mardi	Los Angeles à Montréal
18	— 20h.00 — Jeudi	Minnesota à Montréal
20	— 19h.00 — Dimanche	Montréal à Detroit
24	— 20h.00 — Jeudi	Montréal à Buffalo

FÉVRIER

1	— 20h.00 — Vendredi	Montréal à Atlanta
3	— 14h.00 — Dimanche	Montréal à Detroit
5	— 21h.00 — Mardi	Montréal à St-Louis
7	— 19h.00 — Jeudi	Montréal à Philadelphie
15	— 20h.00 — Vendredi	Detroit à Montréal
17	— 14h.00 — Dimanche	Philadelphie à Montréal
19	— 19h.30 — Mardi	Montréal à N. Y. Islanders
21	— 20h.00 — Jeudi	Vancouver à Montréal
24	— 20h.00 — Dimanche	St-Louis à Montréal
26	— 20h.00 — Mardi	Montréal à Atlanta
28	— 20h.00 — Jeudi	Pittsburgh à Montréal

MARS

3	— 19h.00 — Dimanche	Montréal à Philadelphie
10	— 19h.00 — Dimanche	Montréal à Pittsburgh
13	— 20h.30 — Mercredi	Montréal à Cleveland
17	— 20h.00 — Dimanche	N. Y. Islanders à Montréal
24	— 19h.30 — Dimanche	Montréal à Boston
26	— 23h.00 — Mardi	Montréal à Vancouver
28	— 23h.00 — Vendredi	Montréal à Californie
30	—23h.00 — Samedi	Montréal à Los Angeles

AVRIL

7	— 19h.00 — Dimanche	Montréal à N. Y. Rangers

NE LAISSEZ PAS PASSER LES SERIES MONDIALES!

Louez une TV couleur ou noir et blanc

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

651-9110

motel television inc.

2750 Chemin Ste-Foy (Plaza Laval)

Lord Killanin au 10e congrès olympique

Plusieurs changements à prévoir au CIO

VARNA — (A.F.P.). — Lord Killanin, président du Comité international olympique, a déclaré, lundi matin, dans ses discours d'ouverture du 10e congrès olympique, que sous sa présidence "le CIO ne sera plus le club qu'il a pu être voici quelques années".

Lord Killanin a également déclaré dans son discours d'ouverture que la règle d'admission des athlètes aux jeux olympiques acceptée l'an prochain, à Vienne, et appliquée aux deux olympiques de Montréal".

Le mouvement olympique a-t-il poursuivi, a deux décennies connaus pour les pesées du monde; "Le développement de l'homme et de la femme parfaits et harmonieusement à une progressive fraternelle entre les individus ont, une fois la base jugée ou perdue. Cependant, restent liés avec un certain sentiment d'espoir à l'internationale. C'est dans ce domaine qu'il faut se pencher sur le super-nationalisme et le chauvinisme auxquels le protestent olympique constituent peut être. Le sport pour un monde en paix, telle est la devise de ce congrès. C'est une excellente devise que nous devons observer".

Je ne qui concerne les relations du CIO avec les fédérations internationales et les comités nationaux olympiques, le président a déclaré: "Je suis persuadé que, comme cela a toujours été le cas, des suggestions seront avancées, afin d'apporter des réformes pour être mal jeunes ans en du CIO".

PLUS DE "CLUB"

Au sujet du recrutement par cooptation des membres du CIO, lord Killanin a déclaré: "qu'il est essentiel pour le CIO de choisir ses membres en dehors de toute pression exercée par des personnes ayant quelque propre pays.

"Je ne pense pas, a-t-il ajouté, qu'au CIO, la formule "un pays, un vote" soit vraiment d'une grande efficacité. La sélection des membres doit se faire après une étude minutieuse des comités nationaux olympiques et des personnes proposées. Ainsi, afin de veiller à ce que le membre élu par le CIO soit non seulement l'élite dans son nation ou dans sa pensée, mais émine- ment personnes aussi, dans les pays...".

Lausanne-mondiale, a déclaré que le CIO ne sera plus le club qu'il a pu être voici quelques années.

Au sujet de la multiplication nécessaire entre les comités nationaux, les CNO et ou- vert avec les fédérations internationales, le président a déclaré: "Les fédérations internationales ont besoin des ressources financières. Il est peut que des fédérations disparaissent à subir certains conflits d'intérêts personnels.

L'essentiel est que les comités nationaux et les fédérations nationales coopèrent avec nos organismes, mais ne sacrifient pas leur indépendance soit en claire politique et mentale. Il n'est en rien pensées vers la violation de nos principes et règles de base". ... président a déclaré: "Je me préoccupe davantage du contenu des Jeux que de la forme de disposition. Nous pouvons nous réjouir d'un accord à l'unité pour les raisons propres à chacun- ne pensons pas qu'il existe des équipements spéciaux, susceptibles d'être utilisés pour les Jeux. Nous est restreint, économique, sur- tout pour quelques années. Nous sommes prêts et disposé de peu de fonds.

FONDS

Au sujet du versement, aux athlètes, d'indemnités pour "manque à gagner", le président a déclaré: "Je ne suis pas encore convaincu de cette proposition. Nous ne pouvons pas des "hommes-sandwiches". Nous ne voulons pas de ce point, faire preuve d'esprit d'équité et de courage et leurs communs, afin de pou-

RÈGLE D'ADMISSION

Ils ne ont concerne l'admission qualifiées aux athlètes retour- professionnels d'amateurisme, lord Killanin a déclaré: "La commission d'admission du CIO, composée de la seule applicable de la règle 26/4, dans son rapport, suggère ces- lains amendements à cette règle qui, tous, marquent un pas en avant. A la lumière des expériences de ce congrès et de la session qui suivra, il l'intention, avec les vi- de l'Association du CIO, de rencontrer, en décembre, les représentants des fédérations internationales, afin de rédiger un texte définitif que pourrait être accepté par le congrès olympique, qui se réunira à Munich, en 1974, à l'occasion des Jeux olympiques".

"Des pressions visant à ce que ici jeux olympiques soient ouverts aux amateurs seuls mais nous avons tous pensé qu'il en est de même compétitions open dans cer- tains sports. Telles considérations ne laissent aucune chance à la solution proposée, il ne faut pas, à mon avis, que l'on cherche à encourir pour la seule satisfaction d'un principe. Je ne vois pas d'objection majeure à cette intervention, qu'elle vienne de nous ou d'entreprises privées, à la condition qu'elle ne porte pas atteinte aux dispositions olympiques ou les fédérations internationales, dans le cadre de leurs règlements techniques, de fixer des conditions".

LA PUBLICITÉ

Au sujet de la publicité, lord Killanin a dit qu'elle ne devrait pas être "agressive". Il a ajouté: "Le problème est très délicat car nous devons trouver des dimensions acceptables".

LE "GIGANTISME"

Quant au "gigantisme" des Jeux Olympiques, le président a dit: "Athènes, en 1960, il ne pouvait pas être question pour nous n'ayons plus de villes candidates capables d'organiser les Jeux olympiques, conformément aux règles actuelles". Aussi, finit-il répondre à cette question: "Je pense que nous devrons une ville, la région pourrait-elle être invitée à organiser les Jeux olympiques d'été".

"Il est possible que le CIO envisage, d'autre part, la possibilité d'accroître le nombre des sports inscrits au programme olympique, a-t-il ajouté. Mais nous n'avons pas encore pris de décision".

Le président a conclu en disant: "Le CIO a toujours été ouvert à toute demande des organisations sportives pour l'admission d'un sport aux Jeux olympiques. Nous sommes prêts à étudier toutes propositions".

Résultats à Blue Bonnets

LUNDI 1

COURSE NO 1

Trot — Bourse $1,600
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy- 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 1.59 1/5 — Piste: Standard.

COURSE NO 2

Trot — Bourse $1,100
1 Dan Dandy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 1 Virginia A (P. Smith) 2.20 2.10
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 3

Trot — Bourse $1,600
1 Bonus Bob (J. Nesbitt) 7.20 3.80 3.20 — No 2 Phoenix Rose 3.20 2.60 — No 7 Gunther 2.10
Non partant: Tyne Hall.
Temps: 2.01 1/5 — Piste: Standard.

COURSE NO 4

Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 5

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 6

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 7

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 8

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 9

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 10

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 11

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 12

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 13

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 14

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 15

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 16

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 17

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 18

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 19

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 20

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 21

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 22

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 23

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 24

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 25

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 26

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 27

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 28

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 29

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 30

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 31

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 32

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 33

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 34

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 35

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 36

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 37

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 38

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 39

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 40

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 41

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 42

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 43

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 44

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 45

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 46

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 47

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 48

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 49

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 50

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 51

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 52

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 53

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 54

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 55

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 56

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 57

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 58

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 59

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 60

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 61

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 62

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 63

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 64

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 65

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 66

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 67

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 68

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 69

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 70

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 71

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 72

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 73

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 74

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 75

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 76

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 77

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 78

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 79

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 80

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 81

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 82

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 83

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 84

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 85

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 86

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 87

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 88

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 89

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 90

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 91

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 92

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 93

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 94

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 95

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No 2 Bonus Bob 2.20 2.10 — No 3 Bonus Dan 2.10
Non partant: Prince of Rio.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 96

Amble — Bourse $1,600
Trot — Bourse $7,500
1 Tri's Lindbergh (D. Seagrave) $3.20 2.60 2.10 — No 2 Bonus Boy 3.60 2.80 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Adios Boots.
Temps: 2.01 — Piste: Standard.

COURSE NO 97

Amble — Bourse $7,500
Trot — Bourse $7,500
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) 4.60 3.20 2.60 — No 2 Fletch Cindy 3.20 2.60 — No 3 Bonus Bob 2.20
Non partant: Jean Beau.
Temps: 1.59 — Piste: Standard.

COURSE NO 98

Amble — Bourse $1,600
Trot Limite ($1,000 gagnant)
1 Bonus Boy (J. Nesbitt) $3.20 2.20 2.10 — No

Favori no 7

Dick Crealy est la 1ère victime-surprise

(par Claude Cadarette

Le Suédois Tonny Svensson, qui avait créé une favorable impression dans son match de qualification contre Chris Burr, a causé la première grande surprise du tournoi lorsqu'il a disposé de l'Australien Dick Crealy, 7ème tête de série du tournoi. Le match a d'ailleurs été chaudement disputé puisque ce n'est qu'à l'issue du bris d'égalité décisivement de 12 points que Svensson a gagné le premier set, 7-6. Il devait ensuite confirmer sa supériorité en l'emportant de nouveau dans le deuxième, cette fois beaucoup plus facilement. Svensson a brisé le service de Crealy dans le 2e partie, pour filer vers une victoire de 6-3. Crealy devenait le premier joueur éliminé à subir l'attente.

Marc Cox, trop pulvérisé

Dans le premier match présenté hier dans le cadre du tournoi International de tennis Rothmans, le Britannique Marc Cox, visiblement plus expérimenté que son jeune adversaire Bax Reid, le Sud-Africain Pat Kramer, des États-Unis, l'a emporté facilement avec une certaine facilité 6-3 et 6-4. Le grand gaucher a dominé constamment refoulé Reid au fond du court et ce dernier, qui donna la victoire à son adversaire, démontrant de bel- les problèmes, ne finit pas la manche sans contre Cox, qui a fait preuve d'une belle régularité.

Le premier match de la bourse de 50,000 en Américain Frank Proehlich disputé pour ce soir. Cox a été tête de série du tournoi, l'a emporté facilement 6-0 et 6-3 sans faire trop d'efforts. Bref, une bonne démonstration de façon Proehlich remportera le premier set 6-3 avant de s'in- pratique.

(Victoire de Steve Fruth

Le 2e match s'est déroulé à un rythme très rapide et la victoire de Steve Fruth de Warwick a été la huitième en autant de matches. Fruth a été par la suite complètement effondré, pavant la chemin de la victoire pour l'Américain.

Match inégal

Dans le cinquième affrontement de la journée, on a vu l'Américain Chris Gregory aux prises avec son compatriote Max Gerstiner. Max Gerstiner, huitième tête de série du tournoi, l'a emporté 6-4, 6-3 et 6-3 sans aucune difficulté.

Mike Belkin était plus souriant en jasant avec Clark Graebner et son épouse qu'en apprenant le retard de Haroan Rahim. (Photo Marcel Laforce)

Belkin tente en vain de gagner par défaut

Les malchs qui devaient opposer Robert Bédard à Guy Bourassa ainsi que Mike Belkin à Haroon Rahim n'ont pas eu présentés hier et seront repris aujourd'hui. Le Québécois Bourassa, qui avait joué dimanche soir à l'Académie, a remporté l'admissibilité de se rendre à Québec, alors que Belkin aurait dires des organisateurs, à tout simplement raté un avion qu'il devait prendre à Toronto. Cette excuse ne semble pas avoir convaincu l'arbitre puisque Rahim a été déclaré vainqueur par défaut.

Belkin a d'ailleurs déclaré dans le tournoi de Chicago qu'il aurait eu simplement le temps de sauter jusqu'à l'aéroport et de prendre l'avion qu'il devait prendre à Toronto. Cette excuse ne semble pas avoir convaincu l'arbitre puisque Rahim a été déclaré vainqueur par défaut.

Selon les organisateurs, Belkin a tenté en vain de gagner par défaut. Dans les circonstances, il faut lui donner raison.

Selon les organisateurs, Ryan a tenté retenu par des circonstances hors de sa volonté impossibilité d'obtenir une place sur l'avion et il a eu la délicatesse de demeurer en contact avec eux.

Il le voulait

Aaron a tout essayé lors du dernier match des Braves, dimanche contre les Astros de Houston. Il a fait toutes les passes qui a en quatre tentatives au cours du match. Il faut ajouter que les lanceurs des Astros n'ont rien servi de mauvais à Hank qui ne voulait pas décevoir ses admirateurs. Ce n'est pas de sa faute et il peut se retirer la tête haute.

Avenir radieux

Le frappeur droitier des Braves est voué à un avenir radieux. Dès le début de la saison prochaine, il éclipsera le record du Babe et à partir de ce moment, cette énorme tension s'atténuera graduellement. Et Aaron connaîtra encore une autre saison du tonnerre.

Déjà, les billets verts garnissent généreusement le compte en banque de Aaron. Il ce n'est pas fini. On dit dans certains milieux qu'Aaron empochera plus d'argent dans 18 mois qu'en 20 ans de baseball. On se servira de son nom dans plusieurs sphères sportives. Un film et des livres relatant avec grand éclat sa glorieuse carrière. Il participera également à plusieurs banquets et émissions de télévision. Il avoue humblement qu'il attendait cette chance et gagnera beaucoup d'argent en dehors de sa carrière de baseballeur. Il le mérite bien.

A la défense des petits

Les Remparts ont débuté leur saison régulière en lion. Les gars de Marc Picard affichent un dossier parfait de deux victoires aux muins du Rieu-Blanc-Rouge de Montréal et des Dynamos de Shawinigan.

Ce sont heureux que des hommes comme James Bateman, Richard Nantais, Richard Bonneau et autres se portent à la défense des petits Remparts quand on connaît la réputation du hockey junior au pays. En plus de faire magie régulièrement la lumière des buts, les policiers de l'équipe verront à rétablir l'ordre quand le besoin s'en fera sentir. Si, comme par les années antérieures, les amateurs paraissent aussi bien leur équipe, on peut sans peine toucher vers d'autres grands hommes.

Soluce Expos

Finalement, les Expos ont mis un terme à leur remontée en subissant un cuisant échec de 10-2 contre les Pirates de Pittsburgh. Les troupiers de Gene Mauch entreprennent des vacances bien méritées après avoir connu la meilleure saison de leur jeune histoire, soit 79 gains et 83 revers. Eux aussi doivent se sentir soulagés de cette éventuelle conclusion dans la division Est de la Nationale.

A propos de . . .

Les chasseurs doivent jubiler en arpentant les forêts du Québec. La magnifique température que connaît notre région présentement compense largement pour ceux qui reviennent trop souvent bredouilles.

Même que Ken (le magicien) Dryden, le Canadien de Montréal devrait flirter avec le haut du classement encore cette année. Les Courmyner, Mahovlich, Lemaire, Lapointe et autres donneront le ton aux recrues et on peut imaginer le reste.

Les Montréalais dirigeront-ils leurs sentiments vers les Alouettes maintenant que les Expos sont en vacances ? Je n'en serais nullement surpris puisque les maîtres ont vaincu les Rough Riders d'Ottawa au compte de 28-15 dimanche. Johnny Rodgers en a encore fait voir de toutes les couleurs à ses adversaires en marquant deux touchés.

Les propos de Robert JUTRAS

Don Fontana et Bob Bédard : 7 ans ensemble sur le Coupe Davis.

Rejean Genois et Chris Burr : avant-goût de la Coupe Davis 1974 ?

Pourquoi ce désordre?

Suite à l'absence de plusieurs joueurs, en première journée du tournoi international de tennis Rothmans Inter, ce qui a occasionné plusieurs chambardements à l'horaire, les organisateurs ont tenu à expliquer qu'une certaine intervention de l'Association des Joueurs professionnels a les différents contrats d'organisation pour ce qui concerne le dépôt un match dans une journée de semaine, à moins d'une autorisation spéciale.

Un autre facteur est apparemment une certaine liberté que par les années passées, les joueurs, Jack Kramer, président de l'association, et Don Fontana, directeur du tournoi, ont voulu donner aux joueurs à Québec disent-ils, "Championship"; les joueurs auront ainsi l'occasion de voir Ilie Nastase, Stan Smith, Arthur Ashe et Roscoe Tanner, entre autres. Ils auront également à tout, c'est-à-dire un vendredi soir, pour dire vraiment, réservation, Montréal, est un exemple concret.

Cette année, on a procédé directement avec le président du comité exécutif de l'Association des joueurs, Jack Kramer, et le directeur de Don Fontana, pour ensemble à leur réserver un certain nombre de billets d'avion et à faire en sorte que les joueurs retiennent la date. Ils ne pas obligés d'arriver à Québec avant le début de la semaine.

Horaire probable

10h.00	— F. MacMillan	— R. Norberg
11h.00	— R. Carpenter	— G. Battrick
12h.00	— M. Riessen	— J. Zalesky
13h.00	— R. Moore	— D. Russell
14h.30	— M. Belkin	— H. Rahim
16h.00	— D. Benston	— O. Parun
17h.30	— B. Borg	— T. Ryan
19h.00	— J. Gerulis	— O. Parun
20h.30	— J. Connors	— G. Stilwell
22h.00	— Double	
	B. Bedard	— O. Parun -
	M. Belkin	— R. Moore

Legendre ne l'avait pas

Richard Legendre a bien essayé, mais il a dû s'avouer vaincu en deux sets consécutifs hier soir, devant John Lloyd, de Grande-Bretagne. Legendre, qui avait choisi de servir en premier, a commencé le match de belle façon en coupé qu'il aurait en mesure d'offrir une belle opposition, s'il ne parvenait pas à l'emporter. Il n'a rêvé à cela de courte durée, puisque dès la cinquième partie, le premier set, Lloyd, qui devait briser le service du Québécois, ne prenait plus une seule par la suite. Legendre parvenait même un peu perdu sur le court et raisait des coups qu'il maîtrise habituellement fort bien, particulièrement ses volées au filet. Lloyd, à l'aide d'un revers puissant, a pris avantage complètement déroulé son adversaire. Au début du deuxième set, les amateurs ont eu droit à de vaut leur revoir le premier match à son tour il a mis de la vitesse dans son service. Favorisé par la sortie de Legendre, Lloyd a pris sports de l'Université Laval.

Lloyd, qui a été classé 6-4, 6-2, on ne peut parler d'un bon match, il s'est contenté de l'autre. Autant on était brillants à l'occasion, autant on était erratiques sur un autre jeu.

PIETRE SERVICE

"Si j'avais pu capitaliser sur mon service, je l'aurais emporté", a dit Legendre après le match, "mais c'est le contraire qui s'est produit, comment expliquer une telle défaite, il en manquait souvent tellement peu pour changer l'issue" Legendre a expliqué qu'il avait pas joué parfaitement, mais pas si mal. Il a ajouté que Lloyd avait joué exceptionnellement et mentalement, il n'était pas assez de qualification, l'état gourle à blanc, je voulais l'emporter à tout prix. Ce soir, je ne sais pas si j'étais pas un peu soucieux; la veille, ce fut différent, mais ce soir, étudiant chez.

RICHARDSON L'EMPORTE

Le dernier match de la soirée a peut-être été le plus spectaculaire. Le Québécois Johansson, qui avait été battu directement au tournoi de Cincinnati, a remporté la victoire. Johansson a surtout remarquable, Johansson a surtout remporté l'élet pour mériter la victoire.

Coups de raquettes

Lors de la cérémonie d'inauguration officielle, on a souligné à la fois Mme Jean-Yves Lauria, président du tournoi, Lloyd, Arthur Ashe et Renaud St-Louis-Richelet, qui représentait le maire de Québec, Roland Beaudin, maire de Ste-Foy ainsi que Jacques Lasalle et Jean Lemieux, du Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval.

Rejeanne Genois était présente aux côtés de Jean-Yves Lauria à de nous avoir souligné la rapidité cavalerie à la compétition.

Signalons que dix pays sont représentés dans le tournoi. Les États-Unis, la Suède et le Canada sont bons premiers, cela reste à confirmer.

Pour ceux qui l'aurient oublié, les deux premiers vainqueurs de cet événement à Québec ont été Tom Okker et Marty Riessen.

Après une journée de compétition, les joueurs qui ont le plus impressionné sont indiscutablement Mark Cox et Cliff Drysdale.

Rejean Genois n'est pas étonnée; elle a déclaré : Tony Pirani dans un gymnase et dans la double, en compagnie de Richard Legendre, il affrontera Jim Connors et Marty Riessen.

Aaron n'a pas déçu ses admirateurs

Done, Henry Aaron n'aura pas eu la chance d'égaler ou d'abaisser la marque de 714 coups de circuit frappés par la légende du Babe Ruth. Aaron a courbé l'échine (malgré lui) dimanche passé après avoir connu le 715e de sa brillante carrière, contre Jerry Reuss, samedi. Mais, ce n'est que partie remise pour lui et ses fervents supporters.

Nonobstant le fait qu'il ait raté l'exploit, il reste que l'ami a connu une saison vraiment fantastique avec les Braves d'Atlanta. Il terminera la saison régulier avec un dossier de 40 circuits et 96 points produits. Pas si mal pour un athlète de 39 ans. Il avoue se sentir désarmé et être gêné par le poids immense qui lui repose sur les épaules depuis quelques mois et c'est avec satisfaction qu'il a appris que sa moyenne se situait à .301. Si les Braves ont remporté la victoire à 76 reprises au cours de la saison, Aaron y a certes été pour quelque chose. Un cogneur de 40 circuits peut facilement changer une défaite en gain. Seule Willie Stargell, des Pirates de Pittsburgh (44), Dave Johnson (43) et Darrel Evans (41), tous deux céèlipsers de Aaron l'ont dépassé au domaine des circuits cette année.

Il le voulait

Aaron a tout essayé lors du dernier match des Braves, dimanche contre les Astros de Houston. Il a été frappé trois fois en quatre tentatives au cours du match. Il faut toutefois ajouter que les lanceurs des Astros n'ont rien servi de mauvais à Hank qui ne voulait pas décevoir ses admirateurs. Ce n'est pas de sa faute et il peut se retirer la tête haute.

Avenir radieux

Le frappeur droitier des Braves est voué à un avenir radieux. Dès le début de la saison prochaine, il éclipsera le record du Babe et à partir de ce moment, cette énorme tension s'atténuera graduellement. Et Aaron connaîtra encore une autre saison du tonnerre.

Déjà, les billets verts garnissent généreusement le compte en banque de Aaron. Il ce n'est pas fini. On dit dans certains milieux qu'Aaron empochera plus d'argent dans 18 mois qu'en 20 ans de baseball. On se servira de son nom dans plusieurs sphères sportives. Un film et des livres relatant avec grand éclat sa glorieuse carrière. Il participera également à plusieurs banquets et émissions de télévision. Il avoue humblement qu'il attendait cette chance et gagnera beaucoup d'argent en dehors de sa carrière de baseballeur. Il le mérite bien.

A la défense des petits

Les Remparts ont débuté leur saison régulière en lion. Les gars de Marc Picard affichent un dossier parfait de deux victoires aux muins du Rieu-Blanc-Rouge de Montréal et des Dynamos de Shawinigan.

Ce sont heureux que des hommes comme James Bateman, Richard Nantais, Richard Bonneau et autres se portent à la défense des petits Remparts quand on connaît la réputation du hockey junior au pays. En plus de faire magie régulièrement la lumière des buts, les policiers de l'équipe verront à rétablir l'ordre quand le besoin s'en fera sentir. Si, comme par les années antérieures, les amateurs paraissent aussi bien leur équipe, on peut sans peine toucher vers d'autres grands hommes.

Soluce Expos

Finalement, les Expos ont mis un terme à leur remontée en subissant un cuisant échec de 10-2 contre les Pirates de Pittsburgh. Les troupiers de Gene Mauch entreprennent des vacances bien méritées après avoir connu la meilleure saison de leur jeune histoire, soit 79 gains et 83 revers. Eux aussi doivent se sentir soulagés de cette éventuelle conclusion dans la division Est de la Nationale.

A propos de . . .

Les chasseurs doivent jubiler en arpentant les forêts du Québec. La magnifique température que connaît notre région présentement compense largement pour ceux qui reviennent trop souvent bredouilles.

Même que Ken (le magicien) Dryden, le Canadien de Montréal devrait flirter avec le haut du classement encore cette année. Les Courmyner, Mahovlich, Lemaire, Lapointe et autres donneront le ton aux recrues et on peut imaginer le reste.

Les Montréalais dirigeront-ils leurs sentiments vers les Alouettes maintenant que les Expos sont en vacances ? Je n'en serais nullement surpris puisque les maîtres ont vaincu les Rough Riders d'Ottawa au compte de 28-15 dimanche. Johnny Rodgers en a encore fait voir de toutes les couleurs à ses adversaires en marquant deux touchés.

Les propos de Robert JUTRAS

Une diffusion sans précédent du Balai d'Argent Air Canada

Le programme des épreuves du championnat canadien de curling 1974 s'annonce particulièrement bien. Le président du comité du Balai d'Argent, M. Ronald Arnold et par le docteur J.P. Wyss, président du comité organisateur de Kenora, ont annoncé que la télévision serait présente à Kenora pour couvrir les épreuves. Ce championnat opposera 10 nations et il se tiendra à Kenora, du 16 au 23 janvier, au Palais de la glace. Pour la première fois, la Suède défendra son titre de champion du monde.

Les Suédois, qui arrivent, en finale, l'équipe du Canada et les États-Unis, ont remporté leur premier titre mondial d'argent, l'an dernier, et, cette année, l'équipe aussi en cours de route.

Une première activité au club de ski Redskins

Tous les membres et amis du club Redskins, sont invités à participer à la première activité amicale mercredi le 3 octobre à 8 heures p.m.

Cette première rencontre servira l'entraînement pro-saison. Le programme sera tiré selon les aptitudes physiques de chacun, hommes et femme.

Pour ces cours de conditionnement nous avons réservé les services de Jocelyne Lachance, diplômée en Éducation physique, monsieur diplômé de l'Académie Lasalle.

Le conditionnement débutera le 3 octobre prochain et aura lieu à 7:30 jusqu'à 9:15. Cet horaire est valable pour les jeunes d'y prendre part.

Pour information supplémentaire, prière de communiquer avec Jean-Paul Lacroix au numéro suivant: 623-6505.

AMC Jeep
CHEROKEE
CHOIX
DE
JEEP
—Cherokee
—Wagoneer
—Commando Cl 5
—Pick-up
Laurier Auto Inc.
2021 CHEMIN STE-CHARLES - QUÉBEC 10 - 628-6727

Deux Québécois à cheval à St-Tite

Deux jeunes Québécois qui, Les-Jeans", D'ailleurs cet- ans, Jean Rainville, de Beauport et Claude Lavoie, de Ste-Foy, ont participé à la Finale du Festival western, dans la région de Québec, samedi dernier à St-Tite.

Le festival western a donné des vétérans du rodéo, des cavaliers de toutes les provinces du Canada. Le réseau de télédiffusion suivra aussi nouveau la diffusion pour la Suisse et l'Autriche (pour l'intermédiaire des services de la BBC).

Dès le matin, on a pu assister à des épreuves de dressage, de voltige, de course de tonneaux, de saut d'obstacles et de participation à des parades. Le clou de la journée a été sans contredit la course de chevaux sauvages, qui a fait participer huit cavaliers, dont deux Québécois.

Jean Rainville, 23 ans, et Claude Lavoie, 22 ans, ont participé à cette course, qui consistait à monter un cheval sauvage, à le seller et à le brider, à l'enfourcher et à faire le tour d'un parcours d'environ 1 500 pieds, puis à le ramener à l'écurie. Deux autres participants ont dû abandonner la course, l'un après avoir été désarçonné par sa monture, l'autre après avoir été blessé à la jambe par un cheval.

Jean Rainville, qui a participé à cette course pour la première fois, a terminé deuxième. Jean Rainville est un jeune homme de 23 ans qui a commencé à monter à cheval à l'âge de 5 ans. Il a participé à plusieurs rodéos et a remporté à quelques reprises le championnat de la région de Québec. Il a également participé à des courses de chevaux sauvages à Ste-Agathe et à Ste-Anne-de-la-Pérade.

Claude Lavoie, 22 ans, a commencé à monter à cheval à l'âge de 12 ans. Il a participé à plusieurs rodéos et a remporté à quelques reprises le championnat de la région de Québec. Il a également participé à des courses de chevaux sauvages à Ste-Agathe et à Ste-Anne-de-la-Pérade.

Jean Rainville et Claude Lavoie sont membres du club équestre Les Cavaliers de Québec, qui compte présentement 60 membres. Ce club a été fondé il y a deux ans par Jean Rainville et Claude Lavoie. Il a pour but de promouvoir l'équitation western, dans la région de Québec. Le club a présentement son siège social à Ste-Foy, mais il a l'intention de déménager bientôt à Beauport.

Les cavaliers s'entraînent présentement à l'aréna de Beauport, mais ils ont l'intention de déménager bientôt à Ste-Foy, dans le nouvel aréna de cette ville. Le club compte présentement 60 membres, mais il a l'intention d'en recruter plusieurs autres d'ici peu. Il a également l'intention d'organiser des courses de chevaux sauvages à Québec, à l'automne 1974.

Jean Rainville et Claude Lavoie ont tous deux

Le style de Bouchard en effraie plusieurs

Avant d'affronter Gérald Bouchard, Terry Summerhays, le quatrième aspirant à la couronne canadienne des mi-moyens, a demandé à réfléchir plus longuement. San Géront est bien prêt à relever le défi, mais Summerhays a eu vent de la réputation peu enviable de Bouchard à l'intérieur des câbles. "J'ai entendu toutes sortes de choses à son sujet et certains m'ont même rapporté que Bouchard est actuellement le "badman" de l'arène en Amérique du Nord. Je veux bien boxer et améliorer ma fiche, mais je pars contre des tueurs" a répliqué Terry Summerhays, de Brantford, Ontario.

On sait que Gérald Bouchard se mesurera à un pugiliste de trempe au Pavillon les Foresters, mercredi soir. Jeune Athalin n'a pas hésité un seul instant et c'est même décidé cet embarras de pouvoir encontrer le rude Gérald Bouchard. "Je verrai bien ce qu'il pauvre faire contre un homme d'expérience" a-t-il lancé ensuite.

Ainsi a été mis K.O. trois fois en trente-huit batailles professionnelles, mais il a néanmoins eu le temps de punir et de soudroyer ses adversaires.

Quoiqu'il en soit, Bouchard a bâti sa réputation sur cette faculté de mettre hors de combat ses rivaux, nouvelle qui n'a pas manqué de parvenir aux oreilles de Terry Summerhays.

"Je ne m'inquiète pas outre mesure à ce sujet, mais je veux être bien préparé pour ce combat. Je veux bien boxer et améliorer ma fiche, mais je pars contre des tueurs" a répliqué Terry Summerhays, de Brantford, Ontario.

Summerhays a eu vent de la réputation peu enviable de Bouchard à l'intérieur des câbles. "J'ai entendu toutes sortes de choses à son sujet et certains m'ont même rapporté que Bouchard est actuellement le "badman" de l'arène en Amérique du Nord. Je veux bien boxer et améliorer ma fiche, mais je pars contre des tueurs" a répliqué Terry Summerhays, de Brantford, Ontario.

Super-performances au baseball

NEW YORK (PA) — Les titres de meilleurs frappeurs de la Ligue nationale et de la Ligue américaine du baseball ont été remportés cette année par le vétéran Rod Carew, de Rod Carew, de Minneapolis, et le jeune Américain Jeff Burroughs, de Washington.

Rose, qui avait décroché le même honneur en 1968, a complété une moyenne au bâton de .338, soit .018 de plus que son plus proche rival, Cesar Cedeno, des Astros de Houston, et a réussi 230 coups sûrs. Rose, qui est âgé de 31 ans, a frappé pour une moyenne supérieure à .300 à 7 saisons.

Dans la LA, Carew a terminé à la seconde position derrière Rod Carew, avec une moyenne de .350 et 203 coups sûrs. Le joueur de première-but George Scott, des Brewers de Milwaukee, a le troisième meilleur dossier avec .337. Burroughs, des Orioles de Baltimore, est arrivé sur un pied d'égalité en deuxième position avec des moyennes de .306.

Willie Stargell, des Pirates de Pittsburgh, a frappé 44 circuits pour dominer encore une fois la LN. Dave Johnson, de l'Atlanta, a complété la ronde des ligues majeures pour un total de dernières-but en 43. Frank Howard, des Senators de Washington, a dominé également dans le domaine des points produits, avec 117, et s'est classé 10e dans le même domaine des frappeurs avec une moyenne de .289.

Frank Robinson, des Angels de la Californie, et Jeff Burroughs des Rangers du Texas, ont pris la deuxième place avec 30 circuits chacun.

Stargell est également à la tête de la LN dans le domaine des points produits avec 119.

Jim Colbert Hunter, des Athletics, a complété la ronde des ligues majeures pour un total de dernières-but en 43. Frank Howard, des Orioles de Baltimore, a dominé

Les Mets renouent avec le championnat

CHICAGO (PA) — Les Mets de New York ont remporté les honneurs de la division Est de la Ligue nationale lundi après-midi à Chicago, en infligeant un revers de 6-4 aux Cubs au terme du premier mat à d'une prestigieuse double grace aux performances au bâton de Jerry Grote et Rusty Staub et à la bonne tenue du lanceur de relève Tug McGraw.

Les Mets remportent ainsi leur premier championnat de division depuis 1969, alors qu'ils avaient gagné les séries mondiales.

Grote a produit deux points à l'aide de simples à la troisième manche, donnant ainsi une avance de 3-0 aux Mets. Rusty Staub pour sa part a frappé un simple et réussi le marbre sur le coup du Grote. Il a de plus produit un point grâce à un simple à la cinquième pour porter l'avance des Mets à 5-0. A la septième, il a réussi un autre simple et a compté sur une erreur du troisième but Ron Santo pour porter le compte à 6-3.

Un ballon sacrifice de John Milner a produit le deuxième point du New York à la cinquième manche. A la deuxième, le sixième circuit de Glenn Jones au cours des neuf dernières rencontres a donné le premier point à New York.

Le second match du programme double a été annulé.

Les Pirates perdent

PITTSBURGH (PA.) — Le Mets lanceur Randy Jones a volé en échec de 2-2 grâce à un double d'un point et les Padres de San Diego ont enfoncé les Pirates 6-3, hier, au cours d'un match qui avait perdu de son intérêt puisque les Mets avaient déjà mérité leur championnat de la division Est de la Ligue nationale.

Jones a été plus limité les frappeurs des Pirates à cinq coups sûrs jusqu'au moment où il a été remplacé par le lanceur de relève Mike Corkins, à la neuvième manche.

Le double décisif de Jones est survenu à la deuxième manche, au moment où l'unique but des Padres est survenu à la sixième manche.

Les Pirates perdent ainsi leur première rencontre de la saison contre les Cubs pour partager à égalité la tête du classement. En effet, St-Louis, qui a terminé sa saison régulière dimanche, et Pittsburgh, devront affronter les Padres lundi, entraînant par le fait même une égalité avec les Mets si ces derniers avaient perdu leurs deux matches contre les Cubs.

SOMMAIRE

New York	010	220	100	—	6	13	0
Chicago	000	003	200	—	4	12	1

Seaver 19-10 St-Geaw 7 et Grote; Hooton 14-17, Paul S. Aker 7, Locker 6, et Rudolph, CCS i N.V. Jones 11; Chic Monday 36.

Les joueurs des Mets de New York jubilent à la suite de la conquête du championnat de la division Est de la ligue Nationale. Les Mets ont triomphé des Cubs de Chicago au compte de 6-4 hier après-midi. (Photo Téléphoto, PC)

Le gérant des Astros de Houston, Leo Durocher, a démissionné lundi. L'entraîneur Preston Gomez prendra immédiatement la relève, a annoncé le gérant général Spec Richardson. Richardson a expliqué qu'il acceptait avec regret la décision de Durocher. Gomez avait été nommé entraîneur de l'équipe en octobre dernier.

Horaire de la série mondiale

NEW YORK (PA.) Le bureau du commissaire du baseball a annoncé lundi l'horaire des séries mondiales des ligues majeures.

Les séries débuteront dans une ville de la Ligue Américaine, soit Baltimore ou Oakland, le 12 octobre. Si les Athletics remportent les honneurs de la ligue, le match aura lieu à 4 heures HAE et si les Orioles sortent vainqueurs de l'épreuve, la rencontre aura lieu à Baltimore à 2 heures p.m. HAE.

Le match du dimanche 14 octobre débutera à 2 heures p.m. HAE à Baltimore ou à 4 hres, 30 p.m. HAE à Oakland.

Les équipes se rendront par la suite dans une ville de la ligue Nationale, soit New York ou Cincinnati, pour des matches en soirée mardi, mercredi et, si nécessaire, jeudi. Quelconque le résultat de l'affrontement des Mets et des Reds pour le championnat de la ligue Nationale, toutes les rencontres auront lieu à 8 hres p.m. HAE.

Si nécessaire, les deux équipes prendront un repos d'une journée pour se rendre dans la ville de la ligue Américaine pour les deux derniers matches. La partie débutera à 2 hres p.m. HAE samedi le 20 octobre à Baltimore ou à 4 hres p.m. HAE à Oakland.

La finale de dimanche débutera à 2 hres p.m. à Baltimore ou à 4 hres 30 p.m. à Oakland.

A l'honneur chez les Expos

Al Bonning, de Arlington, Wash., a été proclamé le "dénicheur par excellence" des Expos de Montréal en 1973 et Tom Giordano, de Amityville, Long Island, N.Y., a été désigné l'éclaireur au territoire le mieux organisé pour la présente année.

Ces mises à l'honneur ont été dévoilées par Mel Didier, directeur chef et directeur du département de développement des jeunes chez les Expos. Deux des découvertes précédentes de Bonning sont l'instructeur Larry Lintz et l'artilleur Craig Caskey, qui ont gradué avec le club majeur au cours de la deuxième moitié du calendrier régulier.

Tolan reste suspendu

CINCINNATI (PC) — Les Reds de Cincinnati ont annoncé lundi que Bobby Tolan ne participera pas aux matches de championnat de la Ligue nationale, qui débuteront à Cincinnati le 6 octobre.

Tolan a été suspendu la semaine dernière pour le reste de la saison régulière pour des raisons disciplinaires. Le directeur des Reds, Sparky Anderson, a remplacé au sein de la liste des joueurs éligibles à participer aux séries par le lanceur Roger Nelson.

Nelson, qui n'a pratiquement pas joué au cours de la saison, élève une fiche de 2-1.

Seuls 25 joueurs dans chaque équipe sont éligibles à participer aux matches des séries mondiales.

1ère année — No 18 — Québec — Mercredi, le 3 octobre 1973 — 15¢ — Bos du Fleuve 20¢

BIBLIOTHÈQUE OCT 4 1973 L'ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

à propos

1 JANV 74 1 JANV 74 ULA LA PÉRIODIQUE PÉRENNE

Traverse Québec-Lévis

LES QUAIS PRÊTS EN DÉCEMBRE

— page 3

Premier but de Réjean Houle dans l'AMH

L'ancien porte-couleurs des Canadiens de Montréal, Réjean Houle, a compté hier soir son premier but dans l'Association mondiale. Houle s'oligniolt avec Serge Bernier et Jean Poyette. Les Nordiques ant fait match nul 2-2 avec les Cougars de Chicago.

— Page 31

Nous les garantissons mieux parce que nous les construisons mieux

Jeep

Laurier Auto Inc.
2025 OUEST, BOUL. CHAREST - QUÉBEC 12 - 687-4611

AMC
American Motors Corp.

GREMLIN — HORNET — JAVELIN — MATADOR — AMBASSADOR

météo

Québec :
nuages et ouvercs
Maximum : 65°
Domain : ensoleillé

Regions d'Ottawa, de Montreal et des Cantons de l'Est, averses, nuageux et averses; maximum près de 65. Ailleurs pour jeudi : éclaircies frequentes et de nombreux averses. Maximum entre 60 et 65. Ailleurs pour jeudi : éclaircies frequentes et averses. Maximum entre 55 et 60.

Regions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, des Laurentides, de l'Outaouais, de la Gaspésie, de l'Abitibi, du Nouveau-Québec et de la Côte-Nord, nuageux avec averses. Maximum entre 50 et 55. Ailleurs pour jeudi : nuageux avec averses. Maximum entre 55 et 60.

Regions de la Basse-Côte-Nord, de l'Anticosti et du Lac St-Jean, nuageux avec averses. Maximum entre 45 et 50. Ailleurs pour jeudi : nuageux avec averses. Maximum entre 50 et 55.

Température

Voici les températures relevées au cours des dernières 24 heures dans quelques villes nord-américaines :

	Min.	Max.
Vancouver	43	57
Edmonton	27	52
Calgary	33	50
Regina	43	60
Winnipeg	50	60
Toronto	50	65
Toronto	58	65
Ottawa	47	59
Montréal	49	65
Québec	39	62
Fredericton	38	71
St-Jean, N.-B.	42	61
Moncton	45	64
Halifax	45	64
Charlottetown	43	66

Le soleil et les marées

Hier

Aujourd'hui le 3 octobre
Levee 6.00
Coucher : 17.38
RASSES : 5.40 a.m., 5.30 p.m.
HAUTES : 10 40 a.m. 10.55 p.m

Jeudi le 4 octobre
Levee : 6.01
Coucher : 17.36
RASSES : 6.25 a.m., 6.15 p.m
HAUTES : 11.35 am 11.55 p.m.

Table des matières

Affaires urbaines	2
Bandes dessinées	12
Bridge	11
Editorial	6
Mots croisés	12
Finances	20-21
La nouvelle agriculture	3-4-5-7-10
Mots croisés	12
Vedettes	12
Internationales	14-15
Nouvelles nationales	8
Nouvelles provinciales	2
Un dit...	11
Petites annonces	18-19
Sports ...	22 à 31

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0748

Bourassa dévoile son programme

Amélioration de la qualité de la vie du citoyen et de la fa- de spécialisation, dans le fédéralisme, dans la libre entreprise et dans l'économie; tels sont les idées maîtresses qui se dégagent du programme électoral qu'il devrait lire à Montréal, le conseil du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa.

Le programme comprend sept chapitres : la prospérité, la sécurité économique du citoyen, la sécurité et les droits sociaux du citoyen, de l'éducation, les loisirs et la culture du citoyen, l'Etat et le citoyen et le fédéralisme.

L'économie

En vertu de la question économique, le PLQ s'engage à continuer à accueillir les investisseurs étrangers au Québec, à conditions qu'ils respectent nos lois et politiques linguistiques et culturelles.

Il propose des mesures concrètes sur les mines, l'énergie à assurer à l'agriculture un revenu décent afin de l'inciter à produire davantage.

Tourisme

Le Parti libéral s'engage également à promouvoir l'industrie touristique et à améliorer les conditions de travail des Québécois, en instaurant des mesures tendant à la décentralisation, la négociation, les conventions collectives, l'arbitrage et l'assurance contre le chômage.

Le programme libéral révèle par ailleurs qu'une formule indirecte de financement des partis politiques sera :: mise en vigueur par le gouvernement plus tôt que prévu. Le gouvernement qui était démissionnaire ces élections qui éliminerait les défauts indus.

Le PQ aligne une équipe de ligue majeure

— Lévesque

BAIE-COMEAU (PC) — Le PQ, qui est entré en campagne avec 42 candidats, en aura 100 avant la fin de semaine, a déclaré hier, et déjà en trois circonscriptions dans tous les coins du Québec.

Mais il a mis les républicains en garde contre un abus de la part du gouvernement fédéral qui pourrait décider à l'emphase, il faut qu'il y ait un véritable équilibre entre le fédéral et le provincial, sinon ce dernier sera condamné à disparaître. Il faut qu'il y ait équilibre entre le fédéral et le provincial, sinon ce dernier sera condamné à disparaître. Il faut qu'il y ait équilibre entre le fédéral et le provincial, sinon ce dernier sera condamné à disparaître. Il faut qu'il y ait équilibre entre le fédéral et le provincial, sinon ce dernier sera condamné à disparaître.

M. Lévesque a déclaré que le PQ a un train de bâtir un gouvernement québécois, et que les candidats unionistes n'auront pas encore été désignés dans l'Est de la province.

Trois élections en 13 mois

Le chef libéral de Gaspé, M. Michel Gauthier, a déclaré que la province connaîtra trois élections en 13 mois : celle de mercredi, celle du 21 octobre 1973. Une erreur dans l'impression des bulletins de vote a forcé l'annulation d'une élection à Gaspé, le 21 octobre 1973. Une autre élection aura lieu le 21 octobre 1973. Une autre élection aura lieu le 21 octobre 1973. Une autre élection aura lieu le 21 octobre 1973.

22,000 créditistes au Québec

Les organisateurs du Parti créditiste ont actuellement en pleine fièvre électorale et soutiennent que le nombre d'adhérents est passé de 10,000 à 22,000 dans l'espace de quelques mois. Combien espèrent-ils prendre de comtés dans la région de Québec? "C'est pas compliqué, on va prendre tous les comtés".

Les propos d'octobre

Donald Charette

Cournoyer hésite entre son chef et les chefs

MONTREAL (PC) — Jusqu'à quand le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, de Marieville, va-t-il rester sans necessairement se distancer du premier ministre, Robert Bourassa, et du ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, ne s'est pas entièrement dissocié encore avec les déclarations qu'ont entendues ces deux derniers au sujet des chefs des trois grandes centrales syndicales du Québec.

M. Bourassa avait dit que le ministre du Travail, M. Jean Marchand, M. Marcel Pepin, président de la CSN, et M. Louis Laberge et Charbonneau, président et un autre membre de leur exécutif, M. Yvon Charbonneau, de leur emprisonnement à Orsainville, ont leur entière faute du bien, M. Choquette, ministre de la justice, s'était heureux du fait que les chefs de la dernière n'aient pas fait de déclarations fracassantes, se contentant de prendre acte de ces déclarations.

M. Cournoyer, visiblement embarrassé, a déclaré qu'il comprenait la réaction de M. Choquette, qui est un homme d'un humour politique, ayant été lui-même député, mais que les individus dans le système, en 1972, et celle de M. Choquette, qui avait à assumer la responsabilité.

"Je n'ai pas de commentaire à faire ou à préparer sur ce sujet", a déclaré M. Cournoyer, ajoutant qu'il ne voulait pas faire de la négotiation sur ces questions.

PQ et libéraux

Un nez-à-nez dans trois comtés

par Donald CHARETTE

Selon un sondage effectué par le Parti québécois, les libéraux et le PQ arriveraient nez-à-nez dans trois comtés de la région de Québec. C'est du moins ce qu'a révélé M. Gilles Bélier, organisateur régional du PQ.

Ce sondage, effectué par 200 électeurs avaient été rejoints dans chaque comté au cours de ce sondage effectué en janvier dernier. Confiant que un parti réaliste une trouée à Québec aux prochaines élections, M. Bélier a affirmé que ce sondage "démontre" entre notamment l'effondrement complet de l'Union nationale".

Les libéraux

Les libéraux tiendront trois assemblées de mise en candidature aujourd'hui dans la région de Québec, soit dans les comtés de Vanier, Lévis et Chauveau. Pour leur part, les créditistes tiendront ce soir leur candidat dans Charlevoix.

Loubier à Québec

C'est aujourd'hui que M. Gabriel Loubier, ex-député et ex-ministre, sera officiellement présenté comme candidat du Ralliement national de l'Est du Québec, lors d'une assemblée qui se tiendra à Québec.

Dans la région de Québec

Pas question de service de minibus à domicile

par François LINTEAU

Il ne semble pas qu'un service de minibus à domicile voit le jour dans la région de Québec. On en trouve la confirmation dans le rapport final de l'enquête Origine-Destination effectuée par le CTCUQ, qui a été rendu public hier.

Pour la région de Québec, on a conclu à une conférence de presse hier, où l'on a dévoilé les résultats de l'enquête Origine-Destination pour la région métropolitaine de Québec. Les résultats ont été présentés par M. Yves Poisson, et déclaré que "les expériences faites ailleurs n'ovoient pas été seulement heureuses, qu'un service de minibus coûtait énormément cher".

Correspondance

Au cours de 1974, la CTCUQ a l'intention de fortaner une enquête sur l'utilisation des correspondances. Cette enquête, toujours selon M. Poisson, permettrait notamment de voir si des utilisateurs de l'automobile sont prêts à abandonner leur véhicule pour emprunter le système de correspondance.

Encore une étude, diront les opposants à ce projet qui n'évidence son engagement auprès des citoyens. Le projet voyon à ensuite profité d'un moment, d'amincissement de sa proie pour s'enlever avec le porte-monnaie qui était demeuré sur une table : la somme d'environ 25 $ au profit de l'ordre de 300,00. Les poches à personnelles de la victime étaient aussi dans le portefeuille.

Les agents de la valuer-

Une jeune homme est trouvé mort

par Ghislain Ouellet

Les policiers de la Sûreté municipale de Québec ont découvert le corps d'un jeune homme sous le pont de la rue Marie-de-l'Incarnation ici hier matin.

La victime était âgée d'une vingtaine d'années et serait originaire du Vieux-Québec. Le corps fut transporté à la morgue de Québec pour l'autopsie.

Les policiers de la ville de Québec poursuivent leurs recherches de concert avec l'institut de médecine légale afin de déterminer l'hypothèse d'une mort violente est demeurée exacte.

Les autorités policières et le responsable de la morgue de Québec ne se sont pas prononcé formellement sur la cause de la mort. Mais il est permis de croire que la victime aurait succombé à un accident ou à un suicide par absorption.

Auparavant, M. Levesque avait noté l'ouverture du PQ à tous les Québécois. Il aurait également que le maire de Gatineau, M. John Lowie, aurait été choisi candidat du PQ dans Gatineau. Et que dans Abitibi-Est, c'est un bûcheron, venu d'Italie, il y a 22 ans, qui a été choisi candidat du PQ. Il s'agit de Antonio Drapeau. Fâché de constater qu'il était sous-payé, il a dit : "On veut faire un vrai gouvernement québécois, et pour les Québécois", a-t-il dit.

dernière réunion du conseil municipal de Lévis.

M. Vandry a fait savoir que les travaux exécutés en raison du niveau des marées avaient subi des retards. Ces retards, les pluies des jours précédents ont été enfoncés à plusieurs reprises par les marées. Les ouvriers ne pouvaient vérifier à cette profondeur. Ils trouveront une pierre. Les travaux ont été arrêtés et Gérard Brassard, fils de la

tirées et en procédait à un nettoyage du fond de l'eau.

Les travaux d'abaissement des travaux à été confiés en juillet, à la municipalité des autorités de la Société des Traversiers, de concert avec les entrepreneurs qui avaient déjà commencé les travaux à un rythme très rapide. Mais, à cause des marées basses, ou ne peut y aller les jours de semaine.

Il a voulu rajeunir le retard au moment où les

candidatures météorologiques permettaient de dire avec certitude, si ce n'est rencontré, plutôt que d'attendre un service de minibus à domicile, et subir les intempéries du début de l'hiver. M. Vandry a tenu à remercier les ouvriers en faisant savoir que le retard avait été dû retrayaux et les travaux seront livrés à temps, une entreprise de dernière heure pourrait empêcher la mise en service normal en décembre.

Pour sa part, l'ingénieur responsable du projet a fait savoir à M. Vandry que les pouteurs d'acier nécessaires à la reconstruction du tablier vous sont déjà disponibles et le béton sera livré par des furnes de la région immédiate de Québec. Les éléments qui constitueront les plans inclinés, les rampes d'accès, seront livrées à la date prévue par son contrat ou même avant. Souvent, les pluies ont été la conséquence de délais de livraison mais, selon l'ingénieur responsable, le retard sera rattrapé.

Les travaux d'hiver, qui vous sont déjà disponibles et le béton sera livré par des furnes de la région immédiate de Québec. Les éléments qui constitueront les plans inclinés, les rampes d'accès, seront livrées à la date prévue par son contrat ou même avant. Souvent, les pluies ont été la conséquence de délais de livraison mais, selon l'ingénieur responsable, le retard sera rattrapé.

Les travaux d'hiver, qui vous sont déjà disponibles et le béton sera livré par des furnes de la région immédiate de Québec. Les éléments qui constitueront les plans inclinés, les rampes d'accès, seront livrées à la date prévue par son contrat ou même avant. Souvent, les pluies ont été la conséquence de délais de livraison mais, selon l'ingénieur responsable, le retard sera rattrapé.

Service d'autobus direct vers Ste-Foy

Par François LINTEAU

La population du secteur Nord-Ouest du Québec métropolitain bénéficiera bientôt d'un service d'autobus direct vers Ste-Foy.

En effet, le directeur général de la CTCUQ, M. Yves Poisson, a indiqué que l'enquête "Origine-Destination", dans les résultats de été rendus hier, recommandait "de développer un service plus direct vers Ste-Foy".

Cette liaison, qui desservirait surtout la municipalité de Loretteville, aussi que les quartiers Neufchâtel, Les Saules et Duberger, serait assurée par la route du Vallon.

Il faudra cependant attendre que cette voie de circulation soit prolongée jusqu'au boulevard Lelievre, c'est-à-dire dans deux ans tout au plus.

Le directeur de la Voirie, même M. Poisson, est le plus direct et à l'avantage de traverser un terrain assez populeux", ce qui aidera sûrement à rentabiliser un tel service

Loretteville

La municipalité de Loretteville, à jamais les recommandations aient générales, pourra profiter d'un service local plus évident. En fait, les autobus de la CTCUQ pourraient toute la municipalité et non seulement la rue principale, comme ce est le cas actuellement.

Toutefois, ce n'est pas tellement un service local que les gens de Loretteville demandent, mais plutôt un genre d'autobus "express" empruntant le boulevard Lourdes. Présentement, les autobus qui desservent Loretteville contrent en ville par Charlesbourg.

Les personnes font, le p.d.g. de la Commission de transport a terglversé, étudiant la plupart des questions du genre, la question de temps n'est qu'il ne serait pas du tout aux "express" et qu'il n'a pas l'intention d'en établir.

Horaires

D'autre part, l'étude a permis de constater "la nécessité de réajuster les horaires de certains parcours de façon à encourager la transformation d'un certain nombre de voyageurs utilisant présentement leur automobile en service urbain, de même qu'en rendant possible une meilleure synchronisation des parcours pour faciliter les correspondances".

Déjà, à compter M. Poisson, les horaires des parcours 50, 22 et 24 ont été rectifiés et un nouveau parcours partant de Limoilou pour se rendre à Québec a permis d'éliminer les inconvénients du parcours numéro 24.

Coopération

Enfin, le président directeur général de la Commission de transport a demandé aux municipalités de coopérer plus étroitement avec la CTCUQ.

"Nous rencontrerons des municipalités téreustion, voirie, urbanisme, etc., afin de voir comment nous pourrons assurer une meilleure liaison avec la région Nord-Ouest", a conclu M. Poisson.

Louise Bertrand candidate pour l'Union nationale

Mississaqui, peu après la mort de celui-ci, le 22 février dernier. Les rumeurs avaient alors qu'elle allait approcher tant par le Parti libéral que par l'Union nationale.

Mlle Bertrand, en faisant le choix de l'Union nationale, a déclaré, aujourd'hui, qu'elle n'est pas de plaire ou de parler, mais de faire avoir ce que j'ai à dire".

Agée de 21 ans, Mlle Bertrand avait été présentée par son père, député unioniste de

Après maintes tergiversations, Mlle Louise Bertrand, fille de l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand, a décidé de se porter candidate sous la bannière de l'Union nationale dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce.

Mlle Bertrand, en faisant le choix de l'Union nationale, a déclaré, aujourd'hui, qu'elle n'est pas de plaire ou de parler, mais de faire avoir ce que j'ai à dire".

Télémédia boycottera les bandes sonores

MONTREAL (PC) — Télémédia Communications Inc. a annoncé hier qu'elle ne diffusera pas à la télévision de ses postes affiliés, les discours d'informations que les partis politiques lui fourniront sur bandes sonores.

Cette nouvelle a été annoncée par monsieur Pierre Bélisle, directeur de l'information à CKAC qui a déclaré avoir donné instruction à tous ses reporters de ne pas utiliser les bandes sonores magnétiques qui leur seront fournies par les partis politiques pour leurs campagnes électorales.

Monsieur Bélisle a cependant précisé que les bandes sonores n'englobe pas à la télévision les conférences de presse tenues par les politiciens.

Toutes stations radiophoniques à Montréal, Huil, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, font partie du réseau de Télémédia.

Télémédia est également propriétaire de la Radio-Télé Inc.

ques ou par leurs agences de publicité.

Monsieur Béland a cependant précisé que le boycott n'a rien à voir avec l'information à la télévision de la vente publique.

La Fédération des Journalistes du Québec avait demandé vendredi dernier aux postes affiliés au réseau de télévision de ne pas utiliser le matériel d'information distribué par les partis politiques.

La Fédération a indiqué d'autre part que l'usage de ce matériel sera porté à la connaissance du Conseil de la radio-télévision.

Une dame se fait voler $300

Un sourd et muet habile

Une dame demeurant au 1065 de la rue De Salaberry, Mme Raymond Goscelin, s'est fait subtiliser son sac à feuille aux environs de 13 heurs 15 hier après-midi. Le voleur a mis son plan à exécution avec la plus grande simplicité.

Le voleur, âgé d'une vingtaine d'années, possédait un certain sourd et muet. Il a réussi à se faire passer pour un sourd et muet. Il a réussi à se faire passer pour un sourd et muet. Il a réussi à se faire passer pour un

Selon Me Jean Drouin

Mesrine ne sera jamais jugé au Canada

Par : Lionel GALLICHAN.

Me Jean Drouin, c.r., sous- ministre associé de la Justice du Québec, a déclaré hier 'à notre représentant, que Jacques Mesrine, qualifié d'ennemi public no 1 et de tueur-fou par les quotidiens français, ne sera jamais jugé au Québec pour les nombreux crimes qu'il a commis chez nous.

Me Drouin nous a déclaré que Mesrine est accusé du meurtre des deux gardes-chasse Côté et Saint-Pierre, à Saint-Louis de Blandford, située dans la région de dans le comté d'Arthabaska, à l'été de 1972, de tentatives de meurtre contre deux agents de la paix de Saint-Hilaire.

Il est de plus accusé d'évasion du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, au début de l'été 1972, ainsi

Jacques Mesrine

que d'attaque à main armée perpétrée dans la région de Montréal ainsi que dans des banques populaires des comtés de Dorchester et de Lotbinière.

Vincent-de-Paul, de même qu'un autre agent de police de Ville de Laval, en banlieue de Montréal et de sept au huit vols à main armée perpétrés dans la région de Montréal ainsi que dans des caisses populaires des comtés

Jugé en France

La plus de tous les crimes majeurs que lécarisse s'est vanté d'avoir commis dans son propre pays et ailleurs, il sera jugé en France, même pour les crimes qu'on lui reproche d'avoir commis au Québec.

Les Français, dit Me Drouin, ont plusieurs griefs contre lui et sont empêchés de rendre justice à quiconque a été tué par un citoyen français".

S'il arrivait qu'un jour, d'ajouter le sous-ministre Drouin, le procureur de la République française ait besoin de notre collaboration pour les enquêtes au Québec, les officiers de justice et les enquêteurs seront alors à son entière disposition.

Me Jean Drouin

Echo de la grève d'Orsainville

96 gardes accusés

Par :Lionel GALLICHAN.

96 des 101 agents de la paix préposés au Centre de détention d'Orsainville, ont plaidé non coupable hier, devant le juge Gaston Michaud, du tribunal du Travail, à l'accusation d'avoir, les 12 et 14 septembre dernier, illégalement et sans droit, participé à une grève, contrairement aux dispositions de l'article 124 du Code du Travail.

Le représentant du ministère public, Me Ross Goodwin, a demandé et obtenu du tribunal l'autorisation de retirer une plainte qui avaient été déposées contre des infirmiers de la prison ou autres employés qui n'avaient ni de près ni de loin été mêlés à cet arrêt de travail, lequel avait pour but de protester contre le congédiement d'un des membres du Syndicat des agents de la paix.

Vingt-deux agents de la paix avaient comparu hier matin, et 79 hier après-midi. Des 96 disparus qui demeurent sur le rôle, une soixante-quinze sera plaidée les 10 et 19 octobre, tandis que les autres sont remises pour la forme au 15 novembre.

Cause-type

La cause-type sera celle de l'agent Richard Lachance. Tout dépendra du jugement, mais rien ne laisse prévoir que la preuve faite dans la cause de Lachance pourrait être versée en tout ou en partie dans les autres dossiers. Les infractions ne sont pas toutes identiques peu plus que les circonstances qui les ont entourées.

Le groupe des accusés était accompagné du président général du Syndicat des agents de la paix, M. Allen McHugh, du secrétaire-général M. Jean Dolbec, du président provincial, M. Raymond Rousseau, du responsable de la section de Québec, M. Charles Mignerault, et du conseiller technique Noël Lacas. Ce dernier dispense ses conseils aux intéressés, en vertu d'une entente de services intervenue entre le C.S.N. et le Syndicat des agents de la paix.

Mes Ross Goodwin et Robert Deblois représentent le ministère public, tandis que Mes Robert Mareseu et Marcel Dumas assument la défense des agents de la paix.

Objection

Me Dumas a vainement tenté d'obtenir une ordonnance du tribunal à l'effet d'empêcher le directeur Philippe Lemay, du Centre de détention d'Orsainville, d'abuser de ses prérogatives pour influencer ou intimider des employés susceptibles d'être appelés à rendre témoignage dans la cause de Richard Lachance. Me Ross Goodwin s'est objecté énergiquement à cette requête, alléguant qu'elle était irrégulière, non justifiée et mal venue.

Après la séance d'hier après-midi, un porte-parole du groupe a invité les agents de la paix à ne répondre à aucune question du directeur Lemay concernant les causes pendantes devant le tribunal.

L'article 124 du Code du travail prévoit des amendes variant de $10 à $50 à quiconque contrevient aux dispositions du présent article.

Une jeune veuve le sort de prison

Accusé de recel d'obligations d'une voleur de $24,000, un jeune homme de 22 ans, de la région de Québec, a pu recouvrer sa liberté hier, grâce à l'intervention d'une jeune veuve de 18 ans, qui s'est portée garante de la présence de l'accusé à son enquête préliminaire, pour un montant de $2,500.

Tout comme l'avait fait a déclaré au juge Carle une jeune fille antérieurement, Jacqueline P., qui avait caché $2,000 dans un compte de banque, la jeune veuve cette fois.

Les obligations volées provenaient, apparemment, du hold-up d'un bureau postal qui était parti de La Malbaie, au printemps 1972.

C'est à la suite d'une perquisition effectuée dans un bois du quartier Lemoine que les obligations ont été retrouvées.

De plus, l'accusé devra faire face à une accusation de possession d'arme à utilisation restreinte qui a été ajoutée entre ses mains.

Un loup fantôme
Une brebis menteuse

Une ancienne jeune fille de Sainte-Foy, devra subir un examen mental, avant de revenir devant le tribunal pour répondre à une accusation d'avoir fait entreprendre une fausse enquête.

En effet, la "victime" s'était plainte à la police, le 29 septembre dernier, qu'elle s'était fait violer.

Immédiatement, les enquêteurs de la Sûreté se sont lancés sur les traces du loup qui avait osé s'attaquer à cette brebis délaissée.

Ils en ont été quittes pour leur peine puisqu'ils n'ont trouvé aucune trace de l'agresseur et que l'honnêteté était sauf du côté de la prétendue victime. En fait, elle était encore vierge.

Le substitut du procureur-général, Me Claude Champoux et l'avocat de la défense, Me Germain Martin, ont demandé et obtenu du juge Gilles Carle que des spécialistes soient autorisés à examiner l'inculpée au Centre de détention de la maison Comin, en vue de s'assurer si elle est en mesure de faire face à l'accusation logée contre elle et si elle est apte à collaborer à sa défense.

3 mois pour vol

Un Québécois dans la vingtaine, sans antécédent, écope, hier, à une peine d'emprisonnement de 3 mois, pour vol commis alors qu'il était sous le coup d'un sursis de sentence.

Le juge Louis Fortin a bien compris que le cadet judiciaire de l'inculpé n'était pas tellement chargé, mais qu'il a commis son délit au moment où il se croyait de nouveau du tribunal, et qui est de très mauvaise augure pour un malfaiteur qui désire se réhabiliter.

SUPPLEMENT DANS à propos DIMANCHE

à loisir

Une collection internationale d'insignes de police à Donnacona

De nos jours, on collectionne de tout. Des meubles, des timbres, de la monnaie, des tableaux, de l'argenterie, des cartes d'allumettes, des vieilles autos, des armes à feu, et quoi encore.

Pour leur part, les constables Yvon Frenette et Armand Matte, de la Sûreté municipale de Donnacona, dans le comté de Portneuf, ont eu la fantaisie de se monter toute une collection d'emblèmes (écussons) et d'insignes (badges) de corps policiers.

MM. Frenette et Matte ont entrepris ce travail il y a plus de trois ans, et aujourd'hui ils possèdent 900 spécimens, émanant du Québec, du Canada, de la France, de l'Angleterre, de Berlin, de l'Allemagne, de Cuba, de New Jersey, de l'Arkansas, de New York, etc.

Cette magnifique collection, évaluée présentement à plus de $3,000, comprend trois tableaux. Un premier est réservé aux villes canadiennes et américaines; le second est garni d'emblèmes et d'insignes des États du pays de l'Oncle Sam; sur le troisième, on retrouve celui provenant de différentes municipalités du Québec et du Canada. C'est le 15 décembre 1970, que le constable Frenette eût l'idée originale de réaliser ce genre de collection que l'on ne rencontre pas à tous les coins de la rue.

S'aidant d'annuaires téléphoniques et de cartes géographiques, il adressa des demandes aux chefs de police des villes du Québec. Quelque temps plus tard, plusieurs réponses positives lui parvenaient. Trouvant le projet fort intéressant, le constable Matte offrit son concours à M. Frenette, nette. Il lui proposa même d'étendre la collection à l'échelle canadienne. Quelques mois après, deux bordanni d'ambition, les deux policiers décidèrent d'aller plus loin, et se lancèrent donc à la recherche d'insignes et d'emblèmes des États-Unis et d'Europe.

Les constable- Frenette et Matte ont mis un nombre d'heures incalculable, pour réussir à donner la collection incomparable qu'ils possèdent actuellement. Ils ont également dépensé une somme d'argent assez rondelette. "Les dépenses nous importent peu, en autant que nos efforts sont récompensés. Et ce n'est pas fini, nous allons travailler aussi fort qu'au début", me déclarait M. Matte lors d'une entrevue exclusive. Les deux constables sont très fiers et même orgueilleux de leur collection expo-sée dans le bureau du chef Gérard Ouellet. Ils sont également heureux de posséder une lettre signée de la main du préfet de la police parisienne, Jean François de Beam et d'une autre provenant du directeur du F.B.I., J. Edgar Hoover.

Constable Frenette

Constable Matte

Insignes et emblèmes de corps policiers du Québec et de plusieurs autres provinces du Canada.

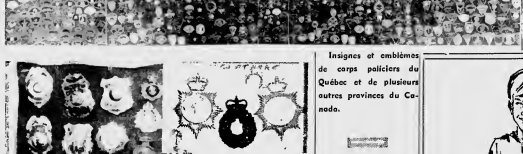

Insignes d'outremer.

TEXTE :
Eddie Labrie

Emblèmes d'États américains.

à propos

HEURES D'AFFAIRES
AU SERVICE DU TIRAGE

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8.00 hres à 20.00 hres

SAMEDI ET DIMANCHE
de 9.00 hres à 12.00 hres

SERVICE DU TIRAGE
Tél. : 529-0411

Parents !

Devenir comédien, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le devenir du jeunesse développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information

à propos

529-0411

A propos est édité et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 2, Place Jean-Paul, Québec 2, Membre de l'ADC

Editeur : Jean Bellemare
Directeur de l'information : Pierre Laliberté
Téléphone : 522-4771

à propos

Laitiers politisés

Le verbe **politiser** comporte encore, comme naguère le mot **érotisme**, une connotation péjorative. Le petit **Robert** définit d'ailleurs toujours l'érotisme comme un "goût marqué, excessif ou pathologique pour les choses sexuelles". (Ce faisant, il retarde un peu sur l'usage.) Quant au petit Larousse, il a abandonné l'idée de maladie, que l'édition de 1959 mettait de l'avant : "goût marqué pour tout ce qui concerne l'amour".

Pendant qu'**érotisme** progresse, **politiser** marque le pas. Quand on dit que le Gouvernement politise tout ce qu'il touche (affaires culturelles, affaires sociales, sports, etc), on comprend qu'il fait indûment tourner toutes chases à sa gloire, qui est leur fin dernière, semble-t-il.

Politiser devrait perdre cette résonance défavorable (à mains que l'on crée un mot nouveau, ce qui n'est pas souhaitable : nous en avons déjà beaucoup à décrasser). Politiser devrait englober les connaissances requises pour s'engager dans n'importe quel parti. On ne serait plus jamais trop politisé, et le Président de la CEQ aurait raison de rappeler que "le pouvoir, ce n'est pas les citoyens" et que le reproche à faire aux enseignants, c'est plutôt de n'être pas assez politisés.

Mais quand le sens de politiser reste étroit, dans ce monde "politique regarde tout le monde" est une affirmation ambiguë. En effet, on pourrait dresser une longue liste de choses qui regardent tout le monde. La médecine, par exemple, et la pollution, et l'enseignement. Tout le monde a une santé à conserver ou à recouvrer; des poumons à oxygéner; une intelligence à meubler.

Il ne s'ensuit pas pour autant qu'il devoir se parler de la costanguette. Ce n'est qu'un droit. Un droit qu'on peut renoncer à exercer et que l'on n'exerce point sans remplir certaines conditions. La première, c'est la compétence. Il ne fait que la médecine me regarde, et la pollution, et l'enseignement, il ne s'ensuit pas que j'ai la compétence requise pour régler les problèmes qui se posent en ces domaines.

Il en est ainsi pour la politique. Elle regarde les enseignants citoyens comme elle regarde les plombiers citoyens et les tailleurs citoyens. Mais on s'étanlerait à juste titre qu'une laiterie claironne son fédéralisme, son péquisme ou son marxisme et demande à ses livreurs de glisser des dépliants sous les portes de lait.

Les enseignants, en bloc, doivent être politisés à la manière des laitiers. Ni plus, ni mieux, ni moins. Par là, je ne déclassifie pas davantage les premiers ni ne promeus les seconds. Le ban sens est la chose du monde la mieux partagée. Celui du peuple est solide. Du peuple payson surtout : il ne tire pas sur les tiges comme les professeurs sur les conclusions. C'est pourquoi je n'admets pas qu'à côté des chaires de chimie, de biologie ou d'histoire, on place ici ... tabouret des opinions politiques ! (Dans les chartoirs de la nouvelle pédagogie, Lucien Marin ridiculise vigoureusement cette manie de l'heure.)

Pour qu'il n'y a pas de beurre ni de carottes catholiques, l'UCC, est devenue l'UPA. De même, la CSN est devenue le CEQ. Elle tamberait dans le travers opposé en devenant, sinon au niveau du métier, du moins de l'esprit et le zèle, la CSEQ, ou la CEPQ, ou la CMEQ. (S: socialiste; P: péquiste; M: marxiste.)

Quand les parents envoient leurs enfants au laboratoire de chimie ou de biologie, ils ne s'attendent pas plus qu'ils en reviennent marxistes, péquistes ou maoïstes que quand ils les envoient chercher une pinte de lait. Quand ils les inscrivent au cours de sciences politiques, ils ne s'objectent pas à ce qu'on leur parle aussi du marxisme, mais ils entendent qu'on leur en parle comme on doit en parler en classe. Non pas comme on en parle dans le Parti.

Bref, que l'on maintienne la distance qui sépare présentement entre la coupe de la CEQ et les lèvres des professeurs.

Martin BLAIS

Le bilan des quatre partis

L'éditorialiste du journal L'Action Le Nouvelliste, M. Sylvio Saint-Amant, a publié un quatre articles, le bilan des réalisations de chacun des partis qui s'affrontent sur la scène politique provinciale.

Il constate que le gouvernement Bourassa a pu compter sur une majorité à sens unique durant huit ans, mais il a finalement peut-être échoué les trois principales promesses qui devaient être avec lui en 1970, le problème linguistique, le problème constitutionnel et l'économie. Il remarque par ailleurs que le gouvernement a pu faire une bonne gestion des affaires courantes mais il a échoué dans le développement global. Il conclut que la crise d'octobre 1970, la grève des médecins, la grève des non-payeurs de taxes scolaires, la grève des 200,000 fonctionnaires, l'inflation, la crise économique, le chômage, etc.

L'Union Nationale, selon lui, n'a qu'un maigre bilan à offrir qu'un maigre bilan à offrir qu'un maigre bilan à offrir

Au Canada

Pour 4 millions de travailleurs, la hausse des prix est plus forte que la hausse des salaires

OTTAWA PC — Les quatre millions de travailleurs canadiens se retrouvent perdants dans la lutte menée l'inflation après trois mois de hausses ininterrompues du coût de la vie qu'annulent les gains réalisés au niveau des salaires, dénoncent mardi les derniers statistiques gouvernementales.

Statistique Canada a rapporté que le salaire moyen hebdomadaire versé aux travailleurs canadiens a atteint, en juillet, 136.47 $, soit 1.03 $ de plus qu'en juin et 3.72 $ de plus qu'en juillet 1972.

Mais, durant la même période, l'indice des prix à la consommation a grimpé de 1.1 point pour s'établir à 132.3 (1961 = 100).

Le salaire hebdomadaire moyen a donc été de 3.09 $ inférieur à celui de juin et de 2.69 $ inférieur à celui de juillet 1972.

Le rapport révèle que le salaire moyen a diminué pour le troisième mois consécutif, après avoir atteint un sommet en février.

Le salaire hebdomadaire moyen a été de 136.47 $ en juillet dernier

"Etre missionnaire, c'est aller vers les exploités"

— le père Donovan

"Etre missionnaire, c'est aller vers les exploités", Patrick Donovan.

"Au départ, j'ai jamais été fort sur les sacrements. J'ai toujours eu une forte préoccupation sociale et religieuse". Ces deux phrases nous semblent bien caractériser l'engagement pastoral et la personnalité de Patrick Donovan, ce "petit gars" de la Beauce à l'allure très missionnaire, ministre canadien expulsé du Chili et dont toute la presse internationale a parlé ces derniers jours.

Un long cheminement

Né en 1930 à Saint-Côme d'une famille de descendance irlandaise qui a émigré au pays vers 1850, Patrick Donovan est allé assez tôt de son propre chef à la petite école de rang du village pour finalement compléter ses études classiques au séminaire de Saint-Georges de Beauce. Ensuite c'est le noviciat chez les Pères des Missions Etrangères qui l'a été ordonné prêtre en décembre 1957, au sein de la fête de Saint Thomas d'Aquin.

Il s'embarque pour l'Afrique, où il oeuvre pendant trois ans auprès des populations noires du Dahomey (aujourd'hui le Bénin). Il est ensuite envoyé en Bolivie où il travaille pendant 10 ans auprès des mineurs et des paysans. Il y fonde notamment un journal populaire, *Mineros*, qui connaît un tirage de 30,000 exemplaires.

Il arrive au Chili en 1968, où il travaille d'abord dans le diocèse de Valparaiso, puis dans celui de Talca, à 250 kilomètres au sud de Santiago. Il y est curé de la paroisse de Pelarco, une région agricole, et il y fonde également un journal populaire, *Nuestra Palabra*, qui connaît un tirage de 10,000 exemplaires. Il est aussi curé de deux autres paroisses, situées à 30 milles de Pelarco et à une vingtaine de milles des frontières entre Argentine. Il est également chanoine du chapitre de la cathédrale de Talca.

Il a été ordonné prêtre à Québec le 3 décembre 1957, un dimanche. Il a adopté une nouvelle fille, Jacqueline Marie Donovan nous confie qu'elle l'a connue tout de suite par la sympathie de ses cousins. Elle a été amenée à Québec par un ami qui l'a fait rencontrer Mère Teresa. Après avoir vu deux petits garçons déjà placés, Patrick et Jacqueline, Mme Donovan a voulu une fille pour équilibrer la famille. Elle a été adoptée légalement en août 1971.

Un lutte qui continue

A court terme, le Père Donovan veut aider tous les Québécois qui veulent arriver au pays. A long terme, il veut travailler à un plan de la recherche et de l'information pour que les forces sociales les plus pourries soient mises à jour et dénoncées aux yeux de tous les syndicats.

Nous confirmant que le Gouvernement canadien sera dorénavant plus exigeant publiques que ses collègues et le fera savoir lors de la tournée sur la situation au Chili, Patrick Donovan ajoute un peu de se retrouver "dans le temps présentement accéléré où plusieurs prêtres jeunes que je ne connaîtrai pas dans la grille commencent leurs de mon retour au Chili en "70", nous explique-t-il.

Finalement, le Père Donovan nous exprime sa confiance en rappelant que le mouvement social existe beaucoup de temps. "Mais je vois pas très bien, conclut-il avec un certain scepticisme, comment cette association pourra tous les violations en Amérique latine et à travers le monde". A cause de la très grande force de répression internationale, expliquant l'internationalisation.

"Patrick est arrêté"

— le père du missionnaire

"Pat est comme mes autres enfants. Quand ils sont engagés dans quelque chose, ils le sont à fond". C'est une Mme Donovan toute fière, un brin coquette, qui nous parlait hier de son fils ainé Patrick, prêtre des Missions-Etrangères, de retour au pays après avoir été expulsé du Chili, après le coup d'Etat militaire du 11 septembre dernier. Accompagné de son chauffeur, un brave Beauceron qui aurait bien aimé que la voiture soit dans le décor de la photo qui prenait notre collègue, Mme Donovan nous a raconté les péripéties de la fameuse nuit du 12 au 13 septembre dernier.

Comme tout le monde, la famille Donovan a appris la renversement du régime Allende le soir du 11 septembre. Jusque là, pas d'alerte. Mais le lendemain soir, le Télé-Journal annonçait que deux missionnaires des Missions-Etrangères avaient été arrêtés au Chili. A ce moment, Mme Donovan pariait à une rencontre d'un

Marie-Claire Alain
célèbre soprano française sera l'invitée des
Amis de l'orgue
de Québec
à l'église des
Sainte-Martyrs-Canadiens
Ce soir, à 20h30
Au programme des oeuvres de Bach, Franck, Vierne, Dupré, Duruflé, Alain et Daquin — improvisation.
Le public est invité à la sortie. Contribution $1.00

"Tout le village de Saint-Côme était inquiet. Vous savez, Patrick est un peu le petit gars de la place".

Textes :
Charles DeBLOIS
Photos :
Chrysain OUELLET

fils, John, les Donovan ont communiqué avec Jinette Cardinal qui leur a fait rencontrer Ed Turcotte, journaliste à CKAC. Ils ont communiqué avec le ministère des Affaires extérieures à Ottawa, ainsi que le Ministère-Etrangères. "On a appelé une fois, on a mal, sans grande chose Mme Donovan. Les lignes téléphoniques ont été coupées vers 6 heures. Il s'est couché vers 2 heures du matin. Ottawa a communiqué avec les Donovan pour confirmer que "Patrick Donovan avait été arrêté à quitter le pays".

Wilfrid et Laure-Annette Donovan habitent le petit village de 2,500 habitants de Saint-Côme, situé à 30 milles de Québec et à une vingtaine de milles des frontières entre Lévis et la région de Beauce. Ils ont 4 garçons et 3 filles : Patrick, John, Dorothy et Kathleen. Dorothy est mariée à Pierre Gagnon, un ami d'enfance de Patrick. Mme Donovan nous confie qu'elle a toujours été très consciente de la sympathie de ses cousins. Elle a d'ailleurs toujours été très proche de sa famille, qui est très nombreuse

mot caché

No 837 — 7 lettres cachées
Le neige
Solution du No 836 : ABATTAGE

LA PROCEDURE

— Tous les mots inscrits au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès qu vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et retournez-le dans la liste ou-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inscrit tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

— Ce mot caché sera trouvé en ressemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT)

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

A	carouvel	E	glacial	I	plage	contest
chaleur	fourie	jeune	pistolet	
amateur	chaleur	crapuque	glaçage	lent	poudrerie	
appui	chat	provoque	élève	M	propagande	tempête
arrêt	chemin	O	prolet	marche		temps
arrivée	chevalier	époque	sorche		R	toute
atout	chute	ordre	T	rafale	tuque
attaqué	D	E	nature	rapide		
B	froid	hiver	neige	rêne		
base	G		repos	rivière		
botte	gardien	I		roulant		
bottelage	course	imperlé	organisé			
bougeoir	couverture	imité		S		
C	crosse	J	P	saison		
cahot		jaune	patte	sanot		

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	I	G	E	O	T	G	L	E	I	O	J	S	T	A	T	F	F	E	T	I	E
2	O	E	T	A	N	G	A	S	E	O	S	E	N	H	A	O	N	E	O	H	G
3	H	L	L	E	I	E	L	I	Y	F	D	R	D	I	A	A	R	N	H	O	R	A
4	R	O	I	E	F	E	L	E	G	E	I	L	A	L	R	G	R	E	E	N	L	H
5	F	U	N	H	T	H	R	L	T	A	L	P	U	L	E	L	V	L	A	O	
6	T	N	E	T	A	U	R	E	A	E	L	L	A	C	W	I	I	X	I	O	T	
7	E	R	A	T	E	U	T	G	T	L	O	N	E	H	C	N	S	H	N	T	
8	E	S	A	T	G	A	O	L	E	A	S	A	E	E	R	S	E	E	S	C	
9	N	S	A	I	S	O	U	A	E	E	J	L	N	H	N	E	E	O	V	U	H	O
10	A	H	G	S	N	V	D	I	S	A	E	A	T	I	C	E	R	A	O	C	
11	A	E	U	I	A	E	A	T	A	T	F	E	E	R	A	U	E	
12	I	L	E	N	T	N	A	R	O	P	U	A	T	O	I	T	I	L	O	N	
13	G	S	E	I	A	I	E	U	N	G	C	O	U	T	T	N	B	N	O	C	
14	E	A	N	G	V	U	V	O	E	P	L	D	N	E	R	E	V	O	E	N	
15	G	N	E	R	A	Q	E	N	E	L	E	E	E	A	N	H	L	I	I	P	
16	E	O	I	O	R	E	E	A	R	E	S	E	F	I	T	A	N	T	T	C	
17	V	T	F	T	N	T	I	G	R	G	U	A	N	R	C	E	T	S	N	E	
18	A	E	U	A	T	S	R	I	Y	C	L	E	N	O	O	O	N	U	L	L	
19	F	R	D	O	I	O	E	O	H	E	N	A	N	T	R	I	T	F	R	E	
20	E	E	R	R	E	N	S	E	T	C	N	E	S	C	E	S	D	E	S	T	

LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore

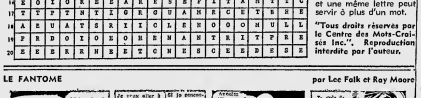

LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young

PHILOMENE

par Ernie Bushmiller

Deux Blancs mangés par des indigènes

BRASILIA — (A.F.P.) Deux colons blancs ont été tués et dévorés par des Indiens cannibales, dans l'extrême sud du Brésil, a annoncé un haut fonctionnaire du service de protection des Indiens, qui a confirmé la nouvelle.

La police locale, qui avait entrepris des recherches à la suite de la disparition prolongée des deux colons, a découvert leurs squelettes dans l'espace qui sépare deux villages des Indiens Kaingang, dans la région de Mangueirinha, dans l'état de Parana.

Les deux hommes, qui étaient employés par une société forestière, avaient disparu depuis le mois de juin dernier.

Le chef de la police locale, M. Ernesto Pereira de Souza, a déclaré que les deux victimes avaient été tuées à coups de massue et de flèches, puis dévorées par les Indiens.

Le chef de la police a ajouté que les deux hommes avaient été tués par erreur, les Indiens ayant cru qu'ils étaient des membres d'une autre tribu, indigène la PUNAI, mais ils ne le savaient pas. Jusqu'à présent, aucun n'avait mort d'homme.

Quant aux Métayens, qui sont en contact avec le civilisé depuis fort longtemps, ils avaient abandonné la pratique du cannibalisme depuis une bonne dizaine d'années.

SOUSCRIVEZ GÉNÉREUSEMENT À LA LUTTE CONTRE LE CANCER
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

mots croisés

Problème No 2366

HORIZONTAL

1—Qui vient de diable. — 2—Tribu sauvage — Soviets. — 3—Transparent (p) — Ote la vie. — 4—Adj. num. (anglais) — Monnaie de l'U.R.S.S. — 5—Pron. pers. — Qui ont la manie de donner des baisers. — 6—Symb. chim. — Masse de pierre très dure — Laguade. — 7—Agenda du soir — Dos de fait à du linge (p). — 8—Manière d'agir ou de parler entre et manières — 9—Qui entoure un tableau — Du verbe aimer — A quel endroit. — 10—Article — Allons à et ici. — 11—Fleuve de France — Phase dans la marche du cheval. — 12—Eau — Le plus âgé — Personne buvarde.

VERTICAL

1—Qui a de la dévotion — Rayon. — 2—Tragédie de Voltaire — Qui entoure le poisson. — 3—Lieu où l'on bat le grain — Negatient de Yves Louse. — 4—Livres — Corps de petite masse qui orne dans l'espace (pl.). — 5—Preuve — Port de la cheminée. — 6—Fin du jour — Jumelles — Note. — 7—Du verbe user — Sont d'affaires. — 8—Province — Lomi vivre. — 9—Costumes — Parvenu des yeux — Craintes. — 10—Saint montagnarde de Provence. — 11—Potron — Quatre dans l'année. — 12—Des fils de Jacob — Usages — Affreuse.

Prochaine grille : Prenez-vous la mère Lebrun ? — Clé des Mots croisés, 3 à 12 lettres. Définitions exactes. Prix : $2.00 à la Nouvelle Clef des Mots croisés (2 et 3 lettres). Prix : $1.00.

Solution du problème No 2365

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
11	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
12	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Concours de dessins à Expo-Québec

Les oeuvres de dix enfants sont primées

Sous le thème "L'école idéale pour créer", le kiosque pré-[illegible] pour le ministère de l'Education à Expo-Québec offrait aux enfants la possibilité de s'exprimer spontanément.

Pendant les 10 jours de l'Expo, 840 enfants, de 5 à 12 ans, ont ainsi participé à cet atelier de peinture.

Pendant que les parents remontaient en [illegible] tème scolaire ou assistaient à des propositions de discussions, les enfants pouvaient s'enfiler aux blouses et manipuler pinceaux et couleurs en laissant libre cours à leur inspiration.

Tous les dessins ont été conservés et classés en 6 groupes d'âge, et le meilleur dessin de chaque groupe vaudra à son auteur de recevoir un livre illustré offert par le ministère de l'Education.

Voici les noms des gagnants : Nadine Chalmers, 9 ans, de Forestville; Eric Thiviergo, 7 ans, de Québec; Nancy Hoscelin, 6 ans, de Ville d'Anjou; Pierre Mollette, 7 ans, de Camp Valcartier; Daniela Costante, 8 ans, de Villeneuve; Johanne Cliche, 9 ans, de Ste-Marie de Beauce; Denis Boucher, 10 ans, de Ste-Marthe-sur-le-Lac; Gilles Tessier, 11 ans, de Québec; Pierre Dubeau, 12 ans, de Granby.

Les concours seront envoyés directement par la Poste aux bénéficiaires.

Soulignons enfin, que s'étant illustrée comme un important des dessins aux affiches au rez-de-chaussée de l'édifice "C", du 9 ou 15 octobre 1973.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

Les Canadiens sont généreux pour les oeuvres d'aide à l'enfance

NATIONS UNIES (PC) — De- ont toujours répondu généreusement aux appels d'aide à l'enfance lancés par fournisseurs contributions volontaires à l'Agence canadienne de développement international, le Canada a contribué pour une somme de deux cent trente-sept millions au financement des activités. Les annales de cette dernière, le ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, a remis à M. Henri Labonne, directeur exécutif de l'UNICEF, un chèque au montant de 21.9 millions. Cette somme constitue une augmentation de trente-huit pour cent de la contribution canadienne pour 1972.

L'UNICEF a consacré le 16 décembre '46, est toujours par le contributions volontaires des gouvernements. Ces derniers ont fourni, pour l'année 1972, 52.1 millions. Les sources privées ont contribué pour 20 millions. Les ventes de cartes de souhaits et des dons que font les Canadiens lors de l'Halloween.

L'UNICEF, crée par l'Assemblée générale de l'ONU le 11 décembre '46, est financé par les contributions volontaires des gouvernements. Ces derniers ont fourni, pour l'année 1972, 52.1 millions. Les sources privées ont contribué pour 20 millions. Les ventes de cartes de souhaits et des dons que font les Canadiens lors de l'Halloween.

Les partisans, eux aussi, ont confié à l'UNICEF le soin de répartir leurs contributions. L'Agence canadienne de développement international a 52.1 millions. Les sources privées ont contribué pour 20 millions. Les ventes de cartes de souhaits et des dons que font les Canadiens lors de l'Halloween.

Gillette

Les produits retirés du marché n'existaient pas au Canada

MONTREAL (PC) — Contrairement aux affirmations de porte-parole de Gillette Canada Ltd, a fait savoir mardi, aucun des déodorants qui ont été retirés du marché aujourd'hui n'avaient été distribués au Canada.

A Boston, lundi, le compagnie Gillette avait annoncé que les produits Cliette, Right Guard, Extra Strength, et Soft and Dry Extra, seraient retirés parce qu'ils étaient moins d'un an, avaient été distribués dans l'espace de deux mois.

Toutefois, à notre Librairie, à 3 à 12 heures. Définitions exactes. Prix: $2.00 à la Nouvelle Clef des Mots croisés (2 et 3 lettres). Prix: $1.00.

Pessimiste au sujet de l'avortement

TORONTO (PC) — Le Dr R. J. Bannister, consultant en médecine à Vancouver, a déclaré hier soir que le taux de mortalité maternelle et l'alcoolisme actuelle, il y aura devenir de jeunes travailleurs sociales de faire vivre leurs parents, ce qui fait que les parents doivent se fournir et donner un petit coup de pouce vers le carrière.

Parlant à une conférence de presse donnée par les "Friends of Hippocrates", organisme médical qui s'oppose à l'avortement, le Dr Bannister a déclaré : "Je vois venir le jour où, tous les cinq ans, toute personne sera autorisée à avoir un enfant, sauf exception dûment appuyée devant une commission de médecins qui déterminera si elle ne révèlent pas "prédisposition" pour un autre psychose ou pour un cancer, ou si elle ne possède pas le test, elle sera éliminée par euthanasie".

Le Dr Bannister, membre du parti des médecins, soutenue par des administrateurs, qui a une déclaration reconnu d'urgence aux jeunes. On y relève les chiffres suivants :

En 1969, le gouvernement fédéral a donné aux membres de la profession médicale le pouvoir d'assassiner des enfants non encore nés, mais simplement du pouvoir de tuer.

"La profession médicale a perdu avec une telle puissance", dit-il.

En 1972, le nombre d'enfants non encore nés qui ont été assassinés par les médecins canadiens avec permission qu'ont autres les Canadiens pendant la dernière guerre.

La déclaration soulignait que la manière d'avortements exécutés légalement, c'est-à-dire en respectant les dispositions de la loi omnibus, a été de 30,200, en 1972.

POUR VOS FOURRURES
Consultez le spécialiste
RÉPARATION, TRANSFORMATION, PRIX RAISONNABLE
UNE VISITE VOUS CONVAINCRA
HENRI DION
576, de Mezerand (coin Franklin) — 525-9702

Sachez combien peu il vous en coûtera pour faire disparaître ces vilains poils

en permanence

L'EVALUATION COUP-TEMPS pour une épilation soigneuse est une autre innovation de Gregory. Après un minimum de minutes de préparation, le docteur en clinique épilera entièrement et définitivement à vos questions! "Combien?" et "Quelle douleur?"

"Quelle question, Fanny!" demande une réponse bien différente. Essayez tout simplement un traitement scientifique de système Gregory et vous en jugerez par vous-même.

De telles certitudes prélimaires étaient presque inconnues avant Gregory déboût. Il y a plus de 12 ans. Même aujourd'hui, dans la majorité des cliniques, vous payez tout simplement et pensez "une chance."

Voilà où la thermolyse moderne Gregory est différente en bien des points. Notre opération scientifique intensifie notre habileté à rendre la recherche en douceur, plus et laborieuse, et nous permet de pouvoir vous faire une épilation définitive plus vite, plus confortable et à un coût moindre.

N'hésitez pas pour un instant—bientôt qu'il vous aurait avantagée de mieux connaître? Alors téléphonez-nous ou rappelez-nous pour fixer un rendez-vous; comme évaluation coûte-temps ou traitement définitif, nous les compliments de votre clinique.

La plus importante clinique d'épilation radicale au monde

système gregory
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. à.m. à 7 h. p.m. — Jeudi de 9 h. à 21 h.
VILLE DE QUEBEC—SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1679
Evitez pour toujours l'aiguille.

CHEMISIER

9103
Tailles 10-20½

Marion Martin

Cette robe, facile à faire, n'a pas de couture à la taille, mais un élastique. Vous pouvez la mettre à 9½, 10½ ou 11½ pour obtenir encore à l'aise le soir.

Demandez le patron no. 9103, Dessins grandeurs 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½. La grandeur 14½ (haute 37) demande 2¾ verges de matériel de 60 pouces.

Adressez votre commande à :

La Département des Patrons,
Box 4040,
One Yonge Street Toronto, Ontario M5E 1E6

Prix : 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Inclus les numéro-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Weekly Pattern Service. Prix : 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste). Ce numéro ne sont pas nécessaires ni les noms additionnels. Seuls des noms de 10 à 20 jours. Les initiations sont en anglais seulement. Vous commandez ont été envoyés par plus tard que 2 mois après la publication.

Chèque $ ..... (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no ..... Tailles ...
Patron no ..... Tailles ...
Nom : .....
Adresse : .....

INSTANT CROCHET

Alex Brealey

Revivez maintenant pour être sûre d'obtenir ce nouveau livre de modèles au crochet. Onze modèles avec accessoires. 128 pages de renseignements.

Envoyez un dollars.

Neuf extrémistes sont fusillés sur place

SANTIAGO (AFP) — Neuf extrémistes ont été fusillés sur place, sans même subir de procès ou cours des dernières 24 heures à Santiago, en exécution décret no 24 de la junte militaire. Ce décret, datant du 12 septembre, au lendemain même du putsch, prévoyait l'exécution immédiate sans procès de toute personne poursuivant ou-delà de cette date une résistance pouvant l'acte de suicide, aux forces armées.

Dans le cas des six premiers, le résultat public a nouvel-mesure, ils auraient tiré, depuis le, avaient ouvert le feu sur une voiture circulant après- le couvre-feu, sur une patrouille militaire. Arrêtés quelques instants plus tard par un barrage, à un autre tour, ils ont été, eux aussi, exécutés sommairement.

Le secrétariat général du gouvernement a annoncé hier matin que parmi les personnes arrêtées le 11 septembre par le Front communiste pour la libération nationale, figurait le secrétaire général du gouvernement, Pedro Jesus Rivera Marin, ainsi que le secrétaire général du parti socialiste, Carlos Altamirano Orrego.

Les six individus en question, selon le secrétariat général du gouvernement, qui a rendu publique la nouvelle hier matin, auraient tiré, depuis une voiture circulant après-midi du 11 septembre, sur une patrouille militaire, effectuant une perquisition dans le bidonville Nueva Palena, situé dans la banlieue sud de Santiago. Les trois autres suspectés, qui ont été fusillés sur place, dans la nuit du dimanche 23 au lundi, sont les habitants du quartier de Nueva Palena, situé au sud de Santiago. Un des deux hommes abattus est le secrétaire général du Parti communiste pour la capitale.

Toujours selon le secrétariat général du gouvernement, de hauts brahmas. Il est aussi possible de la ruine de mari.

Le procès du leader communiste, arrêté le 20 septembre, se déroule à huis clos à l'école militaire aérienne d'Ollagüe, où il est actuellement détenu.

Il s'agirait du premier procès d'un chef important de la marche depuis le putsch militaire du 11 septembre.

Des conseils de guerre se sont cependant réunis depuis plusieurs jours dans le grand port de Valparaiso, à 85 milles au nord de Santiago.

Selon la presse chilienne, quatre autres chefs d'accusation pèsent sur Corvalan, qui a été arrêté le 13 et qui aurait subi le même sort que le chef du Parti socialiste, Carlos Altamirano, le 11 septembre.

Ce qui indique apparemment que les mineurs avaient tenté de forcer le passage à l'encontre des militaires. M. Silberman

Une quarantaine de personnes, prêtre le correspondant à Valparaiso, du journal La Tercera de la Hora, sont actuellement en instance de conseil de guerre pour avoir commis des attentats contre les forces armées. La nature ou l'intention de donner l'assaut à des armes. La majorité appartient à des groupes de gauche, notamment au MIR.

On avait d'autre part annoncé lundi la condamnation à 15 ans de prison de l'ex-ingénieur général des mines, Orlando Cantuarias Cantuarias, à 1 000 pesos au marché noir. Le condamné, M. Pedro Silberman, reconnaît avoir eu participation aux faits qui ont valu le verdict d'État du 11 septembre.

devra encore répondre, devant une cour martiale de Santiago, de délits de sabotage, d'incitation à la désobéissance et de perturbation sur la position des mineurs de Chuquicamata. C'est à l'école militaire que Silberman a été conduit, pour y être à nouveau "jugé".

D'autres fonctionnaires de la mine avaient été jugés peu auparavant par lui. L'un d'eux, le ressortissant espagnol Juan Fontanes, a été condamné à dix ans de bannissement du Chili.

Dans la cadre de la loi martiale, les autorités militaires ont également interdit toute grève dans les mines jusqu'à nouvel ordre. Le gouvernement a aussi décidé de suspendre les élections syndicales dans les mines de cuivre, de charbon et de salpêtre, qui devaient avoir lieu en novembre, et il a remplacé certains de leurs dirigeants.

Selon la police, cette remise de pris aurait fourni aux conjurés une occasion propice pour mettre leur dessein à exécution.

Les gourmands qui devaient assister à la cérémonie du remise des prix en présence de la chambanaus et des juges héritiers, auraient été munis d'appareils de prise de vues truqués et dissimulaient des armes, mitrailleuses et grenades à main.

Pendant les participants en croupes sous la menace de leurs armes, ils se seraient assurés de la personne de l'impératrice et du prince héritier, et les auraient conduits en voiture jusqu'à un aérodrome, où ils auraient exigé qu'un avion soit mis à leur disposition pour commencer leurs étapes dans un pays étranger.

C'est à ce moment seulement, et se soutant à l'intérieur de l'aérodrome et le jeune prince, qui va prochainement avoir treize ans, s'ils s'aperçoivent pas satisfaction.

Dans l'éventualité où, pour une raison quelconque, ce plan n'aurait pu être appliqué, les conjurés avaient également envisagé d'enlever la princesse Mahasa, petite fille du chah. La princesse, qui fut âgée de quinze ans, est la fille de la princesse Chahasa, fille aînée du chah, et de M. Ardeshir Zadehi, ancien ministre des Affaires étrangères, actuellement ambassadeur d'Iran à Washington.

Une des personnes arrêtées, Mlle Maryam Richardson appartenait à l'entourage de la princesse Mahasa, et fournissait aux conjurés, à cause de la police de sécurité, des informations sur les allées et venues de la princesse. La détention de la princesse Mahasa comme ôtage devrait permettre, disait le plan des conjurés, d'obtenir la cessation à la mise en liberté du détenus politiques.

A défaut de la princesse Mahasa ou de tout autre membre de la famille impériale, les meneurs du complot avaient également envisagé de prendre comme otage un ambassadeur étranger.

Une dernière possibilité avait été celle de s'emparer, croit-on, de la mère ou grand-mère de l'impératrice, qui vit actuellement à Téhéran. Les risques étaient toutefois grands, dans ce cas, de voir les conjurés arrêtés alors qu'ils décidé, selon la police, d'un assaut le stabilisateur et le prince héritier lors de la cérémonie du remise des prix du Festival du film pour enfants.

Complot

TEHERAN (AFP) — La déclaration faite mardi par les services de sécurité sur la découverte d'un complot visant à enlever au assassiner le chah et d'autres membres de la famille impériale s'appuie sur les premiers résultats de l'enquête, et notamment sur les aveux de certains conjurés.

La date de leur arrestation n'a pas été précisée.

Sur les 12 membres du groupe, trois sont des opérateurs de cinéma. Leur chef, Reza Alamehzadeh, avait présenté un film sur le festival du film pour enfants qui doit avoir lieu à Téhéran, début novembre, et il semble avoir profité de cette occasion pour mettre au point son dessein d'action.

La coupe du centenaire

Cent ans, dit le barbier, cela se fête. Un coup de ciseau par ci, un coup de ciseau par là, et voilà notre centenaire coiffé à peu de frais... Il y a cinq ans, le barbier avait promis à son client, M. William H. Jay, une coupe de cheveux gratuite pour son centième anniversaire. Parions que des faisons aussi illustres ne sont pas possées souvent entre les mains du joyeux coiffeur...

Le centre de transit juif

Rien ne va entre l'Autriche et Israël

VIENNE (Reuter) — L'Autriche et Israël ne sont pas parvenus à s'entendre, a déclaré mardi le chancelier Bruno Kreisky au cours d'heures d'entretien avec Mme Golda Meir, sur la question autrichienne de fermer le centre de transit juif près de Vienne.

Mme Meir est repartie en fin d'après-midi pour Israël, après avoir eu un entretien de trois heures avec le président Kreisky.

Peu de temps après son départ, M. Kreisky a répondu à Vienne que l'attention avait été "intense".

M. Kreisky a fermement défendu sa décision de limiter les facilités de transit accordées aux Juifs soviétiques, en échange de la vie de trois Juifs et d'un homme autrichien retenus comme otages pendant deux mois, vendredi à l'aéroport de Vienne par deux commandos arabes.

Profitez-en des Obligations d'Épargne du Canada

Une bonne habitude qui porte profit

On pense souvent aux bonnes choses de la vie comme à des réalités parfois difficiles à atteindre. Et pourtant! Avec les Obligations d'Épargne du Canada, c'est facile. Des vacances, une maison à soi, la sécurité de sa famille, un avenir confortable... tout cela est dans le domaine du possible. Avec les Obligations d'Épargne du Canada, demain c'est presque aujourd'hui. Faites-en la preuve vous-même!

Faciles à acheter: Vous pouvez acheter vos Obligations d'Épargne du Canada à partir de $50 jusqu'à $50,000 au comptant ou par versements à votre travail, à votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou chez votre courtier.

Encaissables en tout temps: Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps à leur pleine valeur, plus l'intérêt couru. C'est de l'argent instantané!

Bonnes à garder: Les Obligations d'Épargne du Canada sont sûres, garanties par toutes les richesses du pays et elles rapportent un bon intérêt à chaque année. Chaque nouvelle obligation de $100 vous rapporte $7 la première année, $7.50 chacune des six années suivantes, $7.75 chacune des trois années subséquentes et $8 chacune des deux dernières années, soit un rendement annuel moyen à l'échéance de 7.54%. De plus, vos obligations peuvent vous rapporter de l'intérêt sur l'intérêt et ainsi, à l'échéance, vous obtiendrez $239.50 pour chaque obligation de $100.

7.54%

rendement annuel moyen à l'échéance

DALLAIRE

PETIPRI

PLACE HENRI-BOURASSA
CENTRE D'ACHATS NEUFCHATEL
PLACE ST-ROMUALD
BIENTOT ANCIENNE-LORETTE

VIANDE DE QUALITE SOIGNEUSEMENT PREPAREE

ROSBIF T-BONE désossé sans frais supplémentaires LIVRE 1.59

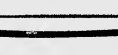

JAMBON MIDGET de Laflèche, d'égoutté LIVRE 1.09

BIFTECK DE COTE marque rouge, entièrement LIVRE 1.59

POULETS CONGELES frottés de tendres, Cos Cos, A, B & C LIVRE .55

SMOKED MEAT Hot Rods, 6 emballés .99

CROQUETTES Dinners, boeuf et ail, poulet, saucisse .59

BACON Maple Leaf, tranché, paquet LIVRE 1.25

PAS D'ERREUR, C'EST TOUJOURS DES PETIPRI

BIFTECK DE RONDE de 1ère qualité, marque AAC LIVRE 1.59
ROTI DE PALETTE désossé, ficelé LIVRE .85
ROTI CÔTE CROISEE désossé et ficelé LIVRE 1.09
LARD HACHE pour cuisson et fondre, marque AAC LIVRE 1.25
COTELETTE DE VEAU tendre, bien ajustée LIVRE 1.99
ROTI CÔTE DE BOEUF désossé, ficelé, marque AAC LIVRE 1.49
STEAK HACHE maigre et frais LIVRE 1.15
SALADE COORSH fraîche et délicieuse LIVRE .89
ROTI LARD FRAIS ou de bas de filet LIVRE 1.15
FESSE DE VEAU tendre, pour rôtir LIVRE 1.89

UNE VARIETE DE FRUITS ET LEGUMES HAUTEMENT CHOISIS

LAITUE CHINOISE grosse et tendre, produit du Québec CRACHIE .29

ORANGES OUTSPAN succulentes et juteuses produit de l'Afrique du Sud grosseur 112 DOUZAINE .69

CANNEBERGES Tendres, produit des États-Unis, no. 1 Qualité Canada, format 12 BOITE DE 12 ONCES .33

POIRES BARTLETT Jaunes et mûres, produit Canada de fraîcheur LA LIVRE .29

PANAIS Jaunes et tendres, produit du Québec, est. Can. No 1 CHOIX 2 LIVRES .39

UN SPACIEUX RAYON D'EPICERIE BIEN SELECTIONNE

BISCUITS LIDO au chocolat Ti-Coq 10 ONCES .43

MARGARINE CREMEX dure 1 LIVRE .30

SERVIETTES HYGIENIQUES Confidets BOITE DE 48 1.88

TOMATES EN CONSERVE Si-Come, qualité de choix 19 ONCES .28

SOUPE LOWNEY'S choix de 4 variétés sorte, de 3½ ONCES .10

CRISTAUX À L'ORANGE Pour un 2e verre, 25¢ ONCES .79

GELÉE SMIRNOFF Toutes saveurs, 2 ONCES .12

AMPOULES CAVALIER 25-40-60-100 FAÇONS DE .66

PATATES CHIPS Nature, légèrement salées, Ruffles, Dorito, Cheezies SAC 2 ONCES .55

LIQUEURS COCA-COLA Boissons gazeuses 48 ONCES .26

QUALITE-PETIPRI-SERVICE

FROMAGE LACTANCIA 12 onces	.93	RELISH SUCREE McLARENS 15 onces	.47	AMUSE-GUEULE Pizza Spin de General Mills, boîte 17 onces	.91
EAU MINERALE F.B.I. Bouteille 40 onces	.25	SIROP DE TABLE HABITANT Bouteille 16 onces	.39	GRUAU QUAKER Boîte 2 livres	.72
TAE SALADA PRIOR PACK 100 sacs	.77	CONFITURE CARMELITE Fraises ou framboises, 1 livre 24 onces	.61	CEREALE KELLOGG Boîte 18 onces	.54
FEVES AU LARD AVLIMER 28 onces	.49	ROMPLUSAGE 7 SAUCE Boîte, sauce de poivre 12 onces	.54	PIZZA CHEF BOY-AR-DEE Pepperoni 27 onces	.91
MAIS EN CREME IDEAL Grand, 14 onces	.25	GRAISSE PUR LARD 1 livre	.44	MELANGE À SOUPE HABITANT sorte de 2 onces	.33
PECHES TRANCHEES Pot blanc, qualité Sunrise 28 onces	.49	RAISINS À TARTE Jolis 12 onces	.41	SOUPE HABITANT sorte de légumes 2 onces	.12
JUS DE POMME ALLEN Clarifié 48 onces	.45	THON EN MORCEAUX Clair Tasti 7 onces	.56	NOURRITURE POUR CHAT De Bolland, 6 savoureux 12 onces	.23
OIGNONS SUCRES GATTUSO 12 onces	.59	POULET À LA KING Cocktail Rico 10 onces	.44	PATE DENTIFRICE Ultra Brite, 50 ml	.63

PATES CONGELES TOPPS choix de 2 savoirs 7 onces .31

BISCUITS RITZ de Christie boîte de 8 onces .41

Complot

UN SUPPLEMENT GRATUIT DE 32 PAGES dimanche dans à propos

STEINBERG

prix miracles tous les jours... À L'ANNÉE!

Charte des DROITS DU CONSOMMATEUR

DE LA MÊME MANIÈRE QU'IL EXISTE UNE CHARTE DES DROITS DE L'HOMME, NOUS CONCEVONS QU'IL EXISTE UNE CHARTE SPÉCIALE DES DROITS DU CONSOMMATEUR. C'EST EN PROPOSANT CETTE CHARTE OFFICIEUSE QUE NOUS NOUS ENGAGEONS À VOUS OFFRIR UN NOUVEAU PROGRAMME D'ENSEMBLE QUI TENDE À L'APPLIQUER LE MIEUX POSSIBLE.

1 LE DROIT DE CHOISIR

Nous nous engageons à continuer de vous offrir une variété sélective de produits de qualité dans nos supermarchés — afin de vous permettre à VOUS, consommateur, de choisir vous-même les produits de marque nationale ou de marque maison que vous désirez — les produits dont la qualité et le prix vous conviennent le mieux. VOTRE CHOIX!

COMPAREZ.

PLUS POUR VOTRE ARGENT CHEZ STEINBERG.

Bien sûr parce que [illegible] atout avant tout même si [illegible] de prix parce que chez Steinberg on [illegible] possibilité d'économie sur [illegible] Beau coup [illegible] marchandises et [illegible] Steinberg [illegible] et [illegible] nous [illegible] a été éprouvée [illegible] un [illegible] également très avantageuse [illegible] grande marque populaire [illegible] avec les économies réalisées vous que [illegible] sur les tablettes de nos supermarchés ne [illegible] que nous aimerons votre [illegible] que nous produisons nos produits maison [illegible] en cas où vous aimeriez [illegible] d'épreuve additionnelle? Et si nous pouvons vous offrir [illegible] un bas prix exceptionnel c'est tout [illegible] parce que nous dominons plusieurs [illegible] tout cout de production et [illegible] le consommateur averti peut ainsi lui-même choisir les produits qu'il désire. Nous lui offrons la possibilité de faire lui-même son choix. Le choix des produits dont la qualité et le prix lui conviennent le mieux. Oui, le consommateur averti obtient plus pour son argent chez Steinberg!

prix miracles en alimentation

ON PEUT COMPTER DESSUS!

ACHATS BONI — doubles économies

COMPAREZ

- BISCUITS DARE, SAVEURS VARIEES, SAC 14, 15, 16 OZ — 59¢
- JUS DE TOMATES, LIBBY'S, CANADA DE FANTAISIE, 6 BTES 5½ OZ — 63¢
- CRISTAUX SWING, A SAVEUR D'ORANGE, 3 PQTS 6½ OZ — 79¢
- DÉTERSIF EN POUDRE, PUNCH, BTE GEANTE — $1.69
- POUDINGS INSTANTANES, JELL-O, PQT 8¼ OZ — 16¢
- NETTOYEUR, COMET, GEANT — 32¢
- BOISSONS VARIEES, STEINBERG, BOUT. 28 OZ — 15¢
- SEVEN-UP, BOUT. 28 OZ — 22¢
- JUS D'ORANGE, DE FLORIDE, ORCHARD KING, CONGEL., CONCENT BTE 12½ OZ — 42¢

pm produits populaires

COMPAREZ

- MELANGE A SOUPE, LIPTON, POULET ET NOUILLES, PQT 4½ OZ — 26¢
- CAFE INSTANTANE, MAXWELL HOUSE, BOCAL 11 OZ — $1.91
- MACARONI CATELLI, DIVERSES VARIETES, PQT 1 LB — 32¢
- SHORTENING, MONARCH, PQT 1 LB — 43¢
- DÉTERSIF EN POUDRE, [illegible], BTE 5 LB — $1.69
- EAU DE JAVEL, CONCENTRÉE, JAVEX, BOUT. 64 OZ — 51¢
- SARAN WRAP, ROUL. 12" x 100' — 69¢
- PÂTE DENTIFRICE, COLGATE AVEC MFP ORO ou MENTHE, TUBE 100 ML — 91¢
- PATATES CHIPS, HUMPTY DUMPTY, SAC 9 OZ — 63¢

pm bas tous les jours

COMPAREZ

- SAUCE V-H, POUR SPARE RIBS, MOYENNE OU FORTE, POT 12 OZ — 62¢
- GRUAU QUAKER, PRET A SERVIR, PQT 11 OZ — 47¢
- SACS DE THE, SALADA, ORANGE PEKOE, PQT DE 140 — $1.62
- MÉTHÉCAL LIQUIDE, SAVEURS VARIEES, BTE 8 OZ — 39¢
- VINAIGRE, HEINZ (CRUCHE 128 OZ. 75¢), BOUT 80 OZ — 58¢
- CHOCOLAT INSTANTANE, STEINBERG, BTE 2 LB — 83¢
- SHREDDED WHEAT, NABISCO, BTE 15 OZ — 45¢
- POINTES D'ASPERGES, DE FANTAISIE ORCHARD KING, BTE 12 OZ — 61¢
- TOMATES, ORCHARD KING, CANADA DE CHOIX, BTE 28 OZ — 33¢

pm bas tous les jours

COMPAREZ

- JUS DE POMMES, ORCHARD KING, CANADA DE CHOIX, BTE 48 OZ — 39¢
- CRISTAUX STEINBERG, A SAVEUR D'ORANGE, PQT 3¼ OZ — 15¢
- ALIMENTS POUR CHIENS, TOPS, BOEUF ET POULET, BTE 15 OZ — 19¢
- ALIMENTS POUR CHATS, DR BALLARD, poulet, bœuf et foie poisson et rognons, BTE 15 OZ — 23¢
- BOISSON A L'ORANGE, FBI, CRUCHE 64 OZ — 65¢
- MÉLANGE SPRUANCE, POUR PATÉ A PAIN, PQT 3 LB — 72¢
- MINI-POUDINGS, NESTLE'S, CHOCOLAT, RIZ, TAPIOCA, PQT 3 BTES 5 OZ — 47¢
- HUILE D'ARACHIDES, PLANTERS, BOUT. 48 OZ — $1.75
- FRAISES ENTIERES, CONGELEES, FRASER VALE, CONT. 15 OZ — 73¢

pm bas tous les jours

COMPAREZ

- FROMAGE TRANCHE, BLACK DIAMOND, PQT 2 LB — $1.69
- FROMAGE HI'N'LD, BLACK DIAMOND, PQT 16 OZ — 74¢
- ALIMENTS POUR BÉBÉS, HEINZ, SAVEURS VARIEES, POT 4½ OZ — 16¢
- VITAMINES, PALS, BOUT. DE 60 — $2.37
- SNAMPOOING, SALON BRECK, BOUT. 9 OZ — $1.18
- PAINS DE SAVON, JERGEN'S A BASE DE LOTION, PQT DE 3 — 36¢
- SEL DE FRUITS, NO, GRDSSE BOUT. — $1.03
- ADOUCISSEUR DE TISSUS, FLEECY, CONT. 128 OZ — $1.66
- SACS A CUISSON, COOKING MAGIC, GRANDS, PQT DDE 6 — 84¢

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE
CRÈME GLACÉE ICE CASTLE SAVEURS VARIEES
CONT. ½ GALLON **89¢**

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE
EAUX GAZEUSES "ZIP TOP" - STEINBERG
BTE 10 OZ **09¢**

pm BAS TOUS LES JOURS
PÊCHES CLING EN MOITIÉS OU EN TRANCHES STEINBERG
BTE 28 OZ **49¢**

pm BAS TOUS LES JOURS
JUS DE TOMATES ORCHARD KING CANADA DE FANTAISIE
BTE 48 OZ **39¢**

pm BAS TOUS LES JOURS
POIS NON-CLASSÉS DE CHOIX ORCHARD KING
BTE 19 OZ **27¢**

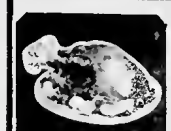

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

CANADA CATÉGORIE "A"

JEUNES DINDONS CONGELES 5 À 10 LB 20 LB et plus — **69¢** LA LB

DINDES FRAICHES 5 à 10 lb — **79¢** LA LB

FESSE DE JAMBON ENTIEREMENT CUIT, PRET-A-MANGER
UN BOUT OU L'AUTRE — **99¢** LA LB

JAMBON TRANCHÉ, prêt-à-manger LA LB 1.39

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

GROS, PETIT FILET OU COTELETTE EN BIFTECK OU ROTI BOUT ENLEVE — **1.69** LA LB

BIFTECK DE COTES — **1.69** LA LB

SAUCISSES fumées sans peau · Steinberg — PQT 1 LB **89¢**

EPAULE de PORC fumé, genre Picnic — **89¢** LA LB

- BOEUF HACHÉ, FRAIS, LA LB — 95¢
- DINDES BUTTERBALL, 5 A 10 LB, CONGELEES, DEEP BASTED, SWIFT PREMIUM, LA LB — 85¢
- POULETS 2 A 4 LB, CONGELES, CANADA CATEGORIE A, LA LB — 59¢
- COTELETTES D'AGNEAU, DANS L'EPAULE, EN PANIER, CONGELEES, DDE NOUVELLE-ZELANDE, LA LB — 89¢
- SAUCISSES FUMEES, COCKTAIL STEINBERG, PQT 8 OZ — 83¢
- PIZZA AUX CHAMPIGNONS, FRAICHE, STEINBERG, PQT 1 LB 8 OZ — $1.09
- SALADE DE CHOU, DU DE POMMES DE TERRE, STEINBERG, CONT. 2 LB — 93¢
- COCKTAIL AUX CREVETTES, SAU SEA, 2 PQTS 4 OZ — 87¢
- ROULÉ COTTAGE, FUMÉ, SCHNEIDER, LA LB — $1.49
- FILET DE SOLE, CONGELÉ, PQT 5 LB — $5.39
- GOBERGE AVEC PATE, CONGELÉ, HIGH LINER, PQT 14 OZ — 86¢
- SOLE PANÉE, EN PORTIONS, BOOTH, PQT 12 OZ — $1.07
- FOIE DE BOEUF, TRANCHÉ, CONGELÉ, LA LB — 89¢
- FARCE DE PORC, HYGRADE, ROUL. 1 LB — 89¢

pm pâtisseries

- ROULÉ AU CHOCOLAT OU AUX FRAMBOISES, STEINBERG, 10 OZ — 39¢
- TARTE AUX POMMES AVEC OU SANS CANNELLE, STEINBERG, 24 OZ - 8" CH. — 59¢
- BRIOCHES SUCRÉES, ERABLE ET NOIX, STEINBERG, PQT DE 12 — 41¢
- BEIGNES AU MIEL, GLACES, STEINBERG, PQT DE 12 — 59¢
- GÂTEAU MARBRÉ, STEINBERG, 15 OZ — 55¢
- GÂTEAU AUX DATTES, STEINBERG, 14 OZ — 39¢
- GÂTEAU BLANC, NOUVELLE-ORLEANS, GLACE A LA VANILLE, 14 OZ — 44¢
- GÂTEAU DORÉ, POUR L'ACTION DE GRACES, 24 OZ — $1.19
- BRIOCHE DANOISE, AU CARAMEL, STEINBERG, 14 OZ — 56¢

pm articles divers

- CARNET OU CANIER, DE NOTES, AVEC TIGE SPIRALE, ILLUSTRATIONS D'ANIMAUX, CH — 29¢ (49¢ OU 69¢)
- VERRES À VIN, SUR PIED ROND OU CARRÉ, PQT DE 4 — $1.49
- MENUS ARTICLES, VARIES, POUR LA CUISSON, CH — 39¢

pm fruits et légumes

- BANANES, douces et mûres, variété Premium, petites et grosses, LA LB — 14¢
- RAISINS, rouge Empereur de Californie, Canada No 1, LA LB — 39¢
- MELONS AU MIEL, de Californie, grosseur B, CH. — 58¢
- LAITUE ICEBERG, de Californie, grosseur 24, Canada No 1, CH. — 29¢
- PIMENTS VERTS, de Californie, Canada No 1, variété Wonder, LA LB — 29¢
- CANNEBERGES, Ocean Spray, Canada No 1, nouvelle récolte, LA LB — 35¢
- BROCOLI, de Californie, gr 14, Canada No 1, CH. — 49¢

petites annonces

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours consécutifs	6 jours consécutifs
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.
Annonces à la ligne après: 10e la ligne. (minimum 10 lignes)
Frais de service pour les numéros de boîte : $1.00
Les réponses reçues pour les petites sont envoyées à l'annonceur dès le lendemain de la parution.
Les annonces classées sont reçues jusqu'à 16 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.
Si quelqu'un abuse sous aucune circonstance, en invitant des personnes avec pour titre annonce, pour la première publication seulement, nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.
Nous nous réservons le droit de refuser toute annonce à notre discrétion.

à propos Tél. : 522-4771

105 Argent à prêter

ARGENT A PRÊTER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur investisseurs dans le Cité de Québec et environs. Contactez Mr. Desjardins, Québec, Tél: 522-3815, 577-3737 ou 839-2446 (24h) 10/11

130 Immeubles

POUR TOUT ACHAT — VENTE — ÉCHANGE — LOCATION de tous vos immeubles, MARCEL TÉTREAULT — Société immobilière Québec inc. — 1100 Grande Allée, Québec, 687-2000 — 837-3330 — 839-6 (24h) 10/11

147 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR 30 marques de machines à coudre. Réparations toutes marques. 623-0067. 522-3815. Fernand Goulet, Ste-Foy, 652 Lemoyne. Fondateur de la Cité. (Lundi au vendredi) 10/11

250 Réceptions -restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, ouvert le midi et dimanche. Sous Layolet, Québec. Tél: 527-4444. 37466 39-9 (25 fe) 230

LE PLACIDE, salles pour réceptions et dîners, soirées privées, 1 à 200 personnes, 1 à 3 services, 1 à 3 jours. 2 salles à manger, 1 salon. 1 221 Le Placide, Québec. Tél: 529-2511 ou 529-2511 230

325 Chambres et pension

Chambre et pension à étudiantes, 1 ou 2 personnes. Tél: 522-9016 (h. de bureau) 529-2511 (h. de soir) 37466 39-9 (24 fe) 325

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX À LOUER Au 640, St-Jean, Tél: 524-3721, 39-9 3500 17-8 (fin) 10 1855

214 Cours - Enseignement

LES DANSEURS "DU ROCHER" Tél 522-5681
37467 39-9 (24 fe) 214

Et en Français, jouez tout de suite, Connecteur bilingue, sacré de ne courir Cours spéciaux de la musique. Exemplaire rapport. Ecrivez Connecteurs Inc. Tél: 524-3215
37466 39-9 (24 fe) 214

247 Réparation, Entretien

Inglis-RCA Kenmore
Service pièces - réparations
QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSES
212, 3e Avenue Tél.: 529-6999
37316 20-9 (L. retrv. v. au 21-11) 247

340 Logements à louer (Banlieue)

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC
Place des Thuyas
Orsainville
Logements de 2 chambres à coucher
Exemple
REVENU familial mensuel de $400.
Famille 2 enfants
Loyer selon échelle de la SHQ $85.
Déduction pour enfants $4.00
Déduction additionnelle (services) $3.00
Loyer à payer $78.00
Accessible aux visiteurs
pour information :
626-5675
(Un Merc.Som. au 17-11) 340

341 Logements à louer

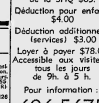

le 640 St-Jean
COMPLEXE COMMERCIAL
AU COEUR DU QUEBEC présente le Centre Paternoscaste
Ouvert de 9 à 21 heures
Stationnement gratuit
Bientôt disponibles
Vous y trouverez, pour votre confort, plusieurs boutiques et autres locaux à louer, de différentes superficies. Le tout de façon à satisfaire votre goût et votre bourse. Le service de nettoyage à sec Paternoscaste, le service de restauration Paternoscaste, le supermarché Paternoscaste, les services bancaires offerts par les différentes institutions financières, sont autant de services qui vous sont offerts pour votre plus grand confort.
Pour plus d'information, communiquez avec le gérant du centre, Monsieur Gérard Lapointe, au 529-5038 ou 524-3571

342 Logements à louer 151-Loch

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — Appartements 3½, 4½, 5½ pièces avec bains, ou 640 St-Jean — Tél: 524-3571
3 37098 19-9 (48 h) 334

360 Maison à vendre

Duplex, — Appartement, maison de 5 pièces, près des centres d'achats, Limoilou, rue Lapointe, Tél.: 683-5330
37421 20-9 (14 h) 360

ST-MALO — Pas assez logement, maison de 8 logements 2-4-2 plus grand 3½ pièces, libre 1er oct., seulement $5,000.00
37465 1-10 (24 fe) 360

Duplexe à vendre, 5 pièces, situé à Limoilou, rue Lapointe, Tél: 683-5330, Québec, 524-1718, prendre en passant 264-63, beau-frère, Jean-Paul Lapointe, 683-5330
37421 20-9 (7 jrs) 360

ST-CHARLES — CARNEVILLE — 6½, Entre St-Louis et Laurier, près des écoles, parcs, bain d'eau, $28,500, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

ORSAINVILLE — Maison jumelée, rue Principale, 6 pièces, libre, Restaurants, 623-6903, Trust Général equitable 628-0830
37421 20-9 (7 fe) 360

ST-ROMUALD — Maison neuve, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, garage, libre, $29,500, Trust Général equitable 628-0830, Louise R. Breton 839-6230 Trust 683-5330
37421 20-9 (7 fe) 360

EXCELLENT — Maison jumelée, 6 pièces, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

ORSAINVILLE — Maison jumelée, 6 pièces, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

PLACEMENT — Quartier Limoilou, semi-détaché, contemporain, libre, $29,500, Trust Général equitable 628-0830 Trust 683-5330
37440 20-9 (7 fe) 360

RUE DESSANES (Ste-Martyre) — Coteau en pierre et briques, 8 pièces, bien libre, Faites vite, 2.E. Gagnon, 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

AVENUE JOFFRE — Cottage très moderne, 5 pièces, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

UNIQUE — Luxueux bungalow, 7 pièces, plus salle de jeux, salle de lavage, salle de bain, poêle électrique, terrain paysagé avec arbres matures, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209, Trust Général 628-0830, Louise R. Breton 839-6230 Trust 683-5330
37421 20-9 (7 fe) 360

CHARME D'ANTAN — Maison ancestrale, 8 pièces, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

BEAUPORT — Gosford, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

CHARLESBOURG — Charlesbourg — Prix assez élevé, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Vergers, rivage Nord, terrain boisé avec vue, 2 lots, superficie environ 24,000 pieds carrés, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 391

LAC BEAUPORT — Terrains, rue Lacasse, 60 pieds de front, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 391

432 Clavigraphes

E. LACOUILINE Inc., 520, Côte Dorchester, Québec, Tél.: 529-1530 — Equipements de bureau, service, location, machines à écrire, calculatrices, photocopieurs, etc.
37466 39-9 (14 fe) 360

UNDERWOOD — CLEMENT & CLEMENT, 550 boul. Charest est, Québec, Tél: 529-5031 — Vente, location, service de toutes marques de machines à écrire et calculatrices.
37466 39-9 (14 fe) 360

Nouchâtel — Maison jumelée, nouvelle, 6 pièces, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

Louiseville — Maison jumelée, 6 pièces, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37459 20-9 (14 fe) 360

360 Maison à vendre

Place pied, 2 appartements, près son étude, garage, 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 3-10 (3 fe) 360

Québec — Maison à construire, libre pour mai 1974, tout 8% chez du magasin, Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (14 fe) 360

Neuchâtel — Maison jumelée, nouvelle, 6 pièces, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37402 20-9 (24 fe) 360

Louiseville — Maison jumelée, 6 pièces, libre, Semilupon Inc. 683-5330 ou 524-1718, Tél. 681-8209
37459 20-9 (14 fe) 360

435 Divers à vendre

Laveuse - sécheuse automatique Westinghouse à vendre, Tél.: 658-4539
37427 30-9 (8 fe) 435

A BAS PRIX — AMEUBLEMENT et équipement unique de restaurant, meuble à pour les tortes, etc., Les Entreprises M. Bernard, 31890 rue Jean-Talon, Québec
37391 30-9 (24 fe) 435

Piscine (en sol), accessoires de piscine, Tél.: 524-3571, Québec, Les Prix Bas Inc. 640 St-Jean, St-Romuald, Québec, Tél: 626-9630
37466 9-10 (24 fe) 435

456 Matériaux de construction

DÉMOLITION — Portes, fenêtres, armoires, étagères, escaliers, toilettes à l'r, 872-1225
37437 21-9 (16 fe) 456

MATÉRIAUX neufs et usagés de construction, portes, planchers, etc. Prix très bas. Ouvert le samedi. Tél: 683-2911
37443 24-9 (24 fe) 456

459 Meubles à vendre

Meuble combiné stéréo, radio, disque, deport, — Tél: 832-4097.
37469 3-10 (3 fe) 459

Ménage neuf 1974 — Style colonial, couleurs à choix, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 3388 22-9 (24 fe) 459

MENAGE NEUF 1974 ESPAGNOL — Ces meubles sont neufs et garantis. Comprenant : un lit king size, matelas orthopédique, 2 tables de chevet, 1 coiffeuse avec miroir, 1 commode 5 tiroirs, 1 lit double et 2 sommiers, 4 sièges, fauteuil et divan, 1 table de salon, 1 table de salle à manger et 6 chaises, 1 meuble stéréo, 1 bureau, 1 chaise de bureau, 1 lampe de salon, 1 lampe de chevet, 1 lampe de bureau, 1 lampe de plafond, 1 tapis 9'x12'. Le tout pour $1,990. Aucun comptant requis. Crédit accordé à tout le monde. Livraison immédiate. Tél: 667-5100.
37307 29-9 (24 fe) 459

Jeunes couples

MOBILIERS COMPLETS
Qualité Prix
Service
Livraison immédiate
Foyer du Meuble INC.
529-9648
144 St-Vallier, ouest
Spécialiste en ameublement
37344 22-9 (24 fe) 459

VENTE DE RENOVATION CHOTEAU
175 EST ST-JOSEPH
LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC
529 8155, 525-9436, 527-4227
Face rue Jeune-Lorette
Meubles modernes, meubles patines, lits, tables, chaises, bureaux, tables Lunderwood 1-30-77, Machines de chambre 399.95, etc.
Ouvert tous les jours de 9 h. à 5 h. 30 p.m. Le samedi de 9 h. à 5 h. p.m.
Livraison $37.22, etc. Ouvert le soir jusqu'à 9 h. p.m. Le samedi de 9 h. à 5 h. p.m.
37466 39-9 (24 fe) 459

459 Meubles à vendre

Une visite propose à rien, menage complet, meubles tous styles, pas d'acompte, 626-1100
37350 10-9 (20 fe) 459

Ménage neuf 1974 — Style colonial, couleurs à choix, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 3388 22-9 (24 fe) 459

465 Musique

Orgues WURLITZER & THOMAS
ST-CYR & FRERE INC.
754, boul. St-Jean-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
PLACE LAURIER
Tél.: 651-7384
(L. merc. s. au 14-11) 465

PROCURE GENERALE de Musique, Québec, Tél: 522-6217 ou 832-2255
37347 29-9 (24 fe) 465

477 Tapis-tuiles-prélarts

Moquette Tapis — Vente, pose, réparation, 524-3571, Québec, Les Prix Bas Inc. 640 St-Jean, St-Romuald, Québec, Tél: 626-9630
37466 9-10 (24 fe) 477

705 Accessoires et pièces

LAFRANCE Skiertronic, Tachotrol : Pièces et service, Tachographes, Tachymètres, Chronotachygraphes, 3571, des Ormes. — Tél.: 527-4227
37208 1-8 (24 fe) 705

710 Autos à louer

REMPARTS — L'auto disponible à un location à'heure. Prix à partir de $12. par semaine, 1000 milles inclus. Tél: 683-5330
37307 29-9 (24 fe) 710

711 Autos à vendre

Renault 1071 R-8 S, en bonne condition, 1970, 524-3571, Québec, Les Prix Bas Inc. 640 St-Jean, St-Romuald, Québec, Tél: 626-9630
37466 9-10 (24 fe) 711

Native Nova 1972, 250, 6 cyl. radio, pneus, 15,000 mi., Bas prix, discutez Tél. soir : 524-3500
2-10 (3 fe) 711

RINFRET AUTO — Vendeur Volkswagen — 1971 Toyota $2500; 1972 Datsun 1200 $2,195; 1972 Volkswagen $1995; 1969 Ford $1250 — 50 rue Cartier, Québec, 529-2411
37216 5-9 (24 fe) 711

VENTE MAZDA service — Garage O. GOSSELIN INC. — Pionniers de moteur rotatif au Québec — 185 ave St-Sacrement, Qué. 681-0525
1 37246 16-9 (24 fe) 711

712 Autos demandées

Soumes acheteurs d'autos accidentées, Chevrolet, Ford, Chrysler, 1967 et moins!, Durant Automobile, 1100 Grande Allée, 687-2277
37466 39-9 (24 fe) 712

petites annonces

711 Autos à vendre

Vous voulez acheter une voiture spécifique,
Vous voulez un financement facile,
Vous voulez épargner votre temps et votre argent,
Vous voulez éviter des ennuis,
Vous voulez vendre votre auto,
Vous voulez un meilleur prix,
Consultez les seuls courtiers en automobiles au Québec

LA CIE BEDARD & TREMBLAY INC
8410 boul. Ste-Anne - Château-Richer
824-4915 824-4913
Nous avons en filières et en démonstration un vaste choix de véhicules de toutes sortes.
37456 30-9 (5th Laval au 21-11) 711

Vous voulez acheter une voiture spécifique,
Vous voulez un financement facile,
Vous voulez épargner temps et votre argent,
Vous voulez éviter des ennuis,
Vous voulez vendre votre auto,
Vous voulez un meilleur prix,
Consultez les seuls courtiers en automobiles au Québec

LA CIE BEDARD & TREMBLAY INC.
8410 boul Ste-Anne - Château-Richer
824-4915 824-4913
Nous avons en filières et en démonstration et vente choix de véhicules de toutes sortes.
37456 30-9 (5th L. mer. au 21-11) 711

Nouveau service de "Poste certifiée"

OTTAWA, (PC). — Le mi-de la formule est retournée auprès des Postes : hier, à Ottawa un nouveau service postal baptisé "poste certifié" dont le but est de prouver aux usagers un moyen de preuve que leur envoi a été livré par les fonctionnaires postaux.

Les clients des Postes recevront, prétexte un communiqué, un reçu spécial portant la signature du destinataire et la date de remise. Ce service, assez que l'envoi nuira à la vitesse de régime intérieur de livraison, ne sera offert qu'aux usagers de deuxième classe.

Choix

Les documents de la poste certifiée seront disponibles dans tous les bureaux de poste du Canada, moyennant un prix de $0.40 chacun.

Les usagers auront le choix entre deux ensembles, soit celui qui servira à l'envoi du document et celui qui servira à l'expédition des reçus, soit même classé et des enveloppes mentionnées. Chaque ensemble se compose de deux parties, une enveloppe extérieure avec fenêtre et une triple formule séparée par du papier carbone.

Affranchissement

Une fois que le client a préparé son envoi, il doit l'affranchir selon la classe de courrier qu'il veut utiliser, et le déposer dans n'importe quelle boîte aux lettres.

Une fois le colis ou la lettre parvenue à destination, le facteur obtient la signature de son destinataire, applique la date de remise et remet le tout à bien été reçu et une partie

Quant aux autorités du ministère, elles auront accès à la Poste certifiée selon les procédures de l'époque, ou de documents juridiques par une autorité compétente.

La poste recommandée en effet, mais que la poste certifiée ne finunnière à l'expéditeur, le reçu que la poste certifiée remettra à l'expéditeur.

Le service sera offert à son destinataire.

Salaires bloqués au Chili

SANTIAGO (AFP) — La junte militaire a décidé de bloquer provisoirement les salaires dans tous les secteurs pour raisons de la situation économique et financière "catastrophique" du pays.

Cette annonce a été faite samedi soir, par le ministre des Finances, le contre-amiral Lorenzo Gotuzzo, sur une chaîne de radio et de télévision.

Le ministre a ensuite déclaré que "les efforts et les sacrifices consentis par tous permettront de diminuer sensiblement les bases de la reconstruction nationale".

nécrologie

CHABOT (M. l'abbé P.-A.) LABRIE (Dr Gérard) — A St-LAURENT (Hervé) — A Québec, le 29 septembre 1973, à l'âge de 73 ans, est décédé Mr. Edouard P.-A. Chabot (dit Beaufort). Il demeurait au 1, Chemin Ste-Foy.

Québec, le 29 septembre 1973, à l'âge de 71 ans, est décédé Mr. Gérard Labrie, médecin, ass.-Directeur médical de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec. Il demeurait au 161 avenue Dupuis.

Québec, le 1er octobre 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé Mr. Hervé St-Laurent, époux de Dame Juliette DeVarennes. Il demeurait au 2823, rue Hervé St-Laurent.

Né le 6 août 1900, fut ordonné prêtre le 13 avril 1924. Vicaire à Disraeli de 1924 à 1930, à St-Michel de Bellechasse de 1930 à 1937, curé de Daquet de 1947 à 1955, de Notre-Dame-des-Laurentides jusqu'en 1973 qu'il prit sa retraite chez les Rêves du St-Sacrement, 1330, Chemin Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille, Jean-Pierre et Jacqueline Labrie, ses petits-enfants, Pierre, Luc, Marie-Josée et Jean-Marc, ses frères et belles-sœurs : M. et Mme Arthur Labrie, Mme Jean-Baptiste Labrie (Lise-Aimée Dufour), Mr et Mme Claude Belleau (Marcel), Dr et Mme Pierre Bedard (Andrée), Mr et Mme Pierre Labrie (Francine Guay), ses nièces, neveux, ses beaux-frère et belles-sœurs : M. et Mme Paul Lamontagne (Simone), M. et Mme Real Labrie, M. et Mme Guy Labrie, Mme Raymond Labrie, Mme Fernand Labrie, Mme Jean-Yves Tanguay, M. et Mme Jean-Pierre Tanguay, M. et Mme Jean-Marie Labrie, M. et Mme Mehrill Leblanc, M. et Mme Jean Labrie, M. et Mme Edmond Parks, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Il a été inhumé dans le caveau familial.

Les funérailles auront lieu le mercredi 3 octobre 1973, à 14.30 heures.

Le corps sera exposé à la résidence funéraire Cloutier Lte975, avenue Maguerite-Bourgeois, Québec à 14.15 pour l'église St-Laurent et de là au cimetière de Belmont.

1-10 13 fe

Les funérailles auront lieu le mercredi 3 octobre 1973, à 9 heures 45, pour l'église du Notre-Dame-de-la-Consolation et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera ouvert de 7 à 9 h. et de 7 h. à 10 h.

2-10 (2 fe)

THIBAUDEAU (Marie - Anne) — A Hanni-Deux du St-Laurent, le 1er octobre 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Marie-Anne Plamondon, épouse de feu M. J.-A. Thibaudeau. Elle demeurait au 2823, rue Hervé St-Laurent.

Elle était la mère de Sœur Rachel Thibaudeau, s.s.c.m., de Limoilou.

Les funérailles auront lieu jeudi le 4 octobre, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Gédéon Roy Inc., 2550, 1ère Avenue, St-Georges ouest, à 3 heures 45, pour l'église de St-Georges et de là au cimetière paroissial.

3-10 (1 fe)

Services spéciaux

MONUMENTS 524-1561 J.-L. Thériault & Fils LTÉE 710, 1ère Avenue - Québec 1 — Ouvert le soir et le samedi

TOUJOURS PRÊTE À AIDER

horoscope

MERCREDI 3 OCTOBRE 1973

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne vous laissez pas influencer par les autres. Vous avez besoin de votre propre jugement.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Votre patience viendra à bout de nombreuses difficultés. Evitez les querelles.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Prenez la vie comme elle vient. Ne vous laissez pas influencer par ceux qui voient les choses autrement que vous.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Les personnes sentimentales feront du beau travail et elles auront droit aux félicitations.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne vous laissez pas influencer par les autres. Vous avez besoin de votre propre jugement. Un désaccord peut vous causer des ennuis.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Les arts et l'emotion seront à l'honneur auprès des nuits de ce mois. Ne négligez pas vos amis.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne gaspillez pas votre argent. Ne vous laissez pas influencer. On vous dupe à votre endroit.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous devez suivre les grandes journées et contrôler les mauvaises heures. Evitez journée dans l'obscurité.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Prenez garde à votre santé. Ne vous laissez pas influencer par les autres. Ne prenez aucune décision importante.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous aurez un problème financier à considérer. Consultez votre banquier. Ne vous laissez pas influencer par votre entourage professionnel.

21 janvier au 19 février (Verseau) — On vous critiquera et on tentera de prendre. Vous serez sur des périodes de recherches intéressantes réactionnel.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous serez du travail constructif avec vos collaborateurs. Une bonne journée pour penser à l'avenir immédiat.

on peut vaincre le cancer
Société canadienne du cancer

montréal

Hausse générale mais peu d'activités

Tous les secteurs ont progressé, mardi à la Bourse de Montréal, avec une activité faible.

Sur la Bourse de Montréal et la Bourse canadienne, 1,484,000 actions ont changé de mains contre 1,869,000 à la fermeture de lundi.

Papiers et industrielles ont atteint de nouveaux sommets pour 1973. Les industrielles ont gagné .85 à $97.73, et les papiers .68 à 155.65. Les services publics ont progressé .26 à 144.15. L'indice composé .52 à 237.53, et les banques .40 à 276.07.

	Mardi	Lundi
Avances	132	116
Reculs	81	114
Inchangées	74	74
Total	304	304

Parmi les industrielles, Abitibi Paper Co. a été la plus active, gagnant 3-8 à $14 ; 3-8, et 36,400 actions échangées aux enchères. Wajax a été le plus active, perdant 1/8 à 49 cents, sur 128,400 actions échangées.

Peoples Department Stores, gagnant 1-4 à $14, rapporte un revenu net, pour l'année se terminant le 31 juillet, de $1.2 millions ou 57 cents l'action, contre $1.3 millions ou 33 cents pour l'année précédente.

Trésorerie fédérale. Un avis de la Trésorerie fédérale, publié mardi à l'intention de vendre 500,000 de ses actions d'Imasco Ltd. augmentant l'impôt sur le tabac. Cependant, Imasco Tobacco Co. sur le marché canadien. Imasco a clôturé mardi en gagnant 1-8 à $26.

Petrofina Canada 1-4 à $26 1-2; Imperial 1-2 à $45 5-8; et Pan Ocean 5-8 à $24 5-8. Shell Canada 1-4 à $20 1-8. BP Canada 1-4 à $14 7/8; Husky Oil 1-8 à $25.

A la Bourse de Montréal, Dunlop a gagné 1 à $25 ; et Du Pont 1 à $52. Allied Chemical 1 à $39; Alcan 3-4 à $37. Allian Bissel 1-2 à $27 1-2; Fraser Companies Ltd. 1-2 à $25; Bell Canada 1-2 à $41 5-8; Canadian Javelin 3-4 à $19 7-8. Cominco 5-8 à $35 1-8; Consolidated Bathurst 1-2 à $28 1-8; Price Co. 3-4 à $18 1-4; Brazeau Ltd. 1-4 à $19 5-8.

Gulf Oil Canada a perdu 1 1-8 à $23 1-2; Falconbridge Nickel 1-2 à $76; Hudson Bay Mining and Smelting 1-2 à $37 3-8, et International Nickel 1-8 à $35 5-8.

A la Bourse canadienne, Consolidated Rexspar a gagné 5 cents à $1.41 sur 50,300 actions. Quebec Uranium Mining Corp. gagnait 5 cents à 32 cents sur 51,100 actions échangées.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs au Marché central métropolitain de Montréal, pour la journée du mercredi 3 octobre 1973.

FRUITS

Pommes : Lobo, $3.75 à $4 le boisseau; McIntosh, $4 à $4.50 le boisseau, $5.75 à $6 pour huit celles de 5 livres; Wolfe Rivers, $3.50 le boisseau pomaceux, $5 le boisseau; Russets, $8 le poquet.

Prunes : bleues, $6.50 le 10 livres.

LEGUMES

Ail : $1 à $1.50 pour 12 grosses.

Aubergines : $8 le boisseau.

Betteraves : $2.50 le 50 livres, 3 cents la livre.

Blé d'Inde : .45 à .50 la douzaine.

Carottes : $1 la douz. de douzaine; $2.75 à $3 le 50 livres; $3.25 à $3.50, $4 cent. le 2 livres ou 10 celles de 5 livres; mini-carottes $2.50 le poids de 12 onces

Céleri : ordinaire, $3 les 2 douz.

Chicorée-escarole : $2 le poids de paquets.

Choux : verts, $2.50 pour douzaine Rouge, $3 la douzaine pomaceux, $2.25 à $2.50 la douz. Choux de Bruxelles : $3 le poquet, $7 le 10 pintes.

Choux-fleurs : $5 le 10 douz.

Citrouilles : $3.50 à $4 la douz.

Courges : Marrow, $2 à $2.25 le boisseau; Hubbard, $2.50 à $3 pour 20 grosses pomaceux, $3 le 40 livres, Turban, $2 pour douz. 24 pomaceux.

Concombres : Icebergs, $2 à $2.50 les 18; Boston $3 les douz.

Oignons : Jaunes, moyens $2.50 le 50 livres, $2.50 à $3 celles de 2 livres. 75 pomaceux 10 livres; jumbos, $3.50 le 50 livres, $2.50 le 25 livres; Espagnols, $2.50 pour 20 livres.

Persil : $1 la douz. de paquets.

Poivrons : verts, $4.50 le boisseau; rouges, $5 le boisseau.

Pois : Ecossais : $2.50 pour 24 paquets.

Poireaux : .75 à $1 les 12 paquets.

Pommes de terre : $2.00 à $2.25 le 50 livres; $3.25 à $3.50 celles de 10 livres; Ivières Superiors, $3.75 le 50 livres, $3.75 à $4 celles de 10 livres; Russets, $3.50 celles de 10 livres.

Radis : $3 les 2 douz. de paquets; $3 à $3.25 pour douzaine de 6 onces.

Rutabagas : $2 à $2.50 le 50 livres.

Tomates : de champ, rosés, $2.75 à $3.25 le 20 livres, verts, $1.50 le 20 livres.

fonds mutuels

	Bid	Demande
Beaubien Dynamique A	5.25	
Beaubien Dynamique B	5.25	
Fonds Canadien Ltée	5.25	5.75
Fonds Canadien Ltée	5.25	5.75
Fonds Canadien Ltée	5.25	5.75

courses

Inscrits à Blue Bonnets

MERCREDI

COURSE NO. 1
Trot — Bourse $1,100.

1—Lavoie, Lord Ale
...N. Tremblay
2 —F. D. Von (R. Picard)
3 —Harry Hanover (Gosselin)
4 —Buddy's Boy (J. Gendron)
5 Jos Van (Bienvenue)
6 Great Brown
7 Bonne Chance (Breault)
8 Bright Lobell (J. Cloutier)
9 Fou Rire (Grenier)
Ont reçu un 2
Amble — Bourse $1,000.
1 —Bonne Chance (Breault)
2 Her Boy A. V (Bourdon)
3 —Ila Gold (A. Duplessis)
4 Jacques Hanover
5 Arsène Rire (Lachance)
6 Jolie Bobeche (T. Milli)
7 —Lucifer Dion (Grenier)
8 —Mingo Jose (J. Gris)
9 —Ti-Bill (R. Le Breux)
Ont reçu un 2
Amble — Bourse $1,000.
1 —Bonne Chance (Breault)
2 Bienvenue (A. Fournier)
3 Golden Able (Gendron)
4 —Buddy's Boy (J. Gendron)
5 —Wilmont Lobell
6 —Harry Lobell (Gamache)
Ont reçu un 1
Trot — Bourse $1,100.
1 —Mary Scott (J. Goselin)
2 Sydney Dion (Gosselin)
3 Ave Pat (J. P. Gauthier)
4 —Veronica (J. Hervey)
5 —Rocket Drummond
6 —(C. Bienvenue)

Cours de sécurité

Le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec annonce que des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu se tiendront à l'Ecole Saint-Charles, 1ère Avenue, Charlesbourg, le 16 octobre 1973, à 20h.30 a.m.

Ces cours sont donnés en vue de permettre l'obtention du certificat de chasseur, en temps pour la saison de chasse 1973.

On peut obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec M. Charles Parent, instructeur administrateur, Québec, téléphone: 643-5004.

Loto-Perfecta

numéros		arrivée
	AMBERS PIONEER	
	ARMBRO HUCK	
	BRUCE PICK	
	CIEL BLEU	
	FOREVER BOLD	
	FRIDAYS PAINTER	
	MEADOW H. PEG	
	Normon Drummond	
	OHIO KAY	
	Princess LITTLE	
	SCOT FLICKA	
	TARQUIN	
	TUXEDO PARK	

VOTRE CHOIX

RESULTATS

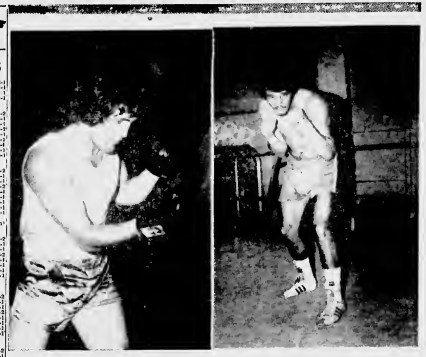

Gérald Bouchard — Claude Gauthier

Véritable test pour Bouchard

Finl l'entraînement; c'est pour réussi à me mettre K.O. me de ce soir. Claude Gau- Le jeune Royal Boulin, qui demain de pouvoir à Bouchard, ils étaient tous pugilistes. Ils étaient tous spectateurs à ce jeune homme. Les «as», a-t-il rappelé à son auditoire de plaisent à dire survivra à Québec. Alexis est que Bouchard trouvera chaussures à son pied, à notre Pavillon des congrès, ce soir.

Jeune Alexis se trompe pas d'étoffe et il possède cence pour d'expérience que ne possède le jeune pugiliste québécois. Bouchard, qui livra 38 combats dans les rangs des professionnels. Alexis devrait, à coup sûr, faire mordre la poussière à Bouchard.

Mais Alexis se trompe! "Si, si, je bagarre. Il l'aura, a commenté Alexis un partisan de Gérald Bouchard. Il y aura sûrement de la bagarre dans l'air dans cette bataille en dix reprises.

GAUTHIER EN FORME

Quant aux autres combats au programme, il faut dire que l'engagement de six rounds.

Le jeune Royal Boulin, qui a déjà remporté quatre combats chez les professionnels, affrontera ce vendredi soir, à Québec, Alexis Fortier, un autre pugiliste québécois n'a subi que trois défaites en 17 combats. Au plus, dont une aux mains de l'ex-champion du monde. Au lever du rideau, Fred Lauzé, Guerrero Chavez et celui de Chicoutimi, sera opposé rencontre avec des plus à Nick Mattice, de Holyoke, intéressantes. Mass. Tous ces boxeurs sont entrés dans la Vieille Capitale, hier.

Par ailleurs, Jean-Yves Pilion, de Chicoutimi, disputera son 6e combat contre Pedro Lopez. Il s'agit d'une revanche attendue depuis longtemps.

Les billets sont en vente aux guichets du Colisée et chez Dupuis pour tout combat. Le premier match est prévu pour 20h.30.

Peut-être le 4 février

Revanche du match du siècle

NEW YORK (AFP) — La revanche du "match du siècle" entre les deux précédents champions du monde des poids lourds, Cassius Clay et Joe Frazier, est annoncée. Un accord vient d'être conclu dans les milieux pugilistiques de New York. Le match, virtuelle finale destinée à déterminer le challenger officiel du tenant du titre mondial, George Foreman, aurait lieu le 4 février 1974 au Madison Square Garden de New York. Dans cette même salle où, le 8 mars 1971, Frazier s'était emparé de la couronne mondiale que Mohammed Ali, alors Cassius Clay, avait brillamment conservée pendant plusieurs années.

La conclusion du match revanche Clay-Frazier, la date officielle et les conditions faites aux boxeurs doivent faire annoncées à une conférence de presse que le promoteur newyorkais Teddy Brenner tiendra jeudi à New York.

Le "revanche de Clay" ou la "revanche du match du siècle", disons que les promoteurs ne manqueront pas de proposer, sera le plus important combat connu au Garden depuis deux ans.

FISC

Les énormes retenues fiscales sur le "match du siècle", qui avait produit une recette brute de $20 millions, avaient découragé les promoteurs. Il semble donc que le bureau des taxes de l'Etat de New York ait donné une réponse positive à la demande des promoteurs de Madison Square Garden visant à obtenir des concessions d'ordre fiscal pour le "combat revanche du siècle".

Si les organisateurs sont assurés de faire salle comble et de pouvoir donc faire face à leurs obligations, ils ne se plaisent pas moins à répéter qu'ils ne sont pas encore des "bas becs", mais, la victoire aux points fou commandant de Cassius Clay sur Ken Norton, le 10 septembre, à Los Angeles, a permis d'émettre des réserves sur la valeur de celui qui fut pendant longtemps le champion incontesté toutes catégories. Surtout à Frazier, il ne doit sa victoire même, lorsque George Foreman le déposséda de son titre, qu'à l'aide par un direct du droit asséné K.O. au deuxième round, le 21 janvier dernier, à Kingston en Jamaïque.

Depuis, Frazier a disputé un seul combat contre le champion d'Europe, le Britannique Joe Bugner, qu'il a battu aux points en 6th, à Londres.

Quoiqu'il en soit, les deux grands organisateurs mondiaux de la boxe, le W.B.A. et le W.B.C., ont choisi unanimement, en septembre, Clay comme challenger officiel, derrière le champion du monde en titre Foreman, et Frazier, respectivement numéro un et numéro deux du classement mondial. Il donne la préférence à Clay devant Frazier. Ce sont donc les deux anciens boxeurs titulaires du titre mondial qui s'affronteront en février à New York dans un combat qui déterminera le futur adversaire de George Foreman.

Une commission de courses s.v.p.

Ouf ! La Commission de courses au Québec, ça presse. Nous avions mentionné dans notre chronique de dimanche que l'on exquémit à Brise Bonnets sur un cas de substitution de chevaux dans une course dans laquelle Albert Hanna participait. Or, on sait maintenant qu'il y a bel et bien eu substitution, mais les juges en sont venus à la conclusion qu'il s'était agi d'une substitution "pour rire" et que Hanna, à titre d'entraîneur devait être dégagé de toute responsabilité. Evidemment, les bourses gagnées par Trail Boss, qui était en vérité Benessa, et par ce dernier sous l'appellation de Trail Boss ont été retirées et remises aux propriétaires des chevaux qui portaient bien leur nom respectif. Du côté de la piste, le problème est réglé mais du côté des estrades, il y a les gars qui ont parié sur le cheval qui en vérité est maintenant le gagnant officiel, mais qui ne pourront jamais être payés pour leurs billets "nez". On me dira que c'est un cas un peu exceptionnel, mais tout de même ça ne fait pas très sérieux . . . Avec 2 associés, Curly Mavicotte, qui avait été pendant quelque temps l'entraîneur de Mythologist, a réussi à revenir officiellement dans le domaine puisque dimanche, il a réclamé un trotteur de 6 ans, Green Acres Dave . . . Pour les habitués, lire un programme de courses ne constitue pas un grand problème, mais pour ceux qui vont à la piste pour faire un petit pari et si là, les conditions dans certaines courses deviennent un véritable casse-tête. Les éléments de C.T.S n'auraient-ils pas avantage à apporter certaines modifications dans le système ? Cela aiderait grandement les parieurs moins avertis et les pistes en profiteraient sûrement. Ainsi, pour la petite dame qui fait son petit tour aux courses, comment peut-elle vraiment comprendre "N.G. 8150 par départ en 1973. A.E. à réclamer $4,500 "allocations"; A.E. nat. 2200 par départ en 1973 pour n.g. 2 courses après le 30 août 1973; A.E. n.g. $5,000 en 72-73 handicap". Rien que ça. Pour le commun des mortels, disons que A.E veut dire aussi éligibles, et NG, non gagnants . . .

x x x

Si vous avez des doutes sur la force d'attraction de la famille Howe, il y avait 10,077 à Winnipeg pour les voir à l'oeuvre contre les Jets, soit l'assistance la plus élevée dans cette arène . . . Ce voir, il ne fait aucun doute qu'il n'y aura pas un siège de libre pour les voir à l'oeuvre, encore contre les Jets, à l'arène Maurice-Richard, où l'on ne peut loger plus de 5,500 personnes . . . De toute façon, le Rocket ne sera pas là pour faire la mise au jeu. Il aura à faire ailleurs. C'est devenu une valeur habituée pour lui de ne pas être là. L'an dernier, lorsque les Nordiques ont joué leur premier match hors-concours, il était en Russie. Et puis après, qu'est-ce qu'il a de neuf ? . . . Ah oui ! Kennedy n'est pas mauvais à Québec et il almerait bien être échangé. "Je veux jouer, dit-il, mais à Québec je n'aurai jamais la chance. Trop de joueurs sont assuré- d'une place de par leur contrat"

x x x

Dans son exposé aux journalistes, Gordon Marcotte, cette semaine, a déclaré qu'il voulait même étudier le système de «solarité des jeunes. Il m'a affirmé qu'il étudierait sérieusement le problème des langues. Avec tous les clubs professionnels maintenant en opération, il est impossible, physiquement et géographiquement, que tous les Canadiens français réussissent à se tailler un poste avec des clubs établis au Québec. Pour le moment, il n'y en a que 2, et il n'y en aura aussi plus de 3, en prenant pour acquis que l'AMH s'installera, peut-être, un jour à Montréal. Ainsi, il est assuré que plusieurs jeunes vont appelés à poursuivre une carrière professionnelle aux Etats-Unis. Le grand problème devient donc que trop des graduées s'ennuient dans les villes américaines parce que leur connaissance de l'anglais est à peu près nulle. Jacques Richard a connu ce problème à Atlanta. l'hiver dernier, cela ne fait aucun doute. Sans leur donner un cours très avancé de grammaire ou de littérature, il est important qu'ils aient un vocabulaire assez poussé pour pouvoir tenir une conversation. Cela les aiderait au moment de leur promotion chez les pros.

x x x

On offre $200,000 aux Russes pour venir jouer 8 parties aux Etats-Unis et voilà qu'ils commencent à bouder. Va-t-on jamais apprendre ? . . . Les clubs de 4d était vraiment bien représentés au Salon des Neiges au Pavillon de la jeunesse. . . . Le vieillard Connie Smythe, à 80 ans, n'a pas encore fini de dire des sottises Sa plus récente déclaration est à l'effet que l'AMH ne passera jamais à travers . . . Le lieutenant général Gilles Turcot, le nouveau directeur général de la division des services du COJO est l'oncle de Bernard Turcot, le premier athlète de l'année, sélectionné par la Presse sportive . . . Manny McIntyre jr, le fils de l'ancienne vedette des Saints de Sherbrooke, n'a pas réussi à faire le club avec les Bruins à mais comme il n'est âgé de 16 ans, on pourrait le voir à l'oeuvre à Québec d'ici quelques années. . . Ce soir, tout l'avenir de Gérald Bouchard est en jeu lorsqu'il fera face à Jesus Alacia, au Pavillon de la jeunesse. . . Pour revenir à la famille Howe, à Québec, c'est pour le 18 novembre et à cette occasion, nous allons tous retrouver de vieux amis qui dirent : "T'aurais pas deux billets pour un vieux confrère de classe ?". . . NGN.

Les propos de Louis Chassé

Championnat de l'Est du Canada au soccer

Le championnat de soccerpions de l'est du Canada qui mettront aux Olympiques Juniors de l'est de la suite leurs aux Olympiques du Canada se tiendra cette semaine à Québec, fin de semaine au Québec, au stade de l'Université de Montréal.

Les équipes étoiles de Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Ontario et Québec participeront à un tournoi qui verra éliminé les clubs-compétitions moteurs de Madison Square Garden visent à obtenir des concessions d'ordre fiscal pour le "combat revanche du siècle".

Si les organisateurs sont assurés de faire salle comble et de pouvoir donc faire face à leurs obligations, ils ne se plaisent pas moins à répéter qu'ils ne sont pas encore des "bas becs", mais, la victoire aux points fou commandant de Cassius Clay sur Ken Norton, le 10 septembre, à Los Angeles, a permis d'émettre des réserves sur la valeur de celui qui fut pendant longtemps le champion incontesté toutes catégories. Surtout à Frazier, il ne doit sa victoire même, lorsque George Foreman le déposséda de son titre, qu'à l'aide par un direct du droit asséné K.O. au deuxième round, le 21 janvier dernier, à Kingston en Jamaïque.

Depuis, Frazier a disputé un seul combat contre le champion d'Europe, le Britannique Joe Bugner, qu'il a battu aux points en 6th, à Londres.

Quoiqu'il en soit, les deux grands organisateurs mondiaux de la boxe, le W.B.A. et le W.B.C., ont choisi unanimement, en septembre, Clay comme challenger officiel, derrière le champion du monde en titre Foreman, et Frazier, respectivement numéro un et numéro deux du classement mondial. Il donne la préférence à Clay devant Frazier. Ce sont donc les deux anciens boxeurs titulaires du titre mondial qui s'affronteront en février à New York dans un combat qui déterminera le futur adversaire de George Foreman.

Le Colombie-Bri-Ta joute de qualification pour la première participation dans le nouveau programme Olympiques Juniors, établi pour développer un intérêt et un niveau de qualité dans tous les sports olympiques. Pour-suivi sur un niveau national par la Banque Royale du Canada et administré par l'Association Olympique Canadienne avant la fin de 1974.

Le tournoi qui débutera le samedi, à midi, avec les rencontres Ontario — Terre-Neuve, Québec — Nouvelle-Ecosse sera à 16 heures. Ces championnats de soccer-association

DU 3 AU 21 OCTOBRE

Où s'amuser et bien manger dans le vieux Québec

CHATEAU

Brasserie Jean Talon

LA CHASSE-GALERIE

FESTIVAL DE LA BIÈRE

OKTOBERFEST 1973

La Licorne

Le Temple

Le bistro

L'Alinéa

LES FILLES DU ROI

PORTE D'ESPACE

GARE

Selon Dick Pound

C'est l'athlète qui compte

par Al McNEIL

VARNA, Bulgarie (P.C.) — Le Canadien Dick Pound a insisté hier les délégués au congrès olympique de ne pas perdre de vue la plus importante partie du mouvement olympique : l'athlète.

Le secrétaire de l'Association olympique canadienne a fait ces remarques alors que le pro- et-l'anti-amateurisme étaient les principales préoccupations des comités nationaux et des fédérations internationales, qui tentent toujours à être différentes, mais ils n'entre ont pas encore trouvé un moyen pour un terrain à l'unisson afin de solutionner les problèmes.

Pound a fait allusion aux problèmes comme l'éligibilité de la gymnaste des É.-U. "ce dernier impliquant non seulement le mouvement olympique, mais aussi le monde en général".

"Il est mon un autre grand problème qui implique un groupe souvent ignoré dans les discussions. Je veux parler des athlètes".

Selon Pound, si le mouvement olympique veut survivre dans ses différentes formes, il doit accorder plus de considération aux athlètes et aux individus.

"Le mouvement olympique doit pas nous apporter pour nous devons être guidés par un désir commun, celui d'une meilleure compréhension entre les peuples".

Pound a fait allusion aux problèmes économiques auxquels font face les athlètes, et a déclaré que "nous devons trouver un moyen pour que l'athlète puisse vivre pour " jeunesse dans le monde".

OBSTACLES

Selon Pound on doit d'abord commencer par éliminer les obstacles qui empêchent les athlètes d'atteindre leur plus grand bien du monde.

"L'homme de la tâche ne doit pas nous apporter pour nous devons être guidés par un désir commun, celui d'une meilleure compréhension entre les peuples".

"Le mouvement olympique

Au tournoi Rothmans

Les trois Canadiens s'inclinent

Bjorn Borg, jeune prodige Suédois qui fait la pluie et le beau temps sur les courts, dans un rôle qui lui est devenu familier, signer des autographes aux admiratrices. Cette fois, il s'agit de la jolie Ginette Roberge.

(Photo par Marcel Laforce)

Borg

Il l'a l'affaire

Ceux qui doutaient des possibilités du jeune prodige Suédois Bjorn Borg, peuvent se ramasser. Comme disait l'autre, "Il l'a l'affaire".

Au début de la première manche, les quelques centaines d'auditeurs présents étaient loin de se poser des questions. Borg paraissait très nerveux et commettait de nombreuses fautes de jeu devant un adversaire d'Afrique du Sud, peu connu du public, dire les devanta 5 parties à trois. C'est alors que Borg, ouvrit la machine; il ne devait plus perdre une partie dans ce premier set, qu'il remporta sur le compte de 7-5. Pour mentionner ses nombreux coups, il faudrait tout les nommer. Notons toutefois, une rapidité sans pareille dans ses services, un "service-missile", un coup droit des plus puissants et un revers deux mains puissant et précis.

Borg exécutait le double set comme il avait terminé le premier; il prit une avance de 2 à 0 avant de perdre une partie, sur le service de Ryan. Il devait cependant reprendre le dessus pour remporter la victoire par 6-4.

Après l'avoir vu à l'oeuvre, on peut se considérer comme un aspirant de taille à Wimbledon. Mais attention Chess certaine, ces vieilleries ne devant Arthur Ashe et Ken Rosewall ne sont pas leurs cruels. Il faudrait toujours nommer. Notons toutefois, une rapidité sans pareille dans le monde du tennis.

Bon départ du champion

Les amateurs ont ensuite été témoins d'un bon exercice pour Manuel Santana, l'Américain de 31 ans a battu le jeune Mexicain Raul Ramirez par la marque de 6-1 6-3 après 1 heure 6-1 dans le premier set. Ramirez avait été jugé preuve de beaucoup de rapidité et se révélera sûrement pionnerisme. Fort de cette avance, Santana a quelque peu relenti dans le deuxième set, ce qui a permis à Ramirez Zobrusky de mériter quatre parties, laissant à cependant le loisir le service de son adversaire dans la dixième partie pour mettre un terme à ses espoirs de retour.

Bientôt haut la main

Dans le premier match de la deuxième journée du tournoi Interclubs de tennis Rothmans, Pierre Marcotte a éprouvé beaucoup de difficulté à disposer du jeune Suédois Borrberg. Jeune tête de série du présent tournoi, Marcotte a dû remporter le premier set 7-5, avant de pouvoir enfin disposer de son adversaire par la marque de 6-4.

Les 5-, et 6-2 ne veulent rien dire, c'est en effet deux champions qui ont donné le devant Rejean Genois et Jean-Yves Theberge, dans son premier set, mais il fallait bien que quelqu'un fasse le premier pas. Ce fut Genois qui, à 4-1 ont. Theberge les annonces et il travaillera en ce sens.

DÉCEPTION

Genois était peu loquace alors que la soeur perdait à ses front après le match. Toutefois, une seule déception pouvait traduire par elle-même, l'esprit "quand j'étais jeune, j'étais quelque chose". Mais notait, maintenant je les regarde jouer". Reçu à plus moyens pour devenir l'un des meilleurs au pays, il prendra donc les moyens pour s'assurer une place de choix au niveau international. Un autre commentaire qui revient souvent chez les joueurs canadiens "On n'a pas assez souvent l'occasion de mesurer à ses joueurs. A qui la faute? Fanatisme? Peut-être en partie à l'inexistence d'une association canadienne de tennis pro.

Bédard n'a pas 20 ans

Robert Bédard, l'un des deux Canadiens ayant mérité un tableau final, devait rencontrer le Suédois Ove Bengston, qui a eu raison de lui en deux sets. Bengston, qui a eu raison de lui en deux sets. Bengston, qui a eu raison de lui en deux sets.

Repêchage prématuré des juniors

Restrictions précises formulées

par Roger DORE

Dans une dépêche en provenance d'Ottawa, la presse canadienne précisait hier: "L'Association canadienne de hockey amateur en est venue à un accord avec les clubs professionnels de hockey concernant le problème des joueurs amateurs qui accèdent au rang des professionnels avant l'âge de 20 ans".

La même nouvelle précisait également que les clubs professionnels auront le privilège de sélectionner des joueurs de 18 et 19 ans mais à la condition de remettre aux équipes amateurs une certaine compensation monétaire; la nouvelle avance même un montant de l'ordre de $10,000.

Une simple enquête menée auprès des directeurs de l'Association canadienne de hockey amateur, nous a permis d'apprendre qu'en fait, il y avait beaucoup plus d'éléments contenus dans le pacte d'entente relativement au repêchage prématuré des juniors et que les équipes professionnelles seraient soumises à des restrictions précises face à ce repêchage qui devrait normalement se rapprocher que les joueurs avec talents exceptionnels.

Un simple exemple

"Le montant de $10,000 dont il est question n'a été avancé que pour servir de simple exemple. C'est avec cette base que nous avons donné un exemple de la proportion qui sera employée pour la redistribution des argents aux équipes amateurs après la sélection d'un joueur" de nous précisait Pierre Turmel de l'ACHA.

Incidemment, cet exemple n'est pas spécifiquement applicable aux joueurs à talents exceptionnels mais à tous les joueurs possédant un certain repêchés au terme de la présente année de hockey.

"En partant d'une base de $10,000 et en ajoutant aux équipes amateurs une somme de $4,000 pour chacune des deux dernières années de hockey qu'un joueur a évolué avant de passer chez les professionnels et en partant d'un pourcentage de $500.00 ou 5% pour les équipes où le joueur en question a évolué au cours des quatre années précédentes, nous avons tout simplement voulu dire qu'une transfert de 40% sera allouée à chacune des équipes où le joueur a évolué au cours des deux dernières années avant de passer chez les professionnels et d'un retour de 5% pour les équipes où le joueur en question a évolué au cours des quatre années précédentes. Le pourcentage de retour était consenti dans cette nouvelle mais le montant de $10,000 était hypothétique" de préciser Turmel.

Incidemment, il nous a été permis de savoir que l'entente intervenue entre l'ACHA, l'AMI et la Ligue Nationale prévoit des déboursés de $20,000 pour les 20 premiers joueurs qui seront sélectionnés tant par l'AMI que par la Nationale, $15,000 pour les quarante suivants et $10,000 pour chacun des 30 autres. Le dit montant serait versé uniquement par l'équipe où le joueur sélectionné un contrat professionnel.

Les 18 - 19 ans

Pour avoir le privilège de sélectionner prématurément un joueur junior, c'est-à-dire un joueur qui n'a pas atteint l'âge de 20 ans, les clubs professionnels devront, une fois l'entente de principe signée, se soumettre à quatre (4) critères bien définis auxquels la sélection pourra être annulée.

1—Les joueurs de 18 ou 19 ans qui feront l'objet d'un repêchage prématuré devront être sélectionnés au cours des deux premiers tours soit à la séance de la Nationale ou encore à celle de l'AMI.

2—Une même équipe professionnelle n'aura pas le privilège de sélectionner plus d'un joueur "à talents exceptionnels" qui n'a pas encore eu 20 ans au cours de la même année.

3—Le joueur sélectionné devra être placé sous contrat par l'équipe professionnelle avant le 15 septembre suivant sa sélection dans à défaut de quoi il sera considéré comme étant disponible.

4—En sélectionnant et en signant un joueur de 18 ou de 19 ans, une équipe s'engage formellement à ce qu'il évolue avec l'équipe majeure tant et aussi longtemps qu'il sera toujours éligible au hockey junior. C'est donc dire qu'un joueur repêché ne pourra être assigné à une équipe mineure à moins que ce dernier ne donne son consentement.

C'est donc dire qu'un joueur qui quittera les rangs amateurs à 19 ou 19 ans moins de ses talents exceptionnels devra obligatoirement évoluer avec l'équipe professionnelle majeure et cette dernière n'aura le privilège de le céder à un club professionnel mineur tant qu'il n'aura pas 20 ans.

A ces quatre critères viendront s'ajouter une compensation monétaire de $20,000, montant qui devra être versé entièrement à l'équipe junior qui perdra ainsi les services d'une super-vedette. Bien sûr, ce montant n'a rien à voir avec celui devant être versé au moment de la mise sous contrat.

C'est donc dire qu'un joueur repêché pourra quitter les rangs amateurs à 19 ans sans raison de ses talents exceptionnels devra obligatoirement évoluer avec l'équipe professionnelle majeure et cette dernière n'aura le privilège de le céder à un club professionnel mineur tant qu'il n'aura pas 20 ans.

Tous ces critères viendront s'ajouter une compensation monétaire de $20,000, montant qui devra être versé entièrement à l'équipe junior qui perdra ainsi les services d'une super-vedette. Bien sûr, ce montant n'a rien à voir avec celui devant être versé au moment de la mise sous contrat.

C'est donc dire qu'un joueur repêché pourra être assigné à une équipe mineure à moins que ce dernier ne donne son consentement.

Tous ces critères viendront s'ajouter une compensation monétaire de $20,000, montant qui devra être versé entièrement à l'équipe junior qui perdra ainsi les services d'une super-vedette. Bien sûr, ce montant n'a rien à voir avec celui devant être versé au moment de la mise sous contrat.

C'est donc dire qu'un joueur repêché pourra être assigné à une équipe mineure à moins que ce dernier ne donne son consentement.

Mark Howe qui a pratiquement mené les Marlboros de Toronto à la coupe Memorial ne sera pas une perte totale pour la Ville-Reine puisqu'il vaudra $40,000 à son ancienne équipe junior.

Roland MERCIER

Encore deux semaines

(par R.D.) — Roland Mercier, vice-président de l'Association canadienne de hockey amateur responsable du conseil junior et, par le fait même, membre du comité de négociations de l'organisme national devant les ligues majeures professionnelles, a déclaré hier soir que l'entente de principe intervenue entre les trois parties serait signée d'ici deux semaines.

"Nous en sommes vu un à des certaines verbales, excepté les qui ont été ratifiées par le conseil d'administration de l'ACHA. Maintenant que nous avons reçu le feu vert, nous avons accordé la référence des différents documents, chose à laquelle s'affairent actuellement nos avocats. Une fois les textes rédigés, la signature officielle ne tardera pas", de préciser Mercier.

"Deux autres semaines seront suffisantes pour tout finaliser", a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le représentant de l'ACHA a déclaré que l'entente de principe avec les dirigeants de l'Association Mondiale de hockey était intervenue le 7 septembre dernier. "Etais le seul de mon groupe à croire qu'une entente avec l'AMI serait chose réalisable dès la journée du 7 septembre et c'est officiellement ce soir là que j'entrais en intervention de commenter Roland Mercier.

Dumont fait du plagiat (Mercier)

par Roger Doré

Roland Mercier a accusé Paul Dumont de pla-

C'est peu mais bien (Dumont)

(par Roger Doré)

"Un montant de $40,000 versé pour un joueur de 18 ans qui possède des talents exceptionnels, c'est vraiment peu. Nous n'avons qu'à penser à tous les services que Bobby Orr a rendus aux Bruins de Boston dès cette première année alors que ces $40,000 n'est peu, nous pouvons même dire rien pour les services qu'ont apportés par la suite à cette dernière" de commenter le directeur-administrateur des Remparts face à l'entente de principes intervenue entre l'ACHA et les deux ligues professionnelles.

Il devrait cependant rapidement préciser; "c'est vrai que même bien, même très bien qu'une entente soit intervenue, l'Association canadienne n'aura rien pour nous protéger et comme départ, c'est vraiment bon".

giaire. Cette accusation portée par le représentant de l'Association canadienne de hockey amateur, a été formulée après qu'il eut pris connaissance des dix points touchés par le directeur-administratif des Remparts lors du soutper mensuel de la ligue électorale de Québec.

"Quelques points soulignés par Paul Dumont, dans son allocution, sont précédemment offerts dans l'entente de principe intervenue entre l'ACHA, l'AMI et la ligue Nationale. Toutefois, je tiens à préciser que Dumont n'a rien à voir avec la rédaction des dits points touchant la répétition prématurée des joueurs. L'idée maîtresse d'un compromis en ce sens avec les équipes professionnelles vient de Gordon Jarkes" de préciser Mercier.

"Paul Dumont doit au pourtant de certaines choses rien en à voir dans cette affaire et les idées émises sont celles de l'ACHA. Et Dumont n'était présent, que de lui, il ne les a jamais mentionnées comme étant siennes avant que l'ACHA ne les ait soumises aux propriétaires des équipes professionnelles. Que finalement conclue-t-il, profité du l'occasion pour de lui faire ses plaints, pas-tout-simplement dans l'espoir d'un finir meilleur contrat avec son équipe" de conclure Mercier.

"Il est temps de clarifier les choses, Paul Dumont n'a pas

Les Royals ont perdu

par Roger Doré

La demande des Royals de Cornwall, visant à obtenir le droit de transférer ses deux équipes de la ligue junior majeure du Québec, a été refusée hier par le président de la ligue, Robert Lebel. Cette prise de position fait suite à un vote des différentes équipes impliquées deux cette semaine.

Le vote a été pris sur la question suivante: "Devons-nous ou ne pas permettre aux Royals de Cornwall d'effectuer des transactions avec les autres équipes de la ligue et ce malgré une entente signée avec l'Ontario, entente qui prévoie que les joueurs du Québec doivent jouer au Québec et vice-versa ?".

"Huit représentants d'équipe ont déclaré être d'accord avec la demande emergatoire" de dire le président Lebel. "Toutefois, deux autres représentants ont voté contre alors qu'un seul s'est abstenu de prendre position. Ainsi, la demande a été refusée puisque pour modifier un règlement au cours d'une saison de hockey, il faut à moins six voies favorables sur onze".

L'ultra est donc chose que maintenant mais semble-t-il que les dirigeants des Royals de Cornwall reviendront avec ce sujet lors de la prochaine assemblée du bureau des gouverneurs.

Une formule acceptable

Par Roger DORE

Lorsque nous avons rencontré les membres du bureau des gouverneurs de la ligue junior majeure du Québec, jeudi dernier, Jacques Guerin, pour l'occasion président du conseil exécutif de la ligue, nous a fait part de la ligne de conduite qu'entendait suivre son équipe, les Remparts de Québec, advenant que l'Association canadienne de hockey amateur ont en un désaccord avec l'Association canadienne de hockey amateur ont en un désaccord avec l'Association canadienne de hockey amateur ont en un désaccord avec

Bruins 6 — Canadiens 4

Savard marque le point gagnant

BOSTON (UPI) — Le premier registraire pour Gregg Sheparti ebouli jumler des Bruins de Boston, André Savard a enregistré le but gagnant hier soir alors que ses club a vaincu les Canadiens de Montreal par le compte de 6 à 4.

Dans la première période, les deux équipes ont enregistré chacune deux buts. Steve Shutt a ouvert la pointaine pour le Canadien sur un jeu de puissance puis Ed Gilbert a compté pour les Bruins. Ensuite, Jacques Lemaire a ajouté le deuxième but avec deux avantage numerique

Shutt a lui aussi marqué son deuxième but de la soirée pour Yvan Cournoyer a conveyé le Canadien en avant au début de la deuxième. Mais deux buts des Bruins en 44 secondes en-

hockey

HIER

ASSOCIATION MONDIALE
Chicago 5, Buffalo 2

LIGUE NATIONALE
Montréal 6, Boston 4
Chicago 5, Toronto 4
St-Louis 1, Minnesota 3
Rangers 5 Islanders 5

LIGUE DE MAJEURE DU QUEBEC
Drummondville 2, Shawi 2
Sorel 4, Trois-Rivières 3

AUJOURD'HUI

ASSOCIATION MONDIALE
Quebec vs Toronto
Cleveland vs Chicago
Houston vs Winnipeg
Los Angeles vs Vancouver

LIGUE NATIONALE
Atlanta vs Baltimore

Sorel et Hull l'emportent

Par la Presse Canadienne

Jacques Cossette a compté un deuxième but de la soirée

Coups de raquette

par Claude CADORETTE

Réjean Genolis était un spectateur intéressé hier soir au match entre Marty Riesen. Il doute qu'en regardant jouer Riesen on pourrait se perfectionner au tennis.

Riesen, qui avait remporté le Québec l'an dernier dans les semples et le double avec Jimmy Connors, a fait preuve d'une autre victoire au Canadien, dans les mêmes deux catégories, en compagnie de Tom Okker, à l'aréna Jean-Béliveau.

Les arbitres qui se relaient à tour de rôle au tournoi sont Claude Brochu, Jacques Leclerc, Denis Pouliot, Guylaine Rousseau et Clément Lemaire.

Jean Marois travaille trop fort pour être bon comme arbitre, président du tournoi, Marois a groupe de comité avec les joueurs avant et pendant le tournoi, en plus de proposer les écoles.

Jeune Soldats Bjorn Borg effectue ses coups de revers avec deux mains, tout comme Nike Belkin et Cliff Drysdale, le président de l'Association des joueurs professionnels.

Il en coûtera moins cher pour pouvoir à la Fédération de tennis de Soleil pour devenir membre des joueurs de tennis pour le présent tournoi. Tous sauf Anderson, qui l'on incliné devant Richard Leduc, solide, dans la 10ième minute de jeu de la première période. Richard Lapierre, hier soir, pour le tournoi, aux dépens de Serge Lecavalier, se sont classés pour la demi-finale du tournoi.

Lecavalier, se sont classés pour la demi-finale du tournoi. Richard Lapierre, hier soir, profitant de l'absence de Lecavalier, a vaincu Jean-Claude Lagacé par le compte de 6-3, 6-4.

Richard Lecavalier a été le seul spectateur à encourager Lapierre, dans un des deux matches au programme de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Michel Bergeron, avec deux buts, Pierre Mondou, Serge Gamelin, Fl'emin Tremblay et Pierre Larouche ont été les autres compteurs des Voyageurs. Lundis qui Patrick Lévesque et Alain Caron, deux gros buts chacun, Jean Beaulieu, Marius Lemieux et Alain Tyrnan ont riposté pour Trois-Rivières.

A HULL

A Hull, Marc Broseau a compté trois buts, tandis que Ted Hilliker et Jean Potvin ont compté deux chacun. Pour Sorel, Jean-Claude Tremblay a compté deux buts, tandis que Jean Gratton, Jean Gagnon, Jean Gagnon, Jean Gagnon